

2024

WRANGLER

MANUEL DU PROPRIÉTAIRE



Jeep
MO

Le présent manuel du propriétaire illustre et décrit le fonctionnement des caractéristiques et des équipements de série ou en option de ce véhicule. Ce manuel peut également comprendre une description des caractéristiques et des équipements qui ne sont plus disponibles ou qui n'ont pas été commandés pour ce véhicule. Veuillez ne pas tenir compte des caractéristiques et des équipements décrits dans ce manuel s'ils ne se pas inclus dans ce véhicule. FCA US LLC se réserve le droit de modifier la conception et les caractéristiques techniques, ainsi que d'apporter des ajouts ou des améliorations à ses produits sans s'imposer l'obligation de mettre en vigueur de telles modifications dans des véhicules précédemment construits.

Pour tous les véhicules vendus au Canada, le nom FCA US LLC doit être trouvé, supprimé et remplacé par le nom FCA Canada Inc.

Ce manuel du propriétaire a été créé pour vous aider à vous familiariser avec les caractéristiques importantes de votre véhicule. Vous pouvez trouver votre manuel du propriétaire, les guides du système de navigation et du système Uconnect ainsi que le livret de garantie les plus récents en visitant le site Web indiqué au dos.

The Jeep logo is displayed in a bold, black, sans-serif font. The letters 'J' and 'e' are connected, as are 'e' and 'p'. A small registered trademark symbol (®) is located at the bottom right of the 'p'. The background of the entire page is a photograph of a rugged, rocky mountain range under a clear sky.


 **AVERTISSEMENT:** Procéder à la mise en marche, la réparation ou l'entretien d'un véhicule de tourisme ou d'un véhicule hors route peut vous exposer à des émanations de produits chimiques, y compris les gaz d'échappement, le monoxyde de carbone, les phtalates et le plomb, qui sont reconnus par l'État de Californie comme une cause de cancer, de malformations congénitales ou d'autres troubles de l'appareil reproducteur. Pour minimiser l'exposition à ces produits chimiques, évitez d'inhaler les gaz d'échappement, ne faites pas tourner le moteur au ralenti sauf si nécessaire, travaillez dans un endroit bien ventilé et portez des gants ou lavez-vous les mains fréquemment lors de l'entretien du véhicule. Pour obtenir plus d'informations, visitez le site : www.P65Warnings.ca.gov/passenger-vehicle.

TABLE DES MATIÈRES

1	INTRODUCTION	8
2	PRÉSENTATION DE VOTRE VÉHICULE	16
3	PRÉSENTATION DU TABLEAU DE BORD DE VOTRE VÉHICULE	131
4	DÉMARRAGE ET CONDUITE	160
5	MULTIMÉDIA	230
6	SÉCURITÉ.....	253
7	EN CAS D'URGENCE.....	309
8	ENTRETIEN ET MAINTENANCE.....	325
9	SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES	394
10	SERVICE À LA CLIENTÈLE	401
11	INDEX.....	406

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

INTRODUCTION

LÉGENDE DES SYMBOLES	9
AVERTISSEMENT CONCERNANT LE CAPOTAGE	9
MODIFICATIONS DU VÉHICULE	10
GLOSSAIRE DES SYMBOLES	10

PRÉSENTATION DE VOTRE VÉHICULE

BATTERIE HAUTE TENSION	16
Conditionnement de la batterie	17
Panneau d'alimentation autonome – si équipé	18
Système de freinage régénérateur (RBS)	20
Mode E-Select	21

FONCTIONNEMENT DU CIRCUIT DE CHARGEMENT

HAUTE TENSION	22
Entrée de chargement SAE J1772	22
Recharge c.a. de niveau 1 (120 V, 12 A)	22
Recharge CA de niveau 2 (240 V, 40 A)	30
Temps de chargement	30
Indicateurs de charge du véhicule	31
Hybrid Electric Pages	
(Pages du système électrique hybride)	32

CLÉS	35
Télécommande	35

ANTIDÉMARRER SENTRY KEY

COMMUTATEUR D'ALLUMAGE

Allumage avec le système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter 'n Go ^{MC}	38
Démarrage sans clé Keyless Enter 'n Go ^{MC} (modèles VHR)	40

DÉMARRAGE À DISTANCE –

SELON L'ÉQUIPEMENT	42
Utilisation du système de démarrage à distance	42
Pour quitter le mode de démarrage à distance	43
Activation du dégivrage avant avec le démarrage à distance – selon l'équipement	43
Système de démarrage à distance avec fonctions confort – selon l'équipement	43
Activation du dégivreur d'essuie-glace lors du démarrage à distance – selon l'équipement	44
Message d'annulation du démarrage à distance	44

DÉMARRAGE À DISTANCE – SELON L'ÉQUIPEMENT (VHR SEULEMENT)

Utilisation du système de démarrage à distance	44
Passage en mode de démarrage à distance	45
Pour quitter le mode de démarrage à distance sans conduire le véhicule	45
Climatisation programmée de l'habitacle	45

SYSTÈME DE SÉCURITÉ DU VÉHICULE –

SELON L'ÉQUIPEMENT	47
Amorçage du système	47
Désamorçage du système	47
Réamorçage du système	47
Neutralisation manuelle du système d'alarme antivol	48

PORTIÈRES	48
Verrouillage manuel des portières	48
Verrouillage à commande électrique – selon l'équipement	48
Système d'accès sans clé Keyless Enter-N-Go ^{MC} – Déverrouillage passif (selon l'équipement)	49

Verrouillage automatique des portières – selon l'équipement	51
Système de verrouillage sécurité-enfants – portes arrière	51
Retrait des portières avant	52
Retrait de la portière arrière (modèles à quatre portières)	55
Trousse de rétroviseur pour portière retirée – selon l'équipement	57
Installation de la demi-portière – selon l'équipement	59

VOLANT	64
Colonne de direction inclinable et télescopique	64
Volant chauffant – selon l'équipement	65

SIÈGES	65
Réglage électrique (sièges avant) – selon l'équipement	65
Sièges avant à réglage manuel – selon l'équipement	66
Réglage manuel (sièges arrière)	68
Siège arrière repliable et rabattable – modèles à deux portières	70
Accoudoir de siège arrière – selon l'équipement	71
Déplier l'accoudoir arrière – VHR uniquement	71
Sièges chauffants – selon l'équipement	72
Appuie-tête	72

RECONNAISSANCE VOCALE DU SYSTÈME

UCONNECT	74
Présentation de la reconnaissance vocale	74
Commandes vocales de base	74
Mise en route	74
Renseignements supplémentaires	75

RÉTROVISEURS	75	Commande des feux de route automatiques – selon l'équipement	81	GLACES À COMMANDE ÉLECTRIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT	94
Rétroviseur intérieur	75	Appel de phares	82	Fonction d'ouverture automatique	95
Miroirs de courtoisie éclairés	76	Phares automatiques – selon l'équipement	82	Commutateur de verrouillage de glace	95
Rétroviseurs extérieurs	76	Avertisseur de phares allumés	82	Tremblement dû au vent	95
Rétroviseurs extérieurs avec clignotants – selon l'équipement	76	Phares antibrouillard avant – selon l'équipement	82	DESSUS WRANGLER	95
Rétroviseurs à commande électrique – selon l'équipement	76	Clignotants	82	Outils fournis	95
Rétroviseurs extérieurs chauffants – selon l'équipement	76	Système d'alarme de changement de voie – selon l'équipement	82	Abaissement de la capote souple en position Sunrider ^{MD}	96
OUVRE-PORTE DE GARAGE UNIVERSEL (HomeLink^{MD}) – SI ÉQUIPÉE	77	ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR	83	Levage de la capote	105
Avant de commencer la programmation de la télécommande HomeLink ^{MD}	77	Éclairage d'accueil intérieur	83	Dépose de la capote	108
Effacer tous les canaux de la télécommande HomeLink ^{MD}	77	Rhéostat d'intensité lumineuse	83	Installation de la capote	109
Identification de la présence d'un code roulant ou non roulant	77	ESSUIE-GLACES ET LAVE-GLACE DU PARE-BRISE	83	Retrait du ou des panneaux avant du toit rigide	110
Programmation de la télécommande HomeLink ^{MD} à un ouvre-porte de garage	78	Fonctionnement des essuie-glaces	83	Installation du ou des panneaux avant du toit rigide	114
Programmation de la télécommande HomeLink ^{MD} pour divers appareils	79	Essuie-glace et lave-glace de la lunette – selon l'équipement	84	Dépose du toit rigide	114
Reprogrammation d'un seul bouton de la télécommande HomeLink ^{MD}	79	COMMANDES DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION	85	Installation du toit rigide	116
Programmation au Canada et programmation de grille d'entrée	79	Description et fonctions du système de chauffage-climatisation automatique	85	Sunrider ^{MD} pour toit rigide	116
Security (Sécurité)	80	Réglage automatique de la température – selon l'équipement	87	Capote coulissante à commande électrique – selon l'équipement	118
Conseils de dépannage	80	Commandes vocales de chauffage- climatisation	88	ENCADREMENT D'ENTRÉE DE PORTIÈRE	122
ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR	80	Conseils utiles	88	Dépose de l'encadrement de portière	122
Commutateur des phares	80	RANGEMENT INTERNE ET ÉQUIPEMENT	89	Pose d'encadrement d'entrée de portière – modèles à quatre portières – selon l'équipement	123
Feux de jour – selon l'équipement	81	Rangement	89	Pose d'encadrement d'entrée de portière – modèles à deux portières – selon l'équipement	124
Inverseur route-croisement	81	Porte-gobelets illuminés – Selon l'équipement	90	PARE-BRISE RABATTABLE	124
		Commande USB/AUX	90	Abaissement du pare-brise	125
		Prises de courant	91	Soulèvement du pare-brise	127
		Onduleur d'alimentation – selon l'équipement	92		
		Commutateurs auxiliaires – selon l'équipement	93		

CAPOT	127	Témoins jaunes	155	RECOMMANDATIONS RELATIVES AU RODAGE DU MOTEUR – MOTEUR 6,4 L (SELON L'ÉQUIPEMENT)	166
Ouverture du capot	127	Témoins verts	156	FREIN DE STATIONNEMENT	166
Fermeture du capot	128	Témoins blancs	157	TRANSMISSION MANUELLE – SELON L'ÉQUIPEMENT.	167
PORTE PIVOTANTE ARRIÈRE	128	Témoins bleus	158	Passage des rapports	168
Caractéristiques de l'espace de chargement	129	Témoins gris	158	Rétrogradation	169
PORTE-BAGAGES DE TOIT – SELON L'ÉQUIPEMENT.	130	DIAGNOSTIC EMBARQUÉ – OBD II	158	TRANSMISSION AUTOMATIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT.	170
PRÉSENTATION DU TABLEAU DE BORD DE VOTRE VÉHICULE		Cybersécurité relative au système de diagnostic embarqué (OBD II)	158	Système de verrouillage de clé de contact/ position de stationnement	171
GRUPE D'INSTRUMENTS	131	INSPECTION DU SYSTÈME ANTIPOLLUTION ET PROGRAMMES D'ENTRETIEN	159	Dispositif de déverrouillage de la transmission au frein (BTSI)	171
Groupe d'instruments Descriptions	133	DÉMARRAGE ET CONDUITE		Transmission automatique à 8 vitesses	171
GRUPE D'INSTRUMENTS – VHR seulement.	134	DÉMARRAGE DU MOTEUR	160	FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME À 4 ROUES MOTRICES	175
Descriptions du groupe d'instruments – VHR seulement	135	Transmission manuelle – selon l'équipement	160	Boîte de transfert à quatre positions – selon l'équipement	175
AFFICHAGE DU GROUPE D'INSTRUMENTS	136	Transmission automatique – selon l'équipement	160	Boîte de transfert à cinq positions – selon l'équipement	177
Emplacement et commandes de l'écran d'affichage du groupe d'instruments	136	Démarrage normal – Moteur à essence	160	Essieu arrière Trac-Lok – selon l'équipement	179
Réinitialisation de l'indicateur automatique de vidange d'huile – selon l'équipement	138	Stationnement automatique AutoPark	161	Verrouillage d'essieu (Tru-Lok) avant et arrière – selon l'équipement	179
Mode électrique temporairement indisponible	138	Démarrage après un stationnement prolongé	163	Verrouillage d'essieu (Tru-Lok) arrière seulement – selon l'équipement	180
Affichage et messages	140	Si le moteur ne démarre pas	163	Barre stabilisatrice à déconnexion électronique – selon l'équipement	180
Options sélectionnables pour l'affichage du groupe d'instruments	142	Temps extrêmement froid (inférieur à -30 °C ou -22 °F)	163	Off Road+ (Hors route+) – selon l'équipement	181
Protection antidécharge de la batterie activée/Message relatif au mode de protection antidécharge de la batterie – mesures de réduction de la charge électrique – selon l'équipement	147	Après le démarrage	163	RÉSERVE DE COUPLE – 6,4 L (SELON L'ÉQUIPEMENT)	182
TÉMOINS D'AVERTISSEMENT ET MESSAGES	148	DÉMARRAGE DU VÉHICULE – VHR (SELON L'ÉQUIPEMENT)	163	ÉCHAPPEMENT DOUBLE MODE – 6,4 L (SELON L'ÉQUIPEMENT)	182
Témoins d'avertissement rouges	148	Démarrage normal	164		
Témoins d'avertissement jaunes	152	Après le démarrage	165		
		Mise hors fonction du véhicule à l'aide du bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR)	165		
		RECOMMANDATIONS RELATIVES AU RODAGE DU MOTEUR	165		

UTILISATION DU TREUIL – SELON L'ÉQUIPEMENT . . .	183	Activation manuelle du système d'arrêt et de démarrage	194	TRACTION DE REMORQUE	215
Avant d'utiliser le treuil	183	Anomalie du système	194	Terminologie du remorquage	216
Comprendre les caractéristiques de votre treuil	183	SYSTÈMES DE RÉGULATEUR DE VITESSE – SELON L'ÉQUIPEMENT	195	Classification des attelages de remorque	217
Treuil Accessoires	184	Régulateur de vitesse	195	Capacité de remorquage (poids maximal de la remorque)	217
Utilisation du treuil	184	Régulateur de vitesse adaptatif (ACC)	196	Poids de la remorque et poids au timon de la remorque	218
Techniques de treuillage	189	SYSTÈME D'AIDE AU REcul PARKSENSE – SELON L'ÉQUIPEMENT	205	Exigences de remorquage	218
DIRECTION ASSISTÉE ÉLECTRO-HYDRAULIQUE . .	189	Capteurs du système ParkSense	205	Conseils pour le remorquage	220
TECHNOLOGIE D'ÉCONOMIE DE CARBURANT – 6,4 L (SELON L'ÉQUIPEMENT)	190	Affichage d'avertissement du système ParkSense	205	REMORQUAGE DE VOTRE VÉHICULE DERRIÈRE UN VÉHICULE DE LOISIR (AUTOCARAVANE)	221
SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE – TRANSMISSION AUTOMATIQUE (SELON L'ÉQUIPEMENT)	190	Affichage du système ParkSense	205	Remorquage du véhicule derrière un autre	221
Mode d'arrêt automatique	191	Activation et désactivation du système ParkSense	207	Remorquage derrière un véhicule de loisir – modèles à 4 roues motrices	221
Raisons possibles pour que le moteur ne passe pas en mode arrêt automatique	191	Entretien du système d'aide au recul ParkSense	207	CONSEILS DE CONDUITE	223
Démarrage du moteur en mode arrêt automatique	191	Nettoyage du système ParkSense	208	Conseils de conduite sur route	223
Désactivation manuelle du système d'arrêt et de démarrage	192	Mises en garde concernant l'utilisation du système ParkSense	208	Conseils sur la conduite hors route	223
Activation manuelle du système d'arrêt et de démarrage	192	CAMÉRA DE REcul PARKVIEW	209	MULTIMÉDIA	
Anomalie du système	192	SYSTÈME TRAILCAM – SELON L'ÉQUIPEMENT . . .	210	SYSTÈMES UCONNECT	230
SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE – TRANSMISSION MANUELLE (SELON L'ÉQUIPEMENT)	192	RAVITAILLEMENT DU VÉHICULE	211	CYBERSÉCURITÉ	230
Mode d'arrêt automatique	193	Bouchon du réservoir de carburant	211	RÉGLAGES DU SYSTÈME UCONNECT	230
Raisons possibles pour que le moteur ne passe pas en mode arrêt automatique	193	Message de bouchon du réservoir de carburant desserré	212	Fonctions programmables par l'utilisateur	231
Démarrage du moteur en mode arrêt automatique	194	RAVITAILLEMENT DU VÉHICULE – VHR (SELON L'ÉQUIPEMENT)	212	COMMANDES AUDIO AU VOLANT – SELON L'ÉQUIPEMENT	247
Désactivation manuelle du système d'arrêt et de démarrage	194	Message de bouchon du réservoir de carburant desserré	214	Fonctionnement de la radio	247
		CHARGEMENT DU VÉHICULE	214	Mode multimédia	247
		Étiquette d'homologation du véhicule	214	FONCTIONNEMENT DE LA RADIO ET DES TÉLÉPHONES MOBILES	247
				Renseignements concernant la réglementation et la sécurité	247

OFF-ROAD PAGES (PAGES HORS ROUTE) –

SELON L'ÉQUIPEMENT	248
Dynamique du véhicule	248
Accessory Gauge (Jauge des accessoires)	248
Tangage et roulis	248
Système TrailCam – selon l'équipement	249
Enregistrement des pistes – selon l'équipement	249

LES GUIDES D'AVENTURE –

SELON L'ÉQUIPEMENT	251
-------------------------------------	------------

SÉCURITÉ

FONCTIONS DE SÉCURITÉ	253
Système de freinage antiblochage (ABS)	253
Système d'avertissement de présence de piéton – selon l'équipement	254
Alerte de rappel de siège arrière (RSRA) – selon l'équipement	254
Système de commande électronique des freins (EBC)	254

AIDES À LA CONDUITE AUXILIAIRES 263

Système de surveillance des angles morts (BSM) – selon l'équipement	263
Système d'avertissement de collision frontale (FCW) avec assistance au freinage – selon l'équipement	267
Tire Pressure Monitoring System (TPMS) (Système de surveillance de la pression des pneus)	269

DISPOSITIFS DE RETENUE DES OCCUPANTS 274

Fonctions du dispositif de retenue des occupants	274
Consignes de sécurité importantes	274

Ceintures de sécurité	275
Systèmes de retenue complémentaires (SRS)	280
Ensembles de retenue pour enfants	293
CONSEILS DE SÉCURITÉ	305
Transport de passagers	305
Transport d'animaux domestiques	306
Véhicules connectés	306
Vérifications de sécurité à effectuer à l'intérieur du véhicule	306
Vérifications de sécurité périodiques à l'extérieur du véhicule	307
Gaz d'échappement	308
Avertissements concernant le monoxyde de carbone	308

EN CAS D'URGENCE

FEUX DE DÉTRESSE	309
SYSTÈME ASSISTÉ (ASSISTANCE) ET SOS – SELON L'ÉQUIPEMENT	309
MISE SUR CRIC DU VÉHICULE ET REMPLACEMENT D'UN PNEU	312
Préparatifs pour l'utilisation du cric	312
Emplacement du cric	313
Retrait de la roue de secours	313
Directives de levage	314
DÉMARRAGE D'APPOINT	316
Préparations pour un démarrage d'appoint	317
Procédure de démarrage d'appoint	318
EN CAS DE SURCHAUFFE DU MOTEUR	319
LEVIER DE DÉVERROUILLAGE DE POSITION DE STATIONNEMENT MANUEL	320
DÉGAGEMENT D'UN VÉHICULE ENLISÉ	321

REMORQUAGE D'UN VÉHICULE EN PANNE	322
Modèles à 4 roues motrices	323
Sans la télécommande	323
Crochets de remorquage d'urgence – selon l'équipement	323

SYSTÈME DE RÉPONSE AMÉLIORÉE EN CAS D'ACCIDENT (EARS) 324**ENREGISTREUR DE DONNÉES D'ÉVÉNEMENT (EDR) 324****ENTRETIEN ET MAINTENANCE**

ENTRETIEN PÉRIODIQUE	325
Programme d'entretien	326
ENTRETIEN PÉRIODIQUE – 6,4 L	329
Programme d'entretien	330
COMPARTIMENT MOTEUR	333
Moteur 2.0L	333
Moteur PHEV 2,0 L	334
Moteur 3.6 L	335
Moteur 6.4L	336
Vérification du niveau d'huile	337
Ajout de liquide lave-glace	337
Batterie sans entretien	337
Lavage à pression	338
ENTRETIEN DU VÉHICULE	338
Huile moteur	339
Moteur Filtre à huile	339
Moteur Filtre à air	339
Vérification des courroies d'entraînement des accessoires	342
Entretien du climatiseur	343
Graissage des articulations de la carrosserie	344
Balais d'essuie-glace	344

Échappement	346	INTÉRIEURS	388	SERVICE À LA CLIENTÈLE	
Circuit de refroidissement	347	Renseignements concernant la sécurité des		POUR OBTENIR LE SERVICE AUQUEL VOUS AVEZ	
Système de freinage	350	moquettes	388	DROIT POUR VOTRE VÉHICULE	401
Liquide pour essieu avant et arrière	351	Retrait des moquettes	389	Préparation pour la visite d'entretien	401
Boîte de transfert	351	Sièges et pièces en tissu	392	Préparation d'une liste	401
Transmission manuelle – selon l'équipement	352	Pièces en plastique et pièces enduites	393	Faites des demandes raisonnables	401
Transmission automatique –		Surfaces en cuir	393	SI VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE	401
selon l'équipement	352	Surfaces vitrées	393	Assistance routière	401
Fusibles	353			Centre de service à la clientèle FCA US LLC	403
Remplacement d'ampoule	366			Centre de service à la clientèle FCA Canada inc.	403
PNEUS	369	SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES		Mexique	403
Renseignements concernant la sécurité des		NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE (NIV)	394	Porto Rico et les îles Vierges américaines	403
pneus	369	SYSTÈME DE FREINAGE	394	Service à la clientèle pour les personnes	
Pneus – Généralités	375	SPÉCIFICATIONS RELATIVES AU COUPLE DE		malentendantes et celles qui souffrent de	
Types de pneus	378	SERRAGE DES ROUES ET DES PNEUS	394	troubles de la parole (ATS ou téléimprimeur)	403
Roues de secours – selon l'équipement	379	Spécifications relatives au couple de serrage	394	Contrat de service	403
Entretien des roues et des enjoliveurs	380	EXIGENCES EN MATIÈRE DE CARBURANT	395	RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA GARANTIE	404
Dispositifs de traction	381	Moteur 2.0 L	395	PIÈCES MOPAR^{MD}	404
Recommandations concernant la permutation		Moteur 3.6 L	395	POUR SIGNALER DES DÉFECTUOSITÉS	
des pneus	382	Moteur 6.4 L	395	COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ	404
NORMES DE CLASSIFICATION UNIFORMISÉE DES		Essence reformulée	395	Dans les 50 États américains et à	
PNEUS DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS	383	Additifs au carburant	396	Washington, D.C.	404
Indice d'usure de la bande de roulement	383	Essences à mélange oxygéné	396	Au Canada	404
Indice d'adhérence	384	Ne pas utiliser de carburant E-85 dans les		BONS DE COMMANDE DE PUBLICATION	405
Résistance à la chaleur	384	véhicules qui ne sont pas à carburant mixte	396	CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE OU	
ENTREPOSAGE DU VÉHICULE	384	Modifications du système d'alimentation en gaz		D'ADRESSE	405
ENTREPOSAGE DU VÉHICULE –VHR (SI ÉQUIPÉ)	385	naturel comprimé et en propane liquide	396	GÉNÉRALITÉS	405
CARROSSERIE	386	MMT dans l'essence	396		
Protection contre des agents		Avertissements relatifs au circuit			
atmosphériques	386	d'alimentation	397		
Entretien de la carrosserie et de la		LIQUIDES ET CONTENANCES	397		
sous-carrosserie	386	LIQUIDES ET LUBRIFIANTS POUR LE MOTEUR	398		
Préservation de la carrosserie	386	LIQUIDES ET LUBRIFIANTS DE CHÂSSIS	400		

INTRODUCTION

Cher client,

Félicitations pour l'acquisition de votre nouveau véhicule Jeep^{MD}. Soyez certain qu'il allie l'exécution de précision, le style distinctif et la qualité supérieure.



C'est un véhicule utilitaire spécialisé Il peut accéder à des endroits et accomplir des tâches qui ne sont pas prévues pour les véhicules de tourisme conventionnels. Sa tenue de route et sa conduite diffèrent de celles de nombreux autres véhicules de tourisme, tant sur route qu'en mode hors route; par conséquent, prenez le temps de vous familiariser avec votre véhicule. La version à 2 roues motrices de ce véhicule a été conçue pour la conduite sur route seulement. Il n'est pas destiné à la conduite hors route musclée ni à un usage intensif, applications qui sont réservées aux véhicules à quatre roues motrices. Lisez ce manuel du propriétaire avant de conduire ce véhicule. Assurez-vous de bien connaître toutes les commandes du véhicule, particulièrement celles utilisées pour le freinage, la direction, la transmission et la boîte de transfert. Apprenez comment votre véhicule se comporte sur diverses surfaces de roulement. Votre habileté à conduire s'améliorera avec l'expérience. Lorsque vous conduisez en mode hors route ou lorsque vous utilisez le véhicule pour des travaux, ne surchargez pas ce dernier et ne tentez pas de contrevenir aux lois de la physique. Respectez toujours les règlements fédéraux, d'État, provinciaux et municipaux partout où vous conduisez. Comme pour tout autre véhicule de ce type, si vous ne manœuvrez pas correctement ce véhicule, vous risquez une perte de maîtrise ou une collision ➔ page 223.

Le présent manuel du propriétaire a été rédigé avec la collaboration d'ingénieurs et de spécialistes et vise à vous familiariser avec le fonctionnement et l'entretien de votre véhicule. Il est accompagné de documents à l'intention de l'automobiliste. Parmi ces renseignements, vous trouverez également une description des services que FCA US LLC offre à ses clients, ainsi que les conditions générales de validité. Veuillez prendre le temps de lire attentivement tous ces documents avec précaution avant de conduire votre véhicule pour la première fois. Le respect des directives, des recommandations, des conseils et des avertissements importants qui s'y trouvent vous aidera à utiliser votre véhicule en toute sécurité et avec le plus d'agrément possible.

Ce manuel du propriétaire décrit toutes les versions de ce véhicule. Les options et les équipements dédiés à des marchés ou à des modèles spécifiques ne sont pas expressément indiqués dans le texte. Par conséquent, vous devriez considérer uniquement l'information relative au niveau d'équipement, au moteur et à la version du véhicule que vous avez acheté. Tout contenu du manuel du propriétaire qui peut ne pas s'appliquer à votre véhicule est identifié par la mention « selon l'équipement » ou, le cas échéant, consultez le « Supplément pour véhicule hybride » pour obtenir de plus amples renseignements. Toutes les données contenues dans cette publication sont conçues pour vous aider à utiliser votre véhicule de la meilleure façon possible. FCA US LLC vise une amélioration constante des véhicules fabriqués. Pour cette raison, il se réserve le droit d'apporter des modifications au modèle décrit pour des raisons techniques et/ou commerciales. Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec un concessionnaire autorisé.

En ce qui concerne le service après-vente, nous tenons à vous rappeler que les concessionnaires autorisés connaissent le mieux votre véhicule Jeep^{MD}, disposent de techniciens formés en usine, offrent des pièces Mopar^{MD} d'origine et tiennent à votre entière satisfaction.

LÉGENDE DES SYMBOLES

AVERTISSEMENT!	Ces avertissements s'appliquent à certaines pratiques qui peuvent causer des collisions ou des blessures, voire la mort.
MISE EN GARDE!	Ces mises en garde s'appliquent à certaines procédures qui risquent d'endommager votre véhicule.
REMARQUE :	Une suggestion qui améliore l'installation, l'utilisation et la fiabilité. Si elle n'est pas suivie, cela pourrait entraîner des dommages.
CONSEIL :	Des idées, solutions ou suggestions pour faciliter l'utilisation du produit ou de la fonctionnalité.
FLÈCHE FAISANT RÉFÉRENCE À UNE PAGE 	Suivez cette référence pour obtenir de plus amples renseignements sur une caractéristique particulière.
NOTE DE BAS DE PAGE 	De l'information supplémentaire et pertinente sur le sujet.

Vous risquez de manquer des renseignements importants si vous ne lisez pas le guide de l'automobiliste en entier. Respectez tous les avertissements et toutes les mises en garde.

AVERTISSEMENT CONCERNANT LE CAPOTAGE

1

Les véhicules utilitaires présentent un risque de capotage nettement plus élevé que les autres types de véhicules. Ce véhicule a une garde au sol et un centre de gravité plus élevés que de nombreux véhicules de tourisme. Sa performance peut s'avérer supérieure dans plusieurs applications de type hors route. Mais quel que soit le véhicule, si celui-ci est conduit de façon non sécuritaire, le conducteur peut perdre la maîtrise du véhicule. En raison de son centre de gravité plus élevé, si le conducteur en perd la maîtrise, le véhicule pourrait capoter contrairement à d'autres véhicules.

Ne tentez pas de virages serrés, de manœuvres brusques ou d'autres manœuvres de conduite dangereuse qui pourraient entraîner une perte de maîtrise du véhicule. Si vous ne conduisez pas ce véhicule de façon sécuritaire, vous risquez de provoquer une collision, un capotage, ainsi que des blessures graves ou mortelles. Conduisez prudemment.



800#090

Étiquette d'avertissement concernant le capotage

Le conducteur et les passagers risquent de subir des blessures graves, voire mortelles s'ils ne bouclent pas leur ceinture de sécurité. Dans les faits, le gouvernement américain a remarqué que l'usage systématique des ceintures de sécurité existantes pourrait éviter plus de 10 000 décès chaque année, en plus de réduire les blessures invalidantes de deux millions de personnes annuellement. En cas de capotage du véhicule, les risques de blessures mortelles sont nettement plus grands pour une personne qui ne porte pas sa ceinture de sécurité que pour une personne qui la porte. Bouclez toujours votre ceinture de sécurité.

MODIFICATIONS DU VÉHICULE

AVERTISSEMENT!



Toutes les modifications apportées à ce véhicule peuvent gravement compromettre sa manœuvrabilité et sa sécurité, ce qui peut provoquer une collision entraînant des blessures graves ou mortelles.







GLOSSAIRE DES SYMBOLES







Certains composants du véhicule sont dotés d'étiquette de couleur dont les symboles indiquent les précautions à prendre lorsque vous utilisez lesdits composants. Il est important de respecter tous les avertissements lorsque le véhicule est en marche. Vous trouverez ci-dessous la définition de chaque symbole ↪ page 148.





NOTA :



Les témoins d'avertissement et les indicateurs peuvent différer selon les options du véhicule et l'état du véhicule actuel. Certains témoins sont en option et peuvent ne pas s'afficher.







Témoins d'avertissement rouges	
	Témoin d'avertissement de sac gonflable ↪ page 148
	Témoin Brake (système de freinage) ↪ page 149







Témoins d'avertissement rouges	
	Témoin d'avertissement Battery Charge (Charge de la batterie) ↪ page 149
	Témoin d'avertissement de portière ouverte ↪ page 149
	Témoin d'avertissement d'anomalie de la direction assistée électrique ↪ page 149
	Témoin d'avertissement de la commande électronique de l'accélérateur ↪ page 150
	Témoin d'avertissement de la température du liquide de refroidissement du moteur ↪ page 150
	Témoin d'avertissement de capot ouvert ↪ page 150


Témoins d'avertissement rouges	
	Témoin d'avertissement d'entretien du système électrique du véhicule hybride ⇨ page 150
	Témoin de pression d'huile ⇨ page 150
	Témoin d'avertissement de la température d'huile ⇨ page 151
	Témoin d'avertissement d'anomalie de l'état de branchement ⇨ page 151
	Témoin de rappel des ceintures de sécurité ⇨ page 151
	Témoin d'avertissement de porte pivotante ouverte ⇨ page 151





Témoins d'avertissement rouges	
	Témoin d'avertissement relatif à la limitation de couple ⇨ page 151
	Témoin d'avertissement du système de reconnaissance des panneaux de signalisation (TSR) ⇨ page 155
	Témoin de température de la transmission ⇨ page 151
	Témoin du système antivol ⇨ page 152







Témoins d'avertissement jaunes	
	Témoin d'avertissement du système de freinage antiblocage (ABS) ⇨ page 152
	Témoin d'avertissement d'activation de la commande de stabilité électronique ⇨ page 152







Témoins d'avertissement jaunes	
	Témoin d'avertissement de désactivation de la commande de stabilité électronique ⇨ page 152
	Témoin d'avertissement de défaillance du capteur de niveau de carburant ⇨ page 152
	Témoin d'avertissement du bouchon du réservoir de carburant desserré ⇨ page 153
	Témoin de bas niveau de carburant ⇨ page 153
	Témoin d'avertissement de bas niveau de liquide lave-glace ⇨ page 153
	Témoin d'avertissement de vérification/d'anomalie du moteur ⇨ page 153






Témoins d'avertissement jaunes	
	Témoin d'avertissement du système à quatre roues motrices ⇨ page 153
	Témoin d'avertissement d'entretien du régulateur de vitesse adaptatif ⇨ page 153
	Témoin du système d'avertissement de collision frontale ⇨ page 154
	Témoin d'avertissement d'entretien du système d'arrêt et de démarrage ⇨ page 154
	Témoin d'anomalie du régulateur de vitesse ⇨ page 154
	Témoin d'avertissement d'anomalie de la barre stabilisatrice ⇨ page 154







Témoins d'avertissement jaunes	
	Témoïn d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus ⇨ page 154


Témoins jaunes	
	Témoïn du mode 4 roues motrices ⇨ page 155
	Témoïn 4WD Low (4 roues motrices gamme basse) ⇨ page 155
	Témoïn 4 roues motrices à temps partiel ⇨ page 155
	Témoïn d'anomalie du dispositif de verrouillage d'essieu ⇨ page 155


Témoins jaunes	
	Témoïn de désactivation du système d'avertissement de collision frontale ⇨ page 155
	Témoïn de verrouillage de l'essieu avant et arrière ⇨ page 155
	Témoïn de point mort ⇨ page 155
	Témoïn hors route+ ⇨ page 156
	Témoïn de verrouillage de l'essieu arrière ⇨ page 156
	Témoïn de la barre stabilisatrice ⇨ page 156

Témoins verts	
	Régulateur de vitesse adaptatif programmé sans témoin de cible détectée ⇨ page 156
	Régulateur de vitesse adaptatif programmé avec témoin de véhicule cible ⇨ page 156
	Témoin 4WD Auto (4 roues motrices gamme automatique) ⇨ page 156
	Témoin du régulateur de vitesse PROGRAMMÉ ⇨ page 156
	Témoin des phares antibrouillard ⇨ page 156
	Témoin de régénération maximale ⇨ page 156

Témoins verts	
	Témoin de marche des feux de stationnement/phares ⇨ page 156
	Témoin d'état de branchement ⇨ page 156
	Témoin actif du système d'arrêt et de démarrage ⇨ page 157
	Témoins des clignotants ⇨ page 157
	Témoin Prêt à conduire ⇨ page 157

Témoins blancs	
	Témoin Ready (Prêt) du régulateur de vitesse adaptatif ↪ page 157
	Témoin du mode 2 roues motrices gamme haute ↪ page 157
	Témoin du limiteur de vitesse en descente ↪ page 157
	Témoin du système de régulateur de vitesse de sélection ↪ page 158
	Témoin Ready (Prêt) du régulateur de vitesse ↪ page 158
	Témoin du régulateur de vitesse PROGRAMMÉ ↪ page 158

Témoins bleus	
	Témoin des feux de route ↪ page 158

Témoins gris	
	Témoin Ready (Prêt) du régulateur de vitesse ↪ page 158

PRÉSENTATION DE VOTRE VÉHICULE

BATTERIE HAUTE TENSION

Votre véhicule est équipé d'une batterie haute tension au lithium-ion servant à alimenter le groupe motopropulseur électrique et le système électrique 12 V du véhicule.

La batterie à haute tension est située sous le siège arrière.

Les batteries lithium-ion offrent les avantages suivants :

- Les batteries lithium-ion sont beaucoup plus légères que d'autres types de batteries de la même taille.
- Les batteries lithium-ion maintiennent leur charge; elles ne perdent qu'environ 3 % de leur charge par mois.
- Les batteries lithium-ion n'ont pas d'effet mémoire, ce qui signifie qu'il n'est pas nécessaire de les décharger complètement avant de les recharger, contrairement à certaines autres batteries.
- Les batteries lithium-ion peuvent être rechargées et déchargées des milliers de fois.

Débranchement de service de la batterie haute tension

L'interrupteur d'entretien de la batterie haute tension est situé sous le panneau d'accès, sous le siège arrière du côté gauche. Seul un technicien d'entretien qualifié ne doit accéder au sectionneur de la batterie haute tension.

Si votre véhicule requiert un entretien de la batterie haute tension, consultez un concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENT!

- Ne tentez jamais d'enlever le module de débranchement de service de la batterie haute tension. Le débranchement de service de la batterie haute tension est utilisé quand votre véhicule nécessite un entretien par un technicien qualifié chez un concessionnaire autorisé. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner une décharge électrique, des émissions toxiques, un incendie et d'autres dangers pouvant causer la mort ou des blessures graves, y compris de graves brûlures, des lésions respiratoires et la cécité.
- La batterie haute tension et son boîtier ne comportent aucune pièce que vous ou un technicien non qualifié pouvez réparer. En aucun cas, vous ou un technicien non qualifié ne devez ouvrir, démonter, pénétrer dans ou manipuler la batterie haute tension, son boîtier, ses câbles ou ses connecteurs. Des dommages à ces composants peuvent entraîner une décharge électrique, des émissions toxiques, un incendie et d'autres dangers pouvant causer la mort ou des blessures graves, y compris de graves brûlures, des lésions respiratoires et la cécité. Vous devez confier le véhicule à un concessionnaire agréé pour tout service ou entretien de ces composants haute tension.
- Le système haute tension peut être chaud pendant et après le démarrage, ainsi que lorsque le véhicule est arrêté ou en charge. Faites attention à

(Suite)

AVERTISSEMENT!

la fois à la haute tension et à la température élevée. Le non-respect de cette consigne peut entraîner de graves brûlures.

Mise au rebut de la batterie haute tension

La batterie à haute tension de votre véhicule est conçue pour durer tout au long de la durée de vie utile de votre véhicule. Consultez un concessionnaire autorisé pour obtenir de plus amples renseignements sur la mise au rebut de la batterie s'il s'avérait qu'elle ait besoin d'être remplacée.

AVERTISSEMENT!

Votre véhicule contient une batterie haute tension scellée au lithium-ion. Si la batterie est mise au rebut de manière inadéquate, il existe un risque de décharge électrique et d'émissions toxiques qui peuvent provoquer des brûlures graves, des lésions respiratoires, des incendies et d'autres dangers entraînant des blessures graves ou la mort.

Généralités

Le véhicule est également équipé d'un système de gestion de la batterie conçu pour :

- S'assurer d'un fonctionnement sécuritaire
- Optimiser l'autonomie
- Optimiser la durée de vie de la batterie haute tension

NOTA :

Pendant le démarrage et l'arrêt du véhicule, un bruit de cliquetis pourrait se faire entendre de l'intérieur du véhicule. Le véhicule se prépare à démarrer, les contacteurs de la batterie haute tension dans la batterie se ferment afin que l'électricité qui y est stockée puisse être utilisée par le véhicule. Une fois le véhicule éteint, les contacteurs s'ouvrent afin d'isoler sur le plan électrique la batterie des autres systèmes du véhicule. Le bruit de cliquetis est produit par le fonctionnement normal de ces contacteurs qui ouvrent et qui ferment.

AVERTISSEMENT!

En cas de collision :

- Si votre véhicule est encore en état de rouler, quittez la route et placez la transmission à la position P (STATIONNEMENT), serrez le frein de stationnement et coupez le contact du véhicule.
- Faites attention aux pièces ou câbles haute tension exposés. Pour éviter toute décharge électrique pouvant entraîner des blessures graves ou mortelles, ne touchez jamais le câblage, les connecteurs et autres pièces à haute tension, comme l'unité d'onduleur et la batterie lithium-ion.
- Une fuite ou un dommage à la batterie au lithium-ion peut provoquer un incendie et des émissions toxiques susceptibles de causer de graves brûlures, des lésions respiratoires et d'autres blessures graves, voire la mort. Si vous découvrez ces fuites, contactez immédiatement les services d'urgence. Comme la fuite de liquide peut être du manganate de lithium provenant de la batterie lithium-ion, ne touchez jamais la fuite de liquide à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule. Si le liquide entre en contact avec votre peau ou vos yeux,

(Suite)

AVERTISSEMENT!

lavez immédiatement ces zones avec une grande quantité d'eau et consultez immédiatement un médecin pour éviter toute blessure grave.

- Si un incendie se déclare à l'intérieur de votre véhicule, quittez le véhicule dès que possible. N'utilisez qu'un extincteur de type ABC, BC ou C conçu pour les incendies d'origine électrique. L'utilisation d'une petite quantité d'eau ou d'un mauvais extincteur peut entraîner des blessures graves ou la mort par électrocution.
- Si vous n'êtes pas en mesure d'évaluer le véhicule en toute sécurité en raison de ses dommages, ne touchez pas le véhicule. Quittez le véhicule et contactez les services d'urgence. Informez les premiers intervenants qu'il s'agit d'un véhicule hybride électrique.
- En cas d'accident nécessitant des travaux de carrosserie, adressez-vous à un concessionnaire agréé.

CONDITIONNEMENT DE LA BATTERIE

Dans des températures extrêmes, très élevées ou très basses, la batterie haute tension peut nécessiter un conditionnement et par conséquent peut nécessiter que le véhicule soit branché.

Si la température ambiante est de $-15\text{ }^{\circ}\text{C}$ ($5\text{ }^{\circ}\text{F}$) ou au-dessous à l'arrêt du véhicule, le groupe d'instruments affichera le message « Plug In Vehicle To Condition Battery » (Brancher le véhicule pour conditionner la batterie).

Si la température de la batterie est inférieure à $-30\text{ }^{\circ}\text{C}$ ($-22\text{ }^{\circ}\text{F}$), ou de $55\text{ }^{\circ}\text{C}$ ($131\text{ }^{\circ}\text{F}$) ou au-dessus, le véhicule ne démarrera PAS :

- Si le véhicule est branché à ces températures de batterie, le groupe d'instruments affichera le message « Please Leave Key In RUN – Battery Conditioning Needed » (Veuillez laisser le commutateur d'allumage à la position RUN [MARCHÉ] – Conditionnement de la batterie requise).
- Si le véhicule n'est pas branché à ces températures de batterie, le message « Plug In Vehicle To Condition Battery » (Brancher le véhicule pour conditionner la batterie) s'affichera dans l'affichage du groupe d'instruments.

NOTA :

- Lorsque le message « Please Leave Key In RUN – Battery Conditioning Needed » (Veuillez laisser le commutateur d'allumage à la position RUN [MARCHÉ] – Conditionnement de la batterie requise) s'affiche, gardez le commutateur d'allumage en position RUN (MARCHÉ) pour que la batterie se recharge. Remplacez le commutateur d'allumage à la position OFF (HORS FONCTION) lorsque le message disparaît, puis démarrez le véhicule. Lorsque ce message s'affiche, ne faites pas fonctionner les commandes de climatisation.
- Par temps froid ou chaud, si le véhicule est branché et que le commutateur d'allumage est à la position OFF (ARRÊT), le véhicule pourrait sortir de sa veille pour préconditionner la batterie haute tension en vue de son utilisation.
- Il est recommandé de laisser le véhicule branché pendant la nuit lorsque possible afin de maximiser son autonomie électrique.

- Il est recommandé que la batterie haute tension ne soit pas exposée aux rayons directs du soleil dans des environnements à température élevée alors que le véhicule est ÉTEINT. Cela pourrait réduire la durée de vie de la batterie.

Les messages s'affichent seulement lorsque le commutateur d'allumage est à la position RUN (MARGE) et que la batterie à haute tension n'est pas prête à assurer la propulsion. Les messages s'affichent également si une tentative d'être à l'état READY (PRÊT) a échoué parce que la température des cellules de batterie haute tension est trop basse ou trop élevée.

PANNEAU D'ALIMENTATION AUTONOME – SI ÉQUIPÉ

AVERTISSEMENT!

DIRECTIVES DE SÉCURITÉ IMPORTANTES CONCERNANT LE RISQUE D'INCENDIE OU DE DÉCHARGE ÉLECTRIQUE :

Cette publication contient des instructions et des avertissements importants qui doivent être respectés lors de l'utilisation du panneau d'alimentation autonome. Avant d'utiliser le panneau d'alimentation autonome, vérifiez que l'équipement ne présente pas de fuites ou de dommages causés par l'eau. Le non-respect de ces avertissements et instructions peut entraîner une décharge électrique et un incendie pouvant causer la mort ou des blessures graves.

- Le moteur peut tourner au ralenti pendant l'utilisation pour alimenter les prises. Un moteur en marche émet des gaz d'échappement contenant du monoxyde de carbone, qui peut provoquer des blessures ou la mort en cas d'inhalation. Ne jamais utiliser dans des espaces fermés ou confinés.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- N'utilisez jamais le panneau d'alimentation autonome, le port de charge du véhicule ou la prise de courant à 3 broches lorsque vous avez les mains mouillées. Manipulez toujours le panneau d'alimentation autonome avec des mains sèches. N'utilisez jamais le panneau d'alimentation autonome mouillé et ne le laissez jamais être mouillé. Ne l'utilisez pas dans des endroits humides ou mouillés et ne l'immergez pas dans l'eau. N'utilisez que des appareils électriques dotés d'une fonction ou d'une classification étanche, ou utilisez-les dans un environnement étanche. Ne pas utiliser dans des environnements pluvieux ou très humides.
- N'insérez jamais d'objets métalliques dans les connecteurs du panneau d'alimentation autonome ou dans le port de charge du véhicule, car vous risquez d'endommager les bornes de connexion.
- Ne jamais démonter le panneau d'alimentation autonome.
- Ne pas surcharger les rallonges électriques.
- En cas de risque de foudre, n'utilisez pas le système du panneau d'alimentation autonome à l'extérieur du véhicule.
- Lorsque le panneau d'alimentation autonome est en service, le ventilateur de refroidissement du véhicule peut fonctionner automatiquement même si le véhicule est éteint. Ne pas approcher les mains du ventilateur de refroidissement lorsqu'il fonctionne.
- N'utilisez jamais d'appareils électriques nécessitant une alimentation continue, comme les appareils médicaux. L'alimentation électrique peut être interrompue en fonction de l'état du véhicule.

Le panneau d'alimentation autonome permet de transférer l'énergie du véhicule à la charge externe (outils utilitaires, grille-pain électrique, sècheuse ou équipement de camping), qui est connectée à une prise de courant sur le panneau d'alimentation autonome.

NOTA :

- Lorsque le panneau d'alimentation autonome est branché et que le bouton n'est pas enfoncé sur le panneau, le véhicule ne reçoit pas les informations nécessaires pour alimenter la charge. Le véhicule affiche une fenêtre contextuelle « Problème externe détecté » et des indications de défaillance. Lorsque l'on appuie sur le bouton du panneau d'alimentation, les défaillances sont effacées et le transfert de puissance a lieu.
- Lorsque le panneau d'alimentation autonome est activé et que le transfert d'énergie ne commence pas avant 60 minutes, l'authentification est interrompue. Mettez le véhicule en marche pour réauthentifier l'utilisation du panneau d'alimentation autonome.
- Pendant les 60 minutes de validité de l'authentification, et lorsque le transfert d'alimentation n'est pas en cours, le panneau d'alimentation autonome peut passer en mode veille. Dans ce cas, il suffit d'appuyer sur le bouton du panneau d'alimentation autonome pour activer la fonction et connecter les charges pour qu'elles soient alimentées.
- Le panneau d'alimentation autonome sera remis sur DÉSACTIVÉ chaque fois que le panneau d'alimentation autonome sera débranché.
- Lorsque le panneau d'alimentation autonome est branché, le véhicule ne peut pas être prêt à rouler.

- Lorsque le panneau d'alimentation autonome est activé, une nouvelle authentification de la clé est nécessaire pour que le lecteur soit prêt.

Le panneau d'alimentation autonome offre une flexibilité maximale pour l'alimentation des charges autonome à l'aide du système haute tension selon trois modes de fonctionnement :

1. Mode hybride

- Le mode hybride offre un équilibre entre l'efficacité et la durée de disponibilité de l'alimentation.
- Appuyez sur le bouton de régénération maximale et, une fois allumé, le mode hybride est activé.
- Le moteur est mis en marche par défaut au moment de l'accès au mode (s'il n'est pas déjà activé). Il fonctionne pendant au moins cinq secondes, puis s'arrête si les conditions requises sont remplies.
- La batterie se charge jusqu'à ce que le pourcentage minimum soit atteint, puis le moteur s'éteint. Le cycle de charge/décharge hybride commence et le moteur tourne si nécessaire et se met en marche/s'arrête périodiquement.
- Un avertissement de bas niveau de carburant s'affiche sur l'écran du groupe d'instruments et le moteur s'arrête. Le panneau tire de l'électricité de la batterie jusqu'à ce que l'état de charge minimum soit atteint (le moteur ne redémarre jamais).

2. Mode électrique

- Disponible si l'état de charge est supérieur au seuil minimum
- La batterie haute tension fournit de l'électricité jusqu'à épuisement, puis le panneau se désactive.
- Le moteur ne se met jamais en marche

3. Mode générateur

- Le moteur tourne pour charger la batterie et alimenter le système (fonctionnement après le démarrage requis).
- Le moteur tourne, tout en chargeant la batterie, jusqu'à ce que le niveau de carburant soit bas ou que le niveau de charge de la batterie soit au maximum.
- L'avertissement de bas niveau de carburant s'affiche sur l'écran du groupe d'instruments ou l'état de charge de la batterie est atteint. Le moteur s'arrête et le panneau tire l'électricité de la batterie jusqu'à ce que le niveau de charge minimum soit atteint si le moteur ne redémarre jamais.

NOTA :

Si le panneau d'alimentation autonome est en mode hybride et que l'on appuie une seconde fois sur le bouton de régénération maximale, le panneau d'alimentation autonome passe par défaut en mode générateur si le moteur est allumé et en marche. Le panneau d'alimentation autonome passe par défaut en mode électrique si l'état de charge de la batterie est supérieur au seuil minimum et si le moteur est éteint. Si le moteur est arrêté et que l'état de charge est inférieur au seuil minimum, le système se met en défaut et s'éteint.

MISE EN GARDE!

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ IMPORTANTES RELATIVES À L'UTILISATION ET AU FONCTIONNEMENT DU PANNEAU D'ALIMENTATION : Il est important de suivre ces instructions et précautions concernant l'utilisation et le fonctionnement du panneau d'alimentation autonome. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des dommages au panneau d'alimentation autonome, au véhicule et/ou à l'appareil.

(Suite)

MISE EN GARDE!

- Ne laissez jamais sans surveillance les équipements/appareils électriques connectés et fonctionnant sur le panneau d'alimentation autonome.
- Il est recommandé de brancher les équipements/appareils électriques directement sur le panneau d'alimentation autonome.
- N'utilisez jamais d'appareils électriques de forte puissance comme des climatiseurs, machines à laver ou sècheuses.
- Ce produit contient une batterie au lithium-ion et doit être éliminé de manière appropriée afin d'éviter tout risque d'incendie et d'impact sur l'environnement. Ne pas jeter avec les ordures ménagères.

L'énergie nécessaire pour supporter les charges est fournie par la batterie haute tension du véhicule. L'onduleur du véhicule convertit le courant continu (CC) de la batterie haute tension en courant alternatif (CA) pour alimenter les charges.

Le panneau d'alimentation autonome est doté d'une batterie interne rechargeable qui permet de démarrer les communications autonomes avec votre véhicule électrique. Si la batterie interne est faible ou déchargée, vous devrez utiliser une source d'alimentation externe à prise USB-C pour démarrer le panneau d'alimentation autonome.

NOTA :

Assurez-vous que vous disposez d'une source d'alimentation avec port USB-C ou d'un adaptateur externe pouvant fournir 5 V/2 A au connecteur de type C.

Mode de vérification de la batterie

Dans cette procédure, le panneau d'alimentation autonome ne peut pas être connecté au véhicule :

1. Appuyez sur le bouton AC ON (CA activé) du panneau d'alimentation pendant une seconde et relâchez-le pour démarrer l'alimentation interne du panneau d'alimentation autonome. L'indicateur d'alimentation s'allume puis s'éteint.
2. Appuyez une nouvelle fois sur le bouton AC ON (CA activé) et relâchez-le. Le voyant d'allumage clignote une fois et continue à clignoter trois fois pour indiquer que la puissance est suffisante pour démarrer le panneau d'alimentation autonome.

NOTA :

S'il ne clignote pas trois fois, cela signifie que la batterie interne est faible. Utilisez une source d'alimentation externe de type C ou une source d'alimentation avec port USB-C pour charger la batterie interne.

Mode de fonctionnement normal**NOTA :**

Le véhicule doit être en marche pour que cette fonction soit activée.

1. Branchez la prise électrique du panneau d'alimentation autonome sur votre véhicule électrique.
2. Appuyez une fois sur le bouton AC ON (CA activé) et relâchez-le. Le témoin d'alimentation du panneau d'alimentation autonome s'allume puis s'éteint, et le témoin du véhicule clignote.
3. Activez la fonction V2L de votre véhicule pour alimenter le panneau d'alimentation autonome en courant alternatif. Une fois activée, cette fonction permet d'utiliser le panneau d'alimentation autonome avec votre véhicule.

4. Le panneau d'alimentation autonome est prêt à alimenter les prises de courant alternatif.

NOTA :

Assurez-vous que l'interrupteur de votre équipement électrique est en position éteint avant d'insérer la fiche dans la prise d'alimentation du panneau d'alimentation autonome.

MISE EN GARDE!

Éteignez et déconnectez le panneau d'alimentation autonome si un équipement ou un appareil électrique dégage une odeur étrange ou commence à fumer alors qu'il est sous tension ou qu'il fonctionne.

5. Pour désactiver l'alimentation en courant alternatif des prises, appuyez une fois sur le bouton AC ON (CA activé) et relâchez-le. L'alimentation en courant alternatif des prises sera déconnectée.

NOTA :

Le véhicule désactivera la fonction V2L et cessera de fournir de l'énergie au panneau d'alimentation autonome.

Réinitialisation du panneau d'alimentation autonome

1. Si le disjoncteur de fuite à la terre (GFCI) est déclenché, il coupe l'alimentation en courant alternatif en mode verrouillage et le voyant d'alimentation clignote pendant 20 secondes.
2. Pour réinitialiser le V2L, débranchez le coupleur du VE pendant 10 secondes et rebranchez-le.
3. Appuyez sur le bouton AC ON (CA activé) pour que le signal pilote de contrôle communique avec le véhicule afin de redémarrer le processus de mise sous tension du panneau d'alimentation autonome.

SYSTÈME DE FREINAGE RÉGÉNÉRATEUR (RBS)

Votre véhicule est muni d'un système de freinage régénératif (RBS). Le système RBS alimente la batterie haute tension du véhicule pendant la décélération, ce qui est surtout utile en circulation urbaine où les arrêts et démarrages sont fréquents. Les moteurs électriques qui propulsent le véhicule vers l'avant fonctionnent comme des générateurs en freinant. Le système de freinage régénératif (RBS) recharge la batterie à haute tension sous certaines conditions de freinage en récupérant l'énergie qui serait autrement perdue lors du freinage. Le courant électrique ainsi généré retourne dans la batterie à haute tension pour un usage ultérieur, comme par exemple, lorsqu'il est nécessaire d'accélérer.

Le système de freinage régénératif (RBS) utilise des freins hydrauliques conventionnels à friction, le freinage régénératif, ou une combinaison des deux pour ralentir la course du véhicule. Si le système détecte des conditions glissantes lors du freinage, SEULE la friction est utilisée pour ralentir le véhicule. Le système de freinage régénératif (RBS) peut prolonger la durée de vie utile des freins de service hydrauliques; cependant, toute inspection, tout entretien programmé, et tous les entretiens périodiques pour les freins de service du véhicule doivent être respectés.

Régénération maximale

La régénération maximale est une fonction supplémentaire du RBS. Lorsqu'elle est activée, cette fonction utilise le RBS pour ralentir le véhicule quand le conducteur relâche la pédale d'accélérateur. Cette fonction vous permet de réduire de manière modérée la vitesse de conduite sans devoir appuyer sur la pédale de frein. Il est toujours nécessaire d'appuyer sur la pédale de frein pour immobiliser complètement le véhicule.



Bouton Max Regeneration (Régénération maximale)

Cette fonction peut être activée en appuyant sur le bouton Max Regeneration (Régénération maximale) situé sous l'écran de la radio.

NOTA :

La fonction de régénération maximale demeure activée une fois sélectionnée, même après le redémarrage du véhicule.

MODE E-SELECT

Ce système permet au conducteur de sélectionner différents modes en appuyant sur les boutons suivants, situés sous le commutateur des phares.



Commutateur de mode E-Select

- Électrique : Empêche le moteur à essence d'intervenir, sauf en cas de réels besoins.
 - La performance en matière d'accélération et de chauffage peut être moindre.
 - Le moteur à essence intervient lors d'une accélération pleins gaz ou si le régulateur de vitesse l'exige.
 - Le véhicule passe automatiquement en mode Hybride lorsque l'état de charge (SOC) tombe à 0 % ou selon les besoins du système.
 - Ne s'engage pas lorsque les vitesses sont sélectionnées manuellement, sauf si le mode 4WD Low (4 roues motrices gamme basse) et le régulateur de vitesse Selec-Speed sont engagés.
- e-Save : Moteur seulement. Préserve l'autonomie de charge/électrique actuelle pour une utilisation ultérieure.
 - L'état de charge de la batterie et l'autonomie en mode électrique peuvent augmenter, mais ne diminueront pas dans la plupart des conditions de conduite. Sous forte charge, comme en remorquage, l'état de charge peut diminuer.
 - Le moteur peut s'arrêter lorsque le véhicule s'immobilise.
 - Vous pouvez personnaliser davantage l'opération e-Save dans la radio, voir ➡ page 230.
- Hybride : Épuise d'abord l'autonomie électrique avant de passer à l'essence.
 - Bascule automatiquement entre l'essence et la batterie pour obtenir une efficacité et une performance optimales.
 - Meilleure performance en matière d'accélération et de chauffage-climatisation.
 - Mode Default (par défaut).

FONCTIONNEMENT DU CIRCUIT DE CHARGEMENT HAUTE TENSION

ENTRÉE DE CHARGEMENT SAE J1772

Votre véhicule utilise une entrée de chargement conforme aux normes SAE J1772 de l'industrie (entrée de chargement pour véhicule) pour le chargement de CA de niveau 1 (120 V) et CA de niveau 2 (240 V).



Emplacement de la prise de chargement du véhicule

Ouvrez la porte du port de charge en poussant près du bord extérieur arrière de la porte, près du centre pour la déverrouiller. Pour fermer la porte du port de charge, engagez le loquet de la porte en poussant sur le bord extérieur arrière près du centre.

RECHARGE C.A. DE NIVEAU 1 (120 V, 12 A)

Votre véhicule est muni d'un équipement d'alimentation de véhicules électriques (EAVE) de 120 V CA, SAE J1772 de niveau 1, aussi appelé « cordon de recharge portatif » (EAVE). La charge CA de niveau 1 nécessite une prise murale conventionnelle NEMA 5-15R de 120 V avec mise à la terre, ainsi que le cordon de recharge portatif (EAVE) fourni avec le véhicule.

AVERTISSEMENT!

Veillez à respecter les avertissements ci-dessous. Dans le cas contraire, vous risquez des blessures graves ou mortelles

- Cessez immédiatement d'utiliser le cordon de charge portatif (EAVE) si la fiche ou la prise devient chaude au toucher ou si vous remarquez des odeurs inhabituelles.
- N'utilisez pas le cordon de charge portatif (EAVE) dans des structures de bâtiment qui utilisent une protection de circuit par fusibles. N'utiliser qu'avec des circuits électriques protégés par des disjoncteurs.
- N'utilisez pas le cordon de charge portatif (EAVE) si d'autres appareils sont branchés sur le même circuit.
- Lorsque vous débranchez le cordon de recharge portatif (EAVE) de la prise murale, veillez à tirer par la fiche et non par le cordon.
- Ne tirez pas, ne tordez pas, ne pliez pas, ne marchez pas sur ou ne traînez pas le câble du cordon de charge portatif (EAVE).

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Arrêtez immédiatement d'utiliser le cordon de charge portatif (EAVE) si la charge s'arrête avant d'être terminée lorsque la fiche ou le cordon est déplacé ou ajusté.
- N'utilisez pas le cordon de charge portatif (EAVE) si la fiche est mal raccordée à la prise murale ou si la prise murale est endommagée ou rouillée.
- En cas de doute sur la prise murale et/ou le circuit, contactez un électricien qualifié.
- Ne pas utiliser si un dysfonctionnement se produit ou si le cordon de charge portatif (EAVE) a été endommagé de quelque manière que ce soit. Il est recommandé de contacter un concessionnaire agréé.
- Il n'y a aucune pièce réparable par l'utilisateur dans le cordon de recharge portatif (EAVE). N'essayez pas de réparer ou d'entretenir le cordon de charge portatif (EAVE), cela annulerait la garantie du véhicule neuf.



Cordon de recharge portatif (EAVE)

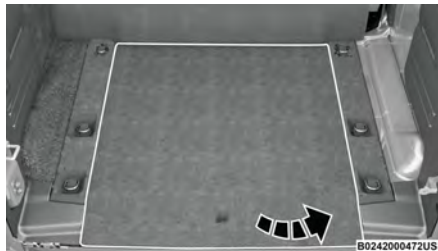
AVERTISSEMENT!

DIRECTIVES CONCERNANT LE RISQUE D'INCENDIE OU DE DÉCHARGE ÉLECTRIQUE : Des décharges électriques, des incendies et d'autres graves dangers peuvent se produire si le cordon de recharge portatif (EAVE) n'est pas utilisé correctement. Ce véhicule utilise un courant à haute tension. Le non-respect des instructions de chargement dans cette publication peut donner lieu à des blessures graves ou à la mort. Il n'y a aucune pièce réparable dans le cordon de recharge portatif (EAVE). N'ouvrez pas, ne démontez pas, ne pénétrez pas et ne modifiez pas le cordon de recharge portatif (EAVE). Le non-respect de cet avertissement peut entraîner une décharge électrique, un incendie, des dommages matériels et des blessures graves ou mortelles.

Le cordon de recharge portatif (EAVE) est rangé dans l'espace de chargement arrière, sous le plancher de chargement. Pour accéder à cet espace, tirez la courroie de chargement du couvercle du plancher de chargement et retirez le cordon de charge portatif (EAVE) du sac de rangement dans le bac sous le plancher.

Instructions de déplacement, de transport et de rangement

Après l'utilisation, placez le cordon de recharge portatif (EAVE) dans le sac de rangement et rangez-le dans l'espace de rangement. Si vous prévoyez de laisser le cordon de recharge portatif (EAVE) à l'extérieur du véhicule, assurez-vous de protéger l'extrémité de branchement au véhicule contre la moisissure, la saleté, l'accumulation de débris et la contamination.

**Couvercle du plancher de chargement****NOTA :**

Le cordon de recharge portatif (EAVE) est utilisé pour le chargement c.a. de niveau 1 seulement.

AVERTISSEMENT!

DIRECTIVES DE SÉCURITÉ IMPORTANTES CONCERNANT LE RISQUE D'INCENDIE OU DE DÉCHARGE ÉLECTRIQUE : Cette publication contient des instructions et des avertissements importants qui doivent être respectés pendant les opérations de charge. Le non-respect de ces avertissements et instructions peut entraîner une décharge électrique et un incendie pouvant causer la mort ou des blessures graves.

- Lisez l'intégralité de cette publication avant d'utiliser le cordon de charge portatif (EAVE).
- N'insérez pas de doigts ou d'objets dans le connecteur du cordon de recharge portatif (EAVE).
- N'utilisez pas le cordon de charge portatif (EAVE) si le câble d'alimentation flexible est effiloché, cassé, présente une isolation fissurée ou tout autre signe de dommage.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- N'utilisez pas le cordon de charge portatif (EAVE) si le boîtier ou le connecteur est cassé, fissuré, ouvert ou présente tout autre signe de dommage.
- N'utilisez pas le cordon de recharge portatif (EAVE) avec une rallonge ou prise d'adaptation.
- Le cordon de charge portatif (EAVE) peut tenter de se réinitialiser et de fonctionner après une coupure de courant.
- Il n'y a aucune pièce réparable par l'utilisateur dans le cordon de recharge portatif (EAVE). Ne tentez pas de réparer vous-même le cordon de recharge portatif (EAVE) afin d'éviter des blessures.
- Lorsque vous utilisez une station de charge avec le cordon de charge portatif (EAVE) fixe, assurez-vous que le câble de la station de charge n'est pas visiblement endommagé avant de le brancher dans le véhicule.
- Ne laissez pas les enfants utiliser le cordon de charge portatif (EAVE). La supervision d'un adulte est obligatoire si des enfants sont à proximité d'un poste de chargement qui est en cours d'utilisation.
- N'utilisez pas une station de charge ou une entrée de charge de véhicule usée ou endommagée avec le câble de charge CA de niveau 2. Le branchement à une prise usée ou endommagée peut causer des dommages au cordon de recharge portatif (EAVE) et au véhicule.
- Assurez-vous que le cordon de recharge portatif (EAVE) est toujours rangé en lieu sûr. N'exposez pas le connecteur pour véhicule EAVE J1772 à la pluie ou à des conditions humides. Évitez de laisser de l'eau ou d'autres liquides s'écouler ou

(Suite)

AVERTISSEMENT!

entrer en contact avec l'extrémité de connexion au véhicule du connecteur EAVE J1772. Si de l'eau s'infiltrait dans le dispositif électrique, le risque de décharge électrique augmente. Assurez-vous que toutes les fiches et tous les câbles sont exempts d'humidité avant d'utiliser le cordon de recharge portable (EAVE).

- En cas de collision, un cordon de charge portable (EAVE) desserré dans le véhicule peut causer des blessures. Il risque en effet de se transformer en projectile en cas d'arrêt soudain et de frapper l'un des occupants. Ne rangez pas le cordon de recharge portable (EAVE) sur le plancher de la zone chargement ou dans l'habitacle.
- Le cordon de charge portable (EAVE) a été testé pour une utilisation à des températures allant de -40 °F à 122 °F (-40 °C à 50 °C).
- Le cordon de charge portable (EAVE) doit être stocké à des températures comprises entre -40 °F et 176 °F (-40 °C et 80 °C).
- CONSERVEZ CES DIRECTIVES.

Cordon de recharge portable (EAVE)

Le cordon de chargement portable (EAVE) est conforme aux normes SAE J1772, et peut être utilisé avec les véhicules équipés de prises de chargement conformes aux normes SAE J1772. Le cordon de recharge portable (EAVE) comprend :

- Un connecteur de charge
- Un boîtier certifié NEMA 6 avec un dispositif d'interruption de courant de charge (CCID) avec affichage indicateur d'état

- Un cordon d'alimentation c.a. avec une fiche à angle droit NEMA 5-15P
- Un câble de chargement intérieur ou extérieure certifié EV
- Un affichage indicateur d'état

**Cordon de recharge portable (EAVE)**

- 1 - Connecteur de recharge
- 2 - Câble de charge
- 3 - Prise CA
- 4 - Boîtier d'EAVE
- 5 - Affichage indicateur d'état

Instructions de mise à la terre**Pour un produit câblé mis à la terre :**

Le cordon de recharge portable (EAVE) doit être mis à la terre. Dans le cas d'une anomalie ou d'un bris, la mise à la terre offre une voie de moindre résistance pour le courant électrique, pour réduire le risque de décharge électrique. Le cordon de recharge portable (EAVE) est équipé d'un cordon doté d'un conducteur et d'une fiche d'alimentation électrique pour la mise à la terre. La

fiche doit être branchée à une prise murale appropriée, correctement installée et mise à la terre conformément aux codes et règlements locaux.

AVERTISSEMENT!

DIRECTIVES CONCERNANT LE RISQUE D'INCENDIE OU DE DÉCHARGE ÉLECTRIQUE : N'utilisez pas le cordon de charge portable (EAVE) sur des circuits électriques dotés de prises avec seulement deux broches; l'utilisation de prises inadéquates pourrait entraîner une décharge électrique, un incendie, des dommages matériels et des blessures graves ou mortelles. Vérifiez auprès d'un électricien qualifié si vous avez un doute sur la mise à la terre de la prise murale. Ne modifiez pas les broches de la fiche fournies avec le cordon de charge portable (EAVE) - si elles ne conviennent pas à la prise, vous devez faire installer une prise appropriée par un électricien qualifié.

Instructions d'installation et d'utilisation du cordon de recharge portable (EAVE)

1. Insérez toujours en premier lieu les broches de la fiche CA du cordon de recharge portable (EAVE) dans une prise murale de 120 V AC, 60 Hz à 15 A ou 20 A avec mise à la terre. Ne pas utiliser une rallonge, un adaptateur de prise ou de fiche, ou une prise usée. Le cordon de recharge portable (EAVE) ne fonctionne pas de manière sécuritaire tant qu'il n'est pas branché directement à la prise murale.

NOTA :

Le câble de recharge portable (EAVE) doit être branché dans un circuit spécialisé, non un circuit partagé avec d'autres dispositifs extrayant de l'électricité du circuit.

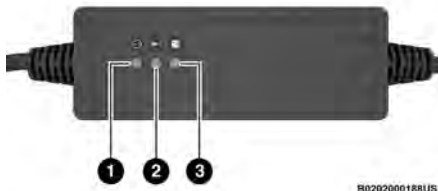


Réceptacle mural et prise CA

AVERTISSEMENT!

DIRECTIVES CONCERNANT LE RISQUE D'INCENDIE OU DE DÉCHARGE ÉLECTRIQUE : N'utilisez pas le cordon de charge portatif (EAVE) sur des circuits électriques dotés de prises avec seulement deux broches; l'utilisation de prises inadéquates pourrait entraîner une décharge électrique, un incendie, des dommages matériels et des blessures graves ou mortelles. Vérifiez auprès d'un électricien qualifié si vous avez un doute sur la mise à la terre de la prise murale. Ne modifiez pas les broches de la fiche fournies avec le cordon de charge portatif (EAVE) – si elles ne conviennent pas à la prise, vous devez faire installer une prise appropriée par un électricien qualifié.

- Vérifier si le cordon de recharge portatif (EAVE) est prêt à être utilisé en regardant les témoins.



Témoins du cordon de chargement portatif (EAVE)

- 1 – Témoin d'alimentation CA
- 2 – Témoin de défaillance
- 3 – Témoin de vérification de la prise

- Si le cordon de charge portatif (EAVE) est prêt à être utilisé, s'assurer que le véhicule est en position PARK (stationnement), puis brancher le connecteur de charge dans le connecteur de chargement du véhicule. Un dé clic se fait ressentir lorsque le connecteur de charge est correctement inséré et couplé dans le connecteur de chargement du véhicule.



Insertion du connecteur de charge dans l'entrée de chargement du véhicule

- Lorsque le véhicule commence la recharge, le témoin vert s'allume.

NOTA :

Le véhicule devrait commencer le chargement automatiquement. Si ce n'est pas le cas, vérifiez les points suivants :

- Cordon de recharge portatif (EAVE) – Les témoins du cordon de recharge portatif (EAVE) s'illuminent en vert, rouge ou jaune pour indiquer l'état de la recharge. ➡ page 26.
- Prise murale – Voir si la prise murale est fonctionnelle (aucune coupure de courant) ou brancher le cordon de recharge portatif (EAVE) dans une autre prise murale.

- Programmation de charge – Vérifier si la programmation de charge a été activée. Si cette fonction est activée, vérifier que vous êtes bien dans la plage d'heure et de jour de la semaine programmée. Si une planification de charge a été activée dans le véhicule et que vous êtes à l'extérieur de la plage d'heure et de jour de la semaine, vous pouvez passer outre la planification de cette charge en branchant le connecteur de charge, en le débranchant et en le rebranchant dans l'entrée de chargement du véhicule. Compléter la séquence de branchement/débranchement dans un délai 10 secondes pour que ça annule la planification programmée.
 - Capot entrouvert – Vérifier si le capot est ouvert. La recharge est désactivée lorsque le capot est ouvert, et reprendra lorsqu'il sera fermé.
5. Pour arrêter le processus de chargement, débrancher le cordon de recharge portable (EAVE) du véhicule d'abord, puis de la prise murale ensuite. Pour désengager le coupleur du véhicule, appuyez sur le bouton du connecteur.



Retrait du connecteur de charge de l'entrée de chargement du véhicule

6. Fermez le volet de l'entrée lorsqu'un câble de recharge portable (EAVE) n'est pas branché sur le véhicule.

NOTA :

Il est conseillé de garder le commutateur d'allumage à la position OFF (HORS FONCTION) lors d'une opération de charge de niveau 1. Le faire minimise les autres charges du véhicule que le cordon de recharge portable (EAVE) doit prendre en charge. Les charges électriques supplémentaires prolongent le temps de chargement de la batterie haute tension.

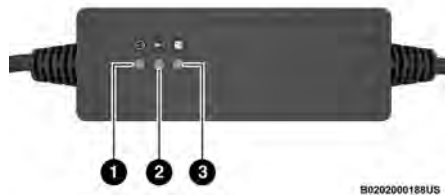
Dépannage à l'aide de l'affichage de l'indicateur d'état

Si le véhicule ne se charge pas correctement, consultez l'état des témoins.

Le **voyant vert** indique que le système fonctionne correctement.

Le **voyant rouge** signale une défaillance du système de recharge.

Le **voyant jaune** signale une défaillance de la prise.



Témoins à DEL

- 1 – Voyant vert
- 2 – Voyant rouge
- 3 – Voyant jaune

Les défauts de charge sont affichés par les DEL, fixes ou clignotantes, situées sur l'écran d'indication d'état du cordon de charge portable (EAVE). Consultez le tableau de dépannage suivant.

Dépannage en cas de défaillance du cordon du système de recharge portatif (EAVE)				
Voyant vert	Voyant rouge	Voyant jaune	Description	Action et conséquences
OFF (Arrêt)	OFF (Arrêt)	OFF (Arrêt)	Le cordon de recharge portatif (EAVE) n'est pas branché à la prise de recharge domestique ou il y a une panne de courant dans l'alimentation principale domestique.	
ON (Marche)	OFF (Arrêt)	OFF (Arrêt)	Il n'y a aucune défaillance de l'alimentation principale domestique; le cordon de recharge portatif (EAVE) peut donc être branché à la prise de recharge sur le véhicule.	
ON (Marche)	ALLUMÉ (clignotant)	ON (Marche)	Surchauffe de la prise de recharge de l'alimentation principale domestique.	Lorsque la température normale est atteinte, le système effectuera une nouvelle tentative de recharge à un niveau de courant plus faible.
ON (Marche)	OFF (Arrêt)	ALLUMÉ (clignotant)	Recharge à un niveau de courant plus faible en raison d'une surchauffe de la prise de recharge de l'alimentation principale domestique.	
ON (Marche)	ON (Marche)	ALLUMÉ (clignotant)	Surchauffe de la prise de recharge de l'alimentation principale domestique.	Débranchez prudemment le cordon de recharge portatif (EAVE) du véhicule et de la prise de courant, puis attendez que la fiche et la prise reviennent à des températures normales. Puis, rebranchez le cordon de recharge portatif (EAVE) dans la prise de courant et dans le véhicule et poursuivez la recharge. Communiquez avec un électricien qualifié en cas de nouvelle anomalie.
ON (Marche)	ALLUMÉ (deux clignotements)	ALLUMÉ (deux clignotements)	Absence d'un câble de mise à la terre dans la prise de recharge de l'alimentation principale domestique.	Le système tentera de reprendre la recharge après 30 secondes (six tentatives au total).
ON (Marche)	ON (Marche)	ALLUMÉ (deux clignotements)	Absence d'un câble de mise à la terre dans la prise de recharge de l'alimentation principale domestique.	La nouvelle tentative de recharge a échoué. Débranchez le cordon de recharge portatif (EAVE) du véhicule et de la prise et rebranchez-le, puis tentez de reprendre la recharge. Communiquez avec un électricien qualifié en cas de nouvelle anomalie.

Dépannage en cas de défaillance du cordon du système de recharge portatif (EAVE)				
Voyant vert	Voyant rouge	Voyant jaune	Description	Action et conséquences
ALLUMÉ (clignotant)	OFF (Arrêt)	OFF (Arrêt)	Circuit électrique principal domestique alimenté de manière incorrecte.	Le système tentera de reprendre la recharge après 30 secondes (six tentatives au total). Si la défaillance persiste, débranchez le cordon de recharge portatif (EAVE) du véhicule et de la prise et rebranchez-le, puis tentez de reprendre la recharge. Communiquez avec un électricien qualifié en cas de nouvelle anomalie.
ON (Marche)	ALLUMÉ (clignotant)	OFF (Arrêt)	Le dispositif d'interruption de courant de charge (CCID) se déclenche plus d'une seconde après la fermeture du relais. Le cordon de recharge portatif (EAVE) tente de nouveau de charger le véhicule.	Le système tentera de reprendre la recharge après 30 secondes (six tentatives au total).
ON (Marche)	ON (Marche)	OFF (Arrêt)	Défaillance du dispositif d'interruption de courant de charge (CCID); limite de tentatives atteinte ou nouvelle tentative interdite en cas de déclenchement dans la seconde qui suit la fermeture du relais.	La nouvelle tentative de recharge a échoué. Débranchez le cordon de recharge portatif (EAVE) du véhicule et de la prise et rebranchez-le, puis tentez de reprendre la recharge. Communiquez avec un concessionnaire autorisé en cas de nouvelle anomalie.
ON (Marche)	ON (Marche)	OFF (Arrêt)	Dispersion d'électricité dans le véhicule.	Débranchez le cordon de recharge portatif (EAVE) du véhicule et de la prise et rebranchez-le, puis tentez de reprendre la recharge. Communiquez avec un concessionnaire autorisé en cas de nouvelle anomalie.
ON (Marche)	ALLUMÉ (clignotant)	OFF (Arrêt)	Courant de recharge électrique trop élevé.	Le système tentera de reprendre la recharge après 30 secondes (six tentatives au total).
ON (Marche)	ALLUMÉ (sept clignotements)	OFF (Arrêt)	Courant de recharge électrique trop élevé.	La nouvelle tentative de recharge a échoué. Débranchez le cordon de recharge portatif (EAVE) du véhicule et de la prise et rebranchez-le, puis tentez de reprendre la recharge. Communiquez avec un concessionnaire autorisé en cas de nouvelle anomalie.

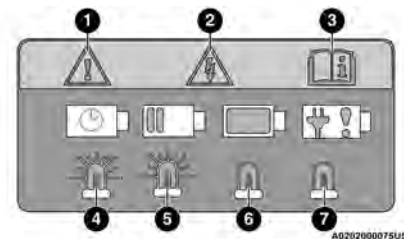
Dépannage en cas de défaillance du cordon du système de recharge portatif (EAVE)				
Voyant vert	Voyant rouge	Voyant jaune	Description	Action et conséquences
ON (Marche)	ALLUMÉ (deux clignotements)	OFF (Arrêt)	Anomalie de la recharge sur le véhicule.	Le système tentera de reprendre la recharge après 30 secondes (six tentatives au total). Si la défaillance persiste, débranchez le cordon de recharge portatif (EAVE) du véhicule et de la prise de courant domestique et rebranchez-le, puis tentez de reprendre la recharge. Communiquez avec un concessionnaire autorisé en cas de nouvelle anomalie.
ON (Marche)	ALLUMÉ (trois clignotements)	OFF (Arrêt)	Défaillance du cordon de recharge portatif (EAVE).	
ON (Marche)	ALLUMÉ (quatre clignotements)	OFF (Arrêt)		
ON (Marche)	ALLUMÉ (cinq clignotements)	OFF (Arrêt)		
ON (Marche)	ALLUMÉ (six clignotements)	OFF (Arrêt)		

2

Directives visant à prévenir un incendie et une décharge électrique :

- Assurez-vous que le cordon de recharge portatif (EAVE) est placé de manière à éviter qu'on ne marche dessus, qu'on trébuche dessus ou qu'il soit soumis à d'autres dommages ou contraintes.
- Il n'y a aucune pièce réparable par l'utilisateur à l'intérieur.
- N'utilisez pas le cordon de recharge portatif (EAVE) s'il est visiblement endommagé. Communiquez avec un concessionnaire autorisé pour la réparation.

- N'insérez pas de doigts ou d'objets dans le connecteur de charge.
- Ne laissez pas les enfants utiliser le cordon de charge portatif (EAVE). La supervision d'un adulte est obligatoire si des enfants sont à proximité du cordon de recharge portatif (EAVE) lorsqu'il est en cours d'utilisation.
- N'utilisez pas le cordon de recharge portatif (EAVE) avec une rallonge ou prise d'adaptation.
- Ne débranchez pas le cordon de recharge portatif (EAVE) de la prise murale pendant la recharge.



Étiquette d'avertissement de prise de recharge

- 1 – Situation dangereuse
- 2 – Risque de décharge électrique
- 3 – Informations de référence du propriétaire
- 4 – Minuterie de recharge réglée
- 5 – Procédure de recharge en cours
- 6 – Procédure de recharge terminée
- 7 – Défaillance de la procédure de recharge

NOTA :

Au cours de son fonctionnement normal, le connecteur de charge ou la fiche CA peuvent être chauds. Si l'un ou l'autre semble surchauffer pendant le chargement, débranchez le cordon de charge portable (EAVE) et faites inspecter la prise murale par un électricien qualifié avant de continuer le chargement ➔ page 405.

AVERTISSEMENT!

DIRECTIVES CONCERNANT LE RISQUE D'INCENDIE OU DE DÉCHARGE ÉLECTRIQUE : N'utilisez pas le cordon de charge portatif (EAVE) avec une prise usée ou endommagée. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner une décharge électrique, un incendie, des dommages matériels et des blessures graves ou mortelles.

RECHARGE CA DE NIVEAU 2 (240 V, 40 A)

La recharge en courant alternatif de niveau 2 (240 V) nécessite une station de recharge de niveau 2 de 240 V avec équipement d'alimentation de véhicule électrique (EAVE). Un EAVE de niveau 2 de 40 A pour installation à domicile est recommandé.

Lorsque vous utilisez des postes de chargement publics, assurez-vous que le poste de chargement est prêt à charger et que le véhicule est en position PARK (STATIONNEMENT) avant de brancher la station EAVE de niveau 2 dans la prise de chargement du véhicule. Un dé clic se fait ressentir lorsque le connecteur de charge est correctement inséré et couplé dans le connecteur de chargement du véhicule.

NOTA :

Le véhicule devrait commencer le chargement automatiquement. Si ce n'est pas le cas, vérifiez les points suivants :

- Station de charge – Vérifiez les indications et les instructions de la station de charge.
- Programmation de chargement – Vérifiez si la programmation de chargement est activée et, si c'est le cas, s'il s'agit d'une heure et d'une date (jour de la semaine ou de fin de la semaine) faisant partie de la planification de chargement du véhicule. Si la planification de chargement est activée dans le véhicule, vous pouvez passer outre la planification de cet chargement en branchant le connecteur de charge, en le débranchant et en le rebranchant dans la prise de chargement du véhicule. Compléter la séquence de branchement/débranchement dans un délai 10 secondes pour que ça annule la planification programmée.
- Capot entrouvert – Vérifier si le capot est ouvert. La recharge est désactivée lorsque le capot est ouvert, et reprendra lorsqu'il sera fermé.

Pour arrêter le processus de chargement :

- Appuyez sur le bouton « STOP » (ARRÊT) situé au bas de l'affichage de la station EAVE.
- Appuyez sur le bouton situé sur le connecteur de véhicule de la station EAVE de niveau 2.
- Retirez le connecteur de l'entrée de charge du véhicule.
- Branchez la poignée de chargement dans la station EAVE de niveau 2 et enroulez le cordon de charge sur son support. Ne laissez pas le cordon de charge étendu au sol.

TEMPS DE CHARGEMENT

Les facteurs suivants déterminent le temps nécessaire pour charger la batterie haute tension :

- L'état actuel de chargement de la batterie haute tension
- Le type d'équipement d'alimentation de véhicules électriques (EAVE) utilisé (niveau 1 – 120 V ou niveau 2 – 240 V)
- La température ambiante
- Lorsque le commutateur d'allumage du véhicule est à la position RUN (MARCHÉ) pendant le chargement

NOTA :

- Les temps de recharge ci-dessous sont des estimations basées sur la recharge d'une batterie haute tension dont la valeur affichée dans le groupe d'instruments pour l'état de charge est de moins de 1 %.
- La durée de chargement varie selon l'âge, l'état, du véhicule, le SOC, le courant disponible fourni au chargeur par la source d'énergie et la température de la batterie haute tension.
- Le temps de chargement peut être plus long si un système d'autoprotection thermique réduit le courant de charge de l'EAVE utilisé.
- Si le commutateur de contact est à la position ACC (ACCESSOIRES) ou RUN (MARCHÉ), l'indicateur de charge du véhicule peut ne pas indiquer un état de charge supérieur à une 99 % et continue de charger le véhicule, en raison des charges électriques du véhicule.

Type d'EAVE	Estimation de temps de charge
Niveau 1 (120 V/15 A)	Environ 12 heures
Niveau 2 (240 V/30 A ou 32 A)	Environ 2 heures

INDICATEURS DE CHARGE DU VÉHICULE

Affichage de l'indicateur de charge de la batterie haute tension du groupe d'instruments

Il y a un affichage d'indicateur de charge de la batterie situé sur le groupe d'instruments. L'affichage de la batterie indique l'état de charge actuel (« SOC ») de la batterie haute tension avec la valeur en pourcentage située à droite du symbole. Lors du branchement, le symbole de batterie affiche également le niveau de batterie, ainsi que des messages sur l'état de charge ou une éventuelle indication que le système est en attente de chargement en raison du programme de chargement. Ils s'afficheront, sauf s'il y a une anomalie du circuit de charge. Un témoin vert en forme de prise s'affichera dans le groupe d'instruments, accompagné d'un message correspondant, lors du chargement.



Affichage de la batterie haute tension

Témoin d'état de charge du tableau de bord

En plus de l'affichage de la batterie dans le groupe d'instruments, votre véhicule est équipé d'un indicateur visuel d'état de charge. L'indicateur d'état de charge est composé de cinq témoins fixés au centre de la partie supérieure du tableau de bord qui s'allument lorsque le véhicule est branché au système de charge.



Indicateur d'état de charge

Le témoin d'état de charge fournit une indication visuelle de l'état de chargement de la batterie haute tension pendant le chargement. Il sert aussi à signaler un problème lié à la recharge et une recharge programmée sur le point de commencer.

NOTA :

- Les témoins défilent un à la fois lorsque le véhicule est branché en dehors de son heure et son jour de la semaine de charge prévus, et il entame le chargement au moment programmé.
- Dans les environnements très chauds ou très froids, les témoins SOC peuvent ne pas s'allumer. L'état de charge est disponible à l'affichage du groupe d'instruments. Dans le cas d'erreur dans le processus de chargement, les deux feux extérieurs clignotent.
- Lorsque le capot est ouvert, les témoins d'état de charge ne s'allument pas.

Nombre de témoins illuminés	Pourcentage de charge de la batterie
Premier témoin clignotant	0 - 25 %
Premier témoin allumé, deuxième témoin clignotant	26 - 50 %
Premier et deuxième témoin allumés, troisième témoin clignotant	51 - 75 %

Nombre de témoins illuminés	Pourcentage de charge de la batterie
Premier, deuxième et troisième témoin allumés, quatrième témoin clignotant	76 - 99 %
Les quatre témoins	100 %
Deux témoins extérieurs clignotant	Indique une erreur dans le processus de chargement.
Les témoins s'allument, un à la fois, de gauche à droite (lorsqu'on regarde l'avant du véhicule).	Indique que le système est en attente de l'heure de charge programmée, quand le chargement doit commencer.
Tous les témoins s'allument, puis s'éteignent immédiatement	Indique un branchement réussi.

NOTA :

Pour chaque segment de témoins allumés indiquant le pourcentage de charge de la batterie, deux fréquences de clignotement sont utilisées. La fréquence « une seconde allumé, une seconde éteint » indique que la première moitié est en cours de recharge. La fréquence augmentera à « 0,5 s allumé, 0,5 s éteint » pour indiquer que la deuxième moitié est en cours de recharge. Lorsque la batterie est rechargée à bloc, le clignotement s'arrête, les témoins restent allumés et la recharge se poursuit.

Voisin de la prise de recharge, un témoin à DEL change de couleur en fonction de l'état de charge.

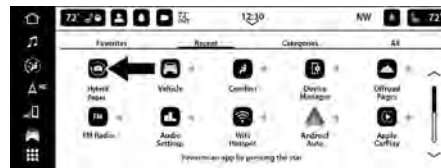


Emplacement du témoin à DEL voisin de la prise de recharge

Entrée de charge DEL	
Couleur de la DEL	État
Bleu	Indique que le système est en attente d'une recharge planifiée.
Vert clignotant	Le processus de recharge est en place.
Vert solide	Indique que le véhicule est entièrement chargé.
Rouge clignotant	Indique une défaillance du système de charge.

HYBRID ELECTRIC PAGES (PAGES DU SYSTÈME ÉLECTRIQUE HYBRIDE)

Dans votre système Uconnect, l'application électrique hybride permet de voir le transit de puissance de votre véhicule, de comprendre votre historique de conduite et de planifier la recharge de la batterie haute tension de votre véhicule. Pour accéder à cette application, appuyez sur le bouton « Apps » (applications) de la barre du menu principal de l'écran tactile de la radio et repérez l'application « Hybrid Electric (électrique hybride) ». En appuyant sur l'icône de l'application, vous accédez à un ensemble de pages de l'application électricité hybride : Transit de puissance, historique de conduite, programmation de charge, e-Save et réglages de recharge (selon l'équipement).



Écran du menu des applications

Transit de puissance

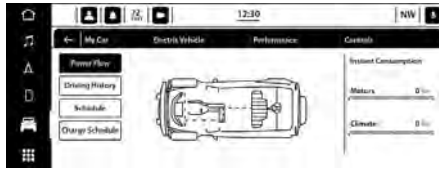
L'écran de transit de puissance indique le relevé de puissance actuel pour tous les éléments suivants :

- Engine (Moteur) : Indique la puissance (en kW), que le moteur fournit. En fonction des conditions de fonctionnement du véhicule, cette puissance est utilisée pour : propulser le véhicule, permettre le chauffage de l'habi-

tacle, alimenter les charges électriques du véhicule et charger la batterie haute tension. Le fonctionnement du moteur est contrôlé de manière à maximiser l'économie de carburant.

- **Battery (Batterie) :** Indique la puissance (en KW) que la batterie à haute tension fournit et qu'elle absorbe en ce moment. Une puissance négative indique que la batterie à haute tension du véhicule est en cours de chargement.
- **Climate (chauffage-climatisation) :** Indique la quantité de puissance (en KW) que le système de chauffage-climatisation utilise pour maintenir la température intérieure présente.

Les chemins de transit de puissance sont indiqués par la direction indiquée par les flèches sur l'écran tactile.



Écran de transit de puissance

Driving History (Historique de conduite)

L'écran « Driving History » (Historique de conduite) indique la distance parcourue dans les modes électrique intégral et hybride (propulsion par batterie et moteur) pour la semaine précédente et pour la semaine en cours. Les données sont affichées sous la forme d'un graphique à barres : mode Électrique en bleu-vert et mode Hybride en bleu.

Sur le graphique à barres, la distance parcourue le même jour en mode électrique (batterie seulement) est toujours illustrée en dessous de la distance parcourue en mode hybride. Lorsqu'un jour de la semaine dépasse une distance parcourue de 160 km (100 mi), les valeurs des distances parcourues en modes électrique et hybride sont affichées au-dessus du graphique à barres avec leurs couleurs correspondantes (bleu vert pour électrique et bleu pour hybride).



Écran Driving History (Historique de conduite)

Programmation de charge

Pour définir une programmation de charge, sélectionnez l'application du système électrique hybride à l'écran tactile et suivez ces étapes :

1. Sélectionnez « Schedules » (Programmes).



Écran de programmation de chargement

2. Sélectionnez l'un des trois programmes de charge en appuyant sur la flèche appropriée sur le côté droit de l'écran.
3. Sélectionnez si la charge planifiée doit être « Charge Until Full » (Charge complète).
4. Définir l'heure de départ de la charge : Heures, Minutes et AM/PM.

NOTA :

Se produira chaque semaine (tant que le véhicule est connecté au câble de recharge).



Définir la programmation de chargement

5. Lorsque vous avez terminé, appuyez sur la touche de retour. Le programme actif sera indiqué par le crochet à droite de la ligne d'événement de programmation. L'événement et l'heure s'afficheront.
6. Pour ajouter un autre événement de chargement programmé, répétez ces étapes.

NOTA :

Un maximum de deux événements de chargement programmés indépendants peuvent être programmés en même temps.

Si l'option « Charge Until Full » (Recharge complète) est sélectionnée, le véhicule doit être branché dans les cinq minutes qui suivent l'heure de début. Dans les situations suivantes, l'option « Charge Until Full » (Recharge complète) pourrait ne pas être respectée :

- Si l'option est sélectionnée pour cinq jours (du lundi au vendredi) et que le véhicule est branché cinq minutes ou plus après l'heure de début au cours de l'une de ces journées, l'option « Charge Until Full » (Recharge complète) ne sera pas respectée cette journée-là. L'option « Charge Until Full » (Recharge complète) reprendra la journée suivante à l'heure prévue.
- S'il y a plusieurs branchements/débranchements après le premier branchement dans les cinq premières minutes, l'option « Charge Until Full » (Recharge complète) ne sera pas respectée cette journée-là.
- Si d'autres plages horaires (intervalle de recharge, etc.) sont définies ultérieurement alors que l'option « Charge Until Full » (Recharge complète) est sélectionnée, et que le véhicule est branché cinq minutes ou plus après l'heure de début programmée, la batterie ne sera pas complètement rechargée cette journée-là. Le prochain horaire disponible sera suivi.

NOTA :

- Si le programme de chargement n'est pas activé, le véhicule se charge lorsqu'il est branché. Il n'est pas nécessaire de configurer le programme de chargement pour charger le véhicule.
- Si le véhicule est branché en dehors de l'intervalle de la programmation de recharge du système Uconnect (et que « Charge Until Full » [Charge complète] n'est pas sélectionné), la batterie du véhicule

ne se chargera pas. Le chargement commence immédiatement seulement si le véhicule est branché dans l'intervalle d'heure et de jour de la semaine réglé dans la programmation. Sinon, le chargement démarre automatiquement à l'heure et au jour de la semaine sélectionnés ou chaque fois que le véhicule est branché lorsqu'aucun programme de chargement n'est réglé.

- La recharge programmée peut être contournée et le chargement commencera automatiquement si l'état de charge (SOC) de la batterie à haute tension est inférieur au point de fonctionnement optimal.
- Si le véhicule éteint en dehors de la programmation de chargement, un message instantané s'affiche à la radio permettant de charger le véhicule immédiatement. Le message de la fenêtre contextuelle (« Charge Now? ») demande au conducteur s'il veut charger immédiatement et fournit d'autres informations, y compris l'heure de début de la prochaine charge programmée et l'estimation du temps requis pour une charge complète de la batterie. Si dans un délai d'une heure depuis le choix « Yes » (Oui) le véhicule est branché à un câble de recharge, le véhicule commence immédiatement à charger (en ignorant temporairement les charges programmées). Pour désactiver complètement le programme de charge, consultez la fonction « Schedules » (Programmes) de l'application « Hybrid Electric ».
- Le programme peut être neutralisé si le cordon de chargement EAVE est branché, débranché, puis branché de nouveau sur le véhicule. Après le branchement initial du véhicule, attendez que l'indicateur de charge de la batterie sur le tableau de bord s'allume pour le débrancher. Cette « séquence de branchement/débranchement » remplace le programme réglé à la radio et entame immédiatement

le chargement du véhicule. La séquence de branchement/débranchement doit être effectuée dans un délai de 10 secondes pour que la planification programmée soit contournée.

- Si l'option « Charge Until Full » (Charge complète) est sélectionnée et que le véhicule est branché après l'heure de début du programme, le véhicule démarre le chargement à l'heure de début du lendemain. Si vous souhaitez que la recharge soit activée immédiatement et qu'elle continue jusqu'à la charge complète du véhicule, vous pouvez sélectionner l'option « Charge Now » (Charger maintenant) ou utiliser l'option de contournement par branchement/débranchement.

Il existe également un programme de climatisation qui peut être défini et géré pour la climatisation ou le chauffage de l'habitacle.

CONTOURNEMENT DE LA PROGRAMMATION

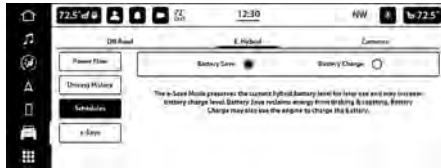
NOTA :

Si le véhicule est éteint en dehors de la période de chargement, un message contextuel s'affiche à la radio. Le message contextuel (« Charge Now? ») demande au conducteur s'il veut charger immédiatement le véhicule; il indique aussi l'heure de début du prochain chargement programmé et l'estimation du temps requis pour une charge complète de la batterie. Si dans un délai d'une heure depuis le choix « Yes » (Oui), le véhicule est branché à un EAVE alimenté, le véhicule commence immédiatement le chargement (en ignorant temporairement les charges programmées). Pour désactiver complètement la programmation de chargement, décochez la case « Enable Schedule » (Activer la programmation).

Le programme peut être neutralisé si un EAVE est branché, débranché, puis branché de nouveau sur le véhicule. Cette séquence de branchement/débranchement remplace le programme réglé dans l'application des pages du système électrique hybride et entame immédiatement le chargement du véhicule. La séquence de branchement/débranchement doit être effectuée dans un délai de 10 secondes pour que la planification programmée soit contournée.

e-Save

Le quatrième écran dans l'application Hybrid Electric Pages (Pages du système électrique hybride) est l'écran e-Save (Réserve électrique). Dans cet écran, vous pouvez spécifier le comportement du mode de e-Save :



Écran e-Save (Réserve électrique)

- Battery Save (Économie de la batterie) – Maintient à son niveau actuel l'état de charge (SOC) à haute tension dans la plupart des contextes de conduite.

NOTA :

Le SOC peut augmenter si la saisie d'énergie par freinage régénérateur est suffisante.

- Battery Charge (Chargement de la batterie) – Utilise la puissance supplémentaire du moteur à essence pour accroître jusqu'à 95 % l'état de charge à haute tension.

NOTA :

Pour plus d'informations sur le démarrage d'appoint de votre véhicule, voir ➔ page 316.

Paramètres de charge – si équipé

Le cinquième écran de l'application hybride électrique est l'écran de réglage de la charge. Dans cet écran, vous pouvez sélectionner le taux de recharge de votre véhicule. Des sélections de taux 1 (taux de charge faible) à 5 (taux de charge élevé) sont offertes. Plus le taux sélectionné est faible, plus long est le temps nécessaire pour que votre véhicule atteigne une charge complète.

Le réglage de charge peut être ajusté en appuyant sur les boutons « + » ou « - », et le temps estimé jusqu'à la charge complète sera mis à jour sur le côté droit de l'écran pour refléter le réglage de charge sélectionné.

NOTA :

- Le réglage de charge sera sauvegardé chaque fois que le véhicule est éteint, puis redémarré.
- Pour plus d'informations sur le démarrage d'appoint de votre véhicule, voir [[REFER: JUMP_START]].

CLÉS

TÉLÉCOMMANDE

Votre véhicule est équipé d'une télécommande qui prend en charge le déverrouillage passif, le télédéverrouillage (RKE), le système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter 'n Go^{MC} (selon l'équipement) et le démarrage à distance (selon l'équipement). La télécommande permet de verrouiller ou de déverrouiller les portières et la porte pivotante à une distance maximale

d'environ 20 m (66 pi). Vous n'avez pas à pointer la télécommande en direction du véhicule pour activer le système. La télécommande comprend également une clé mécanique rabattable.

NOTA :

- Le signal sans fil de la télécommande peut être bloqué si celle-ci est placée à proximité d'un téléphone mobile, d'un ordinateur portable ou d'un autre appareil électronique. Cela peut engendrer un mauvais rendement.
- Lorsque le contact est mis et que le véhicule se déplace à 4 km/h (2 mi/h), toutes les commandes de télédéverrouillage sont désactivées.

AVERTISSEMENT!

Poussez le bouton de déverrouillage de la clé mécanique uniquement en orientant la télécommande en direction opposée de votre corps, surtout des yeux et des objets qui peuvent être endommagés, tels que les vêtements.

MISE EN GARDE!

Les composants électriques à l'intérieur de la télécommande peuvent être endommagés si la télécommande est soumise à de forts chocs électriques. Afin d'assurer l'efficacité complète des dispositifs électroniques à l'intérieur de la télécommande, évitez d'exposer la télécommande à la lumière directe du soleil.



Télécommande

- 1 – Bouton de déverrouillage de la clé mécanique
- 2 – Témoin DEL
- 3 – Bouton de déverrouillage
- 4 – Bouton de verrouillage
- 5 – Bouton de démarrage à distance
- 6 – Bouton Alarme d'urgence

NOTA :

- Si le commutateur d'allumage ne change pas de position lorsque vous appuyez sur le bouton, il se pourrait que la pile de la télécommande soit faible ou déchargée. L'état de pile faible de la télécommande peut être indiqué par un message à l'affichage du groupe d'instruments ou par le témoin DEL sur la télécommande. Si le témoin DEL de la télécommande ne s'allume plus lorsque vous appuyez sur les boutons de la télécommande, la pile doit être remplacée.

- La mise au rebut incorrecte des piles de la télécommande peut être nuisible à l'environnement. Consultez un concessionnaire autorisé pour faire effectuer la mise au rebut correcte des piles ➔ page 405.

Verrouillage et déverrouillage des portières et de la porte pivotante

Appuyez sur le bouton de déverrouillage de la télécommande une fois pour déverrouiller la portière du conducteur ou deux fois pour déverrouiller toutes les portières et la porte pivotante. Pour verrouiller toutes les portières, appuyez une fois sur le bouton de verrouillage.

Lorsque les portières se déverrouillent, les clignotants se mettent à clignoter. Lorsque les portières sont verrouillées, les clignotants clignotent et l'avertisseur sonore retentit.

NOTA :

Toutes les portières peuvent être programmées pour se déverrouiller à la première pression du bouton de déverrouillage par l'intermédiaire des réglages du système Uconnect ➔ page 230.

Fonction d'alerte de clé laissée dans le véhicule

Si une télécommande valide n'est plus détectée à l'intérieur du véhicule alors que le système d'allumage du véhicule est en position ON/RUN (MARCHE) ou START (DÉMARRAGE), le message « Key Fob Has Left The Vehicle » (La télécommande a quitté le véhicule) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments avec un signal sonore intérieur. Une alarme sonore et visuelle extérieure est également activée pour avertir le conducteur.

L'avertisseur sonore du véhicule retentit rapidement trois fois en même temps qu'un seul clignotement des feux extérieurs du véhicule.

NOTA :

- Les portières doivent être ouvertes puis fermées pour que le véhicule détecte une télécommande. La fonction d'alerte de clé laissée dans le véhicule est activée lorsque la première portière est fermée et qu'aucune télécommande n'est détectée dans le véhicule. Si un avertissement a été activé et que les autres portes sont fermées, aucun autre avertissement n'est émis.
- Ces alarmes ne sont pas activées dans les situations où, soit le moteur du véhicule reste en marche avec la télécommande à l'intérieur, soit les signaux de la télécommande sont bloqués.

Utilisation de l'alarme d'urgence

Pour activer ou désactiver la fonction d'alarme d'urgence, appuyez sur le bouton Panic (Alarme d'urgence) de la télécommande. Lorsque la fonction d'alarme d'urgence est activée, les clignotants clignotent, l'avertisseur sonore peut fonctionner par pulsions (selon l'équipement de l'alarme sonore) et l'éclairage intérieur s'allume.

L'alarme d'urgence reste activée pendant trois minutes, à moins que vous n'appuyiez de nouveau sur le bouton Panic (Alarme d'urgence) ou que la vitesse du véhicule soit égale ou supérieure à 24 km/h (15 mi/h).

NOTA :

- L'éclairage intérieur s'éteint si vous placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE) alors que l'alarme d'urgence est activée. Cependant l'éclairage extérieur et l'avertisseur sonore (selon l'équipement de l'alarme sonore) restent activés.
- Il peut être nécessaire d'utiliser la télécommande à moins de 20 m (66 pi) du véhicule pour désactiver l'alarme d'urgence en raison des bruits de radiofréquences qu'émet le système.

Remplacement de la pile de la télécommande

La pile de remplacement recommandée est de type CR2450.

NOTA :

- Il est recommandé aux clients d'utiliser une pile obtenue auprès de Mopar^{MP}. Les dimensions des piles boutons du marché secondaire peuvent ne pas correspondre aux dimensions des piles boutons d'origine.
 - Pour le perchlorate, des consignes particulières de manutention peuvent s'appliquer. Consultez le site www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate pour obtenir de plus amples renseignements.
 - Ne touchez pas les bornes de pile qui se trouvent à l'arrière du boîtier ou sur la carte de circuit imprimé.
 - Lorsque la pile d'une télécommande est faible, un avertissement apparaît sur le groupe d'instruments du véhicule, et le témoin DEL de la télécommande ne s'allume lors de l'appui sur un bouton.
1. Retirez le couvercle arrière de la télécommande en insérant un tournevis à lame plate dans la fente au bas de celle-ci. Soulevez-le jusqu'à ce que le couvercle se détache en prenant soin de ne pas endommager le joint. Procédez dans le sens antihoraire pour soulever les autres enclenches jusqu'à ce que vous puissiez retirer le couvercle de la pile.



1 à 3 - Points d'appui du couvercle arrière

2. Retirez la pile déchargée en insérant un petit tournevis à lame plate dans la fente d'extraction de la pile et en faisant glisser la pile vers l'avant et vers le haut en soin garde de ne pas endommager la carte électronique en dessous.



Remplacement de la batterie

3. Installez la nouvelle pile dans la télécommande en vous assurant que la borne positive (+) est orientée vers le haut. Faites glisser la batterie jusqu'à ce qu'elle soit fermement en place sous les languettes.

4. Remontez le couvercle arrière en vous assurant qu'il est correctement aligné avant de le réenclencher en place.

AVERTISSEMENT!

- La télécommande intégrée contient une pile bouton. N'ingérez pas la pile, car il y a risque de brûlure chimique. Si la pile est avalée, cela pourrait causer de graves brûlures internes dans les deux heures et entraîner la mort.
- Si vous pensez que la pile peut avoir été avalée ou placée à l'intérieur d'une partie du corps, consultez immédiatement un médecin.
- Conservez les piles neuves et usagées hors de portée des enfants. Si le compartiment de la pile ne se ferme pas de façon sécuritaire, cessez d'utiliser le produit et conservez-le hors de portée des enfants.

Programmer et demander des télécommandes supplémentaires

La programmation de la télécommande peut être effectuée chez un concessionnaire autorisé.

NOTA :

- Une télécommande programmée pour un véhicule ne peut pas être réutilisée et reprogrammée pour un autre véhicule.
- Seules les télécommandes programmées pour le circuit électronique du véhicule peuvent faire démarrer le moteur et permettre l'utilisation du véhicule.

AVERTISSEMENT!

- Retirez toujours les télécommandes du véhicule et verrouillez toutes les portières lorsque vous laissez le véhicule sans surveillance.
- Si votre véhicule est muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-n-Go^{MC}, n'oubliez pas de toujours placer le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT) quand vous sortez du véhicule.

La programmation de nouvelles télécommandes peut être effectuée chez un concessionnaire autorisé. Celle-ci consiste en la programmation d'une télécommande vierge en fonction de l'électronique du véhicule. Une télécommande vierge est une télécommande qui n'a jamais été programmée.

NOTA :

- Apportez toutes vos clés de véhicule chez un concessionnaire autorisé lorsque vous lui faites vérifier l'antidémarrreur Sentry Key.
- Les porte-clés avec clé rabattable doivent être commandés avec la découpe qui correspond aux serrures du véhicule.

ANTIDÉMARRREUR SENTRY KEY

L'antidémarrreur Sentry Key neutralise le moteur pour prévenir toute utilisation non autorisée du véhicule. Le système n'a pas besoin d'être amorcé ou activé. Il fonctionne automatiquement, peu importe si le véhicule est verrouillé ou déverrouillé.

Le système utilise une télécommande réglée à l'usine, un bouton-poussoir d'allumage sans clé et un récepteur radiofréquence pour prévenir l'utilisation non autorisée

du véhicule. Par conséquent, seules les télécommandes programmées pour le véhicule peuvent faire démarrer le moteur et permettre l'utilisation du véhicule. Le système ne peut pas reprogrammer une télécommande provenant d'un autre véhicule.

Après l'allumage, le témoin de sécurité du véhicule s'allume pendant trois secondes pour vérifier le fonctionnement de l'ampoule. Si le témoin reste allumé après cette vérification, une anomalie est présente dans le circuit électronique. De plus, si le témoin se met à clignoter après la vérification du fonctionnement de l'ampoule, quel qu'un a tenté de démarrer le moteur avec une télécommande non valide. Si une télécommande valide est utilisée pour démarrer le moteur, mais qu'il y a un problème avec le circuit électronique du véhicule, le moteur démarre et s'arrête après deux secondes.

Si le témoin de sécurité du véhicule s'allume durant le fonctionnement normal du véhicule (le moteur est en marche pendant plus de 10 secondes), une anomalie est présente dans le circuit électronique. Dans ce cas, le véhicule doit être réparé dans les plus brefs délais par un concessionnaire autorisé.

MISE EN GARDE!

L'antidémarrreur Sentry Key n'est pas compatible avec certains systèmes de démarrage à distance du marché secondaire. L'utilisation de ces dispositifs peut entraîner des problèmes de démarrage et modifier la protection antivol du véhicule.

Toutes les télécommandes fournies avec votre nouveau véhicule ont été programmées en fonction du circuit électronique du véhicule → page 405.

NOTA :

Une télécommande qui n'a pas été programmée est aussi considérée non valide.

COMMUTATEUR D'ALLUMAGE**ALLUMAGE AVEC LE SYSTÈME D'ACCÈS ET DE DÉMARRAGE SANS CLÉ KEYLESS ENTER 'N GO^{MC}**

Cette fonction permet au conducteur d'actionner le commutateur d'allumage en enfonçant un bouton, à condition que la télécommande se trouve dans l'habitacle.

Le bouton START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT) de l'allumage comporte plusieurs modes de fonctionnement qui sont identifiés par leur nom et qui s'allument lorsque cette position est sélectionnée. Ces modes sont OFF (ARRÊT), ACC (ACCESSOIRES), RUN (MARCHÉ) et START (DÉMARRAGE).



A020500045US

Bouton START/STOP (DÉMARRAGE/ARRÊT) de l'allumage

- 1 - HORS FONCTION
- 2 - ACCESSOIRES
- 3 - RUN (MARCHÉ)

Le module d'allumage par bouton-poussoir peut être placé dans les modes suivants :

OFF (Hors fonction)

- Le moteur est coupé.
- Certains dispositifs électriques (p. ex. serrures électriques, alarme, etc.) sont disponibles.

ACC

- Le moteur ne démarre pas.
- Certains dispositifs électriques (p. ex., commandes du système de chauffage-climatisation, sièges chauffants, etc.) sont disponibles.

RUN (MARCHÉ)

- Position de conduite.
- Tous les dispositifs électriques sont disponibles.

COMMENCER

- Le moteur démarre.

NOTA :

Si le commutateur d'allumage ne change pas de position lorsque vous appuyez sur le bouton START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT) de l'allumage, il se pourrait que la pile de la télécommande soit faible ou déchargée. Dans ce cas, une méthode de secours peut être utilisée pour actionner le commutateur d'allumage.

Mettez le côté avant de la télécommande (le côté de la clé rabattable mécanique) contre le bouton START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT) de l'allumage et poussez pour actionner le commutateur d'allumage.

MISE EN GARDE!

- N'apposez pas la clé mécanique contre le bouton d'allumage START/STOP (DÉMARRAGE/ARRÊT).

(Suite)

MISE EN GARDE!

- N'utilisez pas d'objets métalliques à arête tranchante (p. ex., tournevis, etc.) pour extirper le bouton du commutateur d'allumage. Le bouton fait partie d'un assemblage et ne peut pas être retiré. Cela peut endommager le protecteur en silicone.



Méthode de démarrage de secours



N'utilisez pas de clé mécanique

AVERTISSEMENT!

- Lorsque vous quittez le véhicule, retirez toujours la télécommande du véhicule et verrouillez les portières.
- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé.
- Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves ou mortelles. On doit avertir les enfants de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au levier de vitesses.
- Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci (ni dans un endroit accessible aux enfants) et ne laissez pas le commutateur d'allumage du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter 'n Go^{MC} en position ON/RUN (MARCHÉ). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.
- Ne laissez jamais d'enfants ou d'animaux dans un véhicule stationné lorsqu'il fait chaud. L'augmentation de la température dans l'habitacle peut causer des blessures graves, voire mortelles.

MISE EN GARDE!

Un véhicule déverrouillé constitue une invitation au vol. Retirez toujours la télécommande du véhicule et verrouillez toutes les portières lorsque vous laissez le véhicule sans surveillance.

NOTA :

- Pour obtenir de plus amples renseignements sur les procédures normales de démarrage, consultez [page 160](#).
- Si vous ouvrez la portière du conducteur lorsque le commutateur d'allumage se trouve à la position ON/RUN (MARCHE) (moteur arrêté), un avertissement sonore retentit pour vous rappeler de placer le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT). En plus du carillon, le message « Ignition Or Accessory On » (Allumage en position de marche ou accessoires) s'affiche dans le groupe d'instruments.

DÉMARRAGE SANS CLÉ KEYLESS ENTER 'N GO^{MC} (MODÈLES VHR)

Cette fonction permet au conducteur d'actionner le commutateur d'allumage en enfonçant un bouton, à condition que la télécommande se trouve dans l'habitacle.

NOTA :

Ce véhicule est équipé d'une fonction de mise hors fonction automatique. Si le commutateur d'allumage se trouve à la position RUN (MARCHE) (moteur arrêté) et que le sélecteur de rapport reste à P (STATIONNEMENT), le contact se coupera automatiquement au bout de 30 minutes. Si la portière du conducteur est ouverte, puis fermée pendant que le système de propulsion est actif et que le sélecteur de rapport est à P (STATIONNEMENT), le véhicule s'arrête. Des notifications ont été intégrées à cette fonction pour attirer l'attention sur l'événement chronométré en affichant des messages sur l'écran du groupe d'instruments.

Le groupe d'instruments affiche également le message « Ready to Drive » (Prêt à conduire), accompagné de trois carillons si la portière du conducteur est ouverte alors que l'état de l'allumage est en mode READY (PRÊT). Les avertissements intérieurs retentissent, peu importe si la télécommande est à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule. L'avertisseur sonore retentit trois fois et les clignotants clignotent si la télécommande est retirée du véhicule alors que l'état de l'allumage est en mode « READY » (PRÊT).

Pour redémarrer le véhicule, suivez le processus normal de démarrage de votre véhicule.

Le module d'allumage sans clé comporte plusieurs modes de fonctionnement qui sont identifiés par leur nom et qui s'allument lorsque cette position est sélectionnée. Ces modes sont OFF (ARRÊT), ACC (ACCESSOIRES), RUN (MARCHE) et START (DÉMARRAGE).

NOTA :

- Appuyer sur le bouton d'allumage START/STOP (DÉMARRAGE/ARRÊT) peut activer seulement le système de propulsion électrique sans démarrer le moteur du véhicule (si le fonctionnement du moteur n'est pas actuellement requis par le système hybride). Le message READY (PRÊT) s'affiche au groupe d'instruments chaque fois que le véhicule fonctionne en mode électrique et qu'il est à l'arrêt.
- Si le commutateur de contact est à la position ACC (ACCESSOIRES) ou RUN (MARCHE), l'indicateur de charge du véhicule peut ne pas afficher un état de charge supérieur à 99 % en raison de la consommation d'énergie du véhicule.



A0205000045US

Bouton-poussoir d'allumage sans clé

- 1 – HORS FONCTION
- 2 – ACCESSOIRES
- 3 – RUN (MARCHE)

Le commutateur d'allumage sans clé peut être placé dans les positions suivantes :

OFF (Hors fonction)

- Le véhicule est immobilisé.
- Certains dispositifs électriques sont disponibles.

ACC

- Certains dispositifs électriques sont disponibles.
- L'énergie mécanique (propulsion du véhicule) n'est pas disponible.

RUN (MARCHE)

- Position de conduite.
- Tous les dispositifs électriques sont disponibles.
- Tant que le message READY (PRÊT) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments, peu importe si le moteur est en marche ou non, la propulsion du véhicule est disponible.

COMMENCER

- Le véhicule démarre

NOTA :

La propulsion du véhicule est seulement disponible si le commutateur d'allumage est passé par la position START (DÉMARRAGE).

Conditions qui peuvent provoquer le démarrage du moteur

- Lorsque l'état de charge (SOC) de la batterie hybride est inférieur à 1 %
- En atteignant une accélération maximale
- Pendant le maintien de la température de catalyseur du système d'échappement dans les modes Hybride ou e-Save
- Lorsque le capot est ouvert alors que le commutateur d'allumage est en mode RUN (MARCHE) après START (DÉMARRAGE)
- Lorsque les modes Manuel ou Tip (Conseil) sont utilisés
- Lorsque le moteur fonctionne temporairement en mode d'actualisation de carburant et d'huile (p. ex., si le système détecte la présence de carburant vicié ou d'huile trop âgée après une longue période sans utilisation du moteur à combustion)
- Lorsque le véhicule est démarré alors que la température ambiante est très basse
- Lorsque le véhicule est à une température ambiante plus basse et qu'il doit possiblement réchauffer l'habitacle

Si le commutateur d'allumage ne change pas de position lorsque vous appuyez sur le bouton START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT) de l'allumage, il se pourrait que la pile de la télécommande soit faible ou déchargée. Dans ce cas, une méthode de secours peut être

utilisée pour actionner le commutateur d'allumage. Mettez le côté avant de la télécommande (le côté de la clé rabattable mécanique) contre le bouton START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT) de l'allumage et poussez pour actionner le commutateur d'allumage.

MISE EN GARDE!

- N'apposez pas la clé mécanique contre le bouton d'allumage START/STOP (DÉMARRAGE/ARRÊT).
- N'utilisez pas d'objets métalliques à arête tranchante (p. ex., tournevis, etc.) pour extirper le bouton du commutateur d'allumage. Le bouton fait partie d'un assemblage et ne peut pas être retiré. Cela peut endommager le protecteur en silicone.

NOTA :

Dans des climats extrêmes (environnements chauds ou froids), le véhicule doit être branché avant de démarrer le véhicule; sinon, il pourrait ne pas démarrer.

AVERTISSEMENT!

- Lorsque vous quittez le véhicule, retirez toujours la télécommande du véhicule et verrouillez les portières.
- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé.
- Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes

(Suite)

AVERTISSEMENT!

peuvent subir des blessures graves ou mortelles. On doit avertir les enfants de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au levier de vitesses.

- Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci (ou dans un endroit accessible aux enfants), et ne laissez pas un véhicule muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter 'n Go^{MC} en mode ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.
- Ne laissez jamais d'enfants ou d'animaux dans un véhicule stationné lorsqu'il fait chaud. L'augmentation de la température dans l'habitacle peut causer des blessures graves, voire mortelles.

2

MISE EN GARDE!

Un véhicule déverrouillé constitue une invitation au vol. Vous devez toujours couper le contact du véhicule, retirer les télécommandes de celui-ci et verrouiller toutes les portières lorsque vous laissez le véhicule sans surveillance.

NOTA :

Si la pédale de frein est enfoncée alors que le contact est placé à la position RUN (MARCHE) et qu'un câble EAVE est branché sur le véhicule, le groupe d'instruments n'affiche pas l'état READY (PRÊT). Lorsque l'équipement d'alimentation pour véhicule électrique (EAVE) est débranché du véhicule, il passe en mode READY (PRÊT). Si le véhicule n'est pas enlevé de la

position P (STATIONNEMENT) dans les 30 minutes suivant son débranchement, le véhicule éteint le message READY (PRÊT). Après une période de 30 minutes supplémentaire sans changement d'état du commutateur d'allumage, le commutateur d'allumage et le véhicule s'éteignent.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les procédures normales de démarrage, consultez

➔ page 163.

DÉMARRAGE À DISTANCE – SELON L'ÉQUIPEMENT



Ce système utilise la télécommande pour démarrer le moteur de façon pratique à partir de l'extérieur du véhicule tout en maintenant la sécurité. La portée du système est d'environ 100 m (328 pi).

Le démarrage à distance est utilisé pour dégivrer les glaces par temps froid et pour obtenir une température confortable dans toutes les conditions ambiantes avant que l'utilisateur entre dans le véhicule.

NOTA :

- Le véhicule doit être équipé d'une transmission automatique pour être muni du système de démarrage à distance.
- Des obstructions entre le véhicule et la télécommande peuvent réduire cette portée ➔ page 405.

AVERTISSEMENT!

- Vous ne devez pas démarrer ni faire tourner le moteur dans un garage fermé ou un endroit confiné. Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone qui est inodore et incolore. L'oxyde de carbone est toxique et peut entraîner des blessures ou la mort.
- Gardez les télécommandes hors de la portée des enfants. Le fonctionnement du système de démarrage à distance, de fermeture des glaces, de verrouillage des portières ou des autres commandes pourrait entraîner des blessures graves ou la mort.

UTILISATION DU SYSTÈME DE DÉMARRAGE À DISTANCE

Appuyez brièvement à deux reprises sur le bouton de démarrage à distance de la télécommande en moins de cinq secondes. Les portières et la porte pivotante du véhicule se verrouillent, les clignotants clignotent deux fois et l'avertisseur sonore retentit deux fois. Appuyez à nouveau sur le bouton de démarrage à distance pour couper le moteur.

NOTA :

- Avec le démarrage à distance, le moteur ne fonctionne que pendant 15 minutes.
- Le démarrage à distance ne peut être utilisé que deux fois.
- En cas d'une anomalie du moteur ou d'un bas niveau de carburant, le véhicule démarre, puis s'arrête après 10 secondes.

- Les feux de stationnement s'allument et restent allumés en mode de démarrage à distance.
- Pour des raisons de sécurité, le fonctionnement des lève-glaces électriques est désactivé lorsque le véhicule est en mode de démarrage à distance.
- Le commutateur d'allumage doit se trouver à la position ON/RUN (MARCHE) avant que vous ne puissiez recommencer la séquence de démarrage à distance pour un troisième cycle.

Toutes les conditions suivantes doivent être présentes avant le démarrage à distance :

- Le levier de vitesses est en position P (STATIONNEMENT).
- Les portières sont fermées.
- Le capot est fermé.
- Porte pivotante fermée
- L'interrupteur des feux de détresse est hors fonction.
- Le contacteur de feu d'arrêt est inactif (la pédale de frein n'est pas enfoncée).
- Le niveau de charge de la batterie est suffisant.
- Le bouton d'alarme d'urgence n'est pas enfoncé.
- Le système n'est pas désactivé par l'événement de démarrage à distance précédent.
- Le témoin du système de sécurité du véhicule clignote.
- Le contact est COUPÉ.
- Le niveau de carburant répond aux exigences minimales.
- Les portières amovibles ne sont pas retirées.
- Le témoin d'anomalie (MIL) n'est pas allumé.

AVERTISSEMENT!

- Vous ne devez pas démarrer ni faire tourner le moteur dans un garage fermé ou un endroit confiné. Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone qui est inodore et incolore. L'oxyde de carbone est toxique et peut entraîner des blessures ou la mort.
- Gardez les télécommandes hors de la portée des enfants. Le fonctionnement du système de démarrage à distance, de fermeture des glaces, de verrouillage des portières ou des autres commandes pourrait entraîner des blessures graves ou la mort.

POUR QUITTER LE MODE DE DÉMARRAGE À DISTANCE

Pour conduire le véhicule après avoir lancé le système de démarrage à distance vous pouvez appuyer brièvement sur le bouton de déverrouillage de la télécommande pour déverrouiller les portières; ou déverrouiller le véhicule au moyen du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go^{MC} – déverrouillage passif par l'intermédiaire des poignées de portière, puis désamorcer le système de sécurité du véhicule (selon l'équipement). Ensuite, avant la fin du cycle de 15 minutes, appuyez brièvement sur le bouton d'allumage START/STOP (DÉMARRAGE/ARRÊT).

Le système de démarrage à distance éteint le moteur lorsqu'on appuie à nouveau sur le bouton de démarrage à distance de la télécommande ou si le moteur tourne pendant le cycle complet de 15 minutes.

Lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHE), le système de chauffage-climatisation reprend les opérations précédemment définies (température, commande du ventilateur, etc.)

NOTA :

- Pour éviter des mises hors fonction involontaires, le système se désactive pendant deux secondes après la réception d'une demande de démarrage à distance valide.
- Pour les véhicules équipés du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter 'n Go^{MC} – déverrouillage passif, le message « Remote Start Active – Push Start Button » (Démarrage à distance activé – appuyer sur le bouton de démarrage) s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments jusqu'à ce que vous appuyiez sur le bouton d'allumage START/STOP (DÉMARRAGE/ARRÊT).

ACTIVATION DU DÉGIVRAGE AVANT AVEC LE DÉMARRAGE À DISTANCE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Lorsque le démarrage à distance est actif et que la température ambiante extérieure est inférieure ou égale à 4,5 °C (40 °F), le système active automatiquement le dégivrage avant pendant 15 minutes ou moins. La durée dépend de la température ambiante. Une fois la minuterie expirée, le système règle automatiquement les réglages en fonction des conditions ambiantes. Consultez « Système de démarrage à distance avec fonctions confort – selon l'équipement » dans la prochaine section pour connaître le fonctionnement détaillé.

SYSTÈME DE DÉMARRAGE À DISTANCE AVEC FONCTIONS CONFORT – SELON L'ÉQUIPEMENT

Lorsque le système de démarrage à distance est activé, le dégivrage avant et arrière s'active automatiquement par temps froid. La fonction de volant chauffant et de siège chauffant pour conducteur s'active si elle est programmée dans l'écran du menu de confort des réglages du système Uconnect ➔ page 230. Par temps chaud, la fonction d'aération du siège conducteur s'active automatiquement lorsque le démarrage à distance est activé, si la fonction est programmée à l'écran du menu de confort. Le véhicule modifie les réglages du système de chauffage-climatisation selon la température ambiante extérieure.

NOTA :


Si le véhicule est équipé d'un système de climatisation arrière, celui-ci restera désactivé pour permettre un fonctionnement optimal de la rangée avant.

Réglage automatique de la température – selon l'équipement

Les commandes du système de chauffage-climatisation se règlent automatiquement à la température optimale et aux réglages de mode en fonction de la température ambiante extérieure. Cela se poursuit jusqu'à ce que le commutateur d'allumage soit placé à la position ON/RUN (MARCHE); dans ce cas, les commandes du système de chauffage-climatisation reprennent leurs réglages antérieurs.

Commande manuelle de la température (MTC) – selon l'équipement

- À une température ambiante de 4,5 °C (40 °F) ou moins, les réglages du système de chauffage-climatisation prennent la valeur par défaut de chaleur maximale, avec de l'air frais entrant dans l'habitacle. Si la minuterie du dégivrage avant expire, le véhicule passe en mode Mix (Mixte).
- À une température ambiante de 4,5 °C (40 °F) à 26 °C (78 °F), les réglages du système de chauffage-climatisation sont basés sur les derniers réglages sélectionnés par le conducteur.
- À une température ambiante de 26 °C (78 °F) ou plus, les réglages du système de chauffage-climatisation prennent leur valeur par défaut de MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE) avec le mode Deux niveaux et la recirculation d'air activée.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le système de chauffage-climatisation à commande automatique et sur les réglages de ce système, consultez  page 85.

NOTA :

Ces fonctions resteront activées pendant toute la durée du démarrage à distance jusqu'à ce que le commutateur d'allumage soit mis à la position ON/RUN (MARCHE). Les réglages du système de chauffage-climatisation changent et dévient des valeurs par défaut automatiques s'ils sont modifiés manuellement par le conducteur alors que le véhicule est en mode de démarrage à distance. Cela comprend la désactivation des commandes du système de chauffage-climatisation au moyen du bouton OFF (ARRÊT).

ACTIVATION DU DÉGIVREUR D'ESSUIE-GLACE LORS DU DÉMARRAGE À DISTANCE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Lorsque le démarrage à distance est activé et que la température ambiante extérieure est inférieure à 0,6 °C (33 °F), le dégivreur d'essuie-glace s'active. À la sortie du démarrage à distance, le dégivreur reprend son mode de fonctionnement antérieur. Si le dégivreur d'essuie-glace était actif, son minuteur et son fonctionnement se poursuivent.

MESSAGE D'ANNULATION DU DÉMARRAGE À DISTANCE

Un des messages suivants apparaît à l'affichage du groupe d'instruments si le véhicule ne démarre pas à distance ou quitte le mode de démarrage à distance de façon prématurée :

- Démarrage à distance annulé – portière ouverte
- Démarrage à distance annulé – capot ouvert
- Démarrage à distance annulé – bas niveau de carburant
- Démarrage à distance annulé – porte pivotante ouverte
- Démarrage à distance annulé – délai expiré
- Démarrage à distance annulé – anomalie du système
- Démarrage à distance désactivé – démarrer le véhicule pour réinitialiser

Le message reste à l'affichage du groupe d'instruments jusqu'à ce que le commutateur d'allumage soit placé à la position ON/RUN (MARCHE).

DÉMARRAGE À DISTANCE – SELON L'ÉQUIPEMENT (VHR SEULEMENT)

NOTA :

Lorsque le véhicule est branché, il est possible que le démarreur à distance ne fasse pas démarrer le moteur.



Ce système utilise la télécommande pour démarrer le véhicule de façon pratique à partir de l'extérieur du véhicule tout en maintenant la sécurité. Le dispositif a une portée de 100 m (328 pi).

Le démarrage à distance active également le système de chauffage-climatisation à une température supérieure à 26,7 °C (80 °F). Les sièges chauffants (selon l'équipement) et le volant chauffant (selon l'équipement) sont également activés à une température inférieure à 4,4 °C (40 °F).

NOTA :

Des obstructions entre le véhicule et la télécommande peuvent réduire cette portée.

UTILISATION DU SYSTÈME DE DÉMARRAGE À DISTANCE

Toutes les conditions suivantes doivent être présentes avant le démarrage à distance :

- Le levier de vitesses est en position P (STATIONNEMENT).
- Les portières sont fermées.
- Le capot est fermé.
- Porte pivotante fermée

- L'interrupteur des feux de détresse est hors fonction.
- Le contacteur de feu d'arrêt est inactif (la pédale de frein n'est pas enfoncée).
- Le niveau de charge de la batterie de 12 V est suffisant.
- Le système n'est pas désactivé par l'événement de démarrage à distance précédent.
- Le témoin du système de sécurité du véhicule clignote.
- Le contact est COUPÉ.
- Le niveau de carburant répond aux exigences minimales.
- Les portières amovibles ne sont pas retirées.
- Le témoin d'anomalie est éteint alors que le système de propulsion du véhicule est actif

AVERTISSEMENT!

- Vous ne devez pas démarrer ni faire tourner le moteur dans un garage fermé ou un endroit confiné. Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone (CO) qui est inodore et incolore. L'oxyde de carbone est toxique et peut entraîner des blessures ou la mort.
- Gardez les télécommandes hors de la portée des enfants. Le fonctionnement du système de démarrage à distance, de fermeture des glaces, de verrouillage des portières ou des autres commandes pourrait entraîner des blessures graves ou la mort.

PASSAGE EN MODE DE DÉMARRAGE À DISTANCE

Appuyez brièvement à deux reprises sur le bouton de démarrage à distance de la télécommande en moins de cinq secondes. Les portières du véhicule se verrouillent, les clignotants clignotent deux fois (si cela est activé dans les réglages du système Uconnect) et l'avertisseur sonore retentit deux fois (si activé dans les réglages du système Uconnect). Ensuite, le moteur/véhicule démarre et le véhicule demeure en mode de démarrage à distance pendant un cycle de 15 minutes.

NOTA :


- Le véhicule peut être démarré à deux reprises consécutives (deux cycles de 15 minutes) au moyen de la télécommande. Après que deux événements de démarrage à distance se sont produits, le commutateur d'allumage doit être placé à la position RUN (MARGE) avant que toute autre demande de démarrage à distance soit reçue.
- Les feux de stationnement s'allument et restent allumés en mode de démarrage à distance.
- Pour des raisons de sécurité, le fonctionnement des lève-glaces électriques est désactivé lorsque le véhicule est en mode de démarrage à distance.

POUR QUITTER LE MODE DE DÉMARRAGE À DISTANCE SANS CONDUIRE LE VÉHICULE

Appuyez brièvement une fois sur le bouton de démarrage à distance ou laissez le cycle de démarrage à distance effectuer tout le cycle de 15 minutes.

De plus, le commutateur d'allumage peut être placé à la position RUN (MARGE; système de propulsion disponible) en appuyant sur le bouton d'allumage lorsque la télécommande est dans le véhicule, puis en appuyant sur le bouton d'allumage une fois de plus pour COUPER le contact.

NOTA :

- Pour éviter des mises hors fonction involontaires, le système se désactive pendant deux secondes après la réception d'une demande de démarrage à distance valide.
- Pour obtenir de plus amples renseignements sur le système de démarrage à distance, consultez  page 43.

CLIMATISATION PROGRAMMÉE DE L'HABITACLE

Cette fonction permet au conducteur de climatiser (réchauffer ou refroidir) l'habitacle au préalable en fonction d'une heure de départ planifiée. La température cible est définie à la même valeur utilisée par le démarrage à distance. Contrairement au démarrage à distance, le conducteur n'a pas besoin de lancer la climatisation de l'habitacle en appuyant sur le bouton de démarrage à distance; au lieu, une heure de départ planifiée sera utilisée. De plus, la climatisation programmée de l'habitacle sera alimentée par la batterie à haute tension du véhicule, de concert avec tout EAVE connecté au véhicule. Contrairement au démarrage à distance, en mode climatisation programmée de l'habitacle, le moteur à essence du véhicule ne démarre pas pour fournir du courant ou de la chaleur pour la climatisation de l'habitacle.

Afin de conserver l'énergie de la batterie à haute tension du véhicule, le conducteur peut choisir entre laisser la batterie se décharger jusqu'à <1 % ou arrêter la climatisation programmée de l'habitacle lorsque la batterie à haute tension a été déchargée à un état de charge de 25 %. Les pourcentages de la batterie s'affichent sur l'affichage du groupe d'instruments.

Au plus trois minuteries de programme indépendant peuvent être utilisées par la fonction de climatisation programmée de l'habitacle et la fonction de recharge programmée pour la recharge de la batterie à haute tension. Les minuteries peuvent être utilisées dans n'importe quelle combinaison pour la climatisation programmée de l'habitacle et la charge programmée, mais seulement trois minuteries sont disponibles.

Les temps de climatisation programmée de l'habitacle sont utilisés pour réveiller le véhicule afin que le système de chauffage-climatisation puisse climatiser l'habitacle avant l'heure de départ planifiée. En fonction des conditions de fonctionnement du véhicule, de la température ambiante et de la prochaine heure de départ planifiée, le véhicule déterminera quand commencer la climatisation de l'habitacle. La climatisation de l'habitacle peut commencer jusqu'à 30 minutes avant l'heure de départ planifiée, à condition que les conditions de batterie à haute tension indiquées précédemment soient remplies.

La climatisation programmée de l'habitacle continue pendant un maximum de 15 minutes après l'heure de départ planifiée.

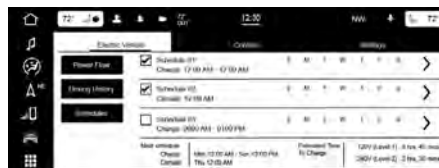
Une fois qu'un événement planifié a été créé, il peut être appliqué à un ou plusieurs jours de la semaine. L'événement planifié peut également être défini pour se produire seulement dans la semaine actuelle, ou se répéter chaque semaine jusqu'à ce que la fonction soit désactivée ou que l'événement soit modifié.

Toutes les conditions suivantes doivent être présentes avant le déclenchement d'un événement de climatisation programmée de l'habitacle :

- Le levier de vitesses est en position P (STATIONNEMENT).
- Les portières sont fermées.
- Le capot est fermé.
- Le hayon est fermé.
- L'interrupteur des feux de détresse est hors fonction.
- Le niveau de charge de la batterie de 12 V est suffisant.
- La télécommande ne se trouve pas à l'intérieur du véhicule.
- Le commutateur d'allumage en position OFF (ARRÊT).
- Le démarrage à distance n'a pas été activé.

Programmation d'un événement de climatisation programmée de l'habitacle :

1. Sélectionnez l'application Hybrid Electric à l'écran tactile.
2. Sélectionnez « Schedules » (Programmes).



Écran de programmes

3. Sélectionnez le programme à définir (1, 2 ou 3) en appuyant sur la flèche appropriée sur le côté gauche de l'écran tactile.
4. Choisissez « Climate Schedule » (Programme de climatisation).



Sélectionnez Climate Schedule (Programme de climatisation)

5. Sélectionnez si la climatisation programmée de l'habitacle doit s'arrêter lorsque la batterie à haute tension passe à 25 % de charge ou en dessous.
6. Réglage de l'heure de départ : Heures, Minutes et AM/PM.



Réglage du programme de climatisation

- Sélectionnez les jours où l'événement de climatisation programmée de l'habitacle se produira. Le témoin « Repeat » (Répéter) s'allume pour indiquer que la climatisation programmée de l'habitacle se produira chaque semaine le(s) jour(s) sélectionné(s), à l'heure sélectionnée.
- Si vous décochez l'option « Repeat » (Répéter), tous les jours de la semaine seront grisés et le véhicule effectuera un seul événement de climatisation programmée de l'habitacle, qui se produira à la prochaine heure disponible qui correspond à l'heure de l'événement (indépendamment du jour auquel il devait se produire à l'origine avant que « Repeat » [Répéter] soit décoché).
- Pour programmer un autre événement de climatisation programmée de l'habitacle, appuyez sur la touche X et répétez ces étapes.

SYSTÈME DE SÉCURITÉ DU VÉHICULE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système de sécurité du véhicule surveille les portières du véhicule et détecte leur ouverture ainsi que l'utilisation non autorisée du commutateur d'allumage. Lorsque le système d'alarme est activé, les commutateurs intérieurs des serrures de portière sont désactivés. Le système de sécurité du véhicule émet des signaux sonores et visuels. Si l'alarme se déclenche, le système de sécurité du véhicule émet des signaux sonores et visuels : l'avertisseur sonore retentit à intervalles réguliers, les clignotants et les feux de stationnement clignotent et le témoin de sécurité du véhicule situé dans le groupe d'instruments clignote.

AMORÇAGE DU SYSTÈME

Suivez ces étapes pour amorcer le système de sécurité du véhicule :

- Si une ou des portières, ou des fenêtres, sont ouvertes, fermez-les.
- Assurez-vous que l'allumage du véhicule est placé à la position OFF (ARRÊT).
- Exécutez une des méthodes suivantes pour verrouiller le véhicule :
 - Appuyez sur le bouton de verrouillage du commutateur de verrouillage électrique des portières intérieur lorsque la portière du conducteur ou du passager est ouverte.
 - Appuyez sur le bouton de verrouillage situé sur la poignée extérieure de portière à déverrouillage passif avec une télécommande valide dans la même zone extérieure ➡ page 49.
 - Appuyez sur le bouton de verrouillage de la télécommande.

NOTA :

Le système antivol du véhicule ne s'amorce pas si vous verrouillez les portières à l'aide du verrouillage manuel des portières.

DÉSAMORÇAGE DU SYSTÈME

Le système de sécurité du véhicule peut être désamorcé au moyen d'une des méthodes suivantes :

- Appuyez sur le bouton de déverrouillage de la télécommande.
- Saisissez la poignée de portière à déverrouillage passif (selon l'équipement) ➡ page 49.
- Déplacez le commutateur d'allumage hors de la position OFF (ARRÊT).

NOTA :

- Le système de sécurité du véhicule ne peut pas être amorcé ou désamorcé au moyen du barillet de serrure de la portière du conducteur.
- Lorsque le système de sécurité du véhicule est amorcé, les commutateurs intérieurs de verrouillage électrique de portière ne permettent pas de déverrouiller les portières.

Le système antivol du véhicule est conçu pour protéger votre véhicule. Cependant, il peut, dans certaines conditions, se déclencher intempestivement. Si vous avez exécuté l'une des séquences d'amorçage précédemment décrites, le système antivol du véhicule s'amorce peu importe si vous êtes à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule. Si vous demeurez dans le véhicule et que vous ouvrez une portière, l'alarme se déclenche. Dans un tel cas, désamorcez le système antivol du véhicule.

Si le système de sécurité du véhicule du véhicule est amorcé et que la batterie est débranchée, le système de sécurité du véhicule demeurera activé lorsque la batterie sera rebranchée; les feux extérieurs clignoteront et l'avertisseur sonore retentira. Dans un tel cas, désamorcez le système antivol du véhicule.

RÉAMORÇAGE DU SYSTÈME

Si l'alarme se déclenche et qu'aucune mesure n'est prise pour désarmer le système de sécurité du véhicule, l'avertisseur sonore s'arrête après un cycle de 29 secondes (cinq secondes entre les cycles et jusqu'à huit cycles si le déclenchement reste actif), puis se réamorce.

NEUTRALISATION MANUELLE DU SYSTÈME D'ALARME ANTIVOL

Le système antivol du véhicule ne s'amorce pas si vous verrouillez les portières à l'aide du verrouillage manuel des portières.

PORTIÈRES

MISE EN GARDE!

La manipulation ou l'entreposage négligent des panneaux de portière détachables peut endommager les joints et causer des infiltrations d'eau à l'intérieur du véhicule.

VERROUILLAGE MANUEL DES PORTIÈRES

Toutes les portières sont munies d'un levier de verrouillage intérieur du type à bascule. Pour verrouiller une portière lorsque vous sortez du véhicule, appuyez sur le levier à bascule vers l'avant en position de verrouillage, puis fermez la portière. Pour déverrouiller la portière, appuyez sur le levier à bascule vers l'arrière.



Verrouillage manuel des portières

NOTA :

La clé mécanique sert à verrouiller ou à déverrouiller les portières, la porte pivotante (si elle comprend une serrure), la boîte à gants et le bac de rangement de la console.

AVERTISSEMENT!

- Pour assurer votre sécurité et votre protection en cas de collision, verrouillez toutes les portières lorsque vous conduisez et lorsque vous stationnez et quittez votre véhicule.
- Lorsque vous quittez le véhicule, coupez toujours le contact et retirez la clé du véhicule. L'utilisation non supervisée de l'équipement d'un véhicule peut engendrer des blessures graves, voire mortelles.
- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé.
- Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes

(Suite)

AVERTISSEMENT!

peuvent subir des blessures graves ou mortelles. On doit avertir les enfants de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au levier de vitesses.

- Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule, ou à proximité de celui-ci, ou dans un endroit accessible aux enfants. Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.

VERROUILLAGE À COMMANDE ÉLECTRIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Chaque panneau de portière avant est pourvu d'un commutateur de verrouillage électrique des portières. Appuyez sur le commutateur vers l'avant pour déverrouiller les portières, et vers l'arrière pour les verrouiller.



Commutateur de verrouillage électrique des portières

AVERTISSEMENT!

- Pour assurer votre sécurité et votre protection en cas de collision, verrouillez toutes les portières lorsque vous conduisez et lorsque vous stationnez et quittez votre véhicule.
- Lorsque vous quittez le véhicule, coupez toujours le contact et retirez la clé du véhicule. L'utilisation non supervisée de l'équipement d'un véhicule peut engendrer des blessures graves, voire mortelles.
- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé.
- Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves ou mortelles. On doit avertir les enfants de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au levier de vitesses.
- Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule, ou à proximité de celui-ci, ou dans un endroit accessible aux enfants. Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.

SYSTÈME D'ACCÈS SANS CLÉ KEYLESS ENTER-N-GO^{MC} – DÉVERROUILLAGE PASSIF (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Le système de déverrouillage passif vous permet de verrouiller ou de déverrouiller les portières et la porte pivotante du véhicule sans avoir à appuyer sur les boutons de verrouillage ou de déverrouillage de la télécommande.

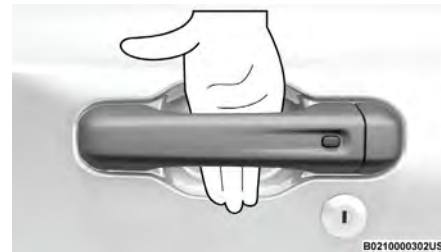
NOTA :

- Le déverrouillage passif peut être programmé pour être activé ou désactivé dans les réglages du système Uconnect ➔ page 230.
- La télécommande peut ne pas être détectée par le système d'accès sans clé du véhicule s'il se trouve à côté d'un téléphone mobile, ordinateur portable ou autre appareil électronique; ces dispositifs pourraient nuire au signal de la télécommande sans fil et empêcher le système de démarrage sans clé de démarrer le véhicule.
- Le système de déverrouillage passif active l'éclairage d'approche (feux de croisement, éclairage de la plaque d'immatriculation, feux de stationnement) pendant la durée réglée, entre 0, 30, 60 ou 90 secondes. Le système de déverrouillage passif active également les clignotants deux fois.
- Si vous portez des gants, s'il a plu ou neigé ou si du sel ou de la saleté recouvre la poignée de la portière à déverrouillage passif, la sensibilité de déverrouillage peut être réduite, entraînant un temps de réaction plus lent.

- Les portières peuvent se déverrouiller lorsque de l'eau éclabousse les poignées de portière à déverrouillage passif, si la télécommande est située à l'extérieur du véhicule à 1,5 m (5 pi) ou moins de la poignée.
- Si le véhicule est déverrouillé au moyen du système de déverrouillage passif et qu'aucune portière n'est ouverte dans les 60 secondes, le véhicule se verrouillera de nouveau et le système de sécurité du véhicule (selon l'équipement) s'amorcera.

Pour déverrouiller la portière à partir du côté conducteur ou du côté passager

En ayant en main une télécommande munie du système de déverrouillage passif valide à moins de 1,5 m (5 pi) de la poignée de portière, saisissez la poignée pour déverrouiller le véhicule. Saisir la poignée de portière du conducteur déverrouille automatiquement cette portière. Saisir la poignée de portière du passager déverrouille automatiquement toutes les portières et la porte pivotante.



Saisissez la poignée de portière pour déverrouiller

NOTA :

Selon le réglage sélectionné dans le système Uconnect, seule la portière du conducteur ou toutes les portières se déverrouillent lorsque vous saisissez la poignée de portière du conducteur ➔ page 230.

Clé FOBIK (« Frequency Operated Button Integrated Key »)

Afin de minimiser le risque d'oublier une télécommande du système de déverrouillage passif dans votre véhicule, le système de déverrouillage passif est muni d'une fonction de déverrouillage automatique des portières qui est activée seulement lorsque le commutateur d'allumage est à la position OFF (ARRÊT).

La fonction de sécurité de la clé FOBIK est exécutée uniquement dans les véhicules munis d'un bouton d'allumage START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT). Trois situations déclenchent une recherche de la fonction de sécurité de la clé FOBIK dans un véhicule muni du déverrouillage passif :

- Une sollicitation de verrouillage est faite par une télécommande du système de déverrouillage passif valide lorsqu'une portière est ouverte.
- Une sollicitation de verrouillage est faite par la poignée de portière à déverrouillage passif lorsqu'une portière est ouverte.
- Une sollicitation de verrouillage est faite par le commutateur de panneau de portière lorsqu'une portière est ouverte.

Lorsqu'une de ces situations se produit, la recherche de fonction de sécurité de la clé FOBIK est exécutée quand toutes les portières ouvertes sont fermées. Si le véhicule détecte une télécommande de déverrouillage passif dans le véhicule, il déverrouille les portières et en informe l'utilisateur. Si la fonction de déverrouillage

passif est désactivée à l'aide du système Uconnect, la protection de télécommande décrite dans cette section reste activée ou fonctionnelle.

NOTA :

Les portières se déverrouillent seulement pendant l'exécution de la fonction de sécurité de la clé FOBIK lorsqu'une télécommande de déverrouillage passif valide est détectée à l'intérieur du véhicule. Les portières ne se déverrouillent pas si une des conditions suivantes est présente :

- Une deuxième télécommande du système de déverrouillage passif valide est détectée à l'extérieur du véhicule (à moins de 1,5 m [5 pi] d'une poignée de portière à déverrouillage passif).
- Les portières sont verrouillées manuellement à l'aide des boutons de verrouillage des portières.
- Trois tentatives sont effectuées pour verrouiller les portières à l'aide du commutateur du panneau de portière, puis les portières se ferment.

Verrouillage des portières et de la porte pivotante du véhicule

En ayant en main une télécommande munie du système de déverrouillage passif valide à moins de 5 pi (1,5 m) de la poignée de portière du conducteur ou du passager avant, appuyez sur le bouton de déverrouillage passif pour verrouiller les portières et la porte pivotante du véhicule.



Appuyez sur le bouton de la poignée de portière pour verrouiller

NOTA :

NE saisissez PAS la poignée de portière en même temps que vous appuyez sur le bouton de verrouillage de poignée de portière. Cela pourrait déverrouiller les portières.

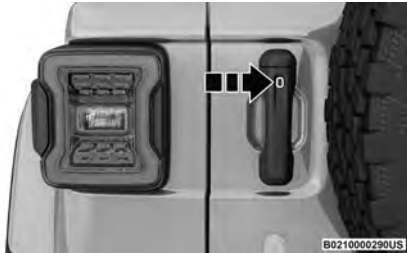


Ne saisissez PAS la poignée de portière lors du verrouillage

Vous pouvez aussi verrouiller les portières à l'aide du bouton de verrouillage situé sur le panneau intérieur de portière du véhicule.

Déverrouillage et accès à la porte pivotante

La fonction de déverrouillage passif de la porte pivotante est intégrée dans la poignée de la porte pivotante. En ayant en main une télécommande munie du système de déverrouillage passif valide à moins de 1,5 m (5 pi) de la poignée de porte pivotante, saisissez la poignée de porte pivotante pour déverrouiller automatiquement la porte pivotante, et tirez-la pour l'ouvrir.



Bouton de verrouillage du système de déverrouillage passif de porte pivotante

Verrouillage de la porte pivotante

En ayant en main une télécommande munie du système de déverrouillage passif valide à moins de 1,5 m (5 pi) de la poignée de porte pivotante, appuyez sur le bouton de verrouillage passif pour verrouiller les portières et la porte pivotante du véhicule.

NOTA :

- Après avoir appuyé sur le bouton de la poignée de portière, vous devez attendre deux secondes avant de pouvoir verrouiller ou déverrouiller les portières au moyen d'une poignée de portière à déverrouillage passif. Cela vous permet de vérifier si le véhicule est verrouillé en tirant sur la poignée de portière, sans que le véhicule réagisse et se déverrouille.
- Si le déverrouillage passif est désactivé dans les réglages du système Uconnect, la protection de clé FOB décrite dans la rubrique « Clé FOB (Frequency Operated Button Integrated Key) » demeure active ou fonctionnelle.
- Le système de déverrouillage passif ne fonctionne pas si la pile de la télécommande est déchargée
 ➔ page 405.

VERROUILLAGE AUTOMATIQUE DES PORTIÈRES – SELON L'ÉQUIPEMENT

La fonction de verrouillage automatique des portières est activée par défaut. Lorsque cette fonction est activée, les serrures se verrouillent automatiquement lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 24 km/h (15 mi/h). La fonction de verrouillage automatique des portières peut être activée ou désactivée par un concessionnaire autorisé à la demande écrite de l'utilisateur. Consultez un concessionnaire autorisé pour faire effectuer cette intervention.

SYSTÈME DE VERROUILLAGE SÉCURITÉ-ENFANTS – PORTES ARRIÈRE

Pour mieux protéger les jeunes enfants assis à l'arrière, les portières arrière sont munies d'un système de verrouillage sécurité-enfants.

Pour utiliser le système, ouvrez chaque portière arrière et, à l'aide d'un tournevis à lame plate (ou de la clé rabattable mécanique), tournez le bouton à la position verrouillage ou déverrouillage.



Fonction de verrouillage sécurité-enfants

NOTA :

- Lorsque le système de verrouillage sécurité-enfants est enclenché, la portière ne peut s'ouvrir qu'au moyen de la poignée extérieure de portière, même si la serrure intérieure de portière est en position de déverrouillage.
- Après avoir désactivé le système de verrouillage sécurité-enfants, vous devez toujours essayer d'ouvrir la porte de l'intérieur pour vous assurer que la serrure se trouve à la position déverrouillée.

- Après avoir enclenché le système de verrouillage sécurité-enfants, vous devez toujours essayer d'ouvrir la portière de l'intérieur pour vous assurer qu'elle se trouve à la position verrouillée.
- En cas d'urgence, pour sortir du véhicule lorsque le système est enclenché, déplacez le levier de verrouillage vers l'arrière (sur le panneau de garnissage de portière), abaissez la glace, puis ouvrez la portière avec la poignée de portière extérieure.

AVERTISSEMENT!

Prenez garde de ne pas laisser de passagers enfermés dans le véhicule en cas de collision. N'oubliez pas que les portières arrière ne peuvent être ouvertes que de l'extérieur lorsque le système de verrouillage sécurité-enfants est enclenché (verrouillé).

NOTA :

Utilisez toujours ce dispositif lors du transport des enfants. Après avoir enclenché le verrouillage de sécurité pour les enfants sur les deux portières arrière, vérifiez l'efficacité de l'engagement en essayant d'ouvrir une portière à l'aide de la poignée interne. Une fois que le système de verrouillage sécurité-enfants est enclenché, il est impossible d'ouvrir les portières depuis l'intérieur du véhicule. Avant de quitter le véhicule, assurez-vous que personne n'est à l'intérieur.

RETRAIT DES PORTIÈRES AVANT**AVERTISSEMENT!**

Ne conduisez pas votre véhicule sur la route sans les portières car vous ne bénéficieriez plus de la protection qu'elles offrent. Cette procédure doit uniquement être utilisée en mode hors route. Le non-respect de cette mise en garde pourrait causer des blessures graves ou la mort.



AR210000002US

Étiquette d'avertissement de dépose de portière**AVERTISSEMENT!**

- Tous les occupants doivent porter leur ceinture de sécurité pendant la conduite hors-route sans portières. Pour obtenir des conseils sur la conduite hors route, consultez ➔ page 223.
- Ne rangez pas les portières détachées à l'intérieur du véhicule, car elles pourraient causer des blessures en cas d'accident.

Des rétroviseurs extérieurs sont fixés aux portières. Si vous décidez de démonter les portières, adressez-vous à un concessionnaire autorisé pour vous procurer un rétroviseur extérieur de rechange qui se fixe sur le tablier. En vertu des lois fédérales, le véhicule doit être équipé de rétroviseurs extérieurs lors de la conduite sur route.

Des rétroviseurs extérieurs sont fixés aux portières. Si vous décidez de démonter les portières, adressez-vous à un concessionnaire autorisé pour vous procurer un rétroviseur extérieur de rechange qui se fixe sur le tablier. En vertu des lois, le véhicule doit être équipé de rétroviseurs extérieurs lors de la conduite sur route.

NOTA :

- Les portières sont lourdes; soyez donc prudent lorsque vous les retirez.
- Les axes de charnière peuvent se briser s'ils sont trop serrés pendant la réinstallation de la portière (couple de serrage maximal : 10 N·m [7,5 pi-lb]). Pour obtenir des conseils sur la conduite hors route, consultez ➔ page 223.
- Lorsque les portières avant sont retirées, le message « Blind Spot Alert Temporarily Unavailable » (L'alarme d'angle mort n'est pas disponible pour l'instant) s'affiche dans le groupe d'instruments. Le verrouillage et les rétroviseurs à commande électrique ne seront pas non plus disponibles.

Pour retirer les portières avant, procédez comme suit :

1. Abaissez la glace pour prévenir les dommages.
2. Retirez les vis des charnières extérieures supérieure et inférieure (à l'aide d'un tournevis à tête Torx n° T50).

NOTA :

Les vis et les écrous des charnières peuvent être rangés dans le plateau de l'espace de chargement arrière situé sous le plancher de chargement arrière.

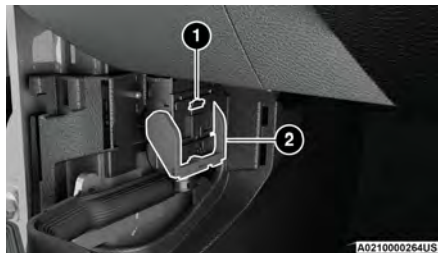
**Vis de charnière**

3. Retirez le volet d'accès au câblage en plastique sous le tableau de bord en faisant glisser le panneau en plastique le long de l'encadrement d'entrée de portière vers les sièges jusqu'à ce que les pattes se détachent.

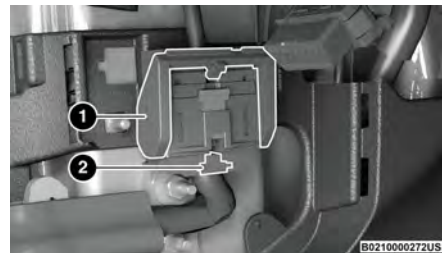
**Volet d'accès au câblage****NOTA :**

Ne forcez pas l'ouverture, car cela brisera le couvercle de plastique.

4. Tirez la languette de verrouillage rouge vers le haut pour déverrouiller le faisceau de câblage.

**Faisceau de câblage fermé**

- 1 - Languette de verrouillage rouge
 - 2 - Levier de faisceau de câblage (position fermée)
5. Appuyez longuement sur la patte de sécurité noire sous le faisceau de câblage et levez le levier de faisceau en position ouverte.

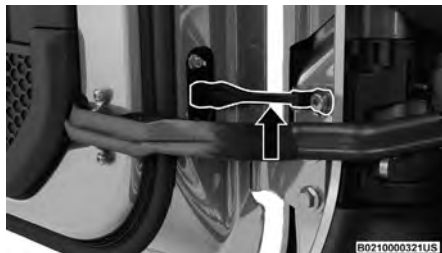
**Faisceau de câblage ouvert**

- 1 - Levier de faisceau de câblage (position ouverte)
- 2 - Patte de sécurité noire

6. Lorsque le faisceau de câblage est ouvert, tirez le connecteur de câblage **directement** vers le bas pour le débrancher. Rangez le connecteur de câblage dans le panier inférieur de la portière.
7. Avec la portière en position ouverte, retirez le boulon autobloquant de la fixation autobloquante de la portière du côté de la carrosserie (à l'aide d'un tournevis à tête Torx no T40).

NOTA :

Gardez le bras autobloquant en position dépliée pour faciliter la réinstallation. Voir la note plus loin dans cette section si le bras autobloquant est poussé dans la portière alors qu'elle est retirée.



Bras autobloquant de la portière

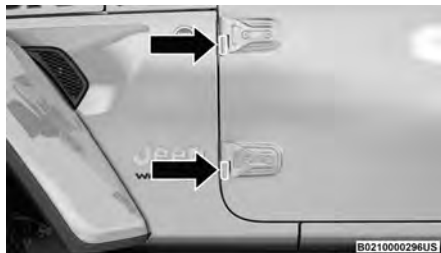
8. Ouvrez la portière, puis soulevez-la avec l'aide d'une autre personne pour dégager les gonds de leur charnière et déposez la portière.

Pour installer les portières avant

1. Repérez les axes de charnière inférieure et supérieure sur la portière, puis descendez-les dans les charnières de carrosserie sur le véhicule.

NOTA :

L'axe de charnière supérieure est plus long et peut donc être utilisé pour guider la portière en place pendant l'installation.



Emplacements des goupilles de charnière

2. Avec la portière en position ouverte, alignez le support du tirant de portière avec le trou du côté de la carrosserie. Insérez la vis de tirant et serrez avec un tournevis à tête Torx no 40 à un couple de 27 N·m (19,9 lb-pi).
3. Insérez les vis d'axe de charnière supérieure et inférieure dans les charnières de carrosserie. Au moyen d'un tournevis à tête Torx no T50, serrez les vis à un couple de 5,2 N·m (3,8 lb-pi).

NOTA :

Si le bras autobloquant est coincé à l'intérieur de la portière, suivez ces instructions pour l'installer.

1. Insérez la vis du bras autobloquant dans le support du bras. Veillez à ce que la vis soit correctement orientée.
2. Tirez lentement sur la vis pour faire sortir le bras jusqu'à ce que vous ressentiez une résistance accrue. N'essayez pas de tirer le bras autobloquant jusqu'au bout.

3. Assis à l'intérieur du véhicule, tenez la portière partiellement fermée et insérez la vis dans l'orifice de la carrosserie.
4. Avec les doigts, tournez la vis vers la droite d'au moins deux tours complets. Tirez doucement sur la vis pour vous assurer qu'elle soit bien fixée.
5. Poussez lentement la portière en position ouverte à l'aide de la poignée. Le bras autobloquant sortira de la portière. Il se peut que vous l'entendiez buter contre la vis.
6. Serrez complètement la vis comme indiqué.

AVERTISSEMENT!

Pour éviter toute blessure, veillez à maintenir vos bras, vos mains, vos doigts et tout objet à l'écart de la zone du bras autobloquant pendant les procédures de retrait et d'installation.

MISE EN GARDE!

- Ne fermez pas la portière avant d'avoir réattaché le tirant de portière à la carrosserie. Des dommages pourraient se produire au tirant de portière.
- Ne serrez pas trop les fixations Torx. Cela endommagerait les pièces du véhicule.
- Les axes de charnière peuvent se briser s'ils sont trop serrés pendant l'installation de la portière (couple de serrage maximal : 8,1 N·m [6,0 lb-pi]).

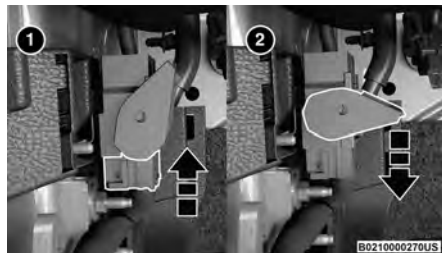
Remplacer le connecteur de câblage dans le faisceau de câblage

Pour réinstaller le connecteur de câblage dans le faisceau de câblage de la portière du véhicule, à l'intérieur du véhicule, procédez comme suit :

NOTA :

Assurez-vous qu'il y a suffisamment de jeu sur le connecteur de câblage pendant l'installation. Fermez légèrement la portière pour donner plus de jeu au besoin.

1. Avec une légère pression des doigts, posez le connecteur de câblage **directement** dans le faisceau de câblage jusqu'à ce que le levier du faisceau de câblage commence à s'abaisser avec la goupille de verrouillage.



Connecter le faisceau de câblage

- 1 - Connecteur du siège directement dans le faisceau
- 2 - Levier du faisceau de câblage, commencer en position basse

MISE EN GARDE!

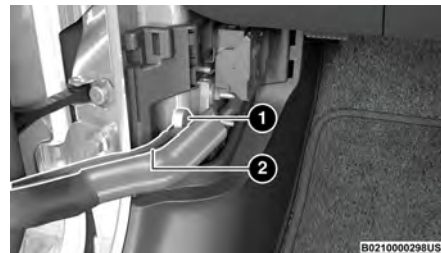
Le défaut de rebrancher correctement le connecteur de câblage dans le faisceau peut entraîner des dommages qui ne sont pas couverts par la garantie de véhicule neuf.

2. Une fois que le levier commence à bouger avec la pression du connecteur de câblage, continuez en abaissant le levier du faisceau de câblage en position de fermeture complète.



Position de fermeture complète

3. Appuyez sur la languette de verrouillage rouge vers le bas pour la verrouiller en place.
4. Fixez la sangle en tissu de la portière au crochet métallique tout juste à l'intérieur du véhicule.



Fixation de la sangle en tissu

- 1 - Crochet métallique
- 2 - Sangle en tissu

5. Remplacez les volets d'accès au câblage.

RETRAIT DE LA PORTIÈRE ARRIÈRE (MODÈLES À QUATRE PORTIÈRES)

AVERTISSEMENT!

Ne conduisez pas votre véhicule sur la route sans les portières car vous ne bénéficiez plus de la protection qu'elles offrent. Cette procédure doit uniquement être utilisée en mode hors route. Le non-respect de cette mise en garde pourrait causer des blessures graves ou la mort.



A021000002US

Étiquette d'avertissement de dépose de portière

AVERTISSEMENT!

- Tous les occupants doivent porter leur ceinture de sécurité pendant la conduite hors route sans portières. Pour obtenir des conseils sur la conduite hors route, consultez ➔ page 223.
- Ne rangez pas les portes détachées à l'intérieur du véhicule, car elles pourraient être projetées et causer des blessures ou la mort en cas d'arrêt soudain, de terrain accidenté ou de collision.

NOTA :

- Les portières sont lourdes; soyez donc prudents lorsque vous les retirez.
- Les axes de charnière peuvent se briser s'ils sont trop serrés pendant la réinstallation de la portière (couple de serrage maximal : 10 N·m [7,5 pi-lb]). Pour obtenir des conseils sur la conduite hors route, consultez ➔ page 223.

Pour retirer les portières arrière, procédez comme suit :

1. Abaissez la glace pour prévenir les dommages.
2. Retirez les vis des charnières extérieures supérieure et inférieure (à l'aide d'un tournevis à tête Torx no T50).

NOTA :

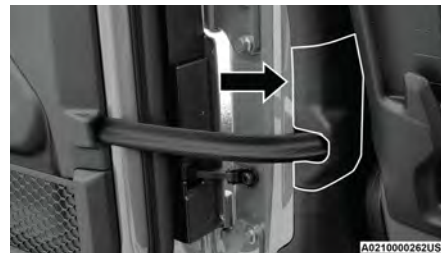
Les vis et les écrous des charnières peuvent être rangés dans le plateau de l'espace de chargement arrière situé sous le plancher de chargement arrière.



A0210000259US

Vis de charnière

3. Glissez le siège avant complètement vers l'avant
4. Ouvrez le volet d'accès au câblage en plastique et retirez-le de la base du pied milieu.



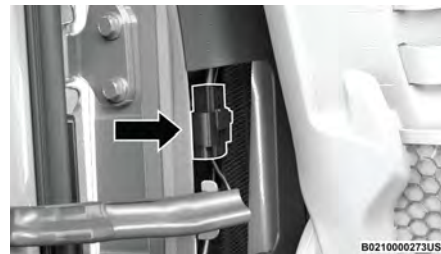
A0210000262US

Volet d'accès au câblage

5. Débranchez le connecteur de câblage.

NOTA :

Appuyez sur la languette qui se trouve à la partie inférieure du faisceau de câblage. Cela déverrouillera la languette du connecteur et permettra de débrancher le connecteur de câblage.



B0210000273US

Connecteur de câblage

6. Avec la portière en position ouverte, retirez la vis autobloquante de la fixation autobloquante de la portière sur la carrosserie (à l'aide d'un tournevis à tête Torx no T40).

NOTA :

Gardez le bras autobloquant en position dépliée pour faciliter la réinstallation.



Bras autobloquant de la portière

7. Ouvrez la portière, puis soulevez-la avec l'aide d'une autre personne pour dégager les gonds de leur charnière et déposez la portière.

Pour remettre la ou les portière(s), suivez les étapes ci-dessus dans l'ordre inverse.

NOTA :

La charnière supérieure dispose d'une plus longue goupille, que vous pouvez utiliser pour guider la portière en place lors de la réinstallation.

TROUSSE DE RÉTROVISEUR POUR PORTIÈRE RETIRÉE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Si le véhicule est équipé de la trousse de rétroviseur pour portière retirée, des rétroviseurs extérieurs peuvent être installés sur les charnières supérieures de portière de la carrosserie une fois les portières avant retirées.

AVERTISSEMENT!

- Tous les occupants doivent porter leur ceinture de sécurité pendant la conduite hors route sans portières. Pour obtenir des conseils sur la conduite hors route, consultez ➔ page 223.
- Ne rangez pas les portes détachées à l'intérieur du véhicule, car elles pourraient être projetées et causer des blessures ou la mort en cas d'arrêt soudain, de terrain accidenté ou de collision.

Pour installer les rétroviseurs pour portière retirée, procédez comme suit :

1. Retirez les deux portières avant ➔ page 52



Rétroviseur pour portière retirée

2. Retirez le boulon d'auvent le plus près de l'ouverture de portière au moyen d'un tournevis Torx no 40, puis rangez-le dans un endroit sécuritaire.



Emplacement du boulon d'auvent

3. Poussez le support de rétroviseur vers l'avant sur le pied avant, en vous assurant d'aligner le bas du support sur la charnière supérieure de portière et le trou du boulon d'auvent retiré.



Pousser le support sur le pied avant

4. Placez la bague de support derrière le support de rétroviseur (par-dessus le trou de boulon d'auvent), puis insérez le boulon de support dans le support de rétroviseur, au travers de la bague de support.



Fixer un support de rétroviseur au véhicule

- 1 – Bague de support
2 – Boulon de support

5. Insérez le boulon d'épaule de charnière au travers de la partie inférieure de la charnière supérieure de portière, jusque dans le support de rétroviseur, puis faites tourner le bouton de support vers l'arrière de véhicule afin de fixer le support de rétroviseur au pied avant.



Fixer un support de rétroviseur au véhicule

- 1 – Bouton de support
2 – Boulon d'épaule de charnière

6. Serrez le boulon de support ainsi que le boulon d'épaule de charnière avec un tournevis Torx no 40. Le couple de serrage recommandé est de 8 Nm (6 pi-lb) pour le boulon de support et de 10 Nm (7,5 pi-lb) pour le boulon d'épaule de charnière.

7. Abaissez l'ensemble du rétroviseur sur le support de rétroviseur.



Abaisser l'ensemble du rétroviseur sur le support

8. Insérez les trois vis de rétroviseur dans l'ensemble du rétroviseur, puis serrez-les sur le support de rétroviseur au moyen d'un tournevis Torx no 30. Le couple de serrage recommandé pour les vis de rétroviseur est de 5,5 Nm (4 pi-lb).



Emplacements des vis de rétroviseur

9. Répétez les étapes de l'autre côté de véhicule.

NOTA :

Si cette trousse est installée avec le support de feu en option, la bague de support de l'étape 4 n'est pas nécessaire. Utilisez l'espaceur fourni avec le support de feu.

INSTALLATION DE LA DEMI-PORTIÈRE – SELON L'ÉQUIPEMENT

MISE EN GARDE!

- Ne lavez pas un véhicule muni de demi-portières dans un lave-auto automatique. Cela pourrait entraîner des égratignures et une accumulation de cire sur les fenêtres.
- La manipulation et l'entreposage imprudents des demi-portières peuvent endommager les joints d'étanchéité et entraîner l'intrusion d'eau à l'intérieur du véhicule.
- Les demi-portières supérieures doivent être positionnées correctement afin d'assurer une bonne étanchéité. L'installation inappropriée peut entraîner l'intrusion d'eau à l'intérieur du véhicule.
- Rangez les tirettes de fermeture à glissière des fenêtres de demi-portières supérieures dans la zone du pied milieu supérieur, tant pour les portières avant qu'arrière, afin d'éviter d'endommager les fenêtres lorsqu'elles ne sont pas utilisées.
- Ne tentez pas d'actionner la glissière de demi-portière à une température de 5 °C (41 °F) ou moins. Des dommages à la fenêtre peuvent survenir.

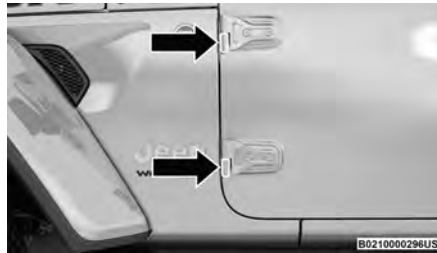
Ce véhicule peut être équipé de demi-portières. Pour installer les demi-portières dans le véhicule, suivez le feuillet d'instructions inclus dans la boîte de livraison des portières. Des pièces de rechange peuvent être achetées auprès du service d'entretien Mopar^{MD}.

Pour installer les demi-portières avant ou arrière, procédez comme suit :

1. Retirez les portières pleine grandeur du véhicule. Pour le retrait de la porte arrière, voir ➔ page 52. Pour le retrait de la porte arrière, voir ➔ page 55.
2. Repérez les axes de charnière inférieure et supérieure sur la demi-portière inférieure, puis descendez-les dans les charnières de carrosserie sur le véhicule.

NOTA :

L'axe de charnière supérieure est plus long et peut donc être utilisé pour guider la portière en place pendant l'installation.



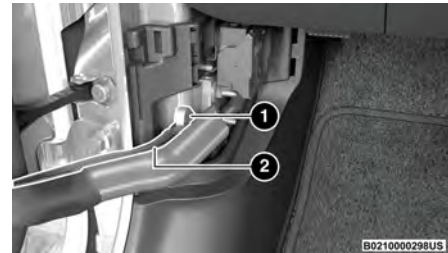
Axes de charnière de demi-portière inférieure

3. Insérez les vis d'axe de charnière supérieure et inférieure dans les charnières de carrosserie. Au moyen d'un tournevis à tête Torx no T50, serrez les vis à un couple de 5,2 N m (3,8 lb-pi).

MISE EN GARDE!

- Ne fermez pas la portière avant d'avoir réattaché le tirant de portière à la carrosserie. Des dommages pourraient se produire au tirant de portière.
- Ne serrez pas trop les fixations Torx. Cela endommagerait les pièces du véhicule.
- Les axes de charnière peuvent se briser s'ils sont trop serrés pendant l'installation de la portière (couple de serrage maximal : 8,1 N m [6,0 lb-pi]).

4. Fixez la sangle en tissu de la demi-portière inférieure au crochet métallique tout juste à l'intérieur du véhicule.



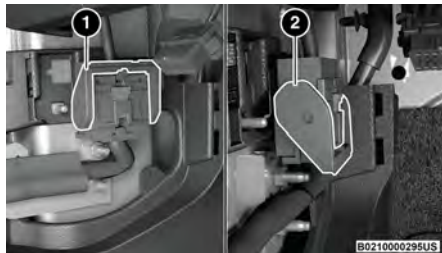
Fixation de la sangle en tissu

- 1 – Crochet métallique
- 2 – Sangle en tissu

5. Connectez le faisceau de câblage sur la demi-portière inférieure à la connexion tout juste à l'intérieur du véhicule.

NOTA :

Pour les portières avant, assurez-vous que le faisceau de câblage est entièrement fermé.



Faisceau de câblage de portières avant

- 1 - Faisceau de câblage ouvert
2 - Faisceau de câblage fermé

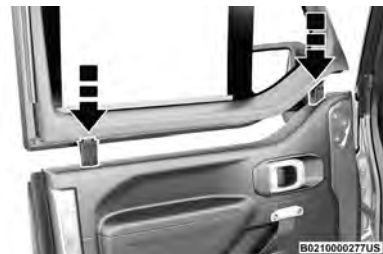
6. Remplacez les volets d'accès au câblage.
7. Lorsque les demi-portières sont expédiées avec le véhicule, les demi-portières inférieures comportent des bouchons dans les orifices de montants qui doivent être retirés avant l'installation des demi-portières supérieures. Pour retirer ces bouchons, procédez comme suit :
- a. Repérez l'orifice d'entretien au centre de chaque bouchon sur la demi-portière inférieure (deux sur la portière avant et deux sur la portière arrière).

- b. Insérez un outil (un outil pour crochet ou un outil pour garnitures sont recommandés) dans l'orifice d'entretien.



Placez l'outil dans l'orifice d'entretien du bouchon pour le retirer

- c. Au moyen de l'outil, tirez lentement vers le haut à partir du centre du bouchon pour le retirer.
8. Assurez-vous que la fenêtre sur la demi-portière supérieure est entièrement fermée au moyen de la fermeture à glissière, insérez la demi-portière supérieure dans la demi-portière inférieure en plaçant les montants dans les orifices à cet effet.



Abaissez la demi-portière supérieure dans les orifices de montants

9. Poussez fermement vers le bas à l'intérieur de la demi-portière supérieure jusqu'à ce qu'elle soit complètement en place dans la partie inférieure.

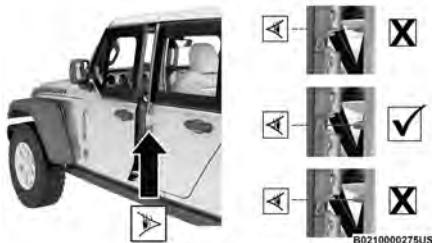


Poussez vers le bas pour mettre en place complètement la demi-portière supérieure

Alignement du loquet de portière

MISE EN GARDE!

Au moment de la première installation des demi-portières, placez lentement la portière presque en position fermée et vérifiez si le loquet de la portière s'aligne avec la gâche de la carrosserie. Si ces composants se touchent, cela peut entraîner des dommages à la portière et à la gâche.

**Vérifiez le loquet de portière et l'alignement de la gâche****NOTA :**

Ne réglez la portière que pour qu'elle repose correctement contre la gâche. N'ajustez PAS la gâche, car cela pourrait nuire au positionnement de la portière pleine grandeur.

Si la portière ne s'aligne pas au centre entre le loquet et la gâche, procédez comme suit :

1. Desserrez (sans les retirer) les quatre boulons sur les charnières de portière au moyen du tournevis à tête Torx no T50 fourni.

**Emplacement du boulon de charnière**

2. Alors que les boulons sont desserrés, maintenez la portière presque en position fermée et vérifiez que le loquet et la gâche s'alignent.
3. Avec le loquet et la gâche alignés, fermez la portière doucement et serrez les boulons de charnière à un couple de 27,5 N·m (20,3 lb-pi) (couple max. : 37 N [27,3 lb-pi]).

Réglage de la portière inférieure**MISE EN GARDE!**

Au moment de la première installation des demi-portières, fermez lentement chaque portière pour vérifier le contact avec la carrosserie. Un réglage incorrect des charnières de portière peut entraîner une position extrêmement non uniforme et des dommages à la carrosserie autour de la portière.

Si la portière ne se ferme pas correctement après son installation, si les panneaux se nuisent mutuellement ou s'il y a un écart non uniforme autour de la portière lorsque celle-ci est fermée (p. ex., la position de por-

tière semble basse et trop éloignée vers l'arrière), la position de la portière dans ses charnières pourrait devoir être réglée. Pour effectuer ce réglage, procédez comme suit :

1. Desserrez (sans les retirer) les quatre boulons sur les charnières de portière au moyen du tournevis à tête Torx no T50 fourni.

**Emplacement du boulon de charnière****NOTA :**

Ne réglez pas les charnières montées sur la carrosserie ou une quelconque partie du loquet de portière, car des modifications apportées à ces composants pourraient nuire à l'installation de la portière pleine grandeur.

2. Alors que les boulons sont desserrés, la portière peut être déplacée vers l'avant en poussant la poignée de portière vers l'avant du véhicule; ou vers le haut en saisissant la poignée de portière et en la levant vers le toit.
3. Lorsque les écarts entre la portière et la carrosserie du véhicule sont uniformes tout le tour de la portière, serrez les boulons de charnière de portière à un couple de 27,5 N m (20,3 lb-pi) (couple max. : 37 N m [27,3 lb-pi]).

Réglage de la portière supérieure

Après l'installation des demi-portières, si une intrusion d'eau ou un bruit de vent sont observés, le joint d'étanchéité entre la demi-portière supérieure et l'ouverture de portière peut devoir être réglé.

Pour déterminer si la demi-portière supérieure doit être réglée, procédez comme suit :

1. Déterminez quelle portière est affectée.
2. Ouvrez la portière affectée et placez un morceau de papier de la taille d'un billet de banque le long de la partie supérieure de l'ouverture de portière contre le véhicule, près de l'endroit où l'intrusion ou le bruit ont été observés. Assurez-vous que la moitié du morceau de papier est au-dessus de la zone où le joint d'étanchéité de portière entre en contact avec l'ouverture de portière, alors que l'autre moitié est en dessous.
3. Fermez la portière sur le morceau de papier, puis tirez ce dernier vers le haut. Si le morceau de papier se déplace sans effort ou presque, la demi-portière supérieure doit être réglée dans cette zone afin d'accroître la compression du joint d'étanchéité.



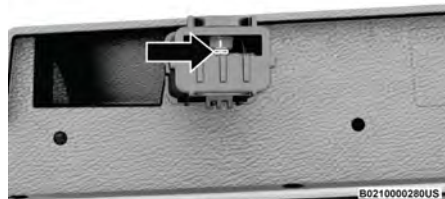
Test avec morceau de papier

Il existe un autre test facultatif qui peut être exécuté à l'aide d'une lampe de poche et d'une autre personne.

Une personne doit être à l'intérieur du véhicule et bouger la lampe de poche sur la périphérie du joint d'étanchéité de portière, vers l'extérieur. L'autre personne doit se tenir à l'extérieur du véhicule et vérifier si de la lumière passe à travers le joint. Si de la lumière passe à travers le joint, la portière doit être réglée.

Pour régler la compression du joint d'étanchéité, procédez comme suit :

1. Ouvrez la portière et levez la demi-portière supérieure vers le haut et en l'éloignant de la demi-portière inférieure. Déposez la demi-portière supérieure sur une surface propre et sèche.
2. Au moyen d'une clé ouverte de 8 mm (non fournie), desserrez l'écrou situé à l'intérieur de la partie inférieure du montant de demi-portière supérieure, le plus près possible de l'endroit où le « test du papier » a détecté un écart.



Emplacement de l'écrou à l'intérieur du bas du montant

3. À l'aide d'une clé hexagonale de 3 mm (non fournie), faites tourner la vis du côté du montant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre (tout en tenant la clé dans le boulon desserré) afin d'accroître

la compression du joint d'étanchéité. Au besoin, faites tourner dans le sens des aiguilles d'une montre pour réduire la compression du joint.



B0210000286US

Tournez la vis pour plus de compression du joint

- 1 - Clé hexagonale de 3 mm
- 2 - Clé ouverte de 8 mm

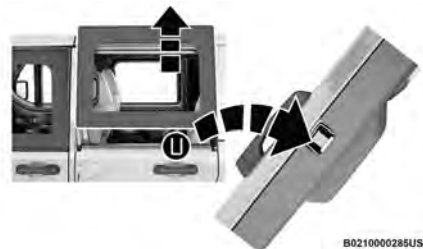
4. Serrez l'écrou à l'intérieur de la partie inférieure du montant au moyen de la clé et assurez-vous que la vis est au même niveau que le montant. Réinstallez la demi-portière supérieure.



B0210000287US

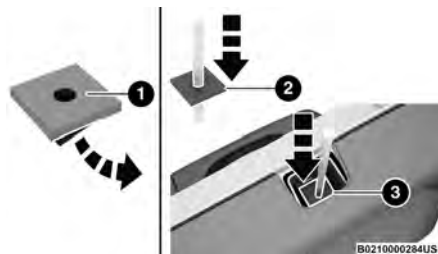
Vissez la vis au même niveau que le montant

5. Fermez la portière et répétez le « test du papier ». Au besoin, répétez la procédure de réglage.
6. Au besoin, ajoutez la cale fournie à une pochette inférieure de la demi-portière pour sceller la demi-portière supérieure au toit :
 - a. Soulevez la demi-portière supérieure vers le haut et en l'éloignant de la demi-portière inférieure.
 - b. Nettoyez le dessous de la pochette de portière.



Retirez la demi-portière inférieure et nettoyez le dessous de la pochette de portière.

- c. Glissez la cale sur un crayon ou un outil similaire.
- d. Retirez la couche de papier du côté adhésif de la cale et placez-la avec un crayon dans la pochette.
- e. Appuyez fermement la cale en dessous de la pochette et retirez le crayon une fois que la cale est fermement en place.



Appuyez fermement la cale en dessous de la pochette

- 1 - Retirez le papier collant de la cale
- 2 - Glissez le crayon dans le trou de la cale
- 3 - Appuyez la cale dans la pochette avec le crayon

f. Remplacez la demi-portière supérieure.

NOTA :

Si la compression est trop élevée sur le coin supérieur avant des portières arrière, une déformation du joint d'étanchéité se produira.

Retrait de la demi-portière

Pour retirer les demi-portières, répétez les étapes d'installation dans l'ordre inverse.

NOTA :

Lors du retrait des demi-portières supérieures, appuyez fermement vers le haut dans le centre de la demi-portière jusqu'à ce que les montants se détachent de la partie inférieure.



Poussez vers le haut au centre de la demi-portière supérieure pour retirer

Installation du rétroviseur de la demi-portière – VHR seulement

Sur les modèles de VHR, les rétroviseurs extérieurs pour les demi-porte sont expédiés séparément et doivent être installés.

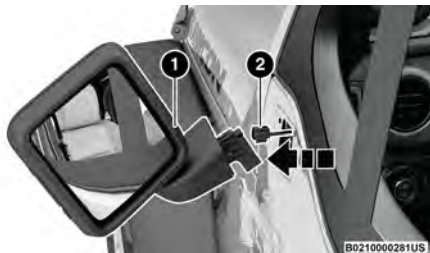
Pour installer les rétroviseurs extérieurs de demi-portières avant, procédez comme suit :

1. Repérez le faisceau de câblage à l'extérieur de la demi-portière avant.



Emplacement du faisceau de câblage

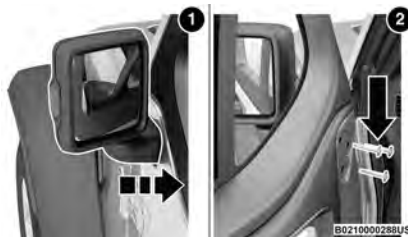
2. Insérez le faisceau de câblage fermement dans le raccord sur le rétroviseur extérieur du côté conducteur.



Raccordez le faisceau de câblage au rétroviseur extérieur

- 1 - Faisceau de câblage
2 - Rétroviseur extérieur

3. Placez la base du rétroviseur extérieur dans le trou sur la portière et maintenez-le en fixant les trois boulons de rétroviseur par l'intérieur de la portière à l'aide d'un tournevis à tête Torx no T40.



Fixer le rétroviseur extérieur

- 1 - Maintenir le rétroviseur par l'extérieur
2 - Fixer les trois boulons de rétroviseur par l'intérieur

NOTA :

Le couple de serrage recommandé pour les boulons de rétroviseur est de 5,9 pi-lb/8,0 N m.

4. Répétez les étapes 1 et 3 pour la portière avant opposée.

VOLANT

COLONNE DE DIRECTION INCLINABLE ET TÉLESCOPIQUE

Cette fonction permet d'incliner la colonne de direction vers le haut ou le bas. Elle vous permet également d'allonger ou de raccourcir la colonne de direction. Le levier d'inclinaison et de réglage télescopique est situé sur la colonne de direction.



Levier d'inclinaison et de réglage télescopique de la colonne de direction

Pour déverrouiller la colonne de direction, poussez la poignée de commande vers le bas (vers le plancher). Pour incliner la colonne de direction, déplacez le volant vers le haut ou vers le bas comme souhaité. Pour régler la longueur de la colonne de direction, tirez le volant vers l'extérieur ou poussez-le vers l'intérieur comme souhaité. Pour verrouiller la colonne de direction en position, tirez la poignée de commande vers le haut jusqu'à ce qu'elle soit complètement en prise.

AVERTISSEMENT!

Ne réglez pas la position de la colonne de direction en conduisant. Vous risquez de perdre la maîtrise du véhicule si vous réglez la colonne de direction pendant la conduite ou si vous conduisez sans verrouiller la colonne de direction. Vous risquez de graves blessures ou la mort si vous ne tenez pas compte de cet avertissement.

VOLANT CHAUFFANT – SELON L'ÉQUIPEMENT



Le volant contient un dispositif de chauffage qui permet de vous réchauffer les mains par temps froid. Le chauffage du volant ne dispose que d'un réglage de température. Une fois le chauffage du volant activé, il sera en fonction jusqu'à ce que le conducteur le désactive. Le volant chauffant ne s'active pas lorsqu'il est déjà chaud.

Le bouton du volant chauffant est situé dans le système Uconnect et, si le véhicule en est équipé, sur le tableau de bord, sous la radio. Vous pouvez accéder à ce bouton par le menu de climatisation ou des commandes de l'écran tactile.

- Appuyez une fois sur le bouton du volant chauffant pour activer l'élément chauffant.
- Appuyez une seconde fois sur le bouton du volant chauffant pour désactiver l'élément chauffant.

NOTA :

Le chauffage du volant ne fonctionne que lorsque le moteur est en marche.

Pour obtenir des renseignements sur l'utilisation du système de démarrage à distance, consultez

👉 page 43.

AVERTISSEMENT!

- Les personnes qui ne perçoivent pas la douleur cutanée en raison de l'âge, d'une maladie chronique, du diabète, d'un traumatisme à la moelle épinière, d'une consommation de médicament ou d'alcool, d'un épuisement ou d'un autre problème physique doivent être particulièrement prudentes quand elles activent le chauffage du volant. Les éléments chauffants peuvent causer des brûlures même à basse température, particulièrement pendant les utilisations prolongées.
- Ne placez sur le volant aucun objet pouvant emprisonner la chaleur, comme une couverture ou un couvre-volant de tout type ou matériau. Cela pourrait faire surchauffer le volant.

SIÈGES

Les sièges constituent un élément des dispositifs de retenue des occupants du véhicule.

AVERTISSEMENT!

- Lorsque le véhicule est en mouvement, il est dangereux d'être dans l'espace de chargement intérieur ou extérieur du véhicule. En cas de collision, les personnes qui se trouvent dans cet espace risquent d'être gravement blessées ou tuées.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Lorsque le véhicule est en mouvement, ne laissez personne prendre place dans des espaces qui ne sont pas équipés de sièges et de ceintures de sécurité. En cas de collision, les personnes qui se trouvent dans cet espace risquent d'être gravement blessées ou tuées.
- Assurez-vous que tous les passagers du véhicule prennent place dans un siège et bouclent correctement leur ceinture de sécurité.

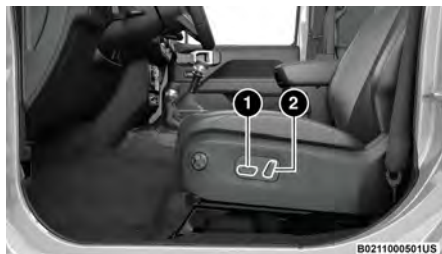
RÉGLAGE ÉLECTRIQUE (SIÈGES AVANT) – SELON L'ÉQUIPEMENT

AVERTISSEMENT!

- Le réglage du siège lorsque vous conduisez peut être dangereux. Le déplacement du siège lorsque vous conduisez peut entraîner la perte de maîtrise du véhicule qui risquerait de provoquer une collision, des blessures graves ou la mort.
- Le réglage des sièges doit être effectué avant de boucler les ceintures de sécurité et lorsque le véhicule est stationné. Une ceinture de sécurité qui n'est pas correctement ajustée peut entraîner des blessures graves ou la mort.

Certains modèles peuvent être équipés d'un siège du conducteur à commande électrique et/ou d'un siège passager à commande électrique. Les commutateurs de siège à commande électrique et d'inclinaison du siège, près du plancher. Utilisez le commutateur de siège à commande électrique pour régler la hauteur du

siège, son angle, ou sa position (vers l'avant et vers l'arrière). Utilisez le commutateur d'inclinaison du siège à commande électrique pour régler l'angle du dossier du siège.



Commutateurs de siège à réglage électrique

- 1 – Commutateur de siège à réglage électrique
- 2 – Commutateur d'inclinaison à commande électrique

Réglage vers l'avant ou vers l'arrière

Le siège peut être réglé vers l'avant et vers l'arrière. Appuyez sur le commutateur de siège vers l'avant ou vers l'arrière pour déplacer le siège dans la direction du commutateur. Relâchez le commutateur lorsque la position voulue est atteinte.

Réglage de la hauteur

La hauteur des sièges peut être réglée vers le haut ou vers le bas. Tirez le commutateur de siège vers le haut ou appuyez sur le commutateur de siège vers le bas pour déplacer le siège dans la direction du commutateur. Relâchez le commutateur lorsque la position voulue est atteinte.

Réglage de l'inclinaison

L'angle du coussin de siège peut être réglé vers le haut ou vers le bas. Tirez vers le haut ou appuyez vers le bas sur l'avant du commutateur de siège pour déplacer l'avant du coussin de siège dans la direction du commutateur.

Inclinaison du dossier de siège vers l'avant ou vers l'arrière

Le dossier de siège peut être incliné vers l'avant et vers l'arrière. Appuyez sur le commutateur électrique d'inclinaison du siège vers l'avant ou vers l'arrière. Pour déplacer le dossier de siège dans la direction du commutateur. Relâchez le commutateur lorsque la position voulue est atteinte.

AVERTISSEMENT!

Ne conduisez pas avec un dossier incliné vers l'arrière de telle façon que le baudrier ne se trouve plus appuyé contre votre poitrine. En cas de collision, vous risquez de glisser sous la ceinture de sécurité, entraînant des blessures graves ou la mort.

Support lombaire à réglage électrique – selon l'équipement

Les véhicules équipés de sièges de conducteur et de passager à réglage électrique peuvent être munis d'un support lombaire à réglage électrique. Le commutateur du support lombaire à réglage électrique est situé sur le côté extérieur du siège à réglage électrique. Appuyez sur la commande vers l'avant pour augmenter le support lombaire. Appuyez sur la commande vers l'arrière

pour diminuer le support lombaire. Pour lever ou abaisser la position du support lombaire, appuyez sur la commande vers le haut ou vers le bas.



Commutateur du support lombaire à réglage électrique

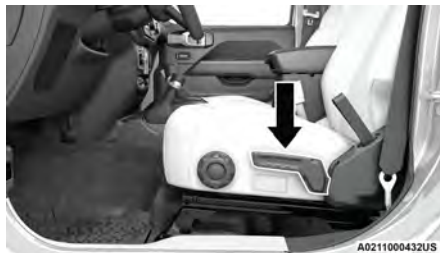
SIÈGES AVANT À RÉGLAGE MANUEL – SELON L'ÉQUIPEMENT

Réglage manuel vers l'avant ou vers l'arrière des sièges avant

Le siège peut être réglé vers l'avant ou vers l'arrière au moyen d'une barre située à l'avant du coussin de siège, près du plancher. Lorsque vous êtes assis dans le siège, soulevez la barre située sous le coussin de siège et déplacez le siège vers l'avant ou vers l'arrière. Relâchez la barre lorsque la position voulue est atteinte. En vous servant de la pression exercée par votre corps, déplacez le siège vers l'avant ou vers l'arrière pour bien enclencher les dispositifs de réglage.



Emplacement de la barre de réglage



Réglage de la hauteur du siège

AVERTISSEMENT!

- Le réglage du siège lorsque vous conduisez peut être dangereux. Le déplacement du siège lorsque vous conduisez peut entraîner la perte de maîtrise du véhicule qui risquerait de provoquer une collision, des blessures graves ou la mort.
- Le réglage des sièges doit être effectué avant de boucler les ceintures de sécurité et lorsque le véhicule est stationné. Une ceinture de sécurité qui n'est pas correctement ajustée peut entraîner des blessures graves ou la mort.

Réglage manuel de la hauteur du siège du conducteur

La hauteur du siège du conducteur est réglable à l'aide de la poignée située sur son côté extérieur. Tirez la poignée vers le haut pour lever le siège, appuyez dessus pour le baisser. Il faut parfois plusieurs coups pour obtenir la position voulue.

Réglage manuel de l'inclinaison du dossier de siège avant

Pour incliner le siège, tirez sur la sangle d'inclinaison et penchez-vous vers l'avant ou vers l'arrière en fonction de la direction dans laquelle vous aimeriez que le dossier se déplace. Relâchez la sangle lorsque la position voulue est atteinte, et le dossier se verrouillera en place.



Sangle d'inclinaison

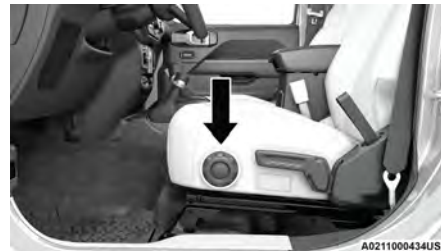
AVERTISSEMENT!

Ne conduisez pas avec un dossier incliné vers l'arrière de telle façon que le baudrier ne se trouve plus appuyé contre votre poitrine. En cas de collision, vous risquez de glisser sous la ceinture de sécurité, entraînant des blessures graves ou la mort.

2

Support lombaire

Le bouton de commande du support lombaire est situé sur le côté extérieur du siège du conducteur. Tournez la commande vers l'avant pour augmenter le support lombaire et vers l'arrière pour le diminuer.



Bouton de commande du support lombaire

Siège avant d'accès facile à l'entrée – modèles 2 portières

Tirez vers le haut le levier d'accès facile au siège situé sur le côté extérieur du dossier du siège, puis faites glisser le siège complet vers l'avant.



Levier d'accès facile au siège

Pour remettre le siège à la position assise, rabattez le dossier de siège en position verticale jusqu'à ce qu'il s'enclenche, puis poussez le siège vers l'arrière jusqu'à ce que la glissière se bloque.

NOTA :

- Les sièges avant équipés d'un réglage électrique ne sont pas dotés d'un levier d'accès facile.
- Les sièges avant (si équipés d'un réglage manuel) sont pourvus d'une mémoire qui replace le siège avant à sa position d'origine.
- La sangle d'inclinaison et le levier d'accès facile au siège à l'entrée ne devraient pas être utilisés durant le retour du siège à sa position assise.

RÉGLAGE MANUEL (SIÈGES ARRIÈRE)

AVERTISSEMENT!

Ne placez pas des bagages ou des charges plus haut que la partie supérieure du dossier. Ces bagages ou charges risqueraient d'altérer la visibilité ou de se transformer en projectiles dangereux en cas d'arrêt brusque ou de collision.

Banquette arrière divisée 60-40 rabattable – modèles à 4 portières

Pour fournir un espace de rangement et de chargement supplémentaire, chaque siège arrière peut être rabattu à plat.

NOTA :

- Assurez-vous que les dossiers des sièges avant sont relevés et que les sièges sont avancés. Cela vous permettra de rabattre facilement le siège arrière.
- Les appuie-tête centraux doivent être à leur position la plus basse pour éviter tout contact avec la console centrale lorsque vous rabattez le siège.

AVERTISSEMENT!

- Il est très dangereux de se trouver dans l'espace de chargement, intérieure ou extérieure, lorsque le véhicule roule. En cas de collision, les personnes qui se trouvent dans cet espace risquent d'être gravement blessées ou tuées.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Lorsque le véhicule est en mouvement, ne laissez personne prendre place dans des espaces qui ne sont pas équipés de sièges et de ceintures de sécurité.
- Assurez-vous que tous les passagers du véhicule prennent place dans un siège et bouclent correctement leur ceinture de sécurité.

POUR RABATTRE LE SIÈGE ARRIÈRE

Deux leviers de déverrouillage se trouvent sur chaque partie supérieure du côté extérieur du siège arrière. Le plus grand levier de déverrouillage rabat le siège et l'appuie-tête simultanément. Le plus petit levier rabat l'appuie-tête indépendamment pour améliorer la visibilité.

Pour rabattre le dossier de siège, tirez le grand levier de verrouillage vers le haut et rabattez lentement le dossier. L'appuie-tête se rabat automatiquement avec le siège lorsque vous tirez ce levier.



Levier de déblocage de dossier de siège

NOTA :

Vous pourriez observer une déformation dans les coussins de siège due aux boucles de ceinture de sécurité, si les sièges sont laissés pendant une période prolongée. Ceci est normal. Un simple déploiement des sièges permettra, avec le temps, aux coussins de siège de revenir à leur forme normale.

POUR RELEVER LE SIÈGE ARRIÈRE

Relevez le dossier jusqu'à ce qu'il s'enclenche. Relevez ensuite l'appuie-tête jusqu'à ce qu'il se verrouille en place. Si une interférence provenant de l'espace de chargement empêche le dossier de se bloquer complètement, vous aurez des difficultés à remettre le siège à sa position appropriée.

AVERTISSEMENT!

Assurez-vous que le dossier du siège est bien bloqué en position. Si le dossier du siège n'est pas bloqué en position de manière sécuritaire, le siège n'offrira pas la stabilité voulue pour des sièges d'enfant ou des passagers. Un siège incorrectement bloqué peut causer de graves blessures.

Siège arrière à dossiers rabattables – VHR seulement

Le siège arrière à dossiers rabattables 60-40 peut être replié pour accéder à de l'espace de chargement supplémentaire. Pour replier le siège arrière, procédez comme suit :

1. Soulevez le coussin d'assise du siège en saisissant les bords extérieurs du coussin et en les tirant vers le haut.

**Soulever le coussin de siège**

2. Repliez le coussin de siège vers le haut et l'avant.

**Repliez la partie inférieure du siège vers l'avant**

3. Tirez le levier de déblocage de dossier de siège (situé sur le côté extérieur du dossier arrière) complètement vers le haut.

**Levez le levier de déblocage du dossier vers le haut**

4. Repliez le dossier vers l'avant contre le plancher.

NOTA :

Tirez le levier à mi-chemin pour replier l'appuie-tête vers l'avant. Tirez-le complètement vers le haut pour débloquer le dossier.

**Repliez le dossier vers le bas**

5. Répétez l'opération de l'autre côté si vous le souhaitez.

Pour relever le siège arrière

1. Relevez le dossier jusqu'à ce qu'il s'enclenche.

NOTA :

Si une interférence provenant de l'espace de chargement empêche le dossier de se bloquer complètement, vous aurez des difficultés à remettre le siège à sa position appropriée.

2. Relevez l'appui-tête jusqu'à ce qu'il se verrouille en place.
3. Remplacez le coussin de siège sa position originale.

AVERTISSEMENT!

- Assurez-vous que le dossier du siège est bien bloqué en position. Si le dossier du siège n'est pas bloqué en position de manière sécuritaire, le siège n'offrira pas la stabilité voulue pour des sièges d'enfant ou des passagers. Un siège incorrectement bloqué peut causer de graves blessures.
- Ne rangez pas d'objets sur le dessus de la batterie sous le coussin de siège. La partie inférieure du siège arrière ne doit avoir aucune obstruction qui l'empêcherait d'être placée en position complètement abaissée; sinon, la partie inférieure peut ne pas se verrouiller en cas d'impact frontal. Si les coussins de siège ne sont pas complètement abaissés, des blessures graves pourraient se produire.

SIÈGE ARRIÈRE REPLIABLE ET RABATTABLE – MODÈLES À DEUX PORTIÈRES**NOTA :**

- Avant de rabattre le siège arrière, il est parfois nécessaire de repositionner les sièges avant.
- Assurez-vous que les dossiers des sièges avant sont relevés et que les sièges sont avancés. Cela vous permettra de rabattre facilement le siège arrière.

Pliage du siège arrière

1. Levez le levier de déverrouillage du dossier et rabattez le dossier vers l'avant.

**Levier de déverrouillage du dossier arrière**

2. Faites basculer lentement l'ensemble du siège vers l'avant.

Utilisation des sangles de retenue

1. Deux sangles de retenue se trouvent au dos du siège arrière et deux boucles de fil métallique correspondantes se trouvent au dos de chaque pied milieu. Ouvrez l'attache à crochets et boucles sur la sangle et enfiler la boucle de fil métallique. Rabattez l'attache à crochets et boucles par-dessus pour tenir le siège en position repliée. Vous devez le faire des deux côtés.

**Sangle de retenue du siège arrière en position rabattue**

2. Pour replacer le siège en position verticale, inversez ces étapes.

Retrait du siège arrière

1. Appuyez vers le bas sur le levier de dégagement de chaque côté, puis dégagez le siège hors de son support inférieur.

**Emplacement du levier de déblocage**

2. Retirez le siège du véhicule.
3. Pour réinstaller le siège arrière, inversez simplement ces étapes.

NOTA :

Ne conduisez pas le véhicule sans avoir réattaché les loquets de siège arrière.

AVERTISSEMENT!

- Il est très dangereux de se trouver dans l'espace de chargement, intérieure ou extérieure, lorsque le véhicule roule. En cas de collision, les personnes qui se trouvent dans cet espace risquent d'être gravement blessées ou tuées.

*(Suite)***AVERTISSEMENT!**

- Lorsque le véhicule est en mouvement, ne laissez personne prendre place dans des espaces qui ne sont pas équipés de sièges et de ceintures de sécurité.
- Assurez-vous que tous les passagers du véhicule prennent place dans un siège et bouclent correctement leur ceinture de sécurité.
- Si les sièges ne sont pas correctement verrouillés dans leurs fixations de plancher, les occupants pourraient subir des blessures en cas de collision. Veillez toujours à ce que les sièges soient solidement verrouillés.

ACCOUDOIR DE SIÈGE ARRIÈRE – SELON L'ÉQUIPEMENT

La partie centrale du siège arrière peut également être utilisée comme accoudoir arrière avec porte-gobelets. Pour le déployer, saisissez la sangle de tirage sous l'appuie-tête et tirez-la vers l'avant.

**Accoudoir de siège arrière****NOTA :**

Pour faciliter le nettoyage, la garniture du porte-gobelet peut être retirée.

AVERTISSEMENT!

Assurez-vous que le dossier du siège est bien bloqué en position. Si le dossier du siège n'est pas bloqué en position de manière sécuritaire, le siège n'offrira pas la stabilité voulue pour des sièges d'enfant ou des passagers. Un siège incorrectement bloqué peut causer de graves blessures.

2**DÉPLIER L'ACCOUDOIR ARRIÈRE – VHR UNIQUEMENT**

Relevez l'appuie-tête central arrière, puis tirez la patte arrière de l'accoudoir pour le dégager du siège et tirez vers l'avant.

Tirez sur la languette de l'accoudoir arrière pour le dégager du siège, puis tirez vers l'avant.

**Emplacement de la languette d'accoudoir**

La partie centrale du siège arrière peut également être utilisée comme accoudoir arrière avec porte-gobelets.

SIÈGES CHAUFFANTS – SELON L'ÉQUIPEMENT




Les boutons de commande des sièges chauffants sont situés sur le tableau de bord central sous l'écran tactile, ainsi que dans le menu du système de chauffage-climatisation de l'écran tactile.

- Appuyez une fois sur le bouton de siège chauffant pour activer le réglage de niveau HI (ÉLEVÉ).
- Appuyez une deuxième fois sur le bouton de siège chauffant pour activer le réglage de niveau MED (MOYEN).
- Appuyez une troisième fois sur le bouton de siège chauffant pour activer le réglage de niveau LO (BAS).
- Appuyez une quatrième fois sur le bouton de siège chauffant pour DÉSACTIVER les éléments chauffants.

NOTA :

- Les sièges chauffants ne fonctionnent que lorsque le moteur tourne.
- Le niveau de chaleur sélectionné sera en fonction jusqu'à ce que le conducteur le change.

Pour obtenir des renseignements sur l'utilisation du système de démarrage à distance, consultez  page 43.

AVERTISSEMENT!

- Les personnes qui ne perçoivent pas la douleur cutanée en raison de l'âge, de maladie chronique, de diabète, de traumatisme à la moelle épinière, de consommation de médicament ou d'alcool, d'épuisement ou d'une autre affection physique

(Suite)

AVERTISSEMENT!

doivent être particulièrement prudentes lorsqu'elles activent le chauffage du siège. Les éléments chauffants peuvent causer des brûlures même à basse température, particulièrement pendant les utilisations prolongées.

- Ne placez sur le siège ou le dossier aucun objet pouvant couper la chaleur (p. ex., couverture, coussin). Vous risquez de faire surchauffer les éléments du siège. S'asseoir dans un siège surchauffé peut causer de sérieuses brûlures à cause de la température élevée de la surface du siège.

APPUIE-TÊTE

Les appuie-tête sont conçus pour réduire le risque de blessures en limitant le mouvement de la tête dans le cas d'une collision arrière. Les appuie-tête doivent être réglés de sorte que le sommet de l'appuie-tête est situé au-dessus du sommet de votre oreille.

AVERTISSEMENT!

- Tous les occupants, y compris le conducteur, ne devraient pas conduire le véhicule ni s'asseoir dans un des sièges du véhicule jusqu'à ce que les appuie-tête soient placés dans leur position appropriée pour minimiser les risques de blessures en cas de collision.
- Les appuie-tête ne doivent jamais être réglés lorsque le véhicule est en mouvement. La conduite d'un véhicule avec les appuie-tête retirés ou incorrectement réglés risque d'entraîner des blessures graves ou mortelles en cas de collision.

Appuie-tête avant

Tirez l'appuie-tête vers le haut pour le relever. Pour l'abaisser, appuyez sur le bouton de réglage, situé à la base de l'appuie-tête, puis poussez l'appuie-tête vers le bas. Vous n'avez pas besoin d'appuyer sur le bouton de déverrouillage pour régler l'appuie-tête.

Pour retirer l'appuie-tête, soulevez-le aussi haut que possible, puis appuyez sur le bouton de réglage et le bouton de déverrouillage à la base de chaque tige tout en tirant l'appuie-tête vers le haut. Pour réinstaller l'appuie-tête, placez les tiges de l'appuie-tête dans les trous et appuyez sur l'appuie-tête. Réglez l'appuie-tête à la hauteur voulue.



Appuie-tête avant

- 1 – Bouton de déverrouillage
- 2 – Bouton de réglage

AVERTISSEMENT!

- Un appuie-tête non fixé projeté en avant lors d'une collision ou d'un arrêt brusque peut causer des blessures graves ou mortelles aux occupants du véhicule. Rangez toujours les appuie-tête déposés de façon sécuritaire dans un endroit situé hors de l'habitacle.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- TOUS les appuie-tête DOIVENT être réinstallés dans le véhicule afin de protéger adéquatement les occupants. Suivez les directives de réinstallation avant de prendre la route.

NOTA :

Ne repositionnez pas l'appuie-tête 180 degrés sur la mauvaise position dans une tentative pour accroître le jeu à l'arrière de la tête.

Appuie-tête arrière – modèles à 2 portières

La banquette arrière est équipée d'appuie-tête non réglables, mais pliables.


Pour rabattre l'appuie-tête extérieur, tirez sur la sangle de déverrouillage située sur la partie supérieure du côté extérieur de chaque siège arrière.



Emplacements de la sangle rabattable de l'appuie-tête arrière



Appuie-tête arrière rabattus

Pour replacer l'appuie-tête à sa position relevée, soulevez l'appuie-tête jusqu'à ce qu'il se verrouille en place. Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'acheminement d'une attache de siège d'enfant, consultez  page 274.

AVERTISSEMENT!

- Ne conduisez pas le véhicule sans appuie-tête de sièges arrière pendant que des passagers occupent les sièges arrière. En cas de collision, les personnes se trouvant dans cette zone, qui n'ont pas d'appuie-tête, sont plus susceptibles de subir des blessures graves ou mortelles.
- Un appuie-tête non fixé projeté en avant lors d'une collision ou d'un arrêt brusque peut causer des blessures graves ou mortelles aux occupants du véhicule. Rangez toujours les appuie-tête déposés de façon sécuritaire dans un endroit situé hors de l'habitacle.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- TOUS les appuie-tête DOIVENT être réinstallés dans le véhicule afin de protéger adéquatement les occupants. Suivez les directives de réinstallation avant de prendre la route.

2

Appuie-tête arrière – modèles à 4 portières

Le siège arrière est équipé d'appuie-tête de place latérale non réglables, mais pliables, et d'un appuie-tête réglable et amovible à la place centrale.

Pour rabattre l'appuie-tête extérieur, tirez sur le levier de déverrouillage intérieur situé sur la partie supérieure du siège arrière.




Levier d'appuie-tête arrière



Appuie-tête arrière rabattu

Pour replacer l'appuie-tête à sa position relevée, soulevez l'appuie-tête jusqu'à ce qu'il se verrouille en place. Soulevez l'appuie-tête de la place centrale vers le haut pour le relever. Pour l'abaisser, appuyez sur le bouton de réglage, situé à la base de l'appuie-tête, puis poussez l'appuie-tête vers le bas.

Pour retirer l'appuie-tête de la place centrale, appuyez sur le bouton de déverrouillage, situé à la base de l'appuie-tête, et tirez l'appuie-tête vers le haut.

Pour installer l'appuie-tête, maintenez le bouton de déverrouillage en appuyant l'appuie-tête vers le bas. Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'acheminement d'une attache de siège d'enfant, consultez  page 274.

NOTA :

Abaissez l'appuie-tête central pour éviter tout contact avec la console centrale en rabattant le siège.

AVERTISSEMENT!

- Ne conduisez pas le véhicule sans appuie-tête de sièges arrière pendant que des passagers occupent les sièges arrière. En cas de collision, les personnes se trouvant dans cette zone, qui n'ont pas d'appuie-tête, sont plus susceptibles de subir des blessures graves ou mortelles.
- Un appuie-tête non fixé projeté en avant lors d'une collision ou d'un arrêt brusque peut causer des blessures graves ou mortelles aux occupants du véhicule. Rangez toujours les appuie-tête déposés de façon sécuritaire dans un endroit situé hors de l'habitacle.
- TOUS les appuie-tête DOIVENT être réinstallés dans le véhicule afin de protéger adéquatement les occupants. Suivez les directives de réinstallation avant de prendre la route.

RECONNAISSANCE VOCALE DU SYSTÈME UCONNECT

PRÉSENTATION DE LA RECONNAISSANCE VOCALE

Commencez à utiliser la reconnaissance vocale du système Uconnect grâce à ces astuces rapides et utiles. Les commandes vocales principales et les conseils présentés ci-dessous permettront de contrôler le système de reconnaissance vocale (VR) de votre véhicule.

COMMANDES VOCALES DE BASE


Les commandes vocales de base suivantes peuvent être données à tout moment lorsque vous utilisez votre système Uconnect.

Appuyez sur le bouton VR (Reconnaissance vocale) du volant. Après le bip, dites :

- « **Annuler** » pour arrêter une session vocale courante.
- « **Aide** » pour entendre une liste de commandes vocales suggérées.
- « **Répéter** » pour réécouter les messages-guides du système.

Remarquez les indicateurs visuels qui vous informent de l'état de votre système de reconnaissance vocale.

MISE EN ROUTE

Le bouton VR (Reconnaissance vocale)  est utilisé pour activer/désactiver votre système de reconnaissance vocale.

Conseils utiles pour l'utilisation de la reconnaissance vocale :

- Réduisez le bruit de fond. Le bruit du vent et les conversations du passager sont des exemples de bruit qui peuvent nuire à la reconnaissance.
- Parlez clairement à un rythme normal, sans élever la voix et en regardant tout droit vers l'avant.
- Chaque fois que vous énoncez une commande vocale, appuyez d'abord sur le bouton VR (Reconnaissance vocale), attendez le signal sonore, puis dites votre commande vocale.

- Vous pouvez interrompre le message d'aide ou les messages-guides du système en appuyant sur le bouton VR (reconnaissance vocale) et en énonçant une commande vocale à partir de la catégorie actuelle.



Boutons des commandes vocales du système Uconnect

- 1 – Appuyez pour commencer un appel, répondre à un appel, envoyer ou recevoir un télémessagerie
- 2 – Appuyez sur le bouton de reconnaissance vocale pour démarrer les fonctions de radio, multimédias, de navigation et de chauffage-climatisation
- 3 – Appuyez pour terminer un appel.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

© 2023 FCA US LLC. Tous droits réservés. Mopar et Uconnect sont des marques déposées et Mopar Owner Connect est une marque de commerce de FCA US LLC. SiriusXM^{MD} et toutes les marques et tous les logos connexes sont des marques de commerce de SiriusXM^{MD} Radio inc ↩ page 405.

Pour le service à la clientèle relatif au système Uconnect, composez le 1-877-855-8400 (service offert 24 heures par jour, 7 jours par semaine) ou visitez les sites DriveUconnect.com (États-Unis) ou DriveUconnect.ca (Canada).

RÉTROVISEURS

RÉTROVISEUR INTÉRIEUR

Rétroviseur manuel – selon l'équipement

Le rétroviseur peut être réglé vers le haut, vers le bas, vers la gauche et vers la droite. Le rétroviseur doit être réglé de sorte que le centre de la lunette soit au centre de son champ de vision.

Pour réduire les éblouissements provenant des véhicules qui vous suivent, déplacez le petit levier sous le rétroviseur à la position de nuit (vers l'arrière du véhicule). Vous devez régler le rétroviseur lorsqu'il est à la position de jour (vers le pare-brise).



Réglage du rétroviseur

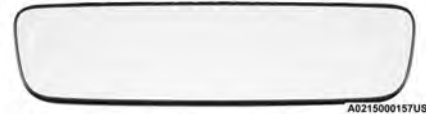
Rétroviseur à atténuation automatique – Selon l'équipement

Le rétroviseur peut être réglé vers le haut, vers le bas, vers la gauche et vers la droite. Le rétroviseur doit être réglé de sorte que le centre de la lunette soit au centre de son champ de vision.

Le rétroviseur se règle automatiquement à l'éblouissement causé par les phares des véhicules qui roulent derrière vous.

NOTA :

La fonction d'atténuation automatique est désactivée lorsque le véhicule est en MARCHÉ ARRIÈRE pour améliorer la vue du conducteur.



Rétroviseur à atténuation automatique

La fonction d'atténuation automatique peut être activée ou désactivée au moyen des réglages du système Uconnect ↩ page 230.

MISE EN GARDE!

Ne vaporisez aucune solution de nettoyage directement sur le rétroviseur pour éviter de l'endommager. Appliquez plutôt la solution sur un chiffon propre et essuyez le rétroviseur.

MIROIRS DE COURTOISIE ÉCLAIRÉS

Pour accéder à un miroir de courtoisie éclairé, rabattre un des pare-soleil et levez le couvercle.



Miroir de courtoisie

RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS

Le ou les rétroviseurs extérieurs peuvent être orientés vers le centre de la voie adjacente de circulation afin d'obtenir une vue optimale.



Rétroviseur extérieur

AVERTISSEMENT!

Les véhicules et les autres objets que vous apercevez dans le rétroviseur convexe du côté passager paraissent plus petits et plus éloignés qu'ils ne le sont réellement. Évitez de vous fier uniquement au rétroviseur droit car vous risquez d'entrer en collision avec un autre véhicule ou objet. Servez-vous du rétroviseur intérieur pour déterminer la taille et la distance d'un véhicule que vous apercevez dans le rétroviseur du côté passager.

RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS AVEC CLIGNOTANTS – SELON L'ÉQUIPEMENT

Les rétroviseurs extérieurs côté conducteur et passager avec clignotants contiennent des DEL, situées au coin extérieur supérieur de chaque rétroviseur.

Les DEL sont des témoins de clignotants qui clignotent en même temps que les clignotants avant et arrière du véhicule. L'allumage des feux de détresse active également ces voyants DEL.

RÉTROVISEURS À COMMANDE ÉLECTRIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Les commandes des rétroviseurs à commande électrique se trouvent sur le panneau de la portière à côté de la poignée de portière.



Rétroviseurs à commande électrique

Les commandes des rétroviseurs électriques sont constituées de boutons de sélection de rétroviseur et d'un commutateur de commande de rétroviseur à quatre directions. Pour régler un rétroviseur, appuyez sur le bouton L (gauche) ou sur le bouton R (droit) pour sélectionner le rétroviseur que vous souhaitez régler.

Orientez le rétroviseur en utilisant les quatre flèches du bouton de commande directionnelle.

RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS CHAUFFANTS – SELON L'ÉQUIPEMENT



Ces rétroviseurs extérieurs sont chauffants afin de faire fondre le givre ou la glace.

Cette fonction est activée lorsque vous mettez en fonction le dégivreur de lunette (selon l'équipement) → page 85.

OUVRE-PORTE DE GARAGE UNIVERSEL (HomeLink^{MD}) – SI ÉQUIPÉE



**Boutons de la télécommande HomeLink^{MD} sur le
pare-soleil**

- La télécommande HomeLink^{MD} remplace trois télécommandes portatives maximales qui actionnent des appareils tels que des ouvre-portes de garage, des barrières motorisées, des systèmes d'éclairage ou de sécurité résidentiels. La télécommande HomeLink^{MD} est alimentée par la batterie de 12 V de votre véhicule.
- Les boutons de la télécommande HomeLink^{MD} qui sont situés sur la console au pavillon ou sur le pare-soleil désignent les trois différents canaux de la télécommande HomeLink^{MD}.

- Pour utiliser la télécommande HomeLink^{MD}, appuyez brièvement sur l'un des boutons programmés de la télécommande HomeLink^{MD}. Ces boutons activeront les dispositifs auxquels ils sont programmés chaque fois que vous appuyez sur le bouton HomeLink^{MD} correspondant.
- Le témoin de la télécommande HomeLink^{MD} est situé au-dessus du bouton central.

NOTA :

La télécommande HomeLink^{MD} est désactivée lorsque le système de sécurité du véhicule est activé
 ➔ page 405.

AVANT DE COMMENCER LA PROGRAMMATION DE LA TÉLÉCOMMANDE HOMELINK^{MD}

Pour faciliter la programmation et transmettre plus précisément le signal de radiofréquence, il est recommandé d'installer une pile neuve dans la télécommande portative de l'appareil qui doit être programmé au système HomeLink^{MD}. Assurez-vous que votre télécommande portative est programmée pour activer l'appareil pour lequel vous essayez de configurer votre bouton HomeLink^{MD}.

Assurez-vous que votre véhicule est stationné à l'extérieur du garage avant de commencer la programmation.

Nous recommandons d'effacer tous les canaux de votre télécommande HomeLink^{MD} avant de l'utiliser pour la première fois.

EFFACER TOUS LES CANAUX DE LA TÉLÉCOMMANDE HOMELINK^{MD}

Pour effacer les canaux, suivez cette procédure :

1. Placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (marche).
2. Maintenez les deux boutons extérieurs (I et III) de la télécommande HomeLink^{MD} enfoncés pendant jusqu'à 20 secondes ou jusqu'à ce que le témoin de la télécommande HomeLink^{MD} clignote.

NOTA :

L'effacement de tous les canaux doit être effectué uniquement lors de la programmation initiale de la télécommande HomeLink^{MD}. N'effacez pas des canaux lors de la programmation de boutons supplémentaires.

IDENTIFICATION DE LA PRÉSENCE D'UN CODE ROULANT OU NON ROULANT

Avant de programmer un appareil sur l'un des boutons de la télécommande HomeLink^{MD}, vous devez déterminer si l'appareil comporte un code roulant ou non roulant.

Appareils à codes roulants

Pour déterminer si votre appareil comporte un code roulant, la date de fabrication est un bon indicateur. Généralement, les dispositifs fabriqués après 1995 ont un code roulant. Un appareil doté d'un code roulant comporte également un bouton « LEARN » (APPRENTISSAGE) ou « TRAIN » (ENTRAÎNEMENT), situé à l'endroit où l'antenne est connectée à l'appareil. Le bouton peut

ne pas être immédiatement visible lorsque l'on regarde l'appareil. Le nom du bouton et la couleur peuvent varier légèrement selon le constructeur.

NOTA :

Le bouton « LEARN » (APPRENTISSAGE) ou « TRAIN » (ENTRAÎNEMENT) n'est pas le bouton que vous utilisez normalement pour faire fonctionner l'appareil.

Appareils à codes non roulants

La plupart des dispositifs fabriqués avant 1995 n'ont pas un code roulant. Ces appareils n'ont pas non plus le bouton « LEARN » (APPRENTISSAGE) ou « TRAIN » (ENTRAÎNEMENT).

PROGRAMMATION DE LA TÉLÉCOMMANDE HOMELINK^{MD} À UN OUVRE-PORTE DE GARAGE

Pour programmer l'un des boutons de la télécommande HomeLink^{MD} afin d'activer le moteur de votre ouvre-porte de garage, procédez comme suit :

NOTA :

Tous les boutons de la télécommande HomeLink^{MD} sont programmés ainsi. Vous n'avez pas besoin d'effacer tous les canaux lors de la programmation de boutons supplémentaires.

1. Placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE).
2. Placez la télécommande de l'ouvre-porte de garage à une distance de 3 à 8 cm (1 à 3 pouces) du bouton de la télécommande HomeLink^{MD} que vous souhaitez programmer, tout en observant le témoin de la télécommande HomeLink^{MD}.

3. Maintenez enfoncé le bouton HomeLink^{MD} que vous souhaitez programmer pendant que vous maintenez enfoncé le bouton de la télécommande de l'ouvre-porte de garage.
4. Continuez à maintenir enfoncés les deux boutons et observez le témoin HomeLink^{MD}. Le témoin HomeLink^{MD} clignote lentement, puis rapidement. Une fois que cela se produit, relâchez les deux boutons.

NOTA :

Assurez-vous que le moteur de l'ouvre-porte de garage est branché avant de passer aux dernières étapes du code roulant/fixe.

Dernières étapes de l'ouvre-porte de garage à code roulant

NOTA :

Vous disposez de 30 secondes pour amorcer l'étape 2 finale du code roulant après avoir terminé l'étape 1 finale du code roulant.

1. Repérez le bouton « LEARN » (APPRENTISSAGE) ou « TRAIN » (PROGRAMMATION) situé sur le moteur de l'ouvre-porte de garage (dans le garage). Ces boutons se trouvent habituellement près du raccord du câble d'antenne sur le moteur de l'ouvre-porte de garage. Appuyez fermement et brièvement sur le bouton « LEARN » (APPRENTISSAGE) ou « TRAIN » (PROGRAMMATION).
2. Revenez au véhicule et appuyez trois fois sur le bouton programmé de la télécommande HomeLink^{MD} (en le maintenant enfoncé pendant deux secondes chaque fois). Si l'ouvre-porte de garage fonctionne, la programmation est terminée.

3. Appuyez sur le bouton HomeLink^{MD} programmé pour confirmer que le moteur de l'ouvre-porte de garage est en fonction. Si le moteur de l'ouvre-porte de garage ne fonctionne pas, répétez les dernières étapes de la procédure avec un code roulant.

Dernières étapes de l'ouvre-porte de garage à code fixe

1. Maintenez enfoncé le bouton programmé de la télécommande HomeLink^{MD} et observez le témoin HomeLink^{MD}. Si le témoin de la télécommande HomeLink^{MD} reste allumé en permanence, la programmation est terminée.
2. Appuyez sur le bouton HomeLink^{MD} programmé pour confirmer que le moteur de l'ouvre-porte de garage est en fonction. Si le moteur de l'ouvre-porte de garage ne fonctionne pas, répétez les étapes depuis le début.

AVERTISSEMENT!

- Votre porte de garage ou grille d'entrée motorisée s'ouvre et se ferme lorsque vous programmez votre transmetteur universel. Ne programmez pas le transmetteur si des personnes ou des animaux domestiques se trouvent dans la trajectoire de la porte ou de la grille.
- Ne faites pas tourner le moteur du véhicule dans un garage ou un endroit fermé lorsque vous programmez le transmetteur. Le gaz d'échappement provenant de votre véhicule contient du monoxyde de carbone (CO) qui est inodore et incolore. Le monoxyde de carbone est toxique et peut entraîner des blessures ou la mort pour vous et les autres en cas d'inhalation.

PROGRAMMATION DE LA TÉLÉCOMMANDE HOMELINK^{MD} POUR DIVERS APPAREILS

La procédure pour programmer la télécommande HomeLink^{MD} pour divers appareils suit la même procédure que pour programmer un ouvre-porte de garage ➔ page 78. Assurez-vous de déterminer si l'appareil comporte un code roulant ou un code non roulant avant de démarrer la programmation.

NOTA :

Les lois canadiennes sur les radiofréquences stipulent que les signaux d'un émetteur doivent s'interrompre automatiquement après quelques secondes de transmission, ce qui ne peut pas suffire pour que la télécommande HomeLink^{MD} capte le signal pendant la programmation. Certaines grilles motorisées fabriquées aux États-Unis disposent d'une technologie similaire et conforme à cette loi canadienne. La procédure peut devoir être exécutée plusieurs fois pour jumeler correctement l'appareil aux boutons de votre télécommande HomeLink^{MD}.

REPROGRAMMATION D'UN SEUL BOUTON DE LA TÉLÉCOMMANDE HOMELINK^{MD}

Pour reprogrammer un seul bouton de la télécommande HomeLink^{MD} déjà programmé auparavant, sans effacer tous les canaux, procédez comme suit. Assurez-vous de déterminer si le nouveau dispositif auquel vous souhaitez programmer le bouton de la télécommande HomeLink^{MD} a un code roulant ou fixe.

1. Placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE) sans démarrer le moteur.

2. Maintenez enfoncé le bouton de la télécommande HomeLink^{MD} voulu jusqu'à ce que le témoin HomeLink^{MD} clignote (après 20 secondes). **Ne relâchez pas le bouton.**
3. **Sans relâcher le bouton**, passez à l'étape 2 dans la section « Programming HomeLink^{MD} To A Garage Door Opener » (Programmation de la télécommande HomeLink^{MD} à un ouvre-porte de garage), puis effectuez toutes les autres étapes.

PROGRAMMATION AU CANADA ET PROGRAMMATION DE GRILLE D'ENTRÉE

Pour programmer des télécommandes au Canada et aux États-Unis qui exigent la désactivation de la transmission des signaux d'un émetteur après quelques secondes.

Les lois canadiennes sur les radiofréquences stipulent que les signaux d'un émetteur doivent s'interrompre automatiquement après quelques secondes de transmission, ce qui ne peut pas suffire pour que la télécommande HomeLink^{MD} capte le signal pendant la programmation. Certaines grilles motorisées fabriquées aux États-Unis disposent d'une technologie similaire et conforme à cette loi canadienne.

Il est recommandé de débrancher l'appareil pendant le processus pour éviter une surchauffe du mécanisme de la porte de garage ou du moteur de la grille d'entrée.

1. Placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE).

NOTA :

Dans le cas des véhicules équipés du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter 'n Go^{MC}, placez le commutateur d'allumage à la position RUN (MARCHE). Lorsque vous programmez la télécom-

mande universelle HomeLink^{MD} et que le moteur est en marche, assurez-vous que votre véhicule se trouve hors de votre garage ou que la porte de garage reste ouverte en permanence.

2. Placez la télécommande portable à une distance de 3 à 8 cm (1 à 3 po) du bouton de la télécommande HomeLink^{MD} que vous souhaitez programmer tout en observant le témoin de la télécommande HomeLink^{MD}.
3. Maintenez enfoncé le bouton de la télécommande HomeLink^{MD}, tout en appuyant brièvement sur le bouton de votre télécommande portable toutes les deux secondes jusqu'à ce que la télécommande HomeLink^{MD} ait bien acquis le signal de fréquence. Le témoin clignote lentement, puis rapidement lorsque la programmation est terminée.
4. Assurez-vous que le clignotement du témoin HomeLink^{MD} est plus rapide. Si c'est le cas, la programmation est terminée. La procédure peut prendre jusqu'à 30 secondes, rarement plus. La porte de garage peut s'ouvrir et se fermer pendant la programmation.
5. Maintenez enfoncé le bouton programmé de la télécommande HomeLink^{MD} et observez le témoin.

NOTA :

- Si le témoin reste allumé, la programmation est terminée et l'ouvre-porte de garage ou l'appareil devrait s'activer lorsque vous appuyez sur le bouton de la télécommande HomeLink^{MD}.
- Pour programmer les deux autres boutons de la télécommande HomeLink^{MD}, répétez toutes les étapes pour chacun des boutons. N'effacez PAS les canaux.

Si vous avez débranché l'ouvre-porte de garage ou l'appareil pour la programmation, rebranchez-le à ce moment.

Reprogrammation d'un seul bouton de la télécommande HomeLink^{MD} (Canada et grille d'entrée)

Pour reprogrammer un canal qui a été programmé auparavant, suivez les étapes suivantes :

1. Placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHÉ).
2. Maintenez enfoncé le bouton HomeLink^{MD} visé jusqu'à ce que le témoin clignote (après 20 secondes). Ne relâchez pas le bouton.
3. Sans relâcher le bouton, passez à l'étape 2 sous « Programmation au Canada et programmation de grille d'entrée », puis effectuez toutes les autres étapes.

SECURITY (SÉCURITÉ)

Il est conseillé d'effacer tous les canaux avant de vendre ou de rendre votre véhicule.

Pour ce faire, maintenez les deux boutons extérieurs enfoncés pendant 20 secondes jusqu'au clignotement du témoin. Veuillez prendre note que tous les canaux seront effacés. Il n'est pas possible d'effacer les canaux individuellement.

La télécommande universelle HomeLink^{MD} n'est pas fonctionnelle lorsque le système de sécurité est activé.

CONSEILS DE DÉPANNAGE

Voici quelques conseils si vous éprouvez des difficultés à programmer votre télécommande HomeLink^{MD} :

- Remplacez la pile de la télécommande portative de l'ouvre-porte de garage.

- Appuyez sur le bouton LEARN (APPRENTISSAGE) de l'ouvre-porte de garage pour conclure la programmation du système à code roulant.
- Avez-vous débranché l'appareil pour la programmation et l'avez-vous rebranché?

Si vous éprouvez des difficultés ou si vous avez besoin d'aide, composez le numéro sans frais 18003553515 ou visitez le HomeLink.com pour des renseignements ou de l'assistance.

AVERTISSEMENT!

- Les gaz d'échappement du véhicule contiennent du monoxyde de carbone, un gaz dangereux. Ne laissez pas le moteur en marche si vous programmez la télécommande dans un garage. Les gaz d'échappement peuvent causer des blessures graves ou mortelles.
- Votre porte de garage ou grille d'entrée motorisée s'ouvre et se ferme lorsque vous programmez votre transmetteur universel. Ne programmez pas la télécommande si des personnes, des animaux domestiques ou des objets se trouvent dans la trajectoire de la porte ou de la grille d'entrée. N'utilisez cet émetteur-récepteur qu'avec un ouvre-porte de garage muni d'une fonction « d'arrêt et d'inversion de course » conformément aux normes de sécurité fédérales. Cela concerne la plupart des modèles d'ouvre-porte de garage fabriqués après 1982. N'utilisez pas un ouvre-porte de garage qui n'est pas muni de ces fonctions de sécurité.

ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR

COMMUTATEUR DES PHARES

Le commutateur des phares est situé du côté gauche du tableau de bord. Ce commutateur commande le fonctionnement des phares, des feux de stationnement, des phares automatiques (selon l'équipement), de l'éclairage du tableau de bord, de l'éclairage intérieur et des phares antibrouillard (selon l'équipement).



Commutateur des phares

- 1 - Commande des phares
- 2 - Commutateur des phares antibrouillard
- 3 - Rhéostat d'intensité lumineuse



Commutateur des phares (véhicules vendus au Canada)

- 1 – Commande des phares
- 2 – Commutateur des phares antibrouillard
- 3 – Rhéostat d'intensité lumineuse

NOTA :

Les véhicules vendus au Canada sont équipés d'un commutateur des phares avec un cran AUTO (AUTOMATIQUE) et ON (MARCHE), mais sans un cran OFF (ARRÊT). Les phares seront désactivés lorsque le commutateur des phares est placé à la position de feux de stationnement. Toutefois, les feux de jour seront activés avec les feux de gabarit avant et arrière. Les feux de jour peuvent être désactivés lorsque le frein de stationnement est engagé.

Tournez le commutateur des phares au premier cran dans le sens des aiguilles d'une montre pour allumer les feux de stationnement et l'éclairage du tableau de bord. Tournez le commutateur des phares jusqu'au deuxième cran pour allumer les phares, les feux de stationnement et l'éclairage du tableau de bord.

NOTA :

Dans le cas d'un véhicule vendu au Canada, tournez le commutateur des phares dans le sens des aiguilles d'une montre à partir de la position des feux de stationnement et de l'éclairage du tableau de bord jusqu'au premier cran pour allumer les phares, les feux de stationnement et l'éclairage du tableau de bord. Tournez le commutateur des phares jusqu'au deuxième cran pour la position AUTO (AUTOMATIQUE).

FEUX DE JOUR – SELON L'ÉQUIPEMENT

Les feux de jour sont actifs lorsque les feux de croisement sont éteints et que le moteur tourne. Les feux de jour peuvent être désactivés en appliquant le frein de stationnement.

NOTA :

- Pour les véhicules vendus au Canada, les feux de jour sont automatiquement désactivés lorsque les phares antibrouillard avant sont allumés.
- Sur certains véhicules, les feux de jour peuvent s'éteindre ou perdre en intensité d'un côté (lorsqu'un clignotant est mis de ce côté) ou des deux côtés (lorsque les feux de détresse sont activés).

INVERSEUR ROUTE-CROISEMENT

Poussez le levier multifonction vers le tableau de bord pour passer des phares aux feux de route. Le levier retournera à la position centrale. Pour revenir aux feux de croisement, tirez le levier vers le volant, ou poussez le levier vers le tableau de bord.




Levier multifonction

COMMANDE DES FEUX DE ROUTE AUTOMATIQUES – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système de commande des feux de route automatiques produit un éclairage avant plus puissant la nuit en automatisant la commande des feux de route au moyen d'une caméra montée sur le pavillon du véhicule. Cette caméra détecte l'éclairage du véhicule et passe automatiquement des feux de route aux feux de croisement jusqu'à ce que le véhicule qui approche soit hors de vue.

NOTA :

- La commande des feux de route automatiques peut être activée ou désactivée en sélectionnant « ON » (ACTIVÉ) sous « Auto High Beam » (Feux de route automatiques) dans vos réglages du système Uconnect  page 230, en plus de mettre le commutateur des phares à la position « AUTO » (AUTOMATIQUE) et de mettre le levier multifonction à la position des feux de route.

- Les phares resteront allumés plus longtemps s'ils sont brisés, maculés de boue ou obstrués, ou si les feux arrière des autres véhicules sont dans votre champ de vision (plus rapprochés du véhicule). De plus, des saletés, une pellicule et d'autres obstructions sur le pare-brise ou la lentille de la caméra nuisent au fonctionnement du système.

APPEL DE PHARES

Vous pouvez faire un appel de phares à un véhicule venant vers vous en tirant légèrement le levier multifonction vers vous. Les feux de route s'allument et restent allumés tant que vous ne relâchez pas le levier.

PHARES AUTOMATIQUES – SELON L'ÉQUIPEMENT

Ce système allume ou éteint automatiquement les phares selon la lumière ambiante. Pour activer le système, tournez le commutateur des phares dans le sens horaire jusqu'au dernier cran pour le fonctionnement des phares automatiques. Le temporisateur de phares est également activé lorsque le système est en fonction. Cette fonction permet de garder les phares allumés jusqu'à 90 secondes après que le contact a été COUPÉ. Pour mettre le système hors fonction, déplacez le commutateur des phares hors de la position AUTO (AUTOMATIQUE).

NOTA :

En mode automatique, les phares s'allument uniquement si le moteur est en marche.

AVERTISSEUR DE PHARES ALLUMÉS

Si les phares, les feux de position ou l'éclairage de l'espace de chargement demeurent allumés une fois le commutateur d'allumage placé en position OFF (Hors fonction), un carillon retentit à l'ouverture de la portière du conducteur.

PHARES ANTIBROUILLARD AVANT – SELON L'ÉQUIPEMENT

Pour allumer les phares antibrouillard avant, activez les feux de position ou les feux de croisement, puis appuyez sur le commutateur de phares antibrouillards. Appuyez sur le commutateur de phares antibrouillard une deuxième fois pour éteindre les phares antibrouillard avant.



Commutateur des phares antibrouillard avant



Commutateur des phares antibrouillard avant (véhicules vendus au Canada)

CLIGNOTANTS

Déplacez le levier multifonction vers le haut ou vers le bas pour activer les clignotants. Les flèches de chaque côté du groupe d'instruments clignotent pour indiquer le fonctionnement approprié.

NOTA :

Si l'une des flèches demeure allumée et qu'elle ne clignote pas, ou si elle clignote à un rythme rapide, vérifiez le fonctionnement des ampoules extérieures.

SYSTÈME D'ALARME DE CHANGEMENT DE VOIE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Appuyez légèrement sur le levier multifonction vers le haut ou vers le bas, sans dépasser le cran, et le clignotant clignotera trois fois pour ensuite s'éteindre automatiquement.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR

ÉCLAIRAGE D'ACCUEIL INTÉRIEUR

L'éclairage d'accueil s'allume lorsque vous ouvrez les portières avant, lorsque vous tournez le rhéostat d'intensité lumineuse sur le commutateur des phares complètement vers le haut, ou, selon l'équipement, lorsque vous appuyez sur le bouton de déverrouillage de la télécommande.

L'éclairage d'accueil intérieur se trouve au centre de l'arceau sport du véhicule et consiste en une grande lumière centrale et quatre petites lampes de lecture. Appuyez sur la lentille pertinente pour allumer chaque lampe de lecture. Appuyez sur la lentille une deuxième fois pour l'éteindre.



Plafonniers

Lorsqu'une portière est ouverte et que l'éclairage intérieur est activé, toutes les lampes intérieures s'éteignent si vous tournez le rhéostat d'intensité lumineuse complètement vers le bas. Vous pouvez ainsi laisser les portes ouvertes pendant de longues périodes sans décharger la batterie du véhicule.

RHÉOSTAT D'INTENSITÉ LUMINEUSE

Le rhéostat d'intensité lumineuse est intégré au commutateur des phares et est situé du côté gauche du tableau de bord.



B0216000319US

Rhéostat d'intensité lumineuse



B0217000204US

**Rhéostat d'intensité lumineuse
(véhicules vendus au Canada)**

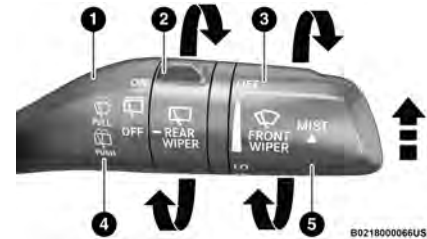
Lorsque les feux de stationnement ou les phares sont allumés, tournez le rhéostat d'intensité lumineuse vers le haut pour augmenter l'intensité de l'éclairage du tableau de bord. Tournez le rhéostat d'intensité lumineuse gauche également pour régler le niveau d'éclairage intérieur et ambiant (p. ex., l'éclairage d'accueil de l'espace pour les jambes, les porte-gobelets illuminés et les poignées de portière avant).

ESSUIE-GLACES ET LAVE-GLACE DU PARE-BRISE

Le levier de commande d'essuiе-glaces et de lave-glacе se trouve du côté droit de la colonne de direction. Les essuiе-glacеs de pare-bris sont commandés en tournant un commutateur situé à l'extrémité du levier.

2

FONCTIONNEMENT DES ESSUIE-GLACES



B0218000066US

Fonctionnement des essuiе-glacе/lavе-glacе

- 1 – Tirer pour actionner le lave-glacе avant
- 2 – Faire tourner pour actionner les essuiе-glacе arrière (selon l'équipement)
- 3 – Faire tourner pour actionner les essuiе-glacе du pare-bris
- 4 – Pousser vers l'avant pour actionner le lave-glacе arrière
- 5 – Déplacer vers le haut en position antibruit

Tournez l'extrémité du levier vers le haut jusqu'au premier cran au-delà des réglages intermittents pour un fonctionnement lent des essuie-glaces. Tournez l'extrémité du levier vers le haut jusqu'au deuxième cran au-delà des réglages intermittents pour un fonctionnement des essuie-glaces rapide.

MISE EN GARDE!

Par temps froid, mettez le commutateur des essuie-glaces hors fonction et laissez les essuie-glaces revenir en position de repos avant de couper le moteur. Si vous ne placez pas la commande des essuie-glaces à la position OFF (hors fonction) et que les balais gèlent sur le pare-brise, vous pourriez endommager le moteur des essuie-glaces en redémarrant le véhicule.

Essuie-glaces intermittents

Utilisez le balayage intermittent lorsque les conditions météorologiques exigent un balayage unique à intervalles variables. Tournez l'extrémité du levier jusqu'au premier cran pour sélectionner l'un des quatre réglages intermittents. L'intervalle de balayage peut être réglé entre 1 et 18 secondes.

NOTA :

L'intervalle entre les cycles de balayage des essuie-glaces dépend de la vitesse du véhicule. Si le véhicule se déplace à moins de 16 km/h (10 mi/h), l'intervalle est doublé.

Lave-glaces

Pour actionner le lave-glace, tirez le levier vers vous et maintenez-le dans cette position pour libérer la quantité de liquide désirée. Si vous tirez le levier lorsque l'essuie-glace est en mode de balayage intermittent, l'essuie-glace

s'active et effectue deux ou trois cycles de balayage dès que vous relâchez le levier, puis il reprend le cycle intermittent préalablement sélectionné.

Si vous tirez sur le levier pendant que les essuie-glaces sont à l'arrêt, ces derniers effectuent deux ou trois balayages, puis s'arrêtent.

NOTA :

Par mesure de protection, le lave-glace s'arrête si le commutateur est maintenu dans cette position pendant plus de 20 secondes. Dès que le commutateur est relâché, le lave-glace reprend son fonctionnement normal

AVERTISSEMENT!


La perte soudaine de visibilité causée par le givre sur le pare-brise pourrait provoquer une collision. Vous pourriez ne plus voir les autres véhicules ni les obstacles. Par temps de gel, réchauffez le pare-brise à l'aide du dégivreur avant et pendant l'utilisation du lave-glace pour éviter le givrage soudain du pare-brise.

Essuyage antibruine

Levez le levier de commande des essuie-glaces pour actionner un balayage unique, afin d'éliminer la buée ou les projections d'un véhicule que vous venez de croiser. Les essuie-glaces continuent de fonctionner tant que vous retenez le levier.

NOTA :

La fonction d'essuyage antibruine n'active pas la pompe de lave-glace; par conséquent, le liquide lave-glace ne sera pas pulvérisé sur le pare-brise. La fonction de lavage doit être utilisée dans le but de pulvériser du liquide lave-glace sur le pare-brise.

Pour obtenir des renseignements sur l'entretien et le remplacement des essuie-glaces, consultez  page 344.

ESSUIE-GLACE ET LAVE-GLACE DE LA LUNETTE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le fonctionnement du lave-glace et de l'essuie-glace de lunette arrière est commandé par un commutateur rotatif situé sur la partie centrale du levier d'essuie-glace et de lave-glace arrière.



Tournez le commutateur vers le haut jusqu'au premier cran pour obtenir un balayage intermittent et jusqu'au deuxième cran pour obtenir un balayage continu de l'essuie-glace arrière.



Poussez le levier d'essuie-glace vers le tableau de bord pour activer le lave-glace arrière. La pompe de lave-glace et l'essuie-glace fonctionnent tant que vous appuyez sur le commutateur.

NOTA :

Par mesure de protection, le lave-glace s'arrête si le commutateur est maintenu dans cette position pendant plus de 20 secondes. Dès que le commutateur est relâché, le lave-glace reprend son fonctionnement normal

Si l'essuie-glace arrière fonctionne lorsque le commutateur d'allumage est à la position OFF (ARRÊT), l'essuie-glace retourne automatiquement à la position de repos. Lorsque le véhicule redémarre, l'essuie-glace reprend son fonctionnement depuis la position définie par la commande d'essuie-glace.

COMMANDES DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION

Le système de chauffage-climatisation permet de régler la température ainsi que le débit et la circulation de l'air dans tout l'habitacle. Les commandes sont situées sur l'écran tactile et sur le tableau de bord, sous la radio.

DESCRIPTION ET FONCTIONS DU SYSTÈME DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION AUTOMATIQUE



Commandes automatiques de chauffage-climatisation du système Uconnect 5 NAVIGATION avec écran de 12,3 po

Bouton MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE)



Appuyez brièvement sur le bouton MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE) de l'écran tactile pour modifier le réglage actuel pour la sortie de l'air le plus froid. Le témoin s'allume lorsque le mode MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE) est activé. Le fait d'appuyer de nouveau sur le bouton entraînera l'annulation de la fonction de climatisation MAXIMALE.

NOTA :

Le bouton MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE) n'est disponible qu'à l'écran tactile.

Le mode MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE) permet de régler la commande pour un refroidissement maximal. Le bouton s'allume lorsque le mode MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE) est activé. En mode MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE), le niveau de ventilateur et la position de mode peuvent être réglés aux réglages définis par l'utilisateur. Le fait d'appuyer sur d'autres réglages entraîne l'annulation du mode MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE).

Bouton A/C (CLIMATISATION)



Appuyez brièvement sur ce bouton de l'écran tactile ou appuyez sur le bouton de la plaque frontale pour modifier le réglage actuel. Le témoin A/C (Climatisation) s'allume lorsque la climatisation est en marche.

Le bouton de climatisation (A/C) permet à l'utilisateur de mettre en marche et d'arrêter manuellement le système de climatisation. Lorsque le système de climatisation est en fonction, de l'air froid déshumidifié sort des bouches d'aération dans l'habitacle.

Bouton de recirculation



Appuyez brièvement sur ce bouton de l'écran tactile ou appuyez sur le bouton de la plaque frontale pour alterner entre le mode de recirculation d'air et le mode d'air extérieur. Les témoins Recirculation et A/C (Climatisation) s'allument lorsque le bouton de recirculation est enfoncé. Le mode de recirculation est utile en présence de fumée, de mauvaises odeurs, de poussière ou d'un taux d'humidité élevé à l'extérieur. La recirculation peut être utilisée dans tous les modes. La recirculation peut ne pas être disponible (bouton à l'écran tactile grisé) si les conditions qui pourraient provoquer une buée à l'intérieur du pare-brise sont présentes. Le climatiseur peut être désélectionné manuellement sans modifier la sélection de la commande de mode. L'utilisation continue du mode de recirculation d'air peut rendre l'air de l'habitacle vicié et embuer les glaces. Nous vous recommandons de ne pas utiliser ce mode sur de longues périodes. Le mode de recirculation d'air peut se régler automatiquement pour optimiser l'expérience client pour le chauffage, le refroidissement, la déshumidification, etc.

Par temps froid, l'utilisation du mode de recirculation peut conduire à l'embuage excessif des glaces.

Bouton AUTO (AUTOMATIQUE)



Réglez la température souhaitée et appuyez brièvement sur le bouton AUTO sur l'écran tactile, ou appuyez sur le bouton de la plaque frontale. Le mode AUTO (AUTOMATIQUE) permet d'atteindre et de maintenir votre température préférée en ajustant automatiquement la vitesse du ventilateur et la répartition de l'air. La climatisation (A/C) peut fonctionner en même temps que le mode AUTO (AUTOMATIQUE) pour améliorer le rendement.

Le mode AUTO (AUTOMATIQUE) est fortement recommandé pour une meilleure efficacité. Vous pouvez appuyer brièvement sur ce bouton de l'écran tactile ou appuyer sur le bouton de la plaque frontale pour activer le mode AUTO (AUTOMATIQUE). Le témoin AUTO s'allume lorsque le mode AUTO (AUTOMATIQUE) est activé. Déplacer cette fonction forcera le système à passer entre les modes manuel et automatique ➔ page 87.

Bouton de dégivrage avant



Pour modifier le réglage de débit d'air actuel au mode de dégivrage, appuyez brièvement sur le bouton de l'écran tactile ou sur le bouton de la plaque frontale. Le témoin du dégivrage avant s'illumine lorsque le dégivrage du pare-brise est activé. L'air provient des bouches d'aération du pare-brise et de désembuage des glaces latérales. Lorsque le bouton de dégivrage est sélectionné, le niveau du ventilateur peut augmenter. Pour dégivrer et désembuer plus rapidement le pare-brise et les glaces latérales, utilisez le mode de dégivrage et réglez le chauffage à la position maximale. En appuyant sur le bouton du mode de dégivrage avant, le système de chauffage-climatisation reprendra le réglage précédent.

Bouton de dégivrage arrière



Pour activer le dégivreur de lunette et les rétroviseurs extérieurs chauffants (selon l'équipement), appuyez brièvement sur le bouton Rear Defrost (Dégivrage arrière) de l'écran tactile ou sur le bouton de la plaque frontale. Le témoin de dégivrage arrière s'allume lorsque le dégivreur de lunette est activé. Le dégivreur de lunette s'éteint automatiquement après 10 minutes.

MISE EN GARDE!

Respectez les mises en garde suivantes pour éviter d'endommager les éléments chauffants :

- Nettoyez soigneusement l'intérieur de la lunette. N'utilisez pas un nettoie-vitre abrasif pour nettoyer la surface intérieure de la lunette. Utilisez un chiffon doux et une solution de lavage douce, en essuyant en parallèle avec les éléments chauffants. Vous pouvez décoller les étiquettes à l'aide d'un peu d'eau tiède.
- N'utilisez pas un grattoir, un instrument coupant ou un nettoie-vitre abrasif pour nettoyer la surface intérieure de la lunette.
- Maintenez tous les objets à une distance sécuritaire de la lunette.

Boutons d'augmentation et de réduction de température du côté conducteur et du côté passager

Ce bouton permet au conducteur et passager de régler indépendamment la température de l'air.



Appuyez sur le bouton rouge de la plaque frontale ou de l'écran tactile ou appuyez et faites glisser la barre de température vers le bouton fléché rouge de l'écran tactile pour obtenir de l'air plus chaud.



Appuyez sur le bouton bleu de la plaque frontale ou de l'écran tactile ou appuyez et faites glisser la barre de température vers le bouton fléché bleu de l'écran tactile pour obtenir de l'air plus froid.

NOTA :

Les numéros sur l'affichage de la température s'affichent seulement si votre véhicule est muni d'un système de chauffage-climatisation automatique.

Bouton SYNC (synchronisation)



Appuyez sur le bouton SYNC (SYNCHRONISATION) de l'écran tactile pour alterner entre l'activation et la désactivation de la fonction de synchronisation. Le témoin SYNC s'allume

lorsque le mode SYNC (AUTOMATIQUE) est activé. Le mode SYNC (SYNCHRONISATION) synchronise le réglage de la température du côté passager avec le réglage de la température du côté conducteur. Si le réglage de la température du côté passager est modifié lorsque le mode SYNC (SYNCHRONISATION) est activé, cette fonction est automatiquement désactivée.

NOTA :

Le bouton SYNC (SYNCHRONISATION) n'est disponible qu'à l'écran tactile.

Commande du ventilateur



La commande du ventilateur régule la quantité d'air entrant dans le système de chauffage-climatisation. Le mode de fonctionnement automatique passera au mode de fonctionnement manuel lorsque vous réglez le ventilateur. Le ventilateur dispose de sept vitesses. Vous pouvez sélectionner les vitesses à l'aide du bouton de commande du ventilateur situé sur la plaque frontale ou des boutons situés sur l'écran tactile.

- **Plaque frontale** : la vitesse du ventilateur augmente lorsque vous tournez le bouton de commande du ventilateur dans le sens horaire à partir du réglage

le plus bas. La vitesse du ventilateur diminue lorsque vous tournez le bouton de commande du ventilateur dans le sens antihoraire.

- **Écran tactile** : utilisez la petite icône de ventilateur pour réduire le réglage du ventilateur et la grande icône de ventilateur pour augmenter le réglage. Le ventilateur peut aussi être sélectionné en appuyant sur la zone de barre du ventilateur entre les icônes.

Sélecteur de mode



Sélectionnez l'un des boutons Mode à l'écran tactile ou appuyez sur le bouton Mode de la plaque frontale pour régler la répartition du débit d'air. La répartition du débit d'air peut être réglée de sorte que l'air provienne des bouches d'aération du tableau de bord, des bouches d'aération du plancher, des bouches de dégivrage et des bouches de désembuage.

Mode Tableau de bord



L'air provient des bouches d'aération intégrées au tableau de bord. Chacune de ces sorties d'aération est réglable, pour permettre d'orienter l'air. Vous pouvez déplacer les ailettes des bouches d'air centrales et latérales vers le haut et vers le bas ou d'un côté à l'autre pour contrôler le débit d'air. Une molette de coupure se trouve sous les ailettes pour couper ou régler le débit d'air provenant de ces bouches.

Mode Deux niveaux



L'air provient des bouches d'aération du tableau de bord et du plancher. Une légère quantité d'air est également orientée vers le dégivrage et les sorties de désembuage des glaces latérales.

NOTA :

Le mode deux niveaux est conçu en vue du confort pour produire de l'air plus frais par les bouches d'aération du tableau de bord et de l'air plus chaud par les bouches d'aération du plancher.

Mode Plancher



L'air provient des bouches d'aération du plancher. Une légère quantité d'air est également orientée vers le dégivrage et les sorties de désembuage des glaces latérales.

Mode Mixte



L'air est dirigé par les bouches du plancher, les bouches de dégivrage et les bouches du désembueur des glaces latérales. Ce mode est plus efficace lorsqu'il fait froid ou qu'il neige et que le pare-brise nécessite un apport de chaleur accru. Ce mode permet d'assurer le confort tout en réduisant la buée sur le pare-brise.

Bouton OFF (HORS FONCTION) du système de chauffage-climatisation



Appuyez brièvement sur le bouton OFF (HORS FONCTION) de l'écran tactile ou appuyez sur le bouton OFF (HORS FONCTION) de la plaque frontale pour mettre à ON (EN FONCTION) ou à OFF (HORS FONCTION) le système de chauffage-climatisation.

RÉGLAGE AUTOMATIQUE DE LA TEMPÉRATURE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Fonctionnement automatique

2

1. Appuyez sur le bouton AUTO (AUTOMATIQUE) situé sur la plaque frontale ou sur le bouton AUTO (AUTOMATIQUE) situé sur l'écran tactile du panneau du système de chauffage-climatisation à commande automatique.
2. Réglez ensuite la température voulue au moyen des boutons de commande de température du côté conducteur et du côté passager. Lorsque la température souhaitée s'affiche, le système atteindra ce niveau de confort et le maintiendra automatiquement.
3. Il n'est pas nécessaire de modifier les réglages du système si ce niveau de confort vous convient. Vous profiterez d'un rendement optimal simplement en permettant au système de fonctionner automatiquement.

NOTA :

- Il n'est pas nécessaire de modifier les réglages de température pour les véhicules froids ou chauds. Le système règle automatiquement la température, le mode et la vitesse du ventilateur pour vous offrir un maximum de confort le plus rapidement possible.
- La température peut être affichée en degrés Celsius ou Fahrenheit, en sélectionnant la fonction programmable par l'utilisateur US/Metric (Unités anglo-saxonnes et métriques) dans les réglages du système Uconnect ➔ page 230.

Afin d'offrir un confort maximal en mode automatique, le ventilateur fonctionnera à vitesse réduite lors d'un démarrage à froid jusqu'à ce que le moteur se réchauffe. La vitesse du ventilateur augmentera et le ventilateur passera en mode automatique.

Neutralisation manuelle du fonctionnement

Ce système offre un ensemble complet de fonctions manuelles. Le symbole « AUTO » (automatique) affiché à l'affichage du bloc de commande de la température avant s'éteint lorsque le système fonctionne en mode manuel.

COMMANDES VOCALES DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION

Réglez l'appareil mains libres qui contrôle la température du véhicule et assurez le confort de tout le monde tout en continuant de conduire.

Appuyez sur le bouton VR (Reconnaissance vocale) du volant. Après le signal sonore, énoncez une des commandes suivantes :

- « **Set the driver temperature to 20 degrees** »
(Régler la température à 20 °C pour le conducteur)
- « **Set the passenger temperature to 20 degrees** »
(Régler la température à 20 °C pour le passager)

Le saviez-vous : La commande vocale du système de chauffage-climatisation peut être utilisée seulement pour régler la température à l'intérieur de votre véhicule. Les sièges ou le volant chauffants (selon l'équipement) ne peuvent être réglés à l'aide de la commande vocale.

CONSEILS UTILES

Le tableau présenté à la fin de cette section suggère des réglages pour diverses conditions météorologiques.

Fonctionnement en été

Le circuit de refroidissement du moteur doit être protégé à l'aide d'un liquide de refroidissement (antigel) de qualité supérieure pour offrir une protection adéquate contre la corrosion et la surchauffe du moteur. Le liquide de refroidissement de formule OAT (TECHNOLOGIE D'ACIDE ORGANIQUE), conforme à la norme MS.90032, est recommandé.

Fonctionnement en hiver

Pour obtenir le meilleur rendement possible du chauffage et du dégivreur, assurez-vous que le circuit de refroidissement du moteur fonctionne correctement et veillez à utiliser la quantité, le type et la concentration de liquide de refroidissement appropriés. Il n'est pas recommandé d'utiliser le mode de recirculation de l'air durant les mois d'hiver à cause de l'embuage des glaces.

Entreposage du véhicule

Pour obtenir de l'information sur l'entretien du système de chauffage-climatisation lorsque le véhicule est entreposé pendant une période prolongée, consultez

➔ page 384.

Embuage des glaces

Les glaces d'un véhicule ont tendance à s'embuer de l'intérieur par temps doux, pluvieux ou humide. Pour dégager les glaces, sélectionnez le mode dégivrage ou le mode mixte et augmentez la vitesse du ventilateur avant. N'utilisez pas le mode Recirculation pour de longues périodes sans avoir recours au climatiseur, car les glaces pourraient s'embuer.

Arrivée d'air de l'extérieur

Assurez-vous que la prise d'air, située directement devant le pare-brise, est exempte d'obstructions telles que des feuilles. Les feuilles mortes qui obstruent la prise d'air peuvent réduire le débit d'air et entrer dans la chambre d'admission, puis bloquer les drains servant à évacuer l'eau. Durant les mois d'hiver, assurez-vous que la prise d'air n'est pas obstruée par de la glace ou de la neige.

Filtre à air de l'habitacle

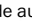





Le système de chauffage-climatisation filtre la poussière et le pollen. Communiquez avec un concessionnaire autorisé pour effectuer l'entretien du filtre à air de l'habitacle, et faites-le remplacer au besoin.

Système d'arrêt et de démarrage – selon l'équipement

En mode d'arrêt automatique, le système de chauffage-climatisation peut régler automatiquement le débit d'air pour maintenir le confort dans l'habitacle. Les réglages de l'utilisateur seront maintenus lorsque le moteur redémarre.

Tableau de conseils utiles

Le tableau suivant s'applique au fonctionnement avec la neutralisation manuelle.

Météo	RÉGLAGE DES COMMANDES
Temps très chaud et habitacle du véhicule très chaud	Régalez la commande au mode de tableau de bord  , mettez la climatisation A/C en marche et réglez le ventilateur à une vitesse élevée. Baissez les glaces pendant une minute pour évacuer l'air chaud. Régalez les commandes selon vos préférences pour atteindre le confort.
Temps chaud	Mettez la climatisation A/C en marche et réglez les commandes de mode à la position  (Tableau de bord).
Temps frais et ensoleillé	Utilisez à la position  (mode Deux niveaux).
Temps frais et humide	Régalez le mode à  (mode Plancher) et mettez la climatisation A/C en marche afin d'éviter la formation de buée.
Temps froids	Régalez la commande de mode à la position  (mode Plancher). Si le pare-brise commence à s'embuer, déplacez la commande à la position  (mode Mixte).

RANGEMENT INTERNE ET ÉQUIPEMENT

RANGEMENT

Boîte à gants

La boîte à gants est située du côté passager du tableau de bord.

Pour ouvrir la boîte à gants, tirez sur la poignée de déverrouillage.



Boîte à gants

AVERTISSEMENT!

Ne conduisez pas ce véhicule lorsque la boîte à gants est ouverte. Conduire avec la boîte à gants ouverte risquerait d'entraîner des blessures en cas d'une collision.

Compartment de rangement de la console

La console centrale comporte des compartiments de rangement inférieur et supérieur.

Pour ouvrir le compartiment de rangement supérieur, soulevez le loquet supérieur. Pour accéder au compartiment de rangement inférieur, soulevez le loquet inférieur.



Loquets de rangement de la console

- 1 - Loquet du compartiment supérieur
- 2 - Loquet du compartiment inférieur

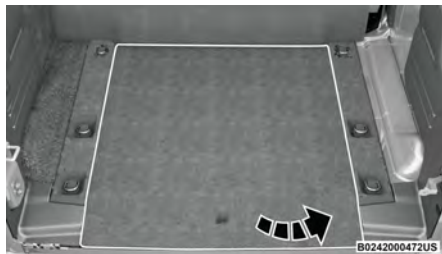


Loquets du rangement de la console

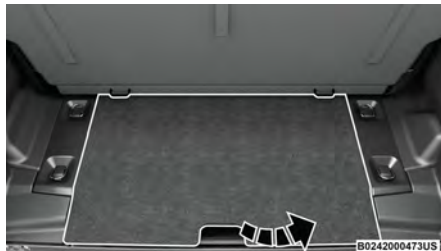
Si le véhicule en est équipé, le rangement de la console centrale peut être doté d'un mécanisme de verrouillage.

Compartiment de rangement arrière – selon l'équipement

Le compartiment de rangement de l'espace de chargement arrière se trouve sous le plancher de chargement. Pour accéder au compartiment de rangement, tirez sur la courroie/poignée de chargement à l'arrière de l'espace de chargement.



Couvercle de rangement arrière (modèles 4 portes)



Couvercle de rangement arrière (modèle 2 portes)

PORTE-GOBELETS ILLUMINÉS – SELON L'ÉQUIPEMENT

Certains véhicules sont équipés d'un anneau d'éclairage qui illumine les porte-gobelets des passagers avant. L'anneau d'éclairage est contrôlé par le rhéostat d'intensité lumineuse ➔ page 83.

COMMANDE USB/AUX

La passerelle multimédia se trouve sur le tableau de bord, sous les commandes de chauffage-climatisation. Derrière le volet d'accès, la passerelle multimédia comporte un port AUX (AUXILIAIRE), un port USB de type C et un port USB standard. Les deux ports USB vous permettent de lire de la musique à partir d'un lecteur MP3, d'un téléphone intelligent ou d'un dispositif de stockage USB avec le système audio de votre véhicule.

Le branchement d'un téléphone intelligent à un port USB peut activer les fonctions Android Auto^{MC} ou Apple CarPlay^{MD}, selon l'équipement. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez les sections Android Auto^{MC} et Apple CarPlay^{MD} dans le supplément du manuel du propriétaire.

Les ports USB au chargement intelligent alimentent votre appareil jusqu'à une heure après la coupure du contact.

NOTA :

- Une fois qu'un dispositif est branché au port USB, il commence à se recharger et est prêt à être utilisé avec le système. Les ports USB de type C et de type A de charge seulement peuvent être utilisés en même temps, mais pas pendant la lecture de contenu multimédia. Lorsque les deux ports USB de type C et de type A de charge seulement sont utilisés, la vitesse de chargement sera réduite.
- Les deux ports partagent une seule connexion de données. L'utilisateur ne peut pas alterner entre les types A et C.

Par exemple, si un dispositif est branché dans le port USB de type A et qu'un autre dispositif est branché dans le port USB de type C, un message s'affiche et vous permet de choisir le dispositif à utiliser.

**Passerelle multimédia**

- 1 – Port AUX (AUXILIAIRE)
- 2 – Port USB de type C
- 3 – Port USB de type A

Situé dans la console centrale, un deuxième port USB vous permet de lire de la musique à partir d'une mémoire USB avec le système audio de votre véhicule.

Un troisième et un quatrième port USB (selon l'équipement) sont situés derrière la console centrale, au-dessus de l'onduleur d'alimentation. Les deux ports sont pour la charge seulement.

**Port USB à l'arrière de la console centrale**

Lorsqu'un nouveau dispositif ou téléphone intelligent est branché dans le port USB, le message suivant peut être affiché selon le dispositif utilisé :

- « Un nouvel appareil est maintenant connecté. La connexion précédente a été rompue.* »
- « (Nom du téléphone) maintenant connecté. La connexion précédente a été rompue.* »
- « Un autre appareil est utilisé par l'intermédiaire du même port USB. Veuillez débrancher le premier appareil afin d'utiliser le second.* »

NOTA :

Rechargez les appareils non pris en charge à l'aide des ports USB de recharge uniquement. Si un appareil non pris en charge est branché dans un port USB de multimédia, un message notifiant que l'appareil n'est pas pris en charge par le système s'affichera sur l'écran tactile.

AVERTISSEMENT!

Il ne faut pas brancher ni débrancher l'appareil externe pendant que vous conduisez. Vous risquez une collision si vous ne tenez pas compte de cet avertissement.

2**PRISES DE COURANT**

Votre véhicule est muni de deux prises de courant auxiliaires de 12 volts (13 ampères) qui peuvent alimenter des accessoires conçus pour être utilisés avec les adaptateurs de prises de courant standard.

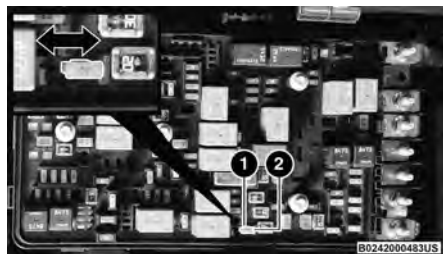
La prise de courant avant est située au centre du tableau de bord, sous les commandes de chauffage-climatisation, et est alimentée par le commutateur d'allumage. La prise de courant est alimentée lorsque le commutateur d'allumage se trouve à la position ON/RUN (marche) ou ACC (démarrage).

**Prise de courant avant**

Sur les véhicules équipés d'un caisson d'extrêmes graves arrière, une deuxième prise de courant se trouve dans l'espace de chargement arrière et elle est alimentée directement par la batterie du véhicule.



Prise de courant de l'espace de chargement arrière



Emplacements des fusibles pour les prises de courant

1 – Fusible de 20 A jaune, F43 – prise de courant arrière (batterie alimentée en permanence)

2 – Fusible de 20 A jaune, F45 – prise de courant arrière (alimentée lorsque le commutateur d'allumage se trouve à la position ON/RUN [MARCHÉ] ou ACC [ACCESSOIRES])

MISE EN GARDE!

- Ne dépassez pas la puissance maximale de 160 W (13 A) à 12 V. Si la valeur nominale de 160 W (13 A) de la puissance est dépassée, le fusible protégeant le système devra être remplacé.
- Les prises de courant sont conçues pour y brancher uniquement des accessoires. N'insérez aucun autre objet dans la prise de courant pour éviter d'endommager la prise et de griller le fusible. L'utilisation inadéquate de la prise de courant peut causer des dommages non couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

AVERTISSEMENT!

Pour éviter les blessures graves ou mortelles :

- n'insérez aucun objet dans les prises;
- n'y touchez pas avec les mains mouillées;
- fermez le capuchon lorsque la prise n'est pas utilisée;
- une utilisation inappropriée de cette prise peut provoquer un choc électrique et une panne.

MISE EN GARDE!

- Beaucoup d'accessoires consomment l'énergie de la batterie du véhicule, même s'ils ne sont que branchés (par exemple, les téléphones mobiles, etc.). Lorsqu'ils sont branchés assez longtemps, la batterie peut se décharger suffisamment pour voir sa durée de vie écourtée ou même pour empêcher le moteur de démarrer.

MISE EN GARDE!

- Les accessoires qui consomment une quantité importante d'énergie (par exemple, les glacières, les aspirateurs, les projecteurs, etc.) déchargeront la batterie encore plus rapidement. Ne les utilisez que de temps à autre et soyez très vigilant.
- Si vous avez utilisé des accessoires à consommation d'énergie élevée, ou si le moteur n'a pas démarré depuis un certain temps (alors que des accessoires sont branchés), vous devrez conduire le véhicule assez longtemps pour que l'alternateur puisse recharger la batterie.
- Les prises de courant sont conçues pour y brancher uniquement des accessoires. N'y suspendez ni accessoire ni support d'accessoire. Toute utilisation inadéquate de la prise de courant peut causer des dommages.

ONDULEUR D'ALIMENTATION – SELON L'ÉQUIPEMENT

Une prise pour onduleur d'alimentation de 115 V, 150 W, à l'arrière de la console centrale, convertit le courant continu en courant alternatif.

Cette prise peut alimenter des téléphones cellulaires, des appareils électroniques et d'autres appareils à basse puissance exigeant jusqu'à 150 W. Certaines consoles de jeux dépassent cette limite de puissance, tout comme la plupart des outils électriques.

(Suite)



Commande électrique Onduleur

L'onduleur d'alimentation est muni d'un dispositif de protection intégré contre les surcharges. Si la puissance nominale de 150 W est dépassée, l'onduleur d'alimentation se coupe automatiquement. Une fois que le dispositif électrique a été retiré de la prise, l'onduleur devrait se réinitialiser automatiquement. Si la puissance nominale dépasse environ 170 W, l'onduleur d'alimentation nécessite peut-être une réinitialisation manuelle.

AVERTISSEMENT!

Pour éviter les blessures graves ou mortelles :

- n'insérez aucun objet dans les prises;
- n'y touchez pas avec les mains mouillées;
- fermez le capuchon lorsque la prise n'est pas utilisée;
- une utilisation inappropriée de cette prise peut provoquer un choc électrique et une panne.

COMMUTATEURS AUXILIAIRES – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le bloc de commandes inférieur sur le tableau de bord comporte quatre commutateurs auxiliaires qui peuvent être utilisés pour alimenter plusieurs appareils électriques. Vous pouvez configurer le fonctionnement des commutateurs auxiliaires au moyen des réglages du système Uconnect ↪ page 230.

Tous les commutateurs peuvent être configurés comme suit :

- **Fonctionnement du type de commutateurs** : à enclenchement ou momentané
- **Source d'alimentation** : batterie ou allumage
- **Capacité de maintenir son état entre les allumages** : activé ou désactivé

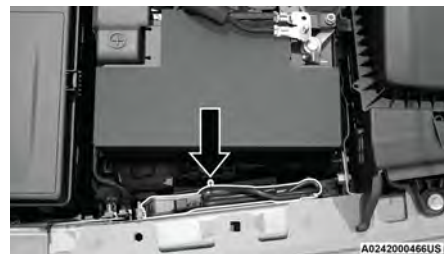


Commutateurs auxiliaires

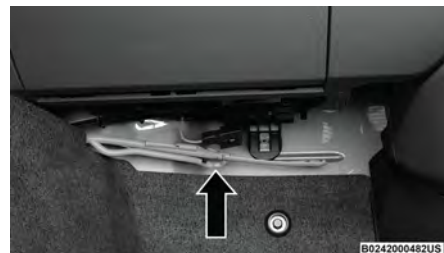
NOTA :

Les conditions de maintien du dernier réglage sont remplies lorsque le fonctionnement du commutateur est bloqué et le moteur est démarré.

Les commutateurs auxiliaires gèrent les relais qui alimentent les quatre fils à coupure uniforme. Ces fils sont situés sous le tableau de bord dans l'habitacle, et sous le capot vers la droite, près de la batterie.



Connexions des commutateurs auxiliaires – sous le capot



Connexions des commutateurs auxiliaires – sous le tableau de bord

En plus des quatre fils des commutateurs auxiliaires, un câble de batterie fusionné et un câble d'allumage se trouvent aussi à l'intérieur, du côté passager sous le tableau de bord.

Une trousse de jonction et un tube thermorétractible sont fournis avec les commutateurs auxiliaires pour faciliter la connexion ou l'installation de vos appareils électriques.

Tableau des couleurs des fils

Fonction du circuit	Fusible	Couleur du fil	Emplacements
Commutateur auxiliaire 1	F93 – 40 A	Beige/rose	Intérieur (côté passager sous le tableau de bord) et sous le capot (côté droit près de la batterie)
Commutateur auxiliaire 2	F92 – 40 A	Vert/rose	Intérieur (côté passager sous le tableau de bord) et sous le capot (côté droit près de la batterie)
Commutateur auxiliaire 3	F103 – 15 A	Orange/rose	Intérieur (côté passager sous le tableau de bord) et sous le capot (côté droit près de la batterie)

Fonction du circuit	Fusible	Couleur du fil	Emplacements
Commutateur auxiliaire 4	F108 – 15 A	Bleu foncé/rose	Intérieur (côté passager sous le tableau de bord) et sous le capot (côté droit près de la batterie)
Batterie	F72 – 10 A	Rouge/blanc	Intérieur (côté passager sous le tableau de bord)
Allumage	F50 – 10 A	Rose/orange	Intérieur (côté passager sous le tableau de bord)

GLACES À COMMANDE ÉLECTRIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Les commutateurs de glace à commande électrique sont situés sur le tableau de bord sous le système de chauffage-climatisation. Appuyez sur le commutateur vers le bas pour ouvrir la glace, et vers le haut pour la fermer.

Le commutateur supérieur gauche commande la glace avant gauche et le commutateur supérieur droit commande la glace avant droite.

AVERTISSEMENT!

Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule, et ne laissez pas des enfants jouer avec les glaces à commande électrique. Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule, ou à proximité de celui-ci, ou dans un endroit accessible aux enfants. Les occupants, et surtout les enfants sans surveillance, peuvent se faire coincer par les glaces en actionnant les commutateurs des glaces à commande électrique. Ils risquent de subir des blessures graves ou mortelles.



Commutateurs de glaces à commande électrique

Pour ouvrir partiellement la glace (manuellement), appuyez brièvement sur le commutateur de glace vers le bas et relâchez-le.

NOTA :

Les commutateurs de glace à commande électrique restent sous tension jusqu'à dix minutes après la COUPURE du contact. L'ouverture de l'une des deux portières avant annule cette fonction.

Modèles à quatre portières

Le commutateur inférieur gauche commande la glace du passager arrière gauche et le commutateur inférieur droit commande la glace du passager arrière droit.

NOTA :

Des commutateurs des glaces des passagers arrière sont situés à l'arrière de la console centrale dans le modèle à quatre portières.

FONCTION D'OUVERTURE AUTOMATIQUE

Les commutateurs de glace à commande électrique de la portière du conducteur et des portières de passager comportent une fonction d'ouverture automatique.

Appuyez vers le bas sur le commutateur de glace jusqu'au deuxième cran, puis relâchez-le. La glace descend automatiquement.

Pour empêcher l'ouverture complète de la glace pendant l'ouverture automatique, tirez brièvement le commutateur vers le haut.

AVERTISSEMENT!

La protection antipincement n'est plus disponible lorsque la glace est presque complètement fermée. Assurez-vous qu'aucun objet ne se trouve dans la trajectoire de la glace avant de la fermer.

COMMUTATEUR DE VERROUILLAGE DE GLACE**Commutateur de verrouillage de glace**

L'interrupteur de verrouillage des glaces permet de désactiver les commandes des glaces de portière des passagers arrière. Pour désactiver la commande des glaces, faites tourner le commutateur vers le bas. Pour activer la commande des glaces, faites tourner le commutateur vers le haut.

TREMBLEMENT DÛ AU VENT

Le tremblement dû au vent est semblable à la pression ressentie dans les oreilles ou à un bruit d'hélicoptère. Le tremblement peut être ressenti lorsque les glaces sont baissées ou que la capote coulissante à commande électrique (selon l'équipement) est ouverte ou partiellement ouverte. Cela est normal et peut être atténué. Si le phénomène se produit lorsque les vitres arrière sont baissées, baissez les vitres avant et arrière pour atténuer le tremblement. Si le phénomène se produit lorsque le toit ouvrant est ouvert, réglez l'ouverture de celui-ci pour atténuer le tremblement.

DESSUS WRANGLER**OUTILS FOURNIS**

Pour votre convenance, une trousse d'outils est fournie avec votre véhicule dans la console centrale. Cette trousse comprend les outils appropriés requis pour les opérations décrites dans les sections suivantes. Toutes les pièces s'insèrent dans la clé à rochet pour faciliter leur utilisation.

NOTA :

Il faut utiliser soit la capote, soit le toit rigide, et non les deux à la fois. La garantie du véhicule ne couvre pas les dommages résultant de l'installation simultanée des deux capotes.

**Outils fournis**

- 1 - Clé à rochet
- 2 - Tournevis à tête Torx no T50
- 3 - Tournevis à tête Torx no T40
- 4 - Douille de 15 mm

Si votre véhicule est équipé de l'option deux capotes (modèles à quatre portières seulement), le système de capote sera fourni dans une boîte distincte située à l'arrière du véhicule pour l'expédition uniquement.

ABAISSEMENT DE LA CAPOTE SOUPLE EN POSITION SUNRIDER^{MD}

AVERTISSEMENT!

- Les glaces de custode et la capote en toile ne sont conçues que pour protéger contre les intempéries, et non pas pour retenir les occupants dans le véhicule ni pour les protéger contre les blessures en cas d'accident. N'oubliez pas de toujours boucler votre ceinture de sécurité.
- Assurez-vous que les mains et les doigts sont éloignés de tous les points de pincement lors du retrait et la pose de la capote. Le mécanisme d'aide au soulèvement et les arceaux latéraux peuvent causer des blessures graves si les doigts ou les mains s'y coincent.

MISE EN GARDE!

La capote n'a pas été conçue pour supporter des charges supplémentaires telles que des porte-bagages de toit, des roues de secours, du matériel de construction, de l'équipement de chasse ou de camping, ou des bagages, etc. Elle n'a pas non plus été conçue comme un élément de la structure du véhicule et ne peut, par conséquent, supporter de charges supplémentaires autres que celles apportées par les intempéries, comme la pluie et la neige.

Si la température est inférieure à 24 °C (72 °F) ou si la capote a été abaissée pendant un certain temps, la capote peut s'être rétractée et s'avérer difficile à lever, par suite de la contraction naturelle du vinyle ou des matériaux acryliques sur la toile de la capote.

Placez le véhicule dans un endroit chauffé. Tirez uniformément sur la toile de la capote. Le vinyle retrouve sa taille d'origine et la capote peut alors être posée. **Si la température est égale ou inférieure à 5 °C (41 °F), n'essayez pas de baisser la capote ni la toile de protection arrière ou latérale.**

MISE EN GARDE!

- Ne lavez pas un véhicule muni d'une capote en toile dans un lave-auto automatique. Le lave-auto pourrait rayer les glaces et provoquer une accumulation de cire.
- N'abaissez pas la capote lorsque la température est inférieure à 5 °C (41 °F), car vous risqueriez de l'endommager.
- Ne déplacez pas le véhicule si la capote n'est pas complètement fixée à l'encadrement du pare-brise ou n'est pas complètement abaissée.
- N'abaissez pas complètement la capote lorsque les glaces sont installées, car cela risque de causer des dommages, tant aux glaces qu'à la capote.
- Vous y trouverez d'importants renseignements sur le nettoyage et l'entretien de la capote en toile de votre véhicule ➔ page 387.

(Suite)

MISE EN GARDE!

- N'utilisez pas d'outils (tournevis, etc.) pour soulever ou forcer des colliers, agrafes ou éléments de retenue fixant la capote souple. Ne forcez ni ne soulevez le cadre de la capote souple lors de son ouverture ou fermeture, car vous risqueriez de l'endommager.

Si vous ne respectez pas ces mises en garde, vous risquez de provoquer des dommages intérieurs causés par l'eau, des taches ou des moisissures sur le revêtement :

- Il est recommandé que le toit soit exempt d'eau avant son ouverture. Faire fonctionner le toit, ouvrir une portière ou abaisser une glace pendant que le toit est mouillé peut permettre à l'eau de s'infiltrer à l'intérieur du véhicule.
- La manipulation ou l'entreposage négligent de la capote peut endommager les joints et causer des infiltrations d'eau à l'intérieur du véhicule.
- La capote doit être mise en place correctement pour assurer son étanchéité. La pose incorrecte peut entraîner des infiltrations d'eau à l'intérieur du véhicule.



2

B0233000025US

Composants de la vue latérale, modèles à quatre portières

- 1 - Arceau no 1
- 2 - Arceau no 2
- 3 - Arceau no 3
- 4 - Arceau no 4
- 5 - Arceau no 5

- 6 - Arceau no 6
- 7 - Dispositif de retenue de glace avant
- 8 - Dispositif de retenue de glace inférieure
- 9 - Glace de custode arrière



B0232000053US

Composants de la vue latérale, modèles à deux portières

- 1 - Arceau no 1
- 2 - Arceau no 2
- 3 - Arceau no 3
- 4 - Arceau no 4
- 5 - Arceau no 5

- 6 - Arceau no 6
- 7 - Dispositif de retenue de glace avant
- 8 - Dispositif de retenue de glace inférieure
- 9 - Glace de custode arrière



Composants arrière, modèles à deux et à quatre portières

- 1 - Points de fixation du dispositif de retenue de lunette
- 2 - Montants de glace de custode
- 3 - Dispositifs de retenue de barre de porte pivotante

NOTA :

- Toutes les instructions de levage et d'abaissement de la capote s'appliquent aux modèles à quatre portières comme à ceux à deux portières.
- Les images présentées représentent les modèles à quatre portières; l'apparence des modèles à deux portières peut différer.

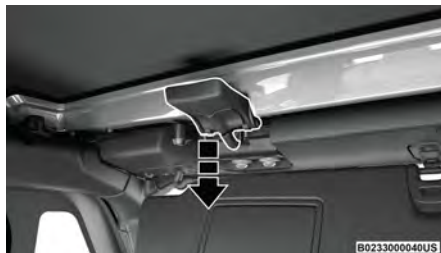
Les options suivantes sont disponibles lorsque vous abaissez la capote de votre véhicule :

- Position Sunrider^{MD} avec lunette arrière et glaces de custode installées
- Position Sunrider^{MD} avec lunette arrière et glaces de custode retirées
- Position Sunrider^{MD} avec lunette arrière installée et glaces de custode retirées
- Position complètement abaissée avec lunette arrière et glaces de custode retirées

Les deux glaces de custode doivent être retirées et installées ensemble.

Abaissement de la capote souple en position Sunrider^{MD}

1. Rabattez les deux pare-soleil vers l'avant contre le pare-brise.
2. Libérez les loquets du pavillon de la traverse en tirant la poignée vers le bas. Assurez-vous que le crochet est désengagé de son récepteur.



Étape 2

3. Des côtés gauche et droit, soulevez l'arceau no 1 de la capote pour débiter.



Étape 3

4. Déplacez-vous sur le côté du véhicule et utilisez le maillon latéral pour rabattre la capote vers l'arrière en position Sunrider^{MD}.



Étape 4

NOTA :

Si vous laissez la capote en position Sunrider^{MD}, fixez-la à l'aide des deux attaches à crochets et boucles fournies dans la console centrale.



Étape 4

NOTA :

- Il est possible de conduire le véhicule en position Sunrider^{MD} avec les custodes et la lunette arrière complètement installées ou complètement retirées.

- La lunette et les glaces de custode arrière **doivent** être retirées avant d'abaisser complètement la capote pour éviter de l'endommager. Nettoyez les glaces latérales et la lunette avant de les enlever, afin d'éviter de les rayer pendant le retrait de la capote. Si les dispositifs de retenue en plastique sont encrassés et fonctionnent difficilement, nettoyez-les au moyen d'une solution de savon doux et d'une petite brosse. Les produits de nettoyage requis sont disponibles chez un concessionnaire autorisé.

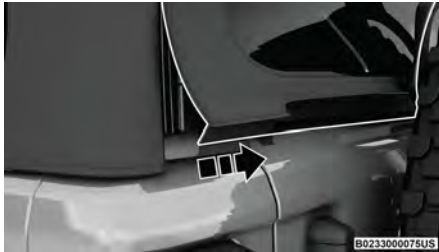
Retrait des glaces de la capote

NOTA :

Avant d'abaisser complètement la capote, la lunette arrière et les glaces de custode **doivent** être retirées.

Retirez la lunette :

1. Lorsque la porte pivotante est ouverte, retirez les dispositifs de retenue de la lunette arrière des coins inférieurs droit et gauche.



Étape 1

2. Saisissez la barre de porte pivotante, tournez-la vers l'extérieur et vers le haut pour la détacher des dispositifs de retenue droit et gauche.



Étape 2 (côté gauche illustré)

3. Tout en maintenant la lunette en place, faites glisser la barre de porte pivotante vers la gauche pour la séparer de la lunette arrière. Entrez-la dans un sac à fenêtre souple (selon l'équipement) ou dans un endroit sécuritaire.



Étape 3

4. Retirez les dispositifs de retenue en plastique des deux montants de glace de custode.



Étape 4

5. Tout en maintenant le niveau de la lunette, faites-la glisser vers la gauche jusqu'à ce qu'elle soit complètement séparée de son dispositif de retenue. **Ne tirez pas vers le bas en déposant la lunette arrière. Vous risqueriez d'endommager le dispositif de retenue.**



Étape 5

Retirez les glaces de custode droite et gauche :

1. Par l'ouverture arrière, appuyez sur le coin inférieur vers l'extérieur et déverrouillez la patte de la base du montant de glace.

**Étape 1**

2. Détachez l'attache à crochets et boucles située au coin avant supérieur de chaque glace de custode.

**Étape 2**

3. En commençant par l'arrière du véhicule, retirez le dispositif de retenue de plastique le long de la base de la glace en allant vers l'avant du véhicule.

**Étape 3**

4. Retirez le dispositif de retenue de plastique de la partie inférieure à la partie supérieure de la glace avant.

**Étape 4**

5. Tout en maintenant le niveau de la glace, faites-la glisser vers l'arrière jusqu'à ce qu'elle soit complètement séparée de son dispositif de retenue. **Ne tirez pas vers le bas en retirant la glace. Vous risqueriez d'endommager le dispositif de retenue.**

**Étape 5**

6. Entreposez-la dans un sac à fenêtre souple (selon l'équipement) ou dans un endroit sécuritaire.

NOTA :

Pour obtenir des renseignements sur l'utilisation du sac de rangement, consultez la prochaine section.

Sac de rangement des glaces de capote – selon l'équipement

Pour ranger en toute sécurité la lunette de capote et les glaces de custode, procédez comme suit :

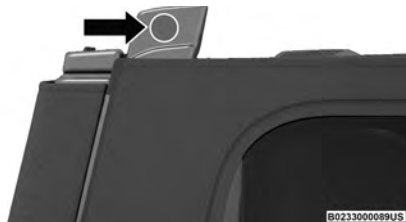
NOTA :

La barre de porte pivotante, une fois déposée de la lunette, **ne peut pas** être rangée dans le sac de rangement des glaces de capote (selon l'équipement).

1. Avec le sac ouvert complètement, rabattez les deux séparateurs en tissu vers le bas et placez la première glace de custode complètement vers le côté droit, avec l'intérieur de la glace tourné vers le bas et le montant de glace vers l'extérieur.

NOTA :

Les glaces de custode sont marquées avec les lettres « 1 » et « 2 » sur l'intérieur du montant de glace.

**Étape 1****Étape 1**

- 1 - Glace de custode orientée vers le bas
- 2 - Les deux séparateurs rabattus

2. Rabattez le premier séparateur vers le haut, en couvrant la première glace de custode.

**Étape 2**

3. Insérez la deuxième glace de custode sur le dessus du premier séparateur complètement vers le côté gauche, avec l'intérieur de la glace tourné vers le bas et le montant de glace vers l'extérieur.

**Étape 3**

- 1 - Glace de custode orientée vers le bas
- 2 - Deuxième séparateur rabattu

4. Rabattez le deuxième séparateur vers le haut, en couvrant la deuxième glace de custode.

**Étape 4**

5. Placez la lunette sur le dessus du deuxième séparateur.

**Étape 5**

6. Fermez le sac de rangement et rangez-le dans un endroit sécuritaire.



B0232000059US

Étape 6

Abaissement complet de la capote

1. Retirez la lunette arrière et les glaces de custode
 ↪ page 101.
2. De la position Sunrider^{MD} ↪ page 96, enlevez les sangles si elles étaient fixées et passez à l'arrière du véhicule.
3. Repérez le loquet Sunrider^{MD} sous l'arceau no 6 de la capote du côté gauche.



B0233000088US

Étape 3

4. Tirez sur le loquet pour dégager la capote et laissez-la glisser vers l'arrière librement dans les chemins de guidage en position de rangement.



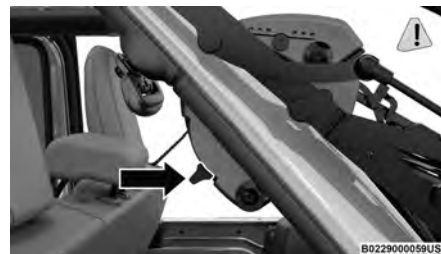
B0233000037US

Étape 4

MISE EN GARDE!

Le non-respect des prochaines étapes pourrait entraîner des dommages à la capote ou au véhicule.

5. Tout en poussant légèrement vers le bas sur la capote rabattue, faites glisser le levier de verrouillage sur les mécanismes d'aide au soulèvement du côté gauche et du côté droit en position de verrouillage.



B0229000059US

Étape 5 (position verrouillée)

6. Une fois le levier de verrouillage en position « verrouillée », poussez vers le bas de chaque côté de la capote rabattue pour vous assurer qu'elle est bien fixée. Un dé clic peut se faire entendre.

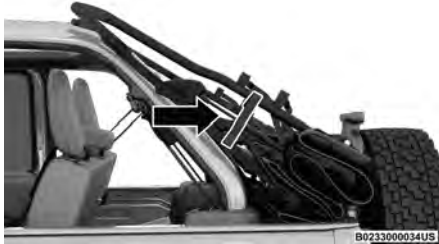


B0233000049US

Étape 6

NOTA :

Fixez la capote à l'aide des deux attaches à crochets et boucles fournies dans la console centrale.



Étape 6

LEVAGE DE LA CAPOTE

Levage de la capote de la position complètement abaissée

1. De la position complètement abaissée, enlevez les sangles fixées, le cas échéant.

MISE EN GARDE!

Le non-respect des prochaines étapes pourrait entraîner des dommages à la capote ou au véhicule.

2. Tout en poussant vers le bas sur l'arrière de la capote, faites glisser le levier de verrouillage sur les mécanismes d'aide au soulèvement du côté gauche et du côté droit en position de déverrouillage.



Étape 2

3. Soulevez et poussez l'arceau no 5 le long du chemin de guidage jusqu'à ce qu'il se verrouille en position Sunrider MD et qu'un dé clic se fasse entendre.



Étape 3

- 1 - Position déverrouillée
- 2 - Emplacement de l'arceau n° 5

4. Tirez doucement l'arceau no 6 vers l'arrière pour vous assurer que la capote est verrouillée en position Sunrider MD.
5. À l'aide du maillon latéral, levez et poussez la capote vers l'avant du véhicule en la guidant manuellement jusqu'à ce qu'elle soit en position fermée.



Étape 5



Étape 5

6. De l'intérieur du véhicule, tirez sur la poignée sur le verrou du pavillon vers le bas pour enclencher le crochet dans son récepteur. Répétez l'opération de l'autre côté du véhicule.



Étape 6

7. Tirez la poignée vers le haut tout en serrant le crochet pour verrouiller le loquet en place.

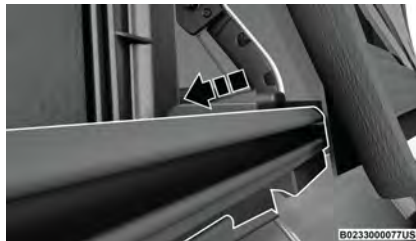


Étape 7

Pose des glaces de capote

Pose des glaces de custode droite et gauche

1. De l'arrière du véhicule, placez le haut de la glace dans le dispositif de retenue et glissez-le vers l'avant tout en maintenant le niveau de la fenêtre. Répétez l'opération de l'autre côté du véhicule.



Étape 1

2. Placez le haut du montant de la glace de custode dans la housse de capote et insérez la patte inférieure dans l'agrafe.



Étape 2

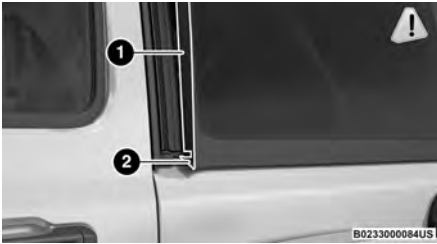


Étape 2

MISE EN GARDE!

Le non-respect de toutes les étapes d'installation de glace de custode pourrait entraîner des dommages à la capote ou au véhicule.

3. Fixez les dispositifs de retenue sur le devant des glaces, en vous assurant qu'ils sont entièrement engagés, suivez des dispositifs de retenue le long du bas des glaces.



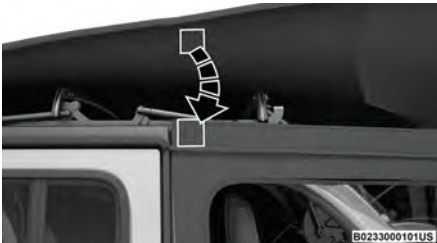
Étape 3

- 1 - Dispositif de retenue à l'avant de la glace de custode
- 2 - Dispositif de retenue au bas de la glace de custode

NOTA :

Il est **essentiel** que les dispositifs de retenue soient complètement engagés avant que le véhicule se remette en marche.

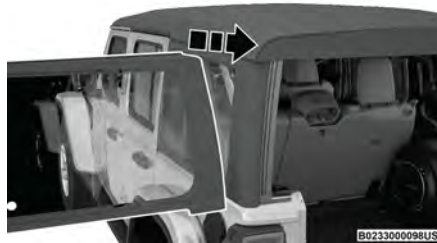
4. Fixez l'attache à crochets et boucles au coin avant supérieur de chaque glace de custode en appuyant fermement.



Étape 4

Pose de la lunette

1. Placez la lunette dans le dispositif de retenue de gauche à droite tout en maintenant le niveau de fenêtre.



Étape 1

2. Insérez la barre de porte pivotante dans les dispositifs de retenue au bas de la glace de gauche à la droite.



Étape 2

3. Faites tourner la porte pivotante dans les dispositifs de retenue du côté gauche et du côté droit.



Étape 3

4. Alignez d'abord la lunette à la glace de custode **côté droit**, puis engagez les dispositifs de retenue en plastique.
5. Répétez cette étape avec la glace de custode côtés gauche.



Étape 5

6. Engagez les dispositifs de retenue de la lunette dans les coins inférieurs droit et gauche.



Étape 6

NOTA :

Pour obtenir des renseignements sur le retrait de votre capote, consultez la prochaine section.

DÉPOSE DE LA CAPOTE

1. Fully lower the soft top → page 104

MISE EN GARDE!

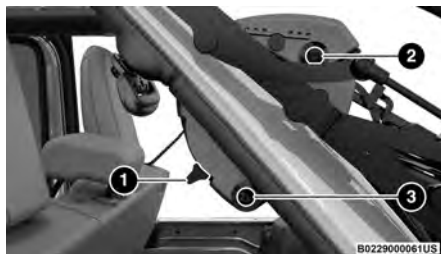
Le non-respect des prochaines étapes pourrait entraîner des dommages à la capote ou au véhicule.

2. Assurez-vous que le mécanisme d'aide au soulèvement sur les côtés gauche et droit sont en position de verrouillage et que vous entendez un déclic lorsque vous poussez vers le bas l'arceau n° 1 de chacun des mécanismes d'aide au soulèvement avant le retrait.



Étape 2

3. À l'aide d'un tournevis à tête Torx n° 40 et d'une clé à rochet, dévissez les deux vis à tête Torx sur chaque mécanisme d'aide au soulèvement, puis soulevez le mécanisme à l'écart du véhicule.



Étape 3

- 1 – Position de verrouillage
2 – Tournevis à tête Torx
3 – Tournevis à tête Torx

4. Tirez sur le levier de déverrouillage au sommet du rail vers l'arrière pour dégager le maillon latéral de la glissière.



Étape 4



Étape 4

5. Répétez l'opération du côté opposé.

6. Avec l'aide d'une autre personne, soulevez la capote à l'écart du véhicule et de l'arceau sport, des garnitures et du support de roue. Rangez la capote dans un endroit sécuritaire, propre et sec.



Étape 6

7. À l'aide d'un tournevis à tête Torx n° 50 et d'une clé à rochet, dévissez la vis à tête Torx sur les deux coins arrière du véhicule en retirant les dispositifs de retenue.



Étape 7

INSTALLATION DE LA CAPOTE

1. S'il est actuellement installé, retirez le toit rigide
↪ page 114.
2. Installez les rails de portière, en commençant par l'avant, puis par l'arrière de chaque côté. Pour des instructions et les spécifications relatives au couple de serrage approprié des vis Torx de rail de portière
↪ page 123.
3. Posez l'arrière les dispositifs de retenue arrière de chaque côté de l'arrière du véhicule à l'aide du tournevis à tête Torx no 50 et de la clé à rochet fournis. Consultez le tableau suivant pour les spécifications recommandées relatives au couple de serrage.



Étape 3

MISE EN GARDE!

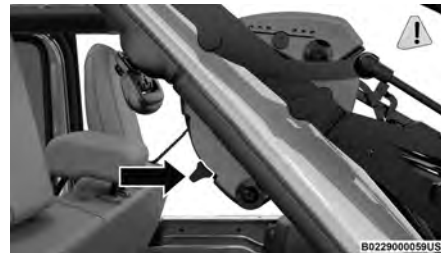
Ne serrez pas trop les vis Torx. Vous endommagerez les fixations.

Spécifications relatives au couple de serrage pour les vis Torx	Maximum	Minimum
119,5 po-lb	150,5 po-lb	106,2 po-lb
13,5 Nm	17,0 Nm	12,0 Nm

MISE EN GARDE!

Le non-respect des prochaines étapes pourrait entraîner des dommages à la capote ou au véhicule.

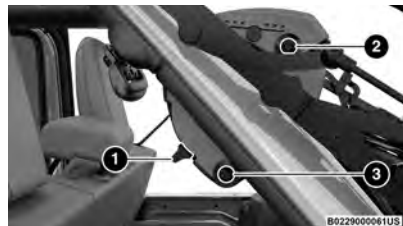
4. En vous assurant que le mécanisme d'aide au soulèvement est en position de verrouillage, soulevez la capote à l'arrière du véhicule avec les maillons latéraux pointant vers l'avant. Abaissez les mécanismes d'aide au soulèvement sur leurs dispositifs de retenue des deux côtés (à l'intérieur de l'arceau sport).



Étape 4

**Étape 4**

5. À l'aide du tournevis à tête Torx no 40 et de la clé à rochet fournis, serrez les vis Torx en les tournant dans le sens horaire. Serrez-les jusqu'à ce qu'elles soient bien fixées (consultez le tableau suivant pour les spécifications recommandées relatives au couple de serrage), en prenant soin de ne pas endommager les filetages ni de serrer trop fort. Répétez l'opération du côté opposé.

**Étape 5**

- 1 – Position de verrouillage
2 – Tournevis à tête Torx
3 – Tournevis à tête Torx

Spécifications relatives au couple de serrage pour les vis Torx	Maximum	Minimum
119,5 po-lb	150,5 po-lb	106,2 po-lb
13,5 Nm	17,0 Nm	12,0 Nm

MISE EN GARDE!

Ne serrez pas trop les vis. Vous pourriez en fausser les filets.

6. Tout en tirant le levier de déverrouillage au sommet du rail vers l'arrière, placez le maillon latéral dans le chemin de guidage sur le dessus du rail, puis relâchez le levier.

**Étape 6**

7. Détachez et enlevez le couvre-capote de couleur noire. Ce couvre-capote peut être jeté. Il ne sert que de protection durant la livraison.
8. Levage de la capote ↗ page 105.

NOTA :

Assurez-vous que le faisceau de câbles dans le coin arrière gauche n'est pas emmêlé aux arceaux de la capote avant de soulever celle-ci.

RETRAIT DU OU DES PANNEAUX AVANT DU TOIT RIGIDE**MISE EN GARDE!**

- Le toit rigide n'a pas été conçu pour supporter des charges additionnelles telles que des porte-bagages de toit du marché secondaire, des roues de secours, des matériaux de construction, de l'équipement pour la chasse ou le camping, etc. Pour obtenir des porte-bagages de toit en option Mopar^{MD}, ↗ page 130.

- Ne déplacez pas le véhicule si la capote n'est pas complètement attachée à l'encadrement du pare-brise, à l'arceau sport et au sillon latéral, ou si elle n'est pas complètement abaissée.

Le non-respect de ces mises en garde pourrait causer des dommages par l'eau, les taches ou les moisissures :

- Il est recommandé que le toit soit exempt d'eau avant la dépose de panneau. Faire fonctionner le toit, ouvrir une portière ou abaisser une glace pendant que le toit est mouillé peut permettre à l'eau de s'infiltrer à l'intérieur du véhicule.
- Le toit rigide doit être mis en place correctement pour assurer son étanchéité. La pose incorrecte peut entraîner des infiltrations d'eau à l'intérieur du véhicule.

(Suite)

MISE EN GARDE!

- La manipulation ou l'entreposage négligent des panneaux de toit détachables peut endommager les joints et causer des infiltrations d'eau à l'intérieur du véhicule.

*(Suite)***MISE EN GARDE!**

- Les panneaux avant doivent être positionnés correctement afin d'assurer une bonne étanchéité. La pose incorrecte peut entraîner des infiltrations d'eau à l'intérieur du véhicule.

**Composants du toit rigide, modèles à quatre portières**

- 1 - Panneau latéral droit
- 2 - Panneau latéral gauche
- 3 - Toit rigide

B0230000058US



B0230000033US

Composants du toit rigide, modèles à deux portières

- 1 - Panneau latéral droit
 - 2 - Panneau latéral gauche
 - 3 - Toit rigide
-

NOTA :

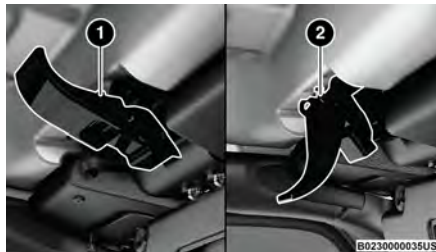
- Toutes les instructions de pose et de dépose du toit rigide s'appliquent aux modèles à quatre portières comme à ceux à deux portières.
- Les images présentées représentent les modèles à quatre portières; l'apparence des modèles à deux portières peut différer.
- **Le panneau latéral gauche doit être retiré avant le panneau latéral droit.**

Pour retirer le ou les panneaux avant de toit rigide, procédez comme suit :

1. Rabattez le pare-soleil contre le pare-brise.
2. Tournez les trois verrous en forme de L sur le panneau latéral côté gauche (un à l'avant, à l'arrière et à l'extérieur) pour les déverrouiller du toit.

**Étape 2**

3. Déverrouillez le panneau de pavillon du côté gauche qui se trouve en haut du pare-brise.

**Étape 3**

- 1 - Panneau de pavillon verrouillé
- 2 - Position déverrouillée

4. Déposez le panneau latéral gauche.
5. Répétez les étapes précédentes pour déposer le panneau latéral droit.

Sac de rangement du ou des panneaux de toit rigide – selon l'équipement

Le sac de rangement des panneaux de toit rigide Freedom Top vous permet de ranger vos panneaux de toit rigide. Le sac de rangement comprend deux compartiments.

Étendez le sac Freedom Top avec les boucles et les crochets dirigés vers le haut. Ouvrez la fermeture à glissière du sac et repliez le rabat extérieur vers l'arrière.

NOTA :

Assurez-vous que le loquet du panneau avant est fermé avant d'insérer le panneau dans le sac.

1. Insérez le panneau de gauche du toit rigide dans le sac avec les loquets dirigés vers le haut.
2. Dépliez le séparateur de panneaux noir (en veillant à ce que le séparateur soit étendu à plat).
3. Insérez le panneau de droite Freedom Top dans le sac avec les loquets dirigés vers le bas.

NOTA :

Assurez-vous que le loquet du panneau avant est fermé avant d'insérer le panneau dans le sac.

4. Dépliez le rabat extérieur et fermez la fermeture à glissière du sac pour toit rigide.

**Étape 4**

5. Hissez le sac Freedom Top dans le véhicule avec les sangles et les crochets dirigés vers le dos du siège arrière. Fixez l'attache qui se trouve au bas du sac à l'ancrage de l'ensemble de retenue pour enfants située à la base du siège arrière.
6. Enroulez la sangle supérieure autour des appuie-tête arrière et faites-la passer par la boucle. Tirez sur la sangle pour bien fixer le sac Freedom Top contre le siège arrière.

INSTALLATION DU OU DES PANNEAUX AVANT DU TOIT RIGIDE

1. Ouvrez le loquet de pavillon à l'intérieur du véhicule et les trois verrous en forme de L sur chaque panneau.
2. Posez le panneau latéral droit sur l'encadrement de pare-brise en plaçant la goupille de centrage dans le trou de fixation du récepteur avant, puis le panneau latéral gauche de façon à ce qu'il n'y ait aucun porte-à-faux. Assurez-vous également que les panneaux sont au même niveau que la carrosserie.
3. Reposez les panneaux en procédant dans l'ordre inverse de la dépose.

NOTA :

Pour éviter les fuites d'eau, les joints d'étanchéité et les panneaux de toit rigide doivent être exempts de poussière et débris avant la réinstallation.

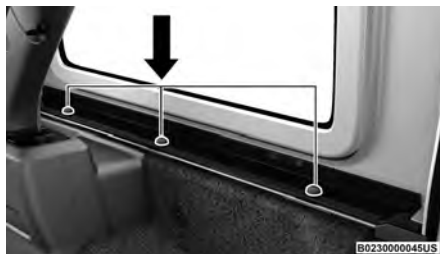
DÉPOSE DU TOIT RIGIDE

1. Retirez les deux panneaux avant → page 110.
2. Ouvrez les deux portières avant.
3. À l'aide du tournevis à tête Torx no 50 et de la clé à rochet fournis, déposez les deux vis à tête Torx qui fixent le toit rigide au pied milieu (près du haut des portières avant).



Étape 3

4. Déposez les six vis à tête Torx qui fixent le toit rigide au véhicule (le long de la carrosserie latérale intérieure – trois vis de chaque côté) au moyen du tournevis à tête Torx no 50.



Étape 4

5. Ouvrez complètement la porte pivotante pour dégager la lunette. Soulevez la lunette.



Étape 5

6. Repérez le faisceau de câblage et le tuyau de lave-glace dans le coin intérieur arrière gauche du véhicule.



Étape 6

7. Relâchez la languette de verrouillage en la poussant vers le bas.



Étape 7

8. Pour retirer le faisceau de câblage, appuyez sur la languette vers l'intérieur tout en tirant vers le bas pour le débrancher.

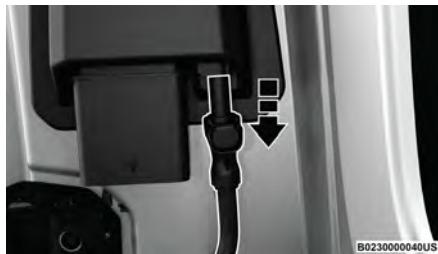


Étape 8



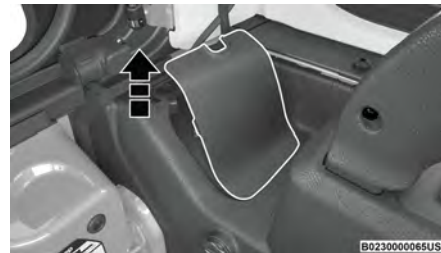
Étape 8

9. Pour déposer le tuyau du lave-glace, appuyez sur le bouton de déverrouillage du connecteur du tuyau flexible et tirez vers le bas.



Étape 9

10. Rangez le faisceau de câbles et le tuyau de lave-glace dans le compartiment situé sous la garniture. Pour accéder au compartiment de rangement, soulevez le couvercle de la garniture comme indiqué.



Étape 10

11. Fixez le faisceau de câblage dans le compartiment en le branchant dans le réceptacle et en réenclenchant la languette de verrouillage.



Étape 11

12. Fixez le tuyau de lavage en l'enclenchant à côté de la prise, puis remettez le couvercle du compartiment en place.



Étape 12

13. Abaissez la lunette et fermez la porte pivotante.
14. Enlevez le toit rigide du véhicule. Placez le toit rigide sur une surface lisse pour éviter les dommages.

MISE EN GARDE!

Pour retirer le toit rigide arrière, quatre adultes doivent se placer chacun dans un coin. Vous risquez d'endommager le toit rigide si vous ne respectez pas cet avertissement.

INSTALLATION DU TOIT RIGIDE

Si les encadrements d'entrée de portière sont installés pour l'usage de la capote souple, ils doivent être déposés avant l'installation du toit rigide. Pour les procédures de retrait, voir ↪ page 122.

Pour installer le toit rigide, placez le toit rigide sur le véhicule en vous assurant que le dessus est au même niveau que la carrosserie sur les côtés et en vérifiant qu'il y a un écart uniforme entre le toit rigide et la glace de la portière pivotante. Puis, suivez les étapes de retrait dans l'ordre inverse.

NOTA :

- Vérifiez les joints du toit rigide et remplacez-les au besoin.
- Les attaches Torx qui fixent le toit rigide à la carrosserie devraient être serrées comme suit, à l'aide du tournevis à tête Torx no 50 et de la clé à rochet fournis.
 - Du toit rigide au pied milieu : 13,5 N m +/- 2,7 N m (119 po-lb +/- 23 po-lb)
 - Du toit rigide au rail en J : 17,5 N m +/- 3,5 N m (154 po-lb +/- 30 po-lb)

SUNRIDER^{MD} POUR TOIT RIGIDE**AVERTISSEMENT!**

Il ne faut pas ouvrir ni fermer la capote Sunrider^{MD} pendant la conduite. Ouvrir ou fermer la capote pendant la conduite pourrait faire perdre au conducteur la maîtrise de son véhicule. Vous risquez de graves blessures ou la mort si vous ne tenez pas compte de cet avertissement.

La capote Sunrider^{MD} peut être utilisée à la place des panneaux Freedom pour toit rigide afin d'ouvrir rapidement et facilement l'espace au-dessus des sièges du conducteur et du passager avant.

**Sunrider^{MD} pour toit rigide**

Pour poser la capote Sunrider^{MD} procédez comme suit :

1. Retirez les deux panneaux Freedom de toit rigide avant ↪ page 110.
2. Avec l'aide d'une autre personne, placez la capote Sunrider^{MD} sur le dessus du véhicule en vous assurant d'aligner les trous à l'avant et à l'arrière des longerons.

**Abaissez la capote Sunrider^{MD} sur le véhicule**

3. Faites pivoter le support de cadre avant autour du côté du rail, puis insérez le boulon de fixation de rail de portière (boulon fourni sans espaceur) à partir du dessous. Serrez solidement avec un tournevis Torx no 40.



Fixer le boulon de rail de portière avant

4. Insérez le boulon de fixation de rail de portière arrière (boulon fourni avec espaceur) à partir du dessous. Serrez solidement avec un tournevis Torx no 40.



Fixer le boulon de rail de portière arrière

5. Répétez les étapes 3 et 4 de l'autre côté du véhicule.

NOTA :

Le couple de serrage recommandé pour les boulons de fixation de rail de portière avant et arrière est de 12 Nm (8,8 pi-lb).

6. Fixez l'attache arrière sur la partie centrale arrière de la capote Sunrider^{MD} au moyen des deux boulons de fixation d'attache arrière fournis. Serrez solidement avec un tournevis Torx no 40.



Emplacement de l'attache arrière

NOTA :

Le couple de serrage recommandé pour les boulons de fixation d'attache arrière est de 5 Nm (3,7 pi-lb).

7. De l'intérieur du véhicule, levez et tirez la capote Sunrider^{MD} vers l'avant au moyen de la poignée intégrée au pavillon avant de la capote. Guidez manuellement la capote en position fermée.



Pousser la capote Sunrider^{MD} vers l'avant

8. De l'intérieur du véhicule, tirez sur la poignée sur le verrou du pavillon vers le bas pour enclencher le crochet dans son récepteur. Tirez la poignée vers le haut tout en serrant le crochet pour verrouiller le loquet en place. Répétez l'opération de l'autre côté du véhicule.

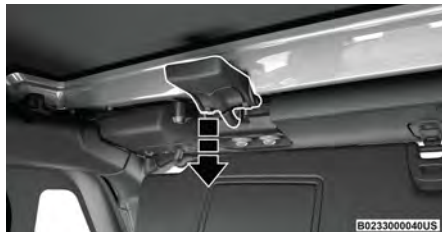


Enclencher les deux loquets du pavillon

Pour ouvrir la capote Sunrider^{MD}

Pour ouvrir la capote Sunrider^{MD}, procédez comme suit :

1. Rabattez les deux pare-soleil vers l'avant contre le pare-brise.
2. Libérez les loquets du pavillon de la traverse en tirant la poignée vers le bas. Assurez-vous que le crochet est désengagé de son récepteur.



Dégager les deux loquets du pavillon

3. De l'avant de la capote Sunrider^{MD}, levez et poussez la capote vers l'arrière en position Sunrider^{MD}.



Position Sunrider^{MD}

4. Fixez la capote au moyen des deux attaches à boucles et à crochets fournies dans la trousse Sunrider^{MD}, et enroulez une attache autour du longeron de chaque côté de la capote Sunrider^{MD} pour maintenir celle-ci en place.



Emplacement de l'attache à crochets et à boucles

CAPOTE COULISSANTE À COMMANDE ÉLECTRIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT

MISE EN GARDE!

Il n'est PAS recommandé d'abaisser le pare-brise dans les véhicules équipés d'une capote à commande électrique coulissante. Cela pourrait endommager la capote ainsi que le joint d'étanchéité de traverse supérieure.

Si votre véhicule est équipé d'une capote à commande électrique coulissante, le commutateur de commande se trouve sur le panneau de garnissage avant, à droite du pare-soleil côté conducteur.



Commutateur de commande de la capote à commande électrique coulissante

- 1 – Commutateur d'ouverture
- 2 – Commutateur de fermeture

NOTA :

- La capote à commande électrique n'est pas amovible. Au besoin, vous pouvez déposer les glaces de custode arrière et les entreposer dans le sac de rangement ↵ page 120.
- La capote à commande électrique ne s'ouvre pas si la température est inférieure à -20 °C (-4 °F). Toutefois, si celle-ci est ouverte à une température plus élevée, elle peut être fermée à une température supérieure à -40 °C (-40 °F).
- La capote à commande électrique ne fonctionne pas lorsque la vitesse du véhicule dépasse 96 km/h (60 mi/h).

NOTA :

Une brève pause sonore peut se faire remarquer lorsque vous ouvrez ou fermez la capote coulissante à commande électrique en raison de la commutation du système Uconnect entre les modes audio de capote à commande électrique fermée et ouverte.

AVERTISSEMENT!

- Ne laissez jamais d'enfants sans surveillance dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Ne laissez jamais la télécommande dans le véhicule, ou à proximité de celui-ci, ou dans un endroit accessible aux enfants. Ne laissez pas le système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter 'n Go^{MC} en position ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Les passagers du véhicule, et particulièrement les enfants laissés sans surveillance, peuvent se faire piéger par la capote à commande électrique en jouant avec son commutateur. Ils risquent de subir des blessures graves ou mortelles.
- Lors d'une collision, une capote à commande électrique qui est ouverte augmente les risques de projection hors du véhicule. Vous risquez de subir des blessures graves ou la mort. Bouclez toujours votre ceinture de sécurité et assurez-vous que tous les passagers du véhicule fassent de même.
- Ne laissez jamais de jeunes enfants actionner la capote à commande électrique. Ne permettez à aucun occupant de sortir les doigts ou toute autre partie du corps par l'ouverture de la capote à commande électrique, ni de laisser dépasser un objet. Des blessures pourraient s'ensuivre.

Ouverture et fermeture de la capote à commande électrique**Ouverture et fermeture rapides**

Pour ouvrir automatiquement la capote à commande électrique à partir de n'importe quelle position, appuyez sur le commutateur d'ouverture et relâchez-le dans un délai d'une demi-seconde. La capote à commande électrique s'ouvre complètement et s'arrête automatiquement.

Pour fermer automatiquement la capote à commande électrique à partir de n'importe quelle position, appuyez sur le commutateur de fermeture et relâchez-le dans un délai d'une demi-seconde. La capote à commande électrique se ferme complètement et s'arrête automatiquement.

Si vous actionnez le commutateur de la capote à commande électrique pendant l'ouverture rapide ou la fermeture rapide, celle-ci s'arrêtera.

Ouverture et fermeture manuelles

Pour ouvrir manuellement la capote à commande électrique, maintenez enfoncé le commutateur d'ouverture jusqu'à l'ouverture complète de la capote.

Pour fermer manuellement la capote à commande électrique, maintenez enfoncé le commutateur de fermeture jusqu'à la fermeture complète de la capote.

Si le commutateur est relâché pendant l'opération d'ouverture ou de fermeture, le mouvement de la capote à commande électrique cesse alors. La capote demeure partiellement ouverte jusqu'à ce que le commutateur soit de nouveau maintenu enfoncé.

Fonction de détection des obstacles

Cette fonction détecte un obstacle pendant la fermeture rapide de la capote à commande électrique. Si un obstacle est détecté dans la course de la capote à commande électrique est détectée, celle-ci se rétracte automatiquement. Enlevez l'obstacle le cas échéant. Appuyez ensuite sur le commutateur de fermeture et relâchez-le pour passer en mode de fermeture rapide.

AVERTISSEMENT!

Il n'y a aucune protection antipincement lorsque la capote à commande électrique est presque fermée. Pour éviter les blessures, assurez-vous de garder les bras, les mains, les doigts et tout obstacle à l'intérieur pour ne pas obstruer la fermeture de la capote.

NOTA :

- Le mouvement de la capote à commande électrique coulissante peut être inversée si la fermeture s'effectue en présence de fort vent. Si cela se produit, appuyez longuement sur le commutateur de capote à commande électrique coulissante pour fermer la capote complètement.
- Si trois tentatives consécutives de fermeture de la capote à commande électrique entraînent l'activation de la fonction de détection des obstacles et la rétraction du toit, la fonction de détection des obstacles se désactive et vous devez fermer la capote à commande électrique en mode manuel.

Entretien de la capote à commande électrique

Utilisez uniquement un produit de nettoyage non abrasif et un chiffon doux pour nettoyer le panneau vitré de la glace de custode. Pour obtenir d'importants renseignements sur le nettoyage et l'entretien de votre véhicule ➔ page 386.

Fonctionnement lorsque le contact est coupé

Le commutateur de capote à commande électrique peut rester alimenté dans une temporisation des accessoires jusqu'à environ 10 minutes après avoir placé le commutateur d'allumage du véhicule à la position OFF (ARRÊT). L'ouverture de l'une des deux portières avant annule cette fonction.

NOTA :

Le délai de coupure de contact est programmable à l'écran du système Uconnect ➔ page 230.

Procédure de réapprentissage

Pour les véhicules équipés d'une capote à commande électrique, il y a une procédure de réapprentissage qui vous permet d'étalonner celle-ci lorsque le mode rapide cesse de fonctionner. Pour réinitialiser la capote à commande électrique, suivez ces étapes :

1. Placez le commutateur d'allumage à la position RUN (MARCHE) et faites démarrer le véhicule.

NOTA :

Le moteur doit être en marche pour que vous puissiez effectuer la procédure de réapprentissage.

2. Assurez-vous que la capote à commande électrique est en position complètement fermée.
3. Appuyez sur le commutateur de fermeture et maintenez-le enfoncé pendant 10 secondes. Cela placera la capote à commande électrique en mode d'étalonnage.
4. Continuez de maintenir le bouton de fermeture enfoncé alors que la capote s'ouvre et se ferme complètement.
5. Une fois que la capote à commande électrique s'est arrêtée dans la position complètement fermée, relâchez le bouton de fermeture. La capote à commande électrique est maintenant réinitialisée et prête à être utilisée.

NOTA :

Si vous relâchez le bouton de fermeture à tout moment pendant le processus de réapprentissage, ce dernier pourrait ne pas être terminé, et vous devez répéter la procédure.

Retrait de la glace de custode arrière

Sur les véhicules équipés d'une capote à commande électrique coulissante, les glaces de custode arrière peuvent être retirées. Pour déposer ces vitres, suivez cette procédure :

1. Ouvrez la porte pivotante et soulevez la lunette.
2. Ouvrez les deux portières latérales les plus près des glaces de custode.
3. Repérez les loquets des glaces de custode arrière (deux par glace) à l'intérieur des glaces.

4. Faites pivoter le loquet du côté gauche **dans le sens horaire** pour le déverrouiller.
5. Faites pivoter le loquet côté droit **dans le sens anti-horaire** pour le déverrouiller.



Étape 5

- 1 – Faites pivoter la poignée de gauche dans le sens horaire
- 2 – Faites pivoter la poignée de droite dans le sens antihoraire

6. De l'extérieur du véhicule, tirez chaque glace vers le haut en l'éloignant du véhicule.

NOTA :

Ne tirez pas les glaces vers le bas et n'y appliquez pas de poids après le déverrouillage des loquets. Vous pourriez endommager les goupilles maintenant les glaces en place.



Étape 6



Étape 6

7. Rangez les glaces de custode arrière dans le sac de rangement fourni et conservez-le dans un endroit sécuritaire, ou fixez solidement le sac au siège arrière.

Sac de rangement des glaces de custode arrière

Pour utiliser le sac de rangement pour les glaces de custode arrière, procédez comme suit :

1. Avec le sac ouvert complètement et le séparateur en tissu relevé, placez la première glace de custode dans l'insert en mousse avec les loquets dirigés vers l'extérieur. Rabattez le séparateur par-dessus la glace une fois qu'elle est placée à l'intérieur.



Étape 1

- 1 - Sac ouvert avec séparateur relevé
- 2 - Séparateur inférieur par-dessus la glace (loquets dirigés vers l'extérieur)

2. Placez la deuxième glace dans l'insert en mousse avec les loquets dirigés vers l'extérieur. Fermez complètement le sac.

NOTA :

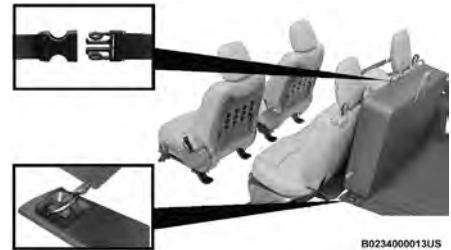
Une fois que les deux glaces sont placées dans le sac, les parties extérieures des glaces seront dirigées en vis-à-vis et tous les loquets seront dirigés vers l'extérieur du sac.



Étape 2

- 1 - Deuxième glace placée par-dessus le séparateur
- 2 - Sac complètement fermé

3. Rangez le sac dans un endroit sécuritaire ou fixez-le dans l'espace de chargement du véhicule. Pour ce faire, fixez les sangles en haut du sac aux appuie-tête arrière et fixez l'agrafe qui se trouve au bas du sac au crochet de chargement à la position la plus avancée du plancher de chargement.



Étape 3

AVERTISSEMENT!

En cas de collision, les vitres de custode arrière mal fixées dans le véhicule pourraient provoquer des blessures. Elles risqueraient en effet d'être projetées en cas d'arrêt soudain ou de terrain accidenté et de frapper l'un des occupants. Ne rangez pas les vitres de custode dans le véhicule sans les fixer comme indiqué ici.

ENCADREMENT D'ENTRÉE DE PORTIÈRE**AVERTISSEMENT!**

Ne conduisez pas votre véhicule sur les routes publiques lorsque les cadres de portière sont déposés puisque vous perdriez toute la protection qu'ils offrent. Cette procédure doit uniquement être utilisée en mode hors route.

MISE EN GARDE!

Le non-respect de ces mises en garde pourrait causer des dommages par l'eau, les taches ou les moisissures :

- Ouvrir une portière ou abaisser une glace pendant que le toit est mouillé peut permettre à l'eau de s'infiltrer à l'intérieur du véhicule.
- La manipulation ou l'entreposage négligent des encadrements de portière détachables peut endommager les joints et causer des infiltrations d'eau à l'intérieur du véhicule.

(Suite)

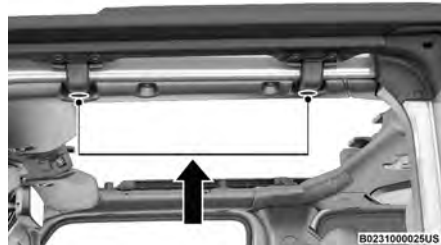
MISE EN GARDE!

- Les encadrements de portière doivent être positionnés correctement afin d'assurer une bonne étanchéité. La pose incorrecte peut entraîner des infiltrations d'eau à l'intérieur du véhicule.

DÉPOSE DE L'ENCADREMENT DE PORTIÈRE**NOTA :**

Dans les modèles à 4 portières, déposez d'abord les encadrements d'entrée de portière arrière, puis les encadrements d'entrée de portière avant.

1. À l'aide d'un tournevis à tête Torx n° 40 et d'une clé à rochet, desserrez les vis Torx sur le dessous de chaque encadrement d'entrée de portière (deux par portière).



Emplacements des vis de l'encadrement d'entrée de portière

2. Une fois toutes les vis desserrées, retirez-les en tirant vers le bas.

NOTA :

Les vis ne tomberont pas à ce moment, car elles sont maintenues en place par un mécanisme interne.



Retirer les vis du dessous de l'encadrement

3. Soulevez l'encadrement en le retirant du véhicule.



Étape 3

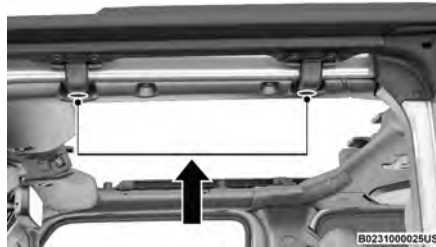
4. Entreposez les vis dans un endroit sûr.
5. Répétez la procédure pour l'encadrement d'entrée de portière avant (modèles à quatre portières).

AVERTISSEMENT!

- Ne conduisez pas votre véhicule sur les routes publiques lorsque les cadres de portière sont déposés puisque vous perdriez toute la protection qu'ils offrent. Cette procédure doit uniquement être utilisée en mode hors route.
- Ne conduisez pas votre véhicule sur la route avec les portières déposées, vous ne pourriez plus bénéficier de la protection qu'elles peuvent fournir. Cette procédure doit uniquement être utilisée en mode hors route.

POSE D'ENCADREMENT D'ENTRÉE DE PORTIÈRE – MODÈLES À QUATRE PORTIÈRES – SELON L'ÉQUIPEMENT

1. Posez d'abord le rail de portière avant.
2. Placez délicatement le rail de portière avant dans le joint en caoutchouc en haut du pare-brise, et alignez les trous des vis à tête Torx (deux pour chaque portière).
3. Faites pivoter le support d'encadrement autour du côté du rail, et insérez les vis par le dessous. Serrez-les avec le tournevis à tête Torx no 40 jusqu'à ce qu'elles soient bien fixées, en prenant soin de ne pas endommager les filetages ni de serrer trop fort. Consultez le tableau suivant afin de connaître les spécifications relatives au couple de serrage pour les vis de rail de portière.



Étape 3

Spécifications relatives au couple de serrage pour les fixations Torx	Maximum	Minimum
9 Nm (79,6 po-lb)	9,9 Nm (87,6 po-lb)	8,1 Nm (71,7 po-lb)

MISE EN GARDE!

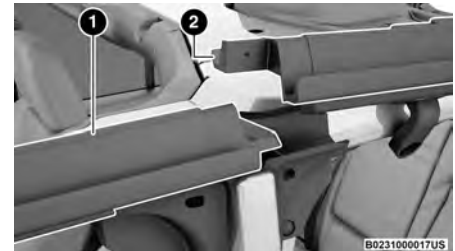
Ne serrez pas trop les vis. Vous pourriez en fausser les filets.

4. Placez la goupille de l'encadrement de portière arrière dans le trou au sommet de la carrosserie, juste derrière l'ouverture de la portière arrière.



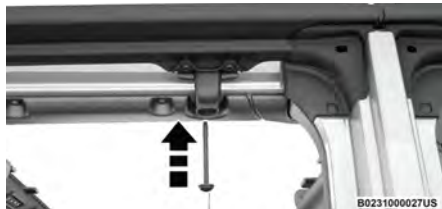
Étape 4

5. Placez délicatement le haut de l'encadrement d'entrée de portière sur l'arrière du rail de portière avant en vous assurant que les joints en caoutchouc reposent à plat. Assurez-vous que les joints d'étanchéité sont correctement installés pour éviter des fuites d'eau.

**Position de l'encadrement au-dessus de la portière**

- 1 – Rail de portière avant
- 2 – Encadrement d'entrée de portière arrière

6. Faites pivoter le support d'encadrement autour du côté du rail, et insérez les vis par le dessous. Serrez-les avec le tournevis à tête Torx no 40 jusqu'à ce qu'elles soient bien fixées, en prenant soin de ne pas endommager les filetages ni de serrer trop fort. Consultez le tableau suivant afin de connaître les spécifications relatives au couple de serrage pour les vis de rail de portière.

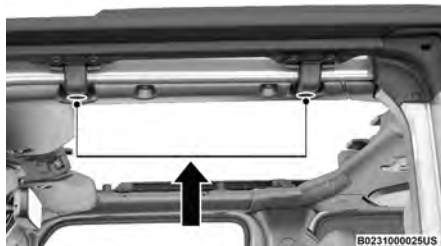


Insérer les vis du dessous de l'encadrement

POSE D'ENCADREMENT D'ENTRÉE DE PORTIÈRE – MODÈLES À DEUX PORTIÈRES – SELON L'ÉQUIPEMENT

1. Placez délicatement le rail de portière avant dans le joint en caoutchouc en haut du pare-brise, et alignez les trous des vis à tête Torx (deux pour chaque portière).

2. Faites pivoter le support d'encadrement autour du côté du rail, et insérez les vis par le dessous. Serrez-les avec le tournevis à tête Torx no 40 jusqu'à ce qu'elles soient bien fixées, en prenant soin de ne pas endommager les filetages ni de serrer trop fort. Consultez le tableau suivant afin de connaître les spécifications relatives au couple de serrage pour les vis de rail de portière.



Étape 2

Spécifications relatives au couple de serrage pour les fixations Torx	Maximum	Minimum
9 Nm (79,6 po-lb)	9,9 Nm (87,6 po-lb)	8,1 Nm (71,7 po-lb)

MISE EN GARDE!

Ne serrez pas trop les vis. Vous pourriez en fausser les filets.

PARE-BRISSE RABATTABLE

MISE EN GARDE!

Il n'est PAS recommandé d'abaisser le pare-brise dans les véhicules équipés d'une capote à commande électrique coulissante. Cela pourrait endommager la capote ainsi que le joint d'étanchéité de traverse supérieure.

Le pare-brise rabattable de votre véhicule est un élément structural qui peut offrir une certaine protection dans certains types d'accidents. Le pare-brise peut également protéger contre les intempéries, les débris de la route, les petites branches et autres objets.

Ne conduisez pas votre véhicule sur route lorsque le pare-brise est rabattu, car vous perdriez alors la protection offerte par cet élément structural.

En cas de nécessité pour certaines utilisations en mode hors route, le pare-brise peut être rabattu. Toutefois, la protection offerte par le pare-brise sera alors perdue. Si vous rabattez le pare-brise, conduisez lentement et prudemment. Il est recommandé que la vitesse du véhicule ne dépasse pas 16 km/h (10 mi/h) et que la conduite soit en mode gamme basse de préférence lors de la conduite tout-terrain avec le pare-brise rabattu.

Relevez le pare-brise dès que la tâche ayant nécessité son démontage est terminée et avant de reprendre la conduite sur route. Vous devez toujours, vous et vos passagers, porter votre ceinture de sécurité sur route et en mode hors route, que le pare-brise soit rabattu ou relevé.

AVERTISSEMENT!

Pour réduire les risques de blessures, observez attentivement les directives suivantes :

- Ne conduisez pas votre véhicule sur route lorsque le pare-brise est rabattu.
- Ne conduisez pas votre véhicule si le pare-brise n'est pas bien retenu, soit en position relevée, soit en position rabattue.
- Il est conseillé de toujours vous protéger les yeux avec des lunettes de protection par exemple, lorsque vous conduisez avec le pare-brise rabattu.
- Respectez scrupuleusement les directives pour relever le pare-brise. Assurez-vous que le pare-brise rabattable, les essuie-glaces, les barres latérales ainsi que les pièces et fixations connexes sont bien assemblés et bien serrés avant de conduire votre véhicule. Si vous n'observez pas ces directives, votre véhicule n'offrira peut-être pas, à vous-même et à vos passagers, la protection que les éléments structurels peuvent offrir dans certains types d'accident.
- Si vous enlevez les portières, rangez-les hors du véhicule. En cas d'accident, en effet, une portière non fixée peut provoquer de graves blessures.

ABAISSÉMENT DU PARE-BRISE

1. Avant d'effectuer les étapes suivantes :

- Si votre véhicule est équipé d'une capote, la capote **DOIT** être abaissée et les rails de la portière doivent être retirés avant d'abaisser le pare-brise.
- Si votre véhicule est équipé d'un toit rigide, les panneaux Freedom **DOIVENT** être retirés avant d'abaisser le pare-brise.
- Consultez les instructions suivantes pour obtenir de plus amples renseignements :
 - Abaissement de la capote ⇨ page 104
 - Encadrement de portière ⇨ page 122
 - Panneaux de toit Freedom ⇨ page 113

MISE EN GARDE!

Si vous ne respectez pas cette étape, vous endommagerez le joint d'étanchéité de traverse supérieure du véhicule.

2. Retirez manuellement les bouchons protecteurs sur les boulons hexagonaux de l'essuie-glace.

**Étape 2**

- 1 – Couvercle de boulon hexagonal installé
- 2 – Couvercle de boulon hexagonal retiré

3. À l'aide de la douille de 15 mm fournie, retirez les deux boulons hexagonaux et les bras d'essuie-glace.
4. Entrez dans le véhicule et abaissez les deux pare-soleil.

5. À l'aide d'un tournevis à tête Torx n° 40, retirez les quatre vis Trox qui se trouvent le long de l'intérieur du pare-brise.



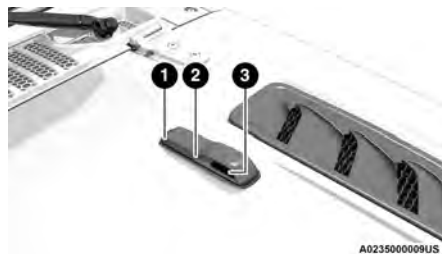
Étape 5

- 1 - Vis Torx extérieures
2 - Vis Torx intérieures

NOTA :

Rangez toutes les vis de montage dans leurs trous filetés initiaux et serrez-les pour éviter de les perdre.

6. Abaissez prudemment le pare-brise jusqu'à ce qu'il vienne en contact avec les pare-chocs d'arrimage (selon l'équipement).



Étape 6

- 1 - Gicleur de lave-glace
2 - Pare-chocs
3 - Arrimage

7. Fixez le pare-brise en passant une sangle de serrage dans le dispositif d'arrimage de chaque côté du capot et sur l'encadrement du pare-brise. Serrez bien la sangle pour immobiliser le pare-brise.

MISE EN GARDE!

Ne serrez pas trop! Vous risqueriez d'endommager le pare-brise.

Couvercle de protection du capteur de régulateur de vitesse adaptatif (ACC)/ système d'avertissement de collision frontale (FCW) – selon l'équipement

Votre véhicule peut être équipé d'un couvercle de protection qui doit être utilisé lorsque le pare-brise est rabattu pour protéger le capteur du régulateur de vitesse adaptatif (ACC) et du système d'avertissement de collision frontale (FCW). Pour installer le couvercle, suivez ces instructions :

1. Fixez la partie supérieure du couvercle sur la traverse supérieure du pare-brise.
2. Faites basculer le couvercle vers le bas et poussez-le afin qu'il couvre l'ouverture.
3. Assurez-vous que le couvercle est correctement attaché.

NOTA :

Assurez-vous de retirer le couvercle avant de remettre le pare-brise à sa position normale. Rangez le couvercle dans l'espace de chargement.

Instructions de nettoyage

Pendant les rabattements du pare-brise, de la poussière et des saletés peuvent s'accumuler dans le couvercle et obstruer la lentille de la caméra. Utilisez un chiffon en microfibre pour nettoyer la lentille de la caméra, le module et l'intérieur du couvercle, en prenant soin de ne pas endommager ou rayer le module.

SOULÈVEMENT DU PARE-BRISE

1. Relâchez la sangle qui fixait le pare-brise en position abaissée.
2. Levez le pare-brise.
3. À l'aide d'un tournevis à tête Torx no 40, réinstallez les quatre vis Trox qui se trouvent le long de l'intérieur du pare-brise. Serrez-les jusqu'à ce qu'elles soient bien fixées, en prenant soin de ne pas endommager les filetages ni de serrer trop fort.



Emplacements des vis Torx à l'intérieur

- 1 - Vis Torx extérieures
- 2 - Vis Torx intérieures

4. Réinstallez les bras d'essuie-glaces à l'aide de la douille de 15 mm fournie. Alignez d'abord les extrémités du balai sur le repère « T » de la glace. Ensuite, tout en maintenant le bras dans cette position, reposez l'écrou hexagonal et serrez-le jusqu'à ce qu'il soit bien fixé. Faites attention de ne pas trop serrer. Répétez l'opération pour l'autre bras.

5. Réinstallez les bouchons protecteurs sur les boulons hexagonaux des bras d'essuie-glace et poussez-les doucement jusqu'à ce qu'ils s'enclenchent en place.



Étape 5

- 1 - Couvrete de boulon hexagonal installé
- 2 - Couvrete de boulon hexagonal retiré

6. Après avoir effectué les étapes précédentes :
 - Si votre véhicule est équipé d'une capote, réinstallez les rails de la portière et relevez la capote.
 - Si votre véhicule est équipé d'un toit rigide, réinstallez les panneaux Freedom.

CAPOT

OUVERTURE DU CAPOT

AVERTISSEMENT!

Pour les modèles PHEV : Tournez toujours le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT) avant l'ouverture du capot. Si le commutateur d'allumage est à la position RUN (MARCHE) et que le système de propulsion est actif lorsque le capot est ouvert, le démarrage du moteur s'effectue automatiquement et les personnes qui ne sont pas à l'écart du véhicule peuvent subir des blessures causées par les pièces en mouvement du moteur.

2

Dégagez les deux loquets extérieurs du capot.



Emplacements des loquets du capot

Soulevez le capot légèrement et placez une main la paume vers le bas au centre de l'ouverture du capot. Localisez le loquet de sécurité au milieu et poussez-le vers la droite pour l'ouvrir.



Placez une main dans l'ouverture du capot

Retirez la béquille de support du capot et insérez-la dans la traverse du radiateur.



Fente de béquille du capot

NOTA :

- Le véhicule doit être à l'arrêt et le sélecteur de rapport doit être à la position P (STATIONNEMENT).
- Au besoin, abaissez légèrement le capot avant de pousser le loquet de sûreté.

- Tout en soulevant le capot, utilisez les deux mains.
- Avant de lever le capot, vérifiez que les bras d'essuie-glace ne sont pas en mouvement et dans la position relevée.
- **Pour les modèles PHEV :** Si le véhicule chargeait la batterie haute tension au moment où le capot a été ouvert, le chargement sera interrompu jusqu'à ce que le capot soit fermé.
- **Pour les modèles VHR :** Le mode de conduite électrique n'est pas disponible si le capot est ouvert. Un message s'affiche sur l'écran du groupe d'instruments pour alerter le conducteur.

FERMETURE DU CAPOT

Pour fermer le capot, dégagez la béquille de support de la fente et replacez-la dans sa fixation sur le capot. Abaissez doucement le capot. Assurez-vous de fermer solidement les deux loquets du capot.

NOTA :

Pour les modèles PHEV : Si le véhicule arrête la recharge de la batterie haute tension au moment où le capot est ouvert, la recharge reprend quand le capot est fermé.

AVERTISSEMENT!

Assurez-vous que le capot est bien verrouillé avant de conduire votre véhicule. S'il n'est pas solidement verrouillé, le capot pourrait s'ouvrir brusquement pendant la conduite et obstruer complètement votre vision. Vous risquez des blessures graves ou la mort si vous ne tenez pas compte de cet avertissement.

MISE EN GARDE!

Évitez de claquer le capot pour ne pas l'endommager lorsque vous le fermez.

PORTE PIVOTANTE ARRIÈRE

La porte pivotante arrière peut être déverrouillée au moyen de l'une des méthodes suivantes :

- Clé mécanique (avec verrouillage mécanique, selon l'équipement)
- Télécommande de télédéverrouillage (selon l'équipement)
- Commutateur de déverrouillage de portière à commande électrique sur les portières avant (selon l'équipement)
- Poignée de porte pivotante à déverrouillage passif (selon l'équipement)

Pour ouvrir la porte pivotante, tirez sur la poignée.



Poignée de la porte pivotante

NOTA :

Fermez la lunette articulée arrière avant de fermer la porte pivotante (modèles à toit rigide seulement).

AVERTISSEMENT!

La conduite avec la lunette articulée ouverte pourrait permettre l'entrée de gaz d'échappement toxiques dans votre véhicule. Les vapeurs générées par ces gaz peuvent s'avérer nocives pour vous et vos passagers. Veuillez à garder la lunette articulée fermée quand vous conduisez le véhicule.

MISE EN GARDE!

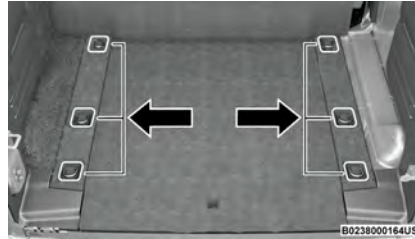
N'appuyez pas sur le balai d'essuie-glace arrière en fermant la lunette articulée arrière afin de ne pas l'endommager.

NOTA :

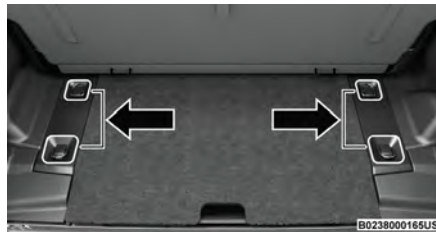
Il faudra peut-être nettoyer les charnières de la porte pivotante et la sangle d'arrêt si vous entendez un grincement lorsque vous ouvrez la porte pivotante. Une accumulation graduelle de saleté ou de débris sur le bras de la sangle d'arrêt peut entraîner la défaillance de celle-ci et exiger un remplacement. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les procédures de nettoyage du véhicule, ➔ page 388.

CARACTÉRISTIQUES DE L'ESPACE DE CHARGEMENT**Crochets et boucles d'arrimage**

Les points d'arrimage qui se trouvent sur le plancher de l'espace de chargement permettent de retenir le chargement en toute sécurité lorsque le véhicule roule.



Boucles d'arrimage de l'espace de chargement (modèles à 4 portières)



Boucles d'arrimage de l'espace de chargement (modèles à 2 portières)

AVERTISSEMENT!

- Les sangles d'arrimage du chargement ne constituent pas un point d'ancrage sûr pour la courroie d'attache d'un siège d'enfant. En cas d'arrêt brusque ou d'accident, une sangle d'arrimage pourrait se desserrer et ne plus retenir le siège d'enfant. L'enfant risque alors d'être gravement blessé. N'utilisez donc que les ancrages fournis pour les courroies d'attache des sièges d'enfant.
 - Pour éviter des blessures, les passagers ne doivent pas s'asseoir sur le plancher de l'espace de chargement arrière. L'espace de chargement arrière est en effet réservé uniquement au transport des charges et n'est pas destiné aux passagers, qui doivent s'asseoir sur les sièges et boucler leur ceinture de sécurité.
- Le poids et la position de la charge et des passagers peuvent modifier le centre de gravité et la maniabilité du véhicule. Pour éviter toute perte de maîtrise du véhicule risquant d'entraîner des blessures, suivez les directives décrites ci-après lorsque vous chargez votre véhicule.
- Ne transportez pas des objets d'un poids qui dépasse la limite figurant sur l'étiquette apposée sur la portière gauche ou le pied milieu de la portière gauche.
 - Placez toujours les charges de façon uniforme sur le plancher de l'espace de chargement. Placez les objets les plus lourds aussi bas et aussi en avant que possible.
 - Placez autant de charges que possible à l'avant de l'essieu arrière. Une charge trop lourde ou mal placée sur l'essieu arrière ou derrière cet essieu risque de causer un louvoiement du véhicule.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- N'empilez pas des bagages ou des charges plus haut que la partie supérieure du dossier. Ces bagages ou charges risqueraient d'altérer la visibilité ou de se transformer en projectiles dangereux en cas d'arrêt brusque ou d'accident.

PORTE-BAGAGES DE TOIT – SELON L'ÉQUIPEMENT

NOTA :

Le porte-bagages de toit peut **SEULEMENT** être utilisé sur les modèles à toit rigide.

La charge sur le toit lorsqu'il est muni d'un porte-bagages de toit ne doit pas dépasser 45 kg (100 lb), ce qui comprend le poids des traverses, et elle doit être uniformément distribuée dans l'espace de chargement.

Utilisez toujours des traverses lorsqu'une charge est placée sur le porte-bagages de toit. Vérifiez fréquemment les courroies pour vous assurer que la charge est bien fixée.

NOTA :

Vous pouvez acheter les traverses auprès d'un concessionnaire autorisé, pièces Mopar^{MD}.

Les supports à bagages extérieurs n'augmentent pas la capacité de charge totale du véhicule. Assurez-vous que le poids total des occupants, du chargement intérieur et du chargement du porte-bagages au toit ne dépasse pas la capacité maximale de chargement du véhicule.

AVERTISSEMENT!

Avant de prendre la route, assurez-vous que le chargement est solidement arrimé. Tout objet mal fixé au porte-bagages de toit, aux transverses ou au toit lui-même peut s'envoler du véhicule, notamment à grande vitesse, et provoquer des collisions, des blessures ou des dommages matériels. Observez toutes les précautions énoncées précédemment lorsque vous transportez quoi que ce soit sur le porte-bagages ou le toit.

MISE EN GARDE!

- Afin d'éviter tout dommage au porte-bagages de toit et au véhicule, ne dépassez pas la charge maximale du porte-bagages. Répartissez toujours les charges lourdes aussi uniformément que possible et fixez convenablement la charge et placez toute couche de protection éventuelle entre la charge et la surface du toit.
- Les objets longs qui dépassent le pare-brise doivent être solidement fixés à l'avant et à l'arrière du véhicule.
- Placez une couverture ou une autre protection du même genre entre la surface du toit et la charge.
- Circulez à vitesse réduite et négociez les virages prudemment lorsque vous transportez de grosses charges ou des charges d'une largeur excessive sur le porte-bagages de toit. La vélocité des vents ou les rafales causées par le passage des camions à proximité du véhicule peuvent augmenter la force exercée vers le haut sur la charge. Il est recommandé de ne pas transporter de lourds

MISE EN GARDE!

chargements plats, comme des panneaux de bois ou des planches de surf, cela pourrait entraîner des dommages à votre chargement ou à votre véhicule.

- La charge doit toujours être fixée aux traverses en premier, en utilisant au besoin les boucles d'arrimage comme points de fixation supplémentaires. Les boucles d'arrimage sont prévues comme points d'arrimage supplémentaires seulement. N'utilisez pas des mécanismes à cliquet avec les boucles d'arrimage. Vérifiez fréquemment les courroies pour vous assurer que la charge est bien fixée.

(Suite)

PRÉSENTATION DU TABLEAU DE BORD DE VOTRE VÉHICULE

GROUPE D'INSTRUMENTS





GRUPE D'INSTRUMENTS DESCRIPTIONS

1. Compte-tours

- Le compte-tours indique le régime du moteur en tours par minute (RPM x 1000 [tr/min x 1 000]).

MISE EN GARDE!

Ne faites pas tourner le moteur lorsque l'aiguille du compte-tours se trouve dans la zone rouge car cela risque de l'endommager. Cela pourrait également endommager le moteur.

2. Indicateur de température

- L'indicateur de température indique la température du liquide de refroidissement du moteur. Une lecture qui se maintient dans la plage normale indique que le circuit de refroidissement du moteur fonctionne de façon satisfaisante.
- L'aiguille risque d'indiquer une température plus élevée par temps chaud, si vous conduisez en montée, ou si vous tractez une remorque. Ne laissez pas l'indicateur dépasser les limites supérieures de la température normale de fonctionnement.

AVERTISSEMENT!

Un circuit de refroidissement du moteur chaud est dangereux. Vous et vos passagers pourriez être gravement brûlés par la vapeur ou le liquide de refroidissement bouillant qui s'en échappent. Si votre véhicule surchauffe, nous vous recommandons d'appeler un concessionnaire autorisé.

MISE EN GARDE!

La conduite avec le circuit de refroidissement du moteur à haute température peut endommager votre véhicule. Si l'aiguille de l'indicateur de température atteint le repère « H » (TEMPÉRATURE ÉLEVÉE), rangez-vous en bordure de la route et immobilisez le véhicule. Laissez tourner le moteur au ralenti et coupez le climatiseur jusqu'à ce que l'indicateur de température revienne dans la plage normale. Si l'aiguille de température demeure au repère « H » (Température élevée), coupez immédiatement le moteur et communiquez avec un concessionnaire autorisé.

3. Groupe d'instruments Affichage

- L'affichage du groupe d'instruments offre au conducteur un affichage interactif
➡ page 136.

4. Carburant Jauge

- L'aiguille indique le niveau de carburant dans le réservoir lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHÉ).
- La flèche accompagnant le symbole de pompe à essence pointe vers le côté du véhicule où se trouve la trappe du réservoir de carburant.



5. Compteur de vitesse

- Cet instrument indique la vitesse du véhicule.

GRUPE D'INSTRUMENTS – VHR seulement



DESCRIPTIONS DU GROUPE D'INSTRUMENTS – VHR SEULEMENT

1. Compte-tours

- Le compte-tours indique le régime du moteur en tours par minute (RPM x 1000 [tr/min x 1 000]).

MISE EN GARDE!

Ne faites pas tourner le moteur lorsque l'aiguille du compte-tours se trouve dans la zone rouge car cela risque de l'endommager. Cela pourrait également endommager le moteur.

2. Température du liquide de refroidissement du moteur

- Cet indicateur affiche la température du liquide de refroidissement du moteur. L'aiguille de l'indicateur risque d'indiquer une température plus élevée par temps chaud, lorsque vous conduisez sur une pente ascendante ou dans la circulation dense. Si le témoin rouge s'allume pendant la conduite, immobilisez le véhicule de façon sécuritaire et coupez le moteur. N'utilisez PAS le véhicule jusqu'à ce que la cause de l'anomalie soit supprimée.

AVERTISSEMENT!

Un circuit de refroidissement du moteur chaud est dangereux. Vous et vos passagers pourriez être gravement brûlés par la vapeur ou le liquide de refroidissement bouillant qui s'en échappent. Si votre véhicule surchauffe, nous vous recommandons d'appeler un concessionnaire autorisé.

MISE EN GARDE!

La conduite avec le circuit de refroidissement du moteur à haute température peut endommager votre véhicule. Si l'aiguille de l'indicateur de température atteint le repère « H » (TEMPÉRATURE ÉLEVÉE), rangez-vous en bordure de la route et immobilisez le véhicule. Laissez tourner le moteur au ralenti et coupez le climatiseur jusqu'à ce que l'indicateur de température revienne dans la plage normale. Si l'aiguille de température demeure au repère « H » (Température élevée), coupez immédiatement le moteur et communiquez avec un concessionnaire autorisé.

3. Groupe d'instruments Affichage

- L'affichage du groupe d'instruments offre au conducteur un affichage interactif. En présence des conditions appropriées, les messages apparaissent sur cet affichage → page 136.

4. Carburant Jauge

- L'aiguille indique le niveau de carburant dans le réservoir lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE).
- La flèche accompagnant le symbole de pompe à essence pointe vers le côté du véhicule où se situe la trappe de carburant.



5. Indicateur d'alimentation/charge

- cet indicateur représente la source d'énergie utilisée lors de l'accélération du véhicule. L'anneau externe vert représente la puissance de sortie de la batterie haute tension pendant l'accélération et la puissance d'entrée pendant la régénération. L'anneau intérieur jaune représente la puissance produite par le moteur.

AFFICHAGE DU GROUPE D'INSTRUMENTS

Votre véhicule sera doté d'un affichage du groupe d'instruments qui offre des renseignements utiles au conducteur. Avec le commutateur d'allumage en mode OFF (ARRÊT), l'ouverture ou la fermeture d'une portière active l'affichage à des fins de visualisation et affiche le nombre total de milles ou de kilomètres au compteur kilométrique. Votre affichage du groupe d'instruments est conçu pour afficher des renseignements importants à propos des systèmes et fonctions du véhicule. À l'aide d'un affichage interactif situé sur le tableau de bord, votre affichage du groupe d'instruments peut vous montrer comment les systèmes fonctionnent et vous avertir quand ils ne fonctionnent pas. Les commandes au volant vous permettent de faire défiler et d'utiliser les menus principaux et les sous-menus. Vous pouvez accéder aux renseignements particuliers que vous voulez et effectuez des sélections et des réglages.

EMPLACEMENT ET COMMANDES DE L'ÉCRAN D'AFFICHAGE DU GROUPE D'INSTRUMENTS

L'affichage du groupe d'instruments se trouve au centre du groupe d'instruments.



Emplacement de l'affichage du groupe d'instruments

- 1 – Écran d'affichage du groupe d'instruments
- 2 – Commandes de l'affichage du groupe d'instruments

Le système permet au conducteur de sélectionner des données en appuyant sur les boutons suivants du volant :



Boutons de commande d'affichage du groupe d'instruments

- 1 – Bouton fléché vers la gauche
- 2 – Bouton fléché vers le haut
- 3 – Bouton fléché vers la droite
- 4 – Bouton fléché vers le bas
- 5 – Bouton OK

- **Bouton fléché vers la gauche**

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers la **gauche** ◀ pour accéder aux écrans d'information ou aux écrans de sous-menu d'une option de menu principal.

- **Bouton fléché vers le haut**

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **haut** ▲ pour faire défiler vers le haut les options du menu principal.

- **Bouton fléché vers la droite**

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers la **droite** ▶ pour accéder aux écrans d'information ou aux écrans de sous-menu d'une option de menu principal.

- **Bouton fléché vers le bas**

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le bas ▾ pour faire défiler vers le bas les options du menu principal.

- **Bouton OK (synchronisation)**

Appuyez sur le bouton **OK** pour accéder ou sélectionner les écrans d'information ou les écrans de sous-menu d'une option de menu principal. Maintenez le bouton fléché **OK** enfoncé pendant deux secondes pour réinitialiser les fonctions affichées ou sélectionnées qui peuvent être réinitialisées.

Stop Safely Vehicle Will Shut Off Soon (Arrêter de manière sécuritaire, le véhicule se désactivera bientôt) – PHEV uniquement



Message d'avertissement « Stop Safely Vehicle Will Shut Off Soon » (Arrêter de manière sécuritaire, le véhicule se désactivera bientôt)

Cet avertissement est affiché à l'écran du tableau de bord lorsque le véhicule a détecté un problème opérationnel qui engendrera sous peu l'arrêt du système de propulsion du véhicule. Si le témoin s'allume pendant la conduite, immobilisez le véhicule à un endroit sécuritaire dès que possible. Faites remorquer le véhicule chez un concessionnaire autorisé.

- Ce message s'affiche en continu
- Ne peut pas être effacé en appuyant sur le bouton
- Un simple carillon retentit

Stop Safely And Leave The Vehicle As Soon As Possible (Arrêtez-vous en toute sécurité et quittez le véhicule dès que possible) – VHR seulement



Message d'avertissement Stop Safely And Leave The Vehicle As Soon As Possible (Arrêtez-vous en toute sécurité et quittez le véhicule dès que possible)

Un avertissement s'affiche à l'écran du tableau de bord si le système détecte une surchauffe de la batterie haute tension. Cela peut provoquer un incendie du

véhicule et la libération de gaz toxiques ou inflammables. Pour réduire le risque d'incendie, **le système de propulsion haute tension du véhicule s'éteint dans les trente secondes suivant l'affichage de cet avertissement**. À ce moment, le véhicule peut ne pas accélérer. Vous pouvez toujours diriger et freiner le véhicule.

Arrêtez et stationnez le véhicule dans une zone dégagée. Faites sortir tous les passagers du véhicule dès que possible et éloignez-les du véhicule. Lorsque tous les passagers sont sortis du véhicule en toute sécurité, appelez immédiatement les services d'urgence. Même si vous ne voyez pas de flammes, un incendie peut se produire à tout moment. N'essayez donc pas de rentrer à nouveau dans le véhicule ou de le faire démarrer.

- Ce message s'affiche en continu.
- Ne peut pas être effacé en appuyant sur le bouton.
- Un carillon continu et rapide retentit.

MISE EN GARDE!

Si le groupe d'instruments vous indique de changer l'huile moteur, ne réinitialisez pas le témoin d'entretien sans changer l'huile. Cela pourrait endommager le moteur.

MISE EN GARDE!

- Une batterie haute tension surchauffée peut endommager les circuits électriques. Ne pas tenter de démarrer le véhicule de nouveau. Le véhicule doit être remorqué chez un concessionnaire autorisé.

RÉINITIALISATION DE L'INDICATEUR AUTOMATIQUE DE VIDANGE D'HUILE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Votre véhicule peut être équipé d'un indicateur automatique de vidange d'huile moteur. Le message « Oil Change Required » (Vidange d'huile requise) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments pendant cinq secondes après le retentissement d'un seul carillon pour indiquer la prochaine vidange d'huile prévue au calendrier d'entretien. Les calculs de l'indicateur automatique de vidange d'huile sont fondés sur le cycle de service, ce qui signifie que la durée exacte de l'intervalle peut varier selon le style de conduite adopté.

À moins que l'indicateur ne soit remis à zéro, le message reste affiché chaque fois que vous placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE). Pour faire disparaître temporairement le message, appuyez brièvement sur le bouton **OK**. Pour réinitialiser l'indicateur automatique de vidange d'huile (une fois que la vidange prévue a été effectuée), procédez comme suit :

Réinitialisation de la vie utile de l'huile moteur

1. Sans appuyer sur la pédale de frein, placez le commutateur d'allumage en mode ON/RUN (MARCHE), sans faire démarrer le moteur.
2. Naviguez jusqu'au sous-menu « Oil Life » (Vie utile de l'huile) dans la section « Information sur le véhicule » sur l'affichage du groupe d'instruments.
3. Appuyez longuement sur le bouton **OK** jusqu'à ce que la jauge se réinitialise à 100 %.

Méthode secondaire pour la procédure de réinitialisation de la vidange d'huile

1. Sans appuyer sur la pédale de frein, placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE), sans faire démarrer le moteur.
2. Enfoncez complètement et lentement la pédale d'accélérateur trois fois en moins de dix secondes.
3. Sans appuyer sur la pédale de frein, placez le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT).

NOTA :

Si le message de vidange d'huile s'affiche de nouveau au démarrage, la remise à zéro de l'indicateur automatique de vidange d'huile a échoué. Au besoin, recommencez cette procédure.

MODE ÉLECTRIQUE TEMPORAIREMENT INDISPONIBLE

Si le mode de conduite électrique est indisponible, la raison de cette indisponibilité s'affiche pendant cinq secondes au démarrage. Si le témoin d'anomalie du moteur s'allume, veuillez vous rendre immédiatement chez un concessionnaire autorisé.



Message de mode électrique temporairement indisponible


Consultez les renseignements suivants pour voir les raisons les plus courantes pour lesquelles le mode de conduite électrique serait indisponible :

Choix de l'opérateur pouvant inhiber le mode électrique

- Transmission en mode de passage manuel des rapports – passer en marche avant pour utiliser le mode électrique.
- Pédale d'accélérateur fortement pressée, demandant une haute puissance – en raison des limites de la transmission électrique, ceci fait tourner le moteur pour permettre à la transmission de produire la puissance combinée maximale offerte en mode hybride.
- Fonctionnement soutenu à haute vitesse en mode électrique – pour les hautes vitesses, il est plus efficace d'employer le moteur que le mode électrique.

- Boîte de transfert et sélection du mode marche avant – le mode d'économie électrique eSave fait à peu près toujours fonctionner le moteur. Le mode hybride, en 4 ROUES MOTRICES gamme Basse, fait également fonctionner le moteur.
- L'autonomie électrique est épuisée – vous devez recharger le véhicule pour utiliser le mode électrique ou vous pouvez continuer normalement en mode hybride.
- Capot ouvert (ou défaillance du commutateur du capot) – ceci sert à prévenir les démarrages de moteur inattendus lorsque le capot est ouvert.

Protection thermique pouvant inhiber le mode électrique

- Moteur, transmission ou courroie de démarrage trop froids – certains systèmes exigent d'être réchauffés pour fonctionner correctement si la température ambiante se situe sous 32 °F (15 °F en mode de conduite électrique).
- Limite de capacité du chauffage électrique de l'habitacle (ou défaillance du chauffage électrique de l'habitacle) – au contraire des véhicules électriques à batterie (VEB), le PHEV Wrangler peut réchauffer l'habitacle de façon plus efficace avec la chaleur du moteur lorsqu'il fonctionne à température extérieure inférieure à 15 °F.
- Surchauffe de la batterie à haute tension, des moteurs ou des contacteurs – ceci est une caractéristique temporaire de protection du matériel. Le rendement du véhicule reprendra une fois que la protection n'est plus requise. Si le rendement du véhicule est accompagné d'un témoin d'anomalie , faites examiner le véhicule chez un concessionnaire autorisé.

Protection des composants pouvant inhiber le mode électrique

- Sous tension de la batterie à haute tension – un fonctionnement soutenu du véhicule électrique à haute vitesse, surtout avec des jantes et pneus de marché secondaire, peut provoquer ceci.
- Autres défaillances du système de propulsion électrique indiquées par un témoin d'anomalie – veuillez conduire le véhicule chez votre concessionnaire autorisé pour un entretien.
- Mode d'actualisation de carburant et d'huile – consultez la section suivante.

Mode actualisation de carburant et d'huile

Étant donné qu'il est possible d'utiliser ce véhicule pendant de longues périodes sans faire tourner le moteur à essence, le carburant à l'intérieur du réservoir de carburant du véhicule peut devenir vicié ou les propriétés de lubrification de l'huile moteur peuvent être réduites. Pour empêcher l'endommagement du moteur ou du circuit d'alimentation en carburant à cause du carburant vicié ainsi que pour assurer la lubrification interne du moteur, ce véhicule est muni d'un mode d'actualisation de carburant et d'huile.



Mode actualisation de carburant et d'huile

Le véhicule passe automatiquement au mode d'actualisation de carburant et d'huile pour minimiser les risques de carburant vicié et pour assurer la lubrification de composants internes du moteur. Dans ce mode, le moteur à essence tourne pour assurer la propulsion du véhicule (le fonctionnement électrique uniquement est interdit). Un message s'affiche au groupe d'instruments chaque fois que le mode d'actualisation de carburant et d'huile est actif.

Le véhicule quitte automatiquement le mode d'actualisation de carburant et d'huile lorsque les conditions de carburant et de lubrification ont été remplies. Si le véhicule passe au mode d'actualisation de carburant et d'huile à cause du fait que le carburant est dans le réservoir depuis longtemps (carburant vicié), le moteur tourne chaque fois que le véhicule est fonctionnel (sans fonctionnement électrique uniquement) jusqu'à ce que le témoin de bas niveau de carburant soit activé. Il est également possible de quitter le mode d'actualisation de carburant et d'huile plus tôt en ajoutant au moins 15 litres (4 gal US) de nouveau carburant au réservoir du véhicule.

NOTA :

Si le véhicule passe au mode d'actualisation de carburant et d'huile pour maintenir la lubrification du moteur, il ne quittera pas le mode plus tôt si vous ajoutez du carburant.

Si le véhicule passe en mode d'actualisation de carburant et d'huile pour maintenir les propriétés de lubrification du moteur, le moteur peut tourner pendant une période pouvant aller jusqu'à 2,5 heures lorsque le véhicule est réchauffé et fonctionnel (sans fonctionnement électrique uniquement). Si le véhicule est arrêté avant que les conditions de sortie du mode d'actualisation ne soient remplies, le moteur peut tourner pendant des délais supplémentaires ultérieurement. L'actualisation de l'huile peut demander beaucoup plus de temps dans des températures de gel.

NOTA :

- De courts déplacements fréquents à basse température ambiante faisant que le moteur n'atteint pas sa température de fonctionnement normale ont davantage tendance à déclencher le mode d'actualisation de carburant et d'huile.
- Le mode électrique sera temporairement indisponible pendant que le mode actualisation de carburant et d'huile est actif. Ne tentez pas de revenir en mode électrique avant que le cycle du mode d'actualisation de carburant et d'huile soit terminé.

MISE EN GARDE!

Si le groupe d'instruments vous indique de changer l'huile moteur, ne réinitialisez pas le témoin d'entretien sans changer l'huile. Cela pourrait endommager le moteur.

AFFICHAGE ET MESSAGES

L'affichage du groupe d'instruments se trouve dans la partie centrale du groupe d'instruments et comportent plusieurs sections :

- Écran principal – L'anneau intérieur de l'affichage s'allume en noir dans les conditions normales, en jaune pour les avertissements non critiques et en rouge pour les avertissements critiques.
- Points de sous-menu – Lorsque des sous-menus sont disponibles, la position dans les sous-menus est affichée à cet endroit.
- Témoins reconfigurables et informations.
- État du sélecteur de rapport (PRND)
- Affichage interactif pour le conducteur (boussole, température, autonomie de carburant, trajet A, trajet B, économie moyenne de carburant, économie actuelle de carburant et heure)
- État du mode 4WD (4 roues motrices) – selon l'équipement

L'affichage du groupe d'instruments présente normalement le menu principal ou les écrans d'une fonction sélectionnée du menu principal. La zone d'affichage principale affiche également les messages contextuels ou les messages d'avertissement ou d'information possibles. Ces messages contextuels se divisent en plusieurs catégories :

- **Messages de cinq secondes mémorisés**

Lorsque les conditions appropriées sont présentes, ce type de message s'affiche en priorité dans la zone d'affichage principale pendant cinq secondes, avant que l'affichage revienne à l'écran précédent. La plupart de ces messages sont ensuite mémorisés (aussi longtemps que la condition qui l'a activé est toujours présente) et peuvent être réaffichés en

sélectionnant l'option de menu principal « Messages ». Les messages « Right Front Turn Signal Lamp Out » (Ampoule de clignotant avant droit grillée) et « Low Tire Pressure » (Basse pression des pneus) sont des exemples de ce type de message.

- **Messages non mémorisés**

Ce type de message est affiché en permanence ou jusqu'à ce que la condition qui l'a activé ne soit plus présente. Les messages « Turn Signal On » (Clignotant allumé) (si un clignotant est toujours en fonction) et « Lights On » (Phares allumés) (si le conducteur a quitté le véhicule avec les phares allumés) sont des exemples de ce type de messages.

- **Messages non mémorisés jusqu'à l'établissement du contact**

Ces messages sont liés principalement à la fonction de démarrage à distance. Ce type de message s'affiche jusqu'à ce que le contact soit ÉTABLI. Les messages « Remote Start Canceled – Door Ajar » (Démarrage à distance annulé – portière ouverte) et « Press Brake Pedal and Push Button to Start » (Enfoncer la pédale de frein et appuyer sur le bouton pour démarrer) sont des exemples de ce type de message.

- **Messages de cinq secondes non mémorisés**

Lorsque les conditions appropriées sont présentes, ce type de message s'affiche en priorité dans la zone d'affichage principale pendant cinq secondes, avant que l'affichage revienne à l'écran précédent. Le message « Automatic High Beams On » (Feux de route automatiques activés) est un exemple de ce type de message.

Comprend les messages suivants, qui comprennent notamment :

NOTA :

Certains messages peuvent nécessiter l'intervention d'un concessionnaire.

Front Seat Belts Unbuckled (Ceintures de sécurité avant non bouclées)	Oil Change Due (Vidange d'huile requise)	ACC Override (Neutralisation du régulateur de vitesse programmé)
Driver Seat Belt Unbuckled (Ceinture de sécurité du conducteur débouclée)	Fuel Low (Bas niveau de carburant)	Cruise Set To XXX mph or km/h (Régulateur de vitesse programmé à XXX km/h ou à XXX mi/h)
Passenger Seat Belt Unbuckled (Ceinture de sécurité du passager débouclée)	Service Anti-lock Brake System (Réparer le système de freinage antiblocage)	Service Shifter (Réparer le levier de vitesses)
Traction Control Off (Système antipatinage désactivé)	Service Electronic Throttle Control (Réparer la commande électronique de l'accélérateur)	Tire Pressure Screen With Low Tire(s) (Écran de pression des pneus avec basse pression des pneus)
Washer Fluid Low (Bas niveau de liquide lave-glace)	Service Power Steering (Réparer la direction assistée)	Service Tire Pressure System (Réparer le système de surveillance de la pression des pneus)
Oil Pressure Low (Basse pression d'huile)	Cruise Off (Régulateur de vitesse hors fonction)	Park Brake Engaged (Frein de stationnement serré)
Oil Level Low (Bas niveau d'huile) – selon l'équipement	Cruise Ready (Régulateur de vitesse prêt)	Brake Fluid Low (Bas niveau de liquide de frein)
Engine Temperature Hot (Température élevée du moteur)	Lights On (Phares allumés)	Right Front Turn Signal Light Out (Ampoule de clignotant avant droit grillée)
Right Rear Turn Signal Light Out (Ampoule de clignotant arrière droit grillée)	Left Front Turn Signal Light Out (Ampoule de clignotant avant gauche grillée)	Left Rear Turn Signal Light Out (Ampoule de clignotant arrière gauche grillée)
Ignition or Accessory On (Allumage en position de marche ou accessoires)	Vehicle Not in Park (Le véhicule n'est pas en position de stationnement)	Remote Start Active Push Start Button (Démarrage à distance activé, appuyer sur le bouton de démarrage)
Remote Start Canceled Fuel Low (Démarrage à distance annulé, bas niveau de carburant)	Remote Start Canceled Hood Open (Démarrage à distance annulé, capot ouvert)	Remote Start Canceled Liftgate Open (Démarrage à distance annulé, hayon ouvert)
Remote Start Canceled Door Open (Démarrage à distance annulé, portière ouverte)	Remote Start Canceled Time Expired (Démarrage à distance annulé, délai expiré)	Remote Start Disabled Start To Reset (Démarrage à distance désactivé, démarrer pour réinitialiser)
Service Air Bag System (Réparer le système de sacs gonflables)	Service Air Bag Warning Light (Réparer le témoin de sac gonflable)	Portière ouverte
Doors Open (Portières ouvertes)	Capot ouvert	Vehicle Speed Too High To Shift to D (Vitesse du véhicule trop élevée pour passer en position D [MARCHÉ AVANT])
Hayon ouvert	Shift Not Allowed (Aucun changement de vitesse permis)	Vehicle Speed is Too High to Shift to R (Vitesse du véhicule trop élevée pour passer en position R [MARCHÉ ARRIÈRE])
Vehicle Speed is Too High to Shift to P (Vitesse du véhicule trop élevée pour passer en position P [STATIONNEMENT])	Service Transmission (Réparer la transmission)	

OPTIONS SÉLECTIONNABLES POUR L’AFFICHAGE DU GROUPE D’INSTRUMENTS

L’affichage du groupe d’instruments peut être utilisé pour afficher les options suivantes du menu principal :

NOTA :

Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Compteur de vitesse	Aide au conducteur – selon l’équipement	Stop/Start (Arrêt-démarrage)
Information sur le véhicule	Économie de carburant	Audio
Hors route	Trip Info (information de trajet à l’ordinateur de bord)	Messages
Configuration de l’écran	État des appels téléphoniques – selon l’équipement	

NOTA :

Les options de menu du groupe d’instruments s’affichent au centre du groupe d’instruments. Les options de menu peuvent varier selon les fonctions de votre véhicule.

Compteur de vitesse

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **haut** \triangle ou vers le **bas** ∇ jusqu’à ce que l’icône du menu Speedometer (Compteur de vitesse) soit en surbrillance à l’écran d’affichage du groupe d’instruments. Appuyez brièvement sur le bouton **OK** pour alterner entre les unités mi/h et km/h.

Information sur le véhicule

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **haut** \triangle ou vers le **bas** ∇ jusqu’à ce que l’icône du menu Vehicle Info (Information sur le véhicule) apparaisse à l’affichage du groupe d’instruments. Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers la **gauche** \triangleleft ou vers la **droite** \triangleright pour faire défiler les sous-menus d’information, puis appuyez brièvement sur le bouton **OK** pour sélectionner ou réinitialiser les sous-menus qui peuvent être réinitialisés.

Pression des pneus	Température du liquide de refroidissement	Température de la transmission – transmission automatique seulement
Température de l’huile	Pression d’huile	Vie utile de l’huile
Tension de la batterie	Sous-menu d’indicateur unique – selon l’équipement	Logique de niveau critique – selon l’équipement

Hors route

Appuyez brièvement sur les boutons fléchés vers le **haut** \triangle ou vers le **bas** ∇ jusqu’à ce que l’icône du menu Off Road (Hors route) apparaisse à l’affichage du groupe d’instruments. Appuyez brièvement sur les boutons fléchés vers la **gauche** \triangleleft ou vers la **droite** \triangleright pour parcourir les sous-menus d’information.

- Transmission
 - Angle de roue avant : affiche la valeur graphique et numérique de la moyenne de l’angle de roue avant calculée à partir de l’orientation du volant.
 - État de verrouillage de la boîte de transfert : affiche un graphique de verrouillage uniquement pour les états 4WD High (4 roues motrices gamme haute), 4WD High Part Time (4 roues motrices gamme haute à temps partiel) et 4WD Low (4 roues motrices gamme basse).
 - État de verrouillage d’essieu et de barre stabilisatrice (selon l’équipement) : affiche un graphique du verrouillage d’essieu avant et arrière ou arrière seulement, et un graphique de connexion de la barre stabilisatrice avec un message (connectée ou déconnectée)
- Tangage et roulis
 - Affiche le tangage et le roulis du véhicule dans le graphique avec le numéro d’angle à l’écran.

NOTA :

Lorsque la vitesse du véhicule devient trop élevée pour afficher le tangage et le roulis, « - - » s’affiche à la place des chiffres, et le graphique est grisé. Un message indiquant que la vitesse nécessaire pour que la fonction devienne disponible s’affiche également.

Aide au conducteur – selon l'équipement

Le menu du système d'aide au conducteur affiche l'état du régulateur de vitesse adaptatif.

Appuyez brièvement sur les boutons fléchés vers le **haut** \triangle ou vers le **bas** ∇ jusqu'à ce que le menu Driver Assist (Aide au conducteur) apparaisse à l'affichage du groupe d'instruments.

Fonction de régulateur de vitesse adaptatif – selon l'équipement

Les réglages actuels du régulateur de vitesse adaptatif apparaissent à l'affichage du groupe d'instruments. L'information affichée dépend de l'état du régulateur de vitesse adaptatif.

Appuyez sur le bouton ON/OFF (MARCHE-ARRÊT) du régulateur de vitesse adaptatif (situé sur le volant) jusqu'à ce qu'un des messages suivants apparaisse à l'affichage du groupe d'instruments :

Adaptive Cruise Control Off (Régulateur de vitesse adaptatif hors fonction)

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est désactivé, l'écran affiche « Adaptive Cruise Control Off » (Régulateur de vitesse adaptatif hors fonction).

Adaptive Cruise Control Ready (Régulateur de vitesse adaptatif prêt)

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est activé mais que le réglage de la vitesse du véhicule n'a pas été sélectionné, l'écran affiche « Adaptive Cruise Control Ready » (Régulateur de vitesse adaptatif prêt).

Appuyez sur le bouton SET + (RÉGLAGE +) ou SET - (RÉGLAGE -) (situé sur le volant) jusqu'à ce que le message suivant s'affiche à l'écran du groupe d'instruments :

ACC SET (RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF PROGRAMMÉ)

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est programmé, la vitesse programmée s'affiche dans le groupe d'instruments.

L'écran du régulateur de vitesse adaptatif peut être affiché à nouveau si l'une de ces activités associées à ce régulateur se produit :

- Annulation du système
- Priorité conducteur
- Système hors fonction
- Avertissement de proximité du régulateur de vitesse adaptatif
- Avertissement de régulateur de vitesse adaptatif non disponible

NOTA :

L'affichage du groupe d'instruments revient au dernier affichage sélectionné après cinq secondes d'inactivité dans l'affichage du régulateur de vitesse adaptatif \rightarrow page 196.

Économie de carburant

Appuyez brièvement sur les boutons fléchés vers le **haut** \triangle ou vers le **bas** ∇ jusqu'à ce que l'icône Fuel Economy (Économie de carburant) soit en surbrillance à l'affichage du groupe d'instruments. Maintenez le bouton **OK** enfoncé pour réinitialiser la fonction de consommation moyenne de carburant.

Altermen entre la **gauche** \triangleleft et la **droite** \triangleright pour sélectionner un affichage avec ou sans renseignements sur l'économie de carburant actuelle.

- Autonomie – cette fonction indique la distance approximative pouvant être parcourue (mi ou km) avec le carburant qui reste dans le réservoir. Lorsque l'autonomie est inférieure à 10 milles (16 kilomètres), l'affichage de l'autonomie est remplacé par le message « LOW » (BAS). L'ajout d'un volume de carburant suffisant entraîne l'effacement du message « LOW » (BAS) et l'affichage d'une nouvelle valeur d'autonomie. La valeur d'autonomie ne peut être réinitialisée au moyen du bouton **OK**.

NOTA :

Les changements importants du style de conduite ou de la charge du véhicule influent considérablement sur la distance restante réelle, quelle que soit l'autonomie affichée.

- Consommation moyenne – l'affichage indique la consommation moyenne de carburant (mi/gal, l/100 km ou km/l) depuis la dernière réinitialisation.
- Consommation actuelle – cet affichage indique la consommation de carburant actuelle (mi/gal, l/100 km ou km/l) pendant la conduite.

Économie d'énergie – selon l'équipement

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **haut** ou vers le **bas** jusqu'à ce que l'option Energy Economy (Économie énergétique) soit mise en évidence dans le groupe d'instruments. Appuyez sur le bouton fléché vers la **gauche** ou vers la **droite** pour faire défiler les sous-menus d'information suivants :

- Indicateur de consommation d'énergie moyenne + valeur (maintenez la pression sur le bouton **OK** pour réinitialiser)
- Indicateur de consommation d'énergie actuelle + valeur
- Plage totale

Info hybride

Appuyez brièvement sur les boutons fléchés vers le **haut** ou vers le **bas** jusqu'à ce que « Hybrid Info » (Information sur le système hybride) soit mis en évidence à l'affichage du groupe d'instruments.

Appuyez sur le bouton fléché vers la **gauche** ou vers la **droite** pour faire défiler les sous-menus d'information suivants :

Autonomie de carburant

- Autonomie électrique
- Autonomie hybride
- Plage totale

Accompagnateur de rendement

L'accompagnateur de rendement surveille votre style de conduire pour vous aider à adopter un style de conduite le plus écoénergétique possible.

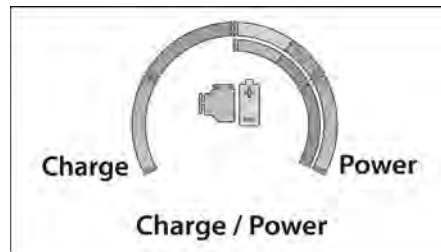
- Accel est fonction du type d'accélération (diffère de L/100 km).
 - La jauge monte uniquement lorsque le conducteur appuie sur l'accélérateur (ou qu'il appuie sur l'accélérateur lorsque le régulateur de vitesse ou le régulateur de vitesse adaptatif est engagé).
 - Le style de conduite sera considéré comme non écoénergétique au-delà d'un certain taux de variation.
 - La couleur de la jauge passe du vert au jaune à l'orangée.
- « Brake » (Freinage) est fonction de la décélération (ralentissement).
 - La jauge baissera uniquement lorsque les freins sont serrés (ou en décélération lorsque le régulateur de vitesse ou le régulateur de vitesse adaptatif est engagé).
 - La couleur de la jauge passe du vert au jaune à l'orangée.
- La transition de couleur se fera progressivement et graduellement en fonction du rendement énergétique.
 - Lorsque la jauge est au centre, l'accélération et le freinage sont à 0 %.
 - Le vert occupe +/-0-35 % de la jauge, le jaune occupe +/-36 à 80 % et l'orangée occupe +/-81 à 100 % (zone de transition entre chaque couleur).



Jauge de l'accompagnateur de rendement

Charge/Énergie

- La recharge est représentée par la jauge qui se remplit à gauche.
- L'énergie est représentée par la jauge qui se remplit à droite.



Jauge de Charge/Énergie

Mode E-Drive

- Le mode hybride s'adapte automatiquement pour fournir le rendement le plus écoénergétique possible.
- Le mode électrique permet de conserver l'essence pour un usage ultérieur.
- Le mode e-Save permet de conserver l'énergie de la batterie pour un usage ultérieur.

Trip Info (information de trajet à l'ordinateur de bord)

DÉPLACEMENT

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **haut** Δ ou vers le **bas** ∇ jusqu'à ce que l'icône ou le titre Trip (Trajet) soit en surbrillance à l'affichage du groupe d'instruments, puis appuyez brièvement sur le bouton fléché vers la **gauche** \triangleleft ou vers la **droite** \triangleright pour sélectionner Trip A (Trajet A) ou Trip B (Trajet B).

Les renseignements relatifs à Trip A (Trajet A) et à Trip B (Trajet B) affichent ce qui suit :

- Distance
- Consommation moyenne de carburant
- Temps écoulé

Maintenez le bouton **OK** enfoncé pour réinitialiser toutes les données.

PHEV SEULEMENT

Appuyez brièvement sur les boutons fléchés vers le **haut** Δ ou vers le **bas** ∇ jusqu'à ce que « Trip Info » (Totaliseur partiel) soit mis à l'affichage du groupe d'instruments. Appuyez sur les boutons fléchés vers la **gauche** \triangleleft ou vers la **droite** \triangleright pour faire défiler les sous-menus Trip A (Trajet A) et Trip B (Trajet B). Les renseignements relatifs au trajet affichent ce qui suit :

Trajet A

- Distance – Électrique
- Distance – Hybride
- Distance – Total
- Consommation moyenne d'énergie
- Temps écoulé

Maintenez le bouton **OK** enfoncé pour réinitialiser les données de la fonction.

Trajet B

- Distance – Électrique
- Distance – Hybride
- Distance – Total
- Consommation moyenne d'énergie
- Temps écoulé

Maintenez le bouton **OK** enfoncé pour réinitialiser les données de la fonction.

Système d'arrêt et de démarrage – selon l'équipement

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **haut** Δ ou vers le **bas** ∇ jusqu'à ce que l'icône ou le titre du système d'arrêt et de démarrage soit en surbrillance à l'affichage du groupe d'instruments. L'écran affiche l'état du système d'arrêt et de démarrage.

Audio

Appuyez brièvement sur les boutons fléchés vers le **haut** Δ ou vers le **bas** ∇ jusqu'à ce que l'icône ou le titre de menu Audio soit mis en évidence à l'affichage du groupe d'instruments. Ce menu affiche les données sur la source audio, y compris le nom de la pièce musicale, le nom de l'artiste et la source audio avec un graphique correspondant.

Messages

Appuyez brièvement sur les boutons fléchés vers le **haut** Δ ou vers le **bas** ∇ jusqu'à ce que l'option de menu Messages soit en surbrillance. Cette fonction indique le nombre de messages d'avertissement mémorisés. Appuyez sur le bouton fléché de **droite** \triangleright pour afficher les messages mémorisés.

Lorsqu'aucun message n'est présent, le message « No Stored Messages » (Aucun message mémorisé) s'affiche.

Configuration de l'écran

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **haut** Δ ou vers le **bas** ∇ jusqu'à ce que l'icône ou le titre de menu Configuration de l'écran soit en surbrillance à l'affichage du groupe d'instruments. Appuyez brièvement sur le bouton **OK** pour accéder aux sous-menus, puis suivez les messages-guides à l'écran au besoin. La fonction Screen Setup (Configuration de l'écran) vous permet de modifier l'information affichée au groupe d'instruments ainsi que l'emplacement d'affichage de l'information.

NOTA :

Selon les options d'équipement et l'état actuel du véhicule, certaines fonctions peuvent ne pas être disponibles.

Configuration de l'écran – options sélectionnables du conducteur

Coin supérieur gauche et droit		
Aucune	Consommation de carburant actuelle (mi/gal, L/100 km ou km/L)	Consommation moyenne de carburant (mi/gal, L/100 km ou km/L)
Outside Temp (Température extérieure)	Boussole	Trip A Distance (Distance du trajet A)
Autonomie de carburant	Heure	Trip B Distance (Distance du trajet B)

Centre		
Aucune	Boussole	Heure
Outside Temp (Température extérieure)	Consommation moyenne de carburant (mi/gal, L/100 km ou km/L)	Trip A Distance (Distance du trajet A)
Autonomie de carburant	Audio	Compteur de vitesse
Consommation de carburant actuelle (mi/gal, L/100 km ou km/L)	Trip B Distance (Distance du trajet B)	Titre des menus

Menus des favoris		
Compteur de vitesse	Stop/Start (Arrêt-démarrage)	Information sur le véhicule
Hors route – selon l'équipement (afficher/masquer)	Messages	Aide au conducteur – selon l'équipement (afficher/masquer)
Fuel Economy (Économie de carburant) (afficher/masquer)	Configuration de l'écran	Trip Info (Show/Hide) (Totaliseur partiel [afficher/masquer])
Audio (afficher/masquer)		

Affichage des rapports – selon l'équipement

- Plein
- Simple

Rapport actuel – selon l'équipement

- Marche
- Hors fonction

Compteur kilométrique – selon l'équipement

- Show (Afficher)
- Hide (Masquer)

Defaults [Réglages par défaut (rétablit tous les réglages aux valeurs par défaut)]

- Annuler
- Restauration

Le menu qui présente l'option (show/hide [afficher/masquer]) signifie que l'utilisateur peut appuyer sur le bouton **OK** pour choisir d'afficher ou de masquer ce menu à l'affichage du groupe d'instruments.

État des appels téléphoniques – selon l'équipement

Un message contextuel d'appel entrant s'affichera sur n'importe quel écran de votre groupe d'instruments. Le message contextuel s'affichera sur votre écran jusqu'à ce qu'il s'efface si vous ignorez l'appel, si vous répondez à l'appel, ou si l'appel prend fin.

NOTA :

Les réglages du système Uconnect peuvent être programmés pour désactiver le message contextuel. Cela n'aura pas d'incidence sur le menu audio ou sur les informations sur l'état du téléphone ➔ page 230.

Les appels entrants, les appels actifs et les appels sortants remplaceront les données audio.

Le nom d'un appelant s'affichera uniquement si :

- Un numéro est associé à l'appel. Le numéro de téléphone s'affichera au lieu du nom de l'appelant.
- La vérification/police du nom n'est pas prise en charge par le groupe d'instruments. Le groupe d'instruments n'affichera rien à la place du nom.
- Le nom de l'appelant dépasse le nombre maximal de caractères. Les deux ou trois derniers chiffres qui entrent seront remplacés par « ... ».

NOTA :

Les données audio seront retournées au groupe d'instruments une fois l'appel terminé.

PROTECTION ANTIDÉCHARGE DE LA BATTERIE ACTIVÉE/MESSAGE RELATIF AU MODE DE PROTECTION ANTIDÉCHARGE DE LA BATTERIE – MESURES DE RÉDUCTION DE LA CHARGE ÉLECTRIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Ce véhicule est équipé d'un capteur de batterie intelligent (IBS) pour procéder à une surveillance supplémentaire du système électrique et de l'état de la batterie du véhicule.

Dans les cas où l'IBS détecte une défaillance du circuit de charge ou lorsque l'état de la batterie du véhicule s'est détérioré, des mesures de réduction de la charge électrique sont appliquées pour prolonger le temps de conduite et la distance du véhicule. Ceci est fait en réduisant l'alimentation ou en mettant hors tension les charges électriques non essentielles.

La réduction de la charge n'est active que lorsque le moteur tourne. Il affiche un message s'il y a un risque de décharge de la batterie au point où le véhicule peut caler en raison d'un manque d'alimentation électrique, ou ne redémarre pas après le cycle de conduite actuel.

Lorsque la réduction de la charge est activée, le message « Battery Saver On » (Protection antidécharge de la batterie activée) ou « Battery Saver Mode » (Mode de protection antidécharge de la batterie) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.

Ces messages indiquent que la charge de la batterie du véhicule est faible et qu'elle continue de se décharger à un rythme qui le circuit de charge ne peut supporter.

NOTA :

- Le circuit de charge est indépendant de la réduction de charge. Le circuit de charge effectue un diagnostic sur le circuit de charge en permanence.
- Si le témoin d'avertissement de charge de la batterie est allumé, cela peut indiquer un problème avec le circuit de charge ➔ page 149.

Les éléments suivants sont des charges électriques qui peuvent être coupées (selon l'équipement) et les fonctions du véhicule qui peuvent être affectées par la réduction de charge :

- Sièges chauffants, sièges ventilés et volant chauffant
- Dégivreur de lunette et rétroviseurs chauffants
- Système de chauffage, ventilation et climatisation
- Système d'onduleur d'alimentation de 150 W
- Systèmes audio et télématique

La perte de charge de la batterie peut indiquer une ou plusieurs des conditions suivantes :

- Le circuit de charge ne peut pas fournir une alimentation électrique en quantité suffisante au système du véhicule parce que les charges électriques sont plus importantes que la capacité du circuit de charge. Le circuit de charge fonctionne toujours correctement.
- Activation de toutes les charges électriques possibles du véhicule (p. ex., les réglages du système CVC au max., l'éclairage extérieur et intérieur, les prises de courant surchargées +12 V, 150 W, ports USB) pendant certaines conditions de conduite (conduite urbaine, remorquage, arrêt fréquent).
- Installation des options telles des feux supplémentaires, des accessoires électriques pour l'ensemble de conversion, des chaînes audio, des alarmes et des dispositifs semblables.
- Cycles de conduite irréguliers (courts trajets séparés par de longues périodes de stationnement).
- Le véhicule a été stationné pendant une période prolongée (semaines, mois).
- La batterie a été remplacée récemment et n'a pas été chargée complètement.
- La batterie a été déchargée par une charge électrique laissée allumée lorsque le véhicule était stationné.
- La batterie a été utilisée pendant une période prolongée avec le moteur à l'arrêt pour alimenter la radio, les feux, les chargeurs, les appareils portatifs de +12 V tels que les aspirateurs, les consoles de jeux et les appareils similaires.

Démarche à suivre en présence d'un message relatif aux mesures de réduction de charge électrique (« Battery Saver On » [Protection antidécharge de la batterie activée] ou « Battery Saver Mode » [Mode de protection antidécharge de la batterie])

Lors d'un trajet :

- Réduisez l'alimentation des charges inutiles si possible :
 - Éteignez les feux redondants (intérieur ou extérieur)
 - Vérifiez ce qui peut être branché dans les prises de courant +12 V, 150 W, ports USB
 - Vérifiez les réglages du système de chauffage, ventilation et climatisation (ventilateur, température)
 - Vérifiez les réglages audio (volume)

Après un trajet :

- Vérifiez si un équipement du marché secondaire a été installé (feux supplémentaires, accessoires électriques pour ensemble de conversion, systèmes audio et alarmes) et passez en revue toute spécification s'il en existe (courants de charge et du fusible d'alimentation directe de la batterie [IOD]).
- Évaluez les cycles de conduite les plus récents (distance, durée de conduite et durée de stationnement).
- L'entretien du véhicule doit être effectué si le message est toujours présent pendant des trajets consécutifs et si l'évaluation du véhicule et du modèle de conduite n'ont pas aidé à identifier la cause.

TÉMOINS D'AVERTISSEMENT ET MESSAGES

Les témoins d'avertissement et les indicateurs s'allument sur le tableau de bord, accompagnés d'un message dédié et/ou d'un signal sonore, le cas échéant. Ces alarmes sont fournies à titre indicatif et de prévention et ne doivent pas être considérées comme étant exhaustives ni comme un remplacement de l'information contenue dans le manuel du propriétaire, que nous vous recommandons de lire avec la plus grande attention dans tous les cas. Reportez-vous toujours à l'information fournie dans ce chapitre en cas d'indication d'anomalie. Tous les témoins actifs s'affichent en premier, le cas échéant. L'affichage du menu de vérification des circuits peut différer selon les options du véhicule et l'état du véhicule actuel. Certains témoins sont en option et peuvent ne pas s'afficher.

TÉMOINS D'AVERTISSEMENT ROUGES


Témoin d'avertissement de sac gonflable



Ce témoin d'avertissement indique une anomalie dans un sac gonflable et s'allume pendant quatre à huit secondes lorsque le contact est placé à la position ON/RUN (MARCHÉ) ou ACC/ON/RUN (ACCESSOIRES-MARCHÉ) pendant la vérification du fonctionnement de l'ampoule. Ce témoin s'allume accompagné d'un seul carillon lorsqu'une anomalie est détectée dans le système de sacs gonflables, celui-ci reste allumé jusqu'à ce que l'anomalie soit corrigée. Si le témoin n'est pas allumé

pendant le démarrage, s'il demeure allumé ou s'il s'allume pendant la conduite, confiez dès que possible votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire vérifier le système.

Témoin du système de freinage

 Ce témoin d'avertissement contrôle diverses fonctions de freinage, y compris le niveau de liquide pour freins et le serrage du frein de stationnement. L'allumage du témoin de circuit de freinage peut indiquer que le frein de stationnement est serré, que le niveau de liquide pour freins est bas ou que le réservoir du système de freinage antiblocage présente un problème.

Si le témoin demeure allumé une fois que le frein de stationnement est desserré et que le réservoir de liquide pour freins du maître-cylindre est plein, cela peut indiquer un mauvais fonctionnement du système de freinage hydraulique, ou un problème de servofrein détecté par le système de freinage antiblocage (ABS) ou la commande de stabilité électronique (ESC). Dans ce cas, le témoin reste allumé tant que la réparation nécessaire n'a pas été effectuée. Si le problème est lié au servofrein, la pompe du système de freinage antiblocage (ABS) fonctionne lorsque vous freinez et une pulsation de la pédale de frein pourrait être ressentie chaque fois que vous freinez.

Le système de freinage double offre une capacité de freinage supplémentaire en cas de défaillance de l'un des éléments du circuit hydraulique. Le témoin du système de freinage double indique une fuite dans une des moitiés du système, et il s'allume lorsque le niveau de liquide pour freins dans le maître-cylindre chute sous un niveau donné.

Le témoin reste allumé jusqu'à ce que vous corrigiez la cause du problème.

NOTA :

Le témoin peut clignoter occasionnellement pendant des virages serrés qui entraînent une modification du niveau de liquide. L'entretien du véhicule devrait être exécuté et le niveau de liquide pour freins vérifié.

Si le témoin indique une défaillance du système de freinage, celui-ci doit être réparé immédiatement.

AVERTISSEMENT!

Il est dangereux de conduire le véhicule lorsque le témoin du système de freinage est allumé. Une partie du système de freinage peut être défectueuse. L'arrêt complet du véhicule sera plus long. Vous pourriez causer une collision. Faites inspecter le véhicule immédiatement.

Les véhicules munis d'un système de freinage antiblocage (ABS) sont également munis d'un système électronique de répartition du freinage. En cas de défaillance du système électronique de répartition du freinage, le témoin d'avertissement du système de freinage s'allume en même temps que le témoin du système de freinage antiblocage. Vous devez faire réparer immédiatement le système de freinage antiblocage.

Le fonctionnement du témoin du système de freinage peut être vérifié en tournant le commutateur d'allumage de la position OFF (ARRÊT) à la position ON/RUN (MARCHÉ). Le témoin devrait s'allumer pendant environ deux secondes. Il devrait s'éteindre ensuite, à moins que le frein de stationnement ne soit serré ou qu'une anomalie des freins n'ait été détectée. Si le témoin ne s'allume pas, faites-le vérifier par un concessionnaire autorisé.

Ce témoin s'allume également lorsque vous serrez le frein de stationnement et que le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHÉ).

NOTA :

Ce témoin indique seulement que le frein de stationnement est serré. Il n'indique toutefois pas à quel degré.

Témoin d'avertissement Battery Charge (Charge de la batterie)



Ce témoin d'avertissement s'allume lorsque la batterie ne se charge pas correctement. S'il demeure allumé lorsque le moteur tourne, il pourrait y avoir une anomalie avec le circuit de charge. Communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible.

Cela indique un problème possible dans le système électrique ou dans un de ses composants.

Témoin d'avertissement de portière ouverte



Ce témoin s'allume lorsqu'une portière est laissée ouverte ou qu'elle n'est pas bien fermée.

NOTA :

Si le véhicule se déplace, un seul carillon retentit également.

Témoin d'avertissement d'anomalie de la direction assistée électrique



Ce témoin d'avertissement s'allume lorsqu'il y a une anomalie avec le système de direction assistée électrique (EPS) ➔ page 189.

AVERTISSEMENT!

La conduite prolongée avec une assistance moindre pourrait mettre en danger votre sécurité et celle des autres. Vous devez la faire réparer dès que possible.

Témoin de la commande électronique du papillon



Ce témoin d'avertissement s'allume pour avertir d'un problème avec le système de commande électronique de l'accélérateur. Si une anomalie est détectée pendant que le véhicule est en marche, le témoin demeure allumé ou clignote, selon la nature du problème. Immobilisez complètement le véhicule de manière sécuritaire et placez la transmission en position P (STATIONNEMENT), puis rétablissez le contact. Le témoin devrait s'éteindre. Si le témoin demeure allumé lorsque le moteur tourne, vous pouvez normalement conduire le véhicule, mais confiez dès que possible votre véhicule à un concessionnaire autorisé.

NOTA :

Ce témoin peut s'allumer si les pédales d'accélérateur et de frein sont enfoncées en même temps.

Si le témoin clignote alors que le moteur tourne, vous devez faire vérifier votre véhicule dès que possible. Vous pourriez remarquer une baisse de performance, un régime du moteur inégal ou plus élevé qu'à l'habitude, ou le moteur qui décroche. Il est possible que vous soyez contraint de faire remorquer votre véhicule. Le témoin s'allume lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHE) ou ACC/ON/RUN (ACCESSOIRES-MARCHE) et demeure brièvement

allumé pour effectuer une vérification du fonctionnement de l'ampoule. Si le témoin ne s'allume pas au démarrage, faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

Témoin d'avertissement de la température du liquide de refroidissement du moteur



Ce témoin d'avertissement indique une surchauffe du moteur. Si la température du liquide de refroidissement est trop élevée, cet indicateur s'allume et un carillon retentit une fois. Si la température atteint la limite supérieure, un carillon continu retentit pendant quatre minutes ou jusqu'à ce que le moteur puisse refroidir, selon la première éventualité.

Si le témoin s'allume pendant la conduite, rangez le véhicule en toute sécurité en bordure de la route et immobilisez-le. Si le climatiseur fonctionne, mettez-le hors fonction. Placez également la transmission à la position N (POINT MORT) et laissez le moteur tourner au ralenti. Si la température ne revient pas à la normale, coupez immédiatement le moteur et faites inspecter votre véhicule ➔ page 319.

Témoin d'avertissement de capot ouvert



Ce témoin s'allume lorsque le capot est laissé ouvert et partiellement fermé.

NOTA :

Si le véhicule se déplace, un seul carillon retentit également.

Témoin d'avertissement d'entretien du système électrique hybride du véhicule – VHR seulement



Ce témoin d'avertissement s'allume lorsqu'un entretien du système électrique hybride est nécessaire. Il est accompagné d'un message « Service Hybrid Electric Vehicle System » (Entretien du système électrique hybride du véhicule) sur le groupe d'instruments. Si le témoin reste illuminé ou continue de s'allumer, communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible.

Témoin de pression d'huile



Ce témoin d'avertissement s'allume et un carillon retentit pour indiquer que la pression d'huile moteur est faible. Si le témoin s'allume et le carillon retentit pendant que le véhicule roule, immobilisez le véhicule en toute sécurité et arrêtez le moteur dès que possible. Après que le véhicule est arrêté en toute sécurité, redémarrez le moteur et vérifiez le témoin d'avertissement de la pression d'huile. Si le témoin d'avertissement de la pression d'huile est toujours allumé, éteignez le moteur et communiquez avec un concessionnaire autorisé pour assistance. N'utilisez pas le véhicule jusqu'à ce que la cause de l'anomalie soit supprimée. Si le témoin s'éteint, le moteur peut fonctionner, mais on recommande d'amener le véhicule chez un concessionnaire autorisé aussitôt que possible.

N'utilisez pas le véhicule jusqu'à ce que la cause de l'anomalie soit supprimée. Le témoin ne vous indique pas la quantité d'huile présente dans le moteur. Vous devez vérifier le niveau d'huile moteur en soulevant le capot.

Témoin d'avertissement de la température d'huile



Ce témoin d'avertissement s'allume pour indiquer que la température d'huile moteur est élevée. Si le témoin s'allume pendant la conduite, immobilisez le véhicule et arrêtez le moteur dès que possible. Attendez jusqu'à ce que la température de l'huile soit revenue à des niveaux plus normaux.

Témoin d'avertissement d'anomalie de l'état de branchement – VHR seulement



Ce témoin d'avertissement s'allume lorsqu'une anomalie de l'état de branchement est détectée (lorsque le véhicule n'est pas en mouvement). Il est accompagné d'un message du groupe d'instruments indiquant le type d'anomalie. Vous pouvez recevoir un des messages suivants si une anomalie est détectée :

- « Service Charging System » (Entretien du circuit de charge) – Si vous voyez ce message, il est recommandé de débrancher puis rebrancher ou d'utiliser un autre poste de chargement. Si un problème persiste, communiquez avec un concessionnaire autorisé pour effectuer l'entretien de votre circuit de charge haute tension.
- « Issue Detected Check External Charging Station » (Problème détecté; vérifier le poste de chargement externe) – Si vous voyez ce message, le poste de chargement peut avoir été mis hors tension, souffrir d'une anomalie interne ou être en attente du moment de chargement programmé. Il est recommandé d'essayer une autre borne de recharge. Si le problème ne se règle pas, communiquez avec un concessionnaire autorisé.

NOTA :

- Les modèles de cordon EAVE plus anciens ou non conformes aux normes J1772 pourraient ne pas convenir à la charge de ce véhicule. Si ce véhicule ne se charge pas, il est possible qu'il soit connecté à un cordon EAVE de niveau 2 non-conforme. Dans ce cas, les témoins clignotent. Veuillez signaler cette défaillance au responsable du site ou au fournisseur du cordon EAVE.
- Avant que ce véhicule puisse être conduit, le cordon de recharge d'EAVE doit être débranché du véhicule.

Témoin de rappel des ceintures de sécurité



Ce témoin d'avertissement s'allume lorsque la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager est débouclée. Lorsque le commutateur d'allumage est d'abord mis à la position ON/RUN (MARCHE) ou ACC/ON/RUN (ACCESSOIRES-MARCHE), si le conducteur n'a pas bouclé sa ceinture de sécurité, un carillon retentit et le témoin s'allume. Lors de la conduite, si le conducteur ou le passager avant n'a toujours pas bouclé sa ceinture de sécurité, le témoin de rappel des ceintures de sécurité clignote ou demeure allumé en continu et un carillon retentit ➔ page 274.

Témoin d'avertissement de porte pivotante ouverte



Ce témoin d'avertissement s'allume lorsque la porte pivotante est ouverte.

NOTA :

Si le véhicule se déplace, un seul carillon retentit également.

Témoin d'avertissement relatif à la limitation de couple – VHR seulement



Ce témoin d'avertissement s'allume lorsque l'accélération du véhicule est limitée en raison du rendement réduit du moteur ou du moteur électrique. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé si le témoin reste allumé.

Témoin de température de la transmission



Ce témoin d'avertissement s'allume pour signaler que la température d'huile de transmission est élevée. Il peut s'allumer en conditions d'utilisation intense, comme lors de la traction d'une remorque. Si le témoin s'allume, immobilisez le véhicule, placez la transmission à la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) et laissez tourner le moteur au ralenti ou plus rapidement, jusqu'à ce que le témoin s'éteigne. Une fois que le témoin est éteint, vous pouvez continuer à conduire normalement.

AVERTISSEMENT!

Si vous continuez de faire fonctionner le véhicule lorsque le témoin d'avertissement de température de la transmission est allumé, cela risque d'entraîner l'ébullition du liquide, qui en contact avec le moteur chaud ou le système d'échappement provoquerait un incendie. Si vous continuez de conduire votre véhicule lorsque le message « CLUTCH HOT » (EMBRAYAGE CHAUD) est affiché, ou le témoin d'avertissement de température de la transmission est allumé, vous pourriez faire surchauffer l'embrayage, ce qui pourrait provoquer un incendie.

MISE EN GARDE!

La conduite continue lorsque le témoin d'avertissement de température de la transmission est allumé causera éventuellement des dommages importants à la transmission ou une défaillance de celle-ci. Si vous continuez de conduire votre véhicule lorsque le message « CLUTCH HOT » (EMBRAYAGE CHAUD) est affiché, ou le témoin d'avertissement de température de la transmission est allumé, vous pourriez faire surchauffer l'embrayage et entraîner de graves dommages à l'embrayage, à la transmission ou une défaillance.

Témoin d'avertissement de sécurité du véhicule – selon l'équipement



Ce témoin clignote rapidement pendant environ 15 secondes jusqu'à ce que le système de sécurité du véhicule du véhicule soit amorcé, puis clignote lentement jusqu'à ce que le système soit désamorcé.

TÉMOINS D'AVERTISSEMENT JAUNES

Témoin d'avertissement du système de freinage antiblocage (ABS)



Ce témoin d'avertissement surveille le système de freinage antiblocage (ABS). Il s'allume lorsque le contact est placé à la position ON/RUN (MARCHE) ou ACC/ON/RUN (ACCESSOIRES-MARCHE) et peut rester allumé pendant quatre secondes.

Si le témoin du système de freinage antiblocage (ABS) s'allume ou reste allumé pendant que vous roulez, cela indique que le dispositif antiblocage du système de freinage ne fonctionne pas et qu'il faut le réparer dès que possible. Toutefois, si le témoin du système de freinage ne s'allume pas également, le système de freinage conventionnel continue de fonctionner normalement.

Si le témoin du système de freinage antiblocage (ABS) ne s'allume pas lorsque le contact est placé à la position ON/RUN (MARCHE) ou ACC/ON/RUN (ACCESSOIRES-MARCHE), faites vérifier le système de freinage par un concessionnaire autorisé.

Témoin d'avertissement d'activation de la commande de stabilité électronique – selon l'équipement



Ce témoin d'avertissement s'allume lorsque le système de commande de stabilité électronique est actif. Le témoin de la commande de stabilité électronique (ESC) situé dans le groupe d'instruments s'allume lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHE) ou ACC/ON/RUN (MARCHE) et que la commande de stabilité électronique est activée. Le témoin doit s'éteindre lorsque le moteur est en marche. Si le témoin de la commande de stabilité électronique s'allume en continu lorsque le moteur est en marche, une anomalie a été détectée dans la commande de stabilité électronique. Si le témoin d'avertissement reste allumé après plusieurs cycles d'allumage et si le véhicule a roulé plusieurs kilomètres (milles) à plus de 48 km/h (30 mi/h), rendez-vous chez un concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais pour faire vérifier et régler le problème.

- Le témoin « ESC OFF » de désactivation de la commande de stabilité électronique et le témoin « ESC » de la commande de stabilité électronique s'allument brièvement chaque fois que le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHE) ou ACC/ON/RUN (MARCHE).
- Des bourdonnements et des cliquetis se font entendre lorsque le système ESC est activé. Ces bruits sont normaux et cessent lorsque la commande de stabilité électronique (ESC) est désactivée.
- Ce témoin s'allume lorsque le véhicule est en mode de commande de stabilité électronique (ESC).

Témoin d'avertissement de désactivation de la commande de stabilité électronique – selon l'équipement



Ce témoin d'avertissement indique que le système de commande de stabilité électronique (ESC) est désactivé. Chaque fois que le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHE) ou ACC/ON/RUN (ACCESSOIRES-MARCHE), le système de commande de stabilité électronique (ESC) est activé même s'il a été antérieurement désactivé.

Témoin d'avertissement de défaillance du capteur de pression de carburant



Ce témoin s'allume quand il y a une défaillance capteur de niveau de carburant. Si ce témoin s'allume, confiez votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour le faire vérifier.

Témoin d'avertissement du bouchon du réservoir de carburant desserré – selon l'équipement



Ce témoin d'avertissement s'allume pour indiquer que le bouchon du réservoir de carburant est desserré. Fermez correctement le bouchon de remplissage pour éteindre le témoin. Si le témoin ne s'éteint pas, communiquez avec un concessionnaire autorisé.

Témoin de bas niveau de carburant



Lorsque le niveau de carburant atteint environ 7,5 L (2,0 gal US), ce témoin s'allume et un carillon retentit. Le pictogramme reste allumé jusqu'à ce que vous ajoutiez du carburant.

Témoin d'avertissement de bas niveau de liquide lave-glace – selon l'équipement



Ce témoin d'avertissement s'allume lorsque le niveau de liquide lave-glace est bas → page 333.

Témoin d'avertissement de vérification/d'anomalie du moteur



Ce témoin d'anomalie fait partie du système de diagnostic de bord appelé OBD II qui surveille les systèmes de commande du moteur et de la transmission automatique. Ce témoin d'avertissement s'allume lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE), avant le démarrage du moteur. Si le témoin ne s'allume

pas lorsque vous tournez le commutateur d'allumage de la position OFF (ARRÊT) à la position ON/RUN (MARCHE), faites vérifier le véhicule sans tarder.

Certaines situations, telles qu'un bouchon du réservoir de carburant desserré ou manquant, une mauvaise qualité de carburant, etc., peuvent allumer le témoin après le démarrage du moteur. Le véhicule doit être réparé si le témoin demeure allumé pendant plusieurs cycles de conduite en conditions habituelles. Dans la plupart des cas, le véhicule peut rouler normalement et un remorquage n'est pas nécessaire.

Lorsque le moteur est en marche, il est possible que le témoin d'anomalie clignote pour prévenir d'une situation grave pouvant entraîner une perte de puissance immédiate ou des dommages importants au convertisseur catalytique. Le cas échéant, confiez votre véhicule à un concessionnaire autorisé dès que possible.

AVERTISSEMENT!

Un catalyseur défectueux, tel que décrit précédemment, peut atteindre des températures encore plus élevées que dans des conditions de fonctionnement normales. Cette situation pourrait provoquer un incendie si vous conduisez lentement ou stationnez au-dessus de substances comme des plantes séchées, du bois ou du carton, etc. Cela pourrait causer la mort ou des blessures graves au conducteur et aux passagers.

MISE EN GARDE!

Si vous roulez longtemps alors que le témoin d'anomalie est allumé, vous risquez d'endommager le système de maîtrise du véhicule. Cela peut également nuire à l'économie de carburant et compromettre la maniabilité du véhicule. Si le témoin d'anomalie clignote, cela indique que le catalyseur est sur le point de subir des dommages importants et qu'une perte de puissance substantielle est imminente. Une réparation immédiate est nécessaire.

3

Témoin d'avertissement d'entretien requis du système 4 roues motrices – selon l'équipement



Ce témoin d'avertissement s'allume pour indiquer une anomalie du système 4WD (4 roues motrices). Si le témoin reste allumé pendant la conduite, cela indique que le mode 4WD (4 roues motrices) ne fonctionne pas correctement et qu'il faut le réparer. Nous vous recommandons de faire vérifier immédiatement le véhicule dans le centre de service le plus proche.

Témoin d'avertissement d'entretien du régulateur de vitesse adaptatif – selon l'équipement



Ce témoin s'allume lorsque le régulateur de vitesse adaptatif ne fonctionne pas et doit être réparé → page 196.

Témoin d'entretien requis du système d'avertissement de collision frontale (FCW) – selon l'équipement



Ce témoin d'avertissement s'allume pour indiquer une anomalie dans le système d'avertissement de collision frontale.

Communiquez avec un concessionnaire autorisé ➔ page 267.

Témoin d'avertissement d'entretien requis du système d'arrêt et de démarrage – selon l'équipement



Ce témoin d'avertissement s'allume lorsque le système d'arrêt et de démarrage ne fonctionne pas correctement et qu'il doit faire l'objet d'un entretien. Communiquez avec un concessionnaire autorisé.

Témoin d'anomalie du régulateur de vitesse



Ce témoin d'avertissement s'allume pour indiquer que le régulateur de vitesse ne fonctionne pas correctement et qu'il doit faire l'objet d'un entretien. Communiquez avec un concessionnaire autorisé.

Témoin d'avertissement d'anomalie de la barre stabilisatrice



Ce témoin s'allume en cas d'anomalie dans le système de barre stabilisatrice à déconnexion ➔ page 180.

Témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus



Le témoin d'avertissement s'allume et un message s'affiche pour indiquer que la pression des pneus est inférieure à la valeur recommandée ou qu'une perte de pression lente est en cours. Dans ces cas, la durée optimale des pneus et la consommation de carburant peuvent ne pas être garanties.

Si un ou plusieurs pneus se trouvent dans l'état indiqué précédemment, l'affichage présente des indications qui correspondent à chaque pneu.

MISE EN GARDE!

Ne continuez pas de rouler avec un pneu crevé, car la conduite pourrait être compromise. Arrêtez le véhicule en évitant les freinages et les changements de direction brusques. En cas de crevaison de pneu, réparez immédiatement le problème à l'aide de la trousse de réparation de pneus dédiée et communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible.

Chaque pneu, y compris le pneu de secours (s'il est fourni), doit être vérifié mensuellement lorsqu'il est froid et gonflé à la pression de gonflage recommandée par le constructeur du véhicule indiquée sur la plaque d'information du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus. Si votre véhicule est muni de pneus de dimensions autres que celles qui sont indiquées sur la plaque d'information du véhicule ou l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devez déterminer la pression de gonflage appropriée pour ces pneus.

Par mesure de sécurité supplémentaire, votre véhicule est doté d'un système de surveillance de la pression des pneus dont le témoin s'allume quand la pression de gonflage d'un ou de plusieurs pneus est trop basse. Par conséquent, lorsque le témoin de basse pression des pneus s'allume, vous devez vous arrêter et vérifier vos pneus dès que possible et les gonfler à la pression appropriée. Lorsque la pression d'un pneu est insuffisante, la conduite du véhicule peut provoquer la surchauffe du pneu et entraîner une crevaissure. Des pneus sous-gonflés augmentent la consommation de carburant, s'usent plus rapidement et peuvent nuire à la conduite ainsi qu'à la capacité de freinage du véhicule.

Veillez noter que le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas l'entretien approprié des pneus, et que le conducteur a la responsabilité de maintenir une pression des pneus adéquate, même si le sous-gonflage n'est pas suffisant pour allumer le témoin de basse pression du système de surveillance de la pression des pneus.

Votre véhicule est également équipé d'un témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS), qui s'allume lorsque le système est défectueux. Le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) est combiné au témoin de basse pression des pneus. Lorsque le système détecte une anomalie, il fait clignoter le témoin environ une minute, puis l'allume en continu. Cette séquence se répète à chaque démarrage tant que le problème subsiste. Lorsque le témoin d'anomalie est allumé, le système peut ne pas être en mesure de détecter ou de signaler normalement une basse pression des pneus. Les anomalies du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) peuvent se produire pour diverses raisons, notamment l'installation de pneus ou de roues de rechange ou de modèles différents non compatibles. Vérifiez toujours le témoin de défaillance du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) après

avoir remplacé un ou plusieurs pneus ou roues afin de vous assurer que les pneus et les roues de remplacement ou de rechange permettent au système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) de fonctionner correctement.

MISE EN GARDE!

Le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) a été optimisé pour les pneus et les roues d'origine. Les pressions et les paramètres d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) ont été établis pour la dimension des pneus installés sur votre véhicule. Vous pourriez dégrader le fonctionnement du dispositif ou endommager les capteurs lorsque vous utilisez du matériel de dimension, de style ou de type différents. Des roues provenant du marché secondaire peuvent endommager les capteurs. L'utilisation d'un scellant à pneu de marché secondaire peut désactiver le capteur de système de surveillance de la pression des pneus (TPMS). Après l'utilisation du scellant à pneu de marché secondaire, il est recommandé d'amener votre véhicule chez un concessionnaire autorisé pour vérifier le fonctionnement de votre capteur.

Témoin d'avertissement du système de reconnaissance des panneaux de signalisation (TSR) – Selon l'équipement



Ce témoin s'allume pour indiquer une anomalie du système de reconnaissance des panneaux de signalisation (TSR). Communiquez avec un concessionnaire autorisé si le témoin ne disparaît pas après le redémarrage du moteur.

TÉMOINS JAUNES

Témoin de mode 4WD (4 roues motrices) – selon l'équipement



Ce témoin avertit le conducteur que le véhicule est en mode 4WD (4 roues motrices) et que les arbres de transmission avant et arrière sont verrouillés mécaniquement ensemble, forçant les roues avant et arrière à tourner à la même vitesse.

Témoin du mode 4WD Low (4 roues motrices gamme basse) – selon l'équipement



Ce témoin avise le conducteur que le véhicule est en mode 4WD Low (4 roues motrices gamme basse). Les arbres de transmission avant et arrière sont mécaniquement verrouillés ensemble, ce qui force les roues avant et arrière à tourner à la même vitesse. La gamme basse fournit un rapport de démultiplication plus grand afin de fournir un couple plus élevé sur les roues
→ page 175.

Témoin 4 roues motrices à temps partiel – selon l'équipement



Ce témoin avertit le conducteur que le véhicule est en mode 4 roues motrices à temps partiel et que les arbres de transmission avant et arrière sont verrouillés mécaniquement ensemble, forçant les roues avant et arrière à tourner à la même vitesse.

Témoin d'anomalie du dispositif de verrouillage d'essieu



Ce témoin indique que l'anomalie du dispositif de verrouillage de l'essieu avant ou arrière a été détectée.

Témoin OFF (DÉSACTIVATION) du système d'avertissement de collision frontale (FCW) – selon l'équipement



Ce témoin d'avertissement s'allume pour indiquer que le système d'avertissement de collision frontale est désactivé
→ page 267.

Témoin de verrouillage de l'essieu avant et arrière



Ce témoin indique que l'essieu avant, arrière, ou les deux ont été verrouillés. Le témoin affiche l'icône de verrouillage sur les essieux avant et arrière pour indiquer l'état de verrouillage actuel.

Témoin de point mort – selon l'équipement



Ce témoin signale au conducteur que le véhicule est au point mort.

Témoin Off Road+ (Hors route+) – selon l'équipement



Ce témoin s'allume lorsque le mode Off Road+ (Hors route+) a été activé.

Témoin de verrouillage de l'essieu arrière



Ce témoin indique que le dispositif de verrouillage de l'essieu arrière est activé
↳ page 175.

Témoin de la barre stabilisatrice – Selon l'équipement



Ce témoin s'allume lorsque la barre stabilisatrice avant est débranchée
↳ page 180.

TÉMOINS VERTS

Régulateur de vitesse adaptatif programmé sans témoin de cible détectée – selon l'équipement



Ce témoin s'allume lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est programmé et qu'aucun véhicule n'est détecté à l'avant
↳ page 196.

Régulateur de vitesse adaptatif programmé avec témoin de cible – selon l'équipement



Cela s'affiche lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est programmé et qu'un véhicule est détecté à l'avant
↳ page 196.

Témoin 4WD Auto (4 roues motrices gamme automatique) – selon l'équipement



Ce témoin signale au conducteur que le véhicule est en mode 4 roues motrices gamme automatique. Le système alimentera les quatre roues et transférera l'alimentation entre les essieux avant et arrière au besoin. Le système fournira ainsi une adhérence maximale sur chaussée sèche et glissante.

Témoin du régulateur de vitesse PROGRAMMÉ – si le véhicule est équipé d'un groupe d'instruments de luxe



Ce témoin s'allume lorsque le régulateur de vitesse est réglé à la vitesse voulue
↳ page 195.

Témoin des phares antibrouillard avant – selon l'équipement



Ce témoin s'allume lorsque les phares antibrouillard avant sont allumés
↳ page 80.

Témoin de régénération maximale – VHR seulement



Ce témoin s'allume pour indiquer que la régénération maximale est activée et en service.

Lorsque vous appuyez sur le commutateur, les messages suivants apparaissent au groupe d'instruments :

- « Max Regeneration On » (Régénération maximale activée) – apparaît lorsque la fonction est allumée.
- « Max Regeneration Off » (Régénération maximale désactivée) – apparaît lorsque la fonction est éteinte.
- « Max Regeneration Unavailable » (Régénération maximale non disponible) – apparaît lorsque la fonction est demandée, mais que le véhicule ne peut pas activer la fonction. Le témoin à DEL clignote alors pendant cinq secondes pour signaler la non-disponibilité
↳ page 20.

Témoin de marche des feux de stationnement/phares



Ce témoin s'allume lorsque les feux de stationnement ou les phares sont allumés.

Témoin d'état de branchement – VHR seulement



Lorsque le véhicule est branché, le témoin vert de la prise s'allume si la fiche de chargement de l'équipement d'alimentation de véhicule électrique (EAVE) est solidement fixée dans le port de chargement.

Cela indique que la fiche est détectée, mais ne signifie pas qu'elle est en cours de chargement. Il est accompagné d'un message du groupe d'instruments indiquant l'état de charge :

- « Plugged In And Charging » (Branché et en cours de charge)
- « Plugged In And Waiting to Charge On A Set Schedule » (Branché et en attente de charge selon une programmation réglée)
- « Plugged in and Charging Complete » (Branché et chargement complet)

NOTA :

Vous ne pouvez pas conduire le véhicule tant qu'il n'est pas débranché.

Témoin d'aptitude à la conduite – VHR uniquement



Ce témoin s'allume pour indiquer que le véhicule a suffisamment d'alimentation pour la conduite, indépendamment de la vitesse du véhicule.

Témoin de système d'arrêt et de démarrage actif – selon l'équipement



Ce témoin s'allume lorsque la fonction de système d'arrêt et de démarrage est en mode « arrêt automatique ».

Témoins des clignotants



Lorsque le clignotant de gauche ou de droite est activé, le témoin des clignotants clignote indépendamment et les clignotants extérieurs correspondants clignent. Vous pouvez activer les clignotants en déplaçant le levier multifonction vers le bas (gauche) ou vers le haut (droite).

NOTA :

- Un carillon continu retentit si le véhicule roule plus de 1,6 km (1 mi) alors qu'un des clignotants est activé.
- Si l'un des deux témoins se met à clignoter rapidement, vérifiez l'état des ampoules extérieures.

TÉMOINS BLANCS

Témoin Ready (Prêt) du régulateur de vitesse adaptatif – selon l'équipement



Ce témoin s'allume lorsque le régulateur de vitesse adaptatif, selon l'équipement, a été activé, mais n'est pas programmé.

Témoin du mode 2WD High (2 roues motrices gamme haute) – si le véhicule est équipé d'un groupe d'instruments de catégorie supérieure



Ce témoin signale au conducteur que le véhicule est en mode 2 roues motrices gamme haute.

Témoin du limiteur de vitesse en descente – selon l'équipement



Ce témoin s'allume lorsque le limiteur de vitesse en descente (HDC) est activé. Le témoin est allumé lorsque le limiteur de vitesse en descente est activé. Le limiteur peut être activé seulement lorsque la boîte de transfert est en position 4WD Low (4 roues motrices gamme basse) et que la vitesse du véhicule est inférieure à 48 km/h (30 mi/h). Si ces conditions ne sont pas remplies, le témoin du limiteur de vitesse en descente (HDC) clignote lors d'une tentative d'utilisation du limiteur.

Témoin de régénération maximale – VHR seulement



Ce témoin s'allume pour indiquer que la régénération maximale est activée et n'est pas prête.

Lorsque vous appuyez sur le commutateur, les messages suivants apparaissent au groupe d'instruments :

- « Max Regeneration On » (Régénération maximale activée) – apparaît lorsque la fonction est allumée.
- « Max Regeneration Off » (Régénération maximale désactivée) – apparaît lorsque la fonction est éteinte.
- « Max Regeneration Unavailable » (Régénération maximale non disponible) – apparaît lorsque la fonction est demandée, mais que le véhicule ne peut pas activer la fonction. Le témoin à DEL clignote alors pendant cinq secondes pour signaler la non-disponibilité ➔ page 20.

Témoin du système de régulateur de vitesse Selec-Speed – selon l'équipement



Ce témoin s'allume lorsque le régulateur de vitesse Selec-Speed est activé.

Pour activer le régulateur de vitesse Selec-Speed, assurez-vous que le véhicule est en mode 4 roues motrices gamme basse et appuyez sur le bouton situé sur le tableau de bord.

NOTA :

Si le véhicule n'est pas en mode 4WD Low (4 roues motrices gamme basse), le message « To Enter Selec-Speed Shift to 4WD Low » (Pour accéder au système de régulateur de vitesse, passer au mode 4WD Low [4 roues motrices gamme basse]) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.

Témoin Ready (Prêt) du régulateur de vitesse – selon l'équipement avec un groupe d'instruments de catégorie supérieure



Ce témoin s'allume lorsque le régulateur de vitesse est activé, mais n'est pas programmé.

Témoin du régulateur de vitesse PROGRAMMÉ – si le véhicule est équipé d'un groupe d'instruments de base



Ce témoin s'allume lorsque le régulateur de vitesse est réglé.

TÉMOINS BLEUS

Témoin des feux de route



Ce témoin s'allume pour indiquer que les feux de route sont allumés. Lorsque les feux de croisement sont allumés, poussez le levier multifonction vers l'avant (vers l'avant du véhicule) pour allumer les feux de route. Tirez le levier multifonction vers l'arrière (vers l'arrière du véhicule) pour éteindre les feux de route. Si les feux de route sont éteints, tirez le levier vers vous pour allumer brièvement les feux de route afin d'effectuer un « appel de phares ».

TÉMOINS GRIS

Témoin de régulateur de vitesse prêt – selon l'équipement avec le groupe d'instruments de base



Ce témoin s'allume lorsque le régulateur de vitesse est activé, mais n'est pas programmé.

DIAGNOSTIC EMBARQUÉ – OBD II

Votre véhicule est équipé d'un système sophistiqué de diagnostic de bord appelé OBD II. Ce système contrôle le rendement des systèmes antipollution, de contrôle du moteur et de la transmission. Lorsque ceux-ci fonctionnent correctement, votre véhicule est en mesure de vous fournir un excellent rendement en matière de conduite et d'économie de carburant, ainsi qu'un niveau d'émissions nettement inférieur à celui exigé par le gouvernement.

Si l'un de ces dispositifs tombe en panne, le système de diagnostic embarqué OBD II allume le témoin d'anomalie. Il met également en mémoire des codes de diagnostic et d'autres renseignements qui aident les mécaniciens à effectuer les réparations nécessaires. Malgré qu'il soit possible de continuer de rouler avec votre véhicule et qu'il ne soit pas nécessaire de le faire remorquer, adressez-vous à un concessionnaire autorisé dès que possible.

MISE EN GARDE!

- Une utilisation prolongée de votre véhicule alors que le témoin d'anomalie est allumé risque d'endommager davantage le système antipollution. Cela pourrait également nuire à l'économie de carburant et à la maniabilité. Faites réparer votre véhicule avant de passer le test de contrôle antipollution.
- Si le témoin d'anomalie clignote pendant que le véhicule est en marche, une perte de puissance ou de graves dommages au catalyseur sont sur le point de se produire. Une réparation immédiate est nécessaire.

CYBERSÉCURITÉ RELATIVE AU SYSTÈME DE DIAGNOSTIC EMBARQUÉ (OBD II)

Votre véhicule doit être équipé d'un système de diagnostic embarqué (OBD II) et d'un port de connexion pour permettre d'accéder à l'information relative au fonctionnement du système antipollution. Les techniciens d'entretien qualifiés auront peut-être besoin d'accéder à cette information pour faciliter le diagnostic et les réparations de votre véhicule et des dispositifs antipollution ➔ page 230.

AVERTISSEMENT!

- SEUL un technicien qualifié peut connecter un équipement au port de connexion OBD II afin de lire le NIV, de diagnostiquer ou de réparer votre véhicule.
- Si un équipement non autorisé est connecté au port de connexion OBD II, comme un dispositif d'enregistrement du comportement du conducteur, il se peut alors :
 - que les systèmes du véhicule, y compris ceux relatifs à la sécurité, soient altérés ou qu'une perte de maîtrise du véhicule se produise, d'où le risque d'accident pouvant causer des blessures graves ou mortelles,
 - qu'il accède, ou autorise d'autre systèmes à accéder à de l'information enregistrée dans le système du véhicule, y compris de l'information personnelle.

INSPECTION DU SYSTÈME ANTIPOLLUTION ET PROGRAMMES D'ENTRETIEN

Dans certaines provinces, la loi peut exiger la vérification du système antipollution de votre véhicule. Tout manquement à cette obligation peut entraîner la suspension de l'immatriculation.



Dans les provinces où prévaut une exigence d'inspection et d'entretien, cette vérification a pour but de vérifier si le témoin d'anomalie fonctionne, s'il demeure éteint lorsque le moteur tourne et si le système de diagnostic embarqué OBD II est prêt pour le contrôle.

Toutefois, il se peut qu'il ne soit **pas** prêt si un entretien a récemment été effectué sur votre véhicule, si votre batterie s'est récemment déchargée, ou si la batterie a été remplacée. Si votre système de diagnostic embarqué OBD II n'est pas prêt pour le contrôle, votre véhicule échouera le test.

Avant de vous rendre au centre de contrôle, vous pouvez effectuer un test simple à l'aide de votre clé de contact. Pour vérifier le système de diagnostic embarqué OBD II de votre véhicule, faites ce qui suit :

1. Mettez le commutateur d'allumage à la position ON (MARCHÉ), mais sans lancer ou faire démarrer le moteur.
2. Dès que vous placez le commutateur d'allumage à la position ON (MARCHÉ), le témoin d'anomalie s'allume. Il s'agit de la vérification normale du fonctionnement de l'ampoule.
3. Environ 15 secondes plus tard, l'une des deux situations suivantes se produit :

- Le témoin d'anomalie clignote durant 10 secondes, puis reste allumé jusqu'à ce que vous COUPIEZ le contact ou démarriez le moteur. Cela signifie que le système de diagnostic embarqué OBD II de votre véhicule n'est **pas prêt** et que vous ne devriez **pas** vous rendre au centre de contrôle.
- Le témoin d'anomalie ne clignote pas et reste allumé jusqu'à ce que vous coupiez le contact ou que vous démarriez le moteur. Cela signifie que le système de diagnostic embarqué OBD II de votre véhicule est **prêt** et que vous pouvez vous rendre au centre de contrôle.

Si votre système de diagnostic embarqué OBD II n'est **pas prêt**, vous devriez consulter un concessionnaire ou un atelier de réparation autorisé. Si un entretien a récemment été effectué sur votre véhicule, si votre batterie s'est déchargée ou a été remplacée, il vous suffit d'attendre que le système de diagnostic embarqué OBD II se mette à jour. Si vous repassez le test de routine indiqué précédemment, il est fort probable qu'il indique que le système est **maintenant prêt**.

Que le système de diagnostic embarqué OBD II de votre véhicule soit prêt ou non, si le témoin d'anomalie s'allume lorsque vous roulez, faites vérifier votre véhicule avant de vous rendre au centre de contrôle. En effet, votre véhicule pourrait y être refusé si le témoin d'anomalie est allumé pendant que le moteur tourne.

DÉMARRAGE ET CONDUITE

DÉMARRAGE DU MOTEUR

Avant de démarrer le moteur, réglez votre siège, réglez les rétroviseurs intérieurs et extérieurs, et bouclez votre ceinture de sécurité.

AVERTISSEMENT!

- Lorsque vous quittez le véhicule, retirez toujours la télécommande du commutateur d'allumage et verrouillez toutes les portières.
- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé.
- Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves ou mortelles. On doit avertir les enfants de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au levier de vitesses.
- Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule, ou à proximité de celui-ci, ou dans un endroit accessible aux enfants. Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.
- Ne laissez jamais d'enfants ou d'animaux dans un véhicule stationné lorsqu'il fait chaud. L'augmentation de la température dans l'habitacle peut causer des blessures graves, voire mortelles.

TRANSMISSION MANUELLE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Serrez le frein de stationnement, placez le sélecteur de rapport en position N (POINT MORT) et appuyez sur la pédale d'embrayage avant de démarrer le véhicule. Ce véhicule est équipé d'un système de verrouillage sur l'embrayage. Le moteur ne démarre pas tant que vous n'appuyez pas sur la pédale d'embrayage.

Modèles à quatre roues motrices seulement

En mode 4L, si le moteur s'étouffe, il peut démarrer, et ce, que vous enfoncez ou non la pédale d'embrayage. Cette caractéristique permet d'optimiser les performances hors route du véhicule en autorisant le démarrage du moteur en mode 4L sans devoir enfoncer la pédale d'embrayage. Le témoin de mode 4 roues motrices s'allume lorsque la transmission exploite ce mode.

TRANSMISSION AUTOMATIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Pour démarrer, le sélecteur de rapport doit être à la position P (STATIONNEMENT); le levier de vitesses peut aussi être à la position N (POINT MORT). Appuyez sur la pédale de frein avant de passer à un autre rapport.

DÉMARRAGE NORMAL – MOTEUR À ESSENCE

Mise en marche du moteur à l'aide du bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR)

1. Le levier de vitesses de la transmission doit être à la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT).
2. Maintenez la pédale de frein enfoncée tout en appuyant une fois sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE/ARRÊT DU MOTEUR).
3. Le système prend la relève et tente de faire démarrer le véhicule. Si le véhicule ne démarre pas, le démarreur se désactive automatiquement après 10 secondes.
4. Si vous souhaitez interrompre le lancement du moteur avant le démarrage du moteur, appuyez de nouveau sur le bouton.

NOTA :

Le démarrage normal d'un moteur chaud ou froid s'effectue sans qu'il soit nécessaire de pomper l'accélérateur ni d'appuyer dessus.

Arrêt du moteur à l'aide du bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR)

1. Placez le sélecteur de rapport à la position P (STATIONNEMENT), puis appuyez brièvement sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR).

2. Le commutateur d'allumage retournera à la position OFF (ARRÊT).
3. Si le sélecteur de rapport n'est pas à la position P (STATIONNEMENT) et que le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE/ARRÊT DU MOTEUR) est enfoncé une fois, la transmission passe automatiquement à la position P (STATIONNEMENT) et le moteur s'éteint; le commutateur d'allumage reste à la position ACC (ACCESSOIRES) et NON à la position OFF (ARRÊT). Ne laissez jamais le véhicule hors de la position P (STATIONNEMENT), car il pourrait se mettre à rouler.
4. Si le sélecteur de vitesses est à la position N (POINT MORT) et que la vitesse du véhicule est inférieure à 8 km/h (5 mi/h), le fait d'appuyer une fois sur le bouton START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT) coupe le moteur. Le commutateur d'allumage demeure à la position ACC (ACCESSOIRES).
5. Si la vitesse du véhicule est supérieure à 8 km/h (5 mi/h), vous devez maintenir enfoncé le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) pendant deux secondes ou appuyer brièvement trois fois d'affilée pour couper le moteur. Le commutateur d'allumage reste à la position ACC (ACCESSOIRES) (pas à la position OFF [ARRÊT]) si le moteur est coupé lorsque la transmission n'est pas à la position P (STATIONNEMENT).

NOTA :

Le système se désactive automatiquement et le commutateur d'allumage passe au mode HORS FONCTION après 30 minutes d'inactivité si le contact est laissé à la position ACC (ACCESSOIRES) ou RUN (MARCHÉ) et la transmission est à la position P (stationnement).

Fonctions du bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) – pied du conducteur ne reposant PAS sur la pédale de frein (en position P [STATIONNEMENT] ou N [POINT MORT])

Le fonctionnement du bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) est similaire à celui d'un commutateur d'allumage. Il comporte trois positions : OFF (ARRÊT), ACC (ACCESSOIRES) et RUN (MARCHÉ). Pour changer les positions du commutateur d'allumage sans démarrer le véhicule et pour utiliser les accessoires, suivez ces étapes :

1. Commencez avec le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT).
2. Appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) une fois pour placer le commutateur d'allumage à la position ACC (ACCESSOIRES) (l'affichage du groupe d'instruments affiche le message « ACC » [ACCESSOIRES]);
3. Appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) une deuxième fois pour placer le commutateur d'allumage à la position RUN (MARCHÉ) (l'affichage du groupe d'instruments affiche le message « ON/RUN » [MARCHÉ]);
4. Appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) une troisième fois pour retourner le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT) (l'affichage du groupe d'instruments affiche le message « OFF » [ARRÊT]).

STATIONNEMENT AUTOMATIQUE AUTOPARK

La fonction de stationnement automatique AutoPark est une fonction supplémentaire qui aide à placer le véhicule en position P (STATIONNEMENT) dans les situations décrites dans les pages suivantes. Il s'agit d'un système de secours, qui ne doit pas être considéré comme la méthode principale par laquelle le conducteur place le véhicule en mode STATIONNEMENT.

Les conditions dans lesquelles la fonction de stationnement automatique AutoPark s'engage sont décrites dans les pages suivantes.

4

AVERTISSEMENT!

- Le manque d'attention du conducteur pourrait empêcher de placer le véhicule en mode STATIONNEMENT. TOUJOURS VÉRIFIER VISUELLEMENT que votre véhicule est en position de STATIONNEMENT en vérifiant que le « P » apparaît bien en continu (sans clignoter) à l'affichage du groupe d'instruments et sur le sélecteur de vitesse. Si le témoin « P » clignote, cela indique que votre véhicule n'est pas en mode STATIONNEMENT. À titre de précaution supplémentaire, serrez toujours le frein de stationnement lorsque vous quittez le véhicule.
- Le stationnement automatique est une fonction supplémentaire. Elle n'est pas conçue pour remplacer le fait de devoir placer la transmission du véhicule en position de STATIONNEMENT. Il s'agit d'un système de secours, qui ne doit pas être considéré comme la méthode principale par laquelle le conducteur place le véhicule en mode STATIONNEMENT.

Si le véhicule n'est pas en mode STATIONNEMENT et que le conducteur coupe le moteur, le véhicule peut se stationner automatiquement grâce à la fonction de stationnement automatique AutoPark.

La fonction de stationnement automatique AutoPark s'active lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies :

- Le véhicule est équipé d'une transmission à huit rapports;
- La portière du conducteur est entrouverte ou elle est enlevée et le conducteur n'est pas assis sur son siège (le capteur du coussin de siège détecte que le conducteur est absent).
- Le véhicule n'est pas en position de STATIONNEMENT.
- La vitesse du véhicule est égale ou inférieure à 1,9 km/h (1,2 mi/h).
- Le commutateur d'allumage passe de la position RUN (MARGE) à la position OFF (HORS FONCTION).

NOTA :

Pour les véhicules équipés du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter 'n Go^{MC}, le moteur s'arrête et le commutateur d'allumage passe à la position ACC (ACCESSOIRES).

Si le véhicule n'est pas en mode STATIONNEMENT et que le conducteur quitte le véhicule avec le moteur en marche, le véhicule peut se stationner automatiquement grâce à la fonction AutoPark.

La fonction de stationnement automatique AutoPark s'active lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies :

- Le véhicule est équipé d'une transmission à huit rapports;

- La portière du conducteur est entrouverte ou elle est enlevée et le conducteur n'est pas assis sur son siège (le capteur du coussin de siège détecte que le conducteur est absent).
- Le véhicule n'est pas en position de STATIONNEMENT.
- La vitesse du véhicule est égale ou inférieure à 1,9 km/h (1,2 mi/h).
- La ceinture de sécurité du conducteur est déboutée.
- La pédale de frein n'est pas enfoncée.

Le message « **AutoPark Engaged Shift to P then Shift to Gear** » (Fonction de stationnement automatique AutoPark activée, passez à la position stationnement, puis changez de rapport) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.

NOTA :

Dans certains cas, le graphique ParkSense sera présent dans l'affichage du groupe d'instruments. Dans ces cas, le sélecteur de rapport doit être remis à la position P (STATIONNEMENT) pour sélectionner le rapport désiré.

Si le conducteur passe en position de STATIONNEMENT lorsque le véhicule est en mouvement, le véhicule peut se stationner automatiquement grâce à la fonction AutoPark.

La fonction de stationnement automatique AutoPark s'active **SEULEMENT** lorsque la vitesse du véhicule est de 1,9 km/h (1,2 mi/h) ou moins.

Le message « **Vehicle Speed is Too High to Shift to P** » (la vitesse du véhicule est trop élevée pour passer à la position stationnement) s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments si la vitesse du véhicule est supérieure à 1,9 km/h (1,2 mi/h).

AVERTISSEMENT!

Si la vitesse du véhicule est supérieure à 1,9 km/h (1,2 mi/h), la transmission passe par défaut à la position N (POINT MORT) jusqu'à ce que la vitesse du véhicule soit inférieure à 1,9 km/h (1,2 mi/h). Un véhicule qui est laissé au POINT MORT peut rouler. À titre de précaution supplémentaire, serrez toujours le frein de stationnement lorsque vous quittez le véhicule.

4L

La fonction de stationnement automatique AutoPark est désactivée lorsque le véhicule est en mode 4L (4 roues motrices).

Le message « **Fonction de stationnement automatique AutoPark désactivée** » apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.

Des avertissements supplémentaires au client se présentent lorsque les deux conditions suivantes sont réunies :

- Le véhicule n'est pas en position de STATIONNEMENT.
- La portière du conducteur est ouverte.

Le message « **Fonction de stationnement automatique AutoPark non activée** » apparaît à l'affichage du groupe d'instruments. Un carillon d'avertissement se fait entendre et se poursuit jusqu'à ce que vous placiez le véhicule en position de STATIONNEMENT ou que la portière du conducteur soit fermée.

TOUJOURS VÉRIFIER VISUELLEMENT que votre véhicule est en mode STATIONNEMENT en vérifiant que le « P » est bien indiqué à l'affichage du groupe d'instruments et sur le sélecteur de rapport. À titre de précaution supplémentaire, serrez toujours le frein de stationnement lorsque vous quittez le véhicule.

DÉMARRAGE APRÈS UN STATIONNEMENT PROLONGÉ

NOTA :

Une condition de démarrage après un stationnement prolongé survient lorsque le véhicule n'a pas été démarré ou conduit depuis plus de 30 jours.

1. Installez un chargeur de batterie ou des câbles volant sur la batterie pour assurer une charge complète de celle-ci durant la phase de lancement.
2. Placez le commutateur d'allumage à la position START (DÉMARRAGE), puis relâchez-le lorsque le moteur démarre. Pour les véhicules qui en sont équipés, maintenez la pédale de frein enfoncée tout en appuyant une fois sur le bouton ENGINE START/ STOP (DÉMARRAGE/ARRÊT DU MOTEUR)
3. Si le moteur ne démarre pas dans un délai de 10 secondes, placez le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT), attendez 10 à 15 secondes pour laisser le démarreur se refroidir, puis répétez la procédure de démarrage après un stationnement prolongé.
4. Si le moteur ne démarre pas après huit tentatives, laissez le démarreur refroidir pendant au moins dix minutes, puis répétez la procédure.

MISE EN GARDE!

Pour éviter d'endommager le démarreur, ne lancez pas le moteur de façon continue pendant plus de 10 secondes à la fois. Attendez 10 à 15 secondes avant d'essayer de nouveau.

SI LE MOTEUR NE DÉMARRE PAS

Si le moteur ne démarre pas après que vous avez suivi la procédure « Démarrage normal » et que le véhicule n'a pas été garé sur une période prolongée comme défini précédemment, le moteur est peut-être noyé. Appuyez sur l'accélérateur à fond et gardez-le ainsi tout en lançant le moteur pendant un maximum de 10 à 15 secondes. Cela permet d'éliminer l'excès de carburant au cas où le moteur serait noyé. Laissez le commutateur d'allumage à la position RUN (MARCHE), relâchez la pédale d'accélérateur, puis répétez la procédure de « Démarrage normal ».

AVERTISSEMENT!

- N'essayez jamais de faire démarrer le véhicule en versant du carburant ou d'autres liquides inflammables dans l'ouverture d'admission d'air du corps de papillon. Cela pourrait déclencher un incendie instantané et vous infliger des blessures graves.
- Ne tentez pas de faire démarrer le moteur en poussant ou en remorquant le véhicule. Les véhicules munis d'une transmission automatique ne peuvent pas être démarrés de cette façon. Le carburant non brûlé pourrait pénétrer dans le catalyseur et, une fois le moteur démarré, s'enflammer et endommager le catalyseur ainsi que le véhicule.
- Si la batterie du véhicule est déchargée, on peut faire démarrer le moteur en se raccordant à l'aide de câbles volants à une batterie d'appoint ou à la batterie d'un autre véhicule. Ce type de démarrage peut être dangereux s'il n'est pas effectué correctement ➔ page 316.

MISE EN GARDE!

Pour éviter d'endommager le démarreur, ne lancez pas sans arrêt le moteur pendant plus de 10 à 15 secondes à la fois. Attendez 10 à 15 secondes avant d'essayer de nouveau.

TEMPS EXTRÊMEMENT FROID (INFÉRIEUR À -30 °C OU -22 °F)

Pour assurer le démarrage par temps froid, nous vous recommandons l'utilisation d'un chauffe-moteur électrique à alimentation extérieure (disponible auprès d'un concessionnaire autorisé).

4

APRÈS LE DÉMARRAGE

Le régime de ralenti est contrôlé automatiquement et diminue à mesure que le moteur se réchauffe.

DÉMARRAGE DU VÉHICULE – VHR (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Avant de démarrer le moteur, réglez votre siège, réglez les rétroviseurs intérieur et extérieurs, et bouclez votre ceinture de sécurité.

AVERTISSEMENT!

- Avant de quitter un véhicule, immobilisez toujours complètement le véhicule, puis placez la transmission automatique à la position P (STATIONNEMENT) et serrez le frein de stationnement.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Assurez-vous toujours que l'allumage est HORS FONCTION, la télécommande retirée du véhicule et le véhicule verrouillé.
- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule, et ce, pour de multiples raisons. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves ou mortelles. On doit avertir les enfants de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au levier de vitesses.
- Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci (ou dans un endroit accessible aux enfants), et ne laissez pas un véhicule muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter 'n Go^{MC} en mode ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.
- Ne laissez jamais d'enfants ou d'animaux dans un véhicule stationné lorsqu'il fait chaud. L'augmentation de la température dans l'habitacle peut causer des blessures graves, voire mortelles.

Activez le mode de système de propulsion actif (PSA) ou Ready to Drive (Prêt à conduire) lorsque le levier de vitesses est à la position P (STATIONNEMENT). Appuyez sur la pédale de frein avant de passer à un autre rapport.

Dans des températures extrêmes, très élevées ou très basses, la batterie haute tension peut nécessiter un conditionnement et par conséquent peut nécessiter que le véhicule soit branché ↪ page 17.

NOTA :

Si le commutateur d'allumage ne change pas de position lorsque vous appuyez sur le bouton, il se pourrait que la pile de la télécommande soit faible ou déchargée. Dans ce cas, une méthode de secours peut être utilisée pour actionner le commutateur d'allumage. Placez la télécommande contre le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE/ARRÊT DU MOTEUR), puis poussez pour actionner le commutateur d'allumage.

DÉMARRAGE NORMAL

Activation du témoin READY (PRÊT) à l'aide du bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE/ARRÊT DU MOTEUR).

1. Le levier de vitesses de la transmission doit être à la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT).
2. Maintenez la pédale de frein enfoncée tout en appuyant une fois sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE/ARRÊT DU MOTEUR).
3. Le témoin READY (PRÊT) s'affiche dans le groupe d'instruments lorsque le véhicule est en mode « Ready to Drive » (Prêt à conduire); le moteur peut démarrer en fonction de certaines conditions, notamment l'état de charge de la batterie et la température du moteur.
4. Si vous souhaitez désactiver le mode « Ready to Drive » (Prêt à conduire), appuyez de nouveau sur le bouton.

Fonctions du bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) – pied du conducteur ne reposant pas sur la pédale de frein (en position P [STATIONNEMENT] ou N (POINT MORT))

Le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE/ARRÊT DU MOTEUR) offre un fonctionnement similaire à celui d'un commutateur d'allumage avec trois positions : OFF (ARRÊT), ACC (ACCESSOIRES) et ON/RUN (MARCHE). Pour changer la position du commutateur d'allumage sans démarrer le véhicule (pour alimenter des accessoires), suivez ces étapes :

1. Commencez avec le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT).
2. Appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) une fois, sans enfoncer la pédale de frein, pour placer le commutateur d'allumage à la position ACC (ACCESSOIRES) (le groupe d'instruments affiche le message « ACC » [ACCESSOIRES]).
3. Appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) une deuxième fois, sans enfoncer la pédale de frein, pour placer le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE) (le groupe d'instruments affiche le message « Ignition or Accessory On » [Allumage en position de marche ou accessoires]).

NOTA :

Le véhicule ne peut pas être conduit en mode « Ignition or Accessory On » (Allumage en position de marche ou accessoires). Consultez la rubrique « Activation du témoin READY (PRÊT) à l'aide du bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) » plus haut dans la présente section afin d'obtenir de plus amples renseignements.

4. Appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) une troisième fois, sans enfoncer la pédale de frein, pour retourner le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT) (le groupe d'instruments affiche le message « OFF » [ARRÊT]).

NOTA :

N'appuyez que sur une pédale à la fois lorsque vous conduisez le véhicule. Le rendement du couple du véhicule pourrait être réduit si les deux pédales sont enfoncées en même temps. Si une pression est détectée sur les deux pédales simultanément, un message d'avertissement s'affiche dans le groupe d'instruments
 ➔ page 136.

APRÈS LE DÉMARRAGE

Pour optimiser le rendement d'énergie, le véhicule contrôle automatiquement le fonctionnement du moteur.

MISE HORS FONCTION DU VÉHICULE À L'AIDE DU BOUTON ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR)

1. Placez le sélecteur de rapport à la position P (STATIONNEMENT), puis appuyez brièvement sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR).
2. L'indicateur du bouton d'allumage retournera à la position OFF (ARRÊT).
3. Si le sélecteur de rapport n'est pas à la position P (STATIONNEMENT), que la vitesse du véhicule est inférieure à 8 km/h (5 mi/h), et que le bouton

ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) est enfoncé, l'affichage du groupe d'instruments affiche le message « Vehicle Not In Park » (Le véhicule n'est pas en position P) et le véhicule continue de fonctionner.

4. Si le sélecteur de rapport n'est pas à la position P (STATIONNEMENT), que la vitesse du véhicule est supérieure à 8 km/h (5 mi/h) et que le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) est enfoncé pendant au moins deux secondes (ou trois fois brièvement), le véhicule quitte le mode « Ready » (Prêt) et passe au mode « Accessory » (Accessoire). Ne laissez jamais le véhicule hors de la position P (STATIONNEMENT), car il pourrait se mettre à rouler.

NOTA :

- Ce véhicule est équipé d'une fonction de mise hors fonction automatique. Si le mode « READY » (PRÊT) (moteur en marche) est engagé et que le sélecteur de rapport reste à P (STATIONNEMENT), le contact se coupera automatiquement au bout de 30 minutes.
- Le véhicule fournit automatiquement une notification (l'avertisseur sonore retentit trois fois, des carillons sonnent dans le groupe d'instruments et le message « Key Fob has Left the Vehicle » [Télécommande à l'extérieur du véhicule] s'affiche au groupe d'instruments) si le contact n'est pas coupé (toujours en mode « Ready to Drive » [Prêt à conduire]) et qu'une télécommande valide n'est pas détectée dans l'habitacle, après l'ouverture et la fermeture d'une porte (toutes les portes doivent être fermées avant que la vérification liée à la télécommande soit effectuée). Ces alertes automatiques rappellent au conducteur de couper le contact avant de quitter le véhicule et lui signalent qu'un passager a peut-être sorti par inadvertance la télécommande du véhi-

cule. Après le retentissement de l'avertisseur sonore, les autres avertisseurs sont neutralisés jusqu'à ce que le sélecteur de rapport soit déplacé hors de la position P (STATIONNEMENT) ou que le contact soit coupé et rétabli.

RECOMMANDATIONS RELATIVES AU RODAGE DU MOTEUR

Une longue période de rodage n'est pas nécessaire pour le moteur et la transmission (la transmission et l'axe) de votre véhicule.

Conduisez à des vitesses modérées durant les 500 premiers kilomètres (300 mi). Après les 100 premiers kilomètres (60 mi), nous vous conseillons de rouler à des vitesses comprises entre 80 et 90 km/h (50 et 55 mi/h).

Pendant le rodage et lorsque vous roulez à une vitesse de croisière, il est bon à l'occasion d'accélérer brièvement à plein gaz, sans toutefois dépasser les limites permises. Les fortes accélérations aux rapports inférieurs de la transmission sont nuisibles et sont donc à éviter.

L'huile moteur utilisée en usine est un lubrifiant de haute qualité qui favorise l'économie d'énergie. Les vidanges doivent être effectuées en tenant compte des conditions climatiques prévues.

Pour des recommandations en matière de viscosité et de catégorie de qualité, ➔ page 398.

MISE EN GARDE!

N'utilisez jamais d'huile non détergente ou d'huile minérale pure dans le moteur, car vous risqueriez de l'endommager.

NOTA :

Il arrive souvent qu'un moteur neuf consomme une certaine quantité d'huile au cours des premiers milliers de kilomètres (milles) de fonctionnement. Il s'agit d'un phénomène normal qui se produit lors du rodage et qui ne doit pas être interprété comme un problème.

RECOMMANDATIONS RELATIVES AU RODAGE DU MOTEUR – MOTEUR 6,4 L (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Ce rodage s'effectue principalement au cours des 805 premiers kilomètres (500 mi) et continue jusqu'au premier intervalle de vidange d'huile.

Il est recommandé que le conducteur observe les consignes de comportement de conduite suivantes pendant la période de rodage du nouveau véhicule :
0 à 161 km (0 à 100 mi) :

- Ne permettez pas au moteur de tourner au ralenti pendant une période prolongée.
- enfoncez lentement la pédale d'accélérateur et au plus à mi-course pour éviter une accélération rapide;
- Évitez les manœuvres de freinage brusques.
- Conduisez à un régime de moteur inférieur à 3 500 tr/min.
- Maintenez la vitesse du véhicule à moins de 88 km/h (55 mi/h) et observez les limites de vitesse locales.

161 à 483 km (100 à 300 mi) :

- appuyez lentement sur la pédale d'accélérateur et, au plus, à mi-course pour éviter une accélération rapide aux rapports inférieurs (PREMIER au TROISIÈME rapport);
- Évitez les manœuvres de freinage brusques.
- Conduisez à un régime de moteur inférieur à 5 000 tr/min.
- Maintenez la vitesse du véhicule à moins de 112 km/h (70 mi/h) et observez les limites de vitesse locales.

483 à 805 km (300 à 500 mi) :

- Manœuvrez au plein régime du moteur, passez les vitesses manuellement (palettes ou levier de changement de vitesse) aux régimes plus élevés lorsque c'est possible.
- N'effectuez pas de périodes prolongées de fonctionnement lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée à fond.
- Maintenez la vitesse du véhicule à moins de 136 km/h (85 mi/h) et observez les limites de vitesse locales.

Pendant les 1 500 premiers mi (2 414 premiers km) :

- Ne participez pas à des épreuves sur piste, des écoles de conduite sportive ou des activités semblables.

NOTA :

Vérifiez le niveau de l'huile moteur à chaque ravitaillement et en rajouter s'il y a lieu. La consommation de carburant et d'huile peut être plus élevée jusqu'au premier intervalle de vidange d'huile. Lorsque vous faites tourner le moteur avec un niveau d'huile sous le repère add (ajout nécessaire), vous risquez d'endommager gravement le moteur.

FREIN DE STATIONNEMENT

Avant de quitter le véhicule, assurez-vous que le frein de stationnement est serré à fond. Veillez également à ce que la transmission automatique soit en position P (STATIONNEMENT), ou que la transmission manuelle soit en position R (MARCHE ARRIÈRE) ou en PREMIÈRE vitesse.

Le levier de frein de stationnement se trouve dans la console centrale. Pour serrer le frein de stationnement, tirez le levier aussi fermement que possible. Pour relâcher le frein de stationnement, tirez légèrement le levier, appuyez sur la touche centrale, puis abaissez complètement le levier.



Levier de frein de stationnement

Lorsque le frein de stationnement est serré et que le contact est ÉTABLI, le témoin du système de freinage s'allume au groupe d'instruments.

NOTA :

- Si le frein de stationnement est serré et la transmission est en prise, le témoin du système de freinage clignotera si la vitesse du véhicule est décelée. Un

carillon retentit si la vitesse du véhicule dépasse 8 km/h (5 mi/h) pour alerter le conducteur. Le frein de stationnement doit toujours être relâché avant de déplacer le véhicule.

- Ce témoin indique seulement que le frein de stationnement est serré. Il n'indique toutefois pas à quel degré.

Lorsque vous stationnez dans une pente descendante, braquez les roues avant contre le trottoir. Dans une pente ascendante, braquez-les vers la rue. Pour les véhicules équipés d'une transmission automatique, serrez le frein de stationnement avant de placer le sélecteur de rapport en position P (STATIONNEMENT); autrement, la charge exercée sur le mécanisme de verrouillage de la transmission pourrait nuire au déplacement du sélecteur de rapport hors de la position P (STATIONNEMENT).

AVERTISSEMENT!

- N'utilisez jamais la position P (STATIONNEMENT) en tant que frein de stationnement avec une boîte-pont automatique. Serrez toujours à fond le frein de stationnement lorsque vous stationnez votre véhicule pour éviter qu'il se déplace et cause des blessures ou des dommages matériels.
- Lorsque vous quittez le véhicule, retirez toujours la télécommande du commutateur d'allumage et verrouillez toutes les portières.
- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- graves ou mortelles. On doit avertir les enfants de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au levier de vitesses.
- Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule, ou à proximité de celui-ci, ou dans un endroit accessible aux enfants. Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.
 - Assurez-vous que le frein de stationnement est complètement desserré avant de prendre la route; autrement, vous risquez d'endommager les freins et de provoquer une collision.
 - Avant de quitter le véhicule, assurez-vous que le frein de stationnement est bien serré, car votre véhicule pourrait se mettre en mouvement et ainsi causer des blessures ou des dommages. Veillez également à ce que la transmission automatique soit en position P (STATIONNEMENT), ou que la transmission manuelle soit en position R (MARCHE ARRIÈRE) ou en PREMIÈRE VITESSE. Sinon, le véhicule pourrait se mettre à rouler et causer des dommages ou des blessures.

MISE EN GARDE!

Si le témoin d'avertissement du système de freinage reste allumé lorsque le frein de stationnement est desserré, une anomalie est présente dans le système de freinage. Faites immédiatement réparer le système de freinage par un concessionnaire autorisé.

TRANSMISSION MANUELLE – SELON L'ÉQUIPEMENT

AVERTISSEMENT!

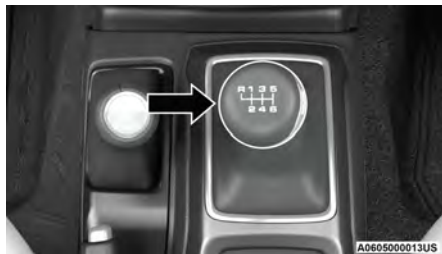
Ne laissez jamais le véhicule sans surveillance sans avoir serré le frein de stationnement au risque de vous infliger des blessures et de blesser d'autres personnes. Le frein de stationnement doit toujours être serré lorsque le conducteur n'est pas dans le véhicule, particulièrement dans une pente.

MISE EN GARDE!

- Ne conduisez jamais avec votre pied sur la pédale d'embrayage ou partiellement sur la pédale d'embrayage. Ne tentez jamais de maintenir le véhicule dans une pente avec la pédale d'embrayage partiellement engagée. Faire fonctionner le véhicule de cette manière peut faire surchauffer l'embrayage et causer des dommages permanents à l'embrayage. Si vous continuez de faire fonctionner le véhicule de cette manière, le message « CLUTCH HOT » (EMBRAYAGE CHAUD) ou le témoin d'avertissement de la température de la transmission s'affichera dans le groupe d'instruments. Pour obtenir plus d'informations ↪ page 148.
- Ne conduisez pas avec la main reposant sur le levier de vitesses, car la force exercée, même légère, peut causer une usure prématurée des composants internes de la boîte de vitesses avec le temps.

NOTA :

Par temps froid, il vous faudra davantage d'effort pour embrayer jusqu'à ce que le liquide de la transmission se réchauffe. Ceci est normal.



Levier sélecteur de la transmission

Pour déplacer le levier de vitesses, appuyez à fond sur la pédale d'embrayage et placez le sélecteur de rapport à la position voulue (le schéma de l'engagement des pignons s'affiche sur la poignée du sélecteur). Le rapport engagé s'affiche dans le groupe d'instruments.

Pour passer de la position P (POINT MORT) à la position R (MARCHE ARRIÈRE), soulevez la bague de MARCHE ARRIÈRE, située sous le bouton et déplacez complètement le sélecteur vers la gauche, puis vers l'avant.

PASSAGE DES RAPPORTS

Appuyez à fond sur la pédale de débrayage avant de changer de rapport. Appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur pendant que vous relâchez la pédale d'embrayage.

Vous devriez toujours utiliser la PREMIÈRE vitesse pour démarrer lorsque le véhicule est immobile.

NOTA :

Un certain bruit provenant de la transmission est normal. Ces bruits peuvent être plus perceptibles lorsque le véhicule tourne au ralenti au POINT MORT (N) et que l'embrayage est engagé (pédale de débrayage relâchée), mais ils peuvent aussi se faire entendre lorsque vous roulez. Ces bruits peuvent aussi être davantage perceptibles lorsque la transmission est chaude. Ces bruits sont normaux et ne sont pas une indication d'un problème avec votre embrayage ou votre transmission.

Seuils de changement de vitesse recommandés pour le véhicule

Pour utiliser efficacement la transmission manuelle en termes d'économie de carburant et de rendement, passez les vitesses supérieures comme le recommande le tableau de passage des rapports. Changez de rapport selon la vitesse du véhicule indiquée pour l'accélération. Lorsque le véhicule est lourdement chargé ou qu'il tracte une remorque, les vitesses recommandées pour les passages des vitesses supérieures peuvent ne pas être valides.

Seuils de passage des vitesses de la transmission manuelle en KM/H (MI/H)

Moteur	Vitesses	1 à 2	2 à 3	3 à 4	4 à 5	5 à 6
3.6L	Accél.	24 (15)	39 (24)	80 (50)	104 (65)	112 (70)
	Croisière	16 (10)	31 (19)	64 (40)	88 (55)	105 (65)

NOTA :

Les vitesses de véhicule montrées dans le tableau ci-dessus ne s'appliquent qu'aux modes 2H et 4H. Les vitesses en mode 4L seraient réduites de beaucoup.

RÉTROGRADATION

Nous vous recommandons de passer à un rapport inférieur pour ménager les freins lorsque vous descendez des pentes très abruptes. De plus, le fait de rétrograder au bon moment permet d'obtenir ensuite une meilleure accélération lorsque vous souhaitez reprendre de la vitesse. Rétrogradez progressivement. Ne sautez aucun rapport lorsque vous rétrogradez. Vous pourriez emballer le moteur et l'embrayage.

NOTA :

Le système de transmission manuelle est muni de protecteurs de rapports qui empêchent le passage à un rapport inférieur en PREMIÈRE ou DEUXIÈME vitesses au-dessus d'une certaine vitesse du véhicule.

AVERTISSEMENT!

Ne rétrogradez pas pour obtenir un frein moteur accru lorsque vous roulez sur une surface glissante. Les roues motrices pourraient perdre leur adhérence et le véhicule pourrait déraiser.

MISE EN GARDE!

- Vous risquez d'endommager le moteur et le système d'embrayage si vous sautez des rapports et rétrogradez à des rapports inférieurs lorsque la vitesse du véhicule est élevée. Toute tentative de passage à un rapport inférieur lorsque la pédale d'embrayage est enfoncée risque d'endommager le système d'embrayage. Le passage à un rapport inférieur et le desserrage de la pédale d'embrayage risquent d'endommager le moteur.
- Lors de la conduite sur une pente descendante, assurez-vous de rétrograder d'un seul rapport à la fois pour éviter d'emballer le moteur et d'endommager le moteur et l'embrayage, même si la pédale d'embrayage est enfoncée. Si la boîte de transfert est en position de gamme basse, les dommages au moteur et à l'embrayage causés par la vitesse du véhicule sont considérablement réduits.

(Suite)

MISE EN GARDE!

- Si vous ne respectez pas les vitesses maximales recommandées pour la rétrogradation, vous risquez de provoquer des dommages au moteur et à l'embrayage, même si la pédale d'embrayage est enfoncée.
- Descendre une pente en gamme basse avec la pédale d'embrayage enfoncée pourrait endommager le système d'embrayage.

Vitesses maximales recommandées pour la rétrogradation

4

MISE EN GARDE!

Le non-respect des vitesses maximales recommandées pour la rétrogradation peut causer un emballage du moteur ou des dommages au disque d'embrayage, même si la pédale de débrayage est enfoncée.

Seuils de rétrogradation des vitesses de la transmission manuelle en km/h (mi/h)

Rapport	6 à 5	5 à 4	4 à 3	3 à 2	2 à 1
Vitesse maximale	129 (80)	113 (70)	81 (50)	48 (30)	24 (15)

NOTA :

Les vitesses de véhicule montrées dans le tableau ci-dessus le sont uniquement pour 2H et 4H; les vitesses du véhicule en 4L seront moins importantes.

TRANSMISSION AUTOMATIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Vous devez maintenir enfoncée la pédale de frein pendant que vous déplacez le levier sélecteur hors de la position P (STATIONNEMENT).

AVERTISSEMENT!

- N'utilisez jamais la position P (STATIONNEMENT) pour remplacer le frein de stationnement. Serrez toujours le frein de stationnement à fond lorsque vous quittez le véhicule pour éviter qu'il ne se déplace et cause des blessures ou des dommages.
- Votre véhicule risque de se déplacer et de vous blesser ainsi que d'autres personnes si le levier de vitesses n'est pas à la position P (STATIONNEMENT). Vérifiez en essayant de déplacer le sélecteur de rapport de transmission de position P (STATIONNEMENT) sans appuyer sur la pédale de frein. Assurez-vous que la transmission est à la position P (STATIONNEMENT) avant de quitter le véhicule.
- La transmission peut ne pas activer la position de STATIONNEMENT si le véhicule est en mouvement. Vous devez toujours immobiliser complètement le véhicule avant de passer à la position P (STATIONNEMENT) et vous assurer que l'indicateur de position du rapport de transmission indique fermement la position P (STATIONNEMENT) et ne clignote pas. Assurez-vous que le véhicule est complètement immobilisé et que la position de STATIONNEMENT est correctement indiquée avant de quitter le véhicule.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Il est dangereux de sortir le levier de vitesses de la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) si le régime du moteur dépasse le régime de ralenti. Si vous n'appuyez pas fermement sur la pédale de frein, le véhicule pourrait accélérer rapidement vers l'avant ou en marche arrière. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et heurter une personne ou un obstacle. Ne déplacez le levier de vitesses que lorsque le moteur tourne au régime de ralenti normal et que vous appuyez fermement sur la pédale de frein.
- Les personnes se trouvant à bord du véhicule ou aux alentours de celui-ci pourraient être blessées si le véhicule se déplace de façon inattendue. Vous ne devez jamais quitter un véhicule lorsque le moteur tourne. Avant de quitter un véhicule, arrêtez toujours complètement le véhicule, puis serrez le frein de stationnement, placez la transmission à la position P (STATIONNEMENT) et COUPEZ le moteur. Lorsque le commutateur d'allumage est à la position OFF (ARRÊT), la transmission est verrouillée en position P (STATIONNEMENT), ce qui empêche le véhicule de se déplacer inopinément.
- Lorsque vous quittez le véhicule, assurez-vous toujours que le commutateur d'allumage est à OFF (ARRÊT), retirez la télécommande du véhicule et verrouillez ce dernier.
- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- graves ou mortelles. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au sélecteur du rapport de transmission.
- Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci (ou dans un endroit accessible aux enfants), et ne laissez pas le commutateur d'allumage en position ACC (ACCES-SOIRES) ou ON/RUN (MARCHÉ). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.

MISE EN GARDE!

Vous pourriez endommager votre transmission si vous ne prenez pas les précautions suivantes :

- Passez en position P (STATIONNEMENT) ou R (MARCHÉ ARRIÈRE), et quittez ces positions, uniquement lorsque le véhicule est complètement immobilisé.
- Ne passez pas à la position P (STATIONNEMENT), R (MARCHÉ ARRIÈRE), N (POINT MORT) ou D (MARCHÉ AVANT) lorsque le moteur tourne à un régime supérieur à celui de ralenti.
- Avant de mettre en prise, assurez-vous que la pédale de frein est bien enfoncée.

SYSTÈME DE VERROUILLAGE DE CLÉ DE CONTACT/POSITION DE STATIONNEMENT

Ce véhicule est muni d'un système de verrouillage clé de contact/position de stationnement qui exige que vous placiez la transmission à la position P (STATIONNEMENT) avant de pouvoir tourner le commutateur d'allumage à la position OFF (HORS FONCTION). Le conducteur évite ainsi de laisser par inadvertance le véhicule hors de la position P (STATIONNEMENT). Ce système verrouille également le levier de vitesses de la transmission en position P (STATIONNEMENT) lorsque le commutateur d'allumage se trouve en position OFF (ARRÊT).

NOTA :

La boîte de vitesses n'est pas verrouillée à la position P (STATIONNEMENT) alors que le commutateur d'allumage est à la position ACC (ACCESSOIRES) (même si le moteur est hors fonction). Assurez-vous que la transmission est à la position P (STATIONNEMENT) et le contact est **COUPÉ** (et pas à la position ACC [ACCESSOIRES]) avant de quitter le véhicule.

DISPOSITIF DE DÉVERROUILLAGE DE LA TRANSMISSION AU FREIN (BTSI)

Ce véhicule est équipé d'un dispositif de déverrouillage de la transmission au frein (BTSI) qui maintient le sélecteur du rapport de transmission en position P (STATIONNEMENT) tant que les freins ne sont pas appliqués. Pour déplacer le levier de vitesses de la transmission hors de la position P (STATIONNEMENT), le moteur doit être en marche et la pédale de frein doit être enfoncée.

La pédale de frein doit également être enfoncée pour passer de la position N (POINT MORT) à la position D (MARCHE AVANT) ou R (MARCHE ARRIÈRE) lorsque le véhicule est arrêté ou se déplace à basse vitesse.

TRANSMISSION AUTOMATIQUE À 8 VITESSES

La plage de rapports de transmission (PRNDM) s'affiche à côté du levier de vitesses et à l'écran d'affichage du groupe d'instruments. Pour sélectionner une plage de rapports, appuyez sur le bouton de verrouillage situé sur le sélecteur de rapport et déplacez le sélecteur vers l'arrière ou vers l'avant. Pour déplacer le levier de vitesses de la transmission hors de la position P (STATIONNEMENT), le moteur doit être en marche et la pédale de frein doit être enfoncée. Vous devez également appuyer sur la pédale de frein pour passer de la position N (POINT MORT) à la position D (MARCHE AVANT) ou R (MARCHE ARRIÈRE) lorsque le véhicule est arrêté ou se déplace à basse vitesse. Choisissez la gamme MARCHE AVANT (D) pour la conduite normale.

NOTA :

En cas d'une non-concordance entre la position du levier de vitesses et le rapport actuel de la transmission (par exemple, le conducteur sélectionne la position P [STATIONNEMENT] durant la conduite), le témoin de position clignotera continuellement tant que le levier de vitesses n'est pas replacé à la position appropriée ou que le changement de vitesse sollicité n'est pas effectué.

La transmission commandée électroniquement adapte son programme de passage de rapports en fonction des actions du conducteur, de l'état de la route et des conditions environnementales. Les composants électroniques de la transmission sont étalonnés automatique-

ment; par conséquent, les premiers passages de rapports d'un véhicule neuf peuvent sembler un peu raides. Cette situation est normale et le passage des rapports deviendra plus précis au bout de quelques centaines de kilomètres (milles).

Passer seulement de la position D (MARCHE AVANT) à la position P (STATIONNEMENT) ou R (MARCHE ARRIÈRE) lorsque la pédale d'accélérateur est desserrée et que le véhicule est immobilisé. Assurez-vous de maintenir votre pied sur la pédale de frein lorsque vous passez ces rapports.

Le sélecteur de rapport de transmission est doté des positions P (STATIONNEMENT), R (MARCHE ARRIÈRE), N (POINT MORT), D (MARCHE AVANT) et M (MANUEL) AutoStick. Les changements de vitesse manuels peuvent être faits à l'aide de la commande de sélection de vitesse AutoStick. Déplacez le sélecteur de rapport vers l'avant (-) ou vers l'arrière (+) pendant qu'il se trouve à la position M (MANUEL) AutoStick (à côté de la position D [MARCHE AVANT]) pour sélectionner manuellement le rapport de transmission et afficher le rapport actuel dans le groupe d'instruments ➔ page 174.



Levier sélecteur de la transmission

NOTA :

Si le levier de vitesses ne peut pas être déplacé à la position P (STATIONNEMENT), R (MARCHE ARRIÈRE) ou N (POINT MORT) (lorsqu'il est poussé vers l'avant), il se trouve probablement en position AutoStick (+/-) (à côté de la position D [MARCHE AVANT]). En mode AutoStick, le rapport de transmission (1, 2, 3, etc.) s'affiche dans le groupe d'instruments. Déplacez le levier de vitesses vers la droite (en position D [MARCHE AVANT]) pour accéder aux positions P (STATIONNEMENT), R (MARCHE ARRIÈRE) et N (POINT MORT).

Plage de rapports

N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur lorsque vous déplacez le levier de vitesse hors des positions P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT).

NOTA :

Après avoir sélectionné une plage de rapports, attendez un moment afin de permettre à l'engrenage de bien s'engager avant d'accélérer. Cela est particulièrement important lorsque le moteur est froid.

P (STATIONNEMENT)

Cette position complète l'action du frein de stationnement, car elle permet de bloquer la transmission. Vous pouvez faire démarrer le moteur à cette position. N'essayez jamais de passer à la position P (STATIONNEMENT) quand le véhicule est en mouvement. Serrez le frein de stationnement lorsque vous quittez le véhicule et que le levier de vitesses est dans cette position.

Lorsque vous stationnez le véhicule dans une pente, serrez le frein de stationnement avant de placer le levier de vitesses de la transmission à la position P (STATIONNEMENT). À titre de précaution supplémen-

taire, braquez les roues avant vers la bordure du trottoir lorsque vous êtes stationné dans une pente descendante, et vers l'extérieur si vous êtes stationné dans une pente ascendante.

Lorsque vous quittez le véhicule, effectuez toujours ce qui suit :

- Serrez le frein de stationnement.
- Placez le levier de vitesses de la transmission en position P (stationnement).
- COUPEZ le contact.
- Retirez la télécommande du véhicule.

NOTA :

Sur les véhicules à 4 roues motrices, assurez-vous que la boîte de transfert se trouve à la position D (Marche avant).

MISE EN GARDE!

- Avant de déplacer le levier de vitesses de la transmission hors de la position P (STATIONNEMENT), vous devez démarrer le moteur et serrer également la pédale de frein. Autrement, vous risquez d'endommager le levier de vitesses.
- N'emballiez PAS le moteur lorsque vous déplacez le levier de vitesses de la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) vers une autre plage de rapports, car vous risqueriez d'endommager la transmission.

Pour vous assurer que la transmission est en position P (STATIONNEMENT) comme il faut, procédez comme suit :

- Lorsque vous déplacez le levier de vitesses en position P (STATIONNEMENT), appuyez sur le bouton de verrouillage du sélecteur de rapport et poussez-le fermement vers l'avant jusqu'à l'appui complet sur la butée.
- Observez l'affichage de la position du rapport de transmission, puis assurez-vous qu'il indique la position P (STATIONNEMENT) et ne clignote pas.
- Desserrez la pédale de frein et assurez-vous que le sélecteur de rapport ne peut être déplacé de la position P (STATIONNEMENT).

R (MARCHE ARRIÈRE)

Cette position permet de faire marche arrière. Ne passez à la position R (MARCHE ARRIÈRE) que lorsque le véhicule est complètement immobilisé.

N (POINT MORT)

Passer à la position N (POINT MORT) lorsque vous immobilisez le véhicule pour une longue période sans arrêter le moteur. Serrez le frein de stationnement et placez la transmission à la position P (STATIONNEMENT) si vous devez quitter le véhicule.

AVERTISSEMENT!

Ne conduisez pas en roue libre lorsque le levier de vitesses se trouve à la position N (POINT MORT) et ne coupez jamais le contact en descendant une pente. Ces pratiques sont particulièrement dangereuses et limitent vos réactions face aux conditions changeantes de la circulation et de l'état de la route. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et causer une collision.

MISE EN GARDE!

- Le remorquage du véhicule, la marche au débrayé ou la conduite pour quelque raison que ce soit avec la transmission à la position N (POINT MORT) peut endommager gravement la transmission.
- Pour le remorquage de loisir ➔ page 221.
- Pour remorquer un véhicule en panne, ➔ page 322.

D (MARCHÉ AVANT)

Cette gamme convient surtout à la conduite urbaine et sur route. Elle permet le passage en douceur des rapports supérieurs et inférieurs et offre la meilleure économie de carburant. La transmission passe automatiquement aux rapports supérieurs dans toutes les positions de marche avant. La position D (MARCHÉ AVANT) doit être utilisée dans toutes les conditions normales de conduite.

Lorsque de fréquents changements de rapport de transmission surviennent (par exemple, lorsque le véhicule est soumis à une forte charge, sur une route vallonnée, avec un fort vent de face ou avec une remorque lourdement chargée), utilisez la commande de sélection de vitesse AutoStick pour sélectionner un rapport inférieur ➔ page 174. Dans ces conditions, l'utilisation d'un rapport inférieur améliore le rendement et prolonge la durée de vie utile de la transmission en réduisant les nombreux passages de vitesse et la surchauffe.

À des températures extrêmement froides (-30 ° C [22 ° F] ou moins), le fonctionnement de la transmission peut être modifié en fonction de la température du

moteur et de la transmission de même que par la vitesse du véhicule. La transmission retrouve un fonctionnement normal dès que sa température atteint un niveau acceptable.

M (MANUEL)

La position M (MANUEL) (M, +/-) (à côté de la position D [MARCHÉ AVANT]) permet la commande manuelle complète des changements de rapport de la transmission (également appelé mode AutoStick). Déplacez le sélecteur de rapport vers l'avant (-) ou vers l'arrière (+) pendant qu'il se trouve à la position M (MANUEL) AutoStick pour sélectionner manuellement le rapport de transmission et afficher le rapport actuel dans le groupe d'instruments ➔ page 174.

Mode de fonctionnement de secours de la transmission

Le fonctionnement de la transmission est contrôlé électroniquement pour la détection des états anormaux. Si une condition susceptible d'endommager la transmission est détectée, le mode de fonctionnement de secours de la transmission est activé. Dans ce mode, la transmission peut fonctionner seulement dans certaines gammes, ou peut ne pas effectuer le passage des vitesses. Le rendement du véhicule pourrait se dégrader sévèrement et le moteur pourrait caler. Dans certaines situations, la transmission pourrait ne pas se réengager si le moteur est arrêté puis relancé. Le témoin d'anomalie peut s'allumer. Un message dans le groupe d'instruments informe le conducteur des conditions plus sérieuses, et indiquez quelles actions peuvent être nécessaires.

Si un problème temporaire survient, il est possible de réinitialiser la transmission et de rétablir tous les rapports de marche avant en effectuant les étapes suivantes :

NOTA :

- Dans les cas où le message de groupe d'instruments indique que la transmission ne peut pas se réengager après l'arrêt du moteur, exécutez cette procédure uniquement dans un emplacement désigné (préférentiellement, chez un concessionnaire autorisé).
 - Même si la transmission peut être réinitialisée, nous vous conseillons de vous rendre chez votre concessionnaire autorisé le plus tôt possible. Un concessionnaire autorisé possède l'équipement de diagnostic pour évaluer l'état de votre transmission.
 - Dans le cas où la transmission ne pourrait pas être réinitialisée, consultez un concessionnaire autorisé pour faire effectuer les réparations nécessaires.
1. Immobilisez le véhicule.
 2. Déplacez la transmission en position P (STATIONNEMENT), si possible. Si cela n'est pas possible, déplacez le levier de vitesses de la transmission à la position N (POINT MORT).
 3. Appuyez longuement sur le commutateur d'allumage jusqu'à ce que le moteur soit coupé.
 4. Attendez environ 30 secondes.
 5. Redémarrez le moteur.
 6. Passez à la plage de rapports voulue. Si l'anomalie n'est plus détectée, le fonctionnement normal de la transmission sera rétabli.

Transmission AutoStick

La transmission interactive AutoStick offre une commande de sélection de vitesse manuelle pour vous assurer une meilleure maîtrise du véhicule. Elle permet d'optimiser le frein moteur, d'éliminer les passages à des rapports supérieurs ou les rétrogradations indésirables et d'améliorer le rendement global du véhicule. Cette fonction peut également vous procurer un meilleur contrôle lorsque vous doublez un autre véhicule, en conduite urbaine, en conduite par temps froid sur chaussée glissante, en conduite dans des régions montagneuses, pendant la traction de remorque, etc.



**Palettes de changement de vitesse du volant
(selon l'équipement)**

- 1 - (-) Palette de changement de vitesses
2 - (+) Palette de changement de vitesses

Fonctionnement

Pour activer le mode AutoStick, déplacez le levier de vitesses à la position M (MANUEL) (à côté de la position D [MARCHE AVANT]), ou appuyez sur une des palettes de changement de vitesse du volant (selon l'équipement). Le rapport de transmission actuel s'affiche dans le groupe d'instruments. En mode AutoStick, vous pouvez utiliser le levier de vitesses (dans la position M [MANUEL]), ou les palettes de changement de vitesse (selon l'équipement), pour déplacer manuellement la transmission.

Le mode AutoStick comporte les avantages d'utilisation suivants :

- La transmission fera automatiquement la rétrogradation à mesure que le véhicule ralentit (pour empêcher l'emballage du moteur) et affichera le rapport sélectionné.
- La transmission rétrograde automatiquement au PREMIER rapport lors du freinage du véhicule. Après un arrêt, le conducteur devrait faire passer manuellement la transmission à une vitesse supérieure (+) alors que le véhicule est en cours d'accélération.
- Vous pouvez démarrer au PREMIER ou au DEUXIÈME rapport à partir d'un arrêt (ou au TROISIÈME rapport, en mode 4L [4 roues motrices gamme basse]). Appuyez légèrement sur la touche (+) (à un arrêt) pour permettre le démarrage au DEUXIÈME rapport. Le démarrage en DEUXIÈME ou en TROISIÈME rapport peut s'avérer utile lorsque les routes sont enneigées ou glacées.
- Si une rétrogradation sollicitée risque de provoquer l'emballage du moteur, cette rétrogradation n'a pas lieu.

- Le dispositif ignore toute tentative de passage ascendant lorsque la vitesse du véhicule est trop basse.
- Maintenez le sélecteur de rapport ou la palettes de changement de vitesse (selon l'équipement) en position (-) pour faire rétrograder la transmission au rapport le plus bas possible à la vitesse actuelle.
- Le passage des rapports de la transmission est plus perceptible lorsque le mode AutoStick est en fonction.
- Il est possible que le système retourne au mode de changement de vitesse automatique si une anomalie ou une surchauffe est détectée.

NOTA :

Lorsque le limiteur de vitesse en descente ou le régulateur de vitesse Selec-Speed (selon l'équipement) est activé, AutoStick n'est pas actif.

Pour désactiver le mode AutoStick, replacez le sélecteur de rapport à la position D (MARCHE AVANT) ou appuyez sur et maintenez la palette de changement de rapports (+) (selon l'équipement, et si le sélecteur de rapport se trouve déjà dans la position D de marche avant) jusqu'à ce que la position « D » (MARCHE AVANT) soit indiquée de nouveau dans le groupe d'instruments. Vous pouvez passer au mode AutoStick ou en sortir à tout moment sans lever le pied de la pédale d'accélérateur.

AVERTISSEMENT!

Ne rétrogradez pas pour obtenir un frein moteur accru lorsque vous roulez sur une surface glissante. Les roues motrices pourraient perdre leur adhérence et le véhicule pourrait déraiper et entraîner une collision ou des blessures graves.

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME À 4 ROUES MOTRICES

AVERTISSEMENT!

Si une position de boîte de transfert n'est pas complètement engagée, cela pourrait endommager la boîte de transfert ou provoquer une perte de puissance et de la maîtrise du véhicule. Vous pourriez causer une collision. Ne conduisez pas le véhicule si la boîte de transfert n'est pas complètement embrayée.

BOÎTE DE TRANSFERT À QUATRE POSITIONS – SELON L'ÉQUIPEMENT



Sélecteur de rapport à 4 roues motrices

La boîte de transfert offre quatre modes :

- 2H – 2 roues motrices gamme haute
- 4H – 4 roues motrices gamme haute

- N (POINT MORT)
- 4L – 4 roues motrices gamme basse

Pour de plus amples renseignements sur le contexte d'utilisation approprié de chacune des positions de la boîte de transfert, veuillez lire ce qui suit :

2H

Propulsion deux roues motrice gamme haute – cette gamme est utilisée pour la conduite normale sur route et autoroute, sur des chaussées pavées et sèches.

4H

4 roues motrices gamme haute – cette gamme optimise le couple à l'arbre de transmission avant, ce qui force les roues avant et arrière à tourner à la même vitesse. Ce mode offre une adhérence additionnelle sur les chaussées meubles ou glissantes seulement.

N (POINT MORT)

AVERTISSEMENT!

Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés ou tués si vous laissez votre véhicule sans surveillance alors que la boîte de transfert est à la position N (POINT MORT) et que le frein de stationnement n'est pas complètement serré. Lorsque la boîte de transfert est à la position N (POINT MORT), les arbres de transmission avant et arrière sont dissociés du groupe motopropulseur et le véhicule peut se déplacer, même si la transmission se trouve à la position P (STATIONNEMENT) dans le cas d'une transmission automatique et dans un rapport dans le cas d'une transmission manuelle. Le frein de stationnement doit toujours être serré lorsque le conducteur n'est pas dans le véhicule.

N (POINT MORT) – cette gamme dissocie les arbres de transmission avant et arrière du groupe motopropulseur. Ce mode est utile pour remorquer le véhicule toutes roues au sol derrière un autre véhicule
 ➔ page 221.

4L

Quatre roues motrices gamme basse – cette gamme est utilisée pour la conduite à basse vitesse en mode 4 roues motrices. Elle optimise le couple à l'arbre de transmission avant, ce qui force les roues avant et arrière à tourner à la même vitesse. Ce mode offre davantage de motricité et un couple maximal pour les surfaces instables ou glissantes seulement. Ne dépassez pas 40 km/h (25 mi/h).

La boîte de transfert est conçue pour être utilisée à la position 2H dans des conditions normales sur rues, autoroutes ou chaussées pavées sèches.

Dans le cas où une traction supplémentaire est nécessaire, les positions 4H et 4L de la boîte de transfert peuvent être utilisées pour verrouiller ensemble les arbres de transmission avant et arrière, forçant les roues avant et arrière à tourner à la même vitesse. Les modes 4H et 4L s'utilisent uniquement sur des surfaces instables ou glissantes et ne sont pas destinés à la conduite dans des conditions normales. Si vous roulez en mode 4H ou 4L sur des chaussées à revêtement dur, vos pneus s'useront plus rapidement et les organes de transmission peuvent aussi s'endommager. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le passage en mode 4H ou 4L ➔ page 176.

Le groupe d'instruments avertit le conducteur que le véhicule est en mode 4 roues motrices et que les arbres de transmission avant et arrière sont verrouillés l'un à l'autre. Le témoin s'allume lorsque la boîte de transfert est déplacée à la position 4H.

Lorsque vous conduisez votre véhicule à la position 4L, la vitesse du moteur est environ trois fois plus rapide (quatre fois pour les modèles Rubicon) que lorsque vous conduisez aux positions 2H ou 4H à une vitesse donnée. Faites attention de ne pas emballer le moteur.

Le bon fonctionnement d'un véhicule à 4 roues motrices nécessite des pneus de même taille, de même type et de même circonférence pour chacune des roues. Toute différence dans l'un ou l'autre des aspects des pneus nuira au changement de rapport et pourra endommager la boîte de transfert.

Comme la conduite en mode 4 roues motrices améliore la motricité, certains conducteurs ont tendance à effectuer des virages et des arrêts à des vitesses moins sécuritaires. Ne dépassez pas les vitesses imposées par l'état de la route.

Procédures de passage des rapports

2H À 4H OU 4H À 2H

Vous pouvez passer de la gamme 2H (2 roues motrices gamme HAUTE) à celle de 4H (4 roues motrices gamme HAUTE), que le véhicule soit à l'arrêt ou qu'il roule. La vitesse recommandée pour le changement de gamme serait entre 0 et 72 km/h (45 mi/h). Si le véhicule roule, l'engagement ou le désengagement de la boîte de transfert s'effectue plus rapidement si vous relâchez momentanément la pédale d'accélérateur après le changement de gamme. N'effectuez pas d'accélération lorsque vous déplacez la boîte de transfert. Pour effectuer le changement de gamme, gardez une pression constante sur le levier de la boîte de transfert.

NOTA :

- Ne tentez pas de déplacer le levier lorsque seules les roues avant ou arrière patinent. La vitesse des arbres de transmission avant et arrière doit être la même pour que le changement de gamme s'effectue. Vous risquez d'endommager la boîte de transfert si vous effectuez un changement de gamme alors que seules les roues avant ou arrière patinent.
- Vous pourriez éprouver des difficultés à changer de vitesse en mode 4 roues motrices lorsque les pneus sont usés de façon inégale, que la pression des pneus est faible ou inégale, que le véhicule est trop chargé ou que la température est trop froide.
- L'effort nécessaire lors du changement de gamme augmentera avec la vitesse, ceci est normal.

Par temps froid, il vous faudra davantage d'effort pour embrayer jusqu'à ce que le liquide de boîte de transfert se réchauffe. Ceci est normal.

4H À 4L OU 4L À 4H

Alors que le véhicule roule entre 2 et 5 km/h (1 et 3 mi/h), sélectionnez la position N (POINT MORT) pour une transmission automatique ou enfoncez la pédale d'embrayage pour une transmission manuelle. Pendant que le véhicule roule en roue libre entre 2 et 5 km/h (1 et 3 mi/h), déplacez fermement le levier de la boîte de transfert à la position de gamme souhaitée. Ne laissez pas la boîte de transfert à la position N (POINT MORT) lorsque le véhicule est à l'arrêt. Lorsque le changement de gamme est effectué, placez la transmission automatique en position D (MARCHÉ AVANT) ou relâchez la pédale d'embrayage si le véhicule est équipé d'une transmission manuelle.

NOTA :

Vous pouvez embrayer en 4L avec le véhicule à l'arrêt complet; toutefois, vous pourriez avoir des difficultés si les dents d'engrenage correspondantes ne sont pas parfaitement alignées. Il faudra peut-être répéter plusieurs fois la manœuvre afin d'aligner correctement les dents de l'embrayage et de terminer le passage de gamme. Il est conseillé d'opter pour la méthode qui consiste à faire rouler le véhicule entre 2 et 5 km/h (1 à 3 mi/h). Évitez d'engager ou de quitter la position 4L (4 roues motrices gamme BASSE) lorsque le véhicule roule à plus de 2 à 5 km/h (1 à 3 mi/h).

Par temps froid, il vous faudra davantage d'effort pour embrayer jusqu'à ce que le liquide de boîte de transfert se réchauffe. Ceci est normal.

AVERTISSEMENT!

Si une position de boîte de transfert n'est pas complètement engagée, cela pourrait endommager la boîte de transfert ou provoquer une perte de puissance et de la maîtrise du véhicule. Vous pourriez causer une collision. Ne conduisez pas le véhicule si la boîte de transfert n'est pas complètement embrayée.

BOÎTE DE TRANSFERT À CINQ POSITIONS – SELON L'ÉQUIPEMENT



Sélecteur de rapport à 4 roues motrices

La boîte de transfert offre cinq positions de mode :

- 2H – 2 roues motrices gamme haute
- 4H AUTO – 4 roues motrices gamme automatique haute
- 4H PART TIME – 4 roues motrices à temps partiel gamme haute
- N (POINT MORT)
- 4L – 4 roues motrices gamme basse

Pour de plus amples renseignements sur le contexte d'utilisation approprié de chacun des modes de la boîte de transfert, veuillez lire ce qui suit :

2H

Propulsion deux roues motrice gamme haute – cette gamme est utilisée pour la conduite normale sur route et autoroute, sur des chaussées pavées et sèches.

4H AUTO (4 roues motrices gamme automatique)

4 roues motrices gamme automatique haute – cette gamme transmet la puissance motrice aux roues avant. Le système à quatre roues motrices s'engage automatiquement lorsque le véhicule détecte une perte d'adhérence. Il assure aussi une adhérence accrue en fonction des variations de l'état de la route.

MODE 4H PART TIME

4 roues motrices à temps partiel gamme haute – cette gamme optimise le couple à l'arbre de transmission avant, ce qui force les roues avant et arrière à tourner à la même vitesse. Ce mode offre une adhérence supplémentaire sur les chaussées meubles ou glissantes seulement.

N (POINT MORT)

AVERTISSEMENT!

Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés ou tués si vous laissez votre véhicule sans surveillance alors que la boîte de transfert est à la position N (POINT MORT) et que le frein de stationnement n'est pas complètement serré. Lorsque la boîte de transfert est à la position N (POINT MORT), les arbres de transmission avant et arrière sont dissociés du groupe motopropulseur et le véhicule peut se déplacer, même si la transmission se trouve à la position P (STATIONNEMENT) dans le cas d'une transmission automatique et dans un rapport dans le cas d'une transmission manuelle. Le frein de stationnement doit toujours être serré lorsque le conducteur n'est pas dans le véhicule.

Point mort – cette gamme dissocie les arbres de transmission avant et arrière du groupe motopropulseur. Ce mode est utile pour remorquer le véhicule toutes roues au sol derrière un autre véhicule ➡ page 221.

4L

Quatre roues motrices gamme basse – cette gamme est utilisée pour la conduite à basse vitesse en mode 4 roues motrices. Elle optimise le couple à l'arbre de transmission avant, ce qui force les roues avant et arrière à tourner à la même vitesse. Ce mode offre davantage de motricité et un couple maximal pour les surfaces instables ou glissantes seulement. Ne dépassez pas 40 km/h (25 mi/h).

La boîte de transfert est conçue pour fonctionner en mode 2H (2 roues motrices) ou en mode 4H AUTO (4 ROUES MOTRICES GAMME AUTOMATIQUE) pour la conduite normale sur route et autoroute sur une chaussée sèche et dure.

Le mode 4H AUTO (4 ROUES MOTRICES GAMME AUTOMATIQUE) peut être utilisé en présence de conditions de conduite variables. Dans ce mode, l'essieu avant est engagé, mais la puissance du véhicule est transmise aux roues arrière. Le mode 4 roues motrices s'engage automatiquement lorsque le véhicule détecte une perte de traction. Étant donné que l'essieu avant est engagé, ce mode assure une plus grande économie de carburant par rapport au mode 2H (2 roues motrices).

Dans le cas où une traction supplémentaire est nécessaire, les positions 4H et 4L de la boîte de transfert peuvent être utilisées pour verrouiller ensemble les arbres de transmission avant et arrière, forçant les roues avant et arrière à tourner à la même vitesse. Les modes 4H et 4L s'utilisent uniquement sur des surfaces instables ou glissantes et ne sont pas destinés à la conduite dans des conditions normales. Si vous roulez en mode 4H ou 4L sur des chaussées à revêtement dur, vos pneus s'useront plus rapidement et les organes de transmission peuvent aussi s'endommager. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le passage en mode 4H ou 4L ➡ page 178.

Le groupe d'instruments avertit le conducteur que le véhicule est en mode 4 roues motrices et que les arbres de transmission avant et arrière sont verrouillés l'un à l'autre. Le témoin s'allume lorsque la boîte de transfert est déplacée à la position 4H.

Lorsque vous conduisez votre véhicule à la position 4L, la vitesse du moteur est environ trois fois plus rapide (quatre fois pour les modèles Rubicon) que lorsque vous conduisez aux positions 2H ou 4H à une vitesse donnée. Faites attention de ne pas emballer le moteur.

Le bon fonctionnement d'un véhicule à 4 roues motrices nécessite des pneus de même taille, de même type et de même circonférence pour chacune des roues. Toute différence dans l'un ou l'autre des aspects des pneus nuira au changement de rapport et pourra endommager la boîte de transfert.

Comme la conduite en mode 4 roues motrices améliore la motricité, certains conducteurs ont tendance à effectuer des virages et des arrêts à des vitesses moins sécuritaires. Ne dépassez pas les vitesses imposées par l'état de la route.

Procédures de passage des rapports

2H À 4H AUTOMATIQUE OU 4H AUTOMATIQUE À 2H

Vous pouvez passer de la position 2H (2 roues motrices gamme haute) à la position 4H AUTO (4 roues motrices gamme haute AUTOMATIQUE) lorsque le véhicule est immobilisé ou en mouvement. La vitesse recommandée pour le changement de gamme serait entre 0 et 72 km/h (45 mi/h). Si le véhicule roule, l'engagement ou le désengagement de la boîte de transfert s'effectue plus rapidement si vous relâchez momentanément la pédale d'accélérateur après le changement de gamme.

N'effectuez pas d'accélération lorsque vous déplacez la boîte de transfert. Pour effectuer le changement de gamme, gardez une pression constante sur le levier de la boîte de transfert.

2H (2 ROUES MOTRICES GAMME AUTOMATIQUE HAUTE)/4H (4 ROUES MOTRICES GAMME AUTOMATIQUE HAUTE) AUTO À 4H TEMPS PARTIEL OU 4H TEMPS PARTIEL À 2H/4H AUTO

Vous pouvez passer de la gamme 2H/4H AUTOMATIQUE à celle 4H TEMPS PARTIEL, que le véhicule soit à l'arrêt ou qu'il roule. La vitesse recommandée pour le changement de gamme serait entre 0 et 72 km/h (45 mi/h). Si le véhicule roule, l'engagement ou le désengagement de la boîte de transfert s'effectue plus rapidement si vous relâchez momentanément la pédale d'accélérateur après le changement de gamme. N'effectuez pas d'accélération lorsque vous déplacez la boîte de transfert. Pour effectuer le changement de gamme, gardez une pression constante sur le levier de la boîte de transfert.

NOTA :

- Ne tentez pas de déplacer le levier lorsque seules les roues avant ou arrière patinent. La vitesse des arbres de transmission avant et arrière doit être la même pour que le changement de gamme s'effectue. Vous risquez d'endommager la boîte de transfert si vous effectuez un changement de gamme alors que seules les roues avant ou arrière patinent.
- Vous pourriez éprouver des difficultés à changer de vitesse en mode 4 roues motrices lorsque les pneus sont usés de façon inégale, que la pression des pneus est faible ou inégale, que le véhicule est trop chargé ou que la température est trop froide.

- L'effort nécessaire lors du changement de gamme augmentera avec la vitesse, ceci est normal.

Par temps froid, il vous faudra davantage d'effort pour embrayer jusqu'à ce que le liquide de boîte de transfert se réchauffe. Ceci est normal.

4H (4 ROUES MOTRICES GAMME AUTOMATIQUE HAUTE) TEMPS PARTIEL/4H AUTO À 4L (4 ROUES MOTRICES GAMME AUTOMATIQUE BASSE) OU 4L À 4H TEMPS PARTIEL/4H AUTO

Alors que le véhicule roule entre 2 et 5 km/h (1 et 3 mi/h), sélectionnez la position N (POINT MORT) pour une transmission automatique ou enfoncez la pédale d'embrayage pour une transmission manuelle. Pendant que le véhicule roule en roue libre entre 2 et 5 km/h (1 et 3 mi/h), déplacez fermement le levier de la boîte de transfert à la position de gamme souhaitée. Ne laissez pas la boîte de transfert à la position N (POINT MORT) lorsque le véhicule est à l'arrêt. Lorsque le changement de gamme est effectué, placez la transmission automatique en position D (MARCHE AVANT) ou relâchez la pédale d'embrayage si le véhicule est équipé d'une transmission manuelle.

NOTA :

Vous pouvez embrayer en 4L avec le véhicule à l'arrêt complet; toutefois, vous pourriez avoir des difficultés si les dents d'engrenage correspondantes ne sont pas parfaitement alignées. Il faudra peut-être répéter plusieurs fois la manœuvre afin d'aligner correctement les dents de l'embrayage et de terminer le passage de gamme. Il est conseillé d'opter pour la méthode qui consiste à faire rouler le véhicule entre 2 et 5 km/h (1 à 3 mi/h). Évitez d'engager ou de quitter la position 4L (4 roues motrices gamme BASSE) lorsque le véhicule roule à plus de 2 à 5 km/h (1 à 3 mi/h).

AVERTISSEMENT!

Si une position de boîte de transfert n'est pas complètement engagée, cela pourrait endommager la boîte de transfert ou provoquer une perte de puissance et de la maîtrise du véhicule. Vous pourriez causer une collision. Ne conduisez pas le véhicule si la boîte de transfert n'est pas complètement embrayée.

ESSIEU ARRIÈRE TRAC-LOK – SELON L'ÉQUIPEMENT

L'essieu arrière Trac-Lok fournit une poussée constante aux deux roues arrière et réduit le patinage des roues causé par la perte de traction d'une roue motrice. Si la motricité entre les deux roues arrière est différente, le différentiel proportionne automatiquement le couple utilisable en donnant davantage de couple à la roue qui dispose de la motricité.

La fonction Trac-Lok est particulièrement utile dans des conditions de conduite glissante. Si les deux roues arrière manquent d'adhérence, un léger dosage de l'accélérateur offrira un maximum de motricité au véhicule.

AVERTISSEMENT!

Sur les véhicules équipés d'un différentiel autobloquant, ne faites jamais tourner le moteur quand l'une des roues arrière a été soulevée du sol. Le véhicule pourrait se mouvoir avec la roue arrière qui demeure sur le sol et vous faire perdre la maîtrise de votre véhicule.

VERROUILLAGE D'ESSIEU (TRU-LOK) AVANT ET ARRIÈRE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le commutateur AXLE LOCK (VERROUILLAGE D'ESSIEU) est situé sur le tableau de bord (à la droite de la colonne de direction).



Panneau de commande de verrouillage d'essieu

Cette fonction n'est activée que dans les conditions suivantes :

- Le commutateur d'allumage est en position RUN (MARCHE), le véhicule est en gamme 4L (4 ROUES MOTRICES GAMME AUTOMATIQUE BASSE).
- La vitesse du véhicule ne doit pas dépasser 16 km/h (10 mi/h).
La vitesse du véhicule ne doit pas dépasser 16 km/h (10 mi/h).
La vitesse du véhicule ne doit pas dépasser 16 km/h.
- Les roues de droite et de gauche sur l'essieu tournent à la même vitesse.

Pour activer le système, appuyez sur le commutateur AXLE LOCK (VERROUILLAGE D'ESSIEU) pour verrouiller uniquement l'essieu arrière (« REAR ONLY » [ARRIÈRE SEULEMENT] s'allume), appuyez sur le commutateur vers le haut pour verrouiller l'essieu avant et l'essieu arrière (« FRONT + REAR » [AVANT + ARRIÈRE] s'allume). Une fois l'essieu arrière verrouillé, vous pouvez verrouiller ou déverrouiller l'essieu avant en appuyant de nouveau sur la partie inférieure du commutateur.

NOTA :

Les témoins clignotent jusqu'à ce que les essieux soient complètement verrouillés ou déverrouillés.

Pour déverrouiller les essieux, appuyez sur le bouton AXLE LOCK OFF (ESSIEU DÉVERROUILLÉ).

Le verrouillage d'essieu se libère si le levier de la boîte de transfert quitte la position 4WD (4 roues motrices) ou si le commutateur d'allumage est tourné à la position OFF (ARRÊT).

Le verrouillage d'essieu se désengage à une vitesse supérieure à 48 km/h (30 mi/h) et se reverrouille automatiquement lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 16 km/h (10 mi/h).

Le verrouillage d'essieu se désengage à une vitesse supérieure à 48 km/h (30 mi/h) et se reverrouille automatiquement lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 16 km/h (10 mi/h).

Le verrouillage d'essieu se désengage à une vitesse supérieure à 48 km/h et se reverrouille automatiquement lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 16 km/h.

VERROUILLAGE D'ESSIEU (TRU-LOK) ARRIÈRE SEULEMENT – SELON L'ÉQUIPEMENT

L'essieu arrière peut être verrouillé en mode 4H (4 roues motrices gamme haute) si les conditions appropriées sont satisfaites.

AVERTISSEMENT!

Ce mode est destiné à une utilisation hors route et ne doit pas être utilisé sur les voies publiques et les routes.

Le commutateur AXLE LOCK (VERROUILLAGE D'ESSIEU) est situé sur le tableau de bord (à la droite de la colonne de direction).



Panneau de commande de verrouillage d'essieu

Cette fonction n'est activée que dans les conditions suivantes :

- Le commutateur d'allumage est en position RUN (MARCHE), le véhicule est en gamme 4H (4 ROUES MOTRICES GAMME AUTOMATIQUE HAUTE).
- Le véhicule doit être en mode Off Road+ actif ➔ page 181.
- La commande de stabilité électronique du véhicule doit être en mode « Full Off » (Désactivation complète) ➔ page 256.
- Le véhicule ne doit pas être en situation de patinage élevé de roue ou de virage serré.

Pour activer le système, appuyez sur le commutateur AXLE LOCK (VERROUILLAGE D'ESSIEU) vers le bas pour verrouiller seulement l'essieu arrière (« REAR ONLY » [ARRIÈRE SEULEMENT] s'allume).

Pour déverrouiller l'essieu arrière, appuyez sur le bouton AXLE LOCK OFF (DÉVERROUILLAGE D'ESSIEU).

Le verrouillage d'essieu se libère si le levier de la boîte de transfert quitte la position 4WD (4 roues motrices), si le mode Off Road+ est désactivé par le conducteur, si la commande de stabilité électronique sort du mode « Full Off » (Désactivation complète) ou si le commutateur d'allumage est tourné à la position OFF (ARRÊT).

NOTA :

Les témoins clignotent jusqu'à ce que l'essieu arrière soit complètement verrouillé ou déverrouillé.

Le système de verrouillage d'essieu arrière peut temporairement désactiver le verrouillage arrière sous certaines conditions.

Si cela se produit, l'essieu arrière se verrouille à nouveau automatiquement dès que le système le permet.

BARRE STABILISATRICE À DÉCONNEXION ÉLECTRONIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Votre véhicule est peut-être équipé d'une barre stabilisatrice à déconnexion électronique. Ce système permet de profiter du débattement maximal de la suspension avant en conduite hors route.

Ce système est commandé par le commutateur SWAY BAR (BARRE STABILISATRICE) situé sur le tableau de bord (à la droite de la colonne de direction).



Commutateur de BARRE STABILISATRICE

Appuyez sur le commutateur SWAY BAR (barre stabilisatrice) pour activer le système. Appuyez de nouveau sur le commutateur pour désactiver le système. Le témoin de la barre stabilisatrice (situé dans le groupe d'instruments) s'allume si celle-ci est débranchée. Il clignote lors du passage à l'activation ou lorsque les conditions d'activation ne sont pas réunies. La barre stabilisatrice doit demeurer en position de conduite sur route en conduite normale.

AVERTISSEMENT!

Assurez-vous que la barre stabilisatrice est rebranchée avant de rouler sur des chaussées pavées sèches ou à une vitesse supérieure à 29 km/h (18 mi/h); une barre stabilisatrice débranchée peut vous faire perdre la maîtrise du véhicule et vous causer des blessures graves. Dans certaines circonstances, la barre stabilisatrice avant améliore la stabilité du véhicule et permet d'en conserver la maîtrise. Le système contrôle la vitesse du véhicule et tente de réengager automatiquement la barre stabilisatrice à une vitesse supérieure à 29 km/h (18 mi/h). Cette opération est indiquée par l'allumage continu ou le clignotement du témoin de la barre stabilisatrice. Dès que la vitesse du véhicule est inférieure à 22 km/h (14 mi/h), le système tente de nouveau de revenir en mode hors route.

Pour débrancher la barre stabilisatrice, passez à la position 4H ou 4L et appuyez sur le commutateur SWAY BAR (BARRE STABILISATRICE) jusqu'à la position hors route ➡ page 175. Le témoin de la barre stabilisatrice clignote jusqu'à ce que la barre stabilisatrice soit complètement débranchée.

NOTA :

Une réaction de couple, engendrée par un écart de hauteur entre les côtés gauche et droit de la suspension, pourrait bloquer la barre stabilisatrice. Cette condition peut être causée par un terrain accidenté ou par la répartition inégale de la charge du véhicule. Les demi-parties de la barre stabilisatrice doivent être alignées pour que cette dernière puisse s'engager ou se désengager. Pour ce faire, il faudra peut-être déplacer le véhicule sur un terrain de niveau ou bercer légèrement la carrosserie d'un côté à l'autre.

Pour retourner en mode conduite sur route, appuyez de nouveau sur le commutateur SWAY BAR (BARRE STABILISATRICE).

AVERTISSEMENT!

Si la barre stabilisatrice/antiroulis ne revient pas en mode de conduite sur route, le témoin de barre stabilisatrice clignote au groupe d'instruments et la stabilité du véhicule peut être réduite. Dans ce cas, ne roulez pas à plus de 29 km/h (18 mi/h). Si vous dépassez la vitesse de 29 km/h (18 mi/h) avec une barre stabilisatrice/antiroulis débranchée, vous risquez de perdre la maîtrise de votre véhicule et de subir des blessures graves.

**OFF ROAD+ (HORS ROUTE+) –
SELON L'ÉQUIPEMENT****Commutateur OFF ROAD+ (HORS ROUTE+)**

Lorsqu'elle est activée, la fonction Off Road+ (Hors route+) est conçue pour améliorer l'expérience utilisateur lors de l'utilisation de modes de conduite hors route particuliers. Pour désactiver OFF ROAD+ (HORS ROUTE+), poussez le commutateur OFF ROAD+ (HORS ROUTE+) dans le bloc de commandes. Le rendement du véhicule s'améliorera en fonction du mode 4 roues motrices qui est activé.

NOTA :

Off Road+ (Hors route+) ne fonctionne pas en mode 2WD (2 roues motrices). Si le bouton est enfoncé pendant que le mode 2H (2 roues motrices gamme haute) est activé, le message « Off Road+ Unavailable Shift to 4WD » (Hors route+ non disponible – passer à 4 roues motrices) sera affiché à l'écran du groupe d'instruments.

Lorsque le mode Off Road+ (Hors route+) est actif, les fonctionnalités suivantes s'activent :

- Le témoin Off Road+ (Hors route+) s'allume à l'affichage du groupe d'instruments.
- Un message spécifique au mode s'affiche à l'écran du groupe d'instruments.
- L'application Off Road Pages est lancée sur la radio si elle est sélectionnée dans les réglages de la radio.
- Le système TrailCam (caméra vers l'avant) est activé lorsqu'il est sélectionné dans les réglages de la radio

Une fois en mode Off Road+ (Hors route+), le véhicule commence à se comporter de différentes façons selon le mode 4 roues motrices utilisé. Les améliorations suivantes seront apportées lors de l'utilisation du mode Off Road+ (Hors route+).

4L

- Étalonnage du moteur/de la transmission : optimisation pour les surfaces rocheuses et la contrôlabilité, changements dans le programme de changement de vitesse lors de la conduite sur des surfaces rocheuses, étalonnage des pédales adapté aux gammes basses, fonctionnement à des vitesses faibles du véhicule
- Système antipatinage : Réglage agressif du différentiel électronique par action sur les freins à une vitesse plus lente ou au PREMIER rapport
- Off Road+ (Hors route+) : rappel du dernier état après chaque cycle d'allumage

4H

- Étalonnage du moteur/de la transmission : Amélioration du rendement sur sable et priorité au patinage des roues, changements dans le programme de changement de vitesse lors de la conduite en mode sport, étalonnage agressif des pédales, fonctionnement à des vitesses élevées du véhicule
- Système antipatinage : vitesse des roues élevée, réglage du différentiel électronique par action sur les freins sans gestion du moteur
- Commande de stabilité électronique : désactivée sans limite de vitesse
- Off Road+ (Hors route+) : mode DÉSACTIVÉ par défaut après chaque cycle d'allumage

Le régulateur de vitesse et le régulateur de vitesse adaptatif ne fonctionnent pas en mode Off Road+ (Hors route+). Un message dédié s'affiche à l'écran du groupe d'instruments indiquant ce fait si l'une des fonctions est activée pendant la conduite en mode Off Road+ (Hors route+).

Si le bouton de DÉSACTIVATION de la commande de stabilité électronique est enfoncé pendant la conduite en mode Off Road+ (Hors route+), les effets suivants se produiront dans le véhicule :

- Appuyez sur le bouton ESC OFF (DÉSACTIVATION de la commande de stabilité électronique) : le système antipatinage se désactive, mais la commande de stabilité demeure active.
- Maintenir le bouton de DÉSACTIVATION de la commande de stabilité électronique enfoncé pendant cinq secondes : le système antipatinage et la commande de stabilité se désactivent.

RÉSERVE DE COUPLE – 6,4 L (SELON L'ÉQUIPEMENT)

La réserve de couple est automatiquement activée dans le départ assisté avec couple de freinage afin de réduire le temps requis pour que le système d'admission se remplisse d'air. La réserve de couple fournit un débit d'air plus grand au moteur que ce qui est normalement requis, arrête le débit de carburant vers plusieurs cylindres et retarde l'allumage au besoin, afin de conserver en réserve le couple du débit d'air supplémentaire. Dès que le véhicule est lancé, le débit de carburant est rétabli et l'allumage positionné pour fournir instantanément le couple de réserve. Pour un régime du moteur de départ donné, le couple supplémentaire est fourni plus rapidement que sans réserve de couple.

NOTA :

En raison de la façon dont le moteur est commandé lorsque la fonction de réserve de couple est active, un son distinct d'échappement est généré et les vibrations du moteur augmentent.

ÉCHAPPEMENT DOUBLE MODE – 6,4 L (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Ce véhicule est équipé d'un système d'échappement double mode, conçu pour offrir un son de croisière silencieux ou un son sportif. Le système dispose de deux modes : échappement performant ACTIVÉ et échappement performant DÉSACTIVÉ. Un bouton sur le tableau de bord peut être utilisé pour basculer entre ces réglages et le témoin s'allume lorsque le mode « Performance Exhaust ON » (Échappement performant ACTIVÉ) est actif. Dans ce mode, les soupapes d'échappement sont positionnées de manière à offrir un son profond et sportif. Un message apparaît momentanément dans le groupe d'instruments chaque fois que le mode d'échappement change. Lorsque le réglage « Performance Exhaust OFF » (Échappement performant DÉSACTIVÉ) est actif, les soupapes d'échappement sont fermées, sauf à des charges et à des régimes du moteur élevés, où elles sont alors ouvertes sans notification.



Bouton d'échappement double mode

L'échappement performant est **DÉSACTIVÉ** par défaut; cependant, si l'échappement performant est **ACTIVÉ** en appuyant sur le bouton d'échappement, ce réglage est enregistré après avoir changé de mode de conduite et après avoir redémarré le moteur.

UTILISATION DU TREUIL – SELON L'ÉQUIPEMENT

AVANT D'UTILISER LE TREUIL

Renseignements généraux concernant le treuil

Votre véhicule est équipé d'un treuil électrique. Le moteur du treuil, utilisant l'énergie électrique du circuit de charge du véhicule, entraîne un engrenage planétaire qui fait tourner un tambour sur lequel s'enroule le câble de treuil. Un treuil peut générer de grandes puissances et doit être utilisé avec précaution. N'utilisez pas le treuil sans lire et bien comprendre toute la section du manuel du propriétaire s'y rapportant.

Mise en tension du câble de treuil

Le câble de treuil doit être correctement tendu avant l'utilisation. Observez les directives de mise en tension du câble suivantes :

1. Déroulez le câble en laissant environ cinq tours sur le tambour de treuil.
2. Attachez-y un crochet à un point d'ancrage approprié.

MISE EN GARDE!

Assurez-vous que votre point d'ancrage est suffisamment solide pour tendre le câble de treuil.

3. Exercez une tension d'au moins 454 kg (1 000 lb) tout en enroulant le câble de treuil. Assurez-vous que le câble ne s'enroule pas exagérément sur un côté du tambour et qu'il se répartit uniformément sur toute la largeur du tambour.

MISE EN GARDE!

Le câble de treuil doit s'enrouler tel qu'indiqué sur l'autocollant de rotation du tambour appliqué sur le treuil.

COMPRENDRE LES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE TREUIL



Composants du treuil

1. **Télécommande** : la télécommande constitue l'interface entre l'utilisateur et le treuil. La télécommande permet d'actionner le treuil dans les deux sens de marche et de l'arrêter. Pour actionner le treuil, appuyez sur le commutateur à bascule vers le bas pour mettre sous tension le treuil et vers le haut pour le mettre hors tension. Le treuil s'arrête lorsque le commutateur revient au point mort (position centrale).
2. **Moteur** : le moteur du treuil est alimenté par le système de charge du véhicule.
3. **Prise de télécommande** : cette prise (située sous ce bouchon) permet de brancher la télécommande sur le bloc de commande afin de permettre le fonctionnement du treuil.

4. **Levier d'embrayage** : le levier d'embrayage permet de débrancher le tambour du treuil du moteur du treuil afin qu'il soit possible de dérouler le câble à la main.
5. **Corde synthétique/crochet** : La corde en fibres synthétiques avec crochet permet de raccorder le treuil à un point d'ancrage afin de générer une force de tirage. Ce câble en fibres synthétiques est très souple, léger et flottant.
6. **Tambour de treuil avec frein intégré** : le tambour de treuil permet d'enrouler le câble et de transmettre la force au câble du treuil. Le treuil comporte un frein intégré qui bloque la rotation du tambour du treuil lorsque le moteur du treuil est coupé.

MISE EN GARDE!

S'il n'est pas installé, le crochet à sangle doit être attaché au crochet du câble.

Guide-câble : le guide-câble permet de guider le câble en fibres synthétiques et de minimiser les dommages au câble.

TREUIL ACCESSOIRES

Les accessoires suivants sont nécessaires pour attacher le treuil aux ancrages, pour changer la direction de tirage et pour assurer la sécurité de l'opération de treuillage.



Gants : Il est primordial de porter des gants de protection lors de l'utilisation du treuil ou de la manipulation du câble de treuil. Évitez les vêtements amples ou tout autre objet qui pourrait se prendre dans le câble ou les autres pièces mobiles.



Poulie ouvrante : Utilisée correctement, une poulie ouvrante polyvalente permet d'une part (1) d'augmenter la capacité de traction du treuil et d'autre part (2) de changer la direction de traction sans endommager le câble de treuil. La bonne façon d'utiliser une poulie ouvrante est détaillée dans la section « Avant le treuillage ».



Chapes : La manille droite permet d'attacher de façon sécuritaire les boucles d'extrémité des câbles, les sangles ou les poulies ouvrantes. La goupille de manille est filetée pour en faciliter le démontage.



Protecteur de tronc d'arbre : Fait de nylon robuste de haute qualité, il fournit à son utilisateur un point d'attache pour le câble de treuil à divers points d'ancrage et objets, tout en protégeant les arbres vivants.

Manchon d'abrasion : Le manchon d'abrasion est fourni avec le câble en fibres synthétiques et doit être utilisé avec le câble en tout temps pour le protéger contre l'usure par abrasion. Le manchon permet un ajustement lâche de sorte qu'il peut facilement être positionné le long du câble en fibres synthétiques afin de le protéger contre les surfaces rugueuses et les angles vifs.

UTILISATION DU TREUIL

AVERTISSEMENT!

Le non-respect de l'une de ces règles peut entraîner de graves blessures.

- Utilisez toujours la sangle de crochet fournie pour maintenir le crochet lorsque le câble s'enroule ou se déroule.

AVERTISSEMENT!

- N'utilisez jamais un palan.
- N'utilisez jamais le treuil pour déplacer des personnes.
- Ne dépassez jamais la capacité du treuil ou du câble en fibres synthétiques.
- Portez toujours des gants épais lorsque vous manipulez le câble en fibres synthétiques.
- Ne touchez jamais le câble en fibres synthétiques ou le crochet lorsque l'ensemble est tendu ou en charge.
- Il ne faut jamais engager ou désengager l'embrayage lorsque le treuil est en charge, lorsque le câble en fibres synthétiques est tendu ou lorsque le tambour tourne.
- Tenez-vous toujours à bonne distance du câble en fibres synthétiques tendu et ne laissez personne s'en approcher.
- Gardez les mains et les vêtements loin du câble en fibres synthétiques, du crochet ou de l'ouverture du guide-câble lorsque le câble s'enroule.
- N'enroulez jamais le câble en fibres synthétiques sur lui-même. Utilisez toujours une élingue, un collier à boucle ou un protecteur de tronc d'arbre sur l'ancrage.
- N'attachez jamais une sangle de remorquage au crochet du treuil dans le but d'allonger le câble.
- Ne tentez jamais de remorquer un véhicule avec une sangle de remorquage attachée au crochet de treuil.
- N'utilisez jamais de tendeurs ou de sangles cinétiques qui accumulent une force extrême et pouvant être dangereux une fois étirés.

(Suite)

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Débranchez toujours la télécommande lorsque non utilisée.
- Ne treuillez jamais lorsqu'il y a moins de 10 tours de câble en fibres synthétiques sur le tambour.
- Si vous utilisez la télécommande à l'intérieur du véhicule, passez-la par une glace ouverte et non par la portière pour éviter de pincer le câble.
- Ne laissez jamais la télécommande branchée lorsque vous déroulez le câble à la main, que vous montez des accessoires sur le câble, ou que vous n'êtes pas prêts pour l'opération.

Généralités

Familiarisez-vous avec le treuil avant de l'utiliser lorsque le véhicule est enlisé. Points importants à ne pas oublier sur l'utilisation du treuil :

- Prenez toujours le temps nécessaire pour évaluer la situation et planifiez soigneusement l'opération.
- Ne manœuvrez pas de façon brusque lorsque vous utilisez un treuil.
- Utilisez l'équipement approprié à la situation.
- Portez toujours des gants épais et ne laissez pas le câble en fibres synthétiques vous glisser entre les mains lorsque vous le manipulez.
- Seul l'utilisateur doit manipuler le câble en fibres synthétiques et la télécommande.
- Soyez prudent en tout temps.

Dégagement du véhicule par treuilage**MISE EN GARDE!**

- Assurez-vous de bien connaître votre treuil : Prenez le temps nécessaire pour lire intégralement et bien comprendre les directives de montage et de fonctionnement du treuil ainsi que les techniques de base du treuilage.
- Avant le treuilage, vérifiez toujours le bon montage du treuil et l'état du câble en fibres synthétiques. Un câble déformé ou endommagé doit être remplacé dans les plus brefs délais. Les fixations desserrées ou endommagées doivent être resserrées ou remplacées dans les plus brefs délais.
- Tout élément pouvant nuire à la sécurité de l'opération doit être éliminé ou corrigé avant le treuilage.
- Tenez le câble de la télécommande loin du tambour, du câble en fibres synthétiques ou des accessoires de treuilage.
- Contrôlez le bon état du câble, vérifiez s'il est fendu, pincé, effiloché et recherchez la présence de connexions desserrées. Remplacer le câble au besoin.
- Attention de ne pas entraîner le collier du câble de treuil dans les rouleaux du guide-câble. Observez et tendez l'oreille pendant que le treuil fonctionne, et assurez-vous que tout est bien serré.
- N'effectuez jamais le treuilage à commande électrique à travers le guide-câble. Cela risque de causer des dommages.

1. Vérifiez si le treuil, le support du treuil et le câble en fibres synthétiques sont en bon état. N'utilisez pas le treuil si le support n'est pas bien fixé ou si le câble est très usé, effiloché ou endommagé.



B0618000045US

Câble de treuil

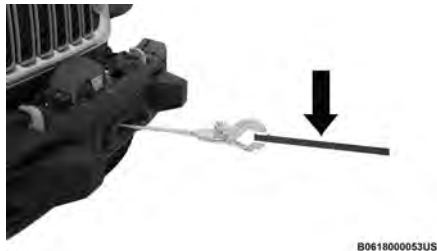
2. Portez des gants.
3. Tournez le levier pour désengager l'embrayage du treuil afin de pouvoir dérouler le câble sur le tambour à la main. Le déroulement manuel du câble économise l'énergie de la batterie.



B0618000046US

Levier de déroulement manuel

4. Libérez le crochet du treuil de son point d'ancrage.
Fixez la sangle au crochet (si elle n'y est pas fixée).



Sangle de crochet

B0618000053US

AVERTISSEMENT!

- Ne touchez jamais le câble de treuil ou le crochet lorsqu'une autre personne est près du commutateur de commande ou durant l'opération de treuillage.
- Ne touchez jamais le treuil ou le crochet lorsque l'ensemble est tendu ou en charge.

5. Tirez la corde synthétique au point d'ancrage. Tirez une longueur suffisante de corde synthétique pour atteindre le point d'ancrage. Afin d'éviter que l'extrémité du câble vous échappe, maintenez la sangle de crochet pendant que vous arrimez l'ensemble.



Tirage du câble en fibres synthétiques

B0618000047US

6. Fixez le tout au point d'ancrage. Une fois le point d'ancrage choisi, placez le protecteur de tronc d'arbre ou l'élingue autour de l'objet.

MISE EN GARDE!

Assurez-vous que votre point d'ancrage est suffisamment solide pour la charge imposée.

NOTA :

Choix d'un point d'ancrage : Un point d'ancrage solide est essentiel aux opérations d'un treuil. Le point d'ancrage doit être suffisamment solide pour résister aux efforts du treuillage. Un point d'ancrage peut être un arbre, une souche, un rocher, etc. Placez le câble aussi bas que possible. En l'absence de points d'ancrage naturels, lorsque vous dégagerez un autre véhicule, utilisez votre propre véhicule comme point d'ancrage. Dans ce cas, placez le levier de vitesses de la transmission à la position N (POINT MORT), serrez le frein à main et bloquez les roues pour bien immobiliser le véhicule. Idéalement, le

point d'ancrage vous entraînera directement dans la direction où le véhicule doit se diriger. Ainsi, le câble en fibres synthétiques s'enroulera fermement et uniformément sur le tambour du treuil. Un point d'ancrage éloigné permettra d'exploiter au maximum la capacité du treuil.

7. Fixez la chape droite et le protecteur de tronc d'arbre. Fixez la chape droite aux deux extrémités de la sangle ou de la chaîne et dans le crochet, en évitant de trop serrer (serrez, puis reculez d'un demi-tour).



Protecteur de tronc d'arbre

- 1 - Chapes
2 - Protecteur de tronc d'arbre

8. Verrouillez l'embrayage. Verrouillez le tambour de treuil en tournant le levier de l'embrayage sur le treuil pour l'engager.

NOTA :

Assurez-vous toujours que l'embrayage est complètement engagé ou désengagé.

9. Branchez la télécommande au bloc de commande du treuil, situé sur l'avant du treuil. Veillez à ne pas laisser le câble de la télécommande s'entortiller devant le treuil. Si vous utilisez la télécommande à l'intérieur du véhicule, passez-la toujours par une glace ouverte et non par la portière pour éviter de pincer le câble. Débranchez toujours la télécommande lorsque non utilisée.



Connecteur de la télécommande du bloc de commande du treuil

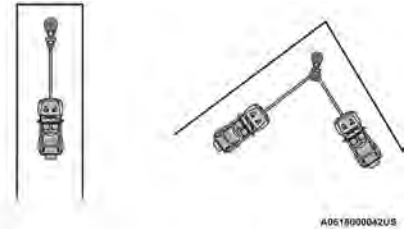
10. Tendez le câble en fibres synthétiques. À l'aide de la télécommande, enrroulez lentement le câble de façon à en éliminer le mou. Une fois le câble tendu, tenez-vous à l'écart et ne marchez jamais sur ce dernier.
11. Vérifiez le point d'ancrage. Assurez-vous que tous les raccords sont solides et propres avant de poursuivre l'opération de treuillage.
12. Vérifiez le câble en fibres synthétiques. Le câble doit être correctement enrroulé autour du tambour. L'enroulement inadéquat du câble en fibres synthétiques risque de l'endommager.



Couverture lourde sur le câble

Dans certains cas, il est conseillé de placer une couverture lourde ou un article similaire sur le câble. Une couverture lourde peut absorber l'énergie libérée par un câble en fibres synthétiques qui se rompt. Placez la couverture à mi-chemin entre le treuil et le point d'ancrage. Faites-le avant de mettre le câble sous tension. Ne vous approchez pas ou ne déplacez pas la couverture une fois le câble tendu. Ne laissez pas cet objet se faire entraîner dans le guide-câble. Si vous devez déplacer ou retirer la couverture, libérez d'abord la tension du câble.

13. **Établissez des zones « interdites aux personnes » :** Manifestez vos intentions de manière claire. Assurez-vous que tous sachent bien qu'il faut se tenir à l'écart pendant l'opération de treuillage. **Établissez clairement que les spectateurs ne doivent jamais se trouver derrière ou devant le véhicule ni près du câble en fibres synthétiques ou de la poulie ouvrante. Il se pourrait que vous ayez à établir d'autres zones d'exclusion.**



Zones d'exclusion

14. Démarrez l'opération de treuillage. Lorsque le moteur des deux véhicules est en marche et que le câble en fibres synthétiques est légèrement tendu, démarrez le treuillage lentement et de façon continue. Assurez-vous que le câble s'enroule fermement et uniformément sur le tambour du treuil. Pour faciliter la tâche, le véhicule treuillé peut s'avancer lentement lorsqu'il est tiré par le treuil. Poursuivez le treuillage jusqu'à ce que le véhicule soit complètement dégagé. Si vous pouvez conduire le véhicule, l'opération de treuillage est terminée.



Utilisation de la télécommande

NOTA :

- Évitez de faire surchauffer le moteur du treuil. Si vous devez utiliser le treuil pendant de longues périodes, faites une pause de temps à autre pour laisser refroidir le moteur du treuil.
- **Lorsque le treuil est en charge :** le câble en fibres synthétiques doit toujours s'enrouler sur le tambour comme indiqué sur l'autocollant de rotation du tambour appliqué sur le treuil. Lorsque vous treuillez, assurez-vous que le câble en fibres synthétiques s'enroule fermement et uniformément sur le tambour. Ceci empêche les spires externes de s'imbriquer dans les spires internes, en plus d'éviter les blocages et les dommages au câble en fibres synthétiques. Évitez les à-coups en utilisant de temps à autre le commutateur de commande pour éliminer le mou du câble. Les à-coups peuvent provoquer momentanément le dépassement de la capacité du treuil et du câble en fibres synthétiques. Le treuilage en angle peut engendrer un enroulement exagéré du câble en fibres synthétiques à l'une des extrémités du tambour. Cet enroulement excédentaire du câble risque d'endommager gravement le treuil. Essayez de tirer le plus droit possible et arrêtez l'opération si le câble en fibres synthétiques s'approche trop des bielles de direction ou de la plaque de fixation. Pour corriger un enroulement excédentaire, déroulez la longueur de câble nécessaire et enroulez-la à l'extrémité opposée du tambour, ce qui permettra de poursuivre le treuilage.

15. Immobilisez le véhicule. Une fois que le dégagement du véhicule est terminé, assurez-vous que les freins sont serrés et placez le levier de vitesses de la transmission à la position P (STATIONNEMENT). Relâchez la tension du câble en fibres synthétiques.
16. Détachez le câble en fibres synthétiques et débarrachez-le du point d'ancrage.
17. Rebobinez le câble en fibres synthétiques. La personne qui manipule le câble en fibres synthétiques doit marcher au même rythme que le câble, et non le laisser glisser dans la main; gardez bien le contrôle de la situation en tout temps.

**Rembobinage du câble en fibres synthétiques****AVERTISSEMENT!**

Pour éviter de vous blesser, ne mettez JAMAIS les doigts à l'intérieur du crochet lorsque vous tirez.

NOTA :

Enroulement du câble sans charge : faites en sorte que le câble électrique de la télécommande ne s'entremêle pas avec le câble de treuil. Assurez-vous que le câble en fibres synthétiques ne se tortille pas ou ne s'emmêle pas lorsqu'il s'enroule. Vérifiez que le câble en fibres synthétiques déjà enroulé sur le tambour est bien serré et qu'il s'étage uniformément. Au besoin, resserrez ou redressez le câble. Gardez une légère tension sur le câble en fibres synthétiques et enroulez-le de nouveau sur le tambour en uniformisant les couches. Arrêtez-vous fréquemment pour resserer et redresser les couches au besoin. Répétez l'opération jusqu'à ce que la longueur du crochet de treuil corresponde à la pleine longueur du câble électrique de la télécommande. Pincez le crochet entre le pouce et l'index et attachez-y la sangle de crochet. Maintenez la sangle de crochet entre le pouce et l'index pour conserver la tension du câble en fibres synthétiques. Alimentez le câble en fibres synthétiques dans le guide-câble en marchant, en enroulant avec soin le reste du câble au moyen de courtes pressions sur le commutateur de la télécommande.

18. Attachez le crochet sur la boucle externe du guide-câble.



Crochet en position de rangement

19. Débranchez la télécommande. Débranchez le câble de la télécommande du bloc de commande et rangez-la dans un endroit propre et à l'abri de l'humidité. Le treuillage est maintenant terminé. Remettez le cache sur la prise de solénoïde.

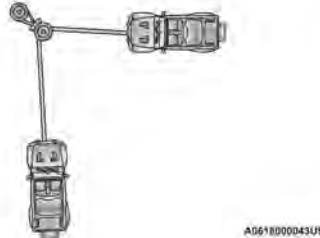
NOTA :

Rangez toujours la télécommande dans un endroit propre, sécuritaire et à l'abri de l'humidité.

TECHNIQUES DE TREUILLAGE

Les nombreuses situations rencontrées appellent un nombre égal de techniques de treuillage. Il peut s'agir d'une distance trop courte pour profiter de la puissance du treuil en ligne droite, d'augmenter simplement la force de tirage ou de maintenir un treuillage en ligne droite. Vous avez le choix de la technique appropriée à la situation. Soyez prudent en tout temps.

Changement de la direction de tirage



Changer la direction de tirage

Toute opération de treuillage doit pouvoir s'effectuer en ligne droite entre le treuil et le point d'ancrage. Ceci évite l'enroulement exagéré du câble en fibres synthétiques sur un côté du tambour afin de ne pas réduire la capacité de tirage et de ne pas endommager le câble en fibres synthétiques. Une poulie ouvrante fixée sur un point situé devant le véhicule permet de changer la direction du tirage tout en laissant le câble en fibres synthétiques s'enrouler proprement à 90 degrés sur le tambour.

Augmentation de la force de tirage

Dans certains cas, vous pourriez avoir besoin d'une force de tirage supérieure. L'utilisation de poulies ouvrantes augmente la capacité de l'équipement et votre force de tirage.

Deux brins

Étant donné que la force de tirage diminue avec le nombre de couches d'enroulement de câble en fibres synthétiques sur le tambour de treuil, vous pouvez utiliser une poulie ouvrante pour doubler la capacité du câble. Cette méthode permet de diminuer le nombre de couches de câble en fibres synthétiques sur le tambour et ainsi d'augmenter votre force de tirage. Commencez par dérouler suffisamment de câble en fibres synthétiques pour libérer le crochet de treuil. Attachez le crochet au châssis ou au crochet de remorquage de votre véhicule et attachez le câble à une poulie ouvrante. Désengagez l'embrayage du treuil et, à l'aide de la poulie ouvrante, déroulez suffisamment le câble en fibres synthétiques pour atteindre votre point d'ancrage. N'attachez pas le crochet au nécessaire de montage. Fixez l'ancrage au protecteur de tronc d'arbre ou à l'élingue. Attachez la chape. Attachez la chape aux deux extrémités de la sangle ou de la chaîne et dans la boucle de crochet, en évitant de trop serrer (serrez, puis reculez d'un demi-tour).

DIRECTION ASSISTÉE ÉLECTRO-HYDRAULIQUE

Votre véhicule est équipé d'un système de direction assistée électro-hydraulique qui améliore la réponse du véhicule et facilite sa manœuvrabilité. Le système s'adapte à différentes conditions de conduite. Si le système de direction assistée électro-hydraulique manifeste une anomalie qui l'empêche de fournir une direction assistée, la direction peut alors être utilisée mécaniquement.

MISE EN GARDE!

Des manœuvres de direction extrêmes peuvent faire en sorte que la pompe commandée électriquement réduise son activité ou cesse d'assister la direction pour éviter d'endommager le système. Le fonctionnement normal est rétabli une fois que le système est refroidi.

Si le message « SERVICE POWER STEERING » (RÉPARER LA DIRECTION ASSISTÉE) et une icône clignotante s'affichent à l'écran d'affichage du groupe d'instruments, cela indique que le véhicule doit être conduit chez un concessionnaire autorisé pour entretien. Il est probable que le véhicule a subi une perte de puissance de la direction assistée ➔ page 136.

Si le message « POWER STEERING HOT » (TEMPÉRATURE ÉLEVÉE DE LA DIRECTION ASSISTÉE) et une icône s'affichent à l'écran d'affichage du groupe d'instruments, cela indique que des manœuvres extrêmes de direction pourraient s'être produites qui ont provoqué une température élevée dans le système de direction assistée. Une perte de puissance de la direction assistée se produira temporairement jusqu'à ce que l'état de surchauffe ne soit plus présent. Dès que les conditions de conduite sont sécuritaires, rangez-vous en bordure de la route et laissez le moteur tourner au ralenti pendant quelques minutes jusqu'à ce que le témoin s'éteigne ➔ page 136.

NOTA :

- Même si la direction assistée n'est plus fonctionnelle, il est encore possible de manœuvrer votre véhicule. Vous noterez cependant une augmentation importante de l'effort à fournir pour le manœuvrer, surtout à très basse vitesse et pendant les manœuvres de stationnement.
- Si la condition persiste, confiez le véhicule à un concessionnaire autorisé.

TECHNOLOGIE D'ÉCONOMIE DE CARBURANT – 6,4 L (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Cette caractéristique offre une meilleure consommation de carburant en mettant hors fonction quatre des huit cylindres du moteur en conditions de conduite avec charges légères. Le système est automatique, sans action requise de la part du conducteur. Elle n'est pas disponible en mode 4L. Il y a également un témoin de quatre cylindres dans le groupe d'instruments pour indiquer lorsque cette fonction est active.

NOTA :

Ce système peut prendre un certain temps à se rétablir après le débranchement de la batterie.

SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE – TRANSMISSION AUTOMATIQUE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

La fonction d'arrêt et de démarrage est conçue pour réduire la consommation de carburant. Le système arrête automatiquement le moteur lors d'un arrêt du véhicule si les conditions requises sont présentes. Il suffit de relâcher la pédale de frein ou d'enfoncer la pédale d'accélérateur pour redémarrer automatiquement le moteur.

Les véhicules avec un système d'arrêt et de démarrage du moteur ont été mis à niveau avec un démarreur renforcé, une batterie optimisée et d'autres pièces du moteur modernisées afin de supporter les démarrages

supplémentaires du moteur. Les véhicules équipés de eTorque contiennent un groupe électrogène ultrabuste et une batterie électrique hybride supplémentaire pour emmagasiner de l'énergie provenant de la décélération du véhicule à utiliser au démarrage du moteur tout en offrant une assistance au couple lors du départ.

NOTA :

Il est recommandé que le système de démarrage et d'arrêt soit désactivé pendant la conduite hors route.

Batterie secondaire

Votre véhicule peut être équipé d'une batterie secondaire utilisée pour alimenter le système d'arrêt et de démarrage et le système électrique de 12 V. La batterie secondaire se trouve derrière le passage de roue du côté du passager avant.



Emplacement des batteries

- 1 – Batterie principale
- 2 – Batterie secondaire

MODE D'ARRÊT AUTOMATIQUE

AVERTISSEMENT!

- Les véhicules munis du système d'arrêt/démarrage seront équipés de deux batteries. La batterie principale et les batteries supplémentaires doivent être débranchées pour mettre complètement hors tension le système électrique de 12 V.
- Des blessures graves ou mortelles peuvent survenir si vous ne débranchez pas les deux batteries. Pour savoir comment effectuer correctement le débranchement, consultez un concessionnaire autorisé.

La fonction d'arrêt et de démarrage est activée après chaque démarrage du moteur effectué par le conducteur. Le système passe alors en mode STOP/START READY (ARRÊT/DÉMARRAGE PRÊT) et, si toutes les autres conditions sont présentes, peut passer en mode STOP/START AUTOSTOP ACTIVE « Autostop » (ARRÊT/DÉMARRAGE – ARRÊT AUTOMATIQUE ACTIVÉ).

Pour activer le mode arrêt automatique, les états suivants doivent se produire :

- Le système doit être à l'état d'ARRÊT-DÉMARRAGE PRÊT. Le message « STOP/START READY » (SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE PRÊT) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments dans la section sur le système d'arrêt et de démarrage ➔ page 136.
- Le véhicule doit être complètement immobilisé.
- Le levier de vitesses doit être placé en position de marche avant et la pédale de frein doit être enfoncée.

RAISONS POSSIBLES POUR QUE LE MOTEUR NE PASSE PAS EN MODE ARRÊT AUTOMATIQUE

Avant la coupure du moteur, le système vérifie plusieurs conditions de sécurité et de confort pour déterminer si elles sont présentes. Des informations détaillées du fonctionnement du système d'arrêt et de démarrage se trouvent à l'écran Arrêt/Démarrage de l'affichage du groupe d'instruments. Les situations dans lesquelles le moteur ne s'arrête pas comprennent, sans s'y limiter :

- La ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée.
- La portière du conducteur n'est pas fermée.
- La température de la batterie est trop chaude ou froide.
- La charge de batterie est faible.
- Le véhicule se trouve sur une pente abrupte.
- Le chauffage ou le refroidissement de l'habitacle est en cours et une température acceptable n'a pas été atteinte dans l'habitacle.
- Lorsque le sélecteur de rapport est en mode M (MANUEL).
- Le système de chauffage, de ventilation et de climatisation est réglé en mode de dégivrage complet et le ventilateur est réglé à haut régime.
- Le réglage du système de chauffage, de ventilation et de climatisation est réglé à MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE).
- Le moteur n'a pas atteint la température normale de fonctionnement.
- La température du moteur ou du système d'échappement est trop élevée.
- Aucun rapport de marche avant n'est engagé.
- Le capot est ouvert.

- La boîte de transfert est à la position 4L (4 roues motrices gamme basse) ou N (point mort).
 - La pédale de frein n'est pas enfoncée avec une pression suffisante.
 - Appui de la pédale d'accélérateur.
 - Le seuil de vitesse du véhicule du mode d'arrêt automatique précédent n'est pas atteint.
 - L'angle de direction est supérieur au seuil (modèles ESS seulement).
 - Régulateur de vitesse adaptatif (ACC) activé et vitesse programmée.
 - Le véhicule est à haute altitude.
 - Une anomalie du système est présente.
- Il se peut que le véhicule puisse rouler plusieurs fois sans que le système arrêt-démarrage passe à un état d'arrêt-démarrage prêt dans des conditions plus extrêmes que celles indiquées ci-dessus.

DÉMARRAGE DU MOTEUR EN MODE ARRÊT AUTOMATIQUE

Lorsque la transmission est à la position de marche avant, le moteur démarre si la pédale de frein est relâchée ou si la pédale d'accélérateur est enfoncée. La transmission se réengage automatiquement lors du redémarrage du moteur.

Conditions qui entraînent le démarrage automatique du moteur en mode arrêt automatique :

- Le levier de vitesses de la transmission est déplacé hors de la position D (MARCHE AVANT).
- Pour maintenir la température de l'habitacle confortable.
- La température actuelle de l'habitacle est considérablement différente de la température réglée à la position Auto (automatique) du système de chauffage, ventilation et climatisation.

- Le système de chauffage, de ventilation et de climatisation est réglé en mode de dégivrage complet.
- La température du système de chauffage, ventilation et climatisation ou la vitesse du ventilateur sont réglées manuellement à une valeur plus élevée.
- La tension de la batterie est trop basse.
- Le commutateur « STOP/START OFF » (DÉSACTIVATION DU SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE) est enfoncé.
- Une erreur du système d'arrêt et de démarrage se produit.
- Le délai du mode Arrêt-démarrage – Arrêt automatique activé dépasse cinq minutes..
- La boîte de transfert est à la position 4L (4 roues motrices gamme basse) ou N (point mort).
- Le volant est tourné au-delà du seuil (modèles ESS seulement).

DÉSACTIVATION MANUELLE DU SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE



Commutateur de **DÉSACTIVATION** du système d'arrêt et de démarrage

Appuyez sur le commutateur Stop/Start OFF (DÉSACTIVATION du système d'arrêt et de démarrage), situé sur le bloc de commandes. Le témoin du commutateur s'allume. Le message « Stop/Start OFF » (DÉSACTIVATION du système d'arrêt et de démarrage) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments dans la section sur le système d'arrêt et de démarrage et la fonction d'arrêt automatique est désactivée ↪ page 136.

NOTA :

Le système d'arrêt et de démarrage se réinitialise à l'état d'ACTIVATION chaque fois que le contact est coupé et rétabli.

ACTIVATION MANUELLE DU SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE

Appuyez sur le commutateur Stop/Start OFF (DÉSACTIVATION du système d'arrêt et de démarrage), situé sur le bloc de commandes. Le témoin du commutateur s'éteint.

ANOMALIE DU SYSTÈME

Si une anomalie est présente dans le système d'arrêt et de démarrage, le système ne permettra pas l'arrêt du moteur. Un message « SERVICE STOP/START SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE) apparaît et un témoin jaune d'arrêt et de démarrage s'allume à l'affichage du groupe d'instruments ↪ page 136.

Si le message « SERVICE STOP/START SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments, faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

Si une défaillance se produit au cours d'un arrêt automatique, le véhicule peut ne pas pouvoir redémarrer automatiquement et nécessiter un démarrage au moyen de la clé.

SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE – TRANSMISSION MANUELLE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

La fonction d'arrêt et de démarrage est conçue pour réduire la consommation de carburant. Le système arrête automatiquement le moteur lors d'un arrêt du véhicule si les conditions requises sont présentes. Appuyez sur la pédale d'embrayage pour redémarrer automatiquement le moteur.

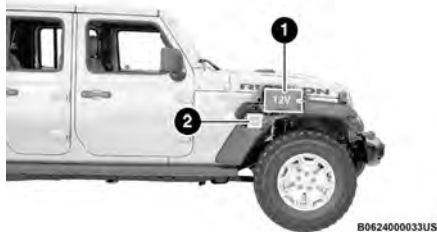
Les véhicules avec un système d'arrêt et de démarrage du moteur ont été mis à niveau avec un démarreur renforcé, une batterie optimisée et d'autres pièces du moteur modernisées afin de supporter les démarrages supplémentaires du moteur. Les véhicules équipés de eTorque contiennent un groupe électrogène ultrarobuste et une batterie électrique hybride supplémentaire pour emmagasiner de l'énergie provenant de la décélération du véhicule à utiliser au démarrage du moteur tout en offrant une assistance au couple lors du départ.

NOTA :

Il est recommandé que le système de démarrage et d'arrêt soit désactivé pendant la conduite hors route.

Batterie secondaire

Votre véhicule peut être équipé d'une batterie secondaire utilisée pour alimenter le système d'arrêt et de démarrage et le système électrique de 12 V. La batterie secondaire se trouve derrière le passage de roue du côté du passager avant.



Emplacement des batteries

- 1 – Batterie principale
- 2 – Batterie secondaire

MODE D'ARRÊT AUTOMATIQUE

AVERTISSEMENT!

- Les véhicules munis du système d'arrêt/démarrage seront équipés de deux batteries. La batterie principale et les batteries supplémentaires doivent être débranchées pour mettre complètement hors tension le système électrique de 12 V.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Des blessures graves ou mortelles peuvent survenir si vous ne débranchez pas les deux batteries. Pour savoir comment effectuer correctement le débranchement, consultez un concessionnaire autorisé.

La fonction d'arrêt et de démarrage est activée après chaque démarrage du moteur effectué par le conducteur. Elle demeure en mode ARRÊT-DÉMARRAGE NON PRÊT jusqu'à la marche avant à une vitesse supérieure à 8 km/h (5 mi/h). Le système passe alors en mode ARRÊT-DÉMARRAGE PRÊT et, si toutes les autres conditions sont présentes, peut passer en mode ARRÊT-DÉMARRAGE – ARRÊT AUTOMATIQUE ACTIVÉ.

Pour activer le mode ARRÊT-DÉMARRAGE, ARRÊT AUTOMATIQUE ACTIVÉ, les états suivants doivent se produire :

- Le système doit être à l'état d'ARRÊT-DÉMARRAGE PRÊT. Le message « STOP/START READY » (ARRÊT-DÉMARRAGE PRÊT) s'affiche dans le groupe d'instruments ➔ page 136.
- La vitesse du véhicule doit être inférieure à 3 km/h (2 mi/h).
- Le sélecteur de rapport doit être à la position N (POINT MORT) et la pédale d'embrayage doit être complètement relâchée.

RAISONS POSSIBLES POUR QUE LE MOTEUR NE PASSE PAS EN MODE ARRÊT AUTOMATIQUE

Avant la coupure du moteur, le système vérifie plusieurs conditions de sécurité et de confort pour déterminer si elles sont présentes. Les situations dans lesquelles le moteur ne s'arrête pas comprennent, sans s'y limiter :

- La ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée.
- La température extérieure est inférieure à -12 °C (10 °F) ou supérieure à 43 °C (109 °F).
- La température actuelle de l'habitacle est considérablement différente de la température réglée à la position Auto (automatique) du système de chauffage, ventilation et climatisation.
- Le système de chauffage, de ventilation et de climatisation est réglé en mode de dégivrage complet.
- Le moteur n'a pas atteint la température normale de fonctionnement.
- La batterie est déchargée.
- Le levier de vitesses est à la position R (MARCHE ARRIÈRE).
- Le capot est ouvert.
- La boîte de transfert est à la position 4L (4 roues motrices gamme basse) ou N (point mort).
- Le siège du conducteur est inoccupé ou la portière du conducteur est ouverte.
- Le véhicule est à haute altitude.
- Le véhicule se trouve sur une pente abrupte.
- Le rapport de marche avant est engagé.

- L'angle de direction est supérieur au seuil (modèles ESS seulement).
- Une anomalie du système est présente.
- Le réglage du système de chauffage, de ventilation et de climatisation est réglé à MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE).

Il se peut que le véhicule puisse rouler plusieurs fois sans que le système arrêt-démarrage passe à un état d'arrêt-démarrage prêt dans des conditions plus extrêmes que celles indiquées ci-dessus.

DÉMARRAGE DU MOTEUR EN MODE ARRÊT AUTOMATIQUE

Lorsque le sélecteur de rapport est à la position N (POINT MORT), le moteur démarre lorsque la pédale d'embrayage est enfoncée (il n'est pas nécessaire d'enfoncer complètement la pédale). Le véhicule passe en mode SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE NON PRÊT jusqu'à ce que la vitesse du véhicule soit supérieure à 8 km/h (5 mi/h).

Conditions qui entraînent le démarrage automatique du moteur en mode ARRÊT-DÉMARRAGE – ARRÊT AUTOMATIQUE ACTIVÉ

Le moteur démarre automatiquement dans les cas suivants :

- La température actuelle de l'habitacle est considérablement différente de la température réglée à la position Auto (automatique) du système de chauffage, ventilation et climatisation.
- Le système de chauffage, de ventilation et de climatisation est réglé en mode de dégivrage complet.
- La température du système de chauffage, ventilation et climatisation ou la vitesse du ventilateur sont réglées manuellement à une valeur plus élevée.

- Le délai du mode Arrêt-démarrage – Arrêt automatique activé dépasse cinq minutes..
- La tension de la batterie est trop basse.
- La vitesse du véhicule est supérieure à 8 km/h (5 mi/h).
- Le commutateur STOP/START OFF (DÉSACTIVATION DU SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE) est enfoncé.
- La boîte de transfert est à la position 4L (4 roues motrices gamme basse) ou N (point mort).
- Le volant est tourné au-delà du seuil (modèles ESS seulement).

DÉSACTIVATION MANUELLE DU SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE

1. Appuyez sur le commutateur Stop/Start OFF (DÉSACTIVATION du système d'arrêt et de démarrage), situé sur le bloc de commandes. Le témoin du commutateur s'allume.



Commutateur de **DÉSACTIVATION** du système d'arrêt et de démarrage

2. Le message STOP/START OFF (DÉSACTIVATION DU SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE) s'affiche au groupe d'instruments ➔ page 136.
3. Au prochain arrêt du véhicule (après la désactivation du système d'arrêt et de démarrage), le moteur ne s'arrêtera pas.
4. Si le système d'arrêt et de démarrage est désactivé manuellement, vous ne pourrez démarrer ni arrêter le moteur qu'au moyen du commutateur d'allumage.
5. Le système d'arrêt et de démarrage se réinitialise à l'état d'ACTIVATION chaque fois que le contact est coupé et rétabli.

ACTIVATION MANUELLE DU SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE

Appuyez sur le commutateur Stop/Start OFF (DÉSACTIVATION du système d'arrêt et de démarrage), situé sur le bloc de commandes. Le témoin du commutateur s'éteint.

ANOMALIE DU SYSTÈME

Si une anomalie est présente dans le système d'arrêt et de démarrage, le système ne permettra pas l'arrêt du moteur. Un message « SERVICE STOP/START SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE) apparaît et un témoin jaune d'arrêt et de démarrage s'allume à l'affichage du groupe d'instruments ➔ page 136.

Si le message « SERVICE STOP/START SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments, faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

Si une défaillance se produit au cours d'un arrêt automatique, le véhicule peut ne pas pouvoir redémarrer automatiquement et nécessiter un démarrage au moyen de la clé.

SYSTÈMES DE RÉGULATEUR DE VITESSE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Votre véhicule peut être muni du système de régulateur de vitesse ou du système de régulateur de vitesse adaptatif (ACC) :

- Le mode de régulateur de vitesse maintiendra votre véhicule à une vitesse constante définie.
- Le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) règlera la vitesse du véhicule jusqu'à la vitesse programmée pour maintenir une distance avec le véhicule devant.

NOTA :

- Dans les véhicules munis d'un ACC, si l'ACC n'est pas activé, le régulateur de vitesse à vitesse constante ne détecte pas les véhicules qui sont directement devant vous. Soyez toujours attentif à la fonction utilisée.
- Une seule fonction de régulateur de vitesse ne peut fonctionner à la fois. Par exemple, si le régulateur de vitesse à vitesse constante est activé, le régulateur de vitesse adaptatif ne sera pas disponible, et vice versa.

RÉGULATEUR DE VITESSE

Lorsqu'il est activé, le régulateur de vitesse prend en charge l'accélérateur à partir de 32 km/h (20 mi/h).

Les boutons du régulateur de vitesse se trouvent à la droite du volant.



Boutons du régulateur de vitesse

- 1 – SET (+)/Accel (RÉGLAGE [+]/Accélération)
- 2 – CANC (Annulation)
- 3 – SET (-)/Decel (RÉGLAGE [-]/Décélération)
- 4 – Bouton de marche/arrêt
- 5 – RES (Reprise)

AVERTISSEMENT!

L'utilisation du régulateur de vitesse peut s'avérer dangereuse si le maintien d'une vitesse constante est impossible. Vous pourriez rouler trop vite, perdre la maîtrise de votre véhicule et avoir un accident. N'utilisez pas le régulateur de vitesse si la circulation est dense ou sur une route sinueuse, verglacée, enneigée ou glissante.

Activation

Appuyez sur le bouton « on/off » (en fonction/hors fonction) pour mettre en fonction le régulateur de vitesse. Le témoin de la commande du régulateur de vitesse s'allume à l'affichage du groupe d'instruments. Enfoncez de nouveau le bouton d'activation/désactivation pour mettre le régulateur de vitesse hors fonction. Le témoin de la commande du régulateur de vitesse s'éteint. Désactivez le dispositif lorsque vous ne l'utilisez pas.

AVERTISSEMENT!

Il est dangereux de laisser le régulateur de vitesse en fonction lorsque vous ne l'utilisez pas. Vous pourriez actionner le dispositif ou accélérer involontairement. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et avoir un accident. Laissez toujours le système hors fonction lorsque vous ne l'utilisez pas.

4

Pour programmer une vitesse souhaitée

Mettez le régulateur de vitesse en fonction.

NOTA :

Avant d'appuyer sur le bouton SET (+) (RÉGLAGE +) ou SET (-) (RÉGLAGE -), le véhicule doit rouler à vitesse constante et sur terrain plat.

Lorsque le véhicule a atteint la vitesse souhaitée, appuyez brièvement sur le bouton SET+ (RÉGLAGE +) ou SET- (RÉGLAGE -). Relâchez l'accélérateur et le véhicule roulera à la vitesse programmée.

Changement de la vitesse programmée

Pour augmenter ou réduire la vitesse définie

Lorsque le régulateur de vitesse est programmé, vous pouvez augmenter la vitesse en appuyant sur le bouton SET (+) (RÉGLAGE [+]) ou la réduire en appuyant sur le bouton SET (-) (RÉGLAGE [-]).

Vitesse du système anglo-saxon (mi/h)

- Appuyez une fois sur les boutons SET (+) (RÉGLAGE [+]) ou SET (-) (RÉGLAGE [-]) pour modifier la vitesse programmée de 1 mi/h. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse augmente ou diminue de 1 mi/h.
- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera d'augmenter ou de diminuer par paliers de 5 mi/h jusqu'à ce que le bouton soit relâché, puis la nouvelle vitesse programmée sera établie.

Vitesse du système métrique (km/h)

- Appuyez une fois sur les boutons SET (+) (RÉGLAGE [+]) ou SET (-) (RÉGLAGE [-]) pour modifier la vitesse programmée de 1 km/h. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse augmente ou diminue de 1 km/h.
- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera d'augmenter ou de diminuer par paliers de 10 km/h jusqu'à ce que le bouton soit relâché, puis la nouvelle vitesse programmée sera établie.

Accélération pour dépassement

Pendant que le régulateur de vitesse est programmé, vous pouvez appuyer normalement sur l'accélérateur pour dépasser un autre véhicule. Le véhicule revient à la vitesse programmée dès que vous relâchez la pédale.

UTILISATION DU RÉGULATEUR DE VITESSE DANS LES PENTES

La transmission automatique peut rétrograder dans les pentes afin de maintenir la vitesse programmée du véhicule.

Le régulateur de vitesse maintient la vitesse dans les montées et les descentes. Il est normal que le véhicule subisse de légères variations de vitesse sur une pente d'inclinaison modérée. Lorsque la pente est abrupte, les variations de vitesse peuvent être plus importantes de sorte qu'il est alors conseillé de désactiver le régulateur de vitesse.

AVERTISSEMENT!

L'utilisation du régulateur de vitesse peut s'avérer dangereuse si le maintien d'une vitesse constante est impossible. Vous pourriez rouler trop vite, perdre la maîtrise de votre véhicule et avoir un accident. N'utilisez pas le régulateur de vitesse si la circulation est dense ou sur une route sinueuse, verglacée, enneigée ou glissante.

Pour revenir à la vitesse programmée

Pour revenir à la vitesse précédemment programmée, appuyez sur le bouton RES (REPRISE) et relâchez-le. Cette fonction peut être utilisée à n'importe quelle vitesse supérieure à 32 km/h (20 mi/h).

Désactivation

Vous pouvez désactiver le régulateur de vitesse sans effacer la vitesse mise en mémoire en appuyant légèrement sur la pédale de frein, en appuyant sur le bouton CANC (ANNULER) ou en exerçant une pression de freinage normale pendant que le véhicule ralentit.

Les conditions suivantes désactivent également le régulateur de vitesse sans effacer la vitesse définie en mémoire :

- Le frein de stationnement du véhicule est serré.
- Un événement associé à la stabilité se produit.
- Le sélecteur de rapport est déplacé hors de la position D (MARCHE AVANT).
- Le moteur s'emballé.
- La pédale d'embrayage est enfoncée (transmission manuelle seulement).
- Le véhicule fonctionne à un régime bas (transmission manuelle seulement)

La vitesse programmée en mémoire s'efface si vous appuyez sur le bouton de mise en fonction / hors fonction ou si vous COUPEZ le contact.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (ACC)

Le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) augmente la commodité de conduite qu'assure le régulateur de vitesse en circulant sur les autoroutes et les routes principales. Cependant, il ne s'agit pas d'un système de sécurité, et il n'est pas conçu pour éviter les collisions.

La fonction de régulateur de vitesse fonctionne de manière différente si votre véhicule n'est pas équipé du régulateur de vitesse adaptatif ➔ page 195.

NOTA :

- Si le capteur du régulateur de vitesse adaptatif détecte un véhicule à l'avant, le système freine modérément le véhicule ou le fait accélérer automatiquement (sans dépasser la vitesse de réglage initiale) afin de conserver une distance programmée et de s'adapter à la vitesse du véhicule suivi.

- Toute modification apportée au châssis, à la suspension ou à la dimension des pneus nuit au rendement du régulateur de vitesse adaptatif et du système d'avertissement de collision frontale.
- Le régulateur de vitesse à vitesse constante (alors que le régulateur de vitesse adaptatif n'est pas activé) ne détecte pas les véhicules directement devant le vôtre. Soyez toujours attentif à la fonction utilisée ↪ page 405.

AVERTISSEMENT!

- Le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) est un système axé sur la commodité. Il ne remplace pas une conduite active de la part du conducteur. Le conducteur a toujours la responsabilité d'être attentif à la route, à la circulation, aux conditions météorologiques, à la vitesse du véhicule, à la distance par rapport au véhicule se trouvant devant lui et surtout au freinage, de manière à assurer la sécurité du véhicule peu importe l'état de la route. Votre attention complète est toujours requise durant la conduite afin de conserver la maîtrise du véhicule. L'inobservation de ces mises en garde pourrait causer une collision et des blessures graves ou la mort.
- Le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) :
 - ne détecte pas les piétons, les véhicules venant en sens inverse ni les objets stationnaires (p. ex. un véhicule immobilisé dans un embouteillage ou en panne);
 - ne tient pas compte des conditions routières, météorologiques ou de circulation, et son efficacité peut diminuer si les conditions de visibilité sont mauvaises;

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- ne détecte pas toujours les conditions de conduite complexes, ce qui peut provoquer des avertissements de distance incorrects ou manquants;
- Immobilise complètement le véhicule (dans le cas des véhicules avec transmission automatique) alors qu'il suit un véhicule à l'avant et maintient le véhicule à l'arrêt pendant deux secondes. Si le véhicule à l'avant ne démarre pas dans un délai de deux secondes, le régulateur de vitesse adaptatif affiche un message indiquant que le système relâchera les freins et qu'il faudra les appliquer manuellement. Un carillon retentit lorsque les freins sont relâchés.
- Le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) devra être désactivé dans les conditions suivantes :
 - Lorsque vous conduisez dans des conditions de brouillard, forte pluie, neige abondante, grésil, circulation intense et dans des conditions de conduite complexes (par exemple, dans des zones de construction d'autoroute).
 - Lorsque vous empruntez une voie de virage ou une sortie d'autoroute; lorsque vous conduisez sur des routes sinueuses, glacées, enneigées ou glissantes, ou sur des pentes ascendantes ou descendantes abruptes.
 - Lorsque vous tractez une remorque sur des pentes ascendantes ou descendantes abruptes.
 - Lorsque les circonstances ne permettent pas une conduite sécuritaire à vitesse constante.

Fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif

Les boutons situés à la droite du volant permettent de manœuvrer le régulateur de vitesse adaptatif.

**Boutons du régulateur de vitesse adaptatif**

- 1 – Augmentation du réglage de la distance
- 2 – Marche/arrêt du régulateur de vitesse adaptatif (ACC)
- 3 – Diminution du réglage de la distance

Menu du régulateur de vitesse adaptatif

Les réglages actuels du régulateur de vitesse adaptatif apparaissent à l'affichage du groupe d'instruments. L'information affichée dépend de l'état du régulateur de vitesse adaptatif.

Appuyez sur le bouton de marche-arrêt du régulateur de vitesse adaptatif (ACC) jusqu'à ce qu'un des messages suivants s'affiche à l'affichage du groupe d'instruments :

Adaptive Cruise Control Off (Régulateur de vitesse adaptatif hors fonction)

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est désactivé, l'écran affiche « Adaptive Cruise Control Off » (Régulateur de vitesse adaptatif hors fonction).

Adaptive Cruise Control Ready (Régulateur de vitesse adaptatif prêt)

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est activé mais que le réglage de la vitesse du véhicule n'a pas été sélectionné, l'affichage indique « Adaptive Cruise Control Ready » (Régulateur de vitesse adaptatif prêt).

Adaptive Cruise Control Set (Régulateur de vitesse adaptatif programmé)

Appuyez sur le bouton SET (+) (RÉGLAGE [+]) ou SET (-) (RÉGLAGE [-]) jusqu'à ce que le message « ACC SET » (Régulateur de vitesse adaptatif PROGRAMMÉ) s'affiche.

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est programmé, la vitesse programmée apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.

L'écran du régulateur de vitesse adaptatif peut être affiché à nouveau si l'une de ces activités associées à ce régulateur se produit :

- Annulation du système
- Priorité conducteur
- Système hors fonction
- Avertissement de proximité du régulateur de vitesse adaptatif
- Avertissement de régulateur de vitesse adaptatif non disponible

L'affichage du groupe d'instruments revient au dernier affichage sélectionné après cinq secondes d'inactivité dans l'affichage du régulateur de vitesse adaptatif.

Activation du régulateur de vitesse adaptatif (ACC)

La vitesse programmée minimale du régulateur de vitesse adaptatif est de 32 km/h (20 mi/h).

Lorsque le système est activé et qu'il se trouve à l'état PRÊT, le message « ACC Ready » (Régulateur de vitesse adaptatif prêt) s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments.

Lorsque le système est désactivé, le message « Adaptive Cruise Control (ACC) Off » (Régulateur de vitesse adaptatif désactivé) s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments.

NOTA :

L'activation du régulateur de vitesse adaptatif n'est pas possible dans les cas suivants :

- Lorsqu'en mode 4WD Low (4 roues motrices gamme basse).
- Lorsque les freins sont appliqués.
- Lorsque le frein de stationnement est serré.
- Lorsque la transmission automatique est en position P (STATIONNEMENT), R (MARCHE ARRIÈRE) ou N (POINT MORT).
- Lorsque la transmission manuelle est au PREMIER rapport.
- Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 32 km/h (20 mi/h) (transmission manuelle).
- Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à la plage de vitesse minimale.
- Lorsque les freins surchauffent.

- Lorsque la portière du conducteur est ouverte à basse vitesse.
- Lorsque la ceinture de sécurité du conducteur est débouclée à basse vitesse.
- Lorsque le mode de désactivation complète de la commande de stabilité électronique est actif.
- Lorsque le mode Off Road+ (Hors route+) (selon l'équipement) est actif

Activation et désactivation

Poussez et relâchez le bouton de marche/arrêt du régulateur de vitesse adaptatif (ACC). Le message « ACC Ready » (Régulateur de vitesse adaptatif prêt) apparaît dans le menu du régulateur de vitesse adaptatif à l'affichage du groupe d'instruments.

Pour désactiver le régulateur de vitesse adaptatif, appuyez brièvement de nouveau sur le bouton on/off (marche/arrêt) du régulateur de vitesse adaptatif (ACC). À ce moment, le système se désactive et le message « Adaptive Cruise Control (ACC) Off » (Régulateur de vitesse adaptatif hors fonction) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.

AVERTISSEMENT!

Il est dangereux de laisser fonctionner le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) lorsque vous ne l'utilisez pas. Vous pourriez actionner le dispositif ou accélérer involontairement. Vous pourriez perdre la maîtrise du volant et causer une collision. Laissez toujours le système hors fonction lorsque vous ne l'utilisez pas.

Pour programmer une vitesse souhaitée

Lorsque le véhicule atteint la vitesse voulue, appuyez sur le bouton SET (+) (RÉGLAGE [+]) ou sur le bouton SET (-) (RÉGLAGE [-]) et relâchez-le. La vitesse programmée apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.

NOTA :

Le régulateur de vitesse à vitesse constante peut être utilisé sans le régulateur de vitesse adaptatif (ACC). Pour alterner entre les différents modes, appuyez sur le **bouton de marche-arrêt du régulateur de vitesse adaptatif** pour désactiver le régulateur de vitesse adaptatif et le régulateur de vitesse normal (à vitesse constante). Appuyez ensuite sur le **bouton de marche-arrêt du régulateur de vitesse normal (à vitesse constante)** pour activer (basculer vers) le mode de régulation de vitesse normal (à vitesse constante).

AVERTISSEMENT!

Lorsque le mode de régulation à vitesse constante est sélectionné, le système ne détecte pas les véhicules qui vous précèdent. De plus, puisqu'il ne détecte pas ces véhicules, le système n'émet aucun avertissement de proximité et aucune alarme ne retentit pour vous aviser de la présence du véhicule ou que la distance entre votre véhicule et celui qui vous précède est insuffisante. Assurez-vous de conserver une distance sécuritaire entre votre véhicule et celui qui vous précède. Soyez toujours attentif au mode utilisé.

Si le régulateur de vitesse adaptatif est programmé lorsque la vitesse du véhicule est **inférieure** à 32 km/h (20 mi/h), la vitesse programmée passe par défaut à 32 km/h (20 mi/h).

NOTA :

Le régulateur de vitesse à vitesse constante ne peut pas être réglé à une vitesse inférieure à 32 km/h (20 mi/h).

Si l'un des deux systèmes est programmé lorsque la vitesse du véhicule est **supérieure** à 32 km/h (20 mi/h), la vitesse programmée devient la vitesse actuelle du véhicule.

Pour les véhicules équipés d'une transmission manuelle, le régulateur de vitesse adaptatif ne peut pas être réglé lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 32 km/h (20 mi/h) ou lorsque le véhicule est au PREMIER rapport.

NOTA :

- Si vous maintenez la pédale d'accélérateur enfoncée, le véhicule peut continuer d'accélérer au-delà de la vitesse programmée. Dans ce cas, le message « DRIVER OVERRIDE » (PRIORITÉ CONDUCTEUR) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.
- Si vous continuez d'accélérer au-delà de la vitesse programmée alors que le régulateur de vitesse adaptatif est activé, le système ne contrôlera pas la distance entre votre véhicule et celui qui vous précède. La vitesse du véhicule ne sera déterminée que par la position de la pédale d'accélérateur.

Annulation du système

Les conditions suivantes annulent le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) ou le régulateur de vitesse à vitesse constante :

- La pédale de frein est serrée.
- Le bouton CANC (ANNULATION) est enfoncé.
- Le système de freinage antiblocage (ABS) est activé.
- Le sélecteur de rapport est déplacé hors de la position D (MARCHE AVANT).

- Le système de commande de stabilité électronique (ESC) ou le système antipatinage (TCS) est activé.
- Le frein de stationnement est serré.
- La température des freins dépasse la plage de température normale (surchauffe).
- Le dispositif antilouvoisement de la remorque (TSC) est activé.
- La vitesse du véhicule est inférieure à 24 km/h (15 mi/h) (transmission manuelle seulement).
- La pédale d'embrayage est enfoncée pendant plus de 10 secondes (transmission manuelle seulement).
- Le véhicule est au POINT MORT pendant plus de dix secondes (transmission manuelle seulement).
- Le conducteur passe au PREMIER rapport (transmission manuelle seulement).

Les conditions suivantes annulent seulement le système de régulateur de vitesse adaptatif (ACC) :

- La ceinture de sécurité du conducteur est déboutée à basses vitesses.
- La portière du conducteur est ouverte à basses vitesses.

Désactivation du système

Le système se désactive et efface la vitesse programmée en mémoire dans les cas suivants :

- Vous appuyez sur le bouton de marche-arrêt du régulateur de vitesse adaptatif.
- Vous appuyez sur le bouton de marche-arrêt du régulateur de vitesse à vitesse constante.
- L'allumage du véhicule est placé à la position OFF (ARRÊT).
- Le mode 4WD Low (4 roues motrices gamme basse) est activé.

Retour à la vitesse programmée

S'il y a une vitesse programmée dans le système, appuyez sur le bouton RES (REPRISE), puis retirez le pied de la pédale d'accélérateur. La dernière vitesse programmée apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.

La fonction de reprise peut être utilisée à n'importe quelle vitesse supérieure à 32 km/h (20 mi/h) lorsque seul le régulateur de vitesse à vitesse constante est en cours d'utilisation.

Cette fonction peut être utilisée à n'importe quelle vitesse supérieure à 0 km/h (0 mi/h) lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est actif.

NOTA :

- Lorsqu'en mode de régulateur de vitesse adaptatif, lorsque le véhicule s'immobilise complètement pendant plus de deux secondes, le système est alors annulé. Le conducteur doit serrer les freins pour maintenir le véhicule à l'arrêt.
- Le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) ne peut revenir à la vitesse programmée s'il y a un véhicule à l'arrêt devant votre véhicule.

AVERTISSEMENT!

La fonction de reprise ne devrait être utilisée que si la circulation et l'état de la route le permettent. La reprise d'une vitesse programmée trop élevée ou trop basse en fonction de la circulation et de l'état de la route pourrait faire accélérer ou décélérer le véhicule trop brusquement. L'inobservation de ces mises en garde pourrait causer une collision et des blessures graves ou la mort.

Changement de la vitesse programmée

Pour augmenter ou réduire la vitesse définie

Après avoir défini une vitesse, vous pouvez augmenter la vitesse définie en appuyant sur le bouton SET (+) (RÉGLAGE [+]) ou la réduire en appuyant sur le bouton SET (-) (RÉGLAGE [-]).

Vitesse du système anglo-saxon (mi/h)

- Appuyez une fois sur les boutons SET (+) (RÉGLAGE [+]) ou SET (-) (RÉGLAGE [-]) pour modifier la vitesse programmée de 1 mi/h. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse augmente ou diminue de 1 mi/h.
- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera d'augmenter par paliers de 5 mi/h jusqu'à ce que le bouton soit relâché. La nouvelle vitesse programmée apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.

Vitesse du système métrique (km/h)

- Appuyez une fois sur les boutons SET (+) (RÉGLAGE [+]) ou SET (-) (RÉGLAGE [-]) pour modifier la vitesse programmée de 1 km/h. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse augmente ou diminue de 1 km/h.
- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera d'augmenter par paliers de 10 km/h jusqu'à ce que le bouton soit relâché. La nouvelle vitesse programmée apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.

NOTA :

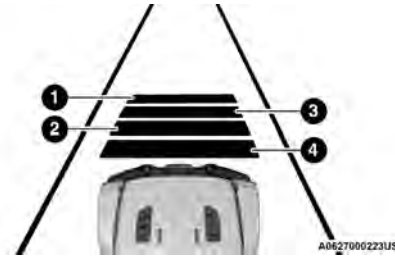
Lorsque vous annulez le réglage et que vous appuyez sur les boutons SET (+) (RÉGLAGE [+]) ou SET (-) (RÉGLAGE [-]), la nouvelle vitesse programmée sera la vitesse actuelle du véhicule.

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est actif

- Lorsque vous utilisez le bouton SET (-) (RÉGLAGE [-]) pour ralentir, et si la puissance du frein moteur ne ralentit pas suffisamment le véhicule pour atteindre la vitesse programmée, le système de freinage ralentira automatiquement le véhicule.
- Le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) applique les freins jusqu'à l'immobilisation complète lorsqu'il suit le véhicule à l'avant. Si votre véhicule suit le véhicule à l'avant qui s'immobilise, les freins de votre véhicule sont relâchés deux secondes après un arrêt complet.
- Le régulateur de vitesse adaptatif maintient la vitesse programmée en pente ascendante ou descendante. Il est normal que le véhicule subisse de légères variations de vitesse sur une pente d'inclinaison modérée. En outre, une rétrogradation peut se produire lors des montées et des descentes. Cela est normal et nécessaire pour conserver la vitesse réglée. En pente ascendante ou descendante, le régulateur de vitesse adaptatif se désactive si la température des freins dépasse la plage de températures normale (surchauffe).

Réglage du créneau dans le régulateur de vitesse adaptatif (ACC)

Vous pouvez régler la distance entre véhicules précisée pour le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) en modifiant le réglage de distance correspondant à quatre barres (le plus long), trois barres (long), deux barres (moyen) et une barre (court). Compte tenu de ce réglage et de la vitesse du véhicule, le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) calcule et détermine la distance par rapport au véhicule qui vous précède. Ce réglage de distance apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.



Réglages de distance

- 1 – Réglage de distance maximale (quatre barres)
- 2 – Réglage de distance moyenne (deux barres)
- 3 – Réglage de longue distance (trois barres)
- 4 – Réglage de courte distance (une barre)

Pour augmenter le réglage de distance, appuyez brièvement sur le bouton d'augmentation de réglage de distance. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, le réglage de distance augmente d'une barre (plus long).

Pour diminuer le réglage de distance, appuyez brièvement sur le bouton de diminution de réglage de distance. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, le réglage de distance diminue d'une barre (plus court).

Si aucun véhicule ne vous précède, votre véhicule maintient sa vitesse programmée. Si un véhicule qui se déplace plus lentement est détecté dans la même voie, le groupe d'instruments allume le témoin « ACC Set With Target » (Régulateur de vitesse adaptatif programmé avec cible). Le système modifie alors automatiquement la vitesse du véhicule pour maintenir la distance programmée, peu importe la vitesse programmée.

Le véhicule maintient la distance réglée jusqu'à ce que :

- Le véhicule qui vous précède accélère à une vitesse supérieure à la vitesse programmée.
- Le véhicule qui vous précède quitte votre voie ou se déplace hors du champ de détection du capteur.
- Le réglage de distance soit modifié.
- le système se désactive ➔ page 198

Le freinage maximal appliqué par le régulateur de vitesse adaptatif est limité, mais le conducteur peut toujours serrer les freins manuellement, au besoin.

NOTA :

Les feux de freinage s'allument lorsque le régulateur de vitesse adaptatif serre les freins.

Un avertissement de proximité avise le conducteur quand le régulateur de vitesse adaptatif juge que le niveau de freinage maximal est insuffisant pour maintenir la distance réglée. En pareil cas, une alarme visuelle « BRAKE! » (FREINAGE!) clignote à l'affichage du groupe d'instruments et un carillon retentit alors que le régulateur de vitesse adaptatif continue d'appliquer sa puissance de freinage maximale.

NOTA :

L'écran « BRAKE! » (FREINAGE!) situé dans l'affichage du groupe d'instruments est un avertissement pour que le conducteur agisse et ne signifie pas nécessairement que le système d'avertissement de collision frontale serre les freins de façon autonome.

Aide au dépassement

Lorsque le véhicule roule avec le régulateur de vitesse adaptatif activé et qu'il suit un véhicule, le système procure une accélération additionnelle jusqu'à la vitesse programmée du régulateur de vitesse adaptatif pour aider à dépasser les véhicules qui le précèdent. Cette accélération supplémentaire est déclenchée lorsque le conducteur utilise le clignotant gauche et est active uniquement lors de dépassement du côté gauche.

Fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif à l'arrêt (transmission automatique uniquement)

Si le régulateur de vitesse adaptatif provoque l'arrêt du véhicule alors qu'il suit un véhicule cible et que le véhicule cible démarre dans un délai de deux secondes de l'arrêt de votre véhicule, votre véhicule se remet en marche automatiquement sans aucune action de votre part.

Si le véhicule cible ne démarre pas dans un délai de deux secondes de l'arrêt de votre véhicule, le régulateur de vitesse adaptatif muni du système d'arrêt se désactive et les freins sont desserrés. Un message d'annulation s'affiche à l'écran du groupe d'instruments et fait retentir un carillon. L'intervention du conducteur est nécessaire à ce moment.

Pendant que le régulateur de vitesse adaptatif muni du système d'arrêt maintient votre véhicule à l'arrêt, si la ceinture de sécurité du conducteur est débouclée ou si la portière du conducteur est ouverte, le régulateur de vitesse adaptatif muni du système d'arrêt est désactivé et les freins sont desserrés. Un message d'annulation s'affiche à l'écran du groupe d'instruments et fait retentir un carillon. L'intervention du conducteur est nécessaire à ce moment.

AVERTISSEMENT!

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif reprend la vitesse, le conducteur doit s'assurer qu'aucun piéton, véhicule ou objet ne se trouvent dans la trajectoire du véhicule. L'inobservation de ces mises en garde pourrait causer une collision et des blessures graves ou la mort.

Messages d'avertissement et d'entretien

MESSAGE D'AVERTISSEMENT DE NETTOYAGE DU CAPTEUR RADAR AVANT SITUÉ À L'AVANT DU VÉHICULE

Le message d'avertissement « ACC/FCW Unavailable Wipe Front Radar Sensor » (Régulateur de vitesse adaptatif ou système d'avertissement de collision frontale non disponibles – nettoyer le capteur radar avant) s'affiche et un carillon retentit lorsque les conditions limitent temporairement le fonctionnement du système. Ces conditions se produisent surtout lorsque la visibilité est restreinte, par exemple, lorsqu'il neige ou par forte pluie. Le régulateur de vitesse adaptatif peut également être temporairement non disponible à cause d'obstructions, telles que de la boue, des saletés ou de la glace. En pareil cas, l'affichage du groupe d'instruments présente le message « ACC/FCW Unavailable Wipe Front Radar Sensor » (Régulateur de vitesse adaptatif ou système d'avertissement de collision frontale non disponibles – nettoyer le capteur radar avant) et la performance du système s'en trouvera limitée.

Le message d'avertissement « ACC/FCW Unavailable Wipe Front Radar Sensor » (Régulateur de vitesse adaptatif ou système d'avertissement de collision frontale

non disponibles – nettoyer le capteur radar avant) peut quelquefois s'afficher en franchissant des zones de haute réflexion, par exemple, des tunnels avec carreaux réfléchissants, des surfaces glacées ou enneigées, etc. Le régulateur de vitesse adaptatif redevient disponible lorsque le véhicule quitte ces zones. Dans les rares cas lorsque le radar ne détecte pas les véhicules ou les objets qui se trouvent dans sa trajectoire, cet avertissement peut s'afficher temporairement.

NOTA :

Si le message d'avertissement « ACC/FCW Unavailable Wipe Front Radar Sensor » (Régulateur de vitesse adaptatif et système d'avertissement de collision frontale non disponibles, nettoyer le capteur de radar avant) est activé, le mode de régulation à vitesse constante est toujours disponible.

Si les conditions météorologiques sont favorables, le conducteur devrait examiner le capteur. Il pourrait être nécessaire de le nettoyer ou de retirer une obstruction. Le capteur est situé au centre du véhicule derrière la calandre inférieure.

Pour que le régulateur de vitesse adaptatif fonctionne correctement, il est important d'effectuer l'entretien suivant :

- Gardez toujours le capteur propre. Essuyez soigneusement la lentille du capteur à l'aide d'un chiffon doux. Faites attention de ne pas endommager la lentille du capteur.
- Ne retirez pas les vis du capteur. Sinon, le régulateur de vitesse adaptatif pourrait mal fonctionner ou cesser de fonctionner, ce qui exigerait un réalignement du capteur.
- Si le capteur ou le train avant du véhicule est endommagé en raison d'une collision, voyez votre concessionnaire autorisé pour les réparations.

- Ne posez pas d'accessoires près du capteur, y compris des matériaux transparents ou des grilles après-vente. Sinon, le régulateur de vitesse adaptatif pourrait mal fonctionner ou arrêter de fonctionner.

Lorsque la condition ayant désactivé le système n'est plus présente, le système revient à l'état de « Adaptive Cruise Control Off » (Régulateur de vitesse adaptatif hors fonction) et il suffit alors de le réactiver.

NOTA :

Si le message « ACC/FCW Unavailable Wipe Front Radar Sensor » (Régulateur de vitesse adaptatif ou système d'avertissement de collision frontale non disponible – nettoyer le capteur radar avant) s'affiche fréquemment (par exemple, plus d'une fois durant chaque trajet) en l'absence de neige, de pluie, de boue ou d'une autre obstruction, faites réaligner le capteur radar par un concessionnaire autorisé.

MESSAGE D'AVERTISSEMENT DE NETTOYAGE DU PARE-BRISE

Le message d'avertissement « ACC/FCW Limited Functionality Clean Front Windshield » (Fonctionnement limité du régulateur de vitesse adaptatif ou du système d'avertissement de collision frontale – nettoyer le pare-brise) s'affiche à l'écran et un carillon retentit lorsque les conditions limitent temporairement le fonctionnement du système. Ces conditions se produisent surtout lorsque la visibilité est restreinte, par exemple, lorsqu'il neige ou par forte pluie et brouillard. Le régulateur de vitesse adaptatif peut aussi ne pas être temporairement disponible en raison d'une obstruction, par exemple, de la boue, de la saleté ou de la glace sur le pare-brise, ou par la présence de buée. Dans ce cas, l'affichage du groupe d'instruments affiche le message « ACC/FCW Limited Functionality Clean Front

Windshield » (Fonctionnement limité du régulateur de vitesse adaptatif ou du système d'avertissement de collision frontale – nettoyer le pare-brise) et la performance du système s'en trouvera limitée.

Le message « ACC/FCW Limited Functionality Clean Front Windshield » (Fonctionnement limité du régulateur de vitesse adaptatif ou du système d'avertissement de collision frontale – nettoyer le pare-brise) peut quelquefois s'afficher lors de la conduite dans des conditions météorologiques défavorables. Le régulateur de vitesse adaptatif ou le système d'avertissement de collision frontale redeviennent fonctionnels lorsque le véhicule quitte ces zones. Dans les rares cas où la caméra ne détecte pas les véhicules ou les objets qui se trouvent dans sa trajectoire, cet avertissement peut s'afficher temporairement.

Si les conditions météorologiques sont favorables, vérifiez l'état de propreté du pare-brise et de la caméra située derrière le rétroviseur intérieur. Le cas échéant, nettoyez-les ou retirez toute obstruction.

Lorsque la cause du fonctionnement limité a été corrigée, le système doit normalement redevenir pleinement fonctionnel.

NOTA :

Si le message « ACC/FCW Limited Functionality Clean Front Windshield » (Fonctionnement limité du régulateur de vitesse adaptatif ou du système d'avertissement de collision frontale – nettoyer le pare-brise) s'affiche fréquemment, soit plus d'une fois par trajet et en l'absence de neige, de pluie, de boue ou autre obstruction, faites vérifier la caméra orientée vers l'avant par un concessionnaire autorisé.

MESSAGE D'AVERTISSEMENT D'ENTRETIEN DU RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (ACC) ET DU SYSTÈME D'AVERTISSEMENT DE COLLISION FRONTALE (FCW)

Si le système se désactive et que le message « ACC/FCW Unavailable Service Required » (Régulateur de vitesse adaptatif et système d'avertissement de collision frontale non disponibles – entretien requis) ou le message « Cruise/FCW Unavailable Service Required » (Régulateur de vitesse et système d'avertissement de collision frontale non disponibles – entretien requis) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments, une anomalie liée au système interne pourrait être présente ou une anomalie provisoire pourrait limiter le fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif. Bien que vous puissiez toujours conduire le véhicule dans des conditions normales, le régulateur de vitesse adaptatif ne sera pas disponible temporairement. Le cas échéant, tentez de remettre le régulateur de vitesse adaptatif en fonction après un cycle d'allumage. Consultez un concessionnaire autorisé si le problème persiste.

Précautions à prendre lorsque vous conduisez avec le régulateur de vitesse adaptatif

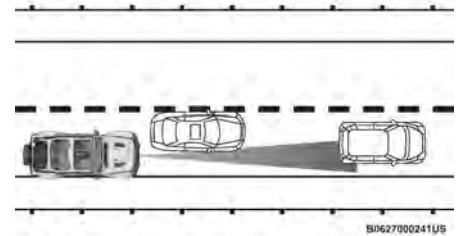
Dans certaines conditions routières, la capacité de détection du régulateur de vitesse peut être réduite. En pareil cas, le régulateur de vitesse adaptatif peut tarder à freiner ou freiner inopinément. Le conducteur doit donc demeurer attentif, car une intervention peut être nécessaire. Voici quelques exemples de ces types de situations :

TRACTION D'UNE REMORQUE

Il est déconseillé d'utiliser le régulateur de vitesse adaptatif en tractant une remorque.

CONDUITE DÉCENTRÉE

Le régulateur de vitesse adaptatif pourrait ne pas détecter un véhicule qui roule de façon décalée dans votre voie ou qui converge depuis une voie latérale. À ce moment, la distance entre votre véhicule et celui qui vous précède pourrait être insuffisante. Le véhicule décentré pourrait entrer et sortir de la ligne de visée, ce qui pourrait entraîner des freinages et accélérations inopinés de votre véhicule.



Exemple de conduite décalée

VIRAGES ET COURBES

Lorsque vous franchissez une courbe et que le régulateur de vitesse adaptatif est activé, le système pourrait augmenter ou réduire la vitesse du véhicule pour améliorer sa stabilité, même sans avoir détecté un véhicule à l'avant. Une fois la courbe franchie, le système reprend la vitesse programmée initiale. Il s'agit d'une caractéristique de fonctionnement normale du régulateur de vitesse adaptatif.

NOTA :

Toutefois, la performance du régulateur de vitesse adaptatif pourrait être limitée dans les virages serrés.

UTILISATION DU RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF DANS LES PENTES

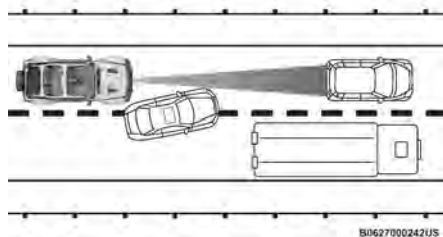
Le rendement du régulateur de vitesse adaptatif peut être limité au cours de la conduite en montée. Le régulateur de vitesse adaptatif peut ne pas détecter un véhicule dans votre voie en raison de la vitesse, du chargement du véhicule, des conditions de circulation et de la raideur de la pente.



Exemple d'utilisation du régulateur de vitesse dans les pentes

CHANGEMENT DE VOIE

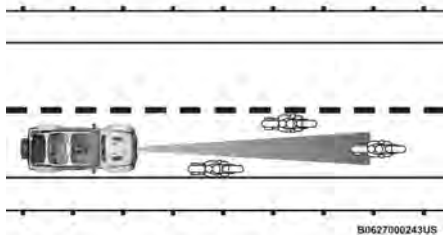
Le régulateur de vitesse adaptatif pourrait ne pas détecter un véhicule tant qu'il ne se trouvera pas complètement dans votre voie. Dans l'exemple de changement de voie suivant, le régulateur de vitesse adaptatif n'a pas encore détecté le véhicule qui change de voie et au moment où il le détectera, il pourrait être trop tard pour réagir. Le régulateur de vitesse adaptatif pourrait ne pas détecter un véhicule tant qu'il ne se trouvera pas complètement dans la voie. À ce moment, la distance entre les véhicules pourrait être insuffisante. Vous devez donc être toujours attentif et prêt à freiner si nécessaire.



Exemple de changement de voie

VÉHICULES ÉTROITS

Certains véhicules étroits utilisant les bords extérieurs de la voie ou qui entrent dans la voie ne seront pas détectés tant qu'ils ne se trouveront pas entièrement dans la voie. À ce moment, la distance entre votre véhicule et celui qui vous précède pourrait être insuffisante.



Exemple de véhicules étroits


OBJETS ET VÉHICULES IMMOBILES

Le régulateur de vitesse adaptatif ne réagit pas aux objets et aux véhicules qui sont immobiles. Par exemple, le régulateur de vitesse adaptatif ne réagit pas si le véhicule qui précède quitte votre voie et que l'autre véhicule à l'avant est immobilisé dans votre voie. Il considère alors ce véhicule immobilisé comme un objet immobile, puisqu'il n'a pas détecté de mouvement de sa part auparavant. Vous devez donc être toujours attentif et prêt à freiner si nécessaire.



Exemple d'objet et de véhicule immobiles

SYSTÈME D'AIDE AU REcul PARKSENSE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système d'aide au recul ParkSense fournit des indications visuelles et sonores de la distance entre le bouclier/pare-chocs arrière et un obstacle détecté en reculant, par exemple pendant une manœuvre de stationnement. Pour connaître les limites de ce système et les recommandations, consultez  page 208.


Le système ParkSense rappelle le dernier état du système (activé ou désactivé) à partir du dernier cycle d'allumage lorsque le commutateur d'allumage est mis à la position ON/RUN (MARCHE).

Le système ParkSense ne peut s'activer que lorsque le levier de vitesses se trouve à la position R (MARCHE ARRIÈRE). Si le système ParkSense est activé lorsque le levier de vitesses se trouve à cette position, il demeure activé jusqu'à ce que la vitesse du véhicule soit égale ou supérieure à 11 km/h (7 mi/h). Lorsque le levier de vitesses est à la position R (MARCHE ARRIÈRE) et que la vitesse du véhicule est supérieure à la vitesse autorisée pour l'activation du système, un avertissement apparaît à l'affichage du groupe d'instruments pour indiquer que la vitesse du véhicule est trop rapide. Le système est réactivé lorsque la vitesse descend à une vitesse inférieure à environ 9 km/h (6 mi/h).

CAPTEURS DU SYSTÈME PARKSENSE

Les quatre capteurs du système ParkSense, situés dans le bouclier ou le pare-chocs arrière, surveillent la zone derrière le véhicule dans le champ de vision des capteurs. Les capteurs peuvent détecter des obstacles se trouvant à une distance allant de 30 cm (12 po) à 200 cm (79 po) environ du bouclier ou du pare-chocs arrière, dans la direction horizontale, en fonction de l'emplacement, du type et de l'orientation de l'obstacle.

AFFICHAGE D'AVERTISSEMENT DU SYSTÈME PARKSENSE

L'écran d'avertissement du système ParkSense se trouve à l'affichage du groupe d'instruments  page 136. Il présente des avertissements visuels pour indiquer la distance entre le pare-chocs ou le bouclier arrière et l'obstacle détecté.

AFFICHAGE DU SYSTÈME PARKSENSE

Lorsque le véhicule est en MARCHE ARRIÈRE, l'état prêt du système d'Aide au stationnement s'affiche sur le groupe d'instruments.

Le système indique qu'il a détecté un obstacle en affichant un arc dans une ou plusieurs zones en fonction de la distance et de l'emplacement de l'obstacle par rapport au véhicule.

Si un obstacle est détecté dans la zone centrale arrière, l'affichage présente un arc non clignotant dans la zone centrale arrière, accompagné d'une tonalité d'une demi-seconde. À mesure que le véhicule se rapproche de l'obstacle, l'affichage présente un arc se rapprochant du véhicule et émet une tonalité qui passe de rapide à continue.

Si un obstacle est détecté dans la zone arrière gauche ou droite, l'affichage présente un arc clignotant dans la zone arrière gauche ou droite, accompagné d'une tonalité rapide. À mesure que le véhicule se rapproche de l'obstacle, l'affichage présente l'arc se rapprochant du véhicule et la tonalité passe de rapide à continue.



B0628000182US

Arcs du système ParkSense arrière

- 1 - Tonalité continue et arc clignotant
- 2 - Tonalité rapide et arc clignotant
- 3 - Tonalité rapide et arc clignotant

- 4 - Tonalité lente et arc non clignotant
- 5 - Tonalité lente et arc non clignotant
- 6 - Tonalité de 1/2 seconde et arc non clignotant

Le véhicule est à proximité de l'obstacle lorsque l'affichage d'avertissement présente un arc qui clignote, accompagné d'une tonalité continue. Le tableau suivant décrit le fonctionnement des signaux d'avertissement qu'émet le système lorsqu'il détecte un obstacle :

SIGNAUX D'AVERTISSEMENT							
Distance arrière (cm/po)	Supérieure à 200 cm (79 po)	200 à 150 cm (79 à 59 po)	150 à 120 cm (59 à 47 po)	120 à 100 cm (47 à 39 po)	100 à 65 cm (39 à 25 po)	65 à 30 cm (25 à 12 po)	Inférieure à 30 cm (12 po)
Arcs – zone gauche	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	2e arc clignotant	1er arc clignotant
Arcs – zone centrale	Aucune	6e arc non clignotant	5e arc non clignotant	4e arc non clignotant	3e arc clignotant	2e arc clignotant	1er arc clignotant
Arcs – zone droite	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	2e arc clignotant	1er arc clignotant
Alarme sonore (carillon)	Aucune	Tonalité de 1/2 seconde (pour la zone centrale arrière seulement)	Lente (pour la zone centrale arrière seulement)	Lente (pour la zone centrale arrière seulement)	Rapide (pour la zone centrale arrière seulement)	Rapide	Continu
Volume de la radio réduit	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

NOTA :

Si la radio est en fonction, le système ParkSense réduit le volume de la radio lorsqu'il émet une tonalité.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU SYSTÈME PARKSENSE



Vous pouvez activer et désactiver le système ParkSense à l'aide du commutateur du système ParkSense situé sous l'affichage du système Uconnect.

Lorsque vous appuyez sur le commutateur du système ParkSense pour désactiver le système, le message « ParkSense off » (système d'aide au recul ParkSense désactivé) apparaît à l'affichage du groupe d'instru-

ments page 136 pendant environ cinq secondes. Lorsque le sélecteur de rapport est déplacé en position R (MARCHE ARRIÈRE) et que le système est désactivé, le message « ParkSense off » (système d'aide au stationnement ParkSense désactivé) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments tant que le véhicule demeure en position R (MARCHE ARRIÈRE) (pas en mode 4WD Low [4 roues motrices gamme basse]).

Le voyant DEL du commutateur du système ParkSense est allumé lorsque le système est désactivé ou qu'il doit être réparé. Le voyant DEL du commutateur du système ParkSense est éteint lorsque le système est activé. Si vous appuyez sur le commutateur du système ParkSense et qu'un entretien du système est nécessaire, le voyant à DEL du commutateur du système ParkSense clignotera brièvement, puis il restera allumé.

ENTRETIEN DU SYSTÈME D'AIDE AU RECU PARKSENSE

Durant le démarrage du véhicule, lorsque le système d'aide au recul ParkSense a détecté une anomalie, le groupe d'instruments émet un seul carillon par cycle d'allumage, puis il affiche le message « ParkSense unavailable wipe rear sensors » (Système d'aide au recul ParkSense non disponible, nettoyer les capteurs arrière) ou « ParkSense unavailable service required » (Système d'aide au recul ParkSense non disponible, entretien requis).

Lorsque le sélecteur de rapport est déplacé à la position R (MARCHE ARRIÈRE) et que le système a détecté une anomalie, le message « ParkSense unavailable

wipe rear sensors » (Système d'aide au recul non disponible, nettoyer les capteurs arrière) ou « ParkSense unavailable service required » (Système d'aide au recul non disponible, entretien requis) s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments tant que le levier de vitesses demeure à la position R (MARCHE ARRIÈRE). Le système ParkSense ne fonctionnera pas dans ces conditions.

Si le message « ParkSense unavailable wipe rear sensors » (Système d'aide au recul non disponible, nettoyer les capteurs arrière) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments, assurez-vous que la surface extérieure et le dessous du bouclier ou du pare-chocs arrière sont propres et exempts de neige, de glace, de boue, de saleté ou de toute autre obstruction, puis effectuez un cycle d'allumage. Si le message continue de s'afficher, consultez un concessionnaire autorisé.

Si le message « ParkSense unavailable service required » (Système ParkSense non disponible, entretien requis) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments, consultez un concessionnaire autorisé.

NETTOYAGE DU SYSTÈME PARKSENSE

Nettoyez les capteurs du système d'aide au recul avec de l'eau, un produit de nettoyage pour automobile et un chiffon doux. Ne vous servez pas de chiffons rugueux ou abrasifs. Dans les postes de lavage, nettoyez rapidement les capteurs en maintenant les buses de nettoyage à jet de vapeur ou à haute pression à une distance d'au moins 10 cm (4 po) des capteurs. Veillez à ne pas égratigner ou perforer les capteurs.

MISES EN GARDE CONCERNANT L'UTILISATION DU SYSTÈME PARKSENSE

NOTA :

- Assurez-vous que le bouclier/pare-chocs arrière est exempt de neige, de glace, de boue, de saleté ou d'autres débris pour que le système ParkSense fonctionne correctement.
- Les marteaux perforateurs, les gros camions et les vibrations peuvent nuire au rendement du système ParkSense.
- Lorsque vous désactivez le système ParkSense, le message « ParkSense off » (système ParkSense désactivé) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments. De plus, une fois que vous désactivez le système ParkSense, il demeure désactivé jusqu'à ce que vous le réactivez, même si vous coupez et rétablissez le contact.
- Lorsqu'il est activé, le système ParkSense réduit le volume de la radio lorsqu'il émet une tonalité.
- Nettoyez régulièrement les capteurs du système ParkSense en veillant à ne pas les égratigner ni les endommager. Les capteurs ne doivent pas être couverts de glace, de neige, de boue, de saleté ou de débris. Autrement, le système pourrait ne pas fonctionner correctement. Le système ParkSense pourrait ne pas détecter un obstacle derrière le bouclier avant ou le pare-chocs ou pourrait donner une fausse indication de présence d'un obstacle derrière le bouclier avant ou le pare-chocs.

- Utilisez le commutateur du système ParkSense pour désactiver le système ParkSense si des objets tels que les porte-vélos, les attelages de remorque, etc., sont placés à 30 cm (12 po) du bouclier ou du pare-chocs arrière. Autrement, le système pourrait interpréter la proximité d'un objet comme une anomalie du capteur et provoquer l'affichage du message « ParkSense Unavailable Service Required » (Système d'aide au stationnement ParkSense non disponible, entretien requis) à l'affichage du groupe d'instruments.

AVERTISSEMENT!

- Vous devez toujours être vigilant en marche arrière, même lorsque vous utilisez le système d'aide au recul ParkSense. Portez toujours attention à ce qui se trouve derrière votre véhicule, regardez derrière vous et assurez-vous de l'absence de piétons, d'animaux, d'autres véhicules ou d'obstacles et vérifiez les angles morts. Vous êtes responsable de la sécurité et vous devez toujours porter attention à votre environnement. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou mortelles.
- Avant d'utiliser le système d'aide au recul ParkSense, il est fortement recommandé de retirer du véhicule le support d'attelage de rotule et la boule d'attelage lorsque le véhicule ne sert pas au remorquage. Autrement, il pourrait en résulter des blessures ou des dommages aux véhicules ou aux obstacles, car la boule d'attelage est beaucoup plus près de l'obstacle que le bouclier arrière lorsque le véhicule émet une tonalité continue. De plus, les capteurs peuvent détecter la monture de rotule et la boule d'attelage,

(Suite)

AVERTISSEMENT!

en fonction de leur taille et de leur forme, donnant une fausse indication de présence d'un obstacle derrière le véhicule.

MISE EN GARDE!

- Le système ParkSense constitue une simple aide au stationnement et il n'est pas en mesure de détecter tous les obstacles, notamment les petits obstacles. Les bordures de stationnement peuvent ne pas être détectées ou être détectées temporairement. Les obstacles au-dessus ou au-dessous des capteurs ne sont pas détectés s'ils sont trop près.
- Vous devez conduire lentement lorsque vous utilisez le système ParkSense afin de pouvoir arrêter le véhicule à temps lorsqu'un obstacle est détecté. Il est recommandé de regarder par-dessus votre épaule lors de l'utilisation du système ParkSense.

CAMÉRA DE RECU PARKVIEW

La caméra d'aide au recul ParkView permet d'afficher une image de la zone extérieure arrière du véhicule lorsque vous placez le sélecteur de rapport à la position R (MARCHE ARRIÈRE). L'image s'affiche à l'écran tactile accompagnée d'un avis d'avertissement « Check Entire Surroundings » (Vérifier tous les environs immédiats) au haut de l'écran. Après cinq secondes, cet avis disparaît. La caméra ParkView est située à l'arrière du véhicule au centre de la roue de secours.

Activation manuelle de la caméra d'aide au recul

- Appuyez sur le bouton « Controls » (Commandes) situé au bas de l'affichage du système Uconnect.
- Appuyez sur le bouton « Back Up Camera » (Caméra d'aide au recul) pour activer le système de caméra d'aide au recul.

Lorsque le levier de vitesses est déplacé hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE) (avec la fonction de pause d'exposition de la caméra désactivée), le système quitte le mode de caméra d'aide au recul et revient à l'écran précédent.

Lorsque le levier de vitesses est déplacé hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE) (avec la fonction de délai de la caméra activée), l'image diffusée par la caméra reste affichée pendant au plus dix secondes, à moins que la vitesse du véhicule soit supérieure à 13 km/h (8 mi/h), que le levier de vitesses de la transmission soit placé à la position P (STATIONNEMENT), que le contact soit COUPÉ ou que le bouton « X » de l'écran tactile pour désactiver l'affichage de la caméra d'aide au recul soit enfoncé.

Chaque fois que l'image de la caméra d'aide au recul est activée au moyen du bouton « Back Up Camera » (Caméra d'aide au recul) dans le menu Controls (Commandes), et que la vitesse du véhicule est supérieure ou égale à 13 km/h (8 mi/h), une minuterie d'affichage de l'image est lancée. L'image reste affichée jusqu'à ce que la minuterie d'affichage dépasse 10 secondes.

NOTA :

- Si la vitesse du véhicule demeure inférieure à 13 km/h (8 mi/h), l'image de la caméra d'aide au recul reste affichée en permanence jusqu'à ce que vous appuyiez sur le bouton « X » à l'écran tactile, que vous placiez le levier de la transmission à la position P (STATIONNEMENT), ou que vous mettiez le contact sur la position OFF (ARRÊT).
- Vous pouvez désactiver l'affichage de l'image de la caméra à l'aide du bouton X de l'écran tactile UNIQUMENT lorsque le levier de vitesses ne se trouve pas à la position R (MARCHE ARRIÈRE).

Lorsque cette fonction est activée, les lignes de guide actives sont superposées sur l'image pour illustrer la largeur du véhicule et sa trajectoire de recul prévue en fonction de la position du volant. Une ligne centrale à tiret superposée indique le centre du véhicule pour faciliter le stationnement ou l'alignement d'un attelage ou d'un receveur.

Lorsque cette fonction est activée, les lignes de guide fixes sont superposées sur l'image pour illustrer la largeur du véhicule.

Les zones colorées différentes indiquent la distance à l'arrière du véhicule.

Le tableau suivant illustre les distances approximatives pour chaque zone :

Zone	Distance à l'arrière du véhicule
Rouge	0 à 30 cm (0 à 1 pi)
Jaune	30 cm à 2 m (1 à 6,5 pi)
Vert	2 m (6,5 pi) ou plus

AVERTISSEMENT!

Vous devez toujours être vigilant en marche arrière, même si la caméra d'aide au recul ParkView est en fonction. Portez toujours attention à ce qui se trouve derrière votre véhicule; regardez derrière vous et assurez-vous de l'absence de piétons, d'animaux, d'autres véhicules ou d'obstacles, et vérifiez les angles morts. Vous êtes responsable de la sécurité dans les environs immédiats de votre véhicule et vous devez rester vigilant pendant la manœuvre de recul. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou mortelles.

MISE EN GARDE!

- Pour éviter d'endommager votre véhicule, utilisez la caméra ParkView uniquement comme aide visuelle au stationnement. La caméra ParkView ne peut détecter tous les obstacles qui pourraient se trouver dans votre rayon d'action. Vous restez responsable à tout moment de vous garer en toute sécurité lorsque vous utilisez la caméra ParkView.
- Lorsque vous utilisez la caméra ParkView, conduisez lentement pour être en mesure d'immobiliser rapidement le véhicule en cas d'un obstacle pour ne pas endommager le véhicule. Il est recommandé de regarder fréquemment par-dessus l'épaule lorsque vous utilisez la caméra ParkView.

NOTA :

Si la lentille de la caméra est obstruée par de la neige, de la glace, de la boue ou toute substance étrangère, nettoyez-la à l'eau et essuyez-la à l'aide d'un chiffon doux. Ne couvrez pas la lentille.

SYSTÈME TRAILCAM – SELON L'ÉQUIPEMENT

Votre véhicule peut être équipé du système TrailCam qui permet d'afficher à l'écran la vue devant le véhicule. L'image s'affiche à l'écran tactile accompagnée d'un avis d'avertissement « Check entire surroundings » (Vérifier tous les environs immédiats) dans le haut de l'écran.


Lorsque cette option est activée, des lignes dynamiques de guidage des pneus sont projetées sur le plan de sol de la vue du système TrailCam en fonction de la position du volant.



Caméra de vue avant

NOTA :



Le système demeure actif en mode 4WD Low (4 roues motrices gamme basse).

Le système TrailCam est doté de réglages programmables que vous pouvez sélectionner au moyen du système Uconnect  page 230.

Activation manuelle du système TrailCam

La vue du système TrailCam peut être activée au moyen des méthodes ci-dessous :

- Appuyez sur le bouton FWD Camera (Caméra avant) sur l'écran de commandes.
- Appuyez sur le bouton Forward Facing Camera (Caméra orientée vers l'avant) dans le menu des applications.
- Appuyez sur le bouton TrailCam (Caméra TrailCam) dans l'application Off Road Pages.
- Appuyez sur le bouton « Off Road+ » lorsque « Auto Launch Off Road+ » (Lancement automatique d'Off Road+) (selon l'équipement) a été sélectionné dans les réglages de caméra.

La vue du système TrailCam peut également être activée en appuyant sur l'icône  dans la vue Backup Camera (Caméra d'aide au recul). La vue Backup Camera (Caméra d'aide au recul) peut également être activée en appuyant sur l'icône  dans la vue du système TrailCam.

Lorsque le levier de vitesses est déplacé hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE) (avec la fonction de délai de la caméra désactivée) et que la vue du système TrailCam est active, le système quitte le mode TrailCam et revient à l'écran précédent.

Lorsque le levier de vitesses est déplacé hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE) (avec la fonction de délai de la caméra activée) et que la vue du système TrailCam, l'image diffusée par le système TrailCam reste affichée pendant 10 secondes maximales, à moins que la vitesse du véhicule soit supérieure à 13 km/h (8 mi/h), que le levier de vitesses de la transmission soit placé à la position P (STATIONNEMENT), que le contact soit COUPÉ ou que le bouton « X » à l'écran tactile pour désactiver l'affichage de la vue du système TrailCam soit enfoncé.

Chaque fois que l'image du système TrailCam est activée au moyen des méthodes d'activation manuelle et que la vitesse du véhicule est supérieure ou égale à 13 km/h (8 mi/h), une minuterie d'affichage de l'image est lancée. L'image reste affichée jusqu'à ce que la minuterie d'affichage dépasse 10 secondes.

NOTA :

- Si la vitesse du véhicule demeure inférieure à 13 km/h (8 mi/h) en mode de conduite 2WD (2 roues motrices) ou 4WD High (4 roues motrices gamme haute), l'image du système TrailCam reste affichée en permanence jusqu'à ce que vous appuyiez sur le bouton X à l'écran tactile, que vous placiez le levier de vitesses de la transmission à la position P (STATIONNEMENT) ou que vous placiez le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT).
- Vous pouvez désactiver l'affichage de l'image de la caméra à l'aide du X de l'écran tactile UNIQUEMENT lorsque le levier de vitesses ne se trouve pas à la position R (MARCHE ARRIÈRE).
- La vue du système TrailCam reste active indépendamment de la vitesse du véhicule et de la durée en mode 4WD Low (4 roues motrices gamme basse).

Nettoyage du système TrailCam

Appuyez longuement sur le bouton à l'écran « Clean Camera » (Nettoyer la caméra) dans la vue TrailCam pour nettoyer la caméra du système TrailCam. Le liquide lave-glace cessera de couler au relâchement de la touche. De plus, si votre véhicule est équipé d'un système de lave-glace arrière, lorsque celui-ci est activé, le liquide de lave-glace est également distribué pour laver le TrailCam.

- La caméra peut être lavée pendant jusqu'à 20 secondes à la fois à l'activation de la touche.
- Le système « Clean Camera » (Nettoyer la caméra) n'est pas disponible lorsque le lavage du pare-brise est en cours.

RAVITAILLEMENT DU VÉHICULE

BOUCHON DU RÉSERVOIR DE CARBURANT

Le bouchon du réservoir de carburant est situé sur le côté conducteur du véhicule. Si vous perdez ou endommagez le bouchon du réservoir de carburant, assurez-vous que le bouchon de remplacement est du type approprié pour votre véhicule.

1. Ouvrez la trappe du réservoir de carburant.



Trappe du réservoir de carburant

2. Déposez le bouchon du réservoir de carburant en le tournant en sens antihoraire.



Bouchon du réservoir de carburant

4

3. Insérez complètement le pistolet de la pompe à carburant dans le tuyau de remplissage.
4. Faites le plein du réservoir.

NOTA :

- Lorsque le pistolet de la pompe émet un déclic ou se ferme, le réservoir de carburant est plein.
 - Attendez cinq secondes avant de retirer le pistolet, afin que le surplus de carburant s'écoule du pistolet.
5. Retirez le pistolet, remettez en place le bouchon du réservoir et fermez la trappe.

AVERTISSEMENT!

- Ne fumez jamais à proximité ou à l'intérieur du véhicule lorsque la trappe de carburant est ouverte ou lorsque le réservoir est en cours de remplissage.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- N'ajoutez jamais de carburant lorsque le moteur tourne. Une telle pratique peut constituer une infraction à certaines lois ou réglementations locales et causer l'allumage du témoin de panne.
- Vous risquez de provoquer un incendie si vous remplissez de carburant un bidon portable placé à l'intérieur du véhicule. Vous pourriez subir des brûlures. Placez toujours les contenants de carburant sur le sol pour les remplir.

MISE EN GARDE!

- Vous risquez d'endommager le circuit d'alimentation ou le système antipollution si vous utilisez un bouchon deréservoir de carburant mal adapté. Un bouchon mal adapté peut laisser des impuretés s'infiltrer dans le circuit d'alimentation en carburant. Un bouchon de rechange du marché secondaire mal ajusté peut allumer le témoin de panne (MIL), suite à une fuite des vapeurs d'essence.
- Pour éviter les débordements de carburant et les remplissages excessifs, ne remplissez pas « à ras bord » le réservoir de carburant après le remplissage.

NOTA :

- Lorsque le pistolet de la pompe émet un déclic ou se ferme, le réservoir de carburant est plein.
- Serrez le bouchon du réservoir de carburant d'un quart de tour jusqu'au déclic. Ceci indique que le bouchon est serré adéquatement.

- Si le bouchon du réservoir de carburant n'est pas bien serré, le témoin d'anomalie s'allumera. Assurez-vous que le bouchon du réservoir de carburant est bien serré à chaque fois que vous remettez du carburant.

MESSAGE DE BOUCHON DU RÉSERVOIR DE CARBURANT DESSERRÉ

Après l'ajout de carburant, le système de diagnostic du véhicule peut déterminer si le bouchon du réservoir de carburant est mal serré, mal installé ou endommagé. Si le système détecte une anomalie, le message « gASCAP » s'affiche au compteur kilométrique du véhicule. Serrez le bouchon de réservoir de carburant jusqu'à ce qu'un déclic se fasse entendre. Cela indique que le bouchon de réservoir de carburant est correctement serré. Appuyez sur le bouton de réinitialisation du compteur kilométrique pour effacer le message. Si le problème persiste, le message sera affiché au prochain démarrage du véhicule. Cela pourrait indiquer que le bouchon est endommagé. Si le problème est détecté deux fois de suite, le système allume le témoin d'anomalie. La résolution du problème éteindra le témoin d'anomalie.

RAVITAILLEMENT DU VÉHICULE – VHR (SELON L'ÉQUIPEMENT)**MISE EN GARDE!**

Pour éviter les débordements de carburant et les remplissages excessifs, ne remplissez pas « à ras bord » le réservoir de carburant après le remplissage.

1. Placez le levier de vitesses en position P (STATIONNEMENT).
2. Appuyez sur le bouton d'ouverture de la trappe du réservoir de carburant (situé sous le commutateur des phares).



Commutateur de déverrouillage de trappe du réservoir de carburant

3. Appuyez sur le bouton pour amorcer la séquence de dépressurisation du circuit d'alimentation en carburant. Un message s'affiche dans le groupe d'instruments lorsque le véhicule est prêt à être ravitaillé.



Ready to Refuel

B0636000104US

Message du groupe d'instruments

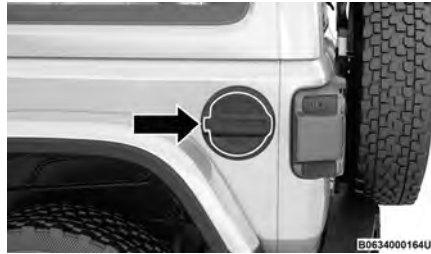
NOTA :

- Après avoir appuyé sur le bouton de déverrouillage vous aurez 20 minutes pour alimenter le véhicule, au-delà de 20 minutes, vous devrez appuyer de nouveau sur le bouton de déverrouillage.
 - Dans des conditions normales, la trappe de carburant devrait s'ouvrir en 15 secondes. Son ouverture peut prendre plus de temps à dans certaines situations, comme lorsque la température ambiante est élevée.
 - Si vous entendez un sifflement lorsque le bouchon du réservoir de carburant est retiré, attendez que le sifflement cesse avant de commencer le ravitaillement du véhicule.
4. La trappe de carburant s'ouvre lorsqu'elle est relâchée. Pour ouvrir complètement la trappe de carburant, tournez-la manuellement pour la détacher du véhicule.

NOTA :

- Si la pompe à carburant de la station-service émet un déclic à plusieurs reprises (et cesse de fournir du carburant) avant que le réservoir de carburant ne soit plein, appuyez à nouveau sur le bouton d'ouverture de trappe de carburant.
- Si le fait d'appuyer une seconde fois sur le bouton d'ouverture de trappe de carburant ne corrige pas le problème, essayez une autre pompe à carburant. Si l'arrêt prématuré de pompe à carburant continue d'être un problème, faites vérifier le véhicule par un concessionnaire autorisé.

- Si la trappe de carburant ne s'enclenche pas lors de la fermeture, appuyez à nouveau sur le bouton d'ouverture de trappe de carburant afin de réinitialiser le loquet. Si le fait d'appuyer une seconde fois sur le bouton d'ouverture de trappe de carburant ne corrige pas le problème, faites vérifier le véhicule par un concessionnaire autorisé.

**Trappe du réservoir de carburant****NOTA :**

Il se peut dans certains cas, par temps froid, que de la glace empêche l'ouverture de la trappe de carburant. Si ceci se produit, appuyez légèrement sur la trappe de carburant pour briser l'accumulation de glace et déverrouillez de nouveau la trappe de carburant au moyen du bouton intérieur de déverrouillage. Ne forcez pas la trappe.

5. Retirez le bouchon du réservoir de carburant.
6. Insérez le pistolet et faites le plein; lorsque le pistolet de la pompe à carburant émet un déclic ou se ferme, le réservoir de carburant est plein.

7. Attendez cinq secondes avant de retirer le pistolet de carburant, afin que le surplus de carburant s'écoule du pistolet.
8. Retirez le pistolet de carburant, remplacez le bouchon du réservoir de carburant en le tournant jusqu'à entendre un déclic, puis fermez la trappe de carburant.

NOTA :

- Serrez le bouchon du réservoir de carburant d'un quart de tour jusqu'au déclic. Ceci indique que le bouchon est serré adéquatement.
- Après le déclic, tirez sur le capuchon au niveau de la poignée pour vérifier qu'il est bien fixé.
- S'il est desserré et non fixé au tube de remplissage, réinstallez-le et serrez-le à nouveau d'environ un quart de tour jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.
- Vérifiez que l'attache du bouchon n'est pas pincée entre le bouchon et le tube de remplissage.
- Si le bouchon du réservoir de carburant n'est pas serré correctement, le témoin jaune de bouchon de réservoir de carburant desserré et le message « Check Fuel Cap » (vérifier le bouchon du réservoir de carburant) s'affichent au tableau de bord.
- Assurez-vous que le bouchon du réservoir de carburant est bien serré à chaque fois que vous remettez du carburant.

4**AVERTISSEMENT!**

- Ne fumez jamais à proximité ou à l'intérieur du véhicule lorsque la trappe de carburant est ouverte ou lorsque le réservoir est en cours de remplissage.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- N'ajoutez jamais de carburant lorsque le moteur tourne. Une telle pratique peut constituer une infraction à certaines lois d'état ou réglementations fédérales et causer l'allumage du témoin d'anomalie.
- Vous risquez de provoquer un incendie si vous remplissez de carburant un bidon portable placé à l'intérieur du véhicule. Vous pourriez subir des brûlures. Placez toujours les contenants de carburant sur le sol pour les remplir.

MISE EN GARDE!

Pour éviter les débordements de carburant et les remplissages excessifs, ne remplissez pas « à ras bord » le réservoir de carburant après le remplissage.

Ouverture d'urgence de la trappe de carburant

1. Placez le commutateur d'allumage du véhicule à la position RUN (MARCHÉ) (système de propulsion actif [PSA] désactivé).

NOTA :

Sinon, la soupape d'aération du réservoir ne s'ouvre pas. Cela se traduira par une usure prématurée des arrêts de la pompe d'alimentation en carburant.

2. Accédez au panneau de garnissage de custode arrière dans l'espace de chargement, sur le côté gauche du véhicule.

**Emplacement du bouchon de déblocage**

3. Retirez le bouchon de déblocage du panneau de garnissage de custode.
4. Après avoir retiré le bouchon de déblocage, tirez-le directement à l'écart du panneau de garnissage de custode afin de déverrouiller la trappe de carburant.

**Ouverture d'urgence de la trappe de carburant**

5. Réinstallez le bouchon de déblocage dans le garnissage de custode une fois l'opération terminée.
6. Attendez 15 secondes, puis commencez le ravitaillement de votre véhicule.

MESSAGE DE BOUCHON DU RÉSERVOIR DE CARBURANT DESSERRÉ

Après l'ajout de carburant, le système de diagnostic du véhicule peut déterminer si le bouchon du réservoir de carburant est mal serré, mal installé ou endommagé. Si le système détecte une anomalie, le message « gASCAP » s'affiche au compteur kilométrique du véhicule. Serrez le bouchon de réservoir de carburant jusqu'à ce qu'un dé clic se fasse entendre. Cela indique que le bouchon de réservoir de carburant est correctement serré. Appuyez sur le bouton de réinitialisation du compteur kilométrique pour effacer le message. Si le problème persiste, le message sera affiché au prochain démarrage du véhicule. Cela pourrait indiquer que le bouchon est endommagé. Si le problème est détecté deux fois de suite, le système allume le témoin d'anomalie. La résolution du problème éteindra le témoin d'anomalie.

CHARGEMENT DU VÉHICULE**ÉTIQUETTE D'HOMOLOGATION DU VÉHICULE**

Conformément aux règlements de la NHTSA, une étiquette d'homologation est apposée sur le pied de la portière du conducteur ou sur la portière même.

Cette étiquette comporte le mois et l'année de fabrication, le poids nominal brut du véhicule (PNBV), le poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) avant et arrière ainsi que le numéro d'identification du véhicule (NIV). Les mois, jour et heure de fabrication du véhicule figurent également sur cette étiquette. Le code à barres qui figure au bas de cette étiquette représente le NIV.

Poids nominal brut du véhicule (PNBV)

Le PNBV représente le poids total autorisé du véhicule qui comprend le poids du conducteur, des passagers, du véhicule, des équipements et de la charge transportée. Cette étiquette informe également sur les capacités de poids maximales des essieux avant et arrière (PNBE). La charge totale doit être limitée de façon à ne pas dépasser le PNBV et le PNBE des essieux avant et arrière.

Charge utile

La charge utile d'un véhicule représente la charge totale qu'un camion peut transporter, incluant le poids du conducteur, des passagers, des équipements et des articles transportés.

Poids nominal brut sur l'essieu (PNBE)

Le PNBE est la charge maximale autorisée sur les essieux avant et arrière. La charge doit être répartie dans l'espace de chargement de façon à ne pas dépasser le PNBE de chaque essieu.

Le PNBE de chaque essieu est déterminé en fonction des composants du système offrant la plus faible capacité de charge (essieu, ressorts, pneus ou jantes). Des éléments de suspension ou essieux plus robustes, comme en demandant parfois les clients pour augmenter la longévité des pièces, ne permettent pas nécessairement d'augmenter le PNBV du véhicule.

Dimensions des pneus

Les dimensions des pneus indiquées sur l'étiquette d'homologation correspondent à la taille réelle des pneus de votre véhicule. Les pneus de rechange doivent être capables de supporter la même charge que cette dimension de pneus.

Dimensions des jantes

Il s'agit de la dimension de jante appropriée pour la dimension de pneu indiquée.

Pression de gonflage des pneus

Il s'agit de la pression de gonflage à froid des pneus de votre véhicule pour toutes les conditions de charge jusqu'à un poids égal au PNBE.

Poids à vide

Le poids à vide d'un véhicule est défini comme étant le poids total du véhicule avec tous les liquides, incluant le plein de carburant, mais sans occupant ni charge. Les valeurs du poids à vide avant et arrière sont déterminées en pesant votre véhicule sur une balance commerciale avant d'y faire monter des occupants ou de le charger.

Chargement

Le poids total réel ainsi que le poids de l'avant et de l'arrière de votre véhicule sont plus faciles à déterminer lorsque ce dernier est chargé et prêt à démarrer.

Vous devez d'abord peser le véhicule au complet sur une balance commerciale pour vous assurer qu'il ne dépasse pas le PNBV. Vous devez ensuite déterminer séparément le poids sur l'essieu avant, puis sur l'essieu arrière du véhicule pour vous assurer que la charge est répartie correctement sur les deux essieux. Peser le véhicule peut révéler que la charge sur l'un ou l'autre des essieux, avant ou arrière, dépasse le PNBE alors que la charge totale reste inférieure au PNBV. Si tel est le cas, vous devez déplacer la charge de l'avant vers l'arrière ou inversement de façon à respecter les limitations spécifiées. Placez les articles plus lourds le

plus près possible du plancher et assurez-vous que la charge est bien répartie. Avant de conduire, arrimez solidement tous les articles.

Une charge mal répartie peut nuire à la direction et à la tenue de route, mais aussi au fonctionnement des freins.

AVERTISSEMENT!

Ne chargez en aucun cas votre véhicule à un poids supérieur au poids nominal brut du véhicule (PNBV) et au poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) avant et arrière. Vous risqueriez de provoquer la rupture de certaines pièces de votre véhicule ou encore de modifier le comportement de ce dernier. Vous pourriez alors perdre la maîtrise de votre véhicule. La durée de vie d'un véhicule surchargé peut être raccourcie.

4

TRACTION DE REMORQUE

Vous trouverez dans cette section des consignes de sécurité et des renseignements relatifs aux limites à ne pas dépasser lorsque vous voulez tracter une remorque. Lisez attentivement ces renseignements avant de tracter une remorque, afin de le faire dans des conditions aussi efficaces et sécuritaires que possible.

Pour être couvert par la garantie limitée de véhicule neuf, vous devez respecter les exigences et les recommandations formulées dans ce manuel au sujet du remorquage.

TERMINOLOGIE DU REMORQUAGE

Les termes et définitions ci-après vous aideront à mieux comprendre les principes du remorquage avec un véhicule.

Poids nominal brut du véhicule (PNBV)

Le PNBV représente le poids total permis de votre véhicule. Cette valeur correspond au poids combiné du conducteur, des passagers et du chargement, auquel est ajouté le poids au timon de la remorque. Il faut limiter la charge totale afin de ne pas dépasser le PNBV ➔ page 214.

Poids brut de la remorque (PBR)

Le poids brut de la remorque (PBR) correspond au poids de la remorque, auquel est ajouté le poids de tous les objets, bagages et équipements (permanents ou non) chargés dans la remorque en situation de remorquage effectif.

Le meilleur moyen de déterminer le poids brut de la remorque est de la peser sur un pont-basculé lorsqu'elle est entièrement chargée. Tout le poids de la remorque doit reposer sur le pont-basculé.

Poids nominal brut combiné (PNBC)

Le PNBC est le poids combiné maximal autorisé de votre véhicule et de la remorque.

Poids nominal brut sur l'essieu (PNBE)

Le poids nominal brut sur l'essieu représente la capacité maximale des essieux avant et arrière. Répartissez la charge également entre les essieux avant et arrière. Assurez-vous de ne pas dépasser le poids nominal brut sur l'essieu avant ou sur l'essieu arrière ➔ page 214.

AVERTISSEMENT!

Il est important que vous ne dépassiez pas le poids nominal brut sur les essieux avant et arrière. Les conditions de conduite de votre véhicule pourraient devenir dangereuses si vous dépassez les limites permises.

Poids au timon de la remorque

Le poids au timon correspond à la charge exercée par la remorque sur la boule de remorque du véhicule. Vous devez tenir compte de cette charge comme faisant partie de la charge de votre véhicule.

Surface frontale

La surface frontale représente la hauteur maximale multipliée par la largeur maximale de l'avant de la remorque.

Dispositif antilouvoiement de la remorque – selon l'équipement

Le dispositif antilouvoiement de la remorque (TSC) est un lien à coulisse qui peut être installé entre le support de boule et le timon de la remorque. Il permet généralement une friction réglable associée au mouvement de coulisse pour atténuer tout louvoiement non désiré de la remorque pendant le déplacement.

Attelage porteur

Un attelage porteur supporte le poids au timon de la remorque, tout comme s'il s'agissait de bagages placés au niveau de la boule d'attelage ou à un autre point de jonction avec le véhicule. Ces types d'attelages sont couramment utilisés pour tirer des remorques de petite ou de moyenne taille.

Attelage répartiteur de charge

Le fonctionnement de l'attelage répartiteur de charge repose sur l'effet de levier exercé par des barres à ressort (de charge). Celles-ci sont habituellement utilisées pour supporter des charges très lourdes en répartissant le poids au timon de la remorque entre l'essieu avant du véhicule tracteur et l'essieu de la remorque. S'il est utilisé conformément aux directives du constructeur, le système répartiteur assure un roulement équilibré, des caractéristiques de conduite et de freinage uniformes, tout en augmentant la sécurité du remorquage. L'ajout d'un dispositif antiroulis hydraulique ou à friction réduit également le roulis causé par les autres véhicules et les vents latéraux et contribue à accroître la stabilité du véhicule tracteur et de la remorque. Le dispositif antilouvoiement de la remorque et l'attelage répartiteur (égaliseur) de charge sont recommandés pour supporter des poids accrus au timon de la remorque et peuvent être obligatoires, selon la configuration et la charge du véhicule et de la remorque, pour respecter les exigences en matière de poids nominal brut sur l'essieu (PNBE).

AVERTISSEMENT!

- Un système d'attelage répartiteur de charge incorrectement réglé peut compromettre la tenue de route, la stabilité et le freinage du véhicule, risquant ainsi de provoquer une collision.
- Les systèmes de répartition de la charge peuvent ne pas être compatibles avec les coupleurs des systèmes de freinage à inertie. Pour de plus amples renseignements, consultez le constructeur de la remorque et de l'attelage ou un concessionnaire de véhicules récréatifs digne de confiance.

CLASSIFICATION DES ATTELAGES DE REMORQUE

Le tableau suivant, qui présente les normes de l'industrie quant au poids maximal de la remorque qu'une classe d'attelage de remorque donnée peut tracter, vise à vous aider à sélectionner l'attelage de remorque convenant à vos besoins de remorquage.

Définition des classes d'attelage de remorque	
Classe	Valeurs maximales de l'attelage de remorque (normes de l'industrie)
Classe I – service léger	907 kg (2 000 lb)
Classe II – service moyen	1 587 kg (3 500 lb)
Classe III – service intensif	2 721 kg (6 000 lb)
Classe IV – service très intensif	4 535 kg (10 000 lb)

Consultez le tableau des capacités de remorquage (Poids maximal de la remorque) pour connaître le poids maximal brut de la remorque (PBR) que vous pouvez tracter en fonction de la transmission de votre véhicule.

L'installation de l'attelage de remorque sur votre véhicule devrait être effectuée par un professionnel.

4

CAPACITÉ DE REMORQUAGE (POIDS MAXIMAL DE LA REMORQUE)

Moteur	Modèle	PNBC	Surface frontale	PBR maximal	Poids au timon de remorque maximaux (voir la remarque)
Moteur de 2,0 L	Deux portières	3 636 kg (8 016 lb)	1,86 m ² (20 pi ²)	907 kg (2 000 lb)	91 kg (200 lb)
	Quatre portières	3 682 kg (8 117 lb)	2,79 m ² (30 pi ²)	1 587 kg (3 500 lb)	158 kg (350 lb)
2,0 L VHR (4 roues motrices gamme automatique)	Sport/Sahara	4 082 kg (9 000 lb)	2,79 m ² (30 pi ²)	1 587 kg (3 500 lb)	158 kg (350 lb)
	Rubicon	4 173 kg (9 200 lb)	2,79 m ² (30 pi ²)	1 587 kg (3 500 lb)	158 kg (350 lb)
3,6 L	Deux portières	3 636 kg (8 016 lb)	1,86 m ² (20 pi ²)	907 kg (2 000 lb)	91 kg (200 lb)
	Quatre portières	3 682 kg (8 117 lb)	2,79 m ² (30 pi ²)	1 587 kg (3 500 lb)	158 kg (350 lb)
6,4 L	Quatre portières	4 082 kg (9 000 lb)	2,79 m ² (30 pi ²)	1 587 kg (3 500 lb)	158 kg (350 lb)

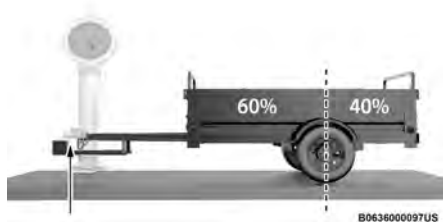
Consultez la législation locale pour les vitesses maximales de remorquage.

NOTA :

Le poids au timon de la remorque doit être considéré comme faisant partie du poids total des passagers et de la charge (c.-à-d., le PNBV) et le PNBV ne doit jamais dépasser le poids indiqué sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge ↔ page 369.

POIDS DE LA REMORQUE ET POIDS AU TIMON DE LA REMORQUE

Ne dépassez jamais le poids maximal au timon de la remorque estampé sur le pare-chocs ou l'attelage de remorque de votre véhicule.



Répartition de la charge

Tenez compte des éléments suivants pour calculer le poids appliqué sur l'essieu arrière du véhicule :

- Le poids au timon de la remorque.
- Le poids de tout autre chargement ou équipement se trouvant dans votre véhicule ou sur ce dernier.
- Le poids du conducteur et celui de tous les passagers.

NOTA :

N'oubliez pas que toute charge ajoutée à la remorque s'ajoute à celle de votre véhicule. Également, des équipements optionnels installés à l'usine ou par un concessionnaire doivent être pris en compte en regard de la charge maximale de votre véhicule. Consultez l'éti-

quette d'information sur les pneus et la charge pour connaître le poids maximal combiné des occupants et de la charge pour votre véhicule.

EXIGENCES DE REMORQUAGE

Il est recommandé de suivre les consignes suivantes pour favoriser le rodage approprié des composants de la transmission de votre nouveau véhicule.

AVERTISSEMENT!

Un remorquage inadéquat peut provoquer une collision. Suivez ces directives pour rendre la traction de votre remorque la plus sécuritaire possible.

- Assurez-vous que la charge est correctement arrimée dans la remorque et qu'elle ne bougera pas durant vos déplacements. Si la charge de remorquage n'est pas fixée assez solidement, les mouvements possibles de la charge dynamique peuvent nuire à la conduite du véhicule. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et causer une collision.
- Lorsque vous transportez des objets ou tractez une remorque, ne surchargez jamais votre véhicule ou la remorque. Une surcharge peut causer une perte de la maîtrise, un manque de performance ou des dommages aux freins, à l'essieu, au moteur, à la transmission, à la direction, à la suspension, au châssis ou aux pneus.
- Vous devez toujours fixer des chaînes de sécurité entre votre véhicule et la remorque. Reliez toujours les chaînes au châssis ou aux points de fixation du crochet de l'attelage du véhicule. De plus, croisez les chaînes sous l'attelage de remorque et prévoyez un jeu suffisant pour les virages.

AVERTISSEMENT!

- Ne stationnez pas votre véhicule avec une remorque attelée sur un terrain en pente. Lorsque vous stationnez un véhicule avec une remorque, appliquez toujours le frein de stationnement du véhicule tracteur. Placez le levier de vitesses de la transmission du véhicule tracteur à la position P (STATIONNEMENT). Bloquez toujours les roues de la remorque ou placez-y une cale pour éviter son déplacement.
- Ne dépassez pas le poids nominal brut combiné (PNBC).
- **Le poids total doit être distribué entre le véhicule tracteur et la remorque de manière à ne jamais dépasser les quatre valeurs nominales suivantes :**
 - PNBV
 - PBR
 - PNBE
 - Poids au timon de la remorque pour l'attelage de remorque utilisé

MISE EN GARDE!

- Ne tractez pas une remorque pendant les 805 premiers kilomètres (500 premiers milles) d'utilisation de votre véhicule. Le moteur, l'essieu ou d'autres pièces risqueraient d'être endommagés.
- Donc, au cours des 805 premiers km (500 mi) parcourus avec une remorque, ne dépassez pas 80 km/h (50 mi/h) et ne démarrez pas à toute vitesse. Ceci permet de procéder au rodage du moteur et des autres pièces du véhicule lorsque des charges plus lourdes sont remorquées.

(Suite)

Exigences de remorquage – pneus

- Une pression de gonflage adéquate des pneus est essentielle à la conduite sécuritaire et au bon fonctionnement de votre véhicule.
- Vérifiez la pression de gonflage des pneus de la remorque avant de l'utiliser.
- Avant de tracter une remorque, inspectez soigneusement les pneus du véhicule pour vérifier l'usure de la bande de roulement et la présence éventuelle de dommages.
- Le remplacement des pneus d'origine par des pneus possédant une capacité de charge plus élevée n'augmentera pas le PNBV ni le PNBE du véhicule.
- Pour plus d'informations ➔ page 369.

Exigences de remorquage – freins de remorque

- **Ne branchez pas** le système de freins hydrauliques ou le circuit de dépression de votre véhicule à celui de la remorque. Le fonctionnement du système de freinage pourrait s'en trouver compromis et vous risqueriez de vous blesser.
- Un système de commande électronique des freins de la remorque doit être utilisé si la remorque est munie de freins à commande électronique. Un système de commande électronique des freins n'est pas requis si la remorque est munie d'un système de freinage hydraulique.
- Il est conseillé de disposer d'un système de freinage sur les remorques de plus de 453 kg (1 000 lb); un tel système est obligatoire sur les remorques de plus de 907 kg (2 000 lb).

AVERTISSEMENT!

- Ne raccordez jamais les freins de remorque au système de freinage hydraulique de votre véhicule. Cela risquerait de surcharger et d'endommager le système de freinage, ce qui pourrait donner lieu à la perte des freins et provoquer un accident.
- Le remorquage accroît inévitablement les distances de freinage. Lorsque vous tractez une remorque, prévoyez toujours une distance suffisante entre votre véhicule et celui qui vous précède. La non-observance de cette règle pourrait être la cause d'un accident.

MISE EN GARDE!

Si le poids de la remorque chargée dépasse 453 kg (1 000 lb), celle-ci doit être équipée de ses propres freins et leur capacité de freinage doit être adéquate. La non-observance de cette règle pourrait entraîner une usure prématurée des garnitures de freins, exiger un effort supplémentaire sur la pédale et prolonger les distances de freinage.

Exigences de remorquage – feux et câblage de la remorque

Si vous tractez une remorque, quelle que soit sa taille, il est obligatoire, par mesure de sécurité, d'y installer des feux d'arrêt et des clignotants.

L'ensemble de remorquage peut inclure un faisceau de câblage à quatre ou sept broches. Utilisez toujours un faisceau de câblage et un connecteur approuvés par le constructeur de votre véhicule.

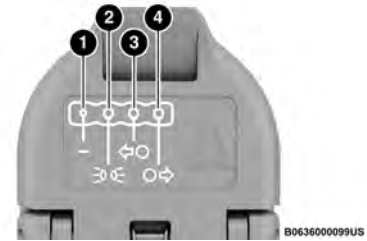
NOTA :

Ne coupez pas ou ne faites pas d'épissures dans le faisceau de câblage du véhicule.

Toutes les connexions aux circuits du véhicule sont effectuées, mais vous devez relier le faisceau à un connecteur pour remorque. Consultez les illustrations suivantes.

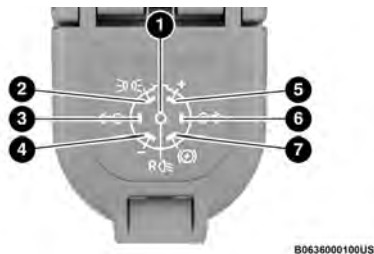
NOTA :

- Débranchez le connecteur de câblage de la remorque du véhicule avant de lancer un bateau (ou tout autre appareil branché dans les connexions électriques du véhicule) dans l'eau.
- Assurez-vous de le rebrancher après avoir quitté la zone d'eau.



Connecteur à quatre broches

- 1 – Masse
- 2 – Feux de position
- 3 – Feu de freinage et clignotant gauche
- 4 – Feu de freinage et clignotant droit



Connecteur à sept broches

- 1 - Feux de recul
- 2 - Feux de jour
- 3 - Feu de freinage et clignotant gauche
- 4 - Masse
- 5 - Batterie
- 6 - Feu de freinage et clignotant droit
- 7 - Freins électriques

CONSEILS POUR LE REMORQUAGE

Avant d'entreprendre un voyage avec une remorque, il est recommandé de pratiquer ses virages, arrêts et manœuvres de marche arrière dans un endroit à faible circulation.

Si le véhicule tracteur est équipé d'une transmission manuelle, le départ doit toujours s'effectuer en PRE-MIÈRE vitesse pour éviter de trop faire glisser l'embrayage.

Transmission automatique – selon l'équipement

Sélectionnez la gamme D (MARCHE AVANT) lors du remorquage. Les commandes de transmission comprennent une stratégie de conduite pour éviter de changer souvent de rapports pendant le remorquage. Toutefois, si la transmission change trop souvent de rapport dans la gamme D (MARCHE AVANT), vous pouvez utiliser la commande de sélection de vitesse de la boîte-pont AutoStick pour choisir manuellement un rapport inférieur.

NOTA :

L'utilisation d'un rapport inférieur pour conduire le véhicule dans des conditions de lourdes charges permet d'améliorer la performance de la transmission et d'en prolonger la durée de vie utile, en réduisant les passages de rapports excessifs et en évitant la surchauffe. De plus, vous obtiendrez ainsi une meilleure performance du frein moteur.

Transmission AutoStick

- Lorsque vous utilisez la commande de sélection de vitesse de la boîte-pont AutoStick, sélectionnez le rapport le plus élevé compte tenu des performances et évitez les rétrogradations fréquentes. Par exemple, sélectionnez le rapport « 5 » si la vitesse voulue peut être maintenue. Sélectionnez le rapport « 4 » ou « 3 » s'il est nécessaire de maintenir la vitesse voulue.
- Pour éviter la surchauffe, évitez la conduite continue à un régime élevé. Revenez à un rapport plus élevé ou à une vitesse du véhicule plus rapide lorsque l'état de la route le permet.

Régulateur de vitesse – selon l'équipement

- N'utilisez pas le contrôle électronique de vitesse en terrain montagneux ou pour le déplacement de charges lourdes.
- Si vous utilisez le régulateur de vitesse et faites face à des décélérations supérieures à 16 km/h (10 mi/h), désactivez-le et attendez de rouler de nouveau à une vitesse de croisière pour le réactiver.
- L'utilisation du régulateur de vitesse en terrain plat et avec des charges légères favorisera l'économie de carburant.

REMORQUAGE DE VOTRE VÉHICULE DERRIÈRE UN VÉHICULE DE LOISIR (AUTOCARAVANE)

REMORQUAGE DU VÉHICULE DERRIÈRE UN AUTRE

Conditions de remorquage	Roues SOULEVÉES du sol	Modèles à 4 roues motrices
Remorquage à plat	AUCUN	Consultez les directives <ul style="list-style-type: none"> • Transmission automatique en position P (STATIONNEMENT). • Transmission manuelle en prise (PAS en position N [POINT MORT]). • Boîte de transfert à la position N (POINT MORT). • Remorquage en direction vers l'avant.
Chariot roulant	Avant	NON PERMIS
	Arrière	NON PERMIS
Sur la remorque	TOUTES	OK

NOTA :
Lorsque vous remorquez derrière un véhicule, suivez toujours les réglementations provinciales et locales en vigueur. Communiquez avec les bureaux locaux ou provinciaux de sécurité routière pour obtenir de plus amples détails.

4

REMORQUAGE DERRIÈRE UN VÉHICULE DE LOISIR – MODÈLES À 4 ROUES MOTRICES

NOTA :

Pour le remorquage derrière un véhicule de loisir, la boîte de transfert doit être placée à la position N (POINT MORT), la transmission automatique doit être placée à la position P (STATIONNEMENT) et la transmission manuelle doit être placée en prise (PAS à la position N [POINT MORT]).

MISE EN GARDE!

- NE remorquez PAS sur chariot roulant un véhicule 4WD (4 roues motrices). Le remorquage avec seulement un ensemble de roues au sol (avant ou arrière) endommagera gravement la transmission ou la boîte de transfert. Remorquez le véhicule avec les quatre roues SUR le sol, ou SOULEVÉES du sol (à l'aide d'une remorque pour véhicule).
- Le remorquage doit être effectué en direction avant. Le remorquage du véhicule vers l'arrière peut endommager gravement la boîte de transfert.
- Une transmission automatique doit se trouver en position P (STATIONNEMENT) pour le remorquage derrière un véhicule de loisir.

(Suite)

MISE EN GARDE!

- Les transmissions manuelles doivent être en prise (et non en position N [POINT MORT]) pour le remorquage derrière un véhicule de loisir.
- Avant de remorquer votre véhicule derrière un véhicule de loisir, effectuez la procédure décrite sous le paragraphe « Passage à la position N (POINT MORT) » pour vous assurer que la boîte de transfert est bien en position N (POINT MORT). Autrement, des dommages internes pourraient survenir.
- Si vous remorquez ce véhicule sans observer les directives indiquées précédemment, il peut en découler de graves dommages à la transmission

(Suite)

MISE EN GARDE!

ou à la boîte de transfert. Les dommages causés par un remorquage inadéquat ne sont pas couverts par la garantie de véhicule neuf.

- N'utilisez pas une barre de remorquage à pince montée sur le bouclier ou le pare-chocs de votre véhicule. Cela endommagera la barre frontale du pare-chocs.

Passage à la position N (point mort)

Utilisez la procédure suivante pour préparer votre véhicule au remorquage derrière un véhicule de loisir :

AVERTISSEMENT!

Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés ou tués si vous laissez votre véhicule sans surveillance alors que la boîte de transfert est à la position N (POINT MORT) et que le frein de stationnement n'est pas complètement serré. Lorsque la boîte de transfert est à la position N (POINT MORT), les arbres de transmission avant et arrière sont dissociés du groupe motopropulseur et le véhicule peut se déplacer, même si la transmission se trouve à la position P (STATIONNEMENT) dans le cas d'une transmission automatique et dans un rapport dans le cas d'une transmission manuelle. Le frein de stationnement doit toujours être serré lorsque le conducteur n'est pas dans le véhicule.

MISE EN GARDE!

Pour prévenir les dommages aux pièces internes, vous devez suivre ces étapes afin de vous assurer que la boîte de transfert se trouve bien en position N (POINT MORT) avant le remorquage derrière un véhicule de loisir.

1. Immobilisez le véhicule sur une surface plane.
2. Maintenez la pédale de frein enfoncée.
3. Sélectionnez la position N (point mort) pour une transmission automatique ou enfoncez la pédale d'embrayage pour une transmission manuelle.
4. Coupez le contact.
5. Déplacez le levier de la boîte de transfert en position N (POINT MORT).
6. Faites démarrer le moteur.
7. Placez le levier de vitesses de la transmission en position R (MARCHE ARRIÈRE).
8. Relâchez la pédale de frein (ou la pédale d'embrayage si votre véhicule est équipé d'une transmission manuelle) pendant cinq secondes et assurez-vous que le véhicule est immobile.
9. Répétez les étapes 7 et 8 en plaçant la transmission automatique en position D (MARCHE AVANT) ou la transmission manuelle au PREMIER rapport.
10. Coupez le contact.
11. Serrez complètement le frein de stationnement.
12. Placez la transmission en position P (STATIONNEMENT) ou la transmission manuelle en prise (PAS à la position N [POINT MORT]).

MISE EN GARDE!

La transmission pourrait être endommagée si elle était placée en position P (STATIONNEMENT) lorsque la boîte de transfert est en position N (POINT MORT) et que le moteur tourne.

(Suite)

MISE EN GARDE!

Lorsque la boîte de transfert est en position N (POINT MORT), assurez-vous de COUPER le moteur avant de placer la transmission en position P (STATIONNEMENT).

13. Fixez le véhicule au véhicule tracteur au moyen d'une barre de remorquage.
14. Desserrez le frein de stationnement.

Passage hors de la position N (point mort)

Utilisez la procédure suivante pour préparer votre véhicule à l'usage normal.

1. Immobilisez le véhicule et maintenez-le fixé au véhicule tracteur.
2. Serrez complètement le frein de stationnement.
3. Faites démarrer le moteur.
4. Maintenez la pédale de frein enfoncée.
5. Mettez le levier sélecteur de la transmission au point mort (N).
6. Coupez le contact.
7. Déplacer le levier de la boîte de transfert dans la position désirée.

NOTA :

Afin d'éviter un grincement des engrenages lorsque vous déplacez la boîte de transfert hors de la position N (POINT MORT), vous devez couper le moteur.

8. Déplacez la transmission automatique en position P (STATIONNEMENT) ou la transmission manuelle en position N (POINT MORT).
9. Relâchez la pédale de frein.
10. Débranchez le véhicule du véhicule tracteur.
11. Faites démarrer le moteur.
12. Maintenez la pédale de frein enfoncée.
13. Desserrez le frein de stationnement.
14. Placez la transmission en prise, relâchez la pédale de frein (ou la pédale d'embrayage si votre véhicule est équipé d'une transmission manuelle), puis assurez-vous que le véhicule fonctionne normalement.

CONSEILS DE CONDUITE

CONSEILS DE CONDUITE SUR ROUTE

Les véhicules utilitaires sont dotés d'une garde au sol plus élevée et d'une voie plus étroite qui les rend capables de meilleures performances dans diverses conditions de conduite tout terrain. Des caractéristiques particulières de conception leurs confèrent un centre de gravité plus élevé que celui des véhicules de tourisme conventionnels.

Un des avantages de la garde au sol plus élevée est la meilleure vue que vous avez sur la route, ce qui vous permet de parer aux problèmes. En revanche, cette garde au sol élevée fait en sorte que les véhicules n'ont pas été conçus pour virer aux mêmes vitesses que les véhicules de tourisme conventionnels, tout comme les voitures sport surbaissées ne sont pas conçues pour

fonctionner de manière satisfaisante dans des conditions tout terrain. Évitez les virages serrés et les manœuvres brusques. Comme pour tout autre véhicule de ce type, vous risquez une perte de maîtrise et un capotage si vous ne conduisez pas correctement ce véhicule.

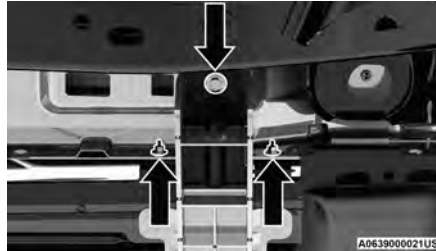
CONSEILS SUR LA CONDUITE HORS ROUTE

Retrait du marchepied latéral – selon l'équipement

NOTA :

Avant d'utiliser le véhicule hors route, déposez les marchepieds latéraux (selon l'équipement) pour éviter les dommages.

1. Retirez les deux écrous et le boulon du dessous du véhicule pour chaque support.



Écrous du dessous

2. Déposez le marchepied latéral.

Retrait du capuchon d'extrémité de pare-chocs

Vous pouvez retirer les capuchons d'extrémité sur le bouclier/pare-chocs avant de votre véhicule en suivant les étapes indiquées :

NOTA :

Les capuchons d'extrémité de pare-chocs sont amovibles seulement sur les boucliers/pare-chocs en acier.

1. Desserrez les deux boulons qui retiennent le support du poids nominal brut sur l'essieu (les boulons no 1 et no 2) sur le capuchon d'extrémité à l'aide d'une douille de tournevis Torx T45. Ne retirez pas les boulons.



Boulon no 1

**Boulon no 2**

- Retirez les huit autres boulons.
- Retirez doucement le capuchon d'extrémité du véhicule et rangez-le à un endroit où il ne sera pas endommagé.
- Répétez l'opération de l'autre côté.

Techniques de base de la conduite hors route

La conduite hors route implique une grande diversité de terrains. Vous devez vous familiariser avec le terrain et la région avant de vous y aventurer. Il existe plusieurs types de surface de terrain : piste en terre compactée, en gravier, recouverte de roches, d'herbe, de sable, de boue ou de glace. Chacune de ces surfaces influence différemment la direction du véhicule, son comportement, sa motricité. L'un des points importants de la conduite hors route est de toujours rester maître de son véhicule, en conservant une main ferme sur le volant et en adoptant une position de conduite adaptée à la nature du terrain. Évitez d'accélérer, de braquer ou de freiner trop brusquement. Dans la majorité des cas, vous ne rencontrerez aucun panneau de signalisation,

aucune limite de vitesse ni feu de circulation. Il importe donc de bien juger la situation et de manœuvrer de la façon la plus sécuritaire possible. Lorsque vous conduisez hors route, soyez vigilant et essayez de prévoir les obstacles et les conditions changeantes du terrain. Il s'agit de regarder en avant tout en étant concentré sur sa conduite du moment.

NOTA :

Il est recommandé de désactiver le système d'arrêt-démarrage et le système d'avertissement de collision frontale (FCW) (selon l'équipement) lors d'une utilisation hors route.

AVERTISSEMENT!

- Portez toujours votre ceinture de sécurité et arrimez bien votre chargement. Un chargement non arrimé peut vous blesser en conduite hors route.
- Un catalyseur défectueux peut atteindre des températures encore plus élevées que dans des conditions de fonctionnement normales. Cette situation pourrait provoquer un incendie si vous conduisez lentement ou stationnez au-dessus de substances comme des plantes séchées, du bois ou du carton, etc. Cela pourrait causer la mort ou des blessures graves au conducteur et aux passagers.

Quand utiliser le mode 4L

En conduite hors route, passez en mode 4L (4 roues motrices gamme basse) pour vous assurer une meilleure traction, pour éviter de déraper sur les terrains glissants ou en mauvais état, pour monter ou descendre des pentes abruptes et pour augmenter la puissance de traction à bas régime. Cette gamme devrait se limiter aux situations extrêmes comme la neige, la

boue, le sable ou les côtes abruptes où une traction additionnelle est requise à basse vitesse. Évitez la conduite à une vitesse supérieure à 40 km/h (25 mi/h) en mode 4L (4 roues motrices gamme basse).

MISE EN GARDE!

N'utilisez pas le rapport 4L (4 roues motrices gamme basse) quand vous roulez sur une chaussée sèche. Il peut en résulter des dommages matériels à la transmission.

Action simultanée des freins et de l'accélérateur

La conduite hors route demande fréquemment l'utilisation simultanée des freins et de l'accélérateur (conduite à deux pieds). Le franchissement d'obstacles tels que des roches, troncs d'arbre, etc., nécessite une légère application des freins et de l'accélérateur afin d'éviter une progression saccadée ou même une embardée. Cette technique s'applique également lorsque vous devez vous arrêter et redémarrer dans une pente raide.

Conduite dans la neige, la boue et le sable

NEIGE

Dans des conditions de neige lourde ou pour une maîtrise additionnelle et une traction à basse vitesse, passez à la première vitesse et engagez la boîte de transfert à la position 4L (gamme BASSE) au besoin. Ne rétrogradez pas plus qu'il n'est nécessaire pour maintenir l'espacement entre les véhicules. Un surrégime du moteur peut causer le patinage des roues et faire perdre la motricité. Si vous sentez que le véhicule ralentit,

tit progressivement, tournez rapidement le volant d'un quart de tour au maximum dans les deux sens tout en accélérant. Les pneus peuvent reprendre leur adhérence et vous permettre de conserver l'élan du véhicule.

MISE EN GARDE!

Ne tentez pas de passer un rapport inférieur à trop haut régime lorsque vous roulez sur des surfaces glacées ou glissantes, car l'effet de frein moteur pourrait vous faire déraiper et perdre la maîtrise du véhicule.

BOUE

La boue profonde crée beaucoup de succion autour des pneus et est très difficile à traverser. Vous devriez passer à la position D (MARCHE AVANT) en gardant la boîte de transfert à la position 4L (gamme BASSE) pour conserver l'élan du véhicule. Si vous sentez que le véhicule ralentit progressivement, tournez rapidement le volant d'un quart de tour au maximum dans les deux sens pour gagner de la motricité. Les bourniers risquent d'endommager votre véhicule et de l'enliser. Ces derniers cachent souvent des débris laissés par d'autres conducteurs. Il est conseillé de descendre du véhicule, d'évaluer à pied la profondeur du bourbier, de vérifier la présence éventuelle d'obstacles, et de prévoir la possibilité de dégager de façon sécuritaire le véhicule en cas de difficulté.

SABLE

Le sable mou est très difficile à traverser lorsque les pneus sont gonflés à pleine pression. Si vous devez traverser des zones sablonneuses, conservez votre vitesse et ne vous arrêtez pas. Si vous devez rouler sur

le sable mou, il est important d'utiliser une pression de gonflage des pneus appropriée, d'accélérer doucement, d'éviter les manœuvres brusques et de conserver votre vitesse. Si votre parcours comprend de grandes étendues de sable mou ou des dunes de sable, réglez la pression des pneus à 103 kPa (15 lb/po²) pour augmenter la surface de « flottaison » des pneus. Une pression réduite des pneus améliore grandement la motricité et la maîtrise du véhicule dans ces conditions, mais il ne faut pas oublier de les regonfler à la pression préconisée avant de reprendre la route pavée ou de rouler sur des surfaces dures. Assurez-vous d'avoir un moyen de regonfler les pneus avant d'en réduire la pression.

MISE EN GARDE!

Une pression des pneus réduite risque de déjanter les pneus et de les dégonfler entièrement. Pour diminuer le risque de déjanter un pneu, lorsque la pression des pneus est réduite, réduisez votre vitesse, braquez et manœuvrez doucement.

Franchissement d'obstacles (roches ou autres obstacles élevés)

La conduite hors route suppose une grande diversité de terrains. Tous ces terrains présentent différents types d'obstacles. Avant de démarrer, visualisez bien le terrain et tentez de déterminer la meilleure façon de l'aborder et de dégager de façon sécuritaire le véhicule en cas de difficulté. Gardez une main ferme sur le volant, immobilisez le véhicule puis avancez au pas jusqu'au contact de l'obstacle. Appuyez graduellement sur l'accélérateur tout en freinant doucement et laissez le véhicule franchir l'obstacle.

AVERTISSEMENT!

Le franchissement d'obstacles peut provoquer de violentes réactions dans la direction et vous faire perdre la maîtrise du véhicule.

L'AIDE D'UNE AUTRE PERSONNE

Il arrive fréquemment que les obstacles soient difficiles à discerner ou que le tracé de la piste soit imprécis. Il n'est pas facile de déterminer le tracé de la piste lorsque le conducteur est confronté à une multitude d'obstacles. Dans ce cas, obtenez l'aide d'une autre personne pour vous guider à franchir ces obstacles. Demandez à cette personne de se tenir à une distance sécuritaire devant le véhicule, de telle façon qu'elle puisse voir l'obstacle ainsi que vos pneus et la sous-carrosserie.

FRANCHISSEMENT DE GROSSES ROCHES

À l'approche de grosses roches, optez pour un tracé qui vous permettra de rouler sur les plus grosses d'entre elles. Ainsi, la garde au sol de la sous-carrosserie sera augmentée. La semelle des pneus est plus robuste et épaisse que les flancs et peut encaisser ce genre de situation. Regardez toujours devant et essayez de rouler le plus possible sur la semelle des pneus.

MISE EN GARDE!

- Ne tentez pas de chevaucher une roche assez grosse pour heurter les essieux ou la sous-carrosserie.
- Ne roulez jamais sur une pierre dont la hauteur atteint les seuils de portière.

FRANCHISSEMENT D'UN RAVIN, D'UNE RIGOLE, D'UN FOSSÉ, D'UN RAVINEMENT OU D'UNE ORNIÈRE

Si vous devez franchir un ravin, une rigole, un fossé, un ravinement ou une grosse ornière, vous devez surveiller votre angle d'approche afin de conserver votre élan. Approchez l'obstacle à 45 degrés et laissez chaque pneu le franchir indépendamment. Vous devez être très prudent si l'obstacle est important et si ses flancs sont très abrupts. Ne tentez pas de franchir un obstacle important aux flancs très abrupts si vous risquez le capotage. Si le véhicule s'immobilise dans une ornière, creusez une petite tranchée devant les pneus avant, soit vers la droite ou la gauche, sous un angle de 45 degrés. Récupérez la terre pour combler les surfaces qui serviront à vous dégager. À présent, vous devriez pouvoir vous libérer de l'ornière en suivant les tranchées que vous avez creusées à un angle de 45 degrés.

AVERTISSEMENT!

Les risques de capotage augmentent lorsque les flancs de l'obstacle sont très inclinés, peu importe votre angle d'attaque.

FRANCHISSEMENT DE TRONCS D'ARBRE

Si vous devez franchir un tronc d'arbre, votre angle d'approche devrait être d'environ 10 à 15 degrés. Ainsi, l'un des pneus avant sera au sommet du tronc alors que l'autre pneu l'amorcera. Lorsque les roues s'attaquent au tronc, dosez judicieusement l'accélérateur et les freins de façon à éviter que le tronc se mette à rouler. Terminez la manœuvre en serrant les freins au besoin.

MISE EN GARDE!

Ne tentez pas de franchir un tronc d'arbre dont le diamètre serait supérieur à la garde au sol de votre véhicule, car le véhicule serait soulevé par l'obstacle.

VÉHICULE SOULEVÉ PAR UN OBSTACLE

Si votre véhicule se trouve soulevé par un obstacle, descendez du véhicule et recherchez l'obstacle en question, l'endroit où l'obstacle touche la sous-carrosserie et la meilleure façon de vous en libérer. En fonction de la nature de l'obstacle, soulevez le véhicule et placez quelques roches sous les pneus de façon que le point en appui se libère lorsque le véhicule est abaissé. Vous pouvez également tenter une manœuvre de va-et-vient ou utiliser le treuil pour dégager le véhicule.

MISE EN GARDE!

Les manœuvres de va-et-vient ou l'utilisation du treuil augmentent les risques d'endommagement de la sous-carrosserie.

Montée de pente

Les montées en pente nécessitent un excellent jugement et une bonne connaissance des capacités et des limites du véhicule. Les pentes raides peuvent entraîner de graves problèmes. Certaines pentes sont trop abruptes et ne doivent pas être franchies. Vous devez toujours vous sentir à l'aise avec votre véhicule et être sûr de vos compétences. Vous devez toujours gravir ou descendre une pente directement. N'attaquez jamais une pente en angle.

AVANT DE FRANCHIR UNE PENTE ABRUPTÉ

Lorsque vous vous approchez d'une colline, examinez sa pente ou son escarpement. Déterminez si la pente est trop raide. La traction sur la piste en pente sera-t-elle suffisante? La piste est-elle bien à angle droit avec la pente? Qu'y a-t-il au sommet et de l'autre côté de la pente? Peut-être des rigoles, des roches, des branches ou d'autres obstacles? Pourriez-vous dégager le véhicule de façon sécuritaire en cas de problème? Si tout semble bon et que vous vous sentez en confiance, rétrogradez alors que la position 4L (gamme BASSE) est engagée et manœuvrez prudemment en conservant l'élan du véhicule pour monter la colline.

MONTER UNE COLLINE

Une fois que vous avez déterminé votre capacité à manœuvrer et que vous êtes passé au rapport approprié, alignez votre véhicule de manière à monter aussi droit que possible. Accélérez graduellement et augmentez les gaz lorsque vous amorcez la pente. N'attaquez pas la pente à grande vitesse, car le changement brusque de niveau du terrain pourrait vous faire perdre la maîtrise du véhicule. Si l'avant du véhicule se met à sautiller, relâchez doucement l'accélérateur pour ramener les quatre roues au sol. Lorsque vous approchez de la crête, relâchez doucement l'accélérateur et poursuivez lentement votre montée. Si les pneus se mettent à patiner lorsque vous approchez de la crête, relâchez doucement l'accélérateur et maintenez votre cap en tournant rapidement le volant d'un quart de tour au maximum dans les deux sens. Cette manœuvre fait adhérer de nouveau les roues à la surface et assure généralement une traction suffisante pour conclure la montée. Si vous ne pouvez atteindre le sommet, passez en marche arrière et reculez bien droit en utilisant le frein moteur et les freins.

AVERTISSEMENT!

Ne tentez jamais de gravir une pente raide en angle ou d'y faire demi-tour. La conduite le long d'une pente augmente les risques de capotage et vous pourriez vous blesser gravement.

DESCENDRE UNE COLLINE

Avant de descendre une colline raide, vous devez déterminer si elle est trop abrupte pour une descente sécuritaire. La surface offre-t-elle une bonne traction? La pente est-elle trop raide pour maintenir une vitesse lente et contrôlée? Y a-t-il des obstacles? La descente est-elle en ligne droite? Y a-t-il une distance suffisante au bas de la pente pour reprendre le contrôle du véhicule si la descente s'effectue trop rapidement? Si vous avez confiance en votre capacité à manœuvrer, assurez-vous que vous êtes en position 4L (gamme BASSE) et manœuvrez avec prudence. Laissez le frein moteur contrôler la descente et utilisez judicieusement les freins au besoin sans bloquer les roues.

AVERTISSEMENT!

Ne descendez pas une pente au POINT MORT. Utilisez conjointement les freins et le frein moteur. La descente trop rapide d'une pente peut vous faire perdre la maîtrise du véhicule et vous pourriez subir des blessures graves ou mortelles.

TRAVERSER UNE PENTE

Dans la mesure du possible, évitez de traverser une pente. Sinon, vous devez connaître les limites de votre véhicule. Si vous roulez le long d'une pente, les roues du côté descendant de la pente supportent un poids

excédentaire, ce qui augmente les risques de dérapage ou de capotage. Assurez-vous que la surface soit ferme et stable et qu'elle offre une bonne traction. Si possible, attaquez la pente en angle légèrement vers le haut ou le bas.

AVERTISSEMENT!

La conduite le long d'une pente augmente les risques de capotage et vous pourriez vous blesser gravement.

SI LE MOTEUR S'ÉTOUFFE OU SI VOUS COMMENCEZ À PERDRE VOTRE ÉLAN

Si le moteur s'éteint ou si vous commencez à perdre votre élan en montant une pente raide, laissez votre véhicule s'arrêter et appuyez immédiatement sur le frein. Redémarrez le moteur et passez en marche arrière. Reculez lentement et laissez le frein moteur réguler l'allure de la descente du véhicule et serrez judicieusement les freins au besoin, sans bloquer les roues.

AVERTISSEMENT!

Si le moteur s'éteint ou si vous perdez votre élan et n'arrivez pas à atteindre le sommet d'une colline ou d'une pente raide, n'essayez jamais de faire demi-tour. Ce genre de manœuvre peut faire basculer le véhicule ou résulter en plusieurs tonneaux et vous pourriez vous blesser gravement. Reculez toujours prudemment, tout droit vers le bas de la pente, en MARCHE ARRIÈRE (R). Ne reculez jamais dans une pente au POINT MORT (N) en n'utilisant que les

(Suite)

AVERTISSEMENT!

freins. Souvenez-vous qu'il ne faut jamais conduire le long d'une pente. Abordez la pente tout droit, en montant ou en descendant.

Conduite dans l'eau

Vous devez faire preuve d'une grande prudence lorsque vous traversez un cours d'eau. La conduite dans l'eau doit être évitée dans la mesure du possible. Sinon, elle doit s'effectuer avec un minimum de risques. Empruntez uniquement les passages désignés et permis. Ne laissez pas de traces de votre passage et respectez l'environnement. Connaissez les limites de votre véhicule et la manière de vous dégager en cas de problème. Vous ne devriez pas vous arrêter ou couper le contact lorsque vous êtes en eau profonde, à moins que l'eau ne se soit infiltrée dans la prise d'air du moteur. Si le moteur cale, ne tentez pas de le faire redémarrer. Essayez de déterminer si l'eau a pénétré dans le moteur. Le franchissement d'un point d'eau doit se faire lentement, en optant pour un maximum de démultiplication. Passez en PREMIÈRE (transmission manuelle) ou à la position de MARCHE AVANT (transmission automatique) en gardant la boîte de transfert à la position 4L (gamme basse) et manœuvrez très lentement à une faible vitesse constante de 5 à 8 km/h (3 à 5 mi/h) au maximum en appuyant très légèrement sur l'accélérateur. Conservez votre vitesse et ne tentez pas d'accélérer lors du franchissement. Après avoir traversé un cours d'eau dont le niveau dépasse la partie inférieure des différentiels d'essieux, vérifiez si les liquides du véhicule montrent des traces de contamination par l'eau.

MISE EN GARDE!

- L'eau peut pénétrer dans les ponts, la transmission, la boîte de transfert, le moteur ou l'habitacle si vous roulez trop vite ou si l'eau est trop profonde. L'eau peut endommager irrémédiablement le moteur, les organes de transmission et certains composants du véhicule. En outre, l'efficacité du système de freinage est nettement affectée par l'eau et la boue.
- Lorsque vous conduisez dans l'eau, ne roulez pas à plus de 8 km/h (5 mi/h). Vérifiez toujours la profondeur de l'eau avant d'y pénétrer et vérifiez tous les liquides par la suite. La conduite dans l'eau peut causer des dommages qui peuvent ne pas être couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

AVANT DE TRAVERSER TOUT TYPE DE COURS D'EAU

Lorsque vous approchez de tout type de cours d'eau, vous devez déterminer si vous pouvez le traverser en toute sécurité et en toute responsabilité. Si nécessaire, descendez du véhicule et traversez la nappe d'eau à pied, en vous aidant d'une branche pour évaluer la nature de son lit. Vous devez vous assurer de la profondeur de l'eau, de votre angle d'approche, de la force du courant et de la nature du lit de la nappe d'eau. Soyez particulièrement vigilant si l'eau est noire ou boueuse. Restez attentifs aux obstacles cachés. Assurez-vous de ne pas perturber la faune aquatique et de pouvoir vous dégager d'une situation de détresse. Les éléments clés d'un passage à gué sont : la profondeur de l'eau, la force du courant et la nature du lit de la nappe d'eau. Si le fond est mou, vous risquez de voir le véhicule s'enfoncer et le niveau de l'eau monter plus haut que prévu. N'oubliez pas de prendre en compte une telle situation lorsque vous devez déterminer la profondeur de l'eau et les possibilités de la franchir sans risque.

TRAVERSER DES FLAQUES D'EAU, DES MARES D'EAU, DES ZONES INONDÉES OU AUTRES PLANS D'EAU

Les flaques d'eau, les mares d'eau, les zones inondées ou autres plans d'eau contiennent normalement des eaux troubles ou boueuses. Celles-ci cachent habituellement des obstacles et l'évaluation de la profondeur de l'eau, du meilleur angle d'approche et la nature du fond de l'eau sont difficiles à évaluer. Il est sage d'attacher ses sangles de remorquage avant d'entreprendre le passage de trous d'eau. Si nécessaire, vous pouvez dégager votre véhicule plus rapidement, plus facilement et peut-être plus proprement. Si vous croyez pouvoir franchir l'obstacle, faites-le lentement, en utilisant un maximum de démultiplication.

MISE EN GARDE!

Les eaux troubles réduisent l'efficacité du système de refroidissement en laissant des débris sur le radiateur.

TRAVERSER DES FOSSÉS, DES RUISSEAUX, DES RIVIÈRES OU AUTRES EAUX MOUVANTES

Les eaux mouvantes peuvent être extrêmement dangereuses. Ne tentez pas de franchir un cours d'eau ou une rivière à fort courant, bien qu'ils soient peu profonds. Un fort courant peut facilement entraîner votre véhicule et saura vous désarmer complètement. Malgré la faible profondeur de l'eau, un fort courant peut entraîner le sable ou les roches qui se trouvent autour des pneus et vous mettre rapidement en péril. Les risques de blessures ou de dommages au véhicule sont nettement amplifiés par un fort courant bien que la profondeur de l'eau ne dépasse pas les limites de garde au sol du véhicule. Ne tentez jamais de franchir un cours d'eau ou une rivière à

fort courant dont le niveau de l'eau dépasse les limites de garde au sol du véhicule. Même un faible courant peut entraîner le plus lourd des véhicules si la profondeur de l'eau est suffisante pour pousser contre les surfaces importantes de la carrosserie. Avant de procéder, déterminez la vitesse du courant, vérifiez la profondeur de l'eau, l'angle d'approche, la condition de fond ou s'il y a des obstacles. Puis amorcez lentement le passage, en utilisant un maximum de démultiplication.

AVERTISSEMENT!

Ne traversez jamais rapidement un cours d'eau profond dont le courant semble fort. Votre véhicule serait littéralement balayé par le courant. Vous et vos passagers pourriez être blessés et risquer la noyade.

Après la conduite hors route

La conduite hors route impose plus de contraintes sur votre véhicule que la conduite sur la plupart des routes. Après avoir conduit hors route, il est toujours avisé de vérifier s'il y a des dommages. Vous pouvez ainsi remédier immédiatement aux problèmes et maintenir votre véhicule prêt quand vous en avez besoin.

- Inspectez en détail la sous-carrosserie de votre véhicule. Vérifiez si les pneus, la structure de la carrosserie, la direction, la suspension et le système d'échappement sont endommagés.
- Vérifiez la présence de boue ou de débris dans le radiateur et nettoyez, au besoin.
- Vérifiez si les attaches filetées ne sont pas desserrées, particulièrement sur le châssis, les composants du groupe motopropulseur, la direction et la suspension. Resserrez-les au besoin, et serrez-les, si nécessaire, aux valeurs de couple spécifiées dans le manuel d'atelier.

- Vérifiez l'accumulation de végétation ou de broussailles. De tels débris constituent un risque d'incendie. En outre, ils peuvent dissimuler des dommages aux canalisations de carburant, aux flexibles de freins, aux joints de planétaire et aux arbres de transmission.
- Après une utilisation prolongée dans la boue, le sable, l'eau ou des conditions salissantes similaires, faites vérifier le radiateur, le ventilateur, les disques et les garnitures de frein, les roues et les chapes d'essieu, puis faites-les nettoyer dès que possible.

NOTA :

Vérifiez la présence de boue ou de débris dans les orifices d'aération du carter d'embrayage de la transmission manuelle et nettoyez, au besoin.

AVERTISSEMENT!

Un matériau abrasif dans une partie quelconque des freins peut causer une usure excessive ou un freinage imprévisible. Vous pourriez ne pas bénéficier de la puissance de freinage nécessaire pour éviter une collision. Si vous avez utilisé votre véhicule dans des conditions salissantes, faites vérifier et nettoyer vos freins dès que possible.

- Si vous ressentez des vibrations inhabituelles après avoir conduit dans la boue, la neige fondante ou autres éléments similaires, recherchez des accumulations de matière sur les jantes. Des matières ainsi compactées peuvent causer un déséquilibre des roues et dégager celles-ci suffit à corriger la situation.

MULTIMÉDIA

SYSTÈMES UCONNECT

Pour obtenir des renseignements détaillés concernant votre système Uconnect 5 NAVIGATION avec écran de 12,3 po, consultez le manuel d'instructions du système Uconnect Radio.

NOTA :

Les images du système Uconnect ne sont fournies qu'à des fins explicatives et ne représentent pas avec exactitude le logiciel de votre véhicule.

CYBERSÉCURITÉ

Selon ce qui est applicable, votre véhicule peut avoir la capacité d'envoyer ou de recevoir de l'information d'un réseau filaire ou sans fil. Ces données permettent aux systèmes et aux fonctions du véhicule de fonctionner correctement.

Votre véhicule peut être équipé de certaines fonctions de sécurité pour réduire le risque d'accès non autorisé et illégal aux systèmes et aux communications sans fil du véhicule. La technologie logicielle du véhicule continue d'évoluer avec le temps et FCA US LLC, en collaboration avec ses fournisseurs, évalue et prend les mesures appropriées au besoin. Comme toujours, si vous constatez un comportement inhabituel, communiquez immédiatement avec un concessionnaire autorisé, ➔ page 401, ou reportez-vous au manuel d'instructions Uconnect Radio pour les coordonnées détaillées de contact.

Le risque d'accès non autorisé et illégal aux systèmes du véhicule peut toujours exister, même si la version la plus récente du logiciel du véhicule (tel que le logiciel du système Uconnect) est installée.

AVERTISSEMENT!

- Insérez SEULEMENT les appareils/composants de confiance dans votre véhicule. Un dispositif multimédia d'origine inconnue pourrait possiblement contenir des logiciels malveillants et si vous l'installez dans votre véhicule, il peut augmenter le risque d'endommagement des systèmes du véhicule.
- Comme toujours, si vous ressentez un comportement inhabituel du véhicule, confiez-le immédiatement à un concessionnaire autorisé.

NOTA :

Pour contribuer à améliorer l'expérience utilisateur, les fonctions, la stabilité, etc., et minimiser le risque d'une violation de sécurité, les propriétaires de véhicule devraient visiter régulièrement www.driveuconnect.com (résidents des É.-U.) ou www.driveuconnect.ca (résidents du Canada) pour de l'information sur les mises à jour disponibles pour le logiciel Uconnect.

RÉGLAGES DU SYSTÈME UCONNECT

Le système Uconnect utilise une combinaison de boutons situés sur l'écran tactile et de boutons situés sur la plaque frontale au centre du tableau de bord. Ces boutons vous permettent d'accéder aux fonctions programmables par l'utilisateur et de les modifier. Plusieurs des caractéristiques peuvent varier en fonction du véhicule.

Les boutons situés sur la plaque frontale se trouvent en dessous ou à côté du système Uconnect au centre du tableau de bord. De plus, un bouton de commande « SCROLL/ENTER » (DÉFILEMENT-ENTRÉE) se trouve sur le côté droit. Tournez le bouton de commande pour faire défiler les menus et modifier les réglages. Appuyez sur le centre du bouton de commande une ou plusieurs fois pour sélectionner ou modifier un réglage.

Le système Uconnect peut également être muni des boutons SCREEN OFF (ÉCRAN ÉTEINT) et MUTE (MISE EN SOURDINE) situés sur la plaque frontale.

Appuyez sur le bouton SCREEN OFF (ÉCRAN ÉTEINT) sur la plaque frontale pour éteindre l'écran du système Uconnect. Appuyez à nouveau sur le bouton ou appuyez sur l'écran pour allumer celui-ci.

Appuyez sur le bouton fléché de retour pour sortir d'un menu ou d'une certaine option du système Uconnect.

FONCTIONS PROGRAMMABLES PAR L'UTILISATEUR



Système Uconnect 5 AVEC NAVIGATION avec écran tactile de 12,3 po et boutons sur la plaque frontale

1 – Boutons du système Uconnect situés sur l'écran tactile

2 – Boutons du système Uconnect situés sur la plaque frontale

Pour Uconnect 5 NAV avec écran de 12,3 po

Appuyez sur le bouton Vehicle (Véhicule), puis appuyez sur l'onglet Settings (Réglages) au haut de l'écran tactile. Dans ce menu, le système Uconnect vous permet d'accéder à toutes les fonctions programmables disponibles.

NOTA :

- Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.
- Tous les réglages doivent être changés lorsque le commutateur d'allumage se trouve à la position ON/RUN (MARCHÉ).

Lorsque vous effectuez une sélection, appuyez sur le bouton de l'écran tactile pour accéder au menu voulu. Une fois le menu voulu sélectionné, appuyez brièvement sur l'option de réglage préférée jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant que ce dernier a été sélectionné. Une fois le réglage effectué, appuyez sur le bouton Vehicle (Véhicule) pour quitter cet écran. Appuyez sur les boutons fléchés vers le haut ou vers le bas à la droite de l'écran pour parcourir vers le haut ou vers le bas parmi les réglages disponibles.

Display (Affichage)

Lorsque le bouton Display (Affichage) est enfoncé sur l'écran tactile, le système affiche les options associées au thème (selon l'équipement), à la luminosité et à la couleur de l'écran tactile. Les réglages disponibles sont les suivants :

NOTA :

Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Language (Langue)	Ce réglage modifie la langue utilisée par le système Uconnect et l'affichage du groupe d'instruments. Les langues disponibles sont l'espagnol (Mexique), l'anglais (États-Unis), l'italien et le français (Canada).
Display Mode (Mode d'affichage)	Ce réglage vous permet de définir manuellement la luminosité ou de laisser le système la régler automatiquement. Le réglage « Auto » (Automatique) permet au système de régler automatiquement la luminosité de l'affichage. Le réglage « Manual » (Manuel) permet à l'utilisateur de régler la luminosité de l'affichage.
Theme Mode (Mode thème)	Ce réglage vous permet d'ajuster la luminosité de votre thème. Les options de réglage sont « Clair », « Foncé » et « Auto ». Sélectionnez l'affichage des thèmes en mode clair ou foncé. L'option « Auto » permet de changer de thème avec les phares.
Set Theme (Définir le thème)	Ce réglage vous permet de changer le thème d'affichage.
Units (Unités)	Ce réglage vous permet de personnaliser indépendamment chacune des unités de mesure de vitesse (km/h ou mi/h), de distance (km ou mi), de consommation de carburant (L/100 km, km/L, mi/gal [É.-U.] ou mi/gal [R.-U.]), de pression (lb/po ² , kPa ou bar), de température (°C ou °F) et de couple (N m ou lb-pi).
Touchscreen Beep (Signal sonore de l'écran tactile)	Ce réglage vous permet d'activer ou de désactiver le signal sonore de l'écran tactile.
Show Main Category Bar Labels (Afficher les étiquettes de la barre de catégorie principale)	Ce réglage permet d'activer ou de désactiver l'affichage des étiquettes de la barre de catégorie principale.
Display Brightness Nighttime (Luminosité de nuit de l'affichage)	Disponible uniquement si le mode d'affichage est réglé à Manual (Manuel). Ce réglage vous permet d'ajuster la luminosité de nuit. Les options sélectionnables sont de 1 à 10.
Display Brightness Daytime (Luminosité de jour de l'affichage)	Disponible uniquement si le mode d'affichage est réglé à Manual (Manuel). Ce réglage vous permet d'ajuster la luminosité de jour. Les options sélectionnables sont de 1 à 10.
Cluster Options (Options du groupe d'instruments)	Ce réglage permet à l'utilisateur de sélectionner le contenu à afficher dans chaque zone personnalisée du groupe d'instruments.

Nom de réglage	Description
Warning Cluster Buzzer Volume (Volume du signal sonore d'avertissement)	Ce réglage permet d'ajuster le volume du signal d'avertissement sonore au groupe d'instruments. Les options disponibles sont « Low » (Faible), « Med » (Moyen) et « High » (Élevé).
Navigation Turn-by-Turn Displayed in Cluster (Affichage de la navigation détaillée au tableau de bord)	Ce réglage affiche les messages guides de navigation à l'affichage du groupe d'instruments.
Phone Pop-ups Displayed In Cluster (Affichage des fenêtres contextuelles relatives au téléphone dans le groupe d'instruments)	Ce réglage affiche les messages et les notifications d'un téléphone intelligent à l'affichage du groupe d'instruments.
Auto Launch With Off-Road+ (Activation automatique en mode Off-Road+ [Hors route+])	Ce réglage détermine la manière dont la fonction Hors route est lancée par l'intermédiaire de la radio lorsque le véhicule est allumé. Les options sont « Off » (Hors fonction), « Forward Camera » (Caméra avant; selon l'équipement) et « Off Road Pages » (Pages Hors route).

My Profile (Mon profil)

Lorsque vous appuyez sur le bouton My Profile (Mon profil) de l'écran tactile, le système affiche les options associées aux profils du véhicule.

NOTA :

Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Language (Langue)	Ce réglage modifie la langue utilisée par le système Uconnect et l'affichage du groupe d'instruments. Les langues disponibles sont l'espagnol (Mexique), l'anglais (États-Unis), l'italien et le français (Canada).
Display Mode (Mode d'affichage)	Ce réglage modifie l'écran de radio à « Auto » (Automatique) ou « Manual » (Manuel). « Manual » (Manuel) permet une personnalisation plus poussée de l'écran de radio.
Display Brightness Nighttime (Luminosité de nuit de l'affichage)	Ce réglage vous permet d'ajuster la luminosité de nuit. Les options sélectionnables sont de 1 à 10.
Display Brightness Daytime (Luminosité de jour de l'affichage)	Ce réglage vous permet d'ajuster la luminosité de jour. Les options sélectionnables sont de 1 à 10.
Theme Mode (Mode thème)	Ce réglage vous permet d'ajuster la luminosité de votre thème. Les options de réglage sont « Clair », « Foncé » et « Auto ». Sélectionnez l'affichage des thèmes en mode clair ou foncé. L'option « Auto » permet de changer de thème avec les phares.
Set Theme (Définir le thème)	Ce réglage vous permet de changer le thème d'affichage.

Nom de réglage	Description
Units (Unités)	Ce réglage vous permet de personnaliser indépendamment chacune des unités de mesure de vitesse (km/h ou mi/h), de distance (km ou mi), de consommation de carburant (L/100 km, km/L, mi/gal [É.-U.] ou mi/gal [R.-U.]), de pression (lb/po ² , kPa ou bar), de température (°C ou °F) et de couple (N m ou lb-pi).
Touchscreen Beep (Signal sonore de l'écran tactile)	Ce réglage vous permet d'activer ou de désactiver le signal sonore de l'écran tactile.
Show Main Category Bar Labels (Afficher les étiquettes de la barre de catégorie principale)	Ce réglage permet d'activer ou de désactiver l'affichage des étiquettes de la barre de catégorie principale.
Time Format (Format de l'heure)	Ce réglage vous permet de définir le format de l'heure (AM/PM). Le réglage « Sync Time With GPS » (Synchroniser l'heure avec le système GPS) doit être désactivé pour que ce réglage soit offert. Le réglage « 12 hrs » définit l'heure au format 12 heures. Le réglage « 24 hrs » définit l'heure au format 24 heures.
Voice Options (Options vocales)	Ce réglage vous permet de modifier de la radio pour qu'elle utilise une voix « Male » (Masculine) ou « Female » (Féminine).
Wake Up Word (Mot de réveil)	Ce réglage vous permet de définir le mot de « réveil » du système. Les options proposées sont « Off » (Désactivé), « Hey, Uconnect » (Hé, Uconnect) et « Hey, Jeep » (Hé, Jeep).
Voice Barge-in (Intervention vocale)	Ce réglage vous permet d'activer ou de désactiver l'intervention vocale.
Show Command List (Afficher la liste de commandes)	Ce réglage permet d'activer ou de désactiver l'affichage de la liste de commandes.
Navigation Settings (Paramètres de navigation)	Ce réglage vous redirige vers la liste des réglages du système de navigation. Consultez le manuel d'instructions du système Uconnect pour obtenir plus d'informations.
Auto-On Driver Heated/Ventilated Seat & Heated Steering Wheel (Siège du conducteur chauffant/ventilé et volant chauffant activés automatiquement)	Ce réglage active le système de confort du véhicule et les sièges chauffants ou le volant chauffant lorsque le véhicule a été démarré à distance ou que le contact a été mis. Le réglage « Off » (Désactivé) n'active pas les systèmes de confort. Le réglage « Remote Start » (Démarrage à distance) active seulement les systèmes de confort lorsque le démarrage à distance est utilisé. Le réglage « All Start » (Tous les démarrages) active les systèmes de confort, peu importe la manière dont le véhicule a été démarré.
Radio Off Delay (Mise hors fonction temporisée de la radio)	Ce réglage maintient certaines caractéristiques électriques en fonction après la coupure du moteur. Lorsque l'une des portières est ouverte, le système électronique est alors désactivé. Les réglages disponibles sont « 0 min » et « 20 min ».
Radio Off With Door (Mise hors fonction de la radio au moyen de la portière)	Ce réglage vous permet de déterminer si la radio s'éteint lorsque l'une des portières est ouverte.

Nom de réglage	Description
Réglages audio	Ce réglage ouvre le sous-menu qui contient les réglages audio. Pour plus d'informations sur les réglages de l'audio, veuillez consulter le manuel d'instructions de la radio Uconnect.
App Drawer Favoriting Pop-ups (Fenêtres contextuelles pour placer des tiroirs d'applications dans vos favoris)	Ce réglage vous permet de placer des fenêtres contextuelles de tiroir d'applications dans vos favoris avec les options « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).
App Drawer Unfavoriting Pop-ups (Fenêtres contextuelles pour retirer de vos favoris des tiroirs d'applications)	Ce réglage vous permet de retirer de vos favoris des fenêtres contextuelles de tiroir d'applications avec les options « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).
New Text Message Pop-ups (Notifications contextuelles de nouveau télémessage)	Ce réglage vous permet de recevoir des notifications contextuelles de nouveau télémessage. Les réglages disponibles sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).
Missed Calls Message (Message d'appel manqué)	Ce réglage vous permet de recevoir des notifications contextuelles d'appel manqué. Les réglages disponibles sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).
Navigation Pop-ups (Fenêtres contextuelles de navigation)	Ce réglage vous permet de recevoir des notifications contextuelles de navigation. Les réglages disponibles sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).
Reset App Drawer to Default Order (Réinitialiser le tiroir d'applications à l'ordre par défaut)	Ce réglage réinitialise le tiroir d'applications à sa disposition d'usine par défaut.
Restore Settings to Default (Restaurer les réglages aux valeurs par défaut)	Ce réglage réinitialise tous les réglages précédemment modifiés à leurs valeurs d'usine par défaut.
More Profile Options (Autres options de profil)	Ce réglage vous donne accès à d'autres options de profil.
Warning Cluster Buzzer Volume (Volume du signal sonore d'avertissement)	Ce réglage permet d'ajuster le volume du signal d'avertissement sonore au groupe d'instruments. Les options disponibles sont « Low » (Faible), « Med » (Moyen) et « High » (Élevé).
Cluster Options (Options du groupe d'instruments)	Ce réglage offre des options pour le groupe d'instruments à l'aide de l'écran tactile Uconnect. Les options disponibles sont « Trip B On Cluster » (Trajet B sur groupe d'instruments), « Custom Areas on Cluster » (zones personnalisées sur le groupe d'instruments) et « Widget List » (liste des objets fenêtres).
Mode confort automatique activé	Ce réglage active les systèmes de confort du véhicule et les sièges chauffants ou le volant chauffant lorsque le véhicule a été démarré à distance ou que le contact a été mis. Le réglage « Off » (Désactivé) n'active pas les systèmes de confort. Le réglage « Remote Start » (Démarrage à distance) active seulement les systèmes de confort lorsque le démarrage à distance est utilisé. Le réglage « All Start » (Tous les démarrages) active les systèmes de confort, peu importe la manière dont le véhicule a été démarré.

Nom de réglage	Description
Navigation Turn-by-Turn Displayed in Cluster (Affichage de la navigation détaillée au tableau de bord)	Ce réglage affiche les messages guides de navigation à l'affichage du groupe d'instruments.
Phone Pop-ups Displayed In Cluster (Affichage des fenêtres contextuelles relatives au téléphone dans le groupe d'instruments)	Ce réglage affiche les messages et les notifications d'un téléphone intelligent à l'affichage du groupe d'instruments.

Safety/Driving Assistance (Sécurité et aide à la conduite)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Safety/Driving Assistance (Sécurité/Aide à la conduite) de l'écran tactile, le système affiche les options associées aux réglages de sécurité du véhicule. Ces options peuvent varier selon les caractéristiques dont votre véhicule est muni. Les réglages peuvent être présentés sous la forme d'une liste ou au sein de sous-dossiers à l'écran. Pour accéder à un sous-dossier, sélectionnez le dossier souhaité; les options disponibles qui sont associées à cette caractéristique seront alors affichées à l'écran.

NOTA :

Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Forward Collision Warning (Système d'avertissement de collision frontale) – Situé dans le sous-menu Automatic Emergency Braking (Freinage d'urgence automatique)	Ce réglage active ou désactive le système d'avertissement de collision frontale (FCW). Le réglage « Off » (Désactivé) désactive le système d'avertissement de collision frontale. Le réglage « Warning Only » (Avertissement seulement) ne fournit qu'une alarme sonore lorsqu'une collision est détectée. Le réglage « Warning + Active Braking » (Avertissement et freinage actif) fournit une alarme sonore et applique une certaine pression de freinage lorsqu'une collision est détectée.
Forward Collision Warning Sensitivity (Sensibilité du système d'avertissement de collision frontale) – Situé dans le sous-menu Automatic Emergency Braking (Freinage d'urgence automatique)	Ce réglage modifie la distance à laquelle l'alarme du système d'avertissement de collision frontale retentit. Avec le réglage « Medium » (Moyen), le système d'avertissement de collision frontale fait retentir l'alarme lorsqu'un objet est visible et qu'une possibilité de collision est détectée. Avec le réglage « Near » (Près), le système d'avertissement de collision frontale fait retentir l'alarme lorsque l'objet est plus près du véhicule. Avec le réglage « Far » (Éloigné), le système d'avertissement de collision frontale fait retentir l'alarme lorsqu'un objet est à une distance éloignée du véhicule.
Active Driving Assist Steering Wheel Vibration (Vibration du volant pour l'aide active à la conduite)	Ce réglage active ou désactive la vibration du volant pour l'aide active à la conduite.
ParkSense	Ce réglage modifie le type d'alerte ParkSense lorsqu'un objet est détecté à proximité et peut être accompagné d'un support sonore et visuel.

Nom de réglage	Description
Front ParkSense Volume (Volume du système ParkSense avant)	Ce réglage modifie le volume du système ParkSense avant. Les réglages disponibles sont « Low » (Faible), « Medium » (Moyen) et « High » (Élevé).
Rear ParkSense Volume (Volume du système ParkSense arrière)	Ce réglage modifie le volume du système ParkSense arrière. Les réglages disponibles sont « Low » (Faible), « Medium » (Moyen) et « High » (Élevé).
Rear ParkSense Braking Assist (Système d'aide au stationnement ParkSense arrière et système d'assistance au freinage)	Ce réglage fournit une assistance au freinage si le système ParkSense arrière détecte une collision avec un objet.
Blind Spot Alert (Alarme d'angle mort)	Ce réglage modifie le type d'alarme fournie lorsqu'un objet est détecté dans un angle mort du véhicule. Le réglage « Off » (Désactivé) désactive l'alarme d'angle mort. Le réglage « Lights » (Feux) active les feux d'alarme d'angle mort sur les rétroviseurs extérieurs. Le réglage « Feux et carillon » active à la fois les feux sur les rétroviseurs extérieurs et une alarme sonore.
Reconnaissance des panneaux de signalisation	Ce réglage activera ou désactivera la fonction de reconnaissance des panneaux de signalisation.
Traffic Sign Assist (Aide sur les panneaux de signalisation)	Ce réglage active ou désactive la fonction d'aide sur les panneaux de signalisation.
Traffic Sign Assist Warning (Avertissement d'aide sur les panneaux de signalisation)	Ce réglage vous permet de régler le type d'avertissement associé au panneau de signalisation. Les options disponibles sont « Off » (Désactivé), « Visual » (Visuel) et « Visual + Chime » (Visuel et sonore).
New Speed Zone Indication (Indication de nouvelle zone de vitesse)	Ce réglage vous permet de définir si le système doit vous avertir lorsqu'une limite de vitesse a changé dans une zone. Les options disponibles sont « Off » (Désactivé), « Visual » (Visuel) et « Visual + Chime » (Visuel et sonore).
Drowsy Driver Alert (Alerte de somnolence du conducteur)	Ce réglage surveille les habitudes de conduite du conducteur et l'informe de tout changement, qui pourrait signifier que le conducteur est somnolent. Les options disponibles sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).
Highway Assist Steering Wheel Vibration (Vibration du volant pour aide sur l'autoroute)	Ce réglage personnalise la vibration du volant pour l'aide sur l'autoroute. Les options disponibles sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).
Tire Fill Assist (Assistance au gonflage des pneus)	Ce réglage active ou désactive la fonction d'assistance au gonflage des pneus.
Hill Start Assist (Assistance au départ en pente)	Ce réglage active ou désactive le système d'assistance au départ en pente.
Intelligent Speed Options (Options du limiteur de vitesse intelligent)	Ce paramètre vous permet de personnaliser vos options de vitesse intelligente. Les options sélectionnables sont « Manual Confirm » (Confirmation manuelle) et « Auto Confirm » (Confirmation automatique).
New Speed Zone Indication (Indication de nouvelle zone de vitesse)	Ce réglage vous permet de définir si le système doit vous avertir lorsqu'une limite de vitesse a changé dans une zone. Les options disponibles sont « Off » (Désactivé), « Visual » (Visuel) et « Visual + Chime » (Visuel et sonore).

Nom de réglage	Description
Rear Seat Alert (Alerte de siège arrière)	Lorsque ce réglage est activé et que les portières arrière sont ouvertes alors que le moteur tourne ou lorsque le moteur est lancé dans les 10 minutes suivant l'ouverture de la portière, un message s'affiche pour vous inviter à vérifier le siège arrière lors de la COUPURE du contact du véhicule.
Front Passenger Airbag (Sac gonflable du passager avant)	Ce réglage permet d'activer ou de désactiver le sac gonflable du passager avant.
Marchepied latéral à réglage électrique	Ce réglage active le marchepied latéral à réglage électrique. Le réglage « Auto » (Automatique) abaisse le marchepied lorsque la porte s'ouvre et le rétracte lorsque la porte se ferme. Le réglage « Off » (Hors fonction) désactive le système.

Clock & Date (Horloge et date)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Clock & Date (Horloge et date) de l'écran tactile, le système affiche les différentes options associées à l'horloge interne du véhicule.

NOTA :

Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Sync Time With GPS (Synchroniser l'heure avec le système GPS)	Ce réglage synchronise l'heure avec le récepteur GPS du système. Le système contrôle alors l'heure en fonction de l'emplacement GPS.
Set Time (Régler l'heure)	Ce réglage vous permet de régler les heures et les minutes. Le réglage « Sync Time With GPS » (Synchroniser l'heure avec le système GPS) doit être désactivé pour que ce réglage soit offert. Le réglage « + » augmente les heures ou les minutes. Le réglage « - » réduit les heures ou les minutes.
Format de l'heure	Ce réglage vous permet de définir le format de l'heure (AM/PM). Le réglage « Sync Time With GPS » (Synchroniser l'heure avec le système GPS) doit être désactivé pour que ce réglage soit offert. Le réglage « 12 hrs » définit l'heure au format 12 heures. Le réglage « 24 hrs » définit l'heure au format 24 heures. Vous pouvez aussi régler l'horloge.
Set Date (Régler la date)	Ce réglage vous permet de définir la date.
Show Time in Status Bar (Afficher l'heure dans la barre d'état)	Ce réglage affiche l'heure dans la barre d'état de la radio.
Show Time and Date During Screen Off (Afficher l'heure et la date pendant que l'écran est éteint)	Ce réglage vous permet d'afficher l'heure et la date alors que l'écran est éteint. Les options disponibles sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).

Phone/Bluetooth[®] (Téléphone/Bluetooth^{MD})

Lorsque vous appuyez sur le bouton Téléphone/Bluetooth^{MD} de l'écran tactile, le système affiche les options associées à la connectivité Bluetooth^{MD} à partir d'un appareil audio externe ou d'un téléphone intelligent. À partir de ce menu, vous pouvez accéder à la liste des téléphones intelligents et appareils audio jumelés.

NOTA :

Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Device Manager (Gestionnaire d'appareils)	Ce réglage affiche l'écran principal Device Manager (Gestionnaire d'appareils).
Do Not Disturb All (Ne pas déranger tout)	Ce réglage ouvre le menu des réglages « Do Not Disturb All Settings » (Réglages ne pas déranger tout). Les options disponibles sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).
Enable Two Active Phones (Permettre deux téléphones actifs)	Ce réglage permet d'activer ou de désactiver deux téléphones actifs dans le véhicule. Les réglages disponibles sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).
Phone Pop-Ups Displayed In Cluster (Affichage des fenêtres contextuelles relatives au téléphone dans le groupe d'instruments)	Ce réglage active les fenêtres contextuelles relatives aux messages du téléphone à l'affichage du groupe d'instruments.

5

Voice (Vocal)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Voice (Vocal) de l'écran tactile, le système affiche les options associées aux fonctions de reconnaissance vocale du véhicule.

NOTA :

Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Voice Options (Options vocales)	Ce réglage vous permet de choisir une voix « Male » (Masculine) ou « Female » (Féminine) pour le système.
Wake Up Word (Mot de réveil)	Ce réglage vous permet de définir le mot de « réveil » du système. Les options proposées sont « Off » (Désactivé), « Hey, Uconnect » (Hé, Uconnect) et « Hey, Jeep » (Hé, Jeep).
Voice Barge-In (Intervention vocale)	Ce réglage vous permet de répondre à une réponse vocale avant que le système ait terminé sa phrase. Les options disponibles sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).
Show Command List (Afficher la liste de commandes)	Ce réglage vous permet d'activer ou de désactiver la liste de commandes. Le réglage « Always » (Toujours) permet de toujours afficher la liste de commandes. Le réglage « With Help » (Avec de l'aide) permet d'afficher la liste de commandes accompagnée d'une courte description de la fonction de chaque commande. Le réglage « Never » (Jamais) désactive l'affichage de la liste de commandes.

Navigation

Lorsque vous appuyez sur le bouton Navigation de l'écran tactile, le système affiche les options associées au système de navigation intégré au véhicule. Ces réglages peuvent changer les icônes qui sont affichées sur la carte, la manière dont l'heure d'arrivée est calculée et les types d'itinéraires.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le système de navigation et les réglages, consultez le manuel d'instructions du système Uconnect Radio.

Caméra

Lorsque vous appuyez sur le bouton Camera (Caméra) de l'écran tactile, le système affiche les options associées aux fonctions de caméra du véhicule.

NOTA :

Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
ParkView Backup Camera Delay (Délai de la caméra d'aide au recul ParkView)	Ce réglage ajoute un délai minuté à la caméra d'aide au recul ParkView lorsque vous déplacez le levier de vitesses hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE).
ParkView Backup Camera Active Guidelines (Lignes de guide actives de la caméra d'aide au recul ParkView)	Ce réglage active ou désactive les lignes de guide actives de la caméra d'aide au recul ParkView.
Lignes de guide fixes de la caméra d'aide au recul ParkView	Ce réglage active ou désactive les lignes de guide fixes de la caméra d'aide au recul ParkView.
Lignes de guide de la caméra orientée vers l'avant	Ce réglage active ou désactive les lignes de guide de la caméra orientée vers l'avant.

Rétroviseurs et essuie-glaces

Lorsque vous appuyez sur le bouton Mirrors & Wipers (Rétroviseurs et essuie-glaces) de l'écran tactile, le système affiche l'option associée aux rétroviseurs et essuie-glaces du véhicule.

NOTA :

Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Headlights With Wipers (Phares avec essuie-glaces)	Ce réglage allume les phares lorsque les essuie-glaces sont activés.

Feux

Lorsque vous appuyez sur le bouton Lights (Feux) de l'écran tactile, le système affiche les options associées aux feux extérieurs et intérieurs du véhicule.

NOTA :

- Lorsque la fonction « Daytime Running Lights » (Feux de jour) est sélectionnée, il est possible d'activer ou de désactiver les feux de jour. Cette fonction est seulement disponible si la loi du pays dans lequel le véhicule a été acheté l'autorise.
- Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Headlight Off Delay (Délai d'extinction des phares)	Ce réglage vous permet de définir le délai avant que les phares ne s'éteignent une fois que le contact du véhicule a été coupé. Les réglages possibles sont « 0 sec », « 30 sec », « 60 sec » et « 90 sec ».
Illuminated Approach (Éclairage d'accueil)	Ce réglage vous permet de définir le délai avant que les phares ne s'éteignent une fois que le véhicule est déverrouillé. Les réglages possibles sont « 0 sec », « 30 sec », « 60 sec » et « 90 sec ».
Headlights With Wipers (Phares avec essuie-glaces)	Ce réglage allume les phares lorsque les essuie-glaces sont activés.
Feux de route à antiéblouissement automatique	Ce réglage vous permet d'activer ou de désactiver les feux de route à antiéblouissement automatique.
Daytime Running Lights (Feux de jour)	Ce réglage vous permet d'activer ou de désactiver les feux de jour.
Clignotement des feux au verrouillage	Ce réglage vous permet d'activer ou de désactiver le clignotement des feux lorsque le bouton Lock (Verrouiller) de la télécommande est enfoncé.
Interior Ambient Lights (Éclairage ambiant intérieur)	Ce réglage vous permet d'activer ou de désactiver l'éclairage ambiant intérieur.

Doors & Locks (Portières et serrures)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Doors & Locks (Portières et serrures) de l'écran tactile, le système affiche les options associées au verrouillage et au déverrouillage des portières du véhicule.

NOTA :

Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Auto Door Locks (Verrouillage automatique des portières)	Ce réglage vous permet de modifier le verrouillage automatique des portières lorsque la vitesse du véhicule atteint 24 km/h (15 mi/h).
Auto Unlock On Exit (Déverrouillage automatique à la sortie)	Ce réglage déverrouille les portières lorsque l'une des portières est ouverte de l'intérieur.
Flash Lights With Lock (Clignotement des feux au verrouillage)	Ce réglage vous permet d'activer ou de désactiver le clignotement des feux lorsque le bouton Lock (Verrouiller) de la télécommande est enfoncé.
Sound Horn With Lock (Retentissement de l'avertisseur sonore au verrouillage)	Ce réglage fait retentir l'avertisseur sonore lorsque le bouton Lock (Verrouiller) de la télécommande est enfoncé. Le réglage « Off » (Désactivé) ne fera pas retentir l'avertisseur sonore lorsque vous appuyez sur le bouton Lock (Verrouiller). Le réglage « 1st Press » (Première pression) fera retentir l'avertisseur sonore lorsque vous appuyez une fois sur le bouton Lock (Verrouiller). Le réglage « 2nd Press » (Seconde pression) fera retentir l'avertisseur sonore lorsque vous appuyez deux fois sur le bouton Lock (Verrouiller).
Sound Horn With Remote Start (Retentissement de l'avertisseur sonore lors du démarrage à distance)	Ce réglage fait retentir l'avertisseur sonore lorsque le démarrage à distance est activé à partir de la télécommande.
Déverrouillage en appuyant une fois sur le bouton de la télécommande	Ce réglage modifie le nombre de pressions sur le bouton Unlock (Déverrouiller) de la télécommande nécessaire pour déverrouiller toutes les portières. Le réglage « Driver Door » (Portière du conducteur) ne déverrouille que la portière du conducteur lorsque le bouton Unlock (Déverrouiller) est enfoncé une première fois. Le réglage « All Doors » (Toutes les portières) déverrouille toutes les portières lorsque le bouton Unlock (Déverrouiller) est enfoncé une fois.
Passive Entry (Entrée passive)	Ce réglage vous permet d'activer et de désactiver la fonction de déverrouillage passif (système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter 'n Go ^{MC}).

Sièges et confort

Lorsque vous appuyez sur le bouton Seats & Comfort (Sièges et confort) de l'écran tactile, le système affiche les options associées aux systèmes de confort du véhicule lorsque le démarrage à distance a été activé ou que le véhicule a été démarré.

NOTA :

Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Siège chauffant et volant chauffant activés automatiquement	Ce réglage active le système de confort du véhicule et les sièges chauffants ou le volant chauffant lorsque le véhicule a été démarré à distance ou que le contact a été mis. Le réglage « Off » (Désactivé) n'active pas les systèmes de confort. Le réglage « Remote Start » (Démarrage à distance) active seulement les systèmes de confort lorsque le démarrage à distance est utilisé. Le réglage « All Start » (Tous les démarrages) active les systèmes de confort peu importe la manière dont le véhicule a été démarré.

5

Commutateurs AUXILIAIRES

Lorsque vous appuyez sur le bouton « AUX Switches » (Commutateurs AUXILIAIRE) de l'écran tactile, le système affiche l'option associée aux quatre commutateurs AUX du véhicule.

NOTA :

Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
AUX 1-4 (Commutateurs AUXILIAIRES 1 à 4)	Ce réglage modifie le type et la source d'alimentation des quatre commutateurs AUX (AUXILIAIRE) du véhicule. Il existe deux types : « Latching » (À enclenchement) et « Momentary » (Momentané). La source d'alimentation des commutateurs AUX (AUXILIAIRE) peut être définie sur « Battery » (Batterie) ou « Ignition » (Allumage). En plus de régler le type et la source d'alimentation, vous pouvez déterminer si le véhicule se rappellera de l'état précédent des commutateurs AUX (AUXILIAIRE). Le réglage « Recalled Last State » (Rappel du dernier état) peut être défini à « On » (Activé) ou « Off » (Désactivé). Les conditions de rappel du dernier état sont remplies seulement lorsque le type est réglé à « Latching » (À enclenchement) et la source d'alimentation est réglée à « Ignition » (Allumage).

Options avec moteur arrêté

Lorsque vous appuyez sur le bouton Key Off Options (Options avec clé arrêté) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

NOTA :

Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Alimentation temporisée à la coupure de la clé et à l'ouverture des portières	Ce réglage maintient certaines caractéristiques électriques en fonction après le démarrage du moteur. Lorsque l'une des portières est ouverte, le système électronique est alors désactivé. Les réglages possibles sont « 0 sec », « 45 sec », « 5 min » et « 10 min ».
Alimentation temporisée à la coupure de la clé et à la fermeture des portières	Ce réglage maintient certaines caractéristiques électriques en fonction après la coupure du moteur. Lorsque l'une des portières est ouverte, le système électronique est alors désactivé. Les réglages possibles sont « 0 sec », « 45 sec », « 5 min » et « 10 min ».
Headlight Off Delay (Délai d'extinction des phares)	Ce réglage vous permet de définir le délai avant que les phares ne s'éteignent une fois que le contact du véhicule a été coupé. Les réglages possibles sont « 0 sec », « 30 sec », « 60 sec » et « 90 sec ».

Audio

Lorsque vous appuyez sur le bouton Audio de l'écran tactile, le système affiche les options associées au système audio du véhicule. Ces réglages peuvent modifier l'emplacement de l'audio au sein du véhicule, régler les niveaux de basses et hautes fréquences et les réglages de lecture automatique d'un appareil audio ou d'un téléphone intelligent.

NOTA :

Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Balance/Fade (Équilibre gauche-droit et équilibre avant-arrière)	Ce réglage modifie les niveaux audio de haut-parleurs particuliers à l'avant/arrière ou sur le côté gauche/droit du véhicule. L'icône Speaker(Haut-parleur) peut être déplacée pour définir l'emplacement de l'audio.
Equalizer (Égaliseur)	Ce réglage modifie les plages de fréquences « Bass » (Basses), « Mid » (Moyennes) et « Treble » (Hautes) du contenu audio.

Nom de réglage	Description
Speed Adjusted Volume (Volume asservi à la vitesse)	Ce réglage modifie le volume audio en fonction de la vitesse. À un réglage plus élevé, le volume augmente davantage lorsque le véhicule accélère. Les réglages possibles sont « Off » (Désactivé), « 1 », « 2 » et « 3 ».
AUX Volume Offset (Décalage du volume AUX)	Ce réglage adapte les niveaux sonores d'un dispositif connecté au port AUX (AUXILIAIRE). Les réglages possibles sont « + » et « - ».
Auto Play (Lecture automatique)	Ce réglage démarre automatiquement la lecture du contenu audio sur un appareil connecté.
Surround Sound (Son ambiophonique)	Ce réglage active ou désactive le système de son ambiophonique.
Loudness (Intensité du volume)	Lorsqu'activé, ce réglage améliore la qualité sonore aux volumes moins élevés.

Configuration de SiriusXM^{MD}

Lorsque vous appuyez sur le bouton SiriusXM^{MD} Setup (Configuration de SiriusXM^{MD}) de l'écran tactile, le système affiche les options associées à la radio satellite SiriusXM^{MD}. Ces réglages peuvent être utilisés pour sauter certaines chaînes de radio particulières et pour redémarrer du début des chansons préférées.

NOTA :

- Un abonnement à la radio satellite SiriusXM^{MD} est requis pour que ces réglages soient fonctionnels.
- Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Compte, profil et réglages de SiriusXM ^{MD}	Ce réglage vous mène au menu des réglages de SiriusXM ^{MD} au sein du menu SiriusXM ^{MD} .
Block Explicit (Bloquer le contenu explicite)	Ce réglage ignore le contenu désigné explicite. Les réglages disponibles sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).

Réinitialisation

Lorsque vous appuyez sur le bouton Reset (Réinitialiser) de l'écran tactile, le système affiche les options associées à la réinitialisation du système Uconnect à ses réglages par défaut. Ces réglages peuvent effacer les données personnelles et réinitialiser les réglages sélectionnés provenant d'autres menus.

NOTA :

Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Reset App Drawer to Default Order (Réinitialiser le tiroir d'applications à l'ordre par défaut)	Ce réglage réinitialise le tiroir d'applications à sa disposition d'usine par défaut.
Restore Apps (Rétablir les applications)	Ce réglage réinitialise toutes les applications installées. Cette fonction est utilisée en cas de problèmes avec l'utilisation ou l'installation des applications.
Restore Settings to Default (Restaurer les réglages aux valeurs par défaut)	Ce réglage réinitialise tous les réglages précédemment modifiés à leurs valeurs d'usine par défaut.
Clear Personal Data (Suppression des données personnelles)	Ce réglage affiche une fenêtre contextuelle qui vous propose l'option d'effacer toutes les données personnelles du système, y compris les appareils Bluetooth ^{MD} et les valeurs mémorisées.

System Information (Information sur le système)

Lorsque vous appuyez sur le bouton System Information (Information sur le système) de l'écran tactile, le système affiche l'information sur le système de radio.

NOTA :

Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Licences d'utilisation	Cela affiche l'écran d'information sur les licences logicielles.
Données au sujet de la version	Lorsque cette fonction est sélectionnée, l'écran « Version Information » (Données au sujet de la version) s'affiche, avec des renseignements sur la version de votre radio.
Renseignements sur les licences	Lorsque cette fonction est sélectionnée, l'écran « License Information » (Renseignements sur les licences) s'affiche, avec des renseignements sur les licences pour votre radio.

COMMANDES AUDIO AU VOLANT – SELON L'ÉQUIPEMENT

Les commandes à distance du système audio sont situées sur la surface arrière du volant, aux positions trois heures et neuf heures.



A0422000108US

Commandes à distance du système audio

La commande droite est de type à bascule, avec un bouton-poussoir au centre; cette commande vous permet de sélectionner le niveau de volume de même que le mode du système audio. Appuyez sur la partie supérieure de la commande à bascule pour augmenter le volume, et sur la partie inférieure pour le diminuer.

Appuyez sur le bouton central de commande de main droite pour alterner entre les divers modes offerts par votre autoradio (AM, FM, SXM ou multimédia, etc.).

La commande de gauche est un commutateur à bascule doté d'un bouton-poussoir central. La fonction de la commande de gauche varie selon le mode dans lequel se trouve la chaîne stéréo.

Le fonctionnement de la commande de gauche dans chaque mode est indiqué ci-après :

FONCTIONNEMENT DE LA RADIO

Appuyez sur la partie supérieure du commutateur pour rechercher la prochaine station audible vers le haut de la bande de fréquences et appuyez sur la partie inférieure du commutateur pour rechercher la prochaine station audible vers le bas de la bande de fréquences.

La partie centrale du commutateur de gauche permet de syntoniser la prochaine station présélectionnée et programmée au moyen des touches de présélection de la radio.

MODE MULTIMÉDIA

Lorsque vous appuyez une fois sur la partie supérieure du commutateur, le lecteur de média sélectionné (AUX/USB/Bluetooth^{MD}) passe à la piste suivante. Lorsque vous appuyez une fois sur la partie inférieure du commutateur, le lecteur retourne au début de la piste en cours de lecture, ou au début de la piste précédente si le lecteur se trouvait dans les huit secondes de lecture de la piste en cours.

FONCTIONNEMENT DE LA RADIO ET DES TÉLÉPHONES MOBILES

Dans certaines situations, un téléphone mobile en fonction dans votre véhicule peut causer des parasites ou le mauvais fonctionnement de la radio. Ce problème peut être amoindri ou supprimé en déplaçant le téléphone mobile dans le véhicule. Cette situation n'est pas domageable pour votre autoradio. Si le rendement de la radio ne s'améliore pas après avoir déplacé le téléphone

mobile, il est recommandé de baisser le volume de la radio ou de l'éteindre lorsque le téléphone mobile est en fonction et que le système Uconnect n'est pas utilisé.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA RÉGLEMENTATION ET LA SÉCURITÉ

CANADA ET ÉTATS-UNIS

Exposition aux émissions de radiofréquences

La puissance de sortie de cette radio sans fil interne est bien en deçà des limites d'exposition aux ondes radio définies par la FCC et Industrie Canada. Néanmoins, la radio sans fil sera utilisée de manière à ce que la radio se trouve à 20 cm (8 po) ou plus du corps humain.

La radio sans fil interne fonctionne selon les directives relatives aux normes de sécurité sur les radiofréquences et les recommandations qui reflètent le consensus de la communauté scientifique.

Le constructeur de radio croit que la radio interne sans fil est sans danger pour les utilisateurs. Le niveau d'énergie émis est nettement inférieur à l'énergie électromagnétique émise par les dispositifs tels que les téléphones cellulaires. Toutefois, l'usage de radios sans fil pourrait être limité dans certaines situations ou environnements, comme par exemple, à bord d'avions. Si vous êtes incertain(e) des restrictions, nous vous recommandons de demander l'autorisation avant d'allumer la radio sans fil ➔ page 405.

OFF-ROAD PAGES (PAGES HORS ROUTE) – SELON L'ÉQUIPEMENT

Si votre véhicule est équipé de l'application Off-Road Pages, il vous indique l'état du véhicule lors de la conduite dans des conditions hors route. Cette application vous fournit des renseignements sur l'état de la transmission, de la boîte de transfert, des jauges de liquide de refroidissement et d'huile, du tangage et du roulis du véhicule ainsi que l'accès au système de caméra TrailCam.

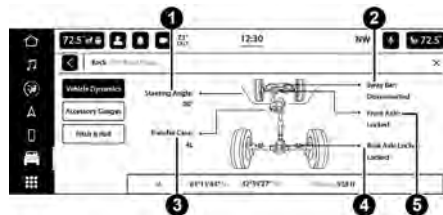
Pour accéder aux pages Off-Road (Hors route), appuyez sur le bouton Off Road (Hors route) à l'écran tactile, puis appuyez sur « Launch Off-Road » (Lancer l'application Hors route).

DYNAMIQUE DU VÉHICULE

La page Vehicle Dynamics (Dynamique du véhicule) affiche les renseignements au sujet des dynamiques du véhicule.

Les renseignements suivants sont affichés :

- Angle de direction en degrés
- État de la boîte de transfert
- État de l'essieu arrière
- État de l'essieu avant
- État de la barre stabilisatrice

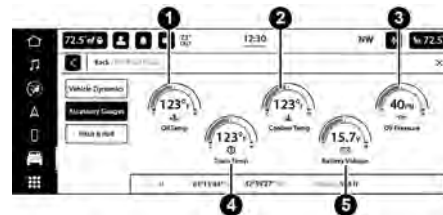


Menu des dynamiques du véhicule 2RM/4RM

- 1 – Angle de direction
- 2 – Barre stabilisatrice
- 3 – État de la boîte de transfert
- 4 – État du dispositif de verrouillage d'essieu arrière
- 5 – État du dispositif de verrouillage d'essieu avant

ACCESSORY GAUGE (JAUGE DES ACCESSOIRES)

La page Accessory Gauges (Jauges des accessoires) affiche l'état actuel du liquide de refroidissement, la température de l'huile, la température pression d'huile (véhicules à essence seulement), la température de la transmission (transmission automatique seulement) et la tension de la batterie.

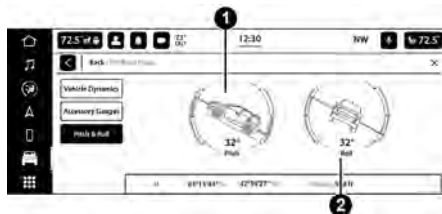


Menu des jauges des accessoires 2 roues motrices/4 roues motrices

- 1 – Oil Temperature (Température de l'huile)
- 2 – Coolant Temperature (Température du liquide de refroidissement)
- 3 – Pression d'huile (véhicules avec moteur à essence seulement)
- 4 – Température de la transmission (transmissions automatiques seulement)
- 5 – Battery Voltage (Tension de la batterie)

TANGAGE ET ROULIS

La page de tangage et roulis affiche le tangage actuel du véhicule (l'angle qu'il décrit vers le haut ou vers le bas) et le roulis (l'angle d'un côté à l'autre) en degrés. Les indicateurs de tangage et de roulis fournissent un aperçu en image de l'angle actuel du véhicule.



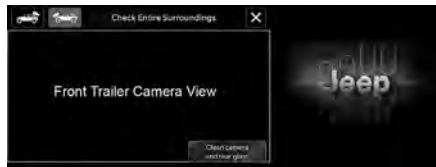
Menu « Pitch & Roll » (Tangage et roulis) 2/4 roues motrices

- 1 – Tangage actuel
2 – Roulis actuel

SYSTÈME TRAILCAM – SELON L'ÉQUIPEMENT

Votre véhicule peut être équipé du système TrailCam qui permet d'afficher à l'écran la vue devant le véhicule. L'image s'affiche à l'écran tactile accompagnée d'un avis d'avertissement « Check Entire Surroundings » (Vérifier tous les environs immédiats) dans le haut de l'écran.

Pour activer ce système, appuyez sur le bouton TrailCam de l'écran tactile.



Activation du système TrailCam

ENREGISTREMENT DES PISTES – SELON L'ÉQUIPEMENT

Vue d'ensemble

La fonction d'enregistrement des pistes est accessible de différentes manières : À l'écran du tableau de bord du véhicule, dans le menu Tiroir de l'application, dans l'onglet Dynamique du véhicule des pages hors route ou dans la fonction Démarrer l'enregistrement de l'application Guides d'aventure. Les options de « Enregistrement de piste » vous permettent de commencer à enregistrer votre piste ou d'afficher les enregistrements sauvegardés, ce qui vous permet de voir les pistes enregistrées précédemment.

Enregistrement d'une piste et arrêt de l'enregistrement

Pour commencer à enregistrer une piste, sélectionnez « Démarrer l'enregistrement » en bas de l'écran tactile. Une fois sélectionnée, votre piste commencera à enregistrer pendant la durée souhaitée.

Lorsque la piste est terminée, appuyez sur « Arrêter l'enregistrement ». Choisissez de sauvegarder ou non la piste dans laquelle la piste sera sauvegardée et apparaîtra dans « Enregistrements sauvegardés ». En sélectionnant « Annuler », la piste n'est pas sauvegardée et elle est supprimée.

NOTA :

Au bout de 48 km (30 mi), une notification s'affiche sur l'écran tactile pour vous demander si vous souhaitez poursuivre l'enregistrement.

Ajouter un point de repère

En bas à gauche de l'écran tactile, sélectionnez « Ajouter un point de repère » dans l'écran d'enregistrement de la piste. Cela permettra à l'utilisateur d'épingler un endroit le long du sentier, à la fois pendant et après l'enregistrement. Trois options peuvent être sélectionnées pour marquer un point de repère : Un point de repère peut être placé, que le véhicule soit en mouvement ou non, mais il ne peut être modifié que lorsque le véhicule ne se déplace pas. Par défaut, les points de repère sont nommés chronologiquement dans l'ordre dans lequel ils ont été marqués ou ajoutés. Ils peuvent être renommés ultérieurement en appuyant sur l'icône de modification située à droite du nom du point de passage par défaut.

- Destinations
- Obstacle
- Orientation

NOTA :

Un point de repère peut être placé, que le véhicule soit en mouvement ou non, mais il ne peut être modifié que lorsque le véhicule ne se déplace pas.

Agrandir/réduire la vue

Dans l'écran d'enregistrement des pistes, appuyez sur le bouton Expand (agrandir) situé à droite de la vue cartographique pour agrandir l'écran de la carte des pistes pendant les enregistrements. Une fois en vue élargie, appuyez sur l'icône de réduction qui rétrécira la carte des pistes pendant les enregistrements d'écran.

Modification d'une piste

Une fois l'enregistrement d'une piste terminé, une échelle d'évaluation de la difficulté de la piste sera accessible pour référence ultérieure. L'échelle va de 1 à 10, 1 étant le plus facile et 10 le plus difficile.

NOTA :

Le réglage de la difficulté n'est pas nécessaire pour enregistrer la piste et peut être modifié par la suite.

Modifier/supprimer un point de repère

Pour modifier un point de repère, sélectionnez le point de repère souhaité sur la carte. Une fois sélectionné, choisissez le type de point de repère. Une fois sélectionné, choisissez un sous-type qui décrit le point de repère. Les sous-types de points de repère sont énumérés dans le tableau suivant :

Destinations	Obstacles	Orientation
Camping	Boue	Gauche nue
Vue panoramique	Rock	Droite nue
Zone de transit	Sable	Impasse
Point de départ du sentier	Montée abrupte	Virage serré à gauche

Destinations	Obstacles	Orientation
Eau	Descente abrupte	Virage serré à droite
	Eau	Lent
		Fermeture de route

Les points de repère peuvent être renommés ultérieurement en appuyant sur l'icône du crayon située à droite du nom du point de passage par défaut. La sélection de l'icône du crayon fait apparaître un clavier qui vous permet de personnaliser le nom du point de repère.

NOTA :

Cette fonction n'est pas accessible lorsque le véhicule se déplace. Pour modifier et personnaliser les points de repère, le véhicule ne doit pas être en mouvement.

Si vous souhaitez supprimer un point de repère, sélectionnez le point de repère que vous avez créé et appuyez sur le bouton Supprimer le point de repère situé en bas de votre écran tactile. La fenêtre contextuelle « Votre point de repère a été supprimé avec succès » s'affiche sur votre écran tactile une fois que le point de repère a été supprimé avec succès.

Sauvegarde et annulation d'une piste

Lorsque vous avez fini de modifier une piste, sélectionnez « Enregistrer ». La piste sera stockée dans l'onglet Enregistrements sauvegardés.

En sélectionnant « Annuler », vous effacez la piste et un écran contextuel s'affiche pour vous demander si vous êtes sûr de vouloir annuler l'enregistrement de la piste en cours. En sélectionnant « Non, ne pas annuler » ou le

bouton X, vous retournerez à l'écran de modification du point de repère. La sélection de « Oui, Annuler » annule l'enregistrement de la piste sélectionnée.

Enregistrer les pistes

Pour visualiser les pistes précédemment enregistrées, cliquez sur le bouton Enregistrements sauvegardés sur la page d'accueil de l'enregistrement des pistes. Une fois que vous avez accédé aux enregistrements sauvegardés, une liste des pistes précédemment sauvegardées s'affiche. Le bouton Supprimer l'icône situé à l'extrême droite de chaque piste permet de supprimer la piste. Pour supprimer toutes les pistes, sélectionnez « Supprimer tout » en bas de l'écran tactile.

NOTA :

Les enregistrements sauvegardés sont accessibles même après l'expiration de l'abonnement aux services connectés de la marque.

Après avoir sélectionné un enregistrement sauvegardé, des options sont disponibles pour visionner, modifier, supprimer ou exporter l'enregistrement sur un périphérique USB. En appuyant sur « Voir les données de performance », vous verrez apparaître le tangage, le roulis, l'altitude et la position du véhicule pour chaque point de repère sélectionné. Une fonction d'instantané est disponible, permettant d'exporter une photo des données de performance sur un périphérique USB connecté.

Exporter un enregistrement sur une clé USB

Après avoir sélectionné un enregistrement sauvegardé, appuyez sur le bouton Export (exporter) vers le bas de l'écran tactile et sélectionnez l'option de l'icône USB. Un message contextuel s'affiche ensuite pour indiquer si l'exportation a réussi ou non.

LES GUIDES D'AVENTURE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Pour accéder à la fonction Guides d'aventure, appuyez sur l'icône Véhicule dans la barre de menu inférieure de votre écran tactile. Depuis le tableau de bord du véhicule, appuyez sur « Guides d'aventure ».

Recherche d'un sentier hors route :

1. Appuyez sur le champ de recherche et saisissez une adresse ou un mot-clé.



Recherche d'un sentier hors route

NOTA :

- Un abonnement actif aux services connectés de la marque est nécessaire pour accéder à la fonction Guides d'aventure. Si vous n'avez pas d'abonnement actif, cliquez sur le bouton Enregistrer sur l'écran tactile et suivez les instructions.
- S'il n'y a pas de connexion réseau, un message s'affiche sur votre écran tactile : « La connexion de données n'est temporairement pas disponible. Veuillez réessayer. » Appuyez sur « OK » et assurez-vous que la connexion réseau est stable.

- Si aucun résultat de recherche n'est disponible dans la zone dans laquelle vous avez ajouté l'adresse ou le mot-clé, le message « Aucun résultat trouvé » s'affiche sur votre écran tactile.

2. La distance par rapport à chaque résultat de recherche apparaît à gauche de chaque destination. Le niveau de difficulté de chaque sentier est indiqué à droite de chaque destination. Sélectionnez la piste que vous désirez atteindre.



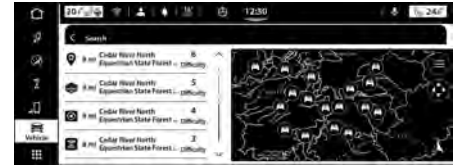
Difficulté de la piste

NOTA :

- Appuyez sur le bouton de vue de la carte pour afficher un résumé détaillé de chaque piste et de son niveau de difficulté.



Bouton d'affichage de la carte



Vue élargie de la difficulté de la piste

NOTA :

Chaque écran de détail de la piste vous fournira des informations comme l'adresse, le numéro de téléphone, les heures d'ouverture et de fermeture habituelles et les exigences en matière de véhicules.

3. Appuyez sur le bouton d'aperçu de la piste pour afficher les informations relatives à la piste. Appuyez sur le bouton de démarrage de l'enregistrement qui vous amènera à la page d'accueil de l'application Enregistrement de piste où vous pourrez sauvegarder l'enregistrement, visionner les enregistrements sauvegardés et voir la distance jusqu'à votre destination.

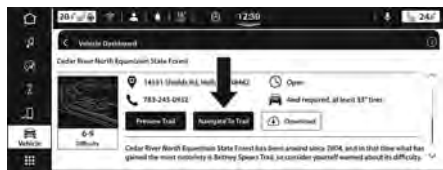


Aperçu de la piste

NOTA :

En appuyant sur la flèche de retour à la page Informations sur la piste, vous revenez à l'écran détaillé du tracé.

4. Appuyez sur le bouton de navigation vers la piste pour envoyer les directions à votre système de navigation TomTom.



Naviguer vers la piste

5. Si la piste n'existe pas dans la mémoire locale de votre système Uconnect, appuyez sur le bouton de téléchargement. Si la piste existe déjà, c'est-à-dire si elle a déjà été téléchargée à un moment donné, cliquez sur le bouton de vérification des mises à jour.

NOTA :

- Le message « Mise à jour réussie de la piste » s'affiche en haut de votre écran tactile si la mise à jour de la piste s'est déroulée correctement. Si le message « La piste n'a pas pu être mise à jour. Pas assez d'espace » apparaît, vous devrez libérer de l'espace dans vos « pistes téléchargées » en supprimant les pistes qui ne sont plus nécessaires ou souhaitées. « Aucune mise à jour disponible » signifie que la piste que vous avez sélectionnée est à jour.
- En appuyant sur « X » sur l'un de ces écrans, vous reviendrez à l'écran des détails de la piste.

Pistes près de vous

La fonction des pistes près de vous affiche les 20 premières pistes sur une distance de 805 km (500 mi) à partir de l'emplacement de votre véhicule actuel.

NOTA :

Si aucune piste ne se trouve dans un rayon de 805 km (500 mi) autour de l'emplacement de votre véhicule, le message « Aucun résultat trouvé » s'affiche sur l'écran tactile.

Pistes préchargées

Appuyez sur la fonction de pistes préchargées pour afficher la liste des pistes préchargées sur votre système Uconnect.



Pistes préchargées

NOTA :

Les « pistes préchargées » ne peuvent pas être supprimées de la liste, car il s'agit des pistes par défaut qui restent en permanence sur votre système.

Pistes téléchargées

Si vous souhaitez télécharger une piste, cliquez sur le bouton de téléchargement de la piste que vous avez sélectionnée.

NOTA :

- Le message « Téléchargement réussi de la piste » s'affiche en haut de votre écran tactile si le téléchargement de la piste s'est déroulé correctement. Une fois que le téléchargement réussi, l'option « Vérifier les mises à jour » est disponible si vous souhaitez vérifier les mises à jour de la piste.
- « Téléchargement de pistes plein. Libérez de l'espace » s'affichera en haut de votre écran tactile si l'espace est insuffisant. Appuyez sur le bouton des pistes téléchargées pour supprimer les pistes existantes.

Appuyez sur l'icône Supprimer pour supprimer une piste de la liste. Un message de confirmation s'affiche : « Êtes-vous sûr de vouloir supprimer cette piste? » Appuyez sur « Oui » pour indiquer que la piste sélectionnée a été supprimée avec succès, ou appuyez sur « Non » ou sur le bouton X pour revenir à la liste des pistes téléchargées.



Supprimer les pistes téléchargées

SÉCURITÉ

FONCTIONS DE SÉCURITÉ

SYSTÈME DE FREINAGE ANTIBLOCCAGE (ABS)

Le système de freinage antibloccage augmente la stabilité du véhicule et le rendement du freinage dans la plupart des situations de conduite. Le système empêche automatiquement le blocage des roues et améliore la maîtrise du véhicule pendant le freinage.

Le système de freinage antibloccage effectue l'autovérification pour vous assurer que le système de freinage antibloccage fonctionne correctement chaque fois que le véhicule démarre et roule. Pendant cette autovérification, vous pourriez également percevoir un léger cliquetis accompagné d'un bruit de moteur.

Le système de freinage antibloccage est activé pendant le freinage lorsque le système détecte qu'une ou plusieurs roues commencent à se bloquer. L'état de la route, par exemple de la glace, de la neige, du gravier, des bosses, des rails de chemin de fer, des débris non collés ou une situation de freinage d'urgence peut augmenter la probabilité d'activation du système de freinage antibloccage.

Vous pouvez également observer les phénomènes normaux suivants lorsque le système de freinage antibloccage s'active :

- Bruit du moteur du système de freinage antibloccage ou cliquetis (qui peuvent se poursuivre pendant un court moment après l'arrêt)
- Pulsations dans la pédale de frein.
- Léger enfoncement de la pédale de frein à la fin de l'arrêt.

Le système de freinage antibloccage est conçu pour fonctionner avec les pneus d'origine. Toute modification peut altérer le rendement du système de freinage antibloccage.

AVERTISSEMENT!

- Le système de freinage antibloccage comprend un dispositif électronique sophistiqué sujet aux interférences causées par un émetteur radio mal installé ou de forte puissance. Ces interférences risquent d'empêcher le bon fonctionnement du système de freinage antibloccage. L'installation d'un tel équipement doit être effectuée par du personnel qualifié.
- Le pompage de la pédale de frein diminue le rendement du système de freinage antibloccage et peut provoquer une collision. Le pompage allonge la distance de freinage. Il suffit d'appuyer fermement sur la pédale de frein lorsque vous devez ralentir ou immobiliser le véhicule.
- Le système de freinage antibloccage ne peut empêcher les effets des lois naturelles de la physique sur le comportement d'un véhicule, pas plus qu'il ne peut augmenter la capacité de freinage ou de direction au-delà de ce que la condition des freins, des pneus ou de l'adhérence du véhicule ne le permet.
- Le système de freinage antibloccage ne peut empêcher les collisions, y compris celles causées par une vitesse excessive en virage, une distance insuffisante entre deux véhicules ou par l'effet d'aquaplanage.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Il ne faut jamais abuser des capacités du système ABS en adoptant un style de conduite insouciant ou dangereux qui compromettrait la sécurité du conducteur ou d'autres personnes.

Témoin d'avertissement du système de freinage antibloccage (ABS)

Le témoin d'avertissement jaune du système de freinage antibloccage s'allume lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE) et il peut demeurer allumé pendant quatre secondes.

Si le témoin d'avertissement du système de freinage antibloccage s'allume ou reste allumé pendant la conduite, cela indique que le dispositif antibloccage du système de freinage ne fonctionne pas et qu'il faut le réparer. Toutefois, même lorsque le témoin d'avertissement du système de freinage antibloccage est allumé, le système de freinage traditionnel continue de fonctionner normalement.

Si le témoin d'avertissement du système de freinage antibloccage est allumé, le système de freinage doit être réparé dès que possible pour que vous puissiez de nouveau bénéficier des avantages offerts par le système de freinage antibloccage. Si le témoin d'avertissement du système de freinage antibloccage ne s'allume pas à la mise du contact sur ON/RUN (MARCHE), faites réparer ce témoin dès que possible.

SYSTÈME D'AVERTISSEMENT DE PRÉSENCE DE PIÉTON – SELON L'ÉQUIPEMENT

Votre véhicule est équipé d'un système d'avertissement sonore pour piétons. Le système d'avertissement sonore pour piétons utilise des sons distincts pour avertir les piétons de l'approche de votre véhicule. En outre, le système indique les changements de vitesse par une modification proportionnelle du volume.

Le système utilise deux haut-parleurs externes. Un haut-parleur est situé dans le compartiment sous le capot et l'autre à l'arrière du véhicule. Le système d'avertissement sonore pour piéton s'active lorsque le véhicule n'est pas à la position P (STATIONNEMENT) et se déplace à basse vitesse. Le système active le haut-parleur correspondant en fonction du rapport sélectionné (MARCHE ARRIÈRE, MARCHE AVANT, POINT MORT) et du sens de déplacement du véhicule.

NOTA :

Le système s'active lorsque le véhicule est en mode de conduite électrique uniquement.

AVERTISSEMENT!

Le système d'avertissement sonore pour piétons n'est pas conçu pour éviter une collision. Il incombe au conducteur d'être attentif à la distance qui le sépare des autres véhicules, des personnes et des objets et, très important, de manœuvrer les freins pour conduire le véhicule en toute sécurité, peu importe l'état de la route. Votre attention complète est toujours requise durant la conduite afin de


(Suite)

AVERTISSEMENT!

conserver la maîtrise du véhicule. Le non-respect de ces mises en garde pourrait causer une collision ou des blessures graves.

ALERTE DE RAPPEL DE SIÈGE ARRIÈRE (RSRA) – SELON L'ÉQUIPEMENT

L'alerte de rappel de siège arrière génère une indication visuelle et sonore de la présence possible d'un objet, d'un passager ou d'un animal domestique sur un siège arrière lorsqu'une portière arrière a été ouverte dans les 10 minutes précédant le positionnement du commutateur d'allumage à ON/RUN (MARCHE). L'alerte de rappel de siège arrière ne permet pas la détection directe de la présence d'un objet, d'un passager ou d'un animal domestique sur un siège arrière. Lorsque les conditions décrites ci-dessus sont présentes, l'alerte de rappel de siège arrière génère l'affichage du message « Check Rear Seat » (Vérifier le siège arrière) à l'écran du groupe d'instruments ainsi qu'une alerte sonore au moment où le conducteur place le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT).

Pour activer ou désactiver l'alerte de rappel de siège arrière, reportez-vous à  page 230.

AVERTISSEMENT!

- Avant de quitter un véhicule, immobilisez toujours complètement le véhicule, puis placez la transmission automatique à la position P (STATIONNEMENT) et serrez le frein de stationnement.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Assurez-vous toujours que l'allumage sans clé est HORS FONCTION, la télécommande retirée du véhicule et le véhicule verrouillé.
- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule, et ce, pour de multiples raisons. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves ou mortelles. On doit avertir les enfants de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au levier de vitesses.
- Ne laissez jamais d'enfants ou d'animaux dans un véhicule stationné lorsqu'il fait chaud. L'augmentation de la température dans l'habitacle peut causer des blessures graves, voire mortelles.

SYSTÈME DE COMMANDE ÉLECTRONIQUE DES FREINS (EBC)

Votre véhicule est équipé d'un système perfectionné de commande électronique des freins. Ce système comprend le système de freinage antiblocage (ABS), le système d'assistance au freinage (BAS), le système électronique de répartition du freinage (EBD), le dispositif électronique antiroulis (ERM), la commande de stabilité électronique (ESC), le système d'assistance au départ en pente (HSA) et le système antipatinage (TCS). Ces systèmes fonctionnent de concert pour améliorer la maîtrise et la stabilité du véhicule dans différentes conditions de conduite.

Votre véhicule peut également être équipé du limiteur de vitesse en descente (HDC), du système de freinage par temps de pluie (RBS), du système d'anticipation au freinage d'urgence (RAB) et du dispositif antilouvoisement de la remorque (TSC).

Système de freinage Témoin d'avertissement

Le témoin d'avertissement rouge du système de freinage s'allume lorsque le commutateur d'allumage est mis à la position ON/RUN (MARGE) et il peut demeurer allumé pendant quatre secondes.

Si le témoin d'avertissement du système de freinage s'allume ou reste allumé pendant la conduite, cela indique que le système de freinage ne fonctionne pas correctement et qu'il faut le réparer immédiatement. Si le témoin d'avertissement du système de freinage ne s'allume pas à la mise du contact sur ON/RUN (MARGE), faites réparer ce témoin dès que possible.

Système d'assistance au freinage (BAS)

Le BAS (système d'assistance au freinage) est conçu pour maximiser la capacité de freinage du véhicule en cas de manœuvres de freinage d'urgence. Le système détecte une situation de freinage d'urgence en captant la fréquence et la pression de freinage et en exerçant la pression optimale sur les freins. La distance de freinage s'en trouve ainsi réduite. Le BAS complète le travail du système ABS (système de freinage antiblocage). L'application très rapide des freins produit un rendement optimal du système d'assistance au freinage (BAS). Pour profiter des avantages de ce système, vous devez appliquer une pression uniforme sur la pédale pendant le freinage (sans « pomper » les freins). Ne

relâchez pas la pression sur la pédale de freins à moins de ne plus vouloir freiner. Le système d'assistance au freinage se désactive lorsque la pédale de frein est relâchée.

AVERTISSEMENT!

Le BAS (système d'assistance au freinage) ne peut pas empêcher les lois de la physique d'influer sur la tenue de route du véhicule et ne peut pas accroître la traction offerte par l'état de la route. Le système d'assistance au freinage ne peut prévenir les collisions, y compris celles qui sont causées par une vitesse excessive dans les virages, par la chaussée glissante ou l'aquaplanage. Il ne faut jamais abuser des capacités du système d'assistance au freinage en adoptant un style de conduite insouciant ou dangereux qui compromettrait la sécurité du conducteur ou d'autres personnes.

Système électronique de répartition du freinage (EBD)

Le système électronique de répartition du freinage (EBD) gère la répartition du couple de freinage entre les essieux avant et arrière en limitant la pression de freinage à l'essieu arrière. Cette mesure a pour but d'éviter le patinage excessif des roues arrière pour maintenir la stabilité du véhicule et empêcher que le système de freinage antiblocage ne s'applique d'abord sur l'essieu arrière avant l'essieu avant.

Dispositif électronique antiroulis (ERM)

Le dispositif électronique antiroulis (ERM) anticipe la possibilité de soulèvement des roues en surveillant les mouvements du volant et la vitesse du véhicule. Lorsque le dispositif électronique antiroulis calcule que le taux de changement de l'angle de direction et la vitesse du véhicule sont suffisants pour causer le soulèvement des roues, il serre le frein approprié et peut aussi réduire la puissance du moteur pour diminuer le risque de soulèvement des roues. Il ne peut qu'atténuer les risques de soulèvement des roues pendant ce type de manœuvres. Il ne peut pas prévenir le soulèvement des roues causé par d'autres facteurs comme l'état de la route, les sorties de route ou les collisions avec des objets ou d'autres véhicules.

NOTA :

Le dispositif électronique antiroulis est désactivé chaque fois que la commande de stabilité électronique est en mode de désactivation complète (selon l'équipement) ➔ page 256.

AVERTISSEMENT!

De nombreux facteurs, dont la charge du véhicule, l'état de la route et les conditions de conduite, peuvent influencer sur les risques de soulèvement des roues ou de capotage. Le dispositif électronique antiroulis ne peut empêcher tous les soulèvements de roues et capotages, particulièrement en cas de sortie de route ou d'impact avec des objets ou d'autres véhicules. Il ne faut jamais exploiter les capacités d'un véhicule doté du dispositif électronique antiroulis en adoptant un style de conduite insouciant ou dangereux qui peut mettre en péril le conducteur et d'autres personnes.

Commande de stabilité électronique (ESC)

La commande de stabilité électronique améliore la stabilité directionnelle du véhicule et en facilite la maîtrise dans différentes conditions de conduite. La commande de stabilité électronique corrige le survirage et le sous-virage du véhicule en serrant les freins de la roue ou des roues appropriées afin de contrer ces conditions. Elle peut également restreindre la puissance du moteur en vue d'aider le véhicule à conserver sa trajectoire.

- **Survirage** – tendance de l'arrière du véhicule à sortir d'un virage trop rapidement par rapport au braquage du volant.
- **Sous-virage** – tendance du véhicule à continuer tout droit dans un virage par rapport au braquage du volant.

La commande de stabilité électronique fait appel à des capteurs intégrés au véhicule pour déterminer la trajectoire désirée par le conducteur et compare ensuite ces données à la trajectoire réelle du véhicule. Lorsque la trajectoire du véhicule ne correspond pas à celle qui est choisie par le conducteur, la commande de stabilité électronique (ESC) applique les freins à la roue appropriée en vue d'aider à contrer le survirage ou le sous-virage.

Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique (ESC), situé dans le groupe d'instruments, se met à clignoter dès que le système de commande de stabilité électronique entre en fonction. Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique (ESC) clignote également lorsque le système antipatinage (TCS) est en fonction. Si le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique (ESC) se met à clignoter pendant l'accélération, relâchez l'accélérateur et diminuez l'accélération autant que possible. Veillez à toujours adapter votre vitesse et votre style de conduite à l'état de la route.

AVERTISSEMENT!

- La commande de stabilité électronique (ESC) ne peut empêcher les lois de la physique d'influer sur la tenue de route du véhicule et ne peut accroître la traction offerte par l'état de la route. La commande de stabilité électronique (ESC) ne peut prévenir les accidents, y compris ceux qui sont causés par une vitesse excessive dans les virages, la chaussée glissante ou l'aquaplanage. Par ailleurs, la commande de stabilité électronique (ESC) ne peut prévenir les accidents découlant d'une perte de maîtrise du véhicule causée par une intervention inappropriée du conducteur pour les conditions en vigueur. Seul un conducteur prudent, attentif et habile peut éviter les accidents. Il ne faut jamais exploiter les capacités d'un véhicule muni de la commande de stabilité électronique (ESC) en adoptant un style de conduite insouciant ou dangereux qui peut mettre en péril le conducteur et d'autres personnes.
- Des modifications ou un entretien inadéquat du véhicule pourraient en modifier le comportement et réduire le rendement du système de commande de stabilité électronique (ESC). Les modifications apportées aux systèmes de direction assistée, de la suspension ou de freinage, ou l'utilisation d'une taille ou d'un type de pneu différents ou de jantes de tailles différentes pourrait réduire la performance de la commande de stabilité électronique (ESC). Des pneus mal gonflés ou usés de façon inégale peuvent également réduire la performance de la commande de stabilité électronique. Toute modification ou un entretien inapproprié du véhicule qui réduit l'efficacité du système de commande de stabilité électronique (ESC) pourrait

(Suite)

AVERTISSEMENT!

augmenter le risque de perte de maîtrise ou de renversement du véhicule ainsi que des blessures graves ou mortelles.

Modes de fonctionnement de la commande de stabilité électronique

Selon le modèle et le mode de fonctionnement, la commande de stabilité électronique offre plusieurs modes de fonctionnement.

Commande de stabilité électronique activée

Il s'agit du mode de fonctionnement normal de la commande de stabilité électronique. Au moment du démarrage du véhicule, le système de la commande de stabilité électronique se trouve dans ce mode. Il s'agit du mode à employer dans la majorité des conditions de conduite. Les autres modes de la commande de stabilité électronique ne doivent être utilisés qu'en présence de conditions particulières, telles que celles qui sont décrites dans les paragraphes suivants.

Désactivation partielle

Ce mode peut être utile si votre véhicule s'est enlisé. Ce mode peut modifier les seuils d'activation du système antipatinage (TCS) et de la commande de stabilité électronique (ESC), ce qui se traduit par un patinage des roues supérieur aux valeurs normales.

Pour activer le mode de désactivation partielle, appuyez brièvement sur le bouton « ESC OFF » (DÉSACTIVATION de la commande de stabilité électronique) et le témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique s'allume. Pour réactiver la commande de stabilité électronique (ESC), appuyez brièvement sur le bouton « ESC OFF » (DÉSACTIVATION de l'ESC); le témoin de désactivation de l'ESC s'éteint alors.

NOTA :

Pour les véhicules dotés de plusieurs modes de commande de stabilité électronique partielle, appuyer brièvement sur le bouton permet d'activer ou de désactiver les modes de commande de stabilité électronique. Plusieurs tentatives peuvent être requises pour revenir au mode de commande de stabilité électronique activée.

AVERTISSEMENT!

- En mode de désactivation partielle, le système antipatinage (TCS) de la commande de stabilité électronique (ESC), sauf la fonction d'autoblocage décrite dans la section relative au système antipatinage, est désactivé et le témoin « ESC OFF » (ESC désactivée) est allumé. Dans le mode de désactivation partielle, la fonction de réduction de la puissance du moteur de système antipatinage (TCS) est désactivée, et la stabilité améliorée du véhicule offerte par la commande de stabilité électronique (ESC) est réduite.
- Le dispositif antilouvoiement de la remorque (TSC) est désactivé lorsque la commande de stabilité électronique (ESC) est en mode de désactivation partielle.

Entièrement désactivé – selon l'équipement

Le mode « Full Off » (Commande de stabilité électronique entièrement désactivée) est destiné à une utilisation hors route et ne doit pas être utilisé sur les voies publiques et les routes. Dans ce mode, les fonctions du système antipatinage (TCS) et de la commande de stabilité électronique (ESC) sont désactivées. Pour passer au mode « Entièrement désactivée », maintenez le bouton « ESC OFF » (DÉSACTIVATION de la commande de stabilité électronique) enfoncé pendant cinq secondes lorsque le véhicule est immobilisé et que le moteur est

en marche. Après cinq secondes, un avertissement sonore retentit, le témoin ESC OFF (DÉSACTIVATION de la commande de stabilité électronique) s'allume et le message « ESC OFF » (DÉSACTIVATION de la commande de stabilité électronique) s'affiche dans le groupe d'instruments. Pour réactiver la commande de stabilité électronique, appuyez brièvement sur le bouton « ESC OFF » (DÉSACTIVATION de la commande de stabilité électronique).

NOTA :

Le système peut passer du mode de désactivation complète de la commande de stabilité électronique au mode de désactivation partielle lorsque le véhicule dépasse une vitesse prédéterminée. Lorsque la vitesse du véhicule devient inférieure à la vitesse prédéterminée, le système revient au mode de désactivation complète de la commande de stabilité électronique.

Si le véhicule est équipé d'Off Road+ et si Off Road+ est actif alors que le mode « Full Off » (Désactivation complète) est activé par le conducteur, la commande de stabilité électronique ne passera pas en mode « Partial Off » (Désactivation partielle) peu importe la vitesse et elle demeurera en mode « Full Off » (Désactivation complète) jusqu'à ce que le conducteur sorte d'Off Road+ ou qu'il réactive la commande de stabilité électronique.

AVERTISSEMENT!

- En mode de désactivation complète de la commande de stabilité électronique (ESC), les fonctions de réduction du couple moteur et d'antidérapage du véhicule sont désactivées. Par conséquent, la stabilité accrue conférée au véhicule par la commande de stabilité électronique n'est plus disponible. Lors d'une manœuvre d'évi-

*(Suite)***AVERTISSEMENT!**

tement d'urgence, la commande de stabilité électronique (ESC) ne s'activera pas pour faciliter la stabilité du véhicule. Le mode de désactivation complète de la commande de stabilité électronique est destiné à la conduite hors route ou tout terrain seulement.

- La commande de stabilité électronique (ESC) ne peut empêcher les lois de la physique d'influer sur la tenue de route du véhicule et ne peut accroître la traction offerte par l'état de la route. La commande de stabilité électronique (ESC) ne peut prévenir les accidents, y compris ceux qui sont causés par une vitesse excessive dans les virages, la chaussée très glissante ou l'aquaplanage. La commande de stabilité électronique ne peut également prévenir les collisions.

Témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique et témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique (ESC OFF)



Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique au groupe d'instruments s'allume lorsque le commutateur d'allumage est placé en mode « ESC On » (Commande de stabilité électronique activée). Le témoin doit s'éteindre lorsque le moteur est en marche. Si le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique (ESC) s'allume en continu lorsque le moteur est en marche, une anomalie a été détectée dans la commande de stabilité électronique. Si ce témoin reste allumé après plusieurs cycles

d'allumage et si le véhicule a roulé plusieurs kilomètres (milles) à plus de 48 km/h (30 mi/h), rendez-vous chez un concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais pour faire vérifier et régler le problème.

Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique commence à clignoter dès que les pneus perdent de l'adhérence et que la commande de stabilité électronique entre en fonction. Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique (ESC) clignote également lorsque le système antipatinage (TCS) est activé. Si le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique (ESC) se met à clignoter pendant l'accélération, relâchez l'accélérateur et diminuez l'accélération autant que possible. Veillez à toujours adapter votre vitesse et votre style de conduite à l'état de la route.



Le témoin ESC OFF (DÉSACTIVATION de la commande de stabilité électronique) indique que le client a choisi de faire fonctionner la commande de stabilité électronique (ESC) dans un mode limité.

NOTA :

- Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique et le témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique s'allument brièvement chaque fois que le commutateur d'allumage est placé à la position ON (MARCHE).
- Chaque fois que le commutateur d'allumage est placé à la position ON (MARCHE), la commande de stabilité électronique est mise en fonction même si elle avait été désactivée auparavant.
- Des bourdonnements et des cliquetis se font entendre lorsque le système ESC est activé. Ces bruits sont normaux et cessent lorsque la com-

mande de stabilité électronique (ESC) est désactivée à la suite d'une manœuvre qui a entraîné son activation.

Limiteur de vitesse en descente (HDC) – selon l'équipement

Le limiteur de vitesse en descente est destiné à la conduite hors route à basse vitesse en mode 4WD Low (4 roues motrices en gamme basse). Le limiteur de vitesse en descente maintient la vitesse du véhicule en descente pendant les situations de conduite diverses. Le limiteur de vitesse en descente contrôle la vitesse du véhicule en contrôlant activement les freins.

Le limiteur de vitesse en descente comporte trois états :

1. Désactivation (la fonction n'est pas dans un état d'activation en attente et ne s'activera pas).
2. Activation en attente (la fonction est dans un état d'activation en attente et prête, mais les conditions d'activation ne sont pas présentes, ou le conducteur neutralise activement la fonction par l'application de la pédale du frein ou de la pédale d'accélérateur).
3. Activation en cours (la fonction est activée et contrôle activement la vitesse du véhicule).

Mise en service du limiteur de vitesse en descente

Le limiteur de vitesse en descente est mis en service en appuyant sur le commutateur du limiteur de vitesse en descente, mais les conditions suivantes doivent aussi être présentes :

- La transmission est en mode 4WD Low (4 roues motrices gamme basse).
- La vitesse du véhicule est inférieure à 8 km/h (5 mi/h).

- Le frein de stationnement est desserré.
- La portière du conducteur est fermée. (Si les portières sont fixées, la portière doit être fermée. Si les portières sont détachées, la ceinture de sécurité du conducteur doit être bouclée.)

Activation du limiteur de vitesse en descente

Une fois que le limiteur de vitesse en descente est mis en service, il s'activera automatiquement dans une pente d'inclinaison suffisante. La vitesse programmée du limiteur de vitesse en descente est sélectionnable par le conducteur et peut être réglée à l'aide du module de changement de vitesse +/- . Les vitesses programmées du limiteur de vitesse en descente sont indiquées ci-dessous :

Vitesses programmées cibles du limiteur de vitesse en descente

- P = Aucune vitesse programmée. Le limiteur de vitesse en descente peut être dans un état d'activation en attente mais il ne s'activera pas
- R (MARCHE ARRIÈRE) = 1 km/h (0,6 mi/h)
- N (POINT MORT) = 2 km/h (1,2 mi/h)
- D (MARCHE AVANT) = 1 km/h (0,6 mi/h)
- 1re = 1 km/h (0,6 mi/h)
- 2e = 2 km/h (1,2 mi/h)
- 3e = 3 km/h (1,8 mi/h)
- 4e = 4 km/h (2,5 mi/h)
- 5e = 5 km/h (3,1 mi/h)
- 6e = 6 km/h (3,7 mi/h)
- 7e = 7 km/h (4,3 mi/h)
- 8e = 8 km/h (5,0 mi/h)
- 9e = 9 km/h (5,6 mi/h) – selon l'équipement

NOTA :

Lorsque le limiteur de vitesse en descente est en fonction, l'entrée du levier de vitesses +/- est utilisée pour la sélection de vitesse cible du limiteur de vitesse en descente mais n'affectera pas le rapport sélectionné par la transmission. Lorsque le limiteur de vitesse en descente est activement en fonction, la transmission passera au rapport approprié pour la vitesse programmée sélectionnée par le conducteur et les conditions de conduite correspondantes.

Priorité conducteur

Le conducteur peut neutraliser l'activation du limiteur de vitesse en descente par l'application de la pédale de frein ou de la pédale d'accélérateur à tout moment.

Désactivation du limiteur de vitesse en descente

Le limiteur de vitesse en descente est désactivé mais reste disponible si une des conditions suivantes est présente :

- Le conducteur neutralise la vitesse programmée du limiteur de vitesse en descente par l'application de la pédale de frein ou de la pédale d'accélérateur.
- La vitesse du véhicule est supérieure à 32 km/h (20 mi/h) mais reste inférieure à 64 km/h (40 mi/h).
- Le véhicule se trouve sur une pente descendante d'inclinaison insuffisante, sur une surface plane ou sur une pente ascendante.
- Le levier de vitesses est déplacé à la position P (STATIONNEMENT).

Mise hors service du limiteur de vitesse en descente

Le limiteur de vitesse en descente est mis hors service et reste indisponible si une des conditions suivantes est présente :

- Le conducteur appuie sur le commutateur du limiteur de vitesse en descente.

- La transmission est déplacée hors du mode 4WD Low (4 roues motrices gamme basse).
- Le frein de stationnement est serré.
- La portière du conducteur est ouverte. (La portière du conducteur s'ouvre si les portières sont fixées ou si la ceinture de sécurité du conducteur est déboutonnée si les portières sont détachées.)
- Le véhicule roule à une vitesse supérieure à 32 km/h (20 mi/h) pendant plus de 70 secondes.
- Le véhicule roule à une vitesse supérieure à 64 km/h (40 mi/h) (le limiteur de vitesse en descente est annulé immédiatement).
- Le limiteur de vitesse en descente détecte une surchauffe des freins.

Rétroaction au conducteur

Le groupe d'instruments comporte un pictogramme de limiteur de vitesse en descente et le commutateur du limiteur de vitesse en descente est muni d'un témoin qui offre une rétroaction au conducteur sur l'état actuel du limiteur de vitesse en descente.

- Le pictogramme au groupe d'instruments et le témoin du commutateur s'allument et restent allumés lorsque le limiteur de vitesse en descente est dans un état d'activation en attente ou d'activation en cours. Il s'agit du fonctionnement normal du limiteur de vitesse en descente.
- Le pictogramme au groupe d'instruments et le témoin du commutateur clignotent pendant plusieurs secondes, puis ils s'éteignent lorsque le conducteur appuie sur le commutateur du limiteur de vitesse en descente mais les conditions d'activation ne sont pas présentes.

- Le pictogramme au groupe d'instruments et le témoin du commutateur clignotent pendant plusieurs secondes, puis ils s'éteignent lorsque le limiteur de vitesse en descente se désactive en raison de la vitesse excessive.
- Le pictogramme au groupe d'instruments et le témoin du commutateur clignotent lorsque le limiteur de vitesse en descente se désactive en raison de la surchauffe des freins. Le clignotement s'arrête et le limiteur de vitesse en descente se réactive lorsque les freins sont refroidis suffisamment.

AVERTISSEMENT!

Le limiteur de vitesse en descente (HDC) est uniquement destiné à maintenir la vitesse du véhicule en descente. Le conducteur doit demeurer à l'affût des conditions de conduite et maintenir la vitesse du véhicule à un niveau sécuritaire.

6

Système d'assistance au départ en pente

Le système d'assistance au départ en pente (HSA) est conçu pour atténuer le dispositif antiroulis à partir d'un arrêt complet pendant que le véhicule se trouve sur une pente. Si le conducteur relâche le frein lorsque le véhicule est immobilisé en pente, l'assistance au départ en pente continue brièvement de maintenir la pression de freinage. Si le conducteur n'enfoncé pas l'accélérateur pendant ce temps, le système relâche la pression de freinage et le véhicule roule normalement vers le bas de la pente.

Les critères suivants doivent être remplis pour que l'assistance au départ en pente (HSA) entre en fonction :

- La fonction doit être activée.
- Le véhicule doit être immobilisé.

- Le frein de stationnement doit être desserré.
- La portière du conducteur doit être fermée. (Si les portières sont fixées, la portière doit être fermée. Si les portières sont détachées, la ceinture de sécurité du conducteur doit être bouclée.)
- Le véhicule doit être sur une pente abrupte.
- La position de la transmission doit correspondre à la direction du véhicule (c.-à-d., un véhicule qui avance pour monter une pente est en marche avant; un véhicule qui recule pour monter une pente est en marche arrière).
- Le système d'assistance au départ en pente (HSA) fonctionne lorsque le véhicule est en MARCHE ARRIÈRE et lorsque le levier de vitesses se trouve dans tous les rapports de marche avant. Le système ne s'active pas si la transmission est à la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT). Pour les véhicules équipés d'une transmission manuelle, si vous enfoncez la pédale d'embrayage, le système d'assistance au départ en pente (HSA) reste actif.

AVERTISSEMENT!


L'assistance au départ en pente (HSA) peut ne pas entrer en fonction et un léger roulis peut survenir dans des pentes peu prononcées lorsque le véhicule est chargé ou lorsqu'une remorque est tractée. Cette assistance au départ en pente ne remplace pas une conduite active de votre part. Il incombe au conducteur d'être attentif à la distance qui le sépare des autres véhicules, des personnes et des objets et, très important, de manœuvrer les freins pour conduire le véhicule en toute sécurité peu importe l'état de la route. Votre attention complète est toujours requise

(Suite)

AVERTISSEMENT!

durant la conduite afin de conserver la maîtrise du véhicule. L'inobservation de ces mises en garde pourrait causer une collision ou des blessures graves.

Désactivation et activation du système d'assistance au départ en pente

Cette fonction peut être activée ou désactivée. Pour modifier le réglage actuel, voir  page 230 pour plus d'informations.

Remorquage avec le système d'assistance au départ en pente (HSA)

L'assistance au départ en pente (HSA) fournit aussi une assistance pour atténuer le dispositif antiroulis lors de la traction d'une remorque.

AVERTISSEMENT!

- Si vous utilisez un régulateur de freins de remorque, les freins de la remorque peuvent se serrer et se desserrer avec le contacteur de freinage. Le cas échéant, la pression de freinage peut être insuffisante pour maintenir le véhicule et la remorque en pente lorsque la pédale de frein est relâchée. Pour empêcher le recul de l'ensemble véhicule-remorque dans une pente lorsque vous commencez à accélérer, serrez manuellement les freins de la remorque ou appliquez une pression de freinage plus élevée avant de relâcher la pédale de frein.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Le système d'assistance au départ en pente (HSA) ne remplace pas le frein de stationnement. Serrez toujours le frein de stationnement à fond lorsque vous quittez votre véhicule. Assurez-vous également de placer la transmission en position P (STATIONNEMENT).
- L'inobservation de ces mises en garde pourrait causer une collision ou des blessures graves.

Système de freinage par temps de pluie (RBS)

Le système de freinage par temps de pluie (RBS) peut améliorer le rendement de freinage lors de la conduite sur chaussée mouillée. Il applique régulièrement une légère pression de freinage pour retirer toute accumulation d'eau sur les disques de frein avant. Le système ne fonctionne que si les essuie-glaces sont en mode de balayage lent ou rapide. L'absence d'indication visuelle et sonore permet à ce système de fonctionner sans que le conducteur constate sa présence lorsque le système est activé.

Système d'anticipation au freinage d'urgence (RAB)

Le système d'anticipation au freinage d'urgence (RAB) peut réduire le temps requis pour que les freins atteignent leur pleine puissance en cas d'urgence. Il anticipe une situation de freinage d'urgence en contrôlant la rapidité du conducteur pour relâcher l'accélérateur. Le système de commande électronique des freins prépare le système de freinage pour un arrêt d'urgence.

Régulateur de vitesse Selec-Speed (SSC) – selon l'équipement



Le régulateur de vitesse Selec-Speed (SSC) est conçu pour la conduite hors route en mode 4WD Low (4 roues motrices gamme basse) seulement. Le régulateur de vitesse de sélection maintient la vitesse du véhicule en contrôlant activement le couple moteur et les freins.

Le régulateur de vitesse de sélection comporte trois états :

1. Désactivation (la fonction n'est pas dans un état d'activation en attente et ne s'activera pas)
2. Désactivation en attente (la fonction est dans un état d'activation en attente et prête mais les conditions d'activation ne sont pas présentes, ou le conducteur neutralise activement la fonction par l'application de la pédale du frein ou de la pédale d'accélérateur)
3. Activation en cours (la fonction est activée et contrôlée activement la vitesse du véhicule)

Mise en service du régulateur de vitesse de sélection

Le régulateur de vitesse de sélection est mis en service en appuyant sur le commutateur du régulateur de vitesse de sélection, mais les conditions suivantes doivent aussi être présentes :

- La transmission est en mode 4WD Low (4 roues motrices gamme basse).
- La vitesse du véhicule est inférieure à 8 km/h (5 mi/h).
- Le frein de stationnement est desserré.
- La portière du conducteur est fermée. (Si les portières sont fixées, la portière doit être fermée. Si les portières sont détachées, la ceinture de sécurité du conducteur doit être bouclée.)
- Le conducteur n'appuie pas sur la pédale d'accélérateur.

Activation du régulateur de vitesse de sélection

Une fois que le régulateur de vitesse de sélection est mis en service, il s'activera automatiquement si les conditions suivantes sont présentes :

- Le conducteur relâche l'accélérateur.
- Le conducteur relâche le frein.
- La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée.
- La transmission n'est pas à la position P (STATIONNEMENT).
- La vitesse du véhicule est inférieure à 32 km/h (20 mi/h).
- La portière du conducteur est fermée. (Si les portières sont fixées, la portière doit être fermée. Si les portières sont détachées, la ceinture de sécurité du conducteur doit être bouclée.)

La vitesse programmée du régulateur de vitesse de sélection est sélectionnable et peut être réglée à l'aide du levier de vitesses +/- . De plus, la vitesse programmée du régulateur de vitesse de sélection peut être réduite en pente ascendante et le niveau de réduction de vitesse programmée dépend du degré d'inclinaison. Les vitesses programmées du régulateur de vitesse de sélection sont indiquées ci-dessous :

Vitesse programmée cible du régulateur de vitesse de sélection

- 1re = 1 km/h (0,6 mi/h)
- 2e = 2 km/h (1,2 mi/h)
- 3e = 3 km/h (1,8 mi/h)
- 4e = 4 km/h (2,5 mi/h)
- 5e = 5 km/h (3,1 mi/h)
- 6e = 6 km/h (3,7 mi/h)
- 7e = 7 km/h (4,3 mi/h)
- 8e = 8 km/h (5 mi/h)

- 9e = 9 km/h (5,6 mi/h) – selon l'équipement
- R (MARCHE ARRIÈRE) = 1 km/h (0,6 mi/h)
- N (POINT MORT) = 2 km/h (1,2 mi/h)
- P (STATIONNEMENT) = Le régulateur de vitesse de sélection demeure actif mais n'intervient pas

Vitesse programmée cible du régulateur de vitesse de sélection – si le véhicule est équipé du mode Off Road+ (Hors route+)

- 1re = 1 km/h (0,6 mi/h)
- 2e = 1,5 km/h (0,9 mi/h)
- 3e = 2 km/h (1,2 mi/h)
- 4e = 2,5 km/h (1,5 mi/h)
- 5e = 3 km/h (1,8 mi/h)
- 6e = 4 km/h (2,5 mi/h)
- 7e = 6 km/h (3,7 mi/h)
- 8e = 8 km/h (5 mi/h)
- R (MARCHE ARRIÈRE) = 1 km/h (0,6 mi/h)
- N (POINT MORT) = 2 km/h (1,2 mi/h)
- P (STATIONNEMENT) = Le régulateur de vitesse de sélection demeure actif mais n'intervient pas

NOTA :

- Lorsque le régulateur de vitesse de sélection est en fonction, l'entrée du sélecteur de rapport +/- est utilisée pour la sélection de vitesse cible du régulateur de vitesse de sélection mais n'affectera pas le rapport sélectionné par la transmission. Lorsque le régulateur de vitesse de sélection est activement en fonction, la transmission passera au rapport approprié pour la vitesse programmée sélectionnée par le conducteur et les conditions de conduite correspondantes.

- Le régulateur de vitesse Selec-Speed (SSC) est influencé par le mode de conduite Off Road+ (Hors route+), si celui-ci est actif. Les différences peuvent être importantes pour le conducteur et peuvent être perçues comme un niveau variable d'agressivité.

Priorité conducteur

Le conducteur peut neutraliser l'activation du régulateur de vitesse de sélection par l'application de la pédale de frein ou de la pédale d'accélérateur à tout moment.

Désactivation du régulateur de vitesse de sélection

Le régulateur de vitesse de sélection est désactivé mais reste disponible si une des conditions suivantes est présente :

- Le conducteur neutralise la vitesse programmée du régulateur de vitesse de sélection (SSC) en appuyant sur la pédale de frein ou la pédale d'accélérateur.
- La vitesse du véhicule est supérieure à 32 km/h (20 mi/h) mais reste inférieure à 64 km/h (40 mi/h).
- Le véhicule est placé à la position P (STATIONNEMENT).

Mise hors service du régulateur de vitesse de sélection

Le régulateur de vitesse de sélection sera mis hors service et ne sera plus disponible si une des conditions suivantes est présente :

- Le conducteur appuie sur le commutateur du régulateur de vitesse de sélection.
- La transmission est déplacée hors du mode 4WD Low (4 roues motrices gamme basse).
- Le frein de stationnement est serré.
- Le véhicule roule à une vitesse supérieure à 32 km/h (20 mi/h) pendant plus de 70 secondes.

- Le véhicule roule à une vitesse supérieure à 64 km/h (40 mi/h). Le régulateur de vitesse de sélection est annulé immédiatement.
- La portière du conducteur est ouverte. (la portière du conducteur s'ouvre si les portières sont fixées ou si la ceinture de sécurité du conducteur est déboutée si les portières sont détachées).

Rétroaction au conducteur

Le groupe d'instruments comporte une icône de régulateur de vitesse Selec-Speed et le commutateur du régulateur de vitesse Selec-Speed est muni d'un témoin qui offre une rétroaction au conducteur sur l'état actuel du régulateur.

- Le pictogramme au groupe d'instruments et le témoin lumineux du commutateur s'allument et restent allumés lorsque le régulateur de vitesse de sélection est dans un état d'activation en attente ou d'activation en cours. Il s'agit du fonctionnement normal du régulateur de vitesse Selec-Speed.
- Le pictogramme au groupe d'instruments et le témoin lumineux du commutateur clignotent pendant plusieurs secondes, puis ils s'éteignent lorsque le conducteur appuie sur le commutateur du régulateur de vitesse de sélection mais les conditions d'activation ne sont pas présentes.
- Le pictogramme au groupe d'instruments et le témoin lumineux du commutateur clignotent pendant plusieurs secondes, puis ils s'éteignent lorsque le régulateur de vitesse de sélection se désactive en raison de la vitesse excessive.
- Le pictogramme au groupe d'instruments et le témoin lumineux du commutateur clignotent lorsque le régulateur de vitesse de sélection se désactive en raison de la surchauffe des freins.

AVERTISSEMENT!

Le système régulateur de vitesse est destiné uniquement à aider le conducteur à contrôler la vitesse du véhicule en conditions hors route. Le conducteur doit demeurer à l'affût des conditions de conduite et maintenir la vitesse du véhicule à un niveau sécuritaire.

Système antipatinage

Le système antipatinage surveille le degré de patinage de chacune des roues motrices. Si un patinage des roues est détecté, le système antipatinage (TCS) peut appliquer la pression de freinage aux roues qui patinent ou réduire la puissance du moteur en vue d'améliorer l'accélération et la stabilité. Le différentiel électronique par action sur les freins (BLD) est une fonction du système antipatinage (TCS), qui s'apparente à un différentiel autobloquant et contrôle le patinage des roues d'un essieu moteur. Si l'une des roues de l'essieu moteur tourne plus vite que l'autre, le système serre le frein de la roue qui patine. Le système peut alors transmettre plus de couple à la roue qui ne patine pas. Le différentiel électronique par action sur les freins (BLD) reste actif même si le système antipatinage (TCS) et la commande de stabilité électronique (ESC) sont dans un mode limité.

Dispositif antilouvoisement de la remorque (TSC)

Le dispositif antilouvoisement de la remorque utilise des capteurs intégrés au véhicule pour détecter le louvoisement excessif de la remorque et prend les mesures appropriées pour éliminer le louvoisement.

NOTA :

Le dispositif antilouvoisement de la remorque (TSC) ne peut empêcher le louvoisement de toutes les remorques. Faites toujours preuve de prudence quand vous tractez une remorque; observez les recommandations quant au poids au timon de la remorque ➔ page 215.

Lorsque le dispositif antilouvoisement de la remorque (TSC) fonctionne, le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique (ESC) clignote, la puissance du moteur peut être réduite et vous pouvez sentir que le véhicule applique le frein à une roue particulière afin d'éliminer le louvoisement. Le dispositif anti-louvoisement (TSC) est désactivé lorsque la commande de stabilité électronique (ESC) est en mode partiellement ou entièrement activé.

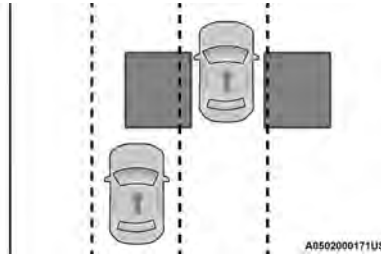
AVERTISSEMENT!

Si le dispositif antilouvoisement de la remorque (TSC) s'active pendant la conduite, ralentissez, immobilisez-vous à un endroit sécuritaire et répartissez la charge de la remorque afin d'éliminer le louvoisement.

AIDES À LA CONDUITE AUXILIAIRES

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DES ANGLES MORTS (BSM) – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système de surveillance des angles morts utilise deux capteurs radar, situés dans les feux arrière, pour détecter les véhicules immatriculés (voitures, camions, motocyclettes, etc.) qui pénètrent dans un angle mort à partir de l'arrière, de l'avant ou du côté du véhicule.



Zones de détection arrière

Au démarrage du moteur, le témoin d'avertissement du système de surveillance des angles morts s'allume momentanément sur les deux rétroviseurs extérieurs pour signaler au conducteur que le système est fonctionnel. Le système de surveillance des angles morts est fonctionnel lorsque le véhicule se trouve à un rapport de marche avant; et il passe en mode d'attente lorsque le véhicule est à la position P (STATIONNEMENT).

La zone de détection du système de surveillance des angles morts s'étend sur environ une largeur de voie de 3,8 m (12 pi) des deux côtés du véhicule. La longueur de zone commence au rétroviseur extérieur et s'étend sur environ 3 m (10 pi) au-delà du bouclier/pare-chocs arrière du véhicule. Le système de surveillance des angles morts surveille les zones de détection des deux côtés du véhicule lorsque le véhicule atteint au moins 10 km/h (6 mi/h) environ et signale au conducteur la présence de véhicules dans ces zones.

NOTA :

- Le système de surveillance des angles morts ne signale PAS au conducteur la présence de véhicules qui approchent rapidement hors des zones de détection.
- Les zones de détection du système de surveillance des angles morts ne changent PAS si votre véhicule tracte une remorque. Par conséquent, vérifiez si la voie adjacente est libre pour votre véhicule et votre remorque avant d'effectuer un changement de voie. Si la remorque ou un autre objet (p. ex., une bicyclette, de l'équipement de sport) dépasse sur le côté de votre véhicule, le témoin du système de surveillance des angles morts pourrait demeurer allumé lorsque le véhicule se trouve à un rapport de marche avant ➔ page 230.
- Le système de surveillance des angles morts peut présenter un signal intermittent (clignotement) des témoins d'avertissement des rétroviseurs latéraux lorsqu'une motocyclette ou un petit objet restent à proximité du côté du véhicule pendant une période prolongée (plus de quelques secondes).

Le système de surveillance des angles morts peut devenir obstrué si de la neige, de la glace, de la boue ou d'autres contaminants de la route s'accumulent sur le bouclier/pare-chocs arrière, où sont situés les capteurs radar. Le système peut également détecter une obstruction si le véhicule est utilisé dans des zones avec un retour de signal radar extrêmement faible, comme dans un désert ou le long d'un dénivelé négatif important. Si une obstruction est détectée, le message « Blind Spot Temporarily Unavailable, Wipe Rear Corners » (Surveillance des angles morts temporairement non disponible – nettoyer les coins arrière) est affiché dans le groupe d'instruments, les deux rétroviseurs s'illuminent et les alertes du système de surveillance des angles morts et du système de surveillance de circulation en marche arrière sont désactivées. Il s'agit du fonctionnement normal. Le système reprend automatiquement son fonctionnement normal lorsque la situation est résolue. Pour réduire les interruptions du système, n'obstruez pas la zone du bouclier/pare-chocs arrière où se trouvent les capteurs radar au moyen d'objets étrangers (autocollants de pare-chocs, porte-vélos, etc.) et gardez cette zone exempte de contaminants de la route.



Emplacement du radar du système de surveillance des angles morts (côté gauche illustré)

Le système de surveillance des angles morts signale au conducteur la présence d'objets dans les zones de détection en allumant le témoin d'avertissement du système de surveillance des angles morts situé dans les rétroviseurs extérieurs, en plus d'émettre une alarme sonore (carillon) et de réduire le volume de la radio → page 266.

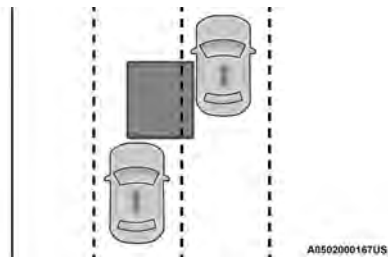


Emplacement du témoin d'avertissement

Pendant que vous conduisez, le système de surveillance des angles morts surveille les zones de détection à partir de trois points d'accès différents (côté, arrière, avant) pour déterminer si une alarme doit être émise. Le système de surveillance des angles morts émet une alarme dans les cas suivants de pénétration dans les zones de détection.

Accès latéral

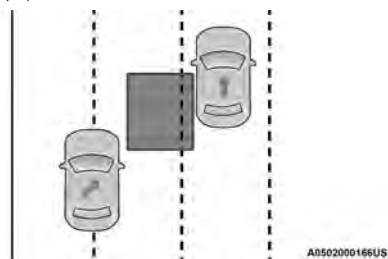
Les véhicules qui se déplacent dans la voie adjacente à partir d'un côté du véhicule.



Surveillance latérale

Accès de l'arrière

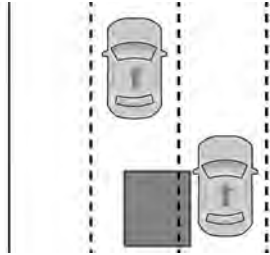
Les véhicules qui proviennent de l'arrière, peu importe le côté, et qui pénètrent dans la zone de détection arrière à une vitesse relative inférieure à 48 km/h (30 mi/h).



Surveillance arrière

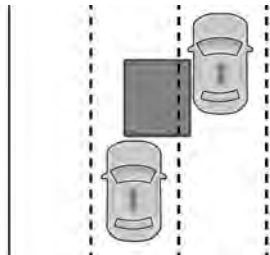
Dépassement

Si vous dépassez lentement un autre véhicule (à une vitesse relative inférieure à 24 km/h [15 mi/h]) et que ce véhicule demeure dans l'angle mort pendant environ une seconde et demie, le témoin d'avertissement s'allume. Si la différence de vitesse entre les deux véhicules est supérieure à 24 km/h (15 mi/h), le témoin d'avertissement ne s'allume pas.



A0502000168US

Dépassement et approche

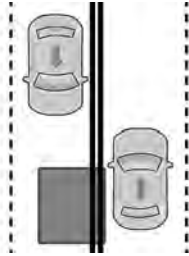


A0502000167US

Fin du dépassement

Le système de surveillance des angles morts est conçu afin de ne pas émettre une alarme pour les objets immobiles tels que les glissières de sécurité, les poteaux, les murets, le feuillage, les bermes, etc. Le système peut toutefois émettre une alarme dans certains cas pour de tels objets. Il s'agit d'une réaction normale qui n'exige aucun entretien du véhicule.

Le système de surveillance des angles morts ne signale pas les objets qui évoluent dans la direction opposée au véhicule dans les voies adjacentes ➔ page 405.



A0502000165US

Circulation en sens opposée

AVERTISSEMENT!

Le système de surveillance des angles morts ne constitue qu'une aide pour détecter les objets dans les angles morts. Le système de surveillance des angles morts n'est pas conçu pour détecter les piétons, les cyclistes ou les animaux. Bien que votre véhicule soit muni d'un système de surveillance des angles morts, vérifiez toujours les rétroviseurs de votre véhicule, jetez un coup d'œil au-dessus de votre

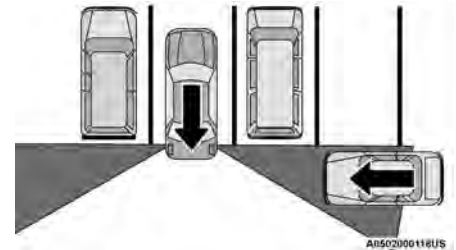
(Suite)

AVERTISSEMENT!

épaule et activez vos clignotants avant de changer de voie. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou mortelles.

Système de surveillance de circulation en marche arrière (RCP)

Le système de surveillance de circulation en marche arrière (RCP) est destiné à aider le conducteur à reculer hors d'une place de stationnement lorsque son champ de vision est obstrué. Reculez lentement et prudemment hors de la place de stationnement de façon à dégager l'arrière du véhicule. Le système de surveillance de circulation en marche arrière surveille alors la circulation transversale et avise le conducteur si un véhicule est détecté.



A0502000118US

Zones de détection du système de surveillance de circulation en marche arrière

Le système de surveillance de circulation en marche arrière surveille les zones arrière des deux côtés du véhicule pour repérer les objets qui s'approchent des côtés du véhicule à une vitesse minimale de 5 km/h (3 mi/h) environ et jusqu'à une vitesse maximale de 32 km/h (20 mi/h) environ, comme dans les parcs de stationnement.

Lorsque le système de surveillance de circulation en marche arrière est activé et que le véhicule est à la position R (MARCHÉ ARRIÈRE), des alarmes visuelles et sonores sont émises pour alerter le conducteur, y compris la réduction du volume de la radio.

NOTA :

Dans les parcs de stationnement, la circulation transversale peut être bloquée par des véhicules stationnés des deux côtés. Si les capteurs sont bloqués par d'autres structures ou véhicules, le système ne sera pas en mesure d'aviser le conducteur.

AVERTISSEMENT!

Le système de surveillance de circulation en marche arrière (RCP) n'est pas un système d'aide au recul. Il est conçu pour aider le conducteur à détecter la circulation transversale dans un parc de stationnement. Le conducteur doit être vigilant lorsqu'il fait marche arrière, malgré l'aide apportée par le système de surveillance de circulation en marche arrière. Portez toujours attention à ce qui se trouve derrière votre véhicule, regardez derrière vous et assurez-vous de l'absence de piétons, d'animaux, d'autres véhicules ou d'obstacles et vérifiez les angles morts. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou mortelles.

Modes de surveillance des angles morts

La surveillance des angles morts comporte trois modes de fonctionnement qui peuvent être sélectionnés dans le système Uconnect.

Témoins d'alarme d'angle mort uniquement

Lorsque le mode d'alarme d'angle mort est activé, le système de surveillance des angles morts émet une alarme visuelle dans le rétroviseur extérieur approprié lorsqu'un objet est détecté. Toutefois, lorsque le système fonctionne en mode de surveillance de circulation en marche arrière, le système réagit en émettant des alarmes visuelle et sonore lorsqu'un objet est détecté. La radio est mise en sourdine lorsqu'une alarme sonore est émise.

Témoins et carillon d'alarme d'angle mort

Lorsque le mode témoins et carillon d'alarme d'angle mort est activé, le système de surveillance des angles morts émet une alarme visuelle dans le rétroviseur extérieur approprié lorsqu'un objet est détecté. Si un clignotant qui correspond à une alarme du côté du véhicule est activé, un carillon retentit également. Lorsque les clignotants sont activés et qu'un objet est détecté du même côté et au même moment, les alarmes visuelle et sonore sont émises. En plus de l'alarme sonore, la radio (si elle était en fonction) est aussi mise en sourdine.

NOTA :

La radio est aussi mise en sourdine lorsqu'une alarme sonore est émise par le système de surveillance des angles morts.

Lorsque le système fonctionne en mode de surveillance de circulation en marche arrière, le système réagit en émettant des alarmes visuelle et sonore lorsqu'un objet est détecté. La radio est aussi mise en sourdine lors-

qu'une alarme sonore est sollicitée. L'état des clignotants ou des feux de détresse est ignoré; l'état du mode de surveillance de circulation en marche arrière sollicite toujours le carillon.

Désactivation de l'alarme d'angle mort

Lorsque le système de surveillance des angles morts est mis hors fonction, aucune alarme visuelle ou sonore n'est émise par le système de surveillance des angles morts ni par le système de surveillance de circulation en marche arrière.

NOTA :

Le système de surveillance des angles morts enregistre le mode de fonctionnement en vigueur au moment de la coupure du contact. À chaque démarrage, le mode de fonctionnement préalablement mémorisé est rappelé et utilisé.

Retrait de la portière

Lorsque la portière du conducteur ou du passager avant est retirée, le groupe d'instruments affichera « Blind Spot Temporarily Unavailable » (Surveillance des angles morts temporairement non disponible) et le système de surveillance des angles morts sera désactivé. Bien que le système continuera d'indiquer le mode de surveillance des angles morts précédent dans le système Uconnect, aucune alerte visuelle ou sonore ne retentira. Tant que les portières sont retirées, le groupe d'instruments indiquera « Blind Spot Temporarily Unavailable » (Surveillance des angles morts temporairement non disponible) comme rappel que le système est désactivé chaque fois que le contact est coupé puis rétabli.

À la réinstallation des deux portières, le système reprendra le fonctionnement selon le mode personnalisé sélectionné.

SYSTÈME D'AVERTISSEMENT DE COLLISION FRONTALE (FCW) AVEC ASSISTANCE AU FREINAGE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système d'avertissement de collision frontale (FCW) avec assistance au freinage offre au conducteur des alertes sonores et des messages d'avertissements à l'affichage du groupe d'instruments et il peut donner un avertissement haptique sous la forme d'un coup de frein lorsqu'il détecte la possibilité d'une collision frontale. Les avertissements sont destinés à fournir au conducteur assez de temps pour réagir, éviter et limiter la possibilité d'une collision.

NOTA :

Le système FCW surveille les données provenant des capteurs avant ainsi que du système de commande électronique des freins (EBC) pour calculer la probabilité d'une collision frontale. Lorsque le système détermine qu'une collision avant est probable, une alerte sonore retentit, un message d'avertissement s'affiche et le système peut donner un coup de frein.

Si le conducteur ne réagit pas à ces avertissements progressifs, alors le système fournira un niveau limité de freinage actif pour aider à ralentir le véhicule et éviter la possibilité d'une collision frontale. Si le conducteur réagit en freinant et que le système détermine qu'il tente d'éviter la collision, mais n'emploie pas la force de freinage suffisante, le système compensera cette valeur et fournira la force de freinage supplémentaire selon les besoins.

Si l'événement lié au système d'avertissement de collision frontale (FCW) avec assistance au freinage se produit initialement à une vitesse inférieure à 52 km/h (32 mi/h), le système pourrait fournir le freinage maximal nécessaire

pour éviter la possibilité d'une collision frontale. Si l'événement lié au système d'avertissement de collision frontale avec assistance au freinage arrête le véhicule complètement, le système maintiendra le véhicule à l'arrêt pendant deux secondes, puis il relâchera les freins.



Message du système d'avertissement de collision frontale (FCW)

Lorsque le système détermine qu'une collision avec le véhicule qui vous précède n'est plus probable, le message d'avertissement est désactivé → page 405.

NOTA :

- Pour activer le système d'avertissement de collision frontale, la vitesse minimale du véhicule doit être de 5 km/h (3 mi/h).
- Selon la trajectoire prévue, les alertes du système d'avertissement de collision frontale peuvent être déclenchées par des objets autres que des véhicules, comme des glissières de sécurité ou des panneaux de signalisation. Une telle réaction doit être envisagée et fait partie de l'activation normale et des fonctions du système d'avertissement de collision frontale (FCW).

- Il est risqué de tester le système d'avertissement de collision frontale (FCW). Pour éviter une telle utilisation inadéquate du système, après quatre freinages actifs dans un cycle d'allumage, la portion de freinage actif du système d'avertissement de collision frontale (FCW) est désactivée jusqu'au prochain cycle d'allumage.
- Le système d'avertissement de collision frontale (FCW) est destiné seulement à la conduite sur route. En cas de conduite hors route, le système d'avertissement de collision frontale (FCW) doit être désactivé pour prévenir les avertissements inutiles aux environs immédiats.
- Le système d'avertissement de collision frontale pourrait ne pas réagir aux objets non pertinents tels que les objets élevés, les réflexions par le sol, les objets ne se trouvant pas dans la trajectoire du véhicule, les objets stationnaires éloignés, les véhicules circulant en sens inverse ou les véhicules devant vous qui roulent à la même vitesse ou à une vitesse plus élevée..
- Le système d'avertissement de collision frontale (FCW) est désactivé de façon similaire au régulateur de vitesse adaptatif (ACC) décrit ci-dessous avec les écrans de non-disponibilité.

AVERTISSEMENT!

Une collision ne peut être évitée uniquement grâce au système d'avertissement de collision frontale (FCW). Le système est en outre incapable de détecter tous les types de collision potentielle. Dans de rares situations, le système peut réagir aux objets à proximité comme les tunnels, les ponts, les glissières de sécurité, etc. Le conducteur a la responsabilité

(Suite)

AVERTISSEMENT!

d'éviter une collision en contrôlant le véhicule avec les freins, la direction et l'accélération. Des réactions de freinage non voulues peuvent toujours être neutralisées en appuyant fermement sur l'accélérateur. Vous risquez un accident entraînant des blessures graves ou la mort si vous ne tenez pas compte de cet avertissement.

Activation ou désactivation du système d'avertissement de collision frontale

Le menu de réglages du système d'avertissement de collision frontale peut être défini dans les réglages du système Uconnect ↪ page 230.

- Pour activer le système d'avertissement de collision frontale, sélectionnez « Only Warning » (Avertissement seulement) ou « Warning and Braking » (Avertissement et freinage) dans le menu du système d'avertissement de collision frontale.
- Sélectionnez « OFF » (DÉSACTIVÉ) dans le menu du système d'avertissement de collision frontale pour désactiver le système d'avertissement de collision frontale.

NOTA :

- Le réglage « On » (Activé) est l'état par défaut du système d'avertissement de collision frontale qui permet au système d'avertir le conducteur de la possibilité d'une collision avec le véhicule qui précède.
- Si l'état du système d'avertissement de collision frontale est réglé sur « Off » (Arrêt), le système n'avertira pas le conducteur de la possibilité d'une collision avec

le véhicule qui précède. Si le système d'avertissement de collision frontale est désactivé, le message « FCW OFF » (SYSTÈME D'AVERTISSEMENT DE COLLISION FRONTALE HORS FONCTION) s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments.

- Si l'état du système d'avertissement de collision frontale est réglé sur « Off » (Arrêt), le système ne fournira plus au conducteur le freinage actif limité ni le support de frein supplémentaire lorsque le conducteur ne freinera pas suffisamment en cas de collision frontale potentielle.
- Lorsque l'état du système d'avertissement de collision frontale est réglé sur « Warning and Braking » (Avertissement et freinage), cela permet au système d'avertir le conducteur d'une collision possible avec le véhicule qui le précède au moyen d'avertissements sonores et visuels; le système applique un freinage autonome.
- Le système mémorise le dernier réglage sélectionné par le conducteur lorsque le contact est coupé.

État et sensibilité du système d'avertissement de collision frontale (FCW)

Les réglages de sensibilité du système d'avertissement de collision frontale (FCW) et de l'état du freinage actif sont programmables par l'intermédiaire du système Uconnect ↪ page 230.

- Éloigné
 - Lorsque la sensibilité du système d'avertissement de collision frontale (FCW) est réglée à « Far » (Éloigné), cela permet au système d'avertir le conducteur d'une collision possible à une distance plus importante avec le véhicule qui le précède au moyen d'avertissements sonores et visuels.

- Les conducteurs plus prudents qui n'ont pas d'objection à recevoir des avertissements fréquents peuvent préférer ce réglage.

NOTA :

Le réglage « Far » (Éloigné) peut contribuer à augmenter le nombre d'avertissements émis par le système d'avertissement de collision frontale.

- Moyen
 - Lorsque la sensibilité du système d'avertissement de collision frontale est réglée à « Medium » (Moyen), cela permet au système d'avertir le conducteur d'une collision possible avec le véhicule qui le précède au moyen d'avertissements sonores et visuels.
- Proche
 - Lorsque la sensibilité du système d'avertissement de collision frontale (FCW) est réglée à « Near » (Proche), cela permet au système d'avertir le conducteur d'une collision possible avec le véhicule qui le précède de peu au moyen d'avertissements sonores et visuels.
 - Ce réglage procure moins de temps de réaction que les réglages « Far » (Éloignée) et « Medium » (Moyen) et offre une expérience de conduite plus dynamique.
 - Les conducteurs plus dynamiques ou agressifs qui veulent éviter des avertissements fréquents peuvent préférer ce réglage.

NOTA :

Le réglage « Near » (Proche) peut contribuer à réduire le nombre d'avertissements émis par le système d'avertissement de collision frontale.

Message d'avertissement de fonctionnement limité du système d'avertissement de collision frontale (FCW)

Si le message « ACC/FCW Limited Functionality » (Fonctionnement limité du régulateur de vitesse adaptatif ou du système d'avertissement de collision frontale) ou le message « ACC/FCW Limited Functionality Clean Front Windshield » (Fonctionnement limité du régulateur de vitesse adaptatif ou du système d'avertissement de collision frontale – nettoyer le pare-brise) apparaît momentanément à l'affichage du groupe d'instruments, une anomalie pourrait limiter le fonctionnement du système d'avertissement de collision frontale. Bien que vous puissiez toujours conduire le véhicule dans des conditions normales, le système de freinage actif pourrait ne pas être totalement disponible. Lorsque la condition ayant limité la performance du système n'est plus présente, le système fonctionnera de nouveau sans perte de performance. Consultez un concessionnaire autorisé si le problème persiste.

Message d'avertissement de l'entretien du système d'avertissement de collision frontale (FCW)

Si le système se désactive et le message ci-après apparaît à l'affichage du groupe d'instruments :

- Régulateur de vitesse adaptatif (ACC)/Système d'avertissement de collision frontale (FCW) non disponible – entretien requis
- Régulateur de vitesse/Système d'avertissement de collision frontale (FCW) non disponible – entretien requis

Ceci indique une anomalie interne du système. Bien que vous puissiez toujours conduire le véhicule dans des conditions normales, faites-le vérifier par un concessionnaire autorisé.


TIRE PRESSURE MONITORING SYSTEM (TPMS) (SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS)

Le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) est conçu pour avertir le conducteur que la pression de l'un des pneus est trop basse comparativement aux valeurs à froid recommandées sur l'étiquette d'information du véhicule.

NOTA :

L'avertissement sur le bloc d'instruments reste allumé jusqu'à ce que le pneu soit gonflé à la pression de l'étiquette.

La pression des pneus varie en fonction de la température, d'environ 7 kPa (1 lb/po²) par tranche de 6,5 °C (12 °F). Autrement dit, à mesure que diminue la température, la pression des pneus baisse proportionnellement. La pression des pneus doit toujours être réglée en fonction de la pression de gonflage à froid. La pression des pneus (gonflage à froid) est mesurée lorsque le véhicule a été immobilisé pendant au moins trois heures ou lorsqu'il a roulé sur une distance inférieure à 1,6 km (1 mi) après une période d'immobilisation de trois heures. La pression de gonflage à froid ne doit pas dépasser la valeur maximale moulée sur le flanc du pneu. La pression des pneus augmente lorsque le véhicule roule. Ce phénomène est normal et vous ne devez pas retirer d'air des pneus.

Voir la section  page 369 pour connaître la manière appropriée de gonfler les pneus du véhicule.

Le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) avertit le conducteur que la pression des pneus est insuffisante si, pour une raison quelconque, elle chute en deçà du seuil d'avertissement pour manque de pression, y compris en raison du temps froid et d'une perte naturelle de pression par le pneu.

Le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) maintient son message d'avertissement tant que la pression demeure inférieure au seuil d'alerte, qui ne s'arrête que si elle atteint ou dépasse de nouveau la valeur recommandée sur l'étiquette de pression des pneus. Lorsque le témoin d'avertissement de faible pression du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) s'allume, la pression des pneus doit être augmentée jusqu'au seuil de pression à froid recommandée pour que ce témoin d'avertissement s'éteigne.

NOTA :

Lors du remplissage de pneus chauds, il peut être nécessaire d'augmenter la pression des pneus de 28 kPa (4 lb/po²) de plus que la pression à froid recommandée pour éteindre le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS).

Le système met automatiquement les données à jour, et le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) s'éteint dès la réception des données de pression mises à jour. Jusqu'à 20 minutes de conduite à plus de 24 km/h (15 mi/h) peuvent être nécessaires pour que le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) reçoive ces données.

Prenons l'exemple d'un véhicule dont la pression recommandée de gonflage à froid (stationné depuis plus de trois heures) est de 227 kPa (33 lb/po²). Si la pression des pneus est de 193 kPa (28 lb/po²) à une température ambiante de 20 °C (68 °F), lorsque la température baisse à -7 °C (20 °F) la pression des pneus descend à environ 165 kPa (24 lb/po²). Cette pression est suffisamment basse pour allumer le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS). Lorsque le véhicule se déplace, la pression des pneus peut augmenter jusqu'à environ 193 kPa (28 lb/po²), mais le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) reste allumé. En pareil cas, le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) s'éteindra uniquement lorsque les pneus seront gonflés à la valeur de pression à froid recommandée ➡ page 375.

NOTA :

Lors du remplissage de pneus chauds, il peut être nécessaire d'augmenter la pression des pneus de 28 kPa (4 lb/po²) de plus que la pression à froid recommandée pour éteindre le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS).

MISE EN GARDE!

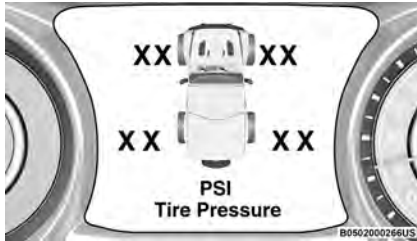
- Le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) a été optimisé pour les pneus et les roues d'origine. Les pressions et les paramètres d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) ont été établis pour la dimension des pneus installés sur votre véhicule. Vous pourriez dégrader le fonctionnement du dispositif ou endommager les capteurs lorsque vous utilisez du matériel de dimension, de style ou de type différents. Le capteur du système de surveillance de la pression des pneus n'est pas conçu pour être utilisé sur des roues du marché secondaire et peut contribuer à une mauvaise performance globale du système. Nous vous encourageons à utiliser des roues d'origine (OEM) pour assurer un bon fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS).
- L'utilisation d'un scellant à pneu de marché secondaire peut désactiver le capteur de système de surveillance de la pression des pneus (TPMS). Après l'utilisation du scellant à pneu de marché secondaire, il est recommandé d'amener votre véhicule chez un concessionnaire autorisé pour vérifier le fonctionnement de votre capteur.
- Après avoir inspecté ou réglé la pression des pneus, n'oubliez pas de remettre en place le bouchon du corps de valve. Ce bouchon empêche l'humidité et la saleté de pénétrer dans le corps de valve pour prévenir les dommages au capteur du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS).

NOTA :

- Le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) n'est pas conçu pour se substituer à l'entretien normal des pneus, ni pour signaler une défaillance ou un autre problème d'un pneu.
- Le système de surveillance de la pression des pneus ne doit pas être utilisé en guise de manomètre lorsque vous réglez la pression des pneus, sauf si votre véhicule est équipé d'un système d'alerte de gonflage des pneus ou d'alerte sélectionnable de gonflage des pneus.
- La conduite sur un pneu dangereusement dégonflé cause une surchauffe du pneu qui peut provoquer une défaillance du pneu. Des pneus sous-gonflés augmentent la consommation de carburant, s'usent plus rapidement et peuvent nuire à la conduite ainsi qu'à la capacité de freinage du véhicule.
- Le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) ne remplace pas l'entretien approprié des pneus, et le conducteur a la responsabilité de maintenir une pression des pneus adéquate, même si elle n'est pas suffisamment basse pour allumer le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS).
- Les variations de température saisonnières influencent la pression des pneus, et le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) surveille la pression réelle des pneus.

Fonctionnement du système

Pour mesurer la pression des pneus, le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) utilise une technologie sans fil avec capteurs électroniques montés sur les jantes des roues. Les capteurs installés sur chacune des roues sont intégrés au corps de valve et transmettent les lectures de pression des pneus à un module récepteur.



Affichage du système de surveillance de la pression des pneus

NOTA :

Il est particulièrement important de vérifier la pression des pneus de tous les pneus mensuellement et de les maintenir à une pression des pneus appropriée.

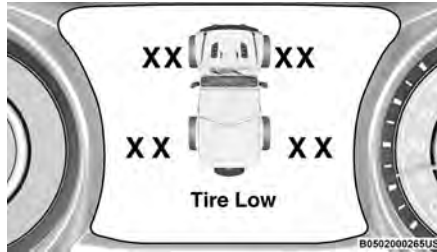
Le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) comporte les éléments suivants :

- Un module récepteur
- Capteurs du système de surveillance de la pression des pneus aux quatre roues
- Divers messages du système de surveillance de la pression des pneus qui s'affichent dans le groupe d'instruments
- Un témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus

AVERTISSEMENTS DE BASSE PRESSION DU SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS



Le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) s'allume dans le groupe d'instruments et un avertissement sonore retentit lorsque la pression d'au moins un des quatre pneus route actifs est basse. De plus, le groupe d'instruments affiche le message « Tire Low » (Basse pression des pneus) pendant au moins cinq secondes ainsi que le message « Inflate to XX » (Gonfler le pneu à XX), puis présente un affichage graphique des valeurs de pression avec la valeur de pression du pneu dont la pression est basse dans une couleur différente.



Avvertissements de basse pression du système de surveillance de la pression des pneus

En pareil cas, vous devriez immobiliser le véhicule aussitôt que possible et gonfler les pneus dont la pression est basse (ceux de couleur différente sur l'affichage graphique du groupe d'instruments) à la valeur à froid de pression de gonflage recommandée, comme indiqué dans le message « Inflate to XX » (Gonfler le pneu à XX).

Lorsque le système reçoit les nouvelles pressions des pneus, le système met à jour les données automatiquement, les valeurs de pression dans l'affichage graphique du groupe d'instruments reviennent à leur couleur d'origine, et le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) s'éteint.

NOTA :

Lors du remplissage de pneus chauds, il peut être nécessaire d'augmenter la pression des pneus de 28 kPa (4 lb/po²) de plus que la pression à froid recommandée pour éteindre le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS). Jusqu'à 20 minutes de conduite à plus de 24 km/h (15 mi/h) peuvent être nécessaires pour que le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) reçoive ces données.

AVERTISSEMENT D'ENTRETIEN DU SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS (TPMS)

Le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) clignote pendant 75 secondes, puis s'allume en continu quand une anomalie du système a été détectée. L'anomalie du système fait également retentir un carillon. De plus, l'écran du groupe d'instruments affiche le message « SERVICE TIRE PRESSURE SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS) pendant au moins cinq secondes, puis des tirets (-) à la place de la valeur de pression pour indiquer la position des capteurs défectueux.

Si le contact est coupé puis rétabli, la séquence se répète, à condition que l'anomalie du système soit toujours présente. Si l'anomalie du système n'est plus présente, le témoin d'avertissement du système de

surveillance de la pression des pneus (TPMS) ne clignote plus, le message « SERVICE TIRE PRESSURE SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS) ne s'affiche plus et une valeur de pression s'affiche à la place des tirets. Une anomalie du système peut se produire dans les cas suivants :

- Brouillage causé par des dispositifs électroniques ou voisinage d'installations émettrices de radiofréquences identiques à celles des capteurs du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS).
- Pose de glace teintée du marché secondaire qui entrave les signaux radioélectriques.
- Accumulation de neige ou de glace autour des roues ou des passages de roue.
- Utilisation de chaînes antidérapantes.
- Utilisation de pneus ou de roues non munis de capteurs de système de surveillance de la pression des pneus (TPMS).

Véhicules munis d'une roue de secours assortie pleine grandeur

1. Si le véhicule est muni d'un ensemble de pneu et roue de secours pleine grandeur assorti, celui-ci est équipé d'un capteur du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) et peut être surveillé par ce système lorsqu'il est installé à la place d'un pneu route à basse pression.
2. Au cas où la roue de secours pleines dimensions correspondante est remplacée par un pneu route de basse pression, au prochain cycle d'allumage, le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) reste allumé, un carillon retentit, le message « Inflate to XX » (Gonfler le pneu à XX) s'affiche à l'écran du groupe d'instruments, et l'affichage graphique continue d'afficher la valeur de basse pression du pneu d'une couleur différente.

3. Le véhicule doit rouler pendant 20 minutes à une vitesse supérieure à 24 km/h (15 mi/h) pour que le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus s'éteigne, à condition qu'aucun autre pneu n'ait une pression inférieure à la limite de basse pression.

DÉSACTIVATION DU SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS (TPMS) – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) peut être désactivé si vous remplacez tous les quatre ensembles de roues et pneus (pneus de route) par des ensembles de roues et pneus dépourvus de capteurs du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS), comme lors de la pose des ensembles de roues et pneus d'hiver sur votre véhicule.

Pour désactiver le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS), commencez par remplacer les quatre ensembles de roues et pneus (pneus route) par des pneus dépourvus de capteurs de ce système de surveillance. Conduisez ensuite le véhicule pendant 20 minutes à plus de 24 km/h (15 mi/h). Si le système détecte une anomalie, le carillon du système de surveillance de la pression des pneus retentit et le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus clignote pendant 75 secondes, puis s'allume en continu. Le groupe d'instruments affiche le message « SERVICE TIRE PRESSURE SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS), puis des tirets (-) à la place des valeurs de pression.

En commençant au prochain cycle d'allumage, le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) ne fait plus retentir un carillon et le message « SERVICE TIRE PRESSURE SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE

SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS) disparaît de l'affichage du groupe d'instruments mais les tirets (-) restent à la place des valeurs de pression.

Pour réactiver le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS), remplacez tous les quatre ensembles de roues et pneus (pneus de route) par des pneus pourvus de capteurs du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS). Conduisez ensuite le véhicule pendant 20 minutes au maximum à plus de 24 km/h (15 mi/h). Si le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) détecte une anomalie, le carillon du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) retentit et le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus clignote pendant 75 secondes, puis s'éteint. Le groupe d'instruments affiche le message « SERVICE TIRE PRESSURE SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS), puis des valeurs de pression à la place des tirets. Au prochain cycle d'allumage, le message « SERVICE TIRE PRESSURE SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS) ne s'affiche plus tant que l'anomalie du système n'est plus présente.

ALERTE DE GONFLAGE DES PNEUS

Cette fonction prévient l'utilisateur lorsque la pression des pneus recommandée est atteinte lors du gonflage ou du dégonflage des pneus.

Le client peut choisir d'activer ou de désactiver la fonction d'alerte de gonflage des pneus dans le menu de réglages de l'utilisateur du système Uconnect.

NOTA :

- Un seul pneu peut être rempli à la fois lors de l'utilisation du système d'alerte de gonflage des pneus.

- Vous ne pouvez pas accéder à l'alerte de gonflage des pneus si une anomalie du système de surveillance de la pression des pneus est « active » ou si le système est en mode de désactivation (selon l'équipement).

Le système est activé lorsqu'il détecte une augmentation de la pression du pneu pendant le remplissage de ce dernier. Le commutateur d'allumage doit être en mode ON/RUN (MARCHE), avec la transmission à la position P (STATIONNEMENT) dans le cas des véhicules équipés d'une transmission automatique. Dans le cas des véhicules à transmission manuelle, le frein de stationnement doit être serré.

NOTA :

Il n'est pas nécessaire que le moteur soit en marche pour accéder au mode d'alerte de gonflage des pneus. Les feux de détresse s'allument pour confirmer que le véhicule est en mode d'alerte de gonflage des pneus. Si les feux de détresse ne s'allument pas lors du gonflage, le capteur du système de surveillance de la pression des pneus est peut-être dans une position inopérante qui prévient la réception de son signal. Dans ce cas, il peut être nécessaire de déplacer le véhicule légèrement vers l'avant ou l'arrière.

Lorsque vous accédez au mode d'alerte de gonflage des pneus, l'écran de pression des pneus s'affiche dans le groupe d'instruments.

Fonctionnement :

- L'avertisseur sonore retentit une fois pour indiquer à l'utilisateur lorsqu'il doit arrêter de gonfler le pneu au moment où il atteint la pression recommandée.
- L'avertisseur sonore retentit trois fois si le pneu est trop gonflé et continue de sonner toutes les cinq secondes si l'utilisateur continue de gonfler le pneu.

- L'avertisseur sonore retentit de nouveau lorsqu'une quantité suffisante d'air est sortie pour atteindre le niveau de gonflage adéquat.
- L'avertisseur sonore retentit également trois fois si le pneu est ensuite insuffisamment gonflé; il continue de sonner toutes les cinq secondes si l'utilisateur continue de dégonfler le pneu.

NOTA :

La fonction d'alerte de gonflage des pneus est réglée à « Disabled » (Désactivé) chaque fois que l'allumage est mis à la position « OFF » (ARRÊT). Pour réactiver la fonction d'alerte de gonflage des pneus la prochaine fois que le contact est mis, le client doit réactiver la fonction dans les réglages de la radio.

ALERTE SÉLECTIONNABLE DE GONFLAGE DES PNEUS – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système d'alerte sélectionnable de gonflage des pneus est une fonction optionnelle qui fait partie du système normal d'alerte de gonflage des pneus. Le système est conçu pour vous permettre de choisir une pression afin de faire gonfler ou dégonfler les pneus des essieux avant et arrière du véhicule, ainsi que pour vous fournir de la rétroaction lors du gonflage ou du dégonflage des pneus du véhicule.

NOTA :

Pour utiliser la fonction d'alerte sélectionnable de gonflage des pneus, celle-ci doit être activée dans les réglages de la radio.

Dans l'application du système d'alerte sélectionnable de gonflage des pneus (dans le menu des applications du système Uconnect), vous pouvez sélectionner la pression des pneus des essieux avant et arrière en faisant défiler une plage de pressions de XX à 15 lb/po² par palier de 1 lb/po² pour chaque essieu.

XX = les valeurs de pression à froid pour les essieux avant et arrière comme illustré sur l'étiquette de pression du véhicule.

Vous pouvez également enregistrer les valeurs de pression choisies pour chaque essieu en tant que pressions prédéfinies dans l'application du système Uconnect. Jusqu'à deux ensembles de valeurs de pression prédéfinies peuvent être enregistrés dans le système Uconnect pour l'essieu avant et arrière. Une fois que vous choisissez la pression de gonflage ou de dégonflage des pneus des essieux avant et arrière, vous pouvez commencer le gonflage ou le dégonflage, un pneu à la fois.

NOTA :

Le système d'alerte sélectionnable de gonflage des pneus n'effectue le gonflage ou le dégonflage qu'un pneu à la fois.

Le système est activé lorsque le module récepteur du système de surveillance de la pression des pneus détecte un changement de pression. Le commutateur d'allumage doit être en mode ON/RUN (MARCHE), avec la transmission à la position P (STATIONNEMENT) dans le cas des véhicules équipés d'une transmission automatique, ou à la position N (POINT MORT) avec le frein de stationnement engagé dans le cas des véhicules équipés d'une transmission manuelle. Les feux de détresse s'allument pour confirmer que le véhicule est en mode d'alerte de gonflage des pneus.

Lorsque vous accédez au mode d'alerte de gonflage des pneus, l'écran de pression des pneus s'affiche dans le groupe d'instruments. Si les feux de détresse ne s'allument pas lors du gonflage ou du dégonflage, le capteur du système de surveillance de la pression des pneus est peut-être dans une position inopérante qui bloque son signal. Dans ce cas, il peut être nécessaire de déplacer le véhicule légèrement vers l'avant ou l'arrière.

L'avertisseur sonore indique l'état du système d'alerte sélectionnable de gonflage des pneus à mesure que les pneus sont gonflés/dégonflés. L'avertisseur sonore indique les états suivants du système d'alerte sélectionnable de gonflage des pneus :

1. L'avertisseur sonore retentit une fois lorsque la pression sélectionnée est atteinte pour vous alerter lorsque vous devez arrêter de gonfler ou de dégonfler le pneu.
2. L'avertisseur sonore retentit trois fois si le pneu est trop gonflé ou dégonflé.
3. L'avertisseur sonore retentit de nouveau lorsqu'une quantité suffisante d'air est ajoutée ou sortie pour atteindre le niveau de gonflage adéquat sélectionné.

DISPOSITIFS DE RETENUE DES OCCUPANTS

Les dispositifs de retenue sont parmi les fonctions de sécurité les plus importantes de votre véhicule :

FONCTIONS DU DISPOSITIF DE RETENUE DES OCCUPANTS



- Ceintures de sécurité
- Dispositifs de retenue complémentaires – sacs gonflables
- Ensembles de retenue pour enfants

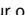
Certaines des fonctions de sécurité décrites dans ce chapitre peuvent être des équipements de série sur certains modèles, ou peuvent être des équipements en option sur d'autres modèles. Si vous n'êtes pas certain, demandez à un concessionnaire autorisé.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ IMPORTANTES

Lisez attentivement les renseignements qui suivent. Ils décrivent la façon d'utiliser correctement les dispositifs de retenue afin que tous les occupants puissent bénéficier de la meilleure protection possible.

Voici quelques mesures simples que vous pouvez prendre pour minimiser les risques de blessures causées par le déploiement d'un sac gonflable :

1. Les enfants de 12 ans et moins doivent être assis sur les sièges arrière d'un véhicule équipé de sièges arrière et porter la ceinture de sécurité ou être retenus par un ensemble de retenue adéquat.
2. Les enfants trop petits pour porter une ceinture de sécurité correctement doivent être attachés dans un ensemble de retenue pour enfants ou un siège d'appoint appropriés, sur un siège arrière  page 293.
3. Lorsqu'un enfant âgé entre 2 et 12 ans (non assis dans un siège d'enfant orienté vers l'arrière) doit prendre place sur le siège passager avant, reculez le siège aussi loin que possible et utilisez un ensemble de retenue pour enfants approprié  page 293.
4. Ne laissez jamais les enfants faire passer le boudin derrière leur dos ou sous leur bras.
5. Il est important de lire attentivement les directives fournies avec votre ensemble de retenue pour enfants pour vous assurer de l'utiliser correctement.
6. Tous les occupants doivent toujours porter leur ceinture à trois points d'ancrage correctement.

7. Les sièges du conducteur et du passager avant doivent être aussi reculés que possible pour laisser aux sacs gonflables avant suffisamment d'espace pour se déployer.
8. Ne vous appuyez pas contre la portière ou la glace. Si votre véhicule est muni de sacs gonflables latéraux, ils gonfleront avec force dans l'espace entre les occupants et la portière en cas de déploiement, ce qui peut blesser ces derniers.
9. Si le système de sacs gonflables de ce véhicule doit être adapté pour accueillir une personne handicapée, reportez-vous à  page 401 pour obtenir les coordonnées du service à la clientèle.

AVERTISSEMENT!

- Ne placez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière devant un sac gonflable. Le déploiement du sac gonflable avant du passager peut provoquer des blessures graves ou la mort à un enfant âgé de 12 ans ou moins, y compris à un enfant installé dans un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière.
- N'installez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans le siège avant d'un véhicule. Utilisez seulement un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière sur le siège arrière. Si le véhicule n'a pas de siège arrière, ne transportez pas d'ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans ce véhicule.

CEINTURES DE SÉCURITÉ

Tout conducteur, aussi compétent soit-il, doit toujours porter sa ceinture de sécurité au volant, même pour des trajets de courte durée. Une collision peut être causée par un autre usager de la route et peut survenir n'importe où, que ce soit loin de votre domicile ou dans votre propre rue.

Les recherches en matière de sécurité démontrent qu'en cas de collision, la ceinture de sécurité peut vous sauver la vie et peut aussi atténuer considérablement la gravité des blessures. Certaines des blessures les plus graves se produisent lorsque l'occupant est projeté hors du véhicule. La ceinture de sécurité réduit les risques d'éjection et de blessure, car elle vous empêche de heurter l'intérieur du véhicule. Toutes les personnes se trouvant à l'intérieur d'un véhicule doivent porter leur ceinture de sécurité en tout temps.

Système amélioré de rappel de non-bouclage des ceintures de sécurité (BeltAlert)

Système BeltAlert du conducteur et du passager – selon l'équipement



La fonction BeltAlert est conçue pour rappeler au conducteur et au passager d'extrémité avant (si le véhicule est équipé du système BeltAlert pour le passager d'extrémité avant) de boucler leur ceinture de sécurité. La fonction BeltAlert est activée lorsque le commutateur d'allumage se trouve à la position START (DÉMARRAGE) ou ON/RUN (MARCHE).

Indication initiale

Si la ceinture de sécurité du conducteur est déboutlée lorsque le commutateur d'allumage est d'abord tourné à la position START (DÉMARRAGE) ou ON/RUN (MARCHE), un carillon émet un signal pendant quelques secondes. Si la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager d'extrémité avant (si le véhicule est équipé du système BeltAlert pour le passager d'extrémité de siège avant) est déboutlée lorsque le commutateur d'allumage est d'abord tourné à la position START (DÉMARRAGE) ou ON/RUN (MARCHE), le témoin de rappel des ceintures de sécurité s'allume et demeure allumé jusqu'à ce que les deux ceintures de sécurité d'extrémité avant soient bouclées. Le système BeltAlert du siège passager d'extrémité avant n'est pas activé lorsqu'il est inoccupé.

Séquence d'avertissement du système BeltAlert

La séquence d'avertissement du système BeltAlert est activée lorsque le véhicule est en mouvement à une vitesse supérieure à une gamme de vitesse du véhicule spécifiée et la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager d'extrémité avant est déboutlée (si le véhicule est équipé du système BeltAlert pour le passager d'extrémité avant) (le système BeltAlert du siège passager d'extrémité avant n'est pas activé lorsqu'il est inoccupé). La séquence d'avertissement BeltAlert s'active en faisant clignoter le témoin de rappel des ceintures de sécurité et en émettant un carillon intermittent. Une fois que la séquence d'avertissement du système BeltAlert est terminée, le témoin de rappel des ceintures de sécurité s'allume et demeure allumé jusqu'à ce que les ceintures de sécurité soient bouclées. La séquence d'avertissement du système BeltAlert peut se répéter en fonction de la vitesse du véhicule jusqu'à ce

que les ceintures de sécurité du conducteur et du passager d'extrémité avant soient bouclées. Le conducteur doit rappeler à tous les passagers de boucler leur ceinture de sécurité.

Changement d'état

Si le conducteur ou le passager d'extrémité avant (si le véhicule est équipé du système BeltAlert pour le passager d'extrémité avant) débouclent leurs ceintures de sécurité lorsque le véhicule roule, la séquence d'avertissement du système BeltAlert commence jusqu'à ce que les ceintures de sécurité soient rebouclées.

Le système BeltAlert du siège passager d'extrémité avant n'est pas activé lorsqu'il est inoccupé. Le système BeltAlert peut être déclenché si un animal ou d'autres objets se trouvent sur le siège passager d'extrémité avant ou si le siège est rabattu (selon l'équipement). Il est recommandé que les animaux domestiques soient retenus dans le siège arrière (selon l'équipement) par un harnais ou soient placés dans une cage retenue à l'aide des ceintures de sécurité et que le chargement soit rangé correctement.

Le système BeltAlert peut être activé ou désactivé par un concessionnaire autorisé. FCA US LLC ne recommande pas de désactiver le système BeltAlert.

NOTA :

Si le système BeltAlert a été désactivé et la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager d'extrémité avant (si le siège passager est équipé du système BeltAlert) est déboutlée, le témoin de rappel des ceintures de sécurité s'allume et demeure allumé jusqu'à ce que les ceintures de sécurité du conducteur et du passager d'extrémité avant soient bouclées.

Ceintures à trois points d'ancrage

Toutes les places de votre véhicule sont munies d'une ceinture à trois points d'ancrage.

Le rétracteur de la sangle de ceinture de sécurité est conçu pour se bloquer seulement en cas de freinage soudain ou de collision. Dans des conditions normales, l'enrouleur permet au baudrier de la ceinture de sécurité de se déplacer librement avec l'occupant du siège. Toutefois, en cas de collision, la ceinture de sécurité se bloque et réduit ainsi le risque pour l'occupant de heurter l'intérieur de l'habitacle ou d'être projeté hors du véhicule.

AVERTISSEMENT!

- Il est dangereux de se fier seulement aux sacs gonflables, car les risques de blessures graves pourraient être accrus en cas de collision. Les sacs gonflables fonctionnent de pair avec la ceinture de sécurité pour vous retenir correctement. Dans certains types de collision, les sacs gonflables ne se déploient pas du tout. Portez toujours votre ceinture de sécurité, même si le véhicule est muni de sacs gonflables.
- Au moment d'une collision, les occupants d'un véhicule risquent de subir des blessures bien plus graves s'ils ne bouclent pas correctement leur ceinture de sécurité. En effet, ils risquent de heurter l'intérieur de l'habitacle ou les autres occupants, ou d'être éjectés du véhicule. Il incombe au conducteur de veiller à ce que chaque occupant boucle sa ceinture de sécurité correctement.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Lorsque le véhicule est en mouvement, il est dangereux d'être dans l'espace de chargement intérieur ou extérieur du véhicule. En cas de collision, les personnes qui se trouvent dans cet espace risquent d'être gravement blessées ou tuées.
- Lorsque le véhicule est en mouvement, ne laissez personne prendre place dans des espaces qui ne sont pas équipés de sièges et de ceintures de sécurité.
- Assurez-vous que tous les passagers du véhicule prennent place dans un siège et bouclent correctement leur ceinture de sécurité. Les occupants, y compris le conducteur, doivent toujours porter leur ceinture de sécurité, qu'un sac gonflable soit fourni ou non à leur place, pour minimiser les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.
- Vous risquez d'augmenter considérablement la gravité des blessures causées par une collision si vous ne portez pas correctement votre ceinture de sécurité. Vous pourriez subir des lésions internes ou même glisser sous la ceinture de sécurité. Pour assurer votre sécurité et celle de vos passagers, suivez ces directives concernant le port des ceintures de sécurité.
- Une même ceinture de sécurité ne doit jamais être utilisée pour retenir deux personnes à la fois. Les personnes qui portent la même ceinture pourraient se heurter l'une contre l'autre et se blesser gravement lors d'une collision. Peu importe la taille des personnes, n'utilisez jamais une ceinture à trois points d'ancrage ou une ceinture sous-abdominale pour plus d'une personne.

AVERTISSEMENT!

- Si la ceinture sous-abdominale est portée trop haut, il y a risque de lésions internes en cas de collision. La pression de la ceinture de sécurité ne sera pas exercée sur les os iliaques et pelviens, très résistants, mais sur l'abdomen. Il faut toujours porter la partie abdominale de la ceinture de sécurité aussi bas que possible et la garder bien serrée.
- Une ceinture de sécurité tordue ne vous protégera pas adéquatement. En cas de collision, elle pourrait même causer des lacerations. Assurez-vous que la ceinture de sécurité repose à plat sur votre corps et qu'elle n'est pas tordue. Si vous ne parvenez pas à détordre une des ceintures de sécurité de votre véhicule, faites-la réparer immédiatement chez un concessionnaire autorisé.
- Une ceinture de sécurité insérée dans la mauvaise boucle ne vous protégera pas adéquatement. La portion sous-abdominale de la ceinture pourrait alors se placer trop haut sur le corps et causer des lésions internes. Utilisez toujours la boucle la plus proche de vous pour attacher la ceinture de sécurité.
- Une ceinture de sécurité trop desserrée ne vous protégera pas adéquatement. En cas d'arrêt brusque, le corps peut être projeté trop loin vers l'avant, ce qui augmente les risques de blessures. Serrez bien la ceinture de sécurité sur votre corps.
- Il est dangereux de porter la ceinture de sécurité sous le bras. En cas de collision, le corps peut heurter les parois intérieures du véhicule, ce qui augmente les risques de blessures à la tête et au cou. De plus, une ceinture de sécurité portée ainsi

(Suite)

AVERTISSEMENT!

peut causer des lésions internes. Cela peut vous causer des fractures aux côtes, car ces dernières ne sont pas aussi robustes que l'ossature de l'épaule. Faites passer la ceinture de sécurité sur l'épaule pour permettre aux parties les plus résistantes du corps d'absorber le choc en cas de collision.

- Un baudrier porté derrière le dos ne vous protège pas en cas de collision. Si vous ne portez pas le baudrier, vous risquez davantage de subir un choc à la tête lors d'une collision. Les parties diagonale et sous-abdominale des ceintures à trois points d'ancrage sont conçues pour être portées ensemble.
- Si la ceinture de sécurité est déchirée ou effilochée, elle risque de se rompre en cas de collision et donc de ne pas protéger l'occupant. Inspectez régulièrement les ceintures de sécurité et assurez-vous qu'elles ne sont ni coupées ni effilochées, et qu'aucune pièce de fixation n'est desserrée. Les pièces endommagées doivent être remplacées immédiatement. Ne démontez pas et ne modifiez pas le système de ceinture de sécurité. Si vous êtes impliqué dans une collision, ou si vous avez des questions concernant la condition des ceintures de sécurité ou des enrouleurs, apportez votre véhicule à votre concessionnaire FCA autorisé ou à votre installation offrant le programme Certified Collision Care certifié par FCA pour une inspection.

Mode d'emploi de la ceinture à trois points d'ancrage

1. Prenez place dans le véhicule et fermez la portière. Installez-vous et réglez le siège.
2. La languette de ceinture de sécurité se trouve au-dessus du dossier du siège avant et près de votre bras lorsque vous êtes assis sur le siège arrière (dans le cas des véhicules équipés d'un siège arrière). Saisissez la languette et déroulez la ceinture de sécurité. Faites défiler la languette autant que nécessaire sur la sangle pour permettre à la ceinture de sécurité de passer autour des hanches.

**Déroulement de la languette**

3. Lorsque la ceinture de sécurité est à la bonne longueur, insérez la languette dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

**Insertion de la languette dans la boucle de la ceinture**

4. Placez la ceinture sous-abdominale de sorte qu'elle soit bien ajustée et repose bas sur vos hanches, sous l'abdomen. Pour éliminer le jeu de la partie sous-abdominale de la ceinture, tirez le baudrier vers le haut. Pour desserrer la ceinture sous-abdominale, inclinez la languette et tirez sur la ceinture. En cas de collision, une ceinture de sécurité bien ajustée réduit les risques de glisser au-dessous de celle-ci.

**Positionnement de la ceinture sous-abdominale**

- Placez le baudrier de manière à ce que la sangle repose confortablement sur le milieu de votre épaule et poitrine et non sur le cou, en laissant un jeu minimal. Le jeu dans le baudrier sera automatiquement éliminé par l'enrouleur.
- Pour détacher la ceinture de sécurité, appuyez sur le bouton rouge situé sur la boucle. La ceinture de sécurité s'enroule automatiquement à la position rétractée. Au besoin, tirez la languette vers le bas de la sangle afin de permettre à la ceinture de sécurité de s'enrouler complètement.

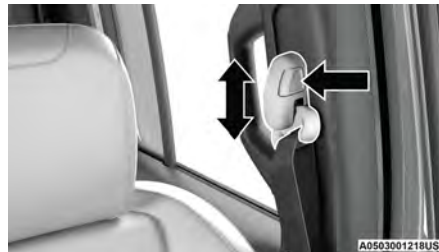
Marche à suivre pour détordre une ceinture à trois points d'ancrage

Pour détordre une ceinture à trois points d'ancrage, procédez comme suit.

- Placez la languette aussi près que possible du point d'ancrage.
- À une distance d'environ 15 à 30 cm (6 à 12 po) au-dessus de la languette, saisissez la ceinture de sécurité et tordez-la à 180 degrés de manière à créer un pli commençant juste au-dessus de la languette.
- Faites glisser la languette vers le haut par-dessus la sangle pliée. La sangle pliée doit passer par la fente pratiquée dans la partie supérieure de la languette.
- Continuez à faire glisser la languette vers le haut jusqu'à ce qu'elle dépasse la section pliée de la sangle et que la ceinture de sécurité n'est plus tordue.

Ancrage supérieur de baudrier réglable

Les baudriers des sièges du conducteur et du passager d'extrémité avant sont réglables en hauteur, ce qui permet d'éloigner la ceinture de sécurité du cou. Appuyez sur le bouton d'ancrage pour déverrouiller l'ancrage, puis déplacez l'ancrage vers le haut ou vers le bas à la position la plus confortable.



Ancrage réglable supérieur

À titre de référence, si votre taille est inférieure à la moyenne, réglez l'ancrage de baudrier plus bas, ou réglez-le plus haut si votre taille est supérieure à la moyenne. Lorsque vous relâchez le bouton d'ancrage, assurez-vous que le point d'ancrage est bien verrouillé en essayant de le déplacer vers le haut ou vers le bas.

NOTA :

L'ancrage supérieur réglable de baudrier dispose d'une caractéristique d'utilisation rapide. Cette fonction permet de régler l'ancrage de baudrier vers le haut sans avoir à appuyer sur le bouton de déverrouillage. Pour vérifier que l'ancrage de baudrier est correctement bloqué, tirez l'ancrage du baudrier vers le bas jusqu'à ce qu'il soit bien bloqué.

AVERTISSEMENT!

- Vous risquez d'augmenter considérablement la gravité des blessures causées par une collision si vous ne portez pas correctement votre ceinture de sécurité. Vous pourriez subir des lésions internes ou même glisser sous la ceinture de sécurité. Pour assurer votre sécurité et celle de vos passagers, suivez ces directives concernant le port des ceintures de sécurité.
- Placez le baudrier de manière à ce que la sangle repose confortablement sur le milieu de votre épaule et poitrine et non sur le cou, en laissant un jeu minimal. Le jeu dans le baudrier sera automatiquement éliminé par l'enrouleur.
- Un mauvais réglage de la ceinture de sécurité peut réduire son efficacité en cas d'accident.
- Assurez-vous de toujours effectuer les réglages de la hauteur des ceintures de sécurité quand le véhicule est à l'arrêt.

Rallonge de ceinture de sécurité

Si une ceinture de sécurité n'est pas assez longue pour un ajustement précis, même après avoir complètement déroulé la sangle et placé l'ancrage supérieur de baudrier réglable (selon l'équipement) à sa position la plus basse, vous pouvez vous procurer une rallonge de ceinture de sécurité auprès d'un concessionnaire autorisé. Cette rallonge ne doit être utilisée que si la ceinture de sécurité normale n'est pas assez longue. Lorsque la rallonge n'est pas requise pour un autre occupant, elle doit être retirée.

AVERTISSEMENT!

- Utilisez SEULEMENT une rallonge de ceinture de sécurité si elle est absolument nécessaire pour l'ajustement approprié de la ceinture de sécurité d'origine. N'UTILISEZ PAS la rallonge de ceinture de sécurité si, lorsque vous l'utilisez, la distance entre le bord avant de la boucle de la rallonge de ceinture de sécurité et la partie centrale du corps de l'occupant est INFÉRIEURE À 15 cm (6 po).
- Lorsqu'une rallonge de ceinture de sécurité n'est pas requise, son utilisation peut présenter un risque de blessures graves ou mortelles en cas de collision. Utilisez la rallonge de ceinture de sécurité seulement si la ceinture sous-abdominale n'est pas assez longue et utilisez-la seulement dans les positions assises recommandées. Retirez et rangez la rallonge de ceinture de sécurité lorsqu'elle n'est pas requise.

Ceintures de sécurité et femmes enceintes



Ceintures de sécurité et femmes enceintes

Les ceintures de sécurité doivent être portées par tous les occupants y compris les femmes enceintes : le risque de blessures en cas d'accident est réduit pour la mère et le bébé si la mère porte une ceinture de sécurité.

Placez la ceinture sous-abdominale de sorte qu'elle soit bien ajustée et repose bas sur les os solides de vos hanches, sous l'abdomen. Placez le baudrier sur la poitrine, loin du cou. Ne placez jamais le baudrier derrière le dos ou sous le bras.

Prétendeur de ceinture de sécurité

Les systèmes de ceinture de sécurité latéraux avant et de deuxième rangée sont munis de prétendeurs conçus pour éliminer le jeu de la ceinture de sécurité en cas de collision. Ces dispositifs peuvent améliorer le rendement de la ceinture de sécurité en éliminant le jeu de la ceinture de sécurité sur l'occupant dès le début d'une collision. Les prétendeurs de ceinture de sécurité fonctionnent peu importe la taille de l'occupant du siège, y compris lorsqu'il s'agit d'un enfant assis dans un ensemble de retenue pour enfants.

NOTA :

Ces dispositifs ne peuvent toutefois pas compenser une utilisation incorrecte de la ceinture de sécurité. La ceinture de sécurité doit être serrée de manière adéquate et être bien positionnée.

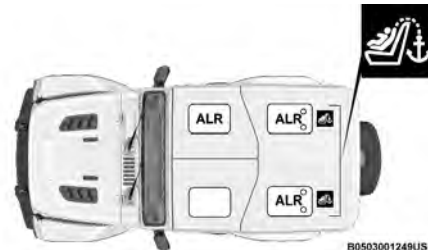
Le déclenchement des prétendeurs de ceinture de sécurité est contrôlé par le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC). De façon similaire aux sacs gonflables, les prétendeurs de ceinture de sécurité ne peuvent être utilisés qu'une fois. Un prétendeur ou un sac gonflable déployé doit être remplacé immédiatement.

Ceinture de sécurité à absorption d'énergie

Les ceintures de sécurité d'extrémité avant et de deuxième rangée sont équipées d'une fonction d'absorption d'énergie qui peut aider à réduire davantage les risques de blessures en cas de collision. Le système de ceinture de sécurité est équipé d'un enrouleur conçu pour laisser dérouler la sangle de manière contrôlée.

Enrouleur à blocage automatique commutable (EBA)

Les ceintures de sécurité des sièges des passagers sont munies d'un enrouleur à blocage automatique ((ALR) EBA) utilisé pour maintenir un ensemble de retenue pour enfants. La figure ci-dessous affiche la fonction de verrouillage pour chaque place assise
 ↪ page 301.



EBA - emplacements d'enrouleur à blocage automatique commutable (modèles à deux portes)



EBA - emplacements d'enrouleur à blocage automatique commutable (modèles à quatre portières)

Si le siège du passager est muni d'un ALR (EBA) et est utilisé comme une place assise normale, tirez la sangle de ceinture de sécurité jusqu'à ce qu'elle soit déroulée suffisamment pour passer confortablement autour de la taille de l'occupant pour ne pas activer l'ALR (EBA). Si l'ALR (EBA) est activé, un son de cliquet est audible pendant que la ceinture de sécurité s'enroule. Dans ce cas, laissez la sangle s'enrouler complètement, puis tirez soigneusement la sangle jusqu'à ce qu'elle soit déroulée suffisamment pour passer confortablement autour de la taille de l'occupant. Insérez la languette dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic. Dans le mode de blocage automatique, le baudrier est automatiquement bloqué. La ceinture de sécurité s'enroule tout de même pour tendre le baudrier, de façon à en éliminer tout le jeu. Utilisez toujours le mode de blocage automatique si un ensemble de retenue pour enfants est installé sur un siège de passager muni d'une ceinture de sécurité comportant cette fonction.

Les enfants de 12 ans et moins doivent toujours être bien retenus par un ensemble de retenue adéquat sur les sièges arrière d'un véhicule équipé de sièges arrière.

AVERTISSEMENT!

- Ne placez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière devant un sac gonflable. Le déploiement du sac gonflable avant du passager peut provoquer des blessures graves ou la mort à un enfant âgé de 12 ans ou moins, y compris à un enfant installé dans un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière.
- N'installez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans le siège avant d'un véhicule. Utilisez seulement un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière sur le siège arrière. Si le véhicule n'a pas de siège arrière, ne transportez pas d'ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans ce véhicule.

Activation du mode de blocage automatique

1. Bouclez la ceinture à trois points d'ancrage.
2. Saisissez le baudrier et tirez-le vers le bas jusqu'à ce que toute la ceinture de sécurité soit déroulée.
3. Laissez la ceinture de sécurité s'enrouler. Pendant l'enroulement de la ceinture de sécurité, vous entendrez un son de cliquet. Cela indique que la ceinture de sécurité est dorénavant en mode de blocage automatique.

Désactivation du mode de blocage automatique

Pour désactiver le mode de blocage automatique et activer le mode de blocage d'urgence, débouclez la ceinture à trois points d'ancrage et laissez-la s'enrouler complètement.

AVERTISSEMENT!


- L'ensemble de ceinture de sécurité doit être remplacé si la fonction d'enrouleur à blocage automatique (EBA) commutable ou toute autre fonction connexe présente une défaillance lors de la vérification effectuée conformément aux directives indiquées dans le manuel de réparation.
- Les risques de blessures lors d'une collision augmentent si vous ne remplacez pas l'ensemble de ceinture de sécurité.
- N'utilisez pas le mode de blocage automatique pour retenir les occupants qui utilisent la ceinture de sécurité ou les enfants qui utilisent les sièges d'appoint. Le mode verrouillé est utilisé uniquement pour installer les ensembles de retenue pour enfants orientés vers l'arrière ou orientés vers l'avant munis d'un harnais pour retenir l'enfant.

SYSTÈMES DE RETENUE COMPLÉMENTAIRES (SRS)

Certaines des fonctions de sécurité décrites dans ce chapitre peuvent être des équipements de série sur certains modèles, ou peuvent être des équipements en option sur d'autres modèles. Si vous n'êtes pas certain, demandez à un concessionnaire autorisé.

Le système de sacs gonflables doit être prêt à vous protéger en cas de collision. Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) contrôle les circuits internes et le câblage d'interconnexion associés aux composants électriques du système de sacs gonflables. Votre véhicule peut être équipé des composants du système de sacs gonflables suivants :

Composants du système de sacs gonflables

- Module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC)
- Témoin de sac gonflable 
- Volant et colonne de direction
- Tableau de bord
- Protège-genoux
- Sacs gonflables du conducteur et du passager avant
- Commutateur de boucle de ceinture de sécurité
- Sacs gonflables latéraux supplémentaires
- Capteurs de collision avant et latérale
- Prétendeurs de ceinture de sécurité
- Capteurs de position des glissières de siège
- Système de classification des occupants

Témoin d'avertissement de sac gonflable



Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants surveille si les composants électroniques du système de sacs gonflables sont en ordre lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position START (DÉMARRAGE) ou ON/RUN (MARCHE). Le système de sacs gonflables est désactivé et les sacs gonflables ne se déploient pas si le commutateur d'allumage est à la position OFF (ARRÊT) ou ACC (ACCESSOIRES).

Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) comprend un système d'alimentation de secours qui permet le déploiement du système de sacs gonflables, même si la batterie se décharge ou se débranche avant le déploiement.

Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) allume le témoin de sac gonflable du tableau de bord pendant quatre à huit secondes environ à des fins d'autovérification lorsque le commutateur d'allumage est placé en premier à la position ON/RUN (MARCHE). Le témoin de sac gonflable s'éteint au terme de l'autovérification. Si le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) détecte une défaillance de l'un des composants du système, il allume le témoin de sac gonflable momentanément ou en continu. Un carillon retentit une seule fois pour vous avertir si le témoin s'allume de nouveau après le démarrage initial.

Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) comprend également un programme de diagnostic qui allume le témoin de sac gonflable du tableau de bord en cas d'anomalie qui pourrait nuire au système de sacs gonflables. Les essais de diagnostic consistent aussi à la nature de la défaillance. Bien que le système de sacs gonflables ait été conçu pour ne nécessiter aucun entretien, faites-le réparer immédiatement chez un concessionnaire autorisé si l'un des cas suivants se produit.

- Le témoin de sac gonflable ne s'allume pas pendant les quatre à huit secondes lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE).
- Le témoin de sac gonflable reste allumé après l'intervalle de quatre à huit secondes.
- Le témoin de sac gonflable s'allume par intermittence ou demeure allumé lors de la conduite.

NOTA :

Si le compteur de vitesse, le compte-tours ou tout autre instrument lié au moteur ne fonctionne pas, le module de commande des dispositifs de retenue des occupants peut aussi être désactivé. Dans ce cas, les sacs gonflables pourraient ne pas être en mesure de vous protéger. Confiez immédiatement le système de sacs gonflables à un concessionnaire autorisé pour le faire réparer.

AVERTISSEMENT!

Si vous ne tenez pas compte du témoin de sac gonflable du tableau de bord, vous pourriez ne pas bénéficier de la protection offerte par le système de sacs gonflables en cas de collision. Si le témoin ne s'allume pas à l'établissement du contact à titre de vérification du fonctionnement de l'ampoule, reste allumé après le démarrage du moteur ou s'allume lors de la conduite, confiez immédiatement votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire réparer le système de sacs gonflables.

6

Témoin redondant sac gonflable



Si une anomalie est détectée dans le témoin de sac gonflable qui pourrait nuire au fonctionnement de l'ensemble de retenue supplémentaire, le témoin redondant de sac gonflable s'allume au tableau de bord. Le témoin redondant de sac gonflable reste allumé jusqu'à ce que l'anomalie soit corrigée. De plus, un carillon retentit une fois pour vous avertir que le témoin redondant de sac gonflable s'est allumé et qu'une anomalie a été détectée. Si le témoin redondant de sac gonflable s'allume par intermittence ou reste allumé pendant la conduite, confiez immédiatement votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour le faire réparer ➔ page 148.

Sacs gonflables avant

Ce véhicule est doté de sacs gonflables avant et d'une ceinture à trois points d'ancrage pour le conducteur et le passager avant. Les sacs gonflables avant servent de complément aux ceintures de sécurité. Le sac gonflable avant du conducteur est logé au centre du volant. Le sac gonflable avant du passager est logé dans le tableau de bord, au-dessus de la boîte à gants. La mention « SRS AIRBAG » (SAC GONFLABLE DU SYSTÈME DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRE) ou « AIRBAG » (SAC GONFLABLE) est estampée dans le couvercle des sacs gonflables.



Emplacement des sacs gonflables avant et des protège-genoux d'impact

- 1 – Sacs gonflables avant du conducteur et du passager
2 – Protège-genoux du conducteur et du passager

AVERTISSEMENT!

- Une trop grande proximité avec le volant ou le tableau de bord au moment du déploiement des sacs gonflables avant peut entraîner des blessures graves ou même la mort. Les sacs gonflables ont besoin d'espace pour se déployer. Asseyez-vous confortablement de manière à devoir étendre vos bras pour toucher le volant ou le tableau de bord.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Ne placez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière devant un sac gonflable. Le déploiement du sac gonflable avant du passager peut provoquer des blessures graves ou la mort à un enfant âgé de 12 ans ou moins, y compris à un enfant installé dans un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière.
- N'installez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans le siège avant d'un véhicule. Utilisez seulement un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière sur le siège arrière. Si le véhicule n'a pas de siège arrière, ne transportez pas d'ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans ce véhicule.

Fonctions du sac gonflable avant du conducteur et du passager

Le système de sacs gonflables avant évolués est muni de sacs gonflables multimode pour le conducteur et le passager avant. Ce système assure un déploiement en fonction de la gravité et du type de collision comme le détermine le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC), qui peut recevoir les renseignements des capteurs de choc avant (selon l'équipement) ou d'autres composants du système.

Le gonfleur de première étape se déclenche immédiatement lors d'une collision exigeant le déploiement des sacs gonflables. Une force de déploiement faible est utilisée lors de collisions de gravité modérée. Une force de déploiement plus élevée est utilisée lors de collisions de gravité accrue.

Ce véhicule peut être équipé d'un commutateur de boucle de ceinture de sécurité du conducteur et du passager avant qui détecte si la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager avant est bouclée. Le commutateur de boucle de ceinture de sécurité peut régler la vitesse de déploiement des sacs gonflables avant évolués.

Il se peut que ce véhicule soit équipé de capteurs de position de glissière du siège du conducteur et du siège passager avant qui peuvent régler la vitesse de déploiement des sacs gonflables avant évolués selon la position du siège.

Ce véhicule est doté d'un système de classification de l'occupant (OCS), situé dans le siège passager avant. Le système de classification de l'occupant (OCS) est conçu pour activer ou désactiver le sac gonflable avant évolué du passager en fonction du poids de l'occupant assis dans le siège. Il est conçu pour désactiver le sac gonflable avant évolué du passager lorsqu'un siège est inoccupé et pour les occupants dont le poids assis permet de les classer dans une catégorie autre qu'un adulte correctement assis. Il peut s'agir d'un enfant, d'un adolescent ou même d'un adulte.

Le témoin de désactivation du sac gonflable du passager (un témoin ambre situé sur l'arceau sport du pavillon) indique au conducteur et au passager avant que le sac gonflable avant évolué du passager est désactivé. Le témoin de désactivation du sac gonflable du passager allume le message « PASSENGER AIR BAG OFF » (SAC GONFLABLE DU PASSAGER DÉACTIVÉ) pour indiquer que le sac gonflable avant évolué du passager ne se déploiera pas pendant une collision.

NOTA :

Si le siège passager avant est vide ou si des objets très légers sont placés dessus, le sac gonflable avant évolué du passager ne se déploiera pas, même si le témoin de désactivation du sac gonflable du passager (PAD) n'est PAS allumé.

AVERTISSEMENT!

- Aucun objet ne doit être placé sur le sac gonflable du tableau de bord ou du volant, ou près de ceux-ci, car un objet qui se trouve à cet endroit risquerait de blesser l'occupant si une collision est suffisamment grave pour déployer le sac gonflable.
- Ne placez aucun objet sur les couvercles des sacs gonflables ni à proximité de ceux-ci et n'essayez pas de les ouvrir manuellement. Vous risquez d'endommager les sacs gonflables et de subir des blessures lors d'une collision s'ils sont inopérants. Les couvercles protecteurs des sacs gonflables sont conçus pour ne s'ouvrir que lorsque les sacs gonflables se déploient.
- Il est dangereux de se fier seulement aux sacs gonflables, car les risques de blessures graves pourraient être accrus en cas de collision. Les sacs gonflables fonctionnent de pair avec la ceinture de sécurité pour vous retenir correctement. Dans certains types de collision, les sacs gonflables ne se déploient pas du tout. Portez toujours la ceinture de sécurité même si le véhicule est muni de sacs gonflables.

Fonctionnement des sacs gonflables avant

Les sacs gonflables avant sont conçus pour offrir une protection supplémentaire en servant de complément aux ceintures de sécurité. Les sacs gonflables avant ne sont pas prévus pour réduire les risques de blessures en cas de collisions arrière ou latérales, ou en cas de capotage. Les sacs gonflables avant ne se déploient pas dans toutes les collisions frontales, y compris celles qui peuvent engendrer des dommages importants au véhicule, par exemple, des collisions avec des poteaux, les glissements sous un camion et des collisions à angle décalé.

D'autre part, selon le type et l'emplacement de l'impact, les sacs gonflables avant peuvent se déployer dans les collisions qui causent des dommages minimes à l'avant du véhicule, mais qui entraînent une décélération initiale importante.

Étant donné que les capteurs de sac gonflable mesurent la décélération du véhicule progressivement, la vitesse du véhicule et les dommages ne constituent pas des indicateurs appropriés pour déterminer à quel moment un sac gonflable doit être déployé.

Les ceintures de sécurité sont nécessaires pour votre protection dans tous les types de collision, et sont aussi essentielles pour vous maintenir en place, loin du sac gonflable en plein déploiement.



Lorsque le module de commande des dispositifs de retenue des occupants détecte une collision exigeant le déploiement des sacs gonflables avant, il envoie un signal aux générateurs de gaz. Une grande quantité de gaz non toxiques est produite pour gonfler les sacs gonflables avant.

Le couvercle de la garniture du moyeu du volant et le côté passager supérieur du tableau de bord se séparent et se rabattent hors de la trajectoire des sacs gonflables lorsque ceux-ci se déploient à leur pleine capacité. Les sacs gonflables avant se déploient complètement en moins de temps qu'il n'en faut pour cligner des yeux. Les sacs gonflables avant se dégonflent ensuite rapidement, tout en retenant le conducteur et le passager avant.

Système de classification de l'occupant (OCS) – siège passager avant

Le système de classification de l'occupant (OCS) fait partie du système de sécurité requis dans le véhicule en vertu des lois fédérales pertinentes. Il est conçu pour activer ou désactiver le sac gonflable avant évolué du passager en fonction du poids de l'occupant assis dans le siège. Il est conçu pour désactiver le sac gonflable avant évolué du passager lorsqu'un siège est inoccupé et pour les occupants dont le poids assis permet de les classer dans une catégorie autre qu'un adulte correctement assis. Il peut s'agir d'un enfant, d'un adolescent ou même d'un adulte.

Le système de classification de l'occupant (OCS) comporte les éléments suivants :

- Module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC)
- Module de classification de l'occupant et capteur situés dans le siège passager avant
- Témoin de désactivation du sac gonflable du passager – témoin de couleur ambre situé sur l'arceau sport du pavillon 
- Témoin d'avertissement de sac gonflable 
- Ceinture de sécurité du passager

Module de classification de l'occupant et capteur

Le module de classification de l'occupant est situé sous le siège passager avant. Le capteur est situé sous la mousse du coussin du siège passager. Le capteur détecte tout poids appliqué au siège. Le module de classification de l'occupant utilise l'entrée du capteur pour déterminer la classification la plus probable du passager avant. Il transmet cette information au module de commande des dispositifs de retenue des occupants. Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants utilise la classification pour déterminer s'il doit activer ou désactiver le sac gonflable avant évolué du passager. Afin de permettre le fonctionnement du système de classification de l'occupant (OCS) comme prévu, il est important que le passager avant soit assis correctement et qu'il porte la ceinture de sécurité de façon appropriée. Les passagers correctement assis sont :

- assis bien droit;
- orientés vers l'avant;

- assis au centre du siège, les pieds reposant confortablement sur le plancher ou près du plancher;
- assis, le dos appuyé contre le dossier de siège en position verticale;

**Assis correctement**

Le système de classification de l'occupant (OCS) peut activer le déploiement du sac gonflable avant évolué du passager s'il détermine que :

- le siège passager avant est inoccupé ou des objets légers s'y trouvent;
- le siège passager avant est occupé par un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière;
- le siège passager avant est occupé par un enfant, y compris un enfant assis dans un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant ou dans un siège d'appoint;
- le siège passager avant est occupé par un passager de petite taille, y compris un enfant ou un adulte de petite taille;
- le passager avant n'est pas correctement assis sur le siège ou il transfère son poids sur une autre partie du véhicule pendant un certain temps.

Système de désactivation du sac gonflable du passager		
État de l'occupant du siège passager avant	État du témoin de désactivation du sac gonflable avant évolué du passager avant (« PAD »)	État du sac gonflable du passager avant
Siège inoccupé* débouclé	PAS ALLUMÉ	DÉSACTIVÉ
Siège inoccupé* bouclé	« PASSENGER AIR BAG OFF » (SAC GONFLABLE DU PASSENGER DÉACTIVÉ)	DÉSACTIVÉ
Sacs à provisions, porte-documents lourds et autres objets relativement légers	« PASSENGER AIR BAG OFF » (SAC GONFLABLE DU PASSENGER DÉACTIVÉ)	DÉSACTIVÉ
Ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière**	« PASSENGER AIR BAG OFF » (SAC GONFLABLE DU PASSENGER DÉACTIVÉ)	DÉSACTIVÉ
Enfant, y compris un enfant installé dans un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant ou un siège d'appoint**	« PASSENGER AIR BAG OFF » (SAC GONFLABLE DU PASSENGER DÉACTIVÉ)	DÉSACTIVÉ

Système de désactivation du sac gonflable du passager		
État de l'occupant du siège passager avant	État du témoin de désactivation du sac gonflable avant évolué du passager avant (« PAD »)	État du sac gonflable du passager avant
Adulte de petite taille	« PASSENGER AIR BAG OFF » (SAC GONFLABLE DU PASSENGER DÉACTIVÉ)	DÉSACTIVÉ
Adulte correctement assis	PAS ALLUMÉ	ACTIVÉ

* Si le siège passager avant est vide ou si des objets très légers sont placés dessus et que la ceinture de sécurité est déboutée, le sac gonflable avant évolué du passager ne se déploiera pas, même si le témoin de désactivation du sac gonflable (PAD) n'est PAS allumé.

** Il est possible de classer un enfant en tant qu'adulte, ce qui permet le déploiement du sac gonflable avant évolué du passager. Ne laissez jamais un enfant prendre place sur le siège passager avant et n'installez jamais un ensemble de retenue pour enfants, y compris un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière, sur le siège passager avant.

AVERTISSEMENT!

- Ne placez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière devant un sac gonflable. Le déploiement du sac gonflable avant du passager peut provoquer des blessures graves ou la mort à un enfant âgé de 12 ans ou moins, y compris à un enfant installé dans un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière.
- N'installez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans le siège avant d'un véhicule. Utilisez seulement un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière sur le siège arrière. Si le véhicule n'a pas de siège

(Suite)

AVERTISSEMENT!

arrière, ne transportez pas d'ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans ce véhicule.

Témoin de désactivation du sac gonflable avant évolué du passager (PAD)

Le témoin de désactivation du sac gonflable avant évolué du passager (PAD) (un témoin ambre situé sur l'arcade sport du pavillon) indique au conducteur et au passager avant que le sac gonflable avant évolué du passager est désactivé. Le témoin de désactivation du sac gonflable du passager allume le message « PASSENGER AIR BAG OFF » (SAC GONFLABLE DU PASSENGER DÉACTIVÉ) pour indiquer que le sac gonflable avant évolué du passager ne se déploiera pas pendant une collision. Si le siège passager avant est vide ou si des objets très légers sont placés dessus et que la ceinture de sécurité est déboutée, le sac gonflable avant évolué du passager ne se déploiera pas, même si le témoin de désactivation du sac gonflable n'est PAS allumé.

Le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager ne doit pas être allumé lorsqu'un adulte est correctement assis sur le siège passager avant. Les conducteurs et passagers adultes doivent s'assurer que le témoin de désactivation du sac gonflable du passager

est éteint quand un adulte prend place sur le siège passager avant. Si un adulte n'est pas assis correctement, le sac gonflable avant évolué du passager peut se désactiver et le témoin de désactivation du sac gonflable du passager risque de s'allumer.

Le témoin de désactivation du sac gonflable du passager doit être allumé et le sac gonflable avant évolué du passager peut être désactivé pour la plupart des enfants assis correctement dans le siège passager avec ensemble de retenue et pour la plupart des ensembles de retenue pour enfants installés correctement. Toutefois, dans certaines conditions, même si l'ensemble de retenue pour enfants est installé correctement, le témoin de désactivation du sac gonflable du passager risque de ne pas être allumé, alors que le sac gonflable avant évolué du passager est désactivé. Ceci peut se produire si l'ensemble de retenue pour enfants est plus léger que le poids limite nécessaire pour allumer le témoin de désactivation du sac gonflable du passager. Ne supposez **JAMAIS** que le sac gonflable avant évolué est désactivé à moins que le témoin de désactivation du sac gonflable du passager n'allume le message « PASSENGER AIR BAG OFF » (SAC GONFLABLE DU PASSENGER DÉACTIVÉ).

NOTA :

Si la ceinture de sécurité d'un siège inoccupé est bouclée, le témoin de désactivation du sac gonflable s'allume.

Si le témoin de désactivation du sac gonflable du passager est allumé pour un passager adulte :

Si le témoin de désactivation du sac gonflable est allumé alors qu'un adulte est assis sur le siège passager avant, le passager est peut-être assis incorrectement. Suivez les étapes ci-dessous pour permettre au système de classification de l'occupant (OCS) de détecter le poids du passager adulte assis pour activer le sac gonflable avant évolué du passager :

1. Éteignez le véhicule et faites descendre le passager adulte.
2. Retirez, le cas échéant, tout matériel supplémentaire du siège passager (coussins, coussinets, housses de siège, masseurs de siège, couvertures, tissus, etc.).
3. Placez le dossier en position complètement redressée.
4. Demandez au passager adulte de s'asseoir au centre du siège, avec les pieds reposant confortablement sur le plancher ou près du plancher et le dos appuyé contre le dossier de siège.
5. Redémarrez le véhicule et demandez au passager de rester dans cette position pendant deux à trois minutes.

AVERTISSEMENT!

- Si le témoin de désactivation du sac gonflable du passager reste allumé pour un passager adulte, faites immédiatement réviser votre système de sacs gonflables par un concessionnaire autorisé. Dans le cas contraire, vous seriez exposé à des blessures graves, voire mortelles. Lorsque le témoin de désactivation du sac gonflable du passager est allumé du passager et que le message

(Suite)

AVERTISSEMENT!

« PASSENGER AIR BAG OFF » (SAC GONFLABLE DU PASSAGER DÉSACTIVÉ) s'affiche, le sac gonflable avant évolué du passager ne se déploiera pas en cas de collision.

- Ne placez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière devant un sac gonflable. Le déploiement du sac gonflable avant du passager peut provoquer des blessures graves ou la mort à un enfant âgé de 12 ans ou moins, y compris à un enfant installé dans un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière.
- N'installez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans le siège avant d'un véhicule. Utilisez seulement un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière sur le siège arrière. Si le véhicule n'a pas de siège arrière, ne transportez pas d'ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans ce véhicule.
- Les enfants de 12 ans ou moins doivent être assis sur les sièges arrière d'un véhicule équipé d'un siège arrière et porter la ceinture de sécurité ou être retenus par un ensemble de retenue adéquat.

Passagers de poids plus léger (y compris les adultes de petite taille)

Lorsqu'un passager de poids plus léger, y compris un adulte de petite taille occupe le siège passager, le sac gonflable avant évolué du passager peut être désactivé. Toutefois, le sac gonflable avant évolué du passager peut être activé ou désactivé pour un passager plus léger, y compris un adulte de petite taille qui est assis dans le siège passager. Cela ne signifie pas que le système de classification de l'occupant (OCS) ne fonctionne pas correctement.

Le conducteur et le passager doivent toujours utiliser le témoin de désactivation du sac gonflable du passager pour déterminer si le sac gonflable avant évolué du passager est activé ou désactivé. Si le témoin de désactivation du sac gonflable du passager est allumé avec le message « PASSENGER AIR BAG OFF » (SAC GONFLABLE DU PASSAGER DÉSACTIVÉ) lorsqu'un adulte est dans le siège passager avant, demandez au passager de se repositionner dans le siège jusqu'à ce que le témoin de désactivation du sac gonflable du passager s'éteigne.

Lorsque le témoin de désactivation du sac gonflable du passager est allumé du passager et que le message « PASSENGER AIR BAG OFF » (SAC GONFLABLE DU PASSAGER DÉSACTIVÉ) s'affiche, le sac gonflable avant évolué du passager ne se déploiera pas en cas de collision.

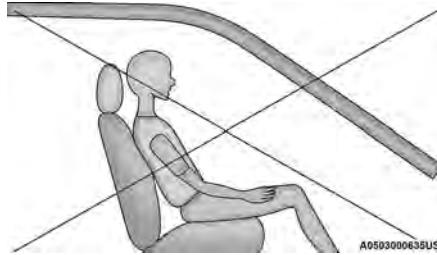
Ne diminuez pas ET n'augmentez pas le poids assis du passager avant sur le siège passager avant.

Le poids assis du passager avant doit être placé correctement sur le siège passager avant. Dans le cas contraire, vous risquez des blessures graves ou mortelles en cas de collision. Le système de classification de l'occupant (OCS) détermine la catégorie la plus probable de l'occupant qu'il détecte. Le système de classification de l'occupant (OCS) détectera le poids assis réduit ou accru du passager avant, ce qui pourrait entraîner une désactivation ou une activation du sac gonflable avant évolué du passager lors d'une collision. Cela ne signifie pas que le système de classification de l'occupant (OCS) ne fonctionne pas correctement. Si vous réduisez le poids assis du passager avant sur le siège passager avant, le sac gonflable avant évolué du passager risque de se désactiver et de causer des blessures graves ou mortelles. Si vous augmentez le poids assis du passager avant sur le siège passager avant, le

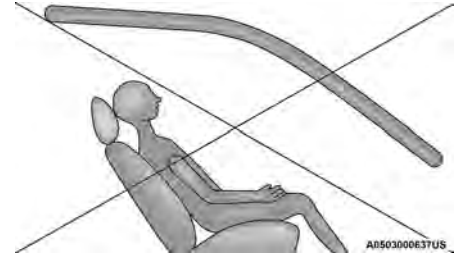
sac gonflable avant évolué du passager risque de s'activer. Des exemples de positions assises inadéquates du passager avant sont présentés ci-dessous :

- Le poids du passager avant est transféré à une autre partie du véhicule (comme la portière, l'accoudoir ou le tableau de bord).
- Le passager avant se penche vers l'avant, vers le côté ou se retourne vers l'arrière du véhicule.
- Le dossier du siège passager avant n'est pas en position complètement verticale.
- Le passager avant transporte ou tient un objet lorsqu'il est assis (par exemple, un sac à dos, une boîte, etc.).
- Des objets sont logés sous le siège passager avant.
- Des objets sont logés entre le siège passager avant et la console centrale.
- Des accessoires pouvant modifier le poids assis sur le siège passager avant sont fixés au siège passager avant.
- Un objet quelconque diminue ou augmente le poids assis du passager avant.

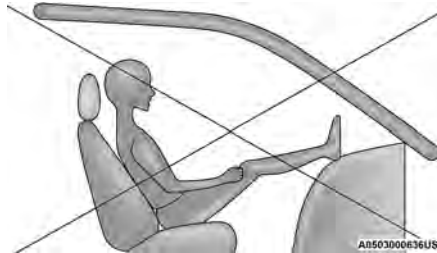
Le système de classification de l'occupant (OCS) détermine la classification la plus probable du passager avant. Si un occupant sur le siège passager avant est incorrectement assis, l'occupant peut fournir un signal de déploiement au système de classification de l'occupant (OCS) qui est différent de l'entrée de poids assis appropriée de l'occupant, par exemple :



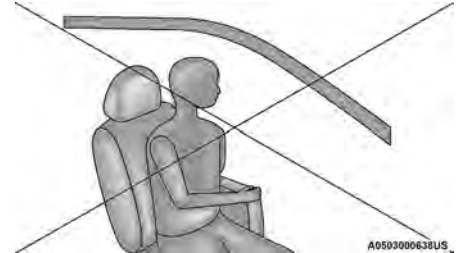
Incorrectement assis



Incorrectement assis



Incorrectement assis



Incorrectement assis

AVERTISSEMENT!


- Si un ensemble de retenue pour enfants ou un enfant, un adolescent ou même un adulte de petite taille sur le siège passager avant est incorrectement assis, l'occupant peut fournir un signal de déploiement au système de classification de


(Suite)

AVERTISSEMENT!

l'occupant (OCS) qui est différent de l'entrée de poids de l'occupant assis correctement. Cela pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles lors d'une collision.

- Portez toujours votre ceinture de sécurité et assurez-vous correctement, avec le dossier de siège en position verticale, votre dos appuyé contre le dossier de siège, assis bien droit, faisant face vers l'avant, au centre du siège, et vos pieds reposant confortablement sur le plancher ou près de celui-ci.
- Ne conservez pas d'objets dans vos mains (par exemple, des sacs à dos, des boîtes, etc.) lorsque vous êtes assis sur le siège passager avant. Si l'occupant tient un objet en main, le signal de sortie transmis au système de classification de l'occupant (OCS) peut être différent de l'entrée de poids de l'occupant assis correctement, ce qui peut entraîner des blessures graves ou mortelles lors d'une collision.

Le témoin d'avertissement de sac gonflable  s'allume lorsque le système de classification de l'occupant (OCS) ne peut effectuer la classification de l'état du siège passager avant.

Une anomalie du système de classification de l'occupant (OCS) peut nuire au fonctionnement du système de sacs gonflables. Si le témoin d'avertissement de sac gonflable  ne s'allume pas, reste allumé après le démarrage du moteur ou s'allume durant la conduite, confiez immédiatement votre véhicule à un concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENT!

- Si vous ne tenez pas compte du témoin d'avertissement de sac gonflable du tableau de bord, vous pourriez ne pas bénéficier de la protection offerte par les sacs gonflables en cas de collision. Si le témoin ne s'allume pas à l'établissement du contact à titre de vérification du fonctionnement de l'ampoule, reste allumé après le démarrage du moteur ou s'allume lors de la conduite, confiez immédiatement votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire réparer le système de sacs gonflables.
- Si vous placez un objet sur le plancher sous le siège passager avant, le système de classification de l'occupant (OCS) pourrait ne pas fonctionner correctement, ce qui risquerait d'entraîner des blessures graves ou mortelles lors d'une collision. Ne placez pas d'objets sur le plancher sous le siège passager avant.
- Si une anomalie est présente dans le système de classification de l'occupant (OCS), le témoin de désactivation de sac gonflable du passager ainsi que le témoin d'avertissement de sac gonflable s'allument pour indiquer que le sac gonflable avant évolué du passager est désactivé. Dans ce cas, le sac gonflable avant évolué du passager demeure désactivé tant que l'anomalie n'est pas corrigée. Dans un tel cas, confiez immédiatement votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour le faire réparer.

L'ensemble de siège passager contient des composants essentiels du système de classification de l'occupant (OCS) qui peuvent compromettre le déploiement du sac gonflable avant évolué du passager. Afin que le système de classification de l'occupant (OCS) évalue avec exactitude la taille ou la catégorie de l'occupant prenant place sur le siège passager avant, les composants du système de classification de l'occupant (OCS) doivent fonctionner comme prévu. N'apportez aucune modification aux composants, à l'assemblage ou à la housse du siège de passager avant. Si le siège, la housse de garnissage ou le coussin doivent être réparés, confiez le véhicule à un concessionnaire autorisé. N'utilisez que les accessoires de siège approuvés par FCA US LLC.

Veillez à toujours respecter les exigences suivantes :

- Ne modifiez en aucune façon le siège passager avant ni aucun de ses composants.
- N'utilisez aucune housse ou coussin de siège provenant de modèles antérieurs ou ultérieurs qui n'est pas désigné par FCA US LLC pour le modèle de véhicule à réparer. Utilisez toujours la housse et le coussin de siège adéquat et conçu spécifiquement pour le véhicule.
- Ne remplacez pas la housse ou le coussin de siège par une housse ou un coussin de siège du marché secondaire.
- N'ajoutez pas une housse ou revêtement de siège du marché secondaire.
- Les composants, les fixations ainsi que tout autre élément connexe au système de retenue supplémentaire ne doivent, en aucun cas, être modifiés ou remplacés par une pièce autre que celles approuvées par FCA US LLC.

AVERTISSEMENT!

- Des modifications apportées au siège du passager ou des méthodes d'entretien non approuvées du siège, de ses composants connexes ou de la housse ou coussin de siège peuvent nuire au déploiement du sac gonflable en cas de collision frontale. En cas d'une collision, le passager avant risquerait de subir des blessures graves ou mortelles. Un véhicule modifié peut ne pas être conforme aux normes américaines FMVSS (Federal Motor Vehicle Safety Standards) et aux normes de sécurité des véhicules automobiles du Canada (NSVAC).
- Si des modifications doivent être apportées au système de sacs gonflables de votre véhicule pour l'adapter au transport de personnes ayant une invalidité, communiquez avec un concessionnaire autorisé.

Protège-genoux

Les protège-genoux sont conçus pour protéger les genoux du conducteur et du passager avant, en plus de placer les occupants avant de la meilleure façon pour interagir avec les sacs gonflables avant.

AVERTISSEMENT!

- Vous ne devez pas percer, couper ni modifier les protège-genoux de quelque façon que ce soit.
- Ne montez aucun accessoire sur les protège-genoux, y compris des témoins de système d'alarme, des chaînes stéréo, des postes de bande publique (CB), etc.

Sacs gonflables latéraux supplémentaires**Sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges**

Ce véhicule est équipé de sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges.

Les sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges se trouvent sur le côté extérieur des sièges avant. Les sacs gonflables latéraux supplémentaires sont indiqués par la marque « SRS AIRBAG » (SAC GONFLABLE DU SYSTÈME DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRE) ou « AIRBAG » (SAC GONFLABLE) sur une étiquette ou sur le garnissage de siège sur le côté extérieur des sièges.

Les sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges peuvent aider à réduire le risque de blessures aux occupants lors de certaines collisions latérales, en plus du potentiel de réduction des blessures offert par les ceintures de sécurité et la structure de la carrosserie.



Étiquette de sac gonflable latéral monté dans le siège

Lorsque le sac gonflable latéral supplémentaire monté dans le siège se déploie, il ouvre la couture sur le côté extérieur du couvercle de garnissage du dossier de siège. Lors du déploiement, le sac gonflable latéral supplémentaire monté dans le siège se déploie par la couture du siège dans l'espace situé entre l'occupant et la portière. Il se déploie avec force, à grande vitesse, et risque de blesser les occupants si ceux-ci ne sont pas bien assis ou si des objets se trouvent dans la zone de déploiement du sac gonflable latéral supplémentaire monté dans le siège. Le risque de blessures causées par le déploiement d'un sac gonflable est plus élevé dans le cas d'un enfant.

AVERTISSEMENT!

N'installez pas de housses sur les sièges et ne placez pas d'objets entre les occupants et les sacs gonflables latéraux; cela pourrait nuire au fonctionnement des sacs gonflables et causer la projection d'objets qui pourraient provoquer des blessures graves au moment du déploiement.

Rideaux gonflables latéraux complémentaires (SABIC)

Ce véhicule est équipé de rideaux gonflables latéraux complémentaires.

Les rideaux gonflables latéraux complémentaires se trouvent au-dessus des glaces latérales. La garniture qui recouvre les rideaux gonflables latéraux complémentaires porte la mention « SRS AIRBAG » (SAC GONFLABLE DU SYSTÈME DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRE) ou « AIRBAG » (SAC GONFLABLE).



Placement de l'étiquette de rideaux gonflables latéraux complémentaires

Ils peuvent aider à réduire le risque de blessures à la tête ou d'autres blessures pour les occupants des places d'extrémité avant et arrière lors de certaines collisions latérales, en plus du potentiel de réduction des blessures offert par les ceintures de sécurité et la structure de la carrosserie.

Les rideaux gonflables latéraux complémentaires se déploient vers le bas, couvrant les glaces latérales. Lors du déploiement, les rideaux gonflables latéraux complémentaires poussent à l'écart le rebord extérieur de la garniture de pavillon et couvrent la glace. Ils se déploient avec une force suffisante pour blesser les occupants si ceux-ci ne portent pas la ceinture de sécurité et ne sont pas assis correctement, ou si des objets se trouvent dans la zone de déploiement des rideaux gonflables latéraux complémentaires. Le risque de blessures causées par le déploiement d'un sac gonflable est plus élevé dans le cas d'un enfant.

Les rideaux gonflables latéraux complémentaires peuvent aider à réduire le risque d'éjection partielle ou complète des occupants du véhicule par les glaces latérales lors de certaines collisions latérales.

AVERTISSEMENT!

- Ne montez pas d'équipement, n'empilez pas de bagages ou ne placez pas de charge dont la hauteur pourrait bloquer le déploiement des rideaux gonflables latéraux complémentaires (SABIC). Le revêtement de garniture au-dessus des glaces latérales, à l'emplacement où les rideaux gonflables latéraux complémentaires se trouvent et se déploient, doit être exempt d'obstructions.
- Afin d'assurer le bon fonctionnement des rideaux gonflables latéraux complémentaires, n'installez pas des accessoires dans votre véhicule qui pourraient modifier le toit. N'ajoutez pas un toit ouvrant du marché secondaire à votre véhicule. N'installez pas de porte-bagages de toit qui nécessite une installation permanente (par boulons ou par vis). Ne percez le toit du véhicule en aucune circonstance.

Collisions latérales

Les sacs gonflables latéraux sont conçus pour se déployer lors de certaines collisions latérales. Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) détermine si le déploiement des sacs gonflables latéraux lors d'une collision particulière est approprié, en fonction de la gravité et du type de collision. Les capteurs de collisions latérales permettent au module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) de déterminer la réaction appropriée en cas d'impact. Le système est étalonné pour déployer les sacs gonflables latéraux du côté de l'impact du véhicule lors d'un impact exigeant que les occupants soient protégés au moyen de sacs gonflables latéraux. En cas de collision latérale, les sacs gonflables latéraux se déploient indépendamment; un impact du côté gauche

déploie les sacs gonflables latéraux de gauche seulement et un impact du côté droit déploie les sacs gonflables latéraux de droite seulement. Les dommages au véhicule ne constituent pas un indicateur approprié pour déterminer à quel moment les sacs gonflables latéraux doivent être déployés.

Les sacs gonflables latéraux ne se déploient pas dans toutes les collisions latérales, y compris certaines collisions en angle ou certaines collisions latérales dont l'impact exclut la zone de l'habitacle. Les sacs gonflables latéraux peuvent se déployer durant les collisions frontales à angle ou décalées dans lesquelles les sacs gonflables avant se déploient.

Les sacs gonflables latéraux servent de complément aux ceintures de sécurité. Les sacs gonflables latéraux se déploient en moins de temps qu'il n'en faut pour cligner des yeux.

AVERTISSEMENT!

- Les occupants, y compris les enfants, qui s'appuient sur les sacs gonflables latéraux ou qui sont très près de ceux-ci peuvent être gravement blessés ou tués. Les occupants, y compris les enfants, ne doivent jamais s'appuyer ni dormir contre la portière, les glaces latérales ou la zone de déploiement des sacs gonflables latéraux, même s'ils sont installés dans un ensemble de retenue pour bébés ou pour enfants.
- Les ceintures de sécurité (et les ensembles de retenue pour enfants, le cas échéant) sont nécessaires pour votre protection dans toutes les collisions. Elles vous aident également à vous maintenir en place, loin des sacs gonflables latéraux lors du déploiement. Pour bénéficier d'une protection maximale offerte par les sacs gonflables latéraux,

(Suite)

AVERTISSEMENT!

les occupants doivent utiliser correctement leur ceinture de sécurité et être assis bien droit, le dos appuyé contre le dossier du siège. Les enfants doivent être bien retenus dans un ensemble de retenue pour enfants ou un siège d'appoint adapté à la taille de l'enfant.

AVERTISSEMENT!


- Les sacs gonflables latéraux ont besoin d'espace pour se déployer. Ne vous appuyez pas contre la portière ou la glace. Tenez-vous droit, au centre du siège.
- Vous pourriez être gravement blessé ou tué si vous êtes assis trop près des sacs gonflables latéraux au moment du déploiement.
- Il est dangereux de se fier seulement aux sacs gonflables latéraux, car les risques de blessures graves pourraient être accrus en cas de collision. Les sacs gonflables latéraux fonctionnent de pair avec la ceinture de sécurité pour vous retenir correctement. Dans certains types de collision, les sacs gonflables latéraux ne se déploient pas du tout. Portez toujours la ceinture de sécurité, même si le véhicule est équipé de sacs gonflables latéraux.

NOTA :

Les couvercles de sac gonflable peuvent ne pas être très apparents dans le garnissage intérieur du véhicule, mais ils s'ouvriront durant le déploiement des sacs gonflables.

Composants du système de sacs gonflables**NOTA :**

Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) contrôle les circuits internes et le câblage d'interconnexion associés aux composants électriques du système de sacs gonflables répertoriés ci-dessous :

- Module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC)
- Témoin de sac gonflable 
- Volant et colonne de direction
- Tableau de bord
- Protège-genoux
- Sacs gonflables du conducteur et du passager avant
- Commutateur de boucle de ceinture de sécurité
- Sacs gonflables latéraux supplémentaires
- Capteurs de collision avant et latérale
- Prétendeurs de ceinture de sécurité
- Capteurs de position des glissières de siège
- Système de classification des occupants

Si un déploiement se produit

Les sacs gonflables avant sont conçus pour se dégonfler immédiatement après le déploiement.

NOTA :

Les sacs gonflables avant ou latéraux ne se déploient pas dans toutes les collisions. Cela ne signifie toutefois pas que le système de sacs gonflables est défectueux.

En cas de collision déclenchant le déploiement des sacs gonflables, vous pourriez expérimenter une ou la totalité des situations suivantes :

- Lors du déploiement des sacs gonflables, le matériau des sacs gonflables peut parfois causer des éraflures ou le rougissement de la peau des occupants. Ces éraflures s'apparentent à celles que produit le frottement d'une corde ou que vous pourriez subir en glissant sur un tapis ou sur le sol d'un gymnase. Elles ne sont pas causées par un contact avec des substances chimiques. Elles ne sont pas permanentes et normalement, elles guérissent rapidement. Cependant, si la guérison tarde à se faire après quelques jours, ou si des cloques apparaissent, consultez immédiatement un médecin.
- Lorsque les sacs gonflables se dégonflent, vous pourriez observer la présence de particules ressemblant à de la fumée. Ces particules, dont la présence est tout à fait normale, proviennent de la réaction qui donne lieu au dégagement de gaz non toxiques qui servent à gonfler les sacs. Elles peuvent cependant irriter la peau, les yeux, le nez ou la gorge. En cas d'irritation de la peau ou des yeux, lavez la zone touchée à l'eau froide. En cas d'irritation du nez ou de la gorge, déplacez-vous là où il y a de l'air frais. Si l'irritation persiste, consultez un médecin. Si ces particules se déposent sur vos vêtements, faites nettoyer ceux-ci en tenant compte des directives du fabricant du vêtement.

Ne conduisez pas votre véhicule après le déploiement des sacs gonflables. Si votre véhicule fait l'objet d'une autre collision, les sacs gonflables ne seront pas en place pour vous protéger.

AVERTISSEMENT!

Les sacs gonflables qui ont été déployés et les prétendeurs de ceinture de sécurité qui ont été activés ne peuvent vous protéger si vous avez une autre collision. Les sacs gonflables, les prétendeurs de ceinture de sécurité et les ensembles d'enrouleur de ceinture de sécurité doivent être remplacés immédiatement par un concessionnaire autorisé. Faites également réparer le module de commande des dispositifs de retenue des occupants.

NOTA :

- Les couvercles de sac gonflable peuvent ne pas être très apparents dans le garnissage intérieur du véhicule, mais ils s'ouvriront durant le déploiement des sacs gonflables.
- Après une collision, faites vérifier votre véhicule immédiatement auprès d'un concessionnaire autorisé.

Système de réponse améliorée en cas d'accident

En cas d'impact, si le réseau de communications du véhicule et l'alimentation électrique demeurent intacts, selon la nature de l'événement, le module de commande des dispositifs de retenue des occupants déterminera si le système de réponse améliorée en cas d'accident doit exécuter les fonctions suivantes :

- Coupure de l'alimentation en carburant du moteur (selon l'équipement).
- Coupure de l'alimentation par batterie du moteur électrique (selon l'équipement).
- Activation des feux de détresse tant que la batterie demeure chargée.

- Activation de l'éclairage intérieur, lequel reste allumé tant que la batterie demeure chargée ou durant les 15 minutes suivant l'intervention du système de réponse améliorée en cas d'accident.

• Déverrouillage des portières à commande électrique.

Votre véhicule peut aussi être conçu pour effectuer l'une de ces autres fonctions pour réagir au système de réponse améliorée en cas d'accident :

- Mise hors fonction du dispositif de chauffage du filtre à carburant, mise hors fonction du moteur de ventilateur du système CVC, fermeture du volet de circulation du système CVC.
- Couper l'alimentation par batterie des éléments suivants :
 - Moteur
 - Moteur électrique (selon l'équipement)
 - Direction assistée électrique
 - Servofrein
 - Frein de stationnement électrique
 - Sélecteur de rapport de la transmission automatique
 - Avertisseur sonore
 - Essuie-glace avant

NOTA :

Après un accident, n'oubliez pas d'effectuer un cycle d'allumage à la position START (DÉMARRAGE) ou ON/OFF (MARCHE/ARRÊT) et de retirer la clé du commutateur d'allumage pour éviter de décharger la batterie. Vérifiez soigneusement la présence de fuites de carburant dans le compartiment moteur et sur le sol près du compartiment moteur et du réservoir de carburant avant de réinitialiser le système et de démarrer le moteur. S'il n'y a aucune fuite de carburant ou aucun dommage aux appareils électriques du véhicule (par

exemple, les phares) après un accident, réinitialisez le système en suivant la procédure décrite ci-dessous. Si vous n'êtes pas certain, communiquez avec un concessionnaire autorisé.

Procédure de réinitialisation du système de réponse améliorée en cas d'accident – Essence

Pour réinitialiser les fonctions du système de réponse améliorée en cas d'accident, le commutateur d'allumage doit passer de la position START (DÉMARRAGE) ou ON/RUN (MARCHE) à la position OFF (ARRÊT). Vérifiez soigneusement la présence de fuites de carburant dans le compartiment moteur et sur le sol près du compartiment moteur et du réservoir de carburant avant de réinitialiser le système et de démarrer le moteur. Après un accident, si le véhicule ne démarre pas après que la procédure de réinitialisation ait été réalisée, il doit être remorqué jusqu'à un concessionnaire autorisé pour être inspecté et pour que le système de réponse améliorée en cas d'accident soit réinitialisé.

Procédure de réinitialisation du système de réponse améliorée en cas d'accident – VHR

Après un événement exigeant l'activation du système de réponse améliorée en cas d'accident, si le système est actif, un message « Service Hybrid Electric Vehicle System » (Entretien du système électrique hybride du véhicule) s'affiche sur le groupe d'instruments. Le véhicule ne peut être conduit dans cet état. Pour réinitialiser le moteur et la batterie haute tension, le véhicule doit être remorqué jusqu'à un concessionnaire autorisé sans tarder pour être inspecté et pour que le système de réponse améliorée en cas d'accident soit réinitialisé.

Pour réinitialiser immédiatement les feux de détresse, l'éclairage intérieur, le verrouillage à commande électrique et le moteur du ventilateur de chauffage, ventilation et climatisation, le commutateur d'allumage doit être déplacé de la position START (DÉMARRAGE) ou ON/RUN (MARCHÉ) à la position OFF (ARRÊT).

Entretien du système de sacs gonflables

AVERTISSEMENT!

- Toute modification aux composants du système de sacs gonflables risque de nuire à son fonctionnement. Vous pourriez subir des blessures en raison de l'absence d'un système de sacs gonflables fonctionnel. Ne modifiez pas les composants ni le câblage du système, notamment en apposant des autocollants ou des écrous sur le couvercle de garnissage du moyeu du volant ou sur la partie supérieure du tableau de bord du côté du passager. Ne modifiez pas le pare-chocs/bouclier avant ou la structure de la carrosserie du véhicule et n'ajoutez pas de marchepieds ou de marchepieds latéraux acquis d'après-vente.
- Il est dangereux d'essayer de réparer soi-même un composant du système de sacs gonflables. N'oubliez pas d'informer toute personne qui doit intervenir sur votre véhicule de la présence de sacs gonflables à bord.
- Ne tentez pas de modifier les composants du système de sacs gonflables. Un sac gonflable pourrait se déployer accidentellement ou ne pas fonctionner adéquatement si le système est modifié. Rendez-vous chez un concessionnaire autorisé pour tout entretien du système de sacs gonflables. Si vos sièges, y compris les couvercles de garnissage et les coussins de siège, exigent un entretien

(Suite)

AVERTISSEMENT!

ou une réparation (notamment le retrait ou le desserrage et le serrage des boulons de fixation des sièges), rendez-vous chez un concessionnaire autorisé. Seuls des accessoires de sièges approuvés par le constructeur doivent être utilisés. Si des modifications doivent être apportées au système de sacs gonflables de votre véhicule pour l'adapter au transport de personnes ayant une invalidité, communiquez avec un concessionnaire autorisé.

Enregistreur de données d'événement (EDR)

Ce véhicule est muni d'un enregistreur de données d'événement. Le but principal d'un enregistreur de données d'événement est d'enregistrer, lors de certaines collisions ou de risque de collision, les données relatives au déploiement d'un sac gonflable ou lors de l'impact d'un obstacle, ainsi que les données qui aideront à analyser le rendement des différents systèmes du véhicule. L'enregistreur de données d'événement est conçu pour enregistrer des données relatives à la dynamique du véhicule et aux systèmes de sécurité pendant une brève période de temps, généralement 30 secondes ou moins. L'enregistreur de données d'événement dans ce véhicule est conçu pour enregistrer les données d'analyse servant à vérifier :

- le fonctionnement des divers systèmes de votre véhicule;
- l'état de bouclage ou de débouclage des ceintures de sécurité du conducteur et du passager;
- le degré d'enfoncement (s'il y a lieu) de la pédale de frein ou d'accélérateur par le conducteur; et
- la vitesse du véhicule.

Ces données peuvent aider à fournir une meilleure compréhension des circonstances dans lesquelles les accidents et les blessures surviennent.

NOTA :

Les données de l'enregistreur de données d'événement du véhicule sont enregistrées seulement si une collision importante survient; aucune donnée n'est enregistrée par l'enregistreur de données d'événement dans des conditions normales de conduite, et aucune donnée personnelle (par exemple, le nom, le sexe, l'âge et le lieu de l'accident) n'est enregistrée. Cependant, les autres partis, comme les organismes chargés de l'application de la loi, pourraient combiner les données d'enregistreur de données d'événement avec le type de données d'identification personnelles de routine recueillies lors d'une enquête sur une collision. Pour lire des données enregistrées par un enregistreur de données d'événement, un équipement spécial est nécessaire et un accès au véhicule ou à l'enregistreur de données d'événement est également nécessaire. En plus du constructeur du véhicule, les autres partis, tels que les organismes chargés de l'application de la loi, munis d'un équipement spécial, peuvent lire l'information s'ils ont accès au véhicule ou à l'enregistreur de données d'événement.

ENSEMBLES DE RETENUE POUR ENFANTS

Tous les passagers qui voyagent à bord de votre véhicule doivent porter leur ceinture de sécurité en tout temps; cette directive s'applique également aux bébés et aux enfants. En vertu des règlements qui régissent la sécurité routière dans toutes les provinces canadiennes ainsi que dans tous les États américains, les jeunes enfants qui se trouvent à bord d'un véhicule automobile doivent être retenus par un ensemble de retenue approprié.

C'est la loi. Tout automobiliste qui enfreint cette loi est passible de poursuites judiciaires.

Les enfants âgés de 12 ans et moins doivent être bien retenus par une ceinture de sécurité ou un ensemble de retenue pour enfants dans le siège arrière, si un tel siège est disponible. Selon les statistiques sur les accidents, les enfants sont plus en sécurité lorsqu'ils sont adéquatement retenus sur la banquette arrière que lorsqu'ils sont installés sur le siège avant.

AVERTISSEMENT!

Lors d'une collision, un enfant non protégé peut se transformer en projectile à l'intérieur du véhicule. La force requise pour retenir un bébé sur vos genoux pourrait devenir si grande que vous ne pourriez retenir l'enfant, peu importe votre force. L'enfant et les autres occupants risqueraient de subir des blessures

(Suite)

AVERTISSEMENT!

graves ou mortelles. Tout enfant qui se trouve à bord du véhicule doit être placé dans un ensemble de retenue approprié convenant à sa taille.

Il existe divers types d'ensembles de retenue d'enfant, qu'il s'agisse d'un bébé ou d'un enfant presque assez grand pour porter une ceinture de sécurité pour adulte. Vérifiez toujours le manuel du propriétaire accompagnant le siège d'enfant pour vous assurer qu'il s'agit bien du siège qui convient le mieux à votre enfant. Lisez attentivement et suivez toutes les directives et les avertissements contenus dans le manuel du propriétaire de l'ensemble de retenue pour enfants ainsi que ceux indiqués sur toutes les étiquettes apposées sur l'ensemble de retenue.

Avant d'acheter un ensemble de retenue, assurez-vous qu'il porte une étiquette certifiant qu'il est conforme à toutes les normes de sécurité en vigueur. Vous devriez aussi vous assurer que vous pouvez l'installer dans le véhicule où vous l'utiliserez.

NOTA :

- Pour obtenir plus d'information à ce sujet, visitez le site <http://www.nhtsa.gov/parents-and-caregivers> ou appelez au : 1-888-327-4236
- Les résidents canadiens peuvent consulter le site Web de Transports Canada pour obtenir de plus amples renseignements : <https://www.tc.gc.ca/en/services/road/child-car-seat-safety.html>

Sommaire des recommandations de retenue des enfants dans le véhicule

	Taille, hauteur, poids ou âge de l'enfant	Type recommandé de l'ensemble de retenue pour enfants
Bébés et tout-petits	Enfants âgés de deux ans ou moins et qui n'ont pas atteint la limite de taille ou de poids de leur ensemble de retenue pour enfants	Un porte-bébé ou un ensemble de retenue pour enfants transformable, orienté vers l'arrière dans un siège arrière du véhicule
Jeunes enfants	Les enfants qui sont âgés d'au moins deux ans ou qui ont dépassé la limite de taille ou de poids de leur ensemble de retenue pour enfants	Ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant muni d'un harnais à cinq points, orienté vers l'avant dans un siège arrière du véhicule
Enfants plus grands	Enfants dont la taille et le poids ne leur permettent plus d'utiliser un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant, mais qui sont encore trop petits pour utiliser correctement la ceinture de sécurité du véhicule	Siège d'appoint et ceinture de sécurité du véhicule, positionnés dans un siège arrière du véhicule
Enfants trop grands pour un ensemble de retenue pour enfants	Les enfants âgés de 12 ans ou moins dont la taille ou le poids dépasse la limite de leur siège d'appoint	Ceinture de sécurité du véhicule, positionnée dans un siège arrière du véhicule

Ens. ret. enfants/bébés

Les experts en sécurité recommandent de placer les enfants dans des porte-bébés orientés vers l'arrière jusqu'à ce qu'ils soient âgés de deux ans ou jusqu'à ce qu'ils atteignent la limite de taille ou de poids de leur ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière. Deux types d'ensembles de retenue pour enfants peuvent être orientés vers l'arrière : les porte-bébés et les sièges d'enfant transformables.

Les porte-bébés ne doivent être utilisés qu'orientés vers l'arrière dans le véhicule. Cette recommandation s'applique aux nouveau-nés jusqu'à ce qu'ils atteignent la limite de poids ou de hauteur du porte-bébé. Les sièges d'enfant transformables peuvent être orientés tant vers l'arrière que vers l'avant du véhicule. Les sièges d'enfant transformables orientés vers l'arrière ont une limite de poids plus élevée que les porte-bébés, ce qui permet de les utiliser dans ce sens pour les enfants trop grands pour leur porte-bébé, mais âgés de moins de deux ans. Les enfants doivent voyager dans des sièges orientés vers l'arrière tant qu'ils n'ont pas atteint le poids ou la hauteur limite de leur siège d'enfants transformable.

AVERTISSEMENT!

- Ne placez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière devant un sac gonflable. Le déploiement du sac gonflable avant du passager peut provoquer des blessures graves ou la mort à un enfant âgé de 12 ans ou moins, y compris à un enfant installé dans un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- N'installez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans le siège avant d'un véhicule. Utilisez seulement un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière sur le siège arrière. Si le véhicule n'a pas de siège arrière, ne transportez pas d'ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans ce véhicule.

Ensembles de retenue pour enfants plus grands

Les enfants de deux ans ou qui sont trop grands pour leur siège d'enfant transformable orienté vers l'arrière peuvent voyager dans des sièges orientés vers l'avant. Les sièges d'enfant orientés vers l'avant et les sièges transformables orientés vers l'avant sont conçus pour les enfants âgés de plus de deux ans ou qui ne peuvent plus utiliser leur siège d'enfant transformable orienté vers l'arrière en raison de leur taille ou de leur poids ayant dépassé la limite de leur siège d'enfant transformable. Les enfants devraient demeurer dans un siège d'enfant orienté vers l'avant avec un harnais le plus longtemps possible, jusqu'à la limite de poids et de hauteur imposée par le siège.

Tous les enfants qui ont dépassé le poids ou la hauteur limite du siège orienté vers l'avant doivent utiliser un siège d'appoint jusqu'à ce qu'il soit possible d'ajuster correctement les ceintures de sécurité du véhicule. Si l'enfant ne peut s'asseoir avec les genoux repliés à l'avant du coussin de siège du véhicule tout en ayant le dos appuyé contre le dossier du siège, il doit utiliser un

siège d'appoint. L'enfant et le siège d'appoint sont maintenus sur le siège du véhicule par la ceinture de sécurité.

AVERTISSEMENT!

- Si l'ensemble de retenue pour enfants ou bébés n'est pas installé correctement, il y a risque de défaillance. L'ensemble pourrait se détacher en cas de collision, ce qui pourrait causer à l'enfant des blessures graves ou mortelles. Suivez à la lettre les directives du constructeur de l'ensemble de retenue lors de l'installation d'un ensemble de retenue pour enfant ou pour bébé.
- Après l'installation d'un ensemble de retenue pour enfants dans le véhicule, ne déplacez pas le siège de voiture vers l'avant ou vers l'arrière, car vous risqueriez de desserrer les fixations de l'ensemble de retenue pour enfants. Retirez l'ensemble de retenue pour enfants avant de régler la position du siège de voiture. Lorsque vous avez réglé le siège de voiture, réinstallez l'ensemble de retenue pour enfants.
- Lorsque l'ensemble de retenue pour enfants n'est pas utilisé, assurez-vous qu'il est maintenu en place à l'aide de la ceinture de sécurité ou des ancrages de système LATCH ou retirez-le du véhicule. Ne le laissez pas libre dans le véhicule. En cas d'arrêt soudain ou d'accident, il pourrait frapper les occupants ou les dossiers et causer des blessures graves.

Enfants trop grands pour les sièges d'appoint

Les enfants suffisamment grands pour porter le baudrier confortablement, et dont les jambes sont assez longues pour se replier à l'avant du siège lorsque leur dos est appuyé contre le dossier, doivent utiliser la ceinture de sécurité sur un siège arrière. Utilisez les critères de ce simple essai à cinq étapes pour déterminer si l'enfant peut utiliser uniquement la ceinture de sécurité du véhicule :

1. L'enfant peut-il s'asseoir sur le siège du véhicule en appuyant le dos complètement contre le dossier?
2. L'enfant peut-il plier confortablement les genoux à l'avant du siège du véhicule tout en ayant son dos appuyé contre le dossier?

3. Le baudrier peut-il passer sur l'épaule de l'enfant entre le cou et le bras?
4. La partie sous-abdominale de la ceinture est-elle placée aussi bas que possible, touchant les cuisses de l'enfant et non l'abdomen?
5. L'enfant peut-il rester assis ainsi pour toute la durée du trajet?

Si vous avez répondu « non » à une de ces questions, l'enfant doit encore utiliser un siège d'appoint dans ce véhicule. Si l'enfant utilise la ceinture à trois points d'ancrage, assurez-vous que la boucle est bien verrouillée et vérifiez régulièrement le réglage de la ceinture de sécurité, au cas où il aurait été modifié par les mouvements de l'enfant. Si le baudrier touche le visage ou le

cou de l'enfant, déplacez l'enfant vers le milieu du véhicule ou utilisez un siège d'appoint pour placer correctement la ceinture de sécurité sur l'enfant.

AVERTISSEMENT!

Ne laissez jamais un enfant passer le baudrier derrière son dos ou sous son bras. Dans un accident, le baudrier ne protégera pas de façon appropriée un enfant, ce qui risquerait de provoquer des blessures graves ou la mort. Un enfant doit toujours porter correctement la partie sous-abdominale et le baudrier de la ceinture de sécurité.

Recommandations pour fixer des ensembles de retenue pour enfants

Type de dispositif de retenue	Poids combiné de l'enfant et de l'ensemble de retenue pour enfants	Utilisez n'importe quelle méthode de fixation indiquée par un « X »			
		LATCH – ancrages inférieurs seulement	Ceinture de sécurité seulement	LATCH – ancrages inférieurs et ancrage d'attache supérieur	Ceinture de sécurité et ancrage d'attache supérieur
Ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière	Jusqu'à 29,5 kg (65 lb)	X	X		
Ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière	Plus de 29,5 kg (65 lb)		X		
Ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant	Jusqu'à 29,5 kg (65 lb)			X	X
Ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant	Plus de 29,5 kg (65 lb)				X

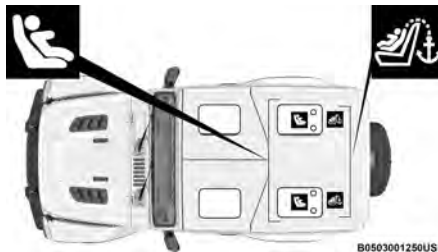
Système d'ancrages inférieurs et courroies d'attache pour siège d'enfant (LATCH)





Étiquette du système LATCH

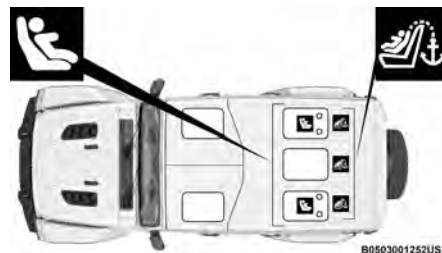
Votre véhicule est équipé d'un système d'ancrages pour ensemble de retenue pour enfants appelé LATCH (Lower Anchors and Tethers for Children). Le système LATCH comporte trois points d'ancrage du véhicule pour installer les sièges d'enfant équipés du système LATCH. Deux ancrages inférieurs se trouvent à l'arrière du coussin de siège à la jonction du dossier et un ancrage d'attache supérieur se trouve derrière la place assise. Ces ancrages sont utilisés pour installer les sièges d'enfant munis du système LATCH sans utiliser les ceintures de sécurité du véhicule. Certaines places comportent un ancrage d'attache supérieur, mais aucun ancrage inférieur. Dans ces places, la ceinture de sécurité doit être utilisée avec l'ancrage d'attache supérieur pour installer l'ensemble de retenue pour enfants. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le tableau suivant.

Places munies du système LATCH pour installer les ensembles de retenue pour enfants dans ce véhicule






Places munies du système LATCH (modèles à 2 portières)

-  Symbole d'ancrage inférieur, 2 ancrages par place
-  Symbole d'ancrage d'attache supérieur



Places munies du système LATCH (modèles à 4 portières)

-  Symbole d'ancrage inférieur, 2 ancrages par place
-  Symbole d'ancrage d'attache supérieur

Foire aux questions concernant l'installation de l'ensemble de retenue pour enfants au moyen du système LATCH		
Quelle est la limite de poids (poids de l'enfant + poids de l'ensemble de retenue pour enfants) pour utiliser le système d'ancrage LATCH pour fixer l'ensemble de retenue pour enfants?	29,5 kg (65 lb)	Utilisez le système d'ancrage LATCH tant que le poids combiné de l'enfant et du dispositif de retenue pour enfant ne dépasse pas 29,5 kg (65 lb). Utilisez la ceinture de sécurité et l'ancrage d'attache au lieu du système LATCH, dès que le poids combiné dépasse 29,5 kg (65 lb).
Les ancrages LATCH et la ceinture de sécurité peuvent-ils être utilisés ensemble pour attacher un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière ou vers l'avant?	Non	N'utilisez pas la ceinture de sécurité lorsque vous utilisez le système d'ancrage LATCH pour fixer un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière ou vers l'avant. Les sièges d'appoint peuvent être fixés aux ancrages LATCH si permis par le constructeur du siège d'appoint. Consultez le manuel du propriétaire du siège d'appoint pour obtenir plus de renseignements.
Un siège d'enfant peut-il être installé dans la position centrale à l'aide des ancrages inférieurs LATCH intérieurs des places latérales?	Modèles à deux portières – Aucune position assise au centre Modèles à 4 portières – oui	Quatre portières seulement : Vous pouvez installer des ensembles de retenue pour enfants munis d'ancrages inférieurs flexibles à la place centrale. Les ancrages intérieurs sont espacés de 484 mm (18,5 po). N'installez pas d'ensembles de retenue pour enfants munis d'ancrages inférieurs rigides à la place centrale.
Deux ensembles de retenue pour enfants peuvent-ils être fixés à un ancrage inférieur LATCH commun?	Non	Ne « partagez » jamais un ancrage LATCH avec deux ensembles ou plus de retenue pour enfants. Si la position centrale n'a pas d'ancrages inférieurs LATCH spécialisés, utilisez la ceinture de sécurité pour poser un siège d'enfant dans la position centrale à côté d'un siège d'enfant qui utilise les ancrages LATCH en position extérieure.
L'ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière peut-il toucher le dos du siège passager avant?	Oui	Le siège d'enfant peut toucher le dos du siège passager avant si le constructeur de l'ensemble de retenue pour enfants permet aussi le contact. Consultez le manuel du propriétaire de l'ensemble de retenue pour enfants pour obtenir plus de renseignements.
Les appuie-tête arrière peuvent-ils être retirés?	Modèles à deux portières – non Modèles à 4 portières – oui	Modèles à deux portières – aucun Quatre portières – l'appuie-tête central peut être retiré s'il entre en conflit avec l'installation de l'ensemble de retenue pour enfants. Pour obtenir plus d'informations, consultez  page 72.

NOTA :

Si les appuie-tête rabattables non réglables interfèrent avec l'installation de l'ensemble de retenue pour enfants, l'appuie-tête peut être replié et le siège d'enfant installé à l'avant de celui-ci (modèles à deux portières).

AVERTISSEMENT!

Assurez-vous toujours que l'appuie-tête est en position verticale lorsque le siège doit être utilisé par un occupant qui n'est pas dans un ensemble de retenue pour enfants. En cas de collision, vous risquez des blessures graves ou la mort si vous êtes assis dans un siège dont l'appuie-tête est en position abaissée.



Siège de voiture avec appuie-tête rabattu

- 1 – Appuie-tête abattu
- 2 – Ensemble de retenue pour enfants

Emplacement des ancrages LATCH

Les ancrages inférieurs sont des barres rondes qui se trouvent à l'arrière du coussin de siège à la jonction du dossier. Ils ne sont visibles que si vous vous penchez sur le siège arrière pour installer l'ensemble de retenue pour enfants. Vous les sentirez facilement si vous passez vos doigts le long de l'intersection entre le dossier et le coussin de siège. Si votre véhicule est équipé de symboles d'ancrage sur le dossier, ils seront situés juste au-dessus des ancrages inférieurs.



Ancrages du système LATCH (modèles à 2 portières)



Ancrages du système LATCH (modèles à 4 portières)

Localiser les ancrages d'attache supérieurs

Modèles à deux portières :

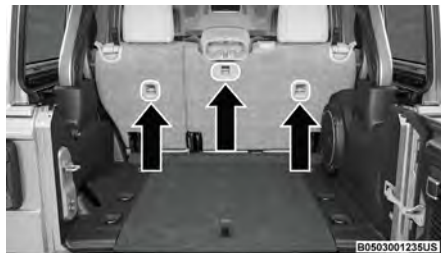
Des ancrages de courroie d'attache se trouvent derrière chaque place arrière, à l'arrière du siège, près du plancher.



Ancrages de courroie d'attache (modèles à 2 portières)

Modèles à quatre portières :

Des ancrages de courroie d'attache se trouvent derrière chaque place arrière, à l'arrière du siège.

**Ancrages de courroie d'attache (modèles à 4 portières)**

Les ensembles de retenue pour enfants compatibles avec le système LATCH sont munis d'une barre rigide ou d'une courroie flexible de chaque côté. Chaque barre ou courroie est munie d'un crochet ou d'un connecteur pour fixer l'ancrage inférieur et pour resserrer la connexion à l'ancrage. Les ensembles de retenue pour enfants orientés vers l'avant et certains ensembles orientés vers l'arrière sont également munis d'une courroie d'attache. La courroie d'attache est munie d'un crochet à l'extrémité pour fixer l'ancrage d'attache supérieur et pour resserrer la courroie après qu'elle est fixée à l'ancrage.

Système LATCH – siège central**Modèles à deux portières :****AVERTISSEMENT!**

Ce véhicule ne comporte pas une place centrale. N'utilisez pas les ancrages inférieurs centraux du système LATCH (ANCRES INFÉRIEURS ET COURROIE D'ATTACHE POUR SIÈGE D'ENFANT) pour installer un siège d'enfant au centre du siège arrière.

Modèles à quatre portières :

N'installez pas d'ensembles de retenue pour enfants munis de fixations inférieures rigides à la place centrale. Installez uniquement ce type d'ensemble de retenue pour enfants aux places d'extrémité. Les ensembles de retenue pour enfants munis d'attaches inférieures à sangle flexible peuvent être installés à toutes les places arrière.

AVERTISSEMENT!

N'utilisez jamais le même ancrage inférieur pour fixer plus d'un ensemble de retenue pour enfants. Si vous installez des ensembles de retenue pour enfants compatibles avec le système LATCH sur des places adjacentes, vous devez utiliser la ceinture de sécurité à la place centrale. Vous pouvez utiliser les ancrages de système LATCH ou la ceinture de sécurité du véhicule pour installer des sièges d'enfant aux places d'extrémité.

Veuillez vous reporter à ➡ page 300 pour obtenir des instructions d'installation typique.

Suivez toujours les directives du constructeur de l'ensemble de retenue pour enfants lors de l'installation de l'ensemble de retenue. Tous les ensembles de retenue pour enfants ne se placent pas de la manière décrite ci-après.

Pose d'un ensemble de retenue pour enfants compatible avec le système LATCH

Si la place sélectionnée est munie d'une ceinture de sécurité à enrouleur à blocage automatique (EBA) commutable, rangez la ceinture de sécurité en suivant les instructions ci-dessous. Reportez-vous à ➡ page 301 pour connaître le type de ceinture de sécurité dont est dotée chaque place assise.

1. Desserrez les dispositifs de réglage des courroies inférieures et de la courroie d'attache du siège d'enfant afin de faciliter la fixation des crochets ou des connecteurs aux ancrages du véhicule.
2. Placez le siège d'enfant entre les ancrages inférieurs de cette place assise. Si le siège de deuxième rangée peut être incliné, vous devrez peut-être incliner le siège ou soulever l'appui-tête (s'il est réglable) pour obtenir une meilleure installation. Si le siège arrière peut être avancé et reculé dans le véhicule, vous pouvez le reculer à sa position arrière maximale pour laisser de la place au siège d'enfant. Vous pouvez aussi avancer le siège avant pour laisser plus de place au siège d'enfant.
3. Fixez les crochets ou les connecteurs inférieurs de l'ensemble de retenue pour enfants aux ancrages inférieurs dans la place assise sélectionnée.

4. Si l'ensemble de retenue pour enfants est muni d'une courroie d'attache, raccordez-la à l'ancrage d'attache supérieur. Consultez ➔ page 304 afin de connaître les directives pour fixer un ancrage d'attache.
5. Serrez toutes les courroies en poussant l'ensemble de retenue pour enfants vers l'arrière et vers le bas dans le siège. Éliminez le jeu des courroies en suivant les directives du constructeur de l'ensemble de retenue pour enfants.
6. Assurez-vous que l'ensemble de retenue pour enfants est installé bien serré en tirant le siège d'enfant de l'avant à l'arrière sur le passage de ceinture. L'ensemble ne doit pas se déplacer de plus de 25,4 mm (1 po) dans toutes les directions.

Rangement approprié d'une ceinture de sécurité à enrouleur à blocage automatique (EBA) commutable inutilisée :

Lorsque vous installez un ensemble de retenue pour enfants au moyen du système LATCH, rangez toutes les ceintures de sécurité à enrouleur à blocage automatique (EBA) inutilisées par d'autres occupants ou utilisées pour fixer un ensemble de retenue pour enfants. Une ceinture de sécurité inutilisée pourrait blesser un enfant qui s'amuse avec la ceinture et verrouille accidentellement l'enrouleur de la ceinture de sécurité. Avant d'installer un ensemble de retenue pour enfants au moyen du système LATCH, bouclez la ceinture de sécurité derrière l'ensemble de retenue pour enfants et hors de portée de l'enfant. Si la ceinture de sécurité bouclée gêne l'installation de l'ensemble de retenue pour enfants, acheminez la ceinture de sécurité dans le passage de ceinture de l'ensemble et bouclez-la plutôt

que de la boucler derrière celui-ci. Ne verrouillez pas la ceinture de sécurité. Rappelez à tous les enfants à bord de ne jamais s'amuser avec les ceintures de sécurité – ce ne sont pas des jouets.

AVERTISSEMENT!

- L'installation inadéquate d'un ensemble de retenue pour enfants au système ancrages inférieurs et courroie d'attache pour siège d'enfant (LATCH) peut conduire à une défaillance de l'ensemble de retenue, ce qui pourrait causer à l'enfant des blessures graves ou mortelles. Suivez à la lettre les directives du constructeur de l'ensemble de retenue lors de l'installation d'un ensemble de retenue pour enfant ou pour bébé.
- Les ancrages pour ensemble de retenue pour enfants sont conçus pour résister uniquement aux charges imposées par des ensembles de retenue pour enfants correctement installés. Ils ne doivent jamais servir aux ceintures de sécurité ou aux baudriers dédiés aux adultes ni à fixer d'autres articles ou matériel au véhicule.

Installation d'un ensemble de retenue pour enfants à l'aide des ceintures de sécurité du véhicule

Les ensembles de retenue pour enfants sont conçus pour être fixés sur les sièges du véhicule par les ceintures sous-abdominales ou la partie sous-abdominale d'une ceinture à trois points d'ancrage.

AVERTISSEMENT!

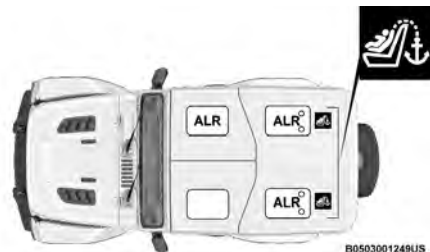
- L'installation ou la fixation inadéquates d'un ensemble de retenue pour enfants peuvent conduire à une défaillance de l'ensemble de retenue, ce qui pourrait causer à l'enfant des blessures graves ou mortelles.
- Suivez à la lettre les directives du constructeur de l'ensemble de retenue lors de l'installation d'un ensemble de retenue pour enfant ou pour bébé.

Les ceintures de sécurité des places de passager sont munies d'un enrouleur à blocage automatique (EBA) commutable qui est conçu pour maintenir la partie sous-abdominale de la ceinture de sécurité bien ajustée autour de l'ensemble de retenue pour enfants, de façon à ce qu'il ne soit pas nécessaire d'utiliser une agrafe de blocage. Vous pouvez « commuter » l'enrouleur à blocage automatique (EBA) en mode verrouillé en tirant toute la sangle hors de l'enrouleur, puis en laissant la sangle s'enrouler dans l'enrouleur. S'il est verrouillé, l'EBA produira un dé clic lorsque la sangle est tirée dans l'enrouleur.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'EBA, consultez le paragraphe « Mode de blocage automatique » de la section « Enrouleur à blocage automatique (EBA) » ➔ page 279.

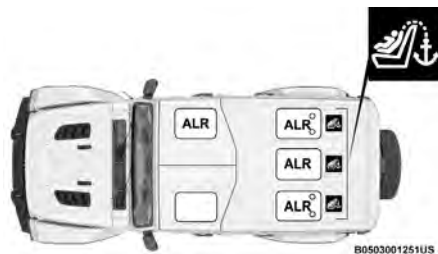
Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le tableau ci-dessous et les paragraphes suivants.

Ceinture à trois points d'ancrage pour l'installation d'un ensemble de retenue pour enfants dans ce véhicule



Emplacements de l'enrouleur à blocage automatique (modèles à 2 portières)

ALR (EBA) – enrouleur à blocage automatique commutable
🚰 Symbole d'ancrage d'attache supérieur



Emplacements de l'enrouleur à blocage automatique (modèles à 4 portières)

ALR (EBA) – enrouleur à blocage automatique commutable
🚰 Symbole d'ancrage d'attache supérieur

Foire aux questions concernant l'installation de l'ensemble de retenue pour enfants au moyen des ceintures de sécurité

Quelle est la limite de poids (poids de l'enfant + poids de l'ensemble de retenue pour enfants) pour utiliser l'ancrage d'attache avec la ceinture de sécurité afin de fixer un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant?	Limite de poids de l'ensemble de retenue pour enfants	Utilisez toujours l'ancrage d'attache lors de l'utilisation de la ceinture de sécurité pour fixer un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant, jusqu'à la limite de poids recommandée de l'ensemble de retenue pour enfants.
L'ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière peut-il toucher le dos du siège passager avant?	Oui	Le contact entre le siège passager avant et l'ensemble de retenue pour enfants est permis, si le constructeur de l'ensemble de retenue pour enfants permet aussi le contact.
Les appuie-tête arrière peuvent-ils être retirés?	Modèles à deux portières – non Modèles à 4 portières – oui	Deux portières – aucun Quatre portières – l'appuie-tête central peut être retiré s'il entre en conflit avec l'installation de l'ensemble de retenue pour enfants. Pour obtenir plus d'informations, consultez ↪ page 72.
La tige de boucle peut-elle être tordue pour resserrer la ceinture de sécurité contre le trajet de la ceinture de l'ensemble de retenue pour enfants?	Non	Ne tordez pas la tige de boucle dans une place assise munie d'un EBA.

NOTA :

Si les appuie-tête rabattables non réglables interfèrent avec l'installation de l'ensemble de retenue pour enfants, l'appuie-tête peut être replié et le siège d'enfant installé à l'avant de celui-ci (modèles à deux portières).

AVERTISSEMENT!

Assurez-vous toujours que l'appuie-tête est en position verticale lorsque le siège doit être utilisé par un occupant qui n'est pas dans un ensemble de retenue pour enfants. En cas de collision, vous risquez des blessures graves ou la mort si vous êtes assis dans un siège dont l'appuie-tête est en position abaissée.



Siège de voiture avec appuie-tête rabattu

- 1 – Appuie-tête abattu
- 2 – Ensemble de retenue pour enfants

Installation d'un ensemble de retenue pour enfants avec un enrouleur à blocage automatique (ALR) commutable

Les ensembles de retenue pour enfants sont conçus pour être fixés sur les sièges du véhicule par les ceintures sous-abdominales ou la partie sous-abdominale d'une ceinture à trois points d'ancrage.

AVERTISSEMENT!

- L'installation ou la fixation inadéquates d'un ensemble de retenue pour enfants peuvent conduire à une défaillance de l'ensemble de retenue, ce qui pourrait causer à l'enfant des blessures graves ou mortelles.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Suivez à la lettre les directives du constructeur de l'ensemble de retenue lors de l'installation d'un ensemble de retenue pour enfant ou pour bébé.

1. Placez le siège d'enfant au centre de la position assise. Si le siège de deuxième rangée peut être incliné, vous devrez peut-être incliner le siège ou soulever l'appui-tête (s'il est réglable) pour obtenir une meilleure installation. Si le siège arrière peut être avancé et reculé dans le véhicule, vous pouvez le reculer à sa position arrière maximale pour laisser de la place au siège d'enfant. Vous pouvez aussi avancer le siège avant pour laisser plus de place au siège d'enfant.
2. Tirez suffisamment la ceinture de sécurité hors de l'enrouleur pour l'acheminer dans le passage de ceinture de l'ensemble de retenue pour enfants. Ne tordez pas la sangle dans le passage de ceinture.
3. Insérez la languette dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un dé clic.
4. Tirez sur la sangle afin de serrer la portion sous-abdominale de la ceinture contre le siège d'enfant.
5. Pour verrouiller la ceinture de sécurité, tirez le baudrier vers le bas jusqu'à ce que vous ayez complètement retiré la sangle de ceinture de sécurité hors de l'enrouleur. Laissez ensuite la sangle se rétracter dans l'enrouleur. Au cours de cette opération, vous entendrez un son de cliquet indiquant que la ceinture de sécurité se trouve maintenant en mode de verrouillage automatique.
6. Essayez de tirer la sangle hors de l'enrouleur. Si l'enrouleur est verrouillé, il n'est plus possible de tirer la sangle hors de l'enrouleur. Si l'enrouleur n'est pas verrouillé, répétez l'étape 5.
7. Enfin, tirez la sangle excédentaire vers le haut pour serrer la partie sous-abdominale autour de l'ensemble de retenue pour enfants, tout en poussant l'ensemble vers l'arrière et vers le bas dans le siège du véhicule.
8. Si l'ensemble de retenue pour enfants est muni d'une courroie d'attache supérieure et que la place assise comporte un ancrage d'attache supérieur, reliez la courroie d'attache à l'ancrage et serrez la courroie d'attache. Consultez ↪ page 304 afin de connaître les directives pour fixer un ancrage d'attache.
9. Assurez-vous que l'ensemble de retenue pour enfants est installé bien serré en tirant le siège d'enfant de l'avant à l'arrière sur le passage de ceinture. L'ensemble ne doit pas se déplacer de plus de 25,4 mm (1 po) dans toutes les directions.

Les ceintures de sécurité peuvent toutefois se desserrer à l'usage; vérifiez-les périodiquement et resserrez-les au besoin.

Installation d'un ensemble de retenue pour enfants à l'aide de l'ancrage d'attache supérieure

AVERTISSEMENT!

Ne fixez pas une courroie d'attache à un siège de voiture orienté vers l'arrière à quelque endroit que ce soit sur le devant du siège de voiture, que ce soit l'armature de siège ou l'ancrage d'attache. Fixez seulement la courroie d'attache d'un siège de voiture orienté vers l'arrière à l'ancrage d'attache qui est approuvé pour cette place, situé derrière la partie supérieure du siège. Pour connaître l'emplacement des ancrages d'attache approuvés dans votre véhicule, consultez ↪ page 297.



1. Regardez derrière la place où vous avez l'intention d'installer l'ensemble de retenue pour enfants pour trouver l'ancrage d'attache. Si le siège peut être bougé, il se peut que vous ayez à avancer le siège pour avoir un meilleur accès à l'ancrage d'attache. S'il n'y a pas d'ancrage d'attache supérieur pour cette place, placez l'ensemble de retenue pour enfants à une autre place du véhicule, si une telle place est disponible.

- Faites passer la courroie d'attache de façon à fournir l'acheminement le plus direct à la courroie entre l'ancrage et le siège d'enfant. Si votre véhicule est muni d'appuie-tête arrière réglables, soulevez l'appuie-tête et, dans la mesure du possible, acheminez la courroie d'attache sous l'appuie-tête, entre les deux montants. Si ce n'est pas possible, abaissez l'appuie-tête et passez la courroie d'attache autour du côté extérieur de l'appuie-tête.



Montage de la courroie d'attache (modèles à 2 portières)



Montage de la courroie d'attache (modèles à 4 portières avec accoudoir central)

- Fixez le crochet de courroie d'attache de l'ensemble de retenue pour enfants à l'ancrage d'attache supérieur, comme indiqué dans le schéma.
- Éliminez le jeu de la courroie d'attache en suivant les directives du constructeur de l'ensemble de retenue pour enfants.

AVERTISSEMENT!

- Le mauvais ancrage de la courroie d'attache risque d'amplifier les mouvements de la tête de l'enfant, ce qui peut se traduire par des blessures. N'utilisez que la position d'ancrage située directement derrière le siège d'enfant pour fixer la courroie d'attache supérieure de l'ensemble de retenue pour enfants.
- Si votre véhicule est muni d'un siège arrière à dossiers rabattables, assurez-vous que la courroie d'attache ne glisse pas dans l'ouverture entre les dossiers de siège lorsque vous éliminez le jeu de la courroie.

Fixation d'attache du siège central – 4 portières sans accoudoir central

- S'il est réglable, abaissez l'appuie-tête central à la position complètement abaissée.
- Faites passer la courroie d'attache par-dessus le dossier de siège et l'appuie-tête.



Montage de la courroie d'attache (modèles à 4 portières sans accoudoir central)

- Fixez le crochet de la courroie d'attache de l'ensemble de retenue pour enfants à l'ancrage d'attache central situé sur le dossier du siège.
- Éliminez le jeu de la courroie d'attache en suivant les directives du constructeur de l'ensemble de retenue pour enfants.

6

CONSEILS DE SÉCURITÉ

TRANSPORT DE PASSAGERS

NE TRANSPORTEZ JAMAIS DE PASSAGERS DANS L'ESPACE DE CHARGEMENT.

AVERTISSEMENT!

- Ne laissez jamais d'enfants ou d'animaux dans un véhicule stationné lorsqu'il fait chaud. L'augmentation de la température dans l'habitacle peut causer des blessures graves, voire mortelles.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Il est très dangereux de se trouver dans l'espace de chargement, intérieure ou extérieure, lorsque le véhicule roule. En cas de collision, les personnes qui se trouvent dans cet espace risquent d'être gravement blessées ou tuées.
- Lorsque le véhicule est en mouvement, ne laissez personne prendre place dans des espaces qui ne sont pas équipés de sièges et de ceintures de sécurité.
- Assurez-vous que tous les passagers du véhicule prennent place dans un siège et bouclent correctement leur ceinture de sécurité.

TRANSPORT D'ANIMAUX DOMESTIQUES

Le déploiement du sac gonflable peut causer des blessures à votre animal s'il se trouve sur le siège avant. En cas d'arrêt brusque ou de collision, un animal non retenu peut être projeté à l'intérieur de l'habitacle et subir des blessures ou même blesser un passager.

Les animaux domestiques doivent être retenus par un harnais sur le siège arrière (selon l'équipement) ou être mis dans une cage retenue au siège arrière à l'aide de ceintures de sécurité.

VÉHICULES CONNECTÉS

La confidentialité des communications câblées et sans fil ne peut être assurée. Des tierces parties peuvent intercepter illégalement des données et des communications privées sans votre consentement. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Collecte des données et confidentialité » dans

le manuel d'instructions de Uconnect Radio ou le paragraphe « Cybersécurité relative au système de diagnostic embarqué (OBD II) » ➔ page 158.

AVERTISSEMENT!

Il est impossible de connaître ou de prévoir tous les résultats possibles si les systèmes de votre véhicule sont endommagés. Il se peut que les systèmes du véhicule, y compris ceux relatifs à la sécurité, soient altérés ou qu'une perte de maîtrise du véhicule se produise, d'où le risque d'accident pouvant causer des blessures graves ou mortelles.

VÉRIFICATIONS DE SÉCURITÉ À EFFECTUER À L'INTÉRIEUR DU VÉHICULE

Ceintures de sécurité

Inspectez régulièrement les ceintures de sécurité et assurez-vous qu'elles ne sont ni coupées ni effilochées, et qu'aucune pièce de fixation n'est desserrée. Les pièces endommagées doivent être remplacées immédiatement. Ne démontez pas et ne modifiez pas le système.

Si vous êtes impliqué dans une collision, ou si vous avez des questions concernant la condition des ceintures de sécurité ou des enrouleurs, apportez votre véhicule à votre concessionnaire FCA autorisé ou à votre installation offrant le programme Certified Collision Care certifié par FCA pour une inspection.

Témoin d'avertissement de sac gonflable



Le témoin de sac gonflable s'allume pendant quatre à huit secondes lorsque le commutateur d'allumage est initialement mis à la position ON/RUN (MARCHE) afin d'effectuer une vérification du fonctionnement de l'ampoule. Si le témoin n'est pas allumé pendant le démarrage, s'il demeure allumé ou s'il s'allume pendant la conduite, confiez dès que possible votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire vérifier le système. Ce témoin s'allume accompagné d'un seul carillon lorsqu'une anomalie est détectée dans le témoin de sac gonflable, qui restera allumé jusqu'à ce que l'anomalie soit corrigée. Si le témoin s'allume par intermittence ou reste allumé pendant la conduite, confiez immédiatement votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour le faire réparer. Voir ➔ page 274 pour plus d'informations.

Dégivreur



Vérifiez le fonctionnement du dégivreur en plaçant la commande de mode à la position de dégivrage et la commande du ventilateur à haute vitesse. Vous devriez sentir l'air se diriger vers le pare-brise. Consultez un concessionnaire autorisé si votre dégivreur ne fonctionne pas.

Renseignements de sécurité au sujet des tapis de plancher

Utilisez toujours des tapis de plancher conçus pour être fixés correctement dans votre véhicule. Utilisez seulement un tapis de plancher qui n'entrave pas le fonctionnement de l'ensemble de pédales. Utilisez seulement un tapis de plancher solidement fixé à l'aide d'attaches de tapis, pour éviter qu'il s'écarte de sa position d'origine et entrave l'ensemble de pédales ou nuise de façon quelconque au fonctionnement sécuritaire du véhicule.

AVERTISSEMENT!

Un tapis de plancher mal fixé, endommagé, plié ou empilé ou des attaches endommagées de tapis de plancher peuvent nuire au fonctionnement de la pédale d'accélérateur, de la pédale de frein ou de la pédale d'embrayage et entraîner la perte de maîtrise du véhicule. Pour éviter des BLESSURES GRAVES, voire MÔRTELLES :

- Fixez **TOUJOURS** solidement votre tapis de plancher à l'aide d'attaches de tapis de plancher. N'installez **PAS** votre tapis de plancher à l'envers ou ne le retournez pas. Écartez légèrement pour confirmer que le tapis de plancher est fixé à l'aide d'attaches de tapis de plancher de façon régulière. 
- **RETIREZ TOUJOURS LE TAPIS DE PLANCHER EXISTANT DU VÉHICULE** avant d'installer tout autre tapis de plancher. N'installez ou n'empilez **JAMAIS** un tapis de plancher supplémentaire au-dessus d'un tapis de plancher existant. 
- Installez **SEULEMENT** des tapis de plancher conçus pour être fixés correctement dans votre véhicule. N'installez **JAMAIS** un tapis de plancher qui ne peut pas être correctement attaché et fixé à votre véhicule. Si vous devez remplacer un tapis de plancher, utilisez seulement un tapis de plancher approuvé par FCA pour la marque spécifique, le modèle et l'année de votre véhicule.
- Utilisez **SEULEMENT** le tapis de plancher du côté conducteur sur l'aire de plancher du côté conducteur. Pour vérifier que le fonctionnement est adéquat, une fois le véhicule correctement stationné et le moteur coupé, enfoncez complètement la pédale d'accélérateur, la pédale de frein et la

(Suite)

AVERTISSEMENT!

pédale d'embrayage (le cas échéant) pour vous assurer qu'elles ne sont pas bloquées. Si votre tapis de plancher nuit au fonctionnement d'une pédale quelconque, ou est mal fixé au plancher, retirez-le du véhicule et placez-le dans le coffre.

- Utilisez **SEULEMENT** le tapis de plancher du côté passager sur l'aire de plancher du côté passager.
- Assurez-vous **TOUJOURS** qu'aucun objet ne peut tomber ou glisser dans l'aire de plancher du côté conducteur lorsque le véhicule est en mouvement. Les objets peuvent se coincer sous la pédale d'accélérateur, la pédale de frein ou la pédale d'embrayage et pourraient entraîner la perte de maîtrise du véhicule.
- Ne placez **JAMAIS** des objets sous le tapis de plancher (p. ex., serviettes, clés, etc.). Ces objets pourraient changer la position du tapis de plancher et peuvent nuire au fonctionnement de la pédale d'accélérateur, de la pédale de frein ou de la pédale d'embrayage.
- Si la moquette du véhicule a été retirée et réinstallée, fixez toujours correctement la moquette sur le plancher et vérifiez que les attaches du tapis de plancher sont bien fixées à la moquette du véhicule. Enfoncez complètement chaque pédale pour vous assurer que la pédale d'accélérateur, la pédale de frein et la pédale d'embrayage fonctionnent correctement, puis réinstallez les tapis de plancher.
- Nous vous recommandons d'utiliser seulement un savon doux et de l'eau pour nettoyer les tapis de plancher. Après le nettoyage, assurez-vous toujours que le tapis de plancher a été correctement

(Suite)

AVERTISSEMENT!

installé et est fixé à votre véhicule au moyen d'attaches de tapis de plancher, en tirant légèrement le tapis.

VÉRIFICATIONS DE SÉCURITÉ PÉRIODIQUES À L'EXTÉRIEUR DU VÉHICULE

Pneus

Assurez-vous que la bande de roulement des pneus n'est pas usée de manière excessive ou inégale. Enlevez les pierres, les clous, les morceaux de verre ou les autres objets pouvant s'être logés dans les bandes de roulement ou le flanc. Vérifiez si la bande de roulement est coupée ou fendillée. Vérifiez si les flancs sont coupés, fissurés ou gonflés. Vérifiez que le boulon et l'écrou de roue sont serrés au couple adéquat. Vérifiez si la pression de gonflage à froid des pneus (y compris celle de la roue secours) est adéquate.

Feux

Demandez à une autre personne de vérifier le fonctionnement des feux d'arrêt et de l'éclairage extérieur pendant que vous actionnez les commandes. Vérifiez les témoins des clignotants et des feux de route au tableau de bord.

Loquets des portières

Vérifiez que les portières sont bien fermées, enclenchées et verrouillées.

Fuites de liquide

Si le véhicule a été garé toute la nuit, vérifiez l'espace au-dessous de la caisse à la recherche de fuites de carburant, de liquide de refroidissement, d'huile ou d'autre liquide. Si vous détectez des vapeurs d'essence ou suspectez des fuites de carburant ou de liquide de frein, déterminez-en l'origine et faites immédiatement corriger le problème.

GAZ D'ÉCHAPPEMENT

AVERTISSEMENT!

Les gaz d'échappement peuvent causer des lésions ou entraîner la mort. Ils contiennent du monoxyde de carbone (CO), une substance incolore et inodore. L'inhalation de ce gaz peut vous faire perdre connaissance et même vous empoisonner. Pour éviter de respirer du monoxyde de carbone (CO), suivez les conseils stipulés ci-après :

- Ne laissez pas tourner le moteur dans un garage ou un endroit fermé plus longtemps qu'il n'est nécessaire pour rentrer ou sortir votre véhicule.
- Si vous devez rouler en gardant ouverts le couvercle du coffre ou les portières arrière du hayon, assurez-vous que toutes les glaces sont fermées et que le VENTILATEUR du système de chauffage-climatisation fonctionne à régime élevé. N'utilisez PAS le mode de recirculation d'air.
- Si vous devez rester à l'intérieur de votre véhicule pendant que le moteur est en marche, réglez le système de chauffage et de climatisation pour faire entrer de l'air frais dans l'habitacle. Réglez le ventilateur à haut régime.

Un système d'échappement bien entretenu représente la meilleure protection contre la pénétration de monoxyde de carbone dans l'habitacle.

Si vous notez un changement de la sonorité du système d'échappement ou si vous remarquez des vapeurs d'échappement dans l'habitacle, ou encore si le dessous ou l'arrière du véhicule ont été endommagés, faites vérifier tout le système d'échappement et les secteurs adjacents de la carrosserie par un concessionnaire autorisé qui pourra repérer les pièces cassées, endommagées, usées ou mal positionnées. Des soudures ouvertes ou des raccords desserrés peuvent laisser pénétrer des gaz d'échappement dans l'habitacle. De plus, nous vous recommandons de faire vérifier le système d'échappement chaque fois que le véhicule est soulevé pour une vidange ou un graissage. Remplacez des pièces au besoin.

AVERTISSEMENTS CONCERNANT LE MONOXYDE DE CARBONE

AVERTISSEMENT!

Le monoxyde de carbone (CO) contenu dans les gaz d'échappement est mortel. Observez les mises en garde indiquées dans ce document pour éviter tout risque d'empoisonnement au monoxyde de carbone :

- Ne respirez pas les gaz d'échappement. Ils contiennent du monoxyde de carbone, substance incolore, inodore et potentiellement mortelle. Ne faites jamais fonctionner votre moteur dans un espace clos, tel qu'un garage, et ne restez jamais dans un véhicule stationné durant une longue période pendant que le moteur tourne. Si vous devez vous immobiliser dans un espace ouvert et

AVERTISSEMENT!

si le moteur fonctionne pendant plus de quelques minutes, réglez le système de ventilation pour faire pénétrer de l'air frais dans l'habitacle.

- Évitez les problèmes liés au monoxyde de carbone en effectuant des entretiens adéquats. Faites vérifier le système d'échappement chaque fois que le véhicule est monté sur un élévateur. Faites immédiatement réparer toute défectuosité et roulez avec les glaces latérales entièrement baissées tant que la réparation n'a pas eu lieu.
- Lorsque vous quittez le véhicule, assurez-vous toujours que le commutateur d'allumage est à OFF (ARRÊT), retirez la télécommande du véhicule et verrouillez ce dernier.

(Suite)

EN CAS D'URGENCE

FEUX DE DÉTRESSE

Le bouton des feux de détresse se trouve sur le tableau de bord, sous les commandes de chauffage-climatisation.



Bouton des feux de détresse

Appuyez sur ce bouton pour allumer les feux de détresse. À ce moment, tous les clignotants s'allument afin d'alerter les autres automobilistes d'une situation d'urgence. Appuyez sur le bouton une deuxième fois pour éteindre les feux de détresse.

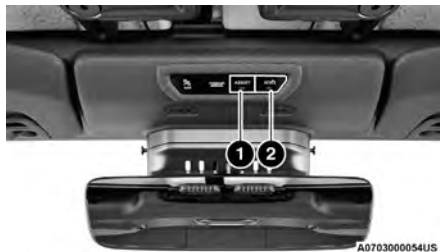
Il s'agit d'un système d'urgence qui ne devrait pas être utilisé lorsque le véhicule est en mouvement. Ne l'utilisez que lorsque votre véhicule est en panne ou pour signaler un danger pour la sécurité des autres conducteurs.

Lorsque vous devez quitter le véhicule pour aller chercher de l'aide, les feux de détresse continuent de clignoter même si le commutateur d'allumage se trouve à la position OFF (ARRÊT).

NOTA :

L'utilisation prolongée des feux de détresse risque de décharger la batterie.

SYSTÈME ASSIST (ASSISTANCE) ET SOS – SELON L'ÉQUIPEMENT



Boutons ASSIST (ASSISTANCE) et SOS

- 1 – Bouton ASSIST
2 – Bouton SOS

Selon l'équipement, la console au pavillon est munie de boutons ASSIST (ASSISTANCE) et SOS.

AVERTISSEMENT!

Respectez TOUJOURS le code de la sécurité routière et soyez attentif à l'état de la route. Conduisez TOUJOURS prudemment en gardant les mains sur le volant. Vous êtes entièrement responsable et assumez tous les risques en ce qui concerne l'utilisation des fonctions et des applications de ce véhicule. N'utilisez ces fonctions et ces applications que lorsque vous pouvez le faire en toute sécurité. Sinon, vous risqueriez un accident pouvant causer des blessures graves ou mortelles.

NOTA :

- Votre véhicule peut transmettre des données selon l'autorisation donnée par l'abonné ➔ page 405.
- Les boutons ASSIST (ASSISTANCE) et SOS ne fonctionnent que si vous êtes connecté(e) à un réseau LTE (voix/données) ou 4G (données) fonctionnel, qui est disponible en tant que fonction intégrée. Les autres services du système Uconnect ne sont fonctionnels que si le service du système SiriusXM Guardian^{MC} est actif et que vous êtes connecté à un réseau LTE (réponse vocale/données) ou 4G (données) fonctionnel.

Appel d'aide

Le bouton ASSIST (ASSISTANCE) est utilisé pour vous connecter automatiquement à l'un des centres d'assistance suivants :

- Assistance routière – en cas de pneu crevé ou si vous devez vous faire remorquer, appuyez simplement sur le bouton ASSIST (ASSISTANCE) pour vous permettre d'établir une connexion avec un préposé qui pourra vous aider. L'assistance routière saura quel véhicule vous conduisez et son emplacement. Des frais supplémentaires peuvent s'appliquer à l'assistance routière.
- Service à la clientèle SiriusXM Guardian^{MC} – Soutien à bord du véhicule pour les services SiriusXM Guardian^{MC}.
- Service à la clientèle du véhicule – soutien complet pour tous les autres problèmes liés au véhicule.
- Service à la clientèle Uconnect – Soutien complet pour les problèmes de radio, de téléphone et de navigation.

Appel SOS

1. Appuyez sur le bouton SOS Call (Appel SOS) sur la console au pavillon.

NOTA :

Dans l'éventualité où vous appuieriez par erreur sur le bouton d'appel SOS, un délai de 10 secondes doit s'écouler avant que le système effectue un appel à un préposé du service SOS. Pour annuler l'appel SOS, appuyez sur le bouton d'appel SOS sur la console au pavillon ou appuyez sur le bouton d'annulation à l'écran de l'appareil. La fin de l'appel SOS éteindra le témoin DEL vert sur la console au pavillon.

2. Le voyant DEL situé entre les boutons ASSIST (ASSISTANCE) et SOS sur la console au pavillon passe à la couleur verte une fois que la connexion à un préposé du service d'urgence SOS a été établie.
3. Lorsque la connexion est établie entre le véhicule et un préposé du service SOS, le système d'appel SOS peut transmettre au préposé les renseignements importants suivants concernant le véhicule :
 - Une indication que l'occupant a effectué un appel SOS.
 - La marque du véhicule
 - Les dernières coordonnées GPS connues du véhicule
4. Vous devriez pouvoir parler avec le préposé du service SOS par le système audio du véhicule afin de déterminer si l'aide supplémentaire est nécessaire.

- Une fois la connexion établie entre le système d'appel SOS du véhicule et le préposé du service SOS, le préposé pourra établir une connexion vocale avec le véhicule afin de déterminer si de l'aide supplémentaire est requise. Lorsque le préposé du service SOS établit une connexion vocale avec le système d'appel SOS du véhicule, il devrait être en mesure de vous parler ou de parler aux autres passagers du véhicule et d'entendre ce qui se passe dans le véhicule. Le système d'appel SOS du véhicule tentera de maintenir la connexion avec le préposé du service SOS jusqu'à ce que le préposé coupe la connexion.
5. Le préposé du service SOS pourra communiquer avec les équipes d'urgence et leur fournir des renseignements importants concernant le véhicule de même que les coordonnées GPS.

AVERTISSEMENT!

Respectez TOUJOURS le code de la sécurité routière et soyez attentif à l'état de la route. Conduisez TOUJOURS prudemment en gardant les mains sur le volant. Vous êtes entièrement responsable et assumez tous les risques en ce qui concerne l'utilisation des fonctions et des applications de ce véhicule. N'utilisez ces fonctions et ces applications que lorsque vous pouvez le faire en toute sécurité. Sinon, vous risqueriez un accident pouvant causer des blessures graves ou mortelles.

NOTA :

- Votre véhicule peut transmettre des données selon l'autorisation donnée par l'abonné.

AVERTISSEMENT!

- Si les passagers du véhicule sont en danger (p. ex. présence de flammes ou de fumée, état de la route ou position dangereuses) n'attendez pas le contact vocal avec un préposé du service d'appel d'urgence. Tous les occupants doivent descendre immédiatement du véhicule et se rendre dans un emplacement sécuritaire.
- Ne placez jamais d'objet sur les antennes réseau et GPS du véhicule ou à proximité de celles-ci. Vous pourriez bloquer la réception du signal réseau et GPS, empêchant ainsi le véhicule de placer un appel d'urgence. Une réception du signal réseau fonctionnel et du GPS est requise pour que le système d'appel SOS fonctionne correctement.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Le système d'appel SOS est intégré au système électrique du véhicule. N'ajoutez pas des équipements électriques du marché secondaire au système électrique du véhicule. Ceci peut empêcher le véhicule d'envoyer un signal permettant d'établir un appel d'urgence. Afin d'éviter les interférences qui pourraient entraîner la défaillance du système d'appel SOS, n'ajoutez jamais d'accessoires du marché secondaire (p. ex. radio mobile bidirectionnelle, radio bande publique [CB], enregistreur de données, etc.) au système électrique de votre véhicule et ne modifiez jamais l'antenne du véhicule. **SI VOTRE VÉHICULE PERD L'ALIMENTATION DE LA BATTERIE POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT (NOTAMMENT PENDANT OU APRÈS UN ACCIDENT), LES FONCTIONS, LES APPLICATIONS ET LES SERVICES DU SYSTÈME UCONNECT, PARMIS LES AUTRES SYSTÈMES DU VÉHICULE, NE FONCTIONNERONT PAS.**
- Toute modification à un élément du système d'appel SOS pourrait entraîner la défaillance du système de sacs gonflables en cas d'accident. Vous pourriez subir des blessures en raison de l'absence d'un système de sacs gonflables fonctionnel.

Limitations du système d'appel SOS

Les véhicules vendus au Mexique **NE SONT PAS** dotés des fonctionnalités du système d'appel SOS.

Les préposés du service SOS ou d'autres lignes d'urgence au Mexique peuvent ne pas répondre aux appels du système SOS.

Si le système d'appel SOS détecte une anomalie, une des actions suivantes peut se produire au moment où l'anomalie est détectée et au début de chaque cycle d'allumage :

- Le témoin situé entre les boutons ASSIST (ASSISTANCE) et SOS s'allumera en rouge de façon continue.
- L'écran de l'appareil affichera le message « Vehicle device requires service. Please contact an authorized dealer » (L'appareil du véhicule doit être réparé. Veuillez communiquer avec un concessionnaire autorisé.)
- Le message audio suivant se fera entendre dans le véhicule : « Vehicle device requires service. Please contact an authorized dealer » (L'appareil du véhicule doit être réparé. Veuillez communiquer avec un concessionnaire autorisé.)

AVERTISSEMENT!

- Si le témoin du rétroviseur est allumé, vous pourriez ne pas avoir accès aux services d'appel SOS. Si le témoin du rétroviseur est allumé, faites vérifier immédiatement le système d'appel SOS par un concessionnaire autorisé.
- Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants allume le témoin de sac gonflable du tableau de bord si une quelconque anomalie du système est détectée. Si le témoin de sac gonflable s'allume, confiez immédiatement votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire réparer le module de commande des dispositifs de retenue des occupants.

Même si le système d'appel SOS est entièrement fonctionnel, des facteurs qui échappent au contrôle de FCA US LLC peuvent empêcher ou arrêter le fonctionnement du système d'appel SOS. Ces facteurs comprennent notamment, sans toutefois s'y limiter :

- Clé de contact en position OFF (HORS FONCTION)
- Systèmes électriques du véhicule endommagés
- Logiciel et/ou matériel du système d'appel SOS endommagés au moment de l'accident
- Perte d'alimentation ou débranchement de la batterie lors de l'accident
- Signaux du réseau LTE (réponse vocale/données) ou 4G (données) du GPS non disponibles ou obstrués
- Mauvais fonctionnement de l'équipement au centre d'appels SOS
- Erreur du préposé du service SOS
- Congestion du réseau LTE (réponse vocale/données) ou 4G (données)
- Météo
- Édifices, structures, configuration géographique ou tunnels

AVERTISSEMENT!

Respectez TOUJOURS le code de la sécurité routière et soyez attentif à l'état de la route. Conduisez TOUJOURS prudemment en gardant les mains sur le volant. Vous êtes entièrement responsable et assumez tous les risques en ce qui concerne l'utilisation des fonctions et des applications de ce véhicule. N'utilisez ces fonctions et ces applications que lors-

(Suite)

AVERTISSEMENT!

que vous pouvez le faire en toute sécurité. Sinon, vous risqueriez un accident pouvant causer des blessures graves ou mortelles.

MISE EN GARDE!

Ne vaporisez aucune solution de nettoyage directement sur le rétroviseur pour éviter de l'endommager. Appliquez plutôt la solution sur un chiffon propre et essuyez le rétroviseur.

NOTA :

- Votre véhicule peut transmettre des données selon l'autorisation donnée par l'abonné.
- Ne placez jamais d'objet sur les antennes du réseau LTE (réponse vocale/données) ou 4G (données) et du GPS du véhicule ou à proximité de celles-ci. Vous pourriez bloquer la réception du signal du réseau LTE (réponse vocale/données) ou 4G (données) et du GPS, empêchant ainsi le véhicule de placer un appel d'urgence. Une connexion réseau LTE (réponse vocale/données) ou 4G (données) et un signal GPS fonctionnels sont requis pour que le système d'appel SOS fonctionne correctement.

NOTA :

Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation de l'autorisation donnée à l'utilisateur de faire fonctionner l'appareil.

SOS automatique – selon l'équipement

« Automatic SOS » (SOS automatique) est un service de sécurité mains libres qui vous connecte immédiatement à de l'aide lorsque des sacs gonflables de votre véhicule sont déployés. Veuillez consulter le supplément sur la radio qui vous est fourni afin d'obtenir des renseignements complets.

**MISE SUR CRIC DU VÉHICULE ET
REPLACEMENT D'UN PNEU****AVERTISSEMENT!**

- N'essayez pas de changer un pneu qui se trouve du côté du véhicule qui est exposé à la circulation. Éloignez-vous autant que possible de la voie de circulation pour éviter un accident pendant la réparation.
- Il est dangereux de se glisser sous un véhicule soutenu par un cric, car celui-ci pourrait se déplacer et faire tomber le véhicule. Vous pourriez être écrasé. Aucune partie du corps ne doit se trouver sous un véhicule hissé sur un cric. S'il est nécessaire de travailler sous le véhicule, rendez-vous chez un centre de service pour faire monter votre véhicule sur un élévateur.
- Ne démarrez jamais et ne faites jamais tourner le moteur lorsque le véhicule est soutenu par un cric.
- Le cric est un outil conçu uniquement pour changer des pneus. Il ne doit pas servir à soulever le véhicule pour procéder à une réparation. Le véhi-

(Suite)

AVERTISSEMENT!

cule doit toujours être soulevé sur une surface plane et ferme. Évitez les zones glacées ou glissantes.

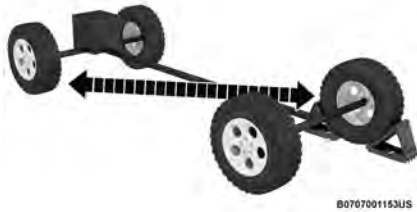
**PRÉPARATIFS POUR L'UTILISATION
DU CRIC**

1. Garez le véhicule sur une surface plane. Évitez les zones glacées ou glissantes.

AVERTISSEMENT!

N'essayez pas de changer un pneu qui se trouve du côté du véhicule qui est exposé à la circulation. Éloignez-vous autant que possible de la voie de circulation pour éviter de vous faire frapper lorsque vous utilisez le cric ou effectuer le changement de roue.

2. Allumez les multiclignotants d'urgence.
3. Serrez le frein de stationnement.
4. Placez la transmission automatique à la position P (STATIONNEMENT) ou la transmission manuelle en R (MARCHE ARRIÈRE).
5. COUPEZ le contact.
6. Calez l'avant et l'arrière de la roue diagonalement opposée à la position de levage. Par exemple, si vous devez changer la roue avant du côté conducteur, calez la roue arrière du côté passager.



B0707001153US

Exemple de roue calée

NOTA :

Les occupants ne doivent pas demeurer dans le véhicule lorsque ce dernier est levé ou soulevé.

EMPLACEMENT DU CRIC

Le cric et la clé à écrou sont placés dans l'espace de chargement arrière. Pour retirer le cric et les outils, procédez comme suit :

1. Soulevez le plancher de chargement dans l'espace de chargement.



B0707001164US

Poignée de plancher de chargement

NOTA :

Le plancher de chargement peut être retiré pour faciliter l'accès en tirant la poignée de chargement directement vers le haut et vers l'arrière.

2. Retirez le couvercle de rangement du matériel en pinçant le loquet du côté gauche et en tirant vers le haut.



B0707001162US

Loquet du couvercle de rangement du matériel

3. Tournez l'écrou à oreilles en plastique dans le sens inverse des aiguilles d'une montre afin de desserrer le cric du bac de rangement.



B0707001163US

Emplacement de l'écrou à oreilles en plastique

4. Déposez la trousse d'outils et montez les outils.

RETRAIT DE LA ROUE DE SECOURS

1. Pour retirer la roue de secours de son support, enlevez le couvercle de roue, selon l'équipement.
2. Retirez le couvercle de caméra d'aide au recul en tournant le boulon de blocage dans le sens inverse des aiguilles d'une montre avec le tournevis à tête Torx no T40 et la clé à rochet de la trousse d'outils fournie.



B0707001160US

Déverrouillez le couvercle de caméra d'aide au recul

3. Retirez les écrous de roue avec la clé à écrou en les tournant dans le sens antihoraire.

Selon l'équipement, retirez l'écrou de roue antivolt avec la clé de verrouillage (dans la boîte à gants) en la tournant dans le sens antihoraire.



Dépose de la roue de secours

DIRECTIVES DE LEVAGE

AVERTISSEMENT!

Respectez soigneusement les mises en garde ci-après concernant le changement d'un pneu. Elles vous aideront à éviter de vous blesser ou d'endommager le véhicule.

- Avant de soulever le véhicule, stationnez-le sur une surface plane et ferme, le plus loin possible de la route.
- Allumez les clignotants d'urgence.
- Serrez fermement le frein de stationnement, puis faites passer la transmission automatique à la position P (STATIONNEMENT), ou la transmission manuelle à la position R (MARCHE ARRIÈRE).

(Suite)

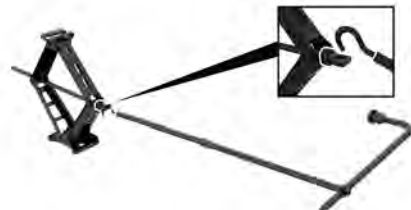
AVERTISSEMENT!

- Calez la roue qui est diagonalement opposée à celle qui doit être changée.
- Ne démarrez jamais le moteur et ne le laissez jamais tourner lorsque le véhicule est levé au moyen d'un cric.
- Ne laissez personne s'asseoir dans le véhicule lorsqu'il est soulevé.
- Ne vous glissez pas sous le véhicule lorsqu'il est soutenu par un cric. S'il est nécessaire de travailler sous le véhicule, rendez-vous chez un centre de service pour faire monter votre véhicule sur un élévateur.
- Ne placez le cric qu'aux positions de levage indiquées et pour soulever ce véhicule afin de remplacer un pneu.
- Si vous changez un pneu sur la route ou à proximité d'une route, faites très attention aux véhicules qui y circulent.
- Pour ranger de façon sécuritaire le pneu crevé ou la roue de secours dans son logement, assurez-vous que le corps de valve est dirigé vers le sol.



Étiquette d'avertissement du cric

1. Retirez la roue de secours, le cric et les outils de leur espace de rangement.
2. Desserrez (mais n'enlevez pas) les écrous de roue en les tournant d'un tour vers la gauche alors que la roue touche toujours au sol.
3. Raccordez le cric et ses outils. Raccordez la poignée de manœuvre du cric à la rallonge, puis à la clé à écrou.



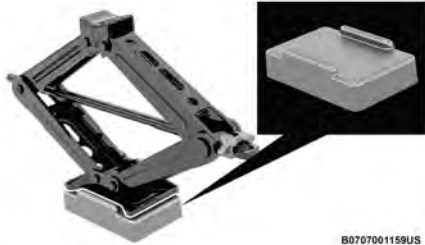
A0707001115US

Cric et outils montés

NOTA :

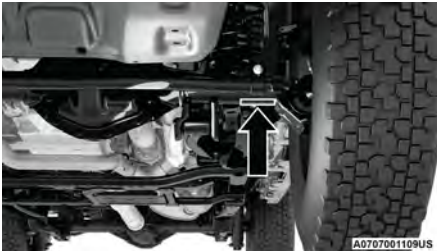
Si votre véhicule est livré avec des pneus de 88,9 cm (35 po) montés en usine, un bloc de levage de cric est prévu dans l'espace de chargement arrière. Le bloc de levage du cric permet d'augmenter la garde au sol lors du remplacement d'une roue de secours ou d'une roue à plat. Lorsque vous placez le bloc de levage du cric sous le cric, assurez-vous que la partie inférieure du cric s'insère bien à l'intérieur des bords relevés du bloc.

000000714



Utilisation du bloc pour cric de levage

4. Utilisez le cric à l'avant ou à l'arrière du véhicule. Placez le cric sous le tube de pont, comme illustré. **Ne soulevez pas le véhicule tant que vous n'êtes pas certain que le cric soit complètement engagé.**

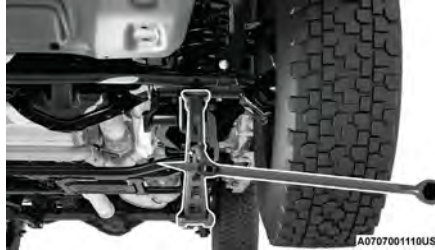


Emplacement de levage avant

NOTA :

Maintenez le cric et les outils alignés lorsque vous soulevez le véhicule pour éviter d'endommager l'outil.

MISE EN GARDE!
N'essayez pas de lever le véhicule au moyen du cric en le plaçant ailleurs qu'aux endroits indiqués.



Emplacement de levage avant



Emplacement de levage arrière



Emplacement de levage arrière

5. Levez le véhicule en tournant la vis à œillet du cric dans le sens des aiguilles d'une montre. Arrêtez de soulever le véhicule dès que le pneu se soulève du sol et que l'espace en dessous est suffisant pour installer la roue de secours. La stabilité de l'ensemble est d'autant plus grande que le pneu est peu soulevé.

AVERTISSEMENT!

Plus la roue est loin du sol, moins le véhicule est stable. Le véhicule pourrait glisser du cric et blesser quelqu'un se trouvant à proximité. Soulevez le véhicule juste ce qu'il faut pour changer la roue.

6. Enlevez les écrous de roue et la roue.
7. Posez la roue de secours sur l'essieu.
8. Posez les écrous de roue en dirigeant l'extrémité conique vers la roue. Resserrez légèrement les écrous de roue dans le sens des aiguilles d'une montre.

AVERTISSEMENT!

Ne serrez pas les écrous de roue à fond avant d'avoir abaissé le véhicule afin d'éviter de déplacer le véhicule sur le cric. Vous risquez des blessures graves si vous ne tenez pas compte de cet avertissement.

9. Abaissez le véhicule en tournant la vis du cric dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, puis retirez le cric.
10. Terminez le serrage des boulons de roue. Appuyez sur la clé en la prenant par l'extrémité de sa poignée pour augmenter la force de levier. Serrez les boulons de roue en étoile jusqu'à ce que chacun d'entre eux ait été serré deux fois ➔ page 394. Si vous n'êtes pas certain d'avoir bien serré les écrous, faites-les vérifier par un concessionnaire autorisé ou une station-service au moyen d'une clé dynamométrique.
11. Après 40 km (25 mi), vérifiez le couple de serrage des écrous de roue à l'aide d'une clé dynamométrique pour vous assurer que les écrous sont bien logés contre la roue.
12. Retirez le cric et les cales de roue.
13. Fixez le cric et les outils aux endroits appropriés.
14. Fixez la roue ou le pneu endommagé sur le support de roue de secours. Serrez les écrous de roue et l'écrou de roue antivol.
15. Retournez le boulon de blocage à la position de verrouillage sur le couvercle de la caméra en le tournant dans le sens des aiguilles d'une montre à l'aide du tournevis à tête Torx no 40 et de la clé à

rochet fournis. Ensuite, réinstallez le couvercle de la caméra en le glissant sur la caméra ou le support de roue jusqu'à ce qu'il s'emboîte en place.



Emplacement du boulon de blocage

AVERTISSEMENT!

Si un pneu ou un cric est mal fixé, il risque d'être projeté vers l'avant lors d'une collision ou d'un arrêt brusque et de blesser les occupants du véhicule. Rangez toujours les accessoires du cric et la roue de secours dans les espaces prévus à cet effet.

DÉMARRAGE D'APPOINT

Si la batterie de votre véhicule est déchargée, vous pouvez démarrer au moyen de câbles volants branchés à la batterie d'un autre véhicule ou à une batterie d'appoint portative. Tout démarrage d'appoint mal exécuté peut être dangereux; suivez à la lettre les procédures de la présente section.

Le véhicule doit bénéficier de l'énergie de la batterie de 12 V pour allumer la batterie haute tension du véhicule. La batterie haute tension est utilisée pour charger la batterie de 12 V, pour le fonctionnement du véhicule électrique et pour démarrer le moteur à essence du véhicule. Si la batterie de 12 V est déchargée, le véhicule peut être démarré au moyen de câbles volants branchés à la batterie d'un autre véhicule ou à une batterie d'amorçage portative.

Si la batterie haute tension du véhicule a également été déchargée, il faudra la recharger à un état de charge minimal de fonctionnement avant que le véhicule puisse être démarré :

- Si le véhicule peut être connecté à un chargeur de niveau 1 ou 2 là où il est stationné, il peut tout de même nécessiter un démarrage d'appoint afin de pouvoir commencer le processus de recharge de la batterie. Dès que le véhicule commence à charger (ce qui est indiqué par l'indicateur de charge du véhicule en haut du tableau de bord), les câbles volants peuvent être retirés des bornes auxiliaires du véhicule.
- Si le véhicule ne peut pas être connecté à un chargeur de niveau 1 ou 2 là où il est stationné, il peut être déplacé en branchant une source électrique de 12 V à ses bornes d'appoint, puis en déplaçant la transmission de la position P (STATIONNEMENT) à la position N (POINT MORT). L'alimentation fournie par les câbles volants permet aussi de desserrer le frein de stationnement électrique. Déplacer le véhicule avec précaution vers un point de chargement de niveau 1 ou 2. Lorsque le véhicule est en déplacement, le courant de 12 V doit rester connecté aux bornes auxiliaires du véhicule.

NOTA :

Soyez prudent lorsque vous déplacez le véhicule – assurez-vous de maintenir le contrôle du véhicule. En outre, assurez-vous que le véhicule est fixé pour empêcher tout mouvement accidentel pendant son déplacement et après. Si l'alimentation 12 V externe se débranche des bornes auxiliaires du véhicule ou qu'il y a une interruption de l'alimentation 12 V durant le déplacement du véhicule, la transmission du véhicule peut initier le mode P (STATIONNEMENT). Ne laissez pas les câbles volants entrer en contact entre eux ou avec le véhicule. Il en résultera un court-circuit.

Lorsque le véhicule est à une borne de recharge, placez la transmission à la position P (STATIONNEMENT), serrez le frein de stationnement électrique et entamez la recharge de la batterie haute tension. Une fois que le véhicule est protégé contre les mouvements accidentels et que le chargement de la batterie haute tension a été lancé, les câbles volants peuvent être fixés aux bornes auxiliaires du véhicule.

AVERTISSEMENT!

Ne tentez pas de faire un démarrage d'appoint si la batterie est gelée. Elle pourrait se briser ou exploser, entraînant des blessures.

MISE EN GARDE!

N'utilisez pas de batterie portable d'amorçage ou une autre source d'appoint sur un système dont la tension est supérieure à 12 V, car vous risquez d'endommager la batterie, le moteur de démarreur, l'alternateur ou le système électrique.

NOTA :

Si vous utilisez un ensemble portable de batterie d'appoint, suivez les instructions et précautions d'utilisation du constructeur.

PRÉPARATIONS POUR UN DÉMARRAGE D'APPOINT**AVERTISSEMENT!**

- Utilisez uniquement la borne positive de la batterie sur la batterie principale pour effectuer un démarrage d'appoint. Des blessures graves ou mortelles pourraient résulter si vous essayez d'effectuer un démarrage d'appoint à l'aide de la batterie supplémentaire.
- Les émanations de la batterie sont inflammables et explosives. Tenez la batterie éloignée des flammes ou des étincelles. N'utilisez pas une batterie d'appoint, ni aucune source d'appoint produisant une tension de sortie supérieure à 12 V. Ne laissez pas les cosses des câbles se toucher.
- N'utilisez jamais un chargeur de batterie rapide pour démarrer le moteur, car cela pourrait endommager les systèmes électroniques de votre véhicule, en particulier les unités de contrôle de l'allumage et de l'alimentation en carburant du moteur.
- Si vous utilisez un « chargeur rapide » avec la batterie dans le véhicule, débranchez les deux câbles de batterie avant de raccorder le chargeur à la batterie.
- Les bornes de batterie, les cosses de câbles et leurs accessoires contiennent du plomb et des composés de plomb. Lavez-vous les mains après avoir manipulé de telles pièces.

La batterie du véhicule se trouve dans la partie arrière droite du compartiment moteur.



Borne positive (+) de la batterie



Borne positive (+) de la batterie (moteur de 6,4 L)

NOTA :

La borne positive (+) de la batterie est recouverte d'un capuchon protecteur. Soulevez le capuchon pour accéder à la batterie.

Suivez les étapes ci-dessous pour préparer un démarrage d'appoint :

1. Serrez le frein de stationnement, placez la transmission automatique à la position PARK (STATIONNEMENT) ou la transmission manuelle à la position NEUTRAL (POINT MORT), puis tournez le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT).
2. Mettez le chauffage hors fonction, éteignez la radio et mettez hors tension tous les accessoires électriques.
3. Tirez vers le haut puis retirez le couvercle de protection sur la borne de batterie positive (+).
4. Si vous utilisez un autre véhicule pour le démarrage d'appoint, stationnez le véhicule à portée des câbles volants, serrez le frein de stationnement et assurez-vous que le contact est COUPÉ.

AVERTISSEMENT!

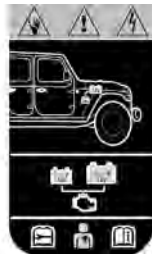
- Ne laissez pas les véhicules se toucher, car il pourrait se produire une mise à la masse et des blessures pourraient en résulter.
- Prenez garde au ventilateur de refroidissement du radiateur lorsque le capot est levé. Il peut se mettre en marche à n'importe quel moment lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (MARCHE) Vous pouvez vous blesser en déplaçant les pales du ventilateur.
- Retirez tous vos bijoux métalliques, tels que les montres ou les bracelets, afin d'éviter de créer par inadvertance un contact électrique. Sinon, vous risquez de subir des blessures graves.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Les batteries contiennent de l'acide sulfurique qui peut vous brûler la peau ou les yeux et produire de l'hydrogène, un gaz inflammable et explosif. Tenez la batterie éloignée des flammes nues ou des étincelles.

Si votre véhicule est équipé d'un système d'arrêt/démarrage, il sera équipé de deux batteries
 ↪ page 190.



Batterie supplémentaire - selon équipement

PROCÉDURE DE DÉMARRAGE D'APPOINT

AVERTISSEMENT!

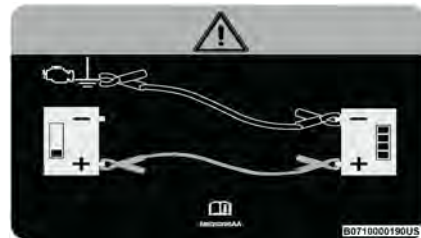
Le non-respect de ces directives de démarrage d'appoint peut entraîner des blessures ou des dommages à la propriété en raison de l'explosion de la batterie.

Branchement des câbles volants

1. Connectez une extrémité du câble volant positif (+) à la borne positive (+) de la batterie déchargée.
2. Branchez l'extrémité opposée du câble volant positif (+) à la borne positive (+) de la batterie d'appoint.
3. Branchez l'extrémité du câble volant négatif (-) sur la borne négative (-) de la batterie d'appoint.
4. Connectez l'extrémité opposée du câble volant négatif (-) à une bonne masse du moteur. Une « masse » est une partie métallique, non peinte et exposée du moteur, du cadre ou du châssis, comme un support d'accessoire ou un gros boulon. La masse doit être à l'écart de la batterie et du système d'injection de carburant.

AVERTISSEMENT!

Ne branchez pas le câble volant sur la borne négative (-) de la batterie déchargée. car cela produirait une étincelle électrique qui pourrait faire exploser la batterie ou vous blesser.



Étiquette de démarrage d'appoint

MISE EN GARDE!

Durant le branchement, assurez-vous en tout temps que les extrémités non utilisées des câbles volants ne se touchent pas ou ne touchent pas l'un ou l'autre des véhicules. L'observation de cette procédure pourrait entraîner des dommages au circuit de charge du véhicule d'appoint ou de celui dont la batterie est déchargée.

- Démarrez le moteur du véhicule qui possède la batterie d'appoint, laissez-le tourner au ralenti pendant quelques minutes, puis démarrez le moteur du véhicule dont la batterie est déchargée.

MISE EN GARDE!

Ne faites pas tourner le moteur d'appoint du véhicule au-delà de 2 000 tr/min, car cela n'offre aucun avantage supplémentaire en termes de charge, gaspille du carburant et peut endommager le moteur d'appoint du véhicule.

- Une fois que le moteur a démarré, retirez les câbles volants dans l'ordre inverse.

Débranchement des câbles volants

- Débranchez l'extrémité du câble volant négatif (-) de la masse du moteur du véhicule dont la batterie est déchargée.
- Débranchez l'autre extrémité du câble volant négatif (-) de la borne négative (-) de la batterie d'appoint.
- Débranchez l'extrémité positive (+) du câble volant de la borne positive (+) de la batterie d'appoint.

- Débranchez l'autre extrémité du câble volant positif (+) de la borne positive (+) du véhicule déchargé.
- Réinstallez le couvercle de protection sur la borne positive (+) du véhicule dont la batterie est déchargée.

NOTA :

Si vous devez souvent effectuer un démarrage d'appoint pour faire démarrer votre véhicule, faites inspecter la batterie et le circuit de charge par un concessionnaire autorisé.

MISE EN GARDE!

Les accessoires qui peuvent être branchés sur les prises de courant du véhicule tirent leur alimentation de la batterie du véhicule, même lorsqu'ils ne sont pas utilisés (par exemple, les téléphones cellulaires, etc.). Lorsqu'ils sont branchés assez longtemps et que le moteur est à l'arrêt, la batterie du véhicule peut se décharger suffisamment pour voir sa durée de vie écourtée ou même pour empêcher le moteur de démarrer.

EN CAS DE SURCHAUFFE DU MOTEUR

Si le véhicule surchauffe, il doit être réparé par un concessionnaire autorisé.

Signes éventuels d'une surchauffe du véhicule :

- Indicateur de température à la position HOT (H) (ÉLEVÉE)
- Forte odeur de liquide de refroidissement
- Fumée blanche s'échappant du moteur ou de l'échappement

- Présence de bulles dans le contenant du liquide de refroidissement

AVERTISSEMENT!

Vous, ou d'autres personnes, pourriez subir de graves brûlures par l'éclaboussement de liquide de refroidissement (antigel) chaud ou de vapeur de votre radiateur. Si vous voyez ou entendez de la vapeur s'échapper de sous le capot, attendez que le radiateur soit refroidi avant d'ouvrir le capot. N'essayez jamais d'ouvrir le bouchon à pression du circuit de refroidissement lorsque le radiateur ou le vase d'expansion est chaud.

Si l'indicateur de température approche ou atteint la position HOT (H) (ÉLEVÉE), vous pouvez atténuer le risque de surchauffe en prenant la mesure appropriée.

- Sur la route – ralentissez.
- En ville – lorsque vous êtes arrêté, placez la boîte de vitesses en position N (POINT MORT), mais n'augmentez pas le régime de ralenti du moteur tout en immobilisant le véhicule à l'aide de freins.
- Éteignez le climatiseur. Le système de climatisation réchauffe le circuit de refroidissement du moteur; en désactivant le climatiseur, vous éliminez une source de chaleur.
- Mettez la commande de température à la chaleur maximale et la commande du ventilateur à la vitesse maximale. Toutes ces actions permettent au radiateur de chauffage d'agir en complémentarité avec le radiateur et contribuent à évacuer la chaleur du circuit de refroidissement du moteur.

MISE EN GARDE!

La conduite avec le circuit de refroidissement à haute température peut endommager votre véhicule. Si l'indicateur de température atteint le repère H (température élevée), rangez le véhicule et immobilisez-le. Laissez tourner le moteur au ralenti et coupez le climatiseur jusqu'à ce que l'indicateur de température revienne dans la plage normale. Si l'aiguille demeure sur le repère H (température élevée) et qu'un carillon continu retentit, coupez immédiatement le moteur et faites inspecter votre véhicule.

LEVIER DE DÉVERROUILLAGE DE POSITION DE STATIONNEMENT MANUEL

Pour permettre de déplacer le véhicule dans les cas où la transmission ne peut être déplacée hors de la position P (STATIONNEMENT) (comme dans le cas d'une batterie déchargée), un levier de déverrouillage manuel de position de stationnement est disponible.

AVERTISSEMENT!

Immobilisez toujours le véhicule en serrant complètement le frein de stationnement avant d'activer le levier de déverrouillage de position de stationnement manuel. De plus vous devez être assis dans le siège du conducteur avec votre pied fermement placé sur la pédale de frein avant d'activer le levier de déverrouillage de position de stationnement manuel. Si vous n'immobilisez pas complètement le véhicule à l'aide du frein de stationnement ou en le reliant correctement à un véhicule tracteur, le véhicule se

*(Suite)***AVERTISSEMENT!**

déplacera inopinément lorsque vous activez le levier de déverrouillage de position de stationnement manuel. L'activation du levier de frein de stationnement manuel sur un véhicule non immobilisé pourrait causer des blessures graves ou infliger la mort aux personnes dans le véhicule ou à proximité de ce dernier.

Suivez ces étapes pour utiliser le levier de stationnement manuel :

1. Serrez complètement le frein de stationnement.
2. À l'aide d'un petit tournevis ou d'un outil similaire, retirez le couvercle du levier de déverrouillage de position de stationnement manuel situé devant le sélecteur de rapport pour accéder à la courroie d'attache de déverrouillage.



Couvercle du levier de déverrouillage de position de stationnement manuel

3. Tirez la courroie d'attache vers le haut dans l'ouverture à la base de la console.



Courroie d'attache

4. Enfoncez et maintenez fermement la pédale de frein.
5. Tirez la courroie d'attache vers le haut jusqu'à ce que le levier de déverrouillage se verrouille en place en position verticale. Le levier de vitesses est désormais hors de la position P (STATIONNEMENT) et le véhicule peut être déplacé. Relâchez le frein de stationnement seulement lorsque le véhicule est solidement fixé à un véhicule tracteur.



Position verticale relâchée

Pour réinitialiser le levier de frein de stationnement manuel :

1. Tirez la courroie d'attache vers le haut pour la relâcher de la position de verrouillage.
2. Abaissez le levier de déverrouillage de position de stationnement manuel vers la gauche dans sa position d'origine.



Position d'attache d'origine

3. Placez la courroie d'attache dans la base de la console et réinstallez le couvercle.

NOTA :

Lorsque le levier est verrouillé en position dégagée, il n'est plus possible de remettre en place le couvercle d'accès.

DÉGAGEMENT D'UN VÉHICULE ENLISÉ

Si votre véhicule est enlisé dans la boue, le sable ou la neige, vous pouvez, dans la plupart des cas, le sortir de sa position en lui faisant exécuter un mouvement de va-et-vient. Tournez le volant de gauche à droite pour dégager la zone entourant les roues avant. Pour les véhicules équipés d'une transmission automatique, appuyez et maintenez enfoncé le bouton de verrouillage du sélecteur de rapport. Puis, dans un mouvement de va-et-vient, passez de la position D (MARCHE AVANT) à la position R (MARCHE ARRIÈRE) (transmission automatique) ou du DEUXIÈME (2) rapport à la position R (MARCHE ARRIÈRE) (transmission manuelle) tout en appuyant légèrement sur la pédale d'accélérateur. Il est plus efficace de n'appuyer que légèrement sur la pédale d'accélérateur pour maintenir le mouvement de va-et-vient, sans faire patiner les roues ni emballer le moteur.

NOTA :

- Véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique : Les passages entre la position D (MARCHE AVANT) et la position R (MARCHE ARRIÈRE) ne peuvent être effectués que lorsque la vitesse est égale ou inférieure à 8 km/h (5 mi/h). Lorsque le levier de vitesses de la transmission demeure à la position N (POINT MORT) pendant plus de deux secondes, vous devez appuyer sur la pédale de frein pour engager la position D (MARCHE AVANT) ou R (MARCHE ARRIÈRE).
- Appuyez sur le bouton « ESC OFF » (DÉSACTIVATION de la commande de stabilité électronique) pour le mettre en mode « Partial Off » (Partiellement désactivé) avant de faire osciller le véhicule ➡ page 256. Une fois le véhicule libéré, appuyez

de nouveau sur le bouton ESC OFF (DÉSACTIVATION de la commande de stabilité électronique) pour restaurer le mode « ESC On » (Commande de stabilité électronique activée).

AVERTISSEMENT!

Il est dangereux de faire patiner excessivement les pneus. Les forces engendrées par une vitesse excessive des roues peuvent endommager l'essieu ou les pneus. Les pneus pourraient éclater et blesser quelqu'un. Ne faites pas patiner les roues à plus de 48 km/h (30 mi/h) ou pendant plus de 30 secondes lorsque le véhicule est enlisé, et ne laissez personne s'approcher d'une roue qui patine, quelle que soit la vitesse.

MISE EN GARDE!

- Évitez d'emballer le moteur et de faire patiner les roues pour ne pas provoquer la surchauffe de la transmission ou de l'endommager. Laissez le moteur tourner au ralenti avec la transmission à la position N (POINT MORT) pendant au moins une minute après chaque cycle de cinq mouvements de va-et-vient. Ceci réduira la possibilité de surchauffe et le risque d'endommager l'embrayage ou la transmission si vous insistez longtemps pour dégager votre véhicule enlisé.
- Lorsque vous tentez de dégager votre véhicule enlisé par un mouvement de « va-et-vient » en passant de la position D (MARCHE AVANT)/DEUXIÈME RAPPORT à la position R (MARCHE ARRIÈRE), ne faites pas patiner les roues à plus de 24 km/h (15 mi/h), car vous risqueriez d'endommager la transmission.

(Suite)

MISE EN GARDE!

- Le fait d'emballer le moteur ou de faire patiner les roues trop rapidement peut causer une surchauffe ou une défaillance de la transmission. Vous pourriez également endommager les pneus. Ne faites pas patiner les roues lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 48 km/h (30 mi/h) et que le rapport est engagé (aucun changement de vitesse de transmission en cours).

REMORQUAGE D'UN VÉHICULE EN PANNE

Ce chapitre contient les procédures de remorquage d'un véhicule en panne au moyen d'un service de remorquage commercial.

Si la boîte de vitesses et la transmission sont fonctionnelles, les véhicules 4 roues motrices en panne peuvent aussi être remorqués comme il est décrit

➔ page 221.

Conditions de remorquage	Roues SOULEVÉES du sol	4WD MODELS (4 roues motrices gamme automatique)
Remorquage à plat	AUCUN	<ul style="list-style-type: none"> Transmission automatique en position P (STATIONNEMENT) Transmission manuelle en prise (PAS en position N (POINT MORT)) <ul style="list-style-type: none"> Boîte de transfert à la position N (POINT MORT) Remorquage en direction avant
Lève-roues ou chariot roulant	Avant	NON PERMIS
	Arrière	NON PERMIS
Camion-plateau	TOUTES	MEILLEURE MÉTHODE

NOTA :

Lorsque vous remorquez derrière un véhicule, suivez toujours les réglementations provinciales et locales en vigueur. Communiquez avec les bureaux locaux ou provinciaux de sécurité routière pour obtenir de plus amples détails.

Il est important de posséder le bon équipement de remorquage ou de levage pour éviter d'endommager votre véhicule. N'utilisez que des barres de remorquage et autre équipement conçu à cet effet et suivez les directives du constructeur de l'équipement en question. L'utilisation de chaînes de sécurité est obligatoire. Fixez la barre de remorquage ou un autre dispositif de remorquage à la structure principale du véhicule, et non aux pare-chocs/boucliers ou aux supports associés. Il faut observer les lois provinciales et locales s'appliquant aux véhicules remorqués.

S'il est nécessaire d'utiliser certains accessoires en cours de remorquage (essuie-glaces, dégivrateurs, etc.), le commutateur d'allumage doit être à la position ON/RUN (marche), et non à la position ACC (accessoires).

Si la batterie du véhicule est déchargée, pour connaître les directives de déplacement du levier de vitesses de la transmission automatique hors de la position P (STATIONNEMENT) afin de déplacer le véhicule

➔ page 320.

MISE EN GARDE!

- N'utilisez pas d'accessoires tels que des élingues pour le remorquage. Cela risque d'endommager le véhicule.
- Lorsque vous arrimez votre véhicule sur un camion à plateau, ne fixez rien aux éléments de suspension arrière ou avant du véhicule. Un remorquage inapproprié risque d'endommager votre véhicule.

(Suite)

MISE EN GARDE!

- Si le véhicule remorqué doit utiliser la direction, le commutateur d'allumage doit être à la position ACC (ACCESSOIRES) ou ON/ RUN (MARCHE), et non à la position OFF (ARRÊT).

MODÈLES À 4 ROUES MOTRICES

FCA US LLC recommande de remorquer le véhicule avec les quatre roues **SOULEVÉES** du sol. Les méthodes acceptées pour le remorquage consistent à faire transporter le véhicule sur un camion à plateforme ou à remorquer le véhicule par l'avant ou par l'arrière, en faisant reposer les roues libres sur un charriot de remorquage.

Si un camion-plateau n'est pas disponible et que la boîte de transfert est fonctionnelle, le véhicule peut être remorqué (vers l'avant, avec **TOUTES** les roues au sol) **SI** la boîte de transfert est en position **N** (POINT MORT) et que la transmission est en position **P** (STATIONNEMENT) (dans le cas des transmissions automatiques) ou en prise (**NON** en position **N** [POINT MORT], dans le cas des transmissions manuelles)

➔ page 221.

MISE EN GARDE!

- Ne remorquez pas le véhicule au moyen de paniers porteurs de roues avant ou arrière (si les autres roues sont au sol). L'utilisation d'un lève-roues avant ou arrière entraînera des dommages internes à la transmission ou à la boîte de transfert pendant un remorquage.

(Suite)

MISE EN GARDE!

- Si vous remorquez ce véhicule sans observer les directives approuvées, il peut en découler de graves dommages à la transmission ou à la boîte de transfert. Les dommages causés par un remorquage inadéquat ne sont pas couverts par la garantie de véhicule neuf.

SANS LA TÉLÉCOMMANDE

Il faut faire preuve d'extrême prudence pour remorquer le véhicule lorsque le commutateur d'allumage est à la position OFF (ARRÊT). La seule méthode de remorquage approuvée lorsque vous ne disposez pas d'une télécommande est le transport par camion à plateau. Pour éviter tout dommage au véhicule, il est conseillé d'utiliser un équipement de remorquage adéquat.

CROCHETS DE REMORQUAGE D'URGENCE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Si votre véhicule est équipé de crochets de remorquage, ceux-ci sont montés dans les boucliers/pare-chocs avant et arrière.

NOTA :

Il est recommandé, pour les véhicules hors route, d'utiliser les deux crochets de remorquage avant afin de minimiser les risques de dommages au véhicule. Toujours utiliser une sangle de remorquage de capacité adéquate.



A0717000117US

Crochets de remorquage avant



B07070001167US

Crochet de remorquage arrière

AVERTISSEMENT!

- Éloignez-vous des véhicules lorsque l'un d'eux est tiré par les crochets de remorquage. La sangle de remorquage peut se dégager et causer des blessures graves.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- N'utilisez pas une chaîne pour dégager un véhicule enlisé. Les chaînes peuvent se briser et causer des blessures graves ou mortelles.
- Le non-respect des consignes d'utilisation du crochet de remorquage approprié peut causer le bris des composants et provoquer des blessures graves ou mortelles.

MISE EN GARDE!

- Les crochets de remorquage sont réservés aux situations d'urgence seulement, soit pour dégager un véhicule enlisé. Il est conseillé d'utiliser deux sangles pour remorquer le véhicule; des chaînes peuvent endommager le véhicule.
- Les œillets de remorquage ne doivent pas être utilisés pour déplacer le véhicule hors route ou lorsqu'il y a des obstacles.
- N'utilisez pas les œillets de remorquage pour remorquer un véhicule sur la route ou l'autoroute.
- N'utilisez pas les œillets de remorquage pour tirer le véhicule sur un camion à plateau.
- N'utilisez pas les œillets de remorquage pour dégager un véhicule enlisé ↪ page 321.
- Vous risquez d'endommager votre véhicule si ces recommandations ne sont pas suivies ↪ page 322.

SYSTÈME DE RÉPONSE AMÉLIORÉE EN CAS D'ACCIDENT (EARS)

Ce véhicule est équipé d'un système de réponse améliorée en cas d'accident.

Cette fonction est un réseau de communication qui s'active au moment d'un impact. ↪ page 292

ENREGISTREUR DE DONNÉES D'ÉVÈNEMENT (EDR)

Ce véhicule est muni d'un enregistreur de données d'événement. L'objectif principal d'un enregistreur de données d'événement consiste à enregistrer des données qui contribuent à connaître la performance des systèmes d'un véhicule lors de certaines collisions ou de quasi-collisions, telles que le déploiement d'un sac gonflable ou le contact avec un obstacle sur la route.

↪ page 293

ENTRETIEN ET MAINTENANCE

ENTRETIEN PÉRIODIQUE

Votre véhicule est équipé d'un indicateur automatique de vidange d'huile. L'indicateur automatique de vidange d'huile vous rappelle l'entretien de votre véhicule prévu au calendrier.

Selon les conditions de fonctionnement du moteur, le message de vidange d'huile s'affichera. Ce message indique la nécessité de faire exécuter l'entretien de votre véhicule. L'affichage du message « Change Oil » (Vidanger l'huile) ou « Oil Change Required » (Vidange d'huile requise) varie en fonction des conditions de fonctionnement, telles que les trajets fréquents de courte durée, la traction d'une remorque et les températures ambiantes très chaudes ou très froides. Faites faire l'entretien de votre véhicule dans les plus brefs délais, c'est-à-dire avant d'avoir parcouru 805 km (500 mi).

Dans le cas des véhicules équipés de l'écran d'affichage du groupe d'instruments, le message « Oil Change Required » (Vidange d'huile requise) s'affiche et un carillon retentit, indiquant qu'un changement d'huile est nécessaire.

Dans le cas des véhicules qui ne sont pas équipés d'un affichage du groupe d'instruments, le message « Change Oil » (Vidanger l'huile) clignote sur le compteur kilométrique du groupe d'instruments et un carillon retentit pour indiquer qu'il est nécessaire de vidanger l'huile.

NOTA :

VHR (si équipé) : Le carburant dans le réservoir et l'huile moteur se détériorent au fil du temps même si le véhicule n'est pas utilisé. De plus, un avis préviendra le conducteur si le moteur reste en marche pour maintenir les systèmes d'huile et de carburant.

Un concessionnaire autorisé remettra à zéro l'indicateur de vidange d'huile après avoir effectué une vidange d'huile. Si une vidange d'huile prévue est effectuée par un établissement autre qu'un concessionnaire autorisé, le message peut être réinitialisé en suivant les étapes décrites au paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » ➔ page 136.

NOTA :

Les intervalles de vidange d'huile ne doivent jamais dépasser 16 000 km (10 000 mi), 350 heures de fonctionnement du moteur ou 12 mois, selon la première éventualité. La période de 350 heures de fonctionnement ou de ralenti du moteur est généralement seulement un problème pour les utilisateurs de parcs.

Une fois par mois ou avant un long trajet :

- vérifiez le niveau d'huile moteur;
- vérifiez le niveau du liquide lave-glace;
- vérifiez la pression des pneus et assurez-vous qu'il n'y a pas de signes d'usure ou de dommages inhabituels; permutez-les au premier signe d'usure irrégulière;
- vérifiez le niveau des réservoirs de liquide de refroidissement, de maître-cylindre de frein et de direction assistée, puis ajoutez du liquide au besoin;
- vérifiez le bon fonctionnement de tous les feux et phares et de tout l'éclairage intérieur.

Millage ou intervalle de temps (selon la première éventualité)	20 000	30 000	40 000	50 000	60 000	70 000	80 000	90 000	100 000	110 000	120 000	130 000	140 000	150 000
Ou en fonction des années :	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Ou kilomètres :	32 000	48 000	64 000	80 000	96 000	112 000	128 000	144 000	160 000	176 000	192 000	208 000	224 000	240 000
Vérifiez l'huile des ponts avant et arrière.	X				X				X				X	
Vérifiez les garnitures de frein et remplacez-les au besoin.	X		X		X		X		X		X		X	
Réglez le frein de stationnement si votre véhicule est équipé de freins à disque aux quatre roues.	X		X		X		X		X		X		X	
Inspectez le liquide de la boîte de transfert.		X						X						X
Entretien supplémentaire														
Remplacez le filtre à air du moteur.		X			X			X			X			X
Remplacez le filtre à air de l'habitacle.	Doit être remplacé tous les 12 000 mi (19 000 km).													
Remplacez les bougies d'allumage - moteur 2,0 L**					X						X			
Remplacez les bougies d'allumage - moteur 3,6 L.**									X					
Vidangez et remplacez le liquide de refroidissement du moteur, du refroidissement intermédiaire (si équipé), des composants électroniques de puissance (si équipé) et de la batterie (si équipé) après 10 ans ou 240 000 km (150 000 mi), selon la première éventualité.									X					X

** L'intervalle de remplacement des bougies d'allumage s'applique uniquement au kilométrage (millage) et non aux intervalles annuels.

Millage ou intervalle de temps (selon la première éventualité)	20 000	30 000	40 000	50 000	60 000	70 000	80 000	90 000	100 000	110 000	120 000	130 000	140 000	150 000
Ou en fonction des années :	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Ou kilomètres :	32 000	48 000	64 000	80 000	96 000	112 000	128 000	144 000	160 000	176 000	192 000	208 000	224 000	240 000
Vidangez l'huile de la transmission manuelle si vous utilisez votre véhicule pour de fréquents remorquages, comme chasse-neige, pour le transport de lourdes charges, comme taxi, comme véhicule de police, pour des livraisons (usage commercial), en conduite hors route ou dans le désert ou pendant plus de 50 % du temps à haute vitesse par temps chaud (plus de 32 °C [90 °F]).		X			X			X			X			X
Remplacez le liquide de la boîte de transfert si vous utilisez votre véhicule pour les raisons suivantes : police, taxi, parc ou remorquages fréquents.					X						X			
Vérifiez la soupape de recyclage des gaz de carter et remplacez-la au besoin.									X					
Vidangez le liquide des essieux avant et arrière si votre véhicule est utilisé pour les raisons suivantes : police, taxi, parc, hors route ou remorquages fréquents.			X				X				X			

AVERTISSEMENT!

- Vous pouvez vous blesser gravement en travaillant sur un véhicule automobile ou à proximité. N'effectuez que les travaux d'entretien qui vous sont familiers ou pour lesquels vous possédez les outils nécessaires. Si vous doutez de votre compétence quant à certains travaux, faites appel à un mécanicien qualifié.
- La vérification et l'entretien inadéquats de votre véhicule risquent d'entraîner la défaillance des composants et de compromettre la maniabilité et le rendement du véhicule. Par ailleurs, un accident pourrait survenir.

ENTRETIEN PÉRIODIQUE – 6,4 L

Les services d'entretien réguliers indiqués dans ce manuel doivent être effectués aux intervalles et aux kilométrages indiqués pour protéger la garantie de votre véhicule, assurer le meilleur rendement du véhicule et la meilleure fiabilité possible. Un entretien plus fréquent peut être cependant nécessaire si le véhicule est utilisé dans des conditions rigoureuses, notamment sur des routes poussiéreuses et pour des trajets très courts. Il est également nécessaire de procéder à la vérification et à l'entretien chaque fois qu'une anomalie est soupçonnée.

L'indicateur automatique de vidange d'huile vous rappelle l'entretien de votre véhicule prévu au calendrier.

Le groupe d'instruments affiche le message « Oil Change Required » (Vidange d'huile requise) et un carillon retentit une fois pour indiquer qu'il est nécessaire de vidanger l'huile.

Selon les conditions de fonctionnement du moteur, le message de vidange d'huile s'affichera. Ce message indique la nécessité de faire exécuter l'entretien de votre véhicule. Faites faire l'entretien de votre véhicule dans les plus brefs délais, c'est-à-dire avant d'avoir parcouru 805 km (500 mi).

NOTA :

- L'indicateur de vidange d'huile ne tient pas compte du temps qui s'est écoulé depuis votre dernière vidange d'huile. Effectuez la vidange d'huile de votre véhicule si vous ne l'avez pas faite depuis six mois, même si l'indicateur NE s'allume PAS.
- Rapprochez les intervalles de vidange d'huile moteur si vous utilisez souvent votre véhicule hors route.
- Les intervalles de vidange d'huile ne doivent en aucun cas dépasser 10 000 km (6 000 miles) ou 6 mois, selon la première éventualité.

Un concessionnaire autorisé remettra à zéro l'indicateur de vidange d'huile après avoir effectué une vidange d'huile. Si une vidange d'huile prévue est effectuée par un établissement autre qu'un concessionnaire autorisé, le message peut être réinitialisé en suivant les étapes décrites au paragraphe « Affichage du groupe d'instruments ». ➔ page 136

Tous les modèles pour service intensif

Les véhicules qui sont utilisés dans des environnements poussiéreux ou hors route ou surtout à un régime moteur au ralenti ou très faible sont appelés des véhicules pour service intensif. Il est recommandé de vidanger l'huile moteur après 6 500 km (4 000 mi) ou 350 heures de fonctionnement du moteur.

À chaque plein de carburant

- vérifiez le niveau d'huile moteur;
- Vérifiez le niveau du liquide lave-glace et ajoutez-en s'il y a lieu.

Une fois par mois

- Vérifiez la pression des pneus et assurez-vous qu'il n'y a ni signe d'usure ni dommage inhabituel.
- Vérifiez la batterie; nettoyez et resserrez les bornes au besoin.
- Vérifiez le niveau des réservoirs de liquide de refroidissement, de l'huile moteur, du maître-cylindre de frein, puis ajoutez du liquide au besoin.
- Vérifiez le fonctionnement des feux, des lampes et des autres accessoires électriques.

À chaque vidange d'huile

- Remplacez le filtre à huile du moteur.
- Vérifiez les flexibles et les conduites de frein.
- Vérifiez les joints homocinétiques ou de cardan.

MISE EN GARDE!

Si vous n'effectuez pas l'entretien prescrit, votre véhicule pourrait subir des dommages.

PROGRAMME D'ENTRETIEN

Milles :	6 000	12 000	18 000	24 000	30 000	36 000	42 000	48 000	54 000	60 000	66 000	72 000	78 000	84 000	90 000	96 000	102 000	108 000	114 000	120 000	126 000	132 000	138 000	144 000	150 000	
Ou mois :	6	12	18	24	30	36	42	48	54	60	66	72	78	84	90	96	102	108	114	120	126	132	138	144	150	
Ou kilomètres :	10 000	20 000	30 000	40 000	50 000	60 000	70 000	80 000	90 000	100 000	110 000	120 000	130 000	140 000	150 000	160 000	170 000	180 000	190 000	200 000	210 000	220 000	230 000	240 000	250 000	
Remplacez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile du moteur.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Permutez les pneus. Permutez-les au premier signe d'usure irrégulière, même si elle survient avant l'entretien prévu.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Si vous utilisez votre véhicule dans une des conditions suivantes : routes poussiéreuses ou conduite hors route. Inspectez le filtre à air du moteur et remplacez-le au besoin.		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X
Vérifiez les garnitures de frein et remplacez-les au besoin.		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X
Vérifiez les joints homocinétiques ou de cardan.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Vérifiez le système d'échappement.		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X
Réglez le frein de stationnement si votre véhicule est équipé de freins à disque aux quatre roues.					X				X						X					X						X
Vidangez la boîte de transfert et remplissez-la.					X				X						X					X						X

Milles :	6 000	12 000	18 000	24 000	30 000	36 000	42 000	48 000	54 000	60 000	66 000	72 000	78 000	84 000	90 000	96 000	102 000	108 000	114 000	120 000	126 000	132 000	138 000	144 000	150 000	
Ou mois :	6	12	18	24	30	36	42	48	54	60	66	72	78	84	90	96	102	108	114	120	126	132	138	144	150	
Ou kilomètres :	10 000	20 000	30 000	40 000	50 000	60 000	70 000	80 000	90 000	100 000	110 000	120 000	130 000	140 000	150 000	160 000	170 000	180 000	190 000	200 000	210 000	220 000	230 000	240 000	250 000	
Inspectez les courroies d'entraînement des accessoires et remplacez-les au besoin.										X										X						
Vérifiez l'huile des ponts avant et arrière. Remplacez le liquide si vous utilisez votre véhicule comme véhicule de police, taxi, véhicule de parc, hors route, pour une conduite prolongée à haute vitesse ou pour de fréquents remorquages.				X				X				X				X				X					X	
Vérifiez si la suspension avant, les embouts de biellette de direction et les soufflets comportent des fissures ou des fuites et assurez-vous que toutes les pièces sont en bon état, qu'elles ne sont pas usées, anormalement lâches ou qu'elles ne présentent pas de jeu axial. Remplacez les pièces au besoin.		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X
Remplacez le filtre à air du moteur.					X					X					X					X						X
Remplacez le filtre à air de l'habitacle.	Doit être remplacé tous les 19 000 km (12 000 mi).																									
Vérifiez la soupape de recyclage des gaz de carter et remplacez-la au besoin.															X											

Milles :	6 000	12 000	18 000	24 000	30 000	36 000	42 000	48 000	54 000	60 000	66 000	72 000	78 000	84 000	90 000	96 000	102 000	108 000	114 000	120 000	126 000	132 000	138 000	144 000	150 000
Ou mois :	6	12	18	24	30	36	42	48	54	60	66	72	78	84	90	96	102	108	114	120	126	132	138	144	150
Ou kilomètres :	10 000	20 000	30 000	40 000	50 000	60 000	70 000	80 000	90 000	100 000	110 000	120 000	130 000	140 000	150 000	160 000	170 000	180 000	190 000	200 000	210 000	220 000	230 000	240 000	250 000
Remplacez les bougies d'allumage - moteur 6,4 L. **																X									
Rincez le circuit de refroidissement du moteur et remplacez le liquide de refroidissement à l'échéance de 120 mois, si cela n'a pas été fait à 240 000 km (150 000 mi).																				X					X

** L'intervalle pour le remplacement des bougies d'allumage ne s'applique qu'au kilométrage et non aux intervalles mensuels.

AVERTISSEMENT!

- Vous pouvez vous blesser gravement en travaillant sur un véhicule automobile ou à proximité. N'effectuez que les travaux d'entretien qui vous sont familiers ou pour lesquels vous possédez les outils nécessaires. Si vous doutez de votre compétence quant à certains travaux, faites appel à un mécanicien qualifié.

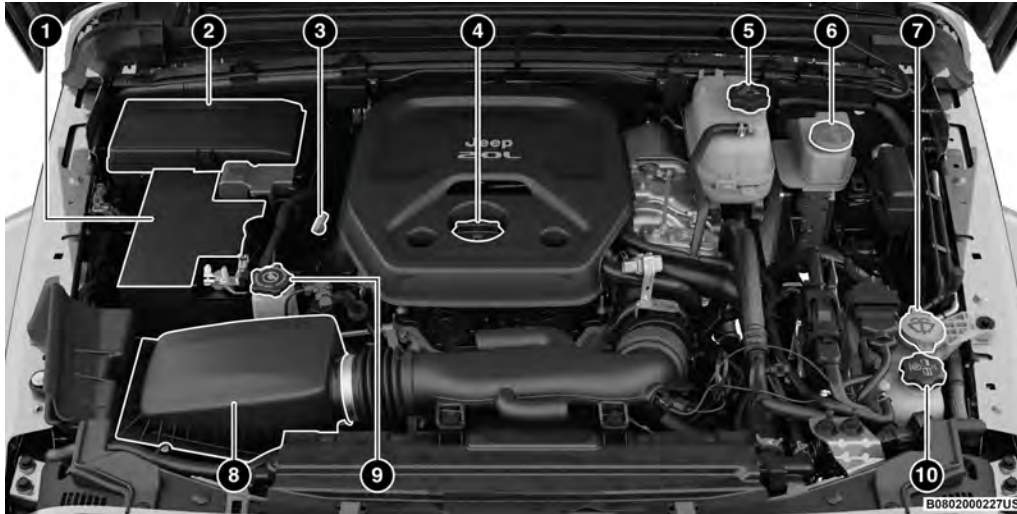
(Suite)

AVERTISSEMENT!

- La vérification et l'entretien inadéquats de votre véhicule risquent d'entraîner la défaillance des composants et de compromettre la maniabilité et le rendement du véhicule. Par ailleurs, un accident pourrait survenir.

COMPARTIMENT MOTEUR

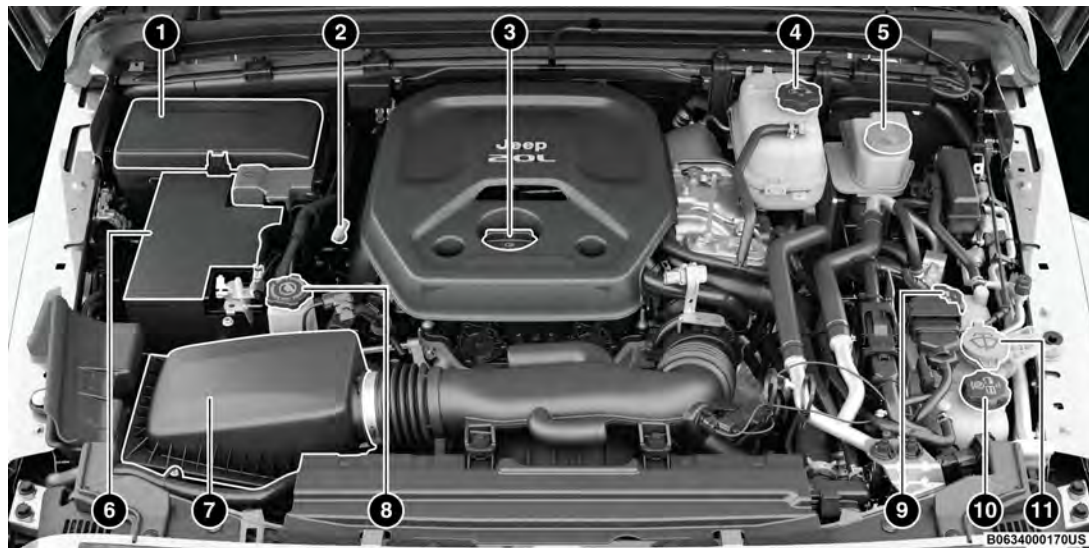
MOTEUR 2.0L



- 1 - Batterie
- 2 - Centrale de servitudes (Fusibles)
- 3 - Jauge d'huile moteur
- 4 - Bouchon de remplissage d'huile moteur
- 5 - Bouchon à pression du réservoir de liquide de refroidissement du moteur

- 6 - Bouchon du réservoir de liquide pour freins
- 7 - Bouchon du réservoir de liquide lave-glace
- 8 - Filtre à air du moteur
- 9 - Bouchon du réservoir de liquide de direction assistée
- 10 - Bouchon du réservoir de liquide de refroidissement intermédiaire

MOTEUR PHEV 2,0 L



1 - Centrale de servitudes (Fusibles)

2 - Jauge d'huile moteur

3 - Bouchon de remplissage d'huile moteur

4 - Bouchon du réservoir de liquide de refroidissement du moteur

5 - Bouchon du réservoir de liquide pour freins

6 - Batterie 12 V

7 - Filtre à air du moteur

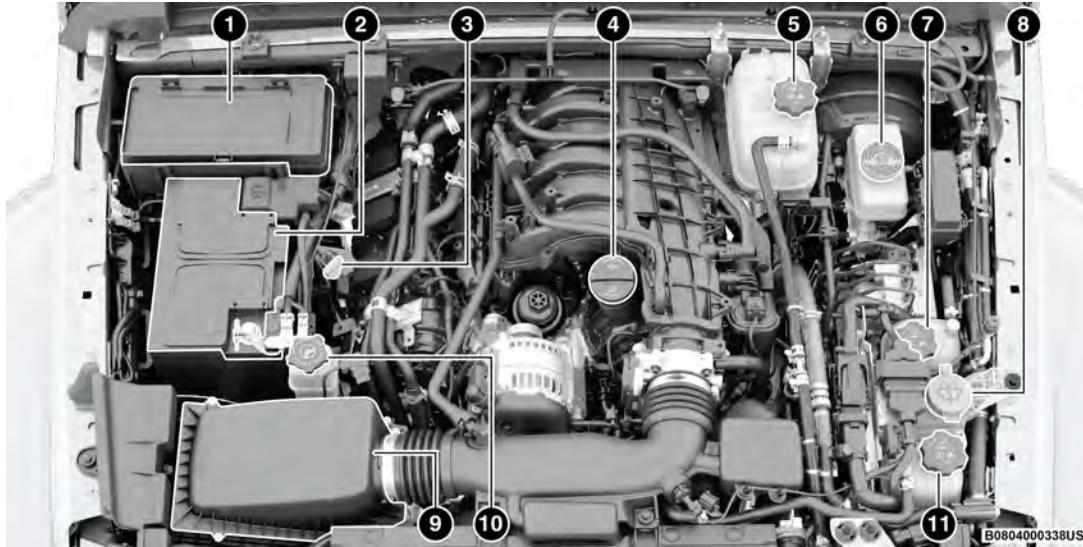
8 - Bouchon du réservoir de liquide de direction assistée

9 - Bouchon du réservoir de liquide de refroidissement de la batterie

10 - Bouchon du réservoir de liquide de refroidissement du refroidisseur intermédiaire / des composants électroniques de puissance

11 - Bouchon du réservoir de liquide lave-glace

MOTEUR 3.6 L



1 - Centrale de servitudes (Fusibles)

2 - Batterie

3 - Jauge d'huile moteur

4 - Bouchon de remplissage d'huile moteur

5 - Bouchon à pression du réservoir de liquide de refroidissement du moteur

6 - Bouchon du réservoir de liquide pour freins

7 - Bouchon à pression du bloc d'alimentation - selon l'équipement

8 - Bouchon du réservoir de liquide lave-glace

9 - Filtre à air du moteur

10 - Bouchon du réservoir de liquide de direction assistée

11 - Bouchon à pression du circuit de liquide de refroidissement du groupe électrogène - selon l'équipement

MOTEUR 6.4L



1 - Batterie

2 - Bouchon de remplissage d'huile moteur

3 - Réservoir de liquide de refroidissement du moteur

4 - Réservoir de liquide pour freins

5 - Bouchon du réservoir de liquide lave-glace

6 - Centrale de servitudes (Fusibles)

7 - Réservoir de liquide de direction assistée

8 - Jauge d'huile moteur

9 - Filtre à air du moteur

VÉRIFICATION DU NIVEAU D'HUILE

Pour assurer la bonne lubrification du moteur, l'huile moteur doit être maintenue au niveau approprié. Vérifiez le niveau d'huile régulièrement, par exemple, à chaque plein de carburant. Le meilleur moment pour vérifier le niveau d'huile moteur est environ cinq minutes après l'arrêt du moteur, alors qu'il était à sa température normale de fonctionnement.

Pour obtenir une lecture précise du niveau d'huile, la vérification doit se faire lorsque le véhicule se trouve sur une surface plane.

Quatre types de jauge d'huile sont possibles :

- Section hachurée.
- Section hachurée identifiée « SAFE » (NIVEAU ADÉQUAT).
- Section hachurée identifiée « MIN » (MINIMUM) à la limite inférieure et « MAX » (MAXIMUM) à la limite supérieure.
- Section hachurée identifiée par petites cavités aux limites « MIN » (MINIMUM) et « MAX » (MAXIMUM).

NOTA :

Maintenez toujours le niveau d'huile dans les repères hachurés de la jauge d'huile.

NOTA :

Prenez vous précautions lors du remplissage de liquides sous le capot, comme l'huile moteur, le liquide lave-glace, l'antigel, etc. pour minimiser les risques de déversement sur le moteur. Tout liquide excédentaire déversé sur le moteur doit être retiré à l'aide d'air comprimé ou d'un chiffon absorbant.

Lorsque le niveau est à la limite inférieure de la plage de fonctionnement de la jauge d'huile, l'ajout d'un litre d'huile (une pinte US) permet d'atteindre la limite supérieure de la plage de fonctionnement.

MISE EN GARDE!

Un remplissage excessif ou insuffisant entraînera une aération ou une perte de pression d'huile. Cela pourrait endommager votre moteur.

AJOUT DE LIQUIDE LAVE-GLACE

Le pare-brise et la lunette partagent le même réservoir de liquide lave-glace (selon l'équipement). Le réservoir de liquide lave-glace se trouve dans le compartiment moteur. Assurez-vous de vérifier régulièrement le niveau du liquide. Remplissez le réservoir de liquide lave-glace (et non d'antigel pour radiateur). Lorsque vous faites l'appoint du réservoir de liquide lave-glace, imbibez un chiffon ou une serviette de liquide lave-glace pour nettoyer les balais d'essuie-glace et ainsi en améliorer l'efficacité.

Pour éviter la formation soudaine d'une couche de givre sur le pare-brise par temps très froid, privilégiez une solution ou un mélange de lave-glace qui répond ou qui dépasse les exigences propres aux écarts de température qui correspondent à votre climat. Ces renseignements sur l'évaluation du produit peuvent être trouvés sur la plupart des contenants de liquide lave-glace.

NOTA :

Prenez vous précautions lors du remplissage de liquides sous le capot, comme l'huile moteur, le liquide lave-glace, l'antigel, etc. pour minimiser les risques de déversement sur le moteur. Tout liquide excédentaire déversé sur le moteur doit être retiré à l'aide d'air comprimé ou d'un chiffon absorbant.

AVERTISSEMENT!

Les liquides lave-glace vendus dans le commerce sont inflammables. Ils peuvent s'enflammer et vous causer des brûlures. Veillez à prendre les précautions qui s'imposent lorsque vous remplissez le réservoir ou lorsque vous travaillez à proximité de la solution de liquide lave-glace.

BATTERIE SANS ENTRETIEN

Votre véhicule est doté d'une batterie sans entretien. Vous n'aurez jamais à y ajouter d'eau ni à en effectuer l'entretien périodique.

AVERTISSEMENT!

- Le liquide de la batterie est une solution acide corrosive qui peut causer des brûlures et même la cécité. Évitez tout contact du liquide de batterie avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne vous penchez pas au-dessus d'une batterie lorsque vous fixez les cosses. En cas d'éclaboussures d'acide dans les yeux ou sur la peau, rincez immédiatement et abondamment la zone affectée à l'eau → page 316.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Les émanations de la batterie sont inflammables et explosives. Tenez la batterie éloignée des flammes ou des étincelles. N'utilisez pas une batterie d'appoint ni aucune source d'appoint produisant une tension de sortie supérieure à 12 V. Ne laissez pas les cosses des câbles se toucher.
- Les bornes de batterie, les cosses de câbles et leurs accessoires contiennent du plomb et des composés de plomb. Lavez-vous les mains après avoir manipulé de telles pièces.
- Les véhicules munis du système d'arrêt/démarrage seront équipés de deux batteries. La batterie principale et les batteries supplémentaires doivent être débranchées pour mettre complètement hors tension le système électrique de 12 V.
- Des blessures graves ou mortelles peuvent survenir si vous ne débranchez pas les deux batteries. Pour savoir comment effectuer correctement le débranchement, consultez un concessionnaire autorisé.

MISE EN GARDE!

- Lorsque vous remplacez les câbles de la batterie, il est essentiel que le câble positif soit raccordé à la borne positive et que le câble négatif soit raccordé à la borne négative. Les bornes positive et négative sont identifiées respectivement par les signes (+) et (-) sur le boîtier de la batterie. Les cosses des câbles doivent être bien serrées sur les bornes et ne doivent pas être rouillées.

(Suite)

MISE EN GARDE!

- Si vous utilisez un « chargeur rapide » avec la batterie dans le véhicule, débranchez les deux câbles de batterie avant de raccorder le chargeur à la batterie. N'utilisez pas un « chargeur rapide » pour produire la tension de démarrage.
- Les véhicules munis du système d'arrêt/démarrage seront équipés de deux batteries. La batterie principale et les batteries supplémentaires doivent être débranchées pour mettre complètement hors tension le système électrique de 12 V.
- Si les câbles de batterie négatifs ne sont pas isolés correctement, cela peut provoquer une surtension dans le système, entraînant des dommages aux composants électriques essentiels.

LAVAGE À PRESSION

Le lavage du compartiment moteur avec un nettoyeur à haute pression n'est pas recommandé.

MISE EN GARDE!

Des précautions ont été prises afin de protéger toutes les pièces et connexions; cependant, la pression produite par ces nettoyeurs est telle qu'une protection complète contre l'infiltration d'eau ne peut pas être garantie.

ENTRETIEN DU VÉHICULE

Un concessionnaire autorisé dispose d'une équipe d'entretien qualifiée, d'un outillage spécialisé et de l'équipement nécessaire pour exécuter toutes les opérations d'entretien, de façon experte et professionnelle. Vous pouvez vous procurer des manuels d'atelier qui contiennent toutes les informations détaillées concernant l'entretien de votre véhicule. Veuillez consulter les manuels d'atelier avant d'entreprendre vous-même toute procédure sur votre véhicule.

NOTA :

Toute modification intentionnelle du système antipollution peut annuler la garantie et est condamnée par la loi et passible de poursuites judiciaires.

AVERTISSEMENT!

Vous pouvez vous blesser gravement en travaillant sur un véhicule automobile ou à proximité. Limitez-vous à effectuer les opérations d'entretien pour lesquelles vous disposez des connaissances suffisantes et de l'outillage nécessaire. Si vous doutez de votre compétence quant à certains travaux, faites appel à un mécanicien qualifié.

HUILE MOTEUR

Choix de l'huile moteur

Pour connaître le choix d'huile moteur, ➔ page 398.

NOTA :

Parfois, les moteurs Hemi (6,4 L) peuvent émettre des cognements juste après le démarrage, puis devenir silencieux après environ 30 secondes. Cette situation est normale et ne cause pas de tort au moteur. Cela est causé par de courts cycles de conduite. Par exemple, si le véhicule est démarré puis éteint après n'avoir roulé que sur une courte distance. Au redémarrage, vous pourriez entendre un bruit de cognement. Cela peut également être causé par un non-usage du véhicule pendant une période prolongée, une huile inappropriée, des changements d'huile prolongés ou une période de ralenti prolongée. Si le moteur continue d'émettre des cognements ou si le témoin d'anomalie (MIL) s'allume, consultez le concessionnaire autorisé le plus près.

Huile moteur approuvée par l'American Petroleum Institute (API)

Ces pictogrammes signifient que l'huile a été homologuée par l'American Petroleum Institute (API). Le constructeur recommande d'utiliser uniquement des huiles moteur homologuées par l'API.



La marque de commerce Starburst de l'API certifie les huiles moteur OW-20, OW-30 et 5W-30.



La marque de commerce Donut de l'API certifie les huiles moteur OW-40 et 5W-40.

MISE EN GARDE!

Aucun liquide chimique de rinçage ne doit être utilisé dans l'huile moteur, car cela pourrait endommager le moteur de votre véhicule. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

Huiles moteur synthétiques

Votre moteur a été conçu pour les huiles moteur synthétiques. Utilisez uniquement des huiles moteur synthétiques approuvées par l'API.

Les huiles moteur synthétiques dont l'étiquette n'affiche pas la marque de commerce API et l'indice correct de viscosité SAE ne doivent pas être utilisées.

Additifs pour huile moteur

Le constructeur déconseille fortement l'ajout de toute forme d'additif (autres que les colorants pour la détection des fuites) à l'huile moteur. L'huile moteur est un produit techniquement modifié et l'ajout d'additifs peut en compromettre le rendement.

Mise au rebut de l'huile moteur et des filtres à huile usagés

Prenez les précautions nécessaires pour vous défaire de l'huile moteur usagée et du filtre provenant de votre véhicule. L'huile et les filtres usagés abandonnés sans précaution aucune peuvent causer un préjudice à l'environnement. Adressez-vous à votre concessionnaire autorisé, votre station-service ou une agence gouvernementale pour savoir comment et à quel endroit dans votre région vous pouvez vous débarrasser en toute sécurité des huiles et des filtres usagés.

MOTEUR FILTRE À HUILE

Vous devez remplacer ce filtre à huile moteur à chaque vidange.

Choix du filtre à huile du moteur

Un filtre à huile jetable à passage total devrait être utilisé comme filtre de remplacement. La qualité des filtres de rechange varie considérablement. Nous vous recommandons d'utiliser un filtre à huile du moteur Mopar^{MD}. Si les filtres à huile moteur Mopar^{MD} ne sont pas disponibles, utilisez seulement des filtres qui respectent ou dépassent les exigences de rendement de filtre SAE/USCAR-36.

MOTEUR FILTRE À AIR

Pour connaître les intervalles d'entretien appropriés ➔ page 326.

NOTA :

Assurez-vous de suivre l'intervalle d'entretien relatif à l'utilisation du véhicule dans conditions d'usage intensif, le cas échéant.

AVERTISSEMENT!

Le circuit d'admission d'air (filtre à air, tuyaux, etc.) peut également assurer une protection en cas de retour de flamme du moteur. Ne retirez pas le circuit d'admission d'air (filtre à air, tuyaux, etc.) à moins que cela ne soit nécessaire pour la réparation ou l'entretien. Assurez-vous que personne ne se trouve près du compartiment moteur avant de démarrer le moteur lorsque le circuit d'admission d'air (filtre à air, tuyaux, etc.) est retiré. De graves blessures pourraient en résulter.

Sélection de filtre à air du moteur

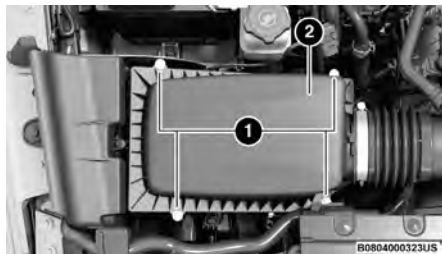
La qualité des filtres à air du moteur de remplacement varie considérablement. Seuls des filtres Mopar^{MD} de haute qualité devraient être utilisés.

Inspection et remplacement du filtre à air du moteur

Suivez les intervalles d'entretien recommandés, comme illustré dans le calendrier d'entretien dans cette section.

Dépose du filtre à air du moteur

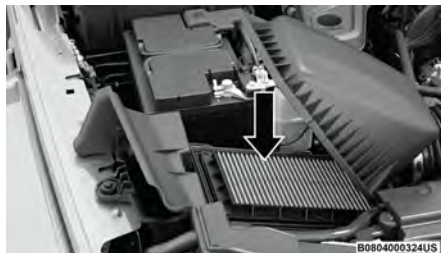
1. Desserrez les fixations du couvercle du filtre à air du moteur à l'aide d'un outil approprié.



Couvercle du filtre à air du moteur

- 1 - Fixations
- 2 - Couvercle du filtre à air du moteur

2. Soulevez le couvercle du filtre à air du moteur pour accéder à ce filtre.
3. Retirez le filtre à air du moteur de son boîtier.



Couvercle du filtre à air du moteur

Installation du filtre à air du moteur

NOTA :

Avant de remplacer le filtre à air du moteur, inspectez et nettoyez le boîtier si vous y trouvez une quantité importante de saleté ou de débris.

1. Installez le filtre à air du moteur dans le boîtier en orientant la surface d'inspection de ce filtre vers le bas.
2. Resserrez les fixations du couvercle du filtre à air du moteur à l'aide d'un outil approprié.

MISE EN GARDE!

Ne serrez pas trop les vis du couvercle du filtre à air du moteur. Vous pourriez endommager le couvercle.

Retrait de la première chambre de séparation d'eau - Moteur de 6,4 L

Le véhicule est équipé d'un système de conduit de capot pour filtrer l'eau, la saleté et les débris afin de les empêcher de pénétrer dans le filtre à air du moteur. La première chambre de séparation d'eau peut être retirée à des fins de nettoyage, si nécessaire.

Dépose

1. Desserrez les six fixations captives de la première chambre de séparation d'eau à l'aide d'un outil approprié.



Première chambre de séparation d'eau

- 1 - Fixations captives

NOTA :

Les fixations captives sont conçues pour rester fixées à la première chambre de séparation d'eau et NE doivent PAS être retirées.

- Tirez sur le conduit de capot en haut pour désengager l'attache de la goupille de retenue avec l'œillet en caoutchouc et le retirer du véhicule.



Retrait de la première chambre de séparation d'eau

Installation

NOTA :

Avant de réinstaller l'élément du filtre à air, inspectez et nettoyez le boîtier si vous y trouvez de la saleté ou des débris.

- Alignez la première chambre de séparation d'eau sur le capot/la seconde chambre, puis engagez l'attache de la goupille de retenue et l'œillet.



Première chambre de séparation d'eau

- Goupille de retenue
- Œillet (à l'arrière)

NOTA :

Les deux composants doivent s'engager avec un déclic. Le cône de la seconde chambre peut faciliter le positionnement des composants.

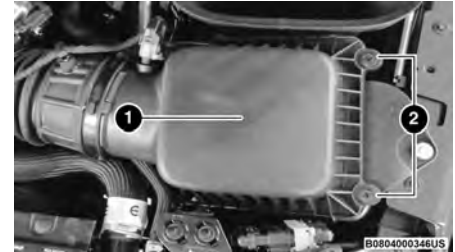
- Serrez les six fixations captives à la main.
- Serrez les fixations captives. Ne serrez pas trop.

Inspection et remplacement du filtre à air du moteur – moteur de 6,4 L

Suivez les intervalles d'entretien recommandés, comme illustré dans le programme d'entretien dans cette section.

Dépose du filtre à air du moteur

- Desserrez les fixations du couvercle du filtre à air à l'aide d'un outil approprié.



Couvercle du filtre à air du moteur

- Couvercle du filtre à air du moteur
- Fixations

- Soulevez le couvercle du filtre à air du moteur pour accéder au filtre en tournant au niveau de la charnière et en tirant sur le couvercle pour le retirer.
- Retirez le filtre à air du moteur de son boîtier.

Installation du filtre à air du moteur

NOTA :

Avant de remplacer le filtre à air du moteur, inspectez et nettoyez le boîtier si vous y trouvez une quantité importante de saleté ou de débris.

1. Installez le filtre à air du moteur dans le boîtier en orientant la surface d'inspection de ce filtre vers le bas.
2. Resserrez les fixations du couvercle du filtre à air du moteur à l'aide d'un outil approprié.

MISE EN GARDE!

Ne serrez pas trop les vis du couvercle du filtre à air du moteur. Vous pourriez endommager le couvercle.

VÉRIFICATION DES COURROIES D'ENTRAÎNEMENT DES ACCESSOIRES

AVERTISSEMENT!

- Ne tentez pas de vérifier une courroie d'entraînement des accessoires lorsque le moteur tourne.
- Lorsque vous travaillez à proximité du ventilateur de refroidissement, débranchez le fil d'alimentation du moteur du ventilateur. Le ventilateur est commandé par la température et peut se mettre en marche à tout moment peu importe la position du commutateur d'allumage. Vous pourriez être blessé par les pales du ventilateur en mouvement.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Vous pouvez vous blesser gravement en travaillant sur un véhicule automobile ou à proximité. Limitez-vous à effectuer les opérations d'entretien pour lesquelles vous disposez des connaissances suffisantes et de l'outillage nécessaire. Si vous doutez de votre compétence quant à certains travaux, faites appel à un mécanicien qualifié.

Lors de la vérification des courroies d'entraînement des accessoires, de petites fissures qui traversent transversalement la surface nervurée de la courroie sont considérées comme normales. Dans le cas de ce genre de fissures, le remplacement de la courroie n'est pas nécessaire. Toutefois, des fissures qui apparaissent le long d'une nervure (non transversalement) ne sont pas normales. Toute courroie qui présente des fissures apparaissant le long d'une nervure doit être remplacée. Remplacez également la courroie si elle présente une usure excessive, un lissage important ou si les cordons sont effilochés.



Courroie des accessoires (courroie multifonction)

Le remplacement est nécessaire dans les cas suivants :

- Arrachement de nervure (séparation d'une ou de plusieurs nervures du corps de courroie)
- Usure de la nervure ou de la courroie
- Fissure longitudinale de la courroie (fissures entre deux nervures)
- Glissement de courroie
- Instabilité de la rainure (la ceinture ne maintient pas la position appropriée sur la poulie);
- Courroie brisée
- Bruit (crissement, grincement ou grondement perturbant perçu ou entendu lors du fonctionnement de la courroie d'entraînement).

NOTA :

Déterminez le problème et corrigez-le avant d'installer la nouvelle courroie.

Certaines conditions peuvent être causées par un composant défectueux tel qu'une poulie de courroie. Les poulies de courroie doivent être vérifiées soigneusement pour s'assurer qu'elles ne sont pas endommagées et qu'elles sont bien alignées.

Le remplacement des courroies sur certains modèles nécessite l'utilisation d'outils spéciaux; nous recommandons donc de confier votre véhicule à un concessionnaire autorisé.

ENTRETIEN DU CLIMATISEUR

Pour assurer le bon fonctionnement du climatiseur, faites-le vérifier au début de la saison chaude par un concessionnaire autorisé. Ce service comprend généralement le nettoyage des ailettes du condenseur et la vérification du rendement. La tension de la courroie d'entraînement doit aussi être vérifiée au même moment.

AVERTISSEMENT!

- N'utilisez pour votre système de climatisation que des fluides frigorigènes et des lubrifiants pour le compresseur approuvés par le constructeur. Certains fluides frigorigènes non approuvés sont inflammables et peuvent exploser, vous causant ainsi des blessures. D'autres fluides frigorigènes ou lubrifiants non approuvés peuvent causer une défaillance du système qui nécessiterait des réparations coûteuses. Consultez le livret des renseignements sur la garantie, situé dans la trousse d'information à l'intention de l'automobiliste, pour obtenir de plus amples renseignements sur la garantie.
- Le système de climatisation contient du fluide frigorigène sous haute pression. Afin d'éviter les risques de dommages au système ou les blessures, confiez à un mécanicien compétent toute réparation nécessitant l'ajout de fluide frigorigène ou le débranchement des canalisations.

MISE EN GARDE!

N'utilisez pas de fluide de rinçage chimique dans le système de climatisation car les produits chimiques peuvent endommager les composants.

(Suite)

MISE EN GARDE!

Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

Récupération et recyclage du fluide frigorigène – R-1234yf

Le fluide frigorigène de climatisation, R-1234yf, est une hydrofluoroléfine (HFO) approuvée par l'Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis et il est sans danger pour la couche d'ozone, comportant un faible potentiel de réchauffement de la planète. Le constructeur recommande que l'entretien du système de climatisation soit effectué par un concessionnaire autorisé utilisant du matériel approprié de récupération et de recyclage.

NOTA :

N'utilisez que des fluides frigorigènes et de l'huile pour compresseur PAG homologués par le constructeur pour les systèmes de climatisation.

Filtere à air de l'habitacle

AVERTISSEMENT!

Ne retirez pas le filtre de l'habitacle pendant que le véhicule est en marche, ou lorsque le commutateur d'allumage est en mode ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Lorsque le filtre à air de l'habitacle est retiré et le ventilateur est en marche, celui-ci peut entrer en contact avec les mains et projeter des saletés et des débris dans les yeux, causant ainsi des blessures.

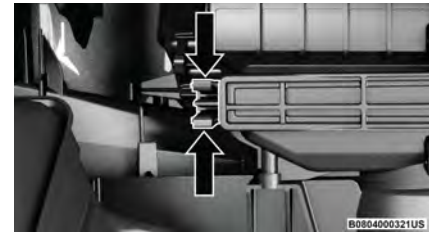
Le filtre à air de l'habitacle se trouve dans l'arrivée d'air frais, à l'arrière de la boîte à gants. Procédez comme suit pour remplacer le filtre :

1. Ouvrez la boîte à gants et retirez-en tout le contenu.
2. Poussez le dispositif d'arrêt du déplacement de la boîte à gants vers le haut et abaissez le volet.



Dispositif d'arrêt du déplacement de la boîte à gants

3. Faites pivoter la boîte à gants vers le bas.
4. Dégagez les deux pattes de retenue qui fixent la trappe d'accès au filtre à air au boîtier du système de chauffage, ventilation et climatisation.



Pattes de retenue du filtre à air

5. Retirez le filtre à air du boîtier d'admission d'air du système de chauffage, ventilation et climatisation. Retirez les éléments de filtre à air en les pinçant vers la droite pour les dégager.



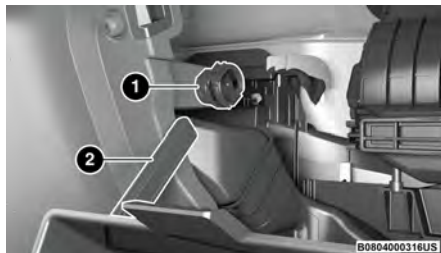
Filtre à air

6. Installez le filtre à air de l'habitacle de sorte que les indicateurs de position du filtre à air soient orientés dans la même direction qu'au moment de la dépose.

MISE EN GARDE!

Une flèche est apposée sur le filtre à air de l'habitacle pour indiquer dans quel sens le débit d'air doit circuler. Un filtre mal installé pourrait nécessiter un remplacement plus fréquent.

7. Fermez la trappe d'accès au filtre à air de l'habitacle et fixez les pattes de retenue.
8. Refermez le volet de la boîte à gants en place en vous assurant d'avoir bien enclenché le dispositif d'amortissement de course.



Dispositif d'amortissement de course

- 1 - Boîtier du dispositif d'amortissement de course
2 - Tige du dispositif d'amortissement de course

Pour connaître les intervalles d'entretien appropriés, consultez ↪ page 326.

GRAISSAGE DES ARTICULATIONS DE LA CARROSSERIE

Les serrures et tous les points d'articulation de la carrosserie, comme les glissières des sièges, de même que les galets et les charnières des portières, du hayon, du couvercle de coffre, des portières coulissantes et du capot, doivent être régulièrement graissés avec une graisse au lithium, telle que Spray White Lube de Mopar^{MD}, pour assurer un fonctionnement silencieux et régulier et les protéger contre la rouille et l'usure. Avant d'appliquer le lubrifiant, essuyez les pièces afin d'enlever toutes les saletés et impuretés. Essuyez ensuite l'excédent d'huile ou de graisse après avoir terminé la lubrification des pièces. Portez une attention particulière aux composants de fermeture du capot pour vous assurer qu'ils fonctionnent correctement. Lorsque vous ouvrez le capot pour l'entretien d'autres pièces, net-

toyez et lubrifiez-en les mécanismes de fermeture et d'ouverture de même que le crochet de sécurité.

Graissez les barilletts des serrures extérieures deux fois par an, de préférence à l'automne et au printemps. Introduisez directement dans le barillet de serrure une petite quantité de lubrifiant de haute qualité, tel que le lubrifiant pour barilletts de serrures Mopar^{MD}.

BALAIS D'ESSUIE-GLACE

Nettoyez régulièrement les lames caoutchoutées des balais d'essuie-glaces et le pare-brise à l'aide d'une éponge ou d'un chiffon doux et d'un détergent non abrasif. Cela permettra d'en retirer les accumulations de sel et de saletés provenant de la route.

L'utilisation prolongée des essuie-glaces sur un pare-brise sec détériore les balais. Envoyez toujours un peu de liquide lave-glace avant d'actionner les essuie-glaces pour enlever le sel et la saleté d'un pare-brise sec.

Évitez d'utiliser les balais d'essuie-glace pour enlever le givre ou la glace du pare-brise. Évitez de mettre le caoutchouc des lames de balai en contact avec des dérivés pétroliers tels que de l'huile moteur, de l'essence, etc.

NOTA :

La durée utile des balais d'essuie-glace varie selon la région et la fréquence d'utilisation. Le broutage, les marques, les lignes d'eau ou les traces d'humidité peuvent entraver le rendement des balais d'essuie-glace. Si une de ces conditions est présente, nettoyez les balais d'essuie-glace ou remplacez-les au besoin.

Vous devez vérifier régulièrement les balais et les bras d'essuie-glace, non seulement lorsque les essuie-glaces présentent des problèmes de performance.

Cette vérification doit comprendre les points suivants :

- Usure ou bordures inégales
- Corps étrangers

- Durcissement ou fissure
- Déformation ou fatigue

Si un balai ou un bras d'essuie-glace est endommagé, remplacez le balai ou le bras d'essuie-glace pertinent. Ne tentez pas de réparer un balai ou un bras d'essuie-glace qui est endommagé.

Dépose et pose du balai d'essuie-glace

MISE EN GARDE!

Ne laissez pas le bras d'essuie-glace rebondir contre la glace sans le balai d'essuie-glace en place pour éviter d'endommager la glace.

1. Levez le bras d'essuie-glace complètement vers le haut pour écarter le balai d'essuie-glace de la glace.

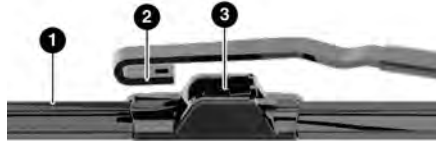


B0804000313US

Balai d'essuie-glace avec patte de déverrouillage en position verrouillée

- 1 - Balai d'essuie-glace
- 2 - Bras d'essuie-glace
- 3 - Patte de déverrouillage

2. Pour dégager le balai d'essuie-glace du bras d'essuie-glace, appuyez sur la patte de déverrouillage du balai d'essuie-glace et, en tenant le bras d'essuie-glace d'une main, faites glisser le balai d'essuie-glace vers la base du bras d'essuie-glace.



B0804000314US

Balai d'essuie-glace avec patte de déverrouillage en position déverrouillée

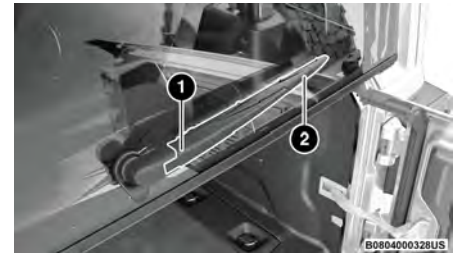
- 1 - Balai d'essuie-glace
 - 2 - Crochet en J du bras d'essuie-glace
 - 3 - Crochet de fixation en J
3. Lorsque le balai d'essuie-glace est dégagé, retirez le balai d'essuie-glace du bras d'essuie-glace.
 4. Abaissez prudemment le bras d'essuie-glace pour le poser sur la glace.

Installation des essuie-glaces avant

1. Levez le bras d'essuie-glace complètement vers le haut pour l'écarter de la glace.
2. Placez le balai d'essuie-glace près du crochet situé sur le bout du bras d'essuie-glace.
3. Faites glisser le balai d'essuie-glace vers le haut pour les poser dans le crochet situé sur le bras d'essuie-glace. L'enclenchement du loquet est signalé par un déclic.
4. Abaissez prudemment le balai d'essuie-glace pour le poser sur la glace.

Dépose et pose du balai d'essuie-glace arrière

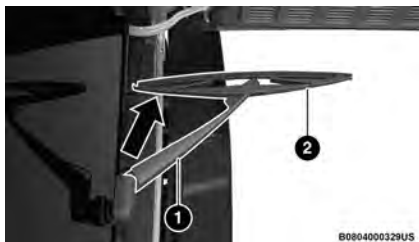
1. Ouvrez la porte pivotante pour accéder au bras d'essuie-glace.



Ensemble d'essuie-glace arrière

- 1 - Bras d'essuie-glace
- 2 - Balai d'essuie-glace

- Levez le bras d'essuie-glace de la glace et tournez le balai d'essuie-glace vers l'extérieur pour dégager celui-ci du bras d'essuie-glace.



Balai d'essuie-glace et bras d'essuie-glace

- Bras d'essuie-glace
- Balai d'essuie-glace

- Posez prudemment le bras sur la glace.



Balai d'essuie-glace retiré du bras d'essuie-glace

- Goupille d'axe du balai d'essuie-glace
- Réceptacle du bras d'essuie-glace

Pose de l'essuie-glace arrière

- Levez le bras d'essuie-glace de la glace.
- Insérez la goupille d'axe du balai d'essuie-glace dans l'ouverture à l'extrémité du bras d'essuie-glace et positionnez l'essuie-glace par rotation.
- Placez-la avec l'essuie-glace sur la glace et fermez le hayon.

ÉCHAPPEMENT

Un système d'échappement bien entretenu représente la meilleure protection contre la pénétration de monoxyde de carbone dans l'habitacle.

Si vous remarquez un changement dans la sonorité du système d'échappement ou si vous détectez la présence de gaz d'échappement à l'intérieur, ou encore si le dessous ou l'arrière du véhicule a été endommagé, faites vérifier l'ensemble de l'échappement ainsi que les parties voisines de la carrosserie par un mécanicien compétent afin de repérer les pièces cassées, endommagées, détériorées ou mal positionnées. Des soudures ouvertes ou des raccords desserrés peuvent laisser pénétrer des gaz d'échappement dans l'habitacle. De plus, faites vérifier le système d'échappement chaque fois que le véhicule est soulevé pour une vidange d'huile ou un graissage. Remplacez des pièces au besoin.

AVERTISSEMENT!

- Les gaz d'échappement peuvent causer des lésions ou entraîner la mort. Ils contiennent du monoxyde de carbone (CO), une substance incolore et inodore. L'inhalation de ce gaz peut vous faire perdre connaissance et même vous empoisonner ➔ page 305.

AVERTISSEMENT!

- Si vous garez votre véhicule sur des matières combustibles alors que votre système d'échappement est chaud, vous risquez de provoquer un incendie. Il peut s'agir d'herbes ou de feuilles entrant en contact avec votre système d'échappement. Ne garez pas votre véhicule et ne le conduisez pas là où votre système d'échappement risque d'être en contact avec des matières combustibles.

MISE EN GARDE!

- Le catalyseur nécessite l'utilisation exclusive de carburant sans plomb. L'essence au plomb empêche le catalyseur d'agir comme dispositif antipollution et peu réduire le rendement du moteur ou l'endommager de façon significative.
- Vous risquez d'endommager le catalyseur si le véhicule n'est pas maintenu en bon état de fonctionnement. Si le moteur présente des signes de défaillance, tels que des ratés ou une baisse évidente des performances, faites vérifier votre véhicule sans tarder. Le catalyseur risque de surchauffer si vous continuez de rouler avec un véhicule défaillant, ce qui risque d'endommager le catalyseur et le véhicule.

Dans des conditions normales d'utilisation, le catalyseur ne nécessite aucun entretien. Toutefois, il importe que le moteur soit toujours bien réglé pour assurer le bon fonctionnement du catalyseur et éviter que ce dernier ne se détériore.

(Suite)

NOTA :

Toute modification intentionnelle du système antipollution est condamnée par la loi et passible de poursuites judiciaires.

Dans les cas exceptionnels où le moteur est vraiment en mauvais état, une odeur de roussi peut signifier une surchauffe importante et anormale du catalyseur. Dans un tel cas, arrêtez le véhicule, coupez le moteur et laissez-le refroidir. Faites alors effectuer immédiatement une mise au point, conformément aux spécifications du constructeur.

Pour éviter d'endommager le catalyseur :

- ne coupez jamais le contact lorsque la transmission est en prise et que le véhicule roule;
- n'essayez pas de faire démarrer le véhicule en le poussant ou en le remorquant;
- ne faites pas tourner le moteur au ralenti quand des parties du commutateur d'allumage sont débranchés ou enlevés, comme pendant des essais de diagnostic, durant de longues périodes de régime de ralenti très instable ou dans des conditions de mauvais fonctionnement.

CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT**AVERTISSEMENT!**

- Vous, ou d'autres personnes pourriez subir de graves brûlures par l'éclaboussement de liquide de refroidissement (antigel) chaud ou de vapeur de votre radiateur. Si vous voyez ou entendez de la vapeur s'échapper de sous le capot, attendez que le radiateur soit refroidi avant d'ouvrir le capot. N'ouvrez jamais le bouchon à pression du circuit de refroidissement lorsque le radiateur ou le vase d'expansion sont chauds.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Gardez vos mains, vos outils, vos vêtements et vos bijoux éloignés du ventilateur du radiateur lorsque le capot est levé. Le ventilateur pourrait à tout moment se mettre automatiquement en marche, que le moteur tourne ou non.
- Lorsque vous travaillez à proximité du ventilateur du radiateur, débranchez le fil d'alimentation du moteur du ventilateur ou tournez le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT). Le ventilateur est commandé par la température du liquide de refroidissement et peut se mettre en marche à tout moment lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (MARCHE).

Vérification du liquide de refroidissement

Vérifiez le liquide de refroidissement (antigel) du moteur, de la batterie (selon l'équipement), du refroidisseur intermédiaire (selon l'équipement) et du groupe électrogène (selon l'équipement) aux 12 mois (avant l'arrivée du temps froid, s'il y a lieu). Si le liquide de refroidissement du moteur, de la batterie (selon l'équipement), du refroidisseur intermédiaire (selon l'équipement) et du groupe électrogène (selon l'équipement) est sale ou d'aspect rouillé, le système doit être vidangé, rincé et rempli de nouveau avec du liquide de refroidissement OAT neuf (conforme à la norme MS.90032) par un concessionnaire autorisé. Assurez-vous que l'avant du condenseur du climatiseur (selon l'équipement) ou du radiateur n'est pas obstrué par l'accumulation d'insectes, de feuilles mortes, etc.


S'il est sale, nettoyez-le en vaporisant doucement de l'eau au moyen d'un boyau d'arrosage, en un mouvement vertical, sur la face avant du condenseur ou à l'arrière du radiateur.

Assurez-vous que les flexibles en caoutchouc du circuit de refroidissement du moteur, de la batterie (selon l'équipement), du refroidisseur intermédiaire (selon l'équipement) et du groupe électrogène (selon l'équipement) ne sont pas friables, craquelés, déchirés ou coupés et que les raccords sur le vase d'expansion et sur le radiateur sont serrés. Vérifiez l'ensemble du circuit pour y déceler de possibles fuites. **NE RETIREZ EN AUCUN CAS LE BOUCHON À PRESSION DU CIRCUIT DE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT LORSQUE LE CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT EST CHAUD.**

Circuit de refroidissement – vidange, rinçage et remplissage**NOTA :**

Pour certains véhicules, des outils spéciaux sont nécessaires pour ajouter correctement du liquide de refroidissement. Un mauvais remplissage de ces systèmes pourrait entraîner d'importants dommages au sein du moteur. Dès que du liquide de refroidissement doit être ajouté au système, veuillez communiquer avec un concessionnaire autorisé.

Si le liquide de refroidissement du moteur (antigel) est sale ou contient des sédiments visibles, confiez votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour le faire nettoyer et rincer à l'aide du liquide de refroidissement de formule OAT (technologie de l'acide organique) conforme à la norme MS.90032.

Pour connaître les intervalles d'entretien appropriés, consultez  page 326.

Système de refroidissement électrique/batterie – VHR (si le véhicule en est équipé)

Ces circuits de refroidissement électrique/batterie doivent être réparés par un concessionnaire autorisé. Si le niveau du liquide de refroidissement est inférieur à ce qui est spécifié sur le réservoir, communiquez avec un concessionnaire autorisé pour un entretien.

Ces systèmes nécessitent l'utilisation d'eau très pure, comme de l'eau distillée ou déionisée, lorsque vous mélangez la solution d'eau et de liquide de refroidissement (antigel). L'utilisation d'une eau de qualité moindre réduit la protection contre la corrosion des systèmes de refroidissement. Si le niveau de liquide du circuit de refroidissement de la batterie est bas, le témoin d'entretien du système électrique hybride du véhicule s'allume sur le groupe d'instruments.

Choix du liquide de refroidissement

Pour plus d'informations ↗ page 398.

NOTA :

- Le mélange d'un liquide de refroidissement (antigel) autre que le liquide de refroidissement de formule OAT (technologie de l'acide organique) précisé peut endommager le moteur et diminuer la protection contre la corrosion. Le liquide de refroidissement de formule OAT est différent et ne doit pas être mélangé avec du liquide de refroidissement de technologie de l'acide organique hybride (HOAT) ou n'importe quel liquide de refroidissement « mondialement compatible ». Si un liquide de refroidissement qui n'est pas de formule OAT (technologie de l'acide organique) est versé dans le circuit de refroidissement en cas d'urgence, le circuit de refroidis-

sement doit être vidangé, rincé et rempli de liquide de refroidissement de formule OAT neuf et conforme à la norme MS.90032 par un concessionnaire autorisé dès que possible.

- N'utilisez pas uniquement de l'eau ou un liquide de refroidissement (antigel) à base d'alcool. N'utilisez pas d'autres produits inhibiteurs de rouille ou anti-rouille, car ils pourraient se révéler incompatibles avec le liquide de refroidissement et obstruer le radiateur.
- Ce véhicule n'est pas conçu pour utiliser un liquide de refroidissement à base de propylène glycol. L'utilisation de liquide de refroidissement à base de propylène glycol n'est pas recommandée.
- Pour certains véhicules, des outils spéciaux sont nécessaires pour ajouter correctement du liquide de refroidissement. Un mauvais remplissage de ces systèmes pourrait entraîner d'importants dommages au sein du moteur. Dès que du liquide de refroidissement doit être ajouté au système, veuillez communiquer avec un concessionnaire autorisé.

Ajout de liquide de refroidissement

Votre véhicule est doté d'un liquide de refroidissement amélioré (liquide de refroidissement de formule OAT [TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE] conforme à la norme MS-90032) qui prolonge les intervalles d'entretien. Le liquide de refroidissement (antigel) peut être utilisé jusqu'à 10 ans ou 240 000 km (150 000 mi) avant d'être remplacé. Pour éviter de raccourcir cet intervalle d'entretien prolongé, il est important d'utiliser le même liquide de refroidissement (liquide de refroidissement de formule OAT [technologie de l'acide organique] conforme à la norme MS-90032) pendant toute la durée de vie utile du véhicule.

Consultez ces recommandations sur l'utilisation du liquide de refroidissement de formule OAT (technologie de l'acide organique), conforme aux exigences de la norme MS.90032 du constructeur. Lorsque vous ajoutez du liquide de refroidissement (antigel) :

- Nous recommandons l'utilisation du liquide de refroidissement et antigel Mopar^{MD} 10 ans ou 240 000 km (150 000 mi) de formule OAT (Technologie de l'acide organique), conforme aux exigences de la norme MS-90032 du constructeur.
- Mélangez une solution d'au moins 50 % de liquide de refroidissement de formule OAT (technologie de l'acide organique), conforme aux exigences de la norme MS.90032 du constructeur, et d'eau distillée. Utilisez des concentrations plus élevées (sans dépasser 70 %) si des températures inférieures à -37 °C (-34 °F) sont prévues. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé pour obtenir de l'aide.
- N'utilisez que de l'eau très pure, comme de l'eau distillée ou déionisée, lorsque vous mélangez la solution d'eau et de liquide de refroidissement. L'utilisation d'une eau de qualité moindre réduit la protection contre la corrosion du circuit de refroidissement du moteur.

NOTA :

- Il vous incombe, à titre de propriétaire, de maintenir le niveau de protection approprié contre le gel, en fonction des températures propres à la région où vous comptez utiliser votre véhicule.
- Prenez vous précautions lors du remplissage de liquides sous le capot, comme l'huile moteur, le liquide lave-glace, l'antigel, etc. pour minimiser les

risques de déversement sur le moteur. Tout liquide excédentaire déversé sur le moteur doit être retiré à l'aide d'air comprimé ou d'un chiffon absorbant.

- Pour certains véhicules, des outils spéciaux sont nécessaires pour ajouter correctement du liquide de refroidissement. Un mauvais remplissage de ces systèmes pourrait entraîner d'importants dommages au sein du moteur. Dès que du liquide de refroidissement doit être ajouté au système, veuillez communiquer avec un concessionnaire autorisé.
- Le mélange de types de liquides de refroidissement n'est pas recommandé et peut endommager le circuit de refroidissement. Si les liquides de refroidissement de formule HOAT (technologie de l'acide organique hybride) et de formule OAT (technologie de l'acide organique) sont mélangés en cas d'urgence, faites vidanger, rincer et remplir de nouveau le réservoir avec du liquide de refroidissement de formule OAT, conforme à la norme MS-90032, aussitôt que possible par un concessionnaire autorisé.

Bouchon à pression du circuit de refroidissement

Le bouchon doit être complètement serré pour empêcher la perte de liquide de refroidissement (antigel) et pour s'assurer que le liquide de refroidissement retourne de la bouteille/du vase d'expansion au radiateur (selon l'équipement).

Le bouchon doit être vérifié et nettoyé s'il y a des dépôts de substances étrangères sur les surfaces de contact devant assurer l'étanchéité.

AVERTISSEMENT!

- N'ouvrez pas le circuit de refroidissement du moteur chaud. N'ajoutez jamais de liquide de refroidissement (antigel) lorsque le moteur surchauffe. Ne desserrez pas ou n'enlevez pas le bouchon pour essayer de refroidir un moteur surchauffé. La chaleur cause une augmentation de la pression dans le circuit de refroidissement. Afin d'éviter de vous ébouillanter ou de vous blesser, ne dévissez pas le bouchon de radiateur tant que le circuit est chaud ou sous pression.
- N'utilisez pas un bouchon de radiateur autre que celui fabriqué pour votre véhicule, au risque de vous blesser ou d'endommager le moteur.

Mise au rebut du liquide de refroidissement usagé

Le liquide de refroidissement (antigel) à base d'éthylène glycol usagé de formule OAT ou HOAT est une substance dont la mise au rebut est réglementée. Informez-vous auprès des autorités locales pour connaître les règlements pertinents en matière d'élimination des déchets. Pour empêcher les enfants et les animaux d'ingérer du liquide de refroidissement à base d'éthylène glycol, n'entreposez pas le liquide dans des récipients ouverts et ne laissez pas le liquide s'accumuler au sol; nettoyez immédiatement tout déversement sur le sol. En cas d'ingestion, obtenez immédiatement de l'aide d'urgence.

Niveau du liquide de refroidissement

Le vase d'expansion permet de vérifier rapidement si le niveau du liquide de refroidissement est adéquat. Lorsque le moteur est COUPÉ et froid, le niveau du liquide de refroidissement (antigel) dans le vase d'expansion doit se trouver entre les repères du vase.

Le radiateur demeure normalement plein, il n'est donc pas nécessaire de retirer le bouchon du radiateur ou le bouchon à pression du circuit de liquide de refroidissement sauf pour vérifier le point de congélation du liquide de refroidissement ou pour remplacer le liquide de refroidissement. Informez toute personne devant assurer l'entretien de votre véhicule à ce sujet. Tant que la température de fonctionnement du moteur demeure satisfaisante, une vérification mensuelle du vase d'expansion suffit.

Lorsque vous devez rétablir le niveau du liquide de refroidissement, vous devez ajouter dans le vase d'expansion seulement le liquide de refroidissement de formule OAT (technologie de l'acide organique) conforme aux exigences de la norme MS.90032 du constructeur. Ne remplissez pas trop le carter.

Niveau de liquide de refroidissement – 2.0L

AVERTISSEMENT!

- N'ouvrez pas le circuit de refroidissement du moteur chaud. N'ajoutez jamais de liquide de refroidissement (antigel) lorsque le moteur surchauffe. Ne desserrez pas ou n'enlevez pas le bouchon pour essayer de refroidir un moteur surchauffé. La chaleur cause une augmentation de la pression dans le circuit de refroidissement. Afin

(Suite)

AVERTISSEMENT!

d'éviter de vous ébouillanter ou de vous blesser, ne dévissez pas le bouchon de radiateur tant que le circuit est chaud ou sous pression.

- N'utilisez pas un bouchon de radiateur autre que celui fabriqué pour votre véhicule, au risque de vous blesser ou d'endommager le moteur.

Lorsque le moteur est COUPÉ et froid, le niveau de liquide de refroidissement doit se situer dans le repère OK entre les repères ADD (AJOUTER) et FULL (PLEIN) de la jauge.

1. Retirez le bouchon avec la jauge de niveau du vase d'expansion du moteur.
2. Essayez le liquide de refroidissement sur la jauge.
3. Reposez le bouchon sur l'ouverture du vase d'expansion sans serrer le bouchon.
4. Retirez le bouchon avec la jauge et vérifiez le niveau de liquide de refroidissement indiqué sur la jauge.

Le radiateur demeure normalement plein, il n'est donc pas nécessaire de retirer le bouchon du radiateur ou le bouchon à pression du circuit de liquide de refroidissement sauf pour vérifier le point de congélation du liquide de refroidissement ou pour remplacer le liquide de refroidissement. Informez toute personne devant assurer l'entretien de votre véhicule à ce sujet. Tant que la température de fonctionnement du moteur demeure satisfaisante, une vérification mensuelle du vase d'expansion suffit.

Lorsque vous devez rétablir le niveau du liquide de refroidissement, vous devez ajouter dans le vase d'expansion seulement le liquide de refroidissement de formule OAT (technologie de l'acide organique) conforme aux exigences de la norme MS.90032 du constructeur. Ne remplissez pas trop le carter.

Notes concernant le circuit de refroidissement

NOTA :

Lorsque le véhicule est arrêté après avoir parcouru quelques kilomètres (ou quelques milles), il est possible que de la vapeur s'échappe de l'avant du compartiment moteur. Cette vapeur résulte en général de la vaporisation de l'eau produite par la pluie, la neige ou l'humidité accumulée sur le radiateur. Le phénomène se produit lorsque le thermostat s'ouvre et laisse entrer le liquide de refroidissement (antigel) chaud dans le radiateur.

Si l'examen du compartiment moteur ne vous permet pas de déceler de trace de fuite au niveau des tuyaux ou du radiateur, vous pouvez utiliser le véhicule en toute sécurité. La vapeur se dissipera peu après.

- Ne remplissez pas trop le vase d'expansion.
- Vérifiez le point de congélation du liquide de refroidissement dans le radiateur et dans le vase d'expansion. Si vous devez ajouter du liquide de refroidissement, le contenu du vase d'expansion doit être également protégé contre le gel.
- Si vous devez ajouter souvent du liquide de refroidissement, le circuit de refroidissement doit faire l'objet d'un essai de pression servant à détecter les fuites.
- Maintenez la concentration du liquide de refroidissement à un minimum de 50 % de liquide de refroidissement de formule OAT (technologie de l'acide organique), conforme à la norme MS.90032, dans de l'eau distillée pour bien protéger le moteur, qui comprend des composants en aluminium, contre la corrosion.
- Assurez-vous que les flexibles de trop-plein du vase d'expansion ne sont ni tordus, ni obstrués.

- Gardez l'avant du radiateur propre. Si votre véhicule possède un climatiseur, préservez la propreté de l'avant du condensateur.
- Ne remplacez pas le thermostat pour l'été ou l'hiver. S'il est nécessaire de remplacer le thermostat, posez SEULEMENT le type de thermostat approuvé. D'autres types de thermostats risquent de ne pas offrir le refroidissement voulu, d'entraîner une consommation de carburant accrue ou d'augmenter les émissions polluantes.

SYSTÈME DE FREINAGE

Tous les éléments du système de freinage doivent faire l'objet d'un contrôle régulier afin d'assurer la performance du système. Pour connaître les intervalles d'entretien appropriés ➔ page 326.

AVERTISSEMENT!

L'usage abusif des freins peut causer leur défaillance et être à l'origine d'une collision. Le fait de conduire en gardant le pied sur la pédale de frein peut causer la surchauffe des freins, user de façon excessive les garnitures et même endommager le système de freinage. En cas d'urgence, la pleine puissance de vos freins pourrait ne pas être disponible.

Vérification du niveau de liquide – Maître-cylindre de frein

Le niveau de liquide du maître-cylindre doit être vérifié lors de toute opération d'entretien ou immédiatement si le témoin du circuit de freinage s'allume. Au besoin, ajoutez du liquide pour rétablir le niveau jusqu'au repère situé sur le côté du réservoir du maître-cylindre de frein. Nettoyez toujours le dessus du maître-cylindre

avant de dévisser le bouchon. Dans le cas de freins à disque, le niveau du liquide baisse à mesure que les plaquettes s'usent. Le niveau doit être vérifié lors du remplacement de ces dernières. Si le niveau de liquide pour freins est anormalement bas, vérifiez l'étanchéité du système de freinage ➔ page 400.

AVERTISSEMENT!

- Utilisez seulement le liquide pour freins recommandé par le constructeur ➔ page 400. L'utilisation du mauvais type de liquide de frein peut endommager gravement votre système de freinage ou affecter son rendement. Le type adéquat de liquide de frein pour votre véhicule est aussi indiqué sur le réservoir d'origine du maître-cylindre hydraulique installé en usine.
- N'utilisez que du liquide pour freins provenant d'un bidon hermétiquement fermé afin d'éviter sa contamination par des substances étrangères ou l'humidité. Garder le chapeau de réservoir du maître-cylindre fixé en permanence. Le liquide pour freins dans un récipient ouvert absorbe l'humidité de l'air, ce qui réduit son point d'ébullition. Ceci pourrait faire bouillir subitement le liquide pendant un freinage dur ou prolongé, et résulter en une panne du système de freinage. Cela pourrait provoquer une collision.
- Si le réservoir de liquide pour freins est rempli de façon excessive, du liquide pour freins peut se déverser et prendre feu au contact des pièces chaudes du moteur. Le liquide pour freins peut aussi endommager les surfaces peintes et en vinyle. Prenez soin d'éviter tout contact du liquide avec ces surfaces.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Ne permettez pas à un liquide à base de pétrole de contaminer le liquide pour freins. Les composants de joint de frein pourraient être endommagés, causant une anomalie des freins partielle ou complète. Cela pourrait provoquer une collision.

LIQUIDE POUR ESSIEU AVANT ET ARRIÈRE

Pour une utilisation de type normale, les vérifications périodiques du niveau de liquide ne sont pas nécessaires. À l'occasion d'une quelconque inspection du véhicule, jetez un coup d'œil sur les carters de pont. Si vous soupçonnez qu'il y a une fuite d'huile, inspectez le niveau de liquide.

Vérification du niveau de liquide

Le niveau du lubrifiant doit se situer à environ 3 mm (1/8 po) sous le bord inférieur de l'orifice de remplissage d'huile.

NOTA :

Assurez-vous que le véhicule est sur une surface plane et soutenu par les essieux.

Ajout de liquide

Ajoutez du lubrifiant seulement par l'orifice de remplissage et jusqu'au niveau spécifié.

Choix du lubrifiant

Utilisez seulement du liquide pour freins recommandé par le constructeur ➔ page 400.

BOÎTE DE TRANSFERT

Vérification du niveau de liquide

Le niveau de liquide doit se trouver au bas de l'orifice de remplissage lorsque le véhicule se trouve sur une surface plane.



Boîte de transfert

- 1 - Orifice de remplissage
2 - Trou d'écoulement

Vidange et remplissage

Pour connaître les intervalles d'entretien appropriés ➔ page 326.

Choix du lubrifiant

Utilisez seulement le liquide recommandé par le constructeur ➔ page 400.

TRANSMISSION MANUELLE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Vérification du niveau de liquide

Vérifiez le niveau d'huile en retirant le bouchon de remplissage. Le niveau de liquide doit se situer entre la base de l'orifice de remplissage et un point situé à une distance maximale de 4,76 mm (3/16 po) sous la base de l'orifice.

Au besoin, ajoutez du liquide pour rétablir le niveau adéquat.

Intervalle de changement du liquide

Dans des conditions normales d'utilisation, le liquide avec lequel la transmission a été remplie à l'usine permet d'assurer une lubrification suffisante pour toute la durée de vie du véhicule. Si le liquide devient contaminé par l'eau, vous devez le remplacer immédiatement. Autrement, remplacez le liquide selon les recommandations énoncées dans le programme d'entretien. Consultez le « Calendrier d'entretien » pour connaître les intervalles d'entretien appropriés ➔ page 326.

Choix du lubrifiant

Utilisez uniquement le liquide de transmission manuelle prescrit par le constructeur ➔ page 400.

TRANSMISSION AUTOMATIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Additifs spéciaux

L'utilisation d'additifs spéciaux dans la transmission est fortement déconseillée. L'huile à transmission automatique (ATF) est un produit fabriqué en usine et l'ajout d'additifs peut en compromettre le rendement. N'ajoutez aucun additif liquide à la transmission. Évitez d'utiliser des produits d'étanchéité pour transmission, car ce type de produit risque d'endommager les joints.

MISE EN GARDE!

N'utilisez pas de fluide de rinçage chimique dans la transmission car les produits chimiques peuvent endommager les composants. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

Vérification du niveau de liquide

Le niveau de liquide est établi en usine et ne nécessite aucune modification dans des conditions normales d'utilisation. Les vérifications régulières du niveau de liquide ne sont pas nécessaires, donc la transmission n'est pas munie d'une jauge d'huile. Un concessionnaire autorisé peut vérifier le niveau de liquide de votre transmission au moyen d'outils spécialisés. Si vous remarquez une fuite de liquide ou une anomalie de la transmission, consultez un concessionnaire autorisé sans tarder pour faire vérifier le niveau de liquide. L'utilisation d'un véhicule dont le niveau de liquide est inadéquat peut endommager gravement la transmission.

MISE EN GARDE!

Si l'huile de la transmission fuit, consultez immédiatement un concessionnaire autorisé. De graves problèmes de transmission pourraient en résulter. Un concessionnaire autorisé dispose des outils nécessaires au réglage du niveau de liquide.

Vidange du liquide et remplacement du filtre

Dans des conditions normales d'utilisation, le liquide avec lequel la transmission a été remplie à l'usine permet d'assurer une lubrification suffisante pour toute la durée de vie du véhicule.

Les vidanges d'huile et les remplacements de filtre réguliers ne sont pas nécessaires. Vidangez toutefois l'huile et remplacez le filtre si l'huile est contaminée (par de l'eau, etc.) ou si la transmission est démontée pour une raison quelconque.

Choix du lubrifiant

Il est important d'utiliser le liquide de transmission adéquat pour assurer une performance et une durée de vie optimales de la transmission. Utilisez uniquement le liquide de transmission prescrit par le constructeur ➔ page 400. Il est important de maintenir le niveau exact du liquide de transmission en utilisant le liquide recommandé.

NOTA :

Aucun fluide de rinçage chimique ne doit être utilisé dans une transmission; utilisez uniquement un lubrifiant homologué.

MISE EN GARDE!

L'utilisation d'un liquide de transmission différent de celui recommandé par le constructeur risque de détériorer la qualité du passage des rapports ou de causer des vibrations dans le convertisseur de couple
 ➔ page 400.

FUSIBLES**Généralités****AVERTISSEMENT!**

- Un fusible grillé doit toujours être remplacé par un fusible de la même intensité que le fusible d'origine. Ne remplacez jamais un fusible par un autre fusible d'intensité plus élevée. Des fusibles d'intensité différente de la valeur indiquée peuvent entraîner une surcharge électrique dangereuse. Si un fusible d'intensité correcte grille continuellement, une anomalie est présente dans le circuit. Ne remplacez jamais un fusible grillé par des fils métalliques ou tout autre matériau. Si vous n'utilisez pas les fusibles adéquats, vous risquez de provoquer des blessures, un incendie ou des dommages à la propriété.
- Avant de remplacer un fusible, assurez-vous que l'allumage est coupé et que tous les autres services sont coupés et/ou désengagés.
- Si le fusible remplacé grille à nouveau, prenez contact avec un concessionnaire autorisé.
- Si un fusible de protection générale des systèmes de sécurité (système de sacs gonflables, système de freinage), des unités de puissance (circuit

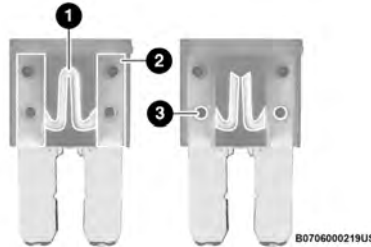
*(Suite)***AVERTISSEMENT!**

moteur, circuit de boîte de vitesses) ou du système de direction assistée, prenez contact avec un concessionnaire autorisé.

Les fusibles protègent les systèmes électriques contre un courant excessif.

Lorsqu'un périphérique ne fonctionne pas, vous devez vérifier l'élément fusible à l'intérieur du fusible de balai d'essuie-glace pour vous assurer qu'il ne présente pas un court-circuit ou qu'il n'a pas fondu.

Vous devez également être conscient que l'utilisation des prises de courant pendant de longues périodes alors que le moteur est à l'arrêt risque de décharger la batterie du véhicule.

**Fusibles de balai d'essuie-glace**

- 1 - Élément fusible
- 2 - Fusible de balai d'essuie-glace avec un élément fusible en bon état/fonctionnel
- 3 - Fusible de balai d'essuie-glace avec un élément fusible non fonctionnel/défectueux (fusible grillé)

Centrale de servitudes

Les centres de servitudes se trouvent dans le compartiment moteur, à proximité de la batterie. Le module contient des fusibles à cartouche, des fusibles miniatures et des relais. Le couvercle supérieur de la centrale de servitudes est muni d'une étiquette indiquant l'emplacement, la fonction et la taille de chaque fusible ou relais.

MISE EN GARDE!

Lorsque vous posez le couvercle de la centrale de servitudes, il est important de vous assurer qu'il est correctement positionné et verrouillé. À défaut de quoi, l'eau pourra s'infiltrer dans la centrale de servitudes et provoquer une panne du circuit électrique.



B0706000242US

Emplacement du centre de servitudes



Emplacement du centre de servitudes - Moteurs de 6,4 L

FUSIBLES DU MOTEUR À ESSENCE

Cavité	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
* Selon l'équipement			
F01	-	-	Non utilisé*
F02	40 A vert	-	Démarrreur
F03	-	5 A beige	Capteur de batterie intelligent (IBS)
F04	-	20 A jaune	Moteur de pompe à carburant/Module de commande de la pompe à carburant (FPCM)
F05	-	5 A beige	Passerelle de sécurité
F06	-	-	Non utilisé*
F07	-	15 A bleu	Pompe de liquide de refroidissement LTR *
F08	-	15 A bleu	TCM-8HP CYGNUS (4 roues motrices gamme automatique)
F09	-	-	Non utilisé*
F10	-	15 A bleu	ESCL
F11	-	10 A rouge	Port UCI (USB et AUX)
F12	-	25 A transparent	Amplificateur haute fidélité
F13	-	-	Non utilisé*
F14	-	-	Non utilisé*
F15	-	15 A bleu	Groupe d'instruments du tableau de bord/bloc de commande-HD élec.
F16	-	-	Non utilisé*
F17	-	-	Non utilisé*
F18	-	10 A rouge	Embrayage du climatiseur
F19	-	-	Non utilisé*
F20	30 A rose	-	Contrôleur fonctionnel central 1 - ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR
F21	-	20 A jaune	ESSUIE-GLACE ARRIÈRE
F22	-	10 A rouge	Module de commande du moteur/commande électronique du papillon
F23	-	10 A rouge	Module de commande du moteur
F24	30 A rose	-	Siège électrique du passager
F25	-	10 A rouge	MOD_SBW

Cavité	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
* Selon l'équipement			
F26	40 A vert	-	Contrôleur fonctionnel central 2 – ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR 1
F27	30 A rose	-	Essuie-glaces avant
F28	40 A vert	-	Contrôleur fonctionnel central 3 – SERRURES ÉLECTRIQUES
F29	40 A vert	-	Contrôleur fonctionnel central 4 – ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR 2
F30	30 A rose	-	Marchepied/coulisse électrique
F31	-	10 A rouge	PORT DE DIAGNOSTIC
F32	-	10 A rouge	MOD CTRL CVC/SCL/OCM/DPDM
F33	-	10 A rouge	PTS/IRCM/témoin de désactivation du sac gonflable
F34	-	10 A rouge	Commande de stabilité électronique/EHPS/réveil du SBCM
F35	30 A rose	-	POMPE À DÉPRESSION POUR FREINS*
F36	30 A rose	-	MODULE DE FREIN ÉLECTRIQUE DE TRACTION DE REMORQUE*
F37	30 A rose	-	CONNECTEUR DE TRACTION DE REMORQUE 7W*
F38	20 A bleu	-	Module de commande du moteur
F39	-	-	Non utilisé*
F40	-	15 A bleu	DTCM/verrouillage de l'essieu AV_ARD
F41	-	15 A bleu	Groupe d'instruments/réveil de la SGW
F42	-	10 A rouge	Alimentation de la commande de la PCR (ESS)*
F43	-	20 A jaune	PRISE DE COURANT (ESPACE DE CHARGEMENT) BATTERIE
F44	-	10 A rouge	CHAUFFAGE IRCAM
F45	-	20 A jaune	PRISE DE COURANT (ESPACE DE CHARGEMENT) ALLUMAGE*
F46	-	10 A rouge	MODULE DU NIVEAU DES PHARES AUTOMATIQUES/MOTEUR DE NIVEAU/COMMUTATEUR DES PHARES
F47	-	-	Non utilisé*
F48	-	-	Non utilisé*
F49	-	10 A rouge	Module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC)
F50	-	10 A rouge	ACCESSOIRES HD*
F51	-	10 A rouge	Téléviseur numérique en ligne/USB/ISRVM/module de boussole
F52	-	20 A jaune	ALLUME-CIGARE

Cavité	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
* Selon l'équipement			
F53	-	-	Non utilisé*
F54	-	-	Non utilisé*
F55	-	10 A rouge	Module central de traitement de la vision (CVPM)
F56	-	10 A rouge	CAPTEUR DE TEMPÉRATURE DE L'HABITACLE/ALIMENTATION DE LA BOBINE DE CHAUFFAGE (COEFFICIENT DE TEMPÉRATURE POSITIF)
F57	-	20 A jaune	Sièges chauffants du conducteur
F58	-	20 A jaune	Sièges chauffants du passager
F59	30 A rose	-	Siège électrique du conducteur
F60	-	15 A bleu	CSWM (volant chauffant)
F61	-	15 A bleu	LBSS/RBSS/CADM-LO *
F62	-	10 A rouge	Sol échap*
F63	-	10 A rouge	Commande des dispositifs de retenue des occupants
F64	-	-	Non utilisé*
F65	-	-	Non utilisé*
F66	40 A vert	-	Moteur de ventilateur CVC avant
F67	-	-	Non utilisé*
F68	-	-	Non utilisé*
F69	-	10 A rouge	Module d'allumage sans clé, noyau RF
F70	-	25 A transparent	INJ/BOBINE D'ALLUMAGE
F71	-	-	Non utilisé*
F72	-	10 A rouge	TROUSSE D'ACCESSOIRES ÉLECTRIQUES HD*
F73	20 A bleu	-	CAPOTE À COMMANDE ÉLECTRIQUE GAUCHE
F74	20 A bleu	-	CAPOTE À COMMANDE ÉLECTRIQUE DROITE
F75	-	-	Non utilisé*
F76	-	20 A jaune	Module de commande du moteur
F77	-	10 A rouge	Rétroviseurs extérieurs chauffants
F78	-	10 A rouge	Mode intrusion/SIRÈNE/capteurs d'intrusion
F79	-	20 A jaune	Module de commande de la barre stabilisatrice à désengagement électronique

Cavité	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
* Selon l'équipement			
F80	-	15 A bleu	CHANGEMENT DE BLOC SOLÉNOÏDE 1, 2 *
F81	30 A rose	-	Dégivreur arrière (rétroéclairage électrique)
F82	-	-	Non utilisé*
F83	-	-	Non utilisé*
F84	-	-	Non utilisé*
F85	-	-	Non utilisé*
F86	-	-	Non utilisé*
F87	-	-	Non utilisé*
F88	-	-	Non utilisé*
F89	-	10 A rouge	Module de commande de direction (sccm)/régulateur de vitesse/ centre d'information électronique (evic)/télévision numérique (dtv)/ voyant de désactivation du sac gonflable
F90	20 A bleu	-	Feux de stationnement de remorque *
F91	-	20 A jaune	Avertisseur sonore
F92	40 A vert	-	ACCESSOIRE HD NO 2*
F93	40 A vert	-	ACCESSOIRE HD NO 1*
F94	-	10 A rouge	Double port USB
F95	-	-	Non utilisé*
F96	-	10 A rouge	Commutateur de rétroviseur à commande électrique
F97	-	20 A jaune	Radio
F98	-	10 A rouge	BLOC DE COMMANDES HD ÉLECTRIQUE/HORS ROUTE
F99	-	-	Non utilisé*
F100	30 A rose	-	Commande de stabilité électronique - Module de commande du moteur et soupapes
F101	30 A rose	-	DTCM
F102	-	15 A bleu	TBM2/Module DCSD
F103	-	15 A bleu	ACCESSOIRE HD NO 3*
F104	-	15 A bleu	Commande de soutien lombaire (conducteur et passager)
F105	-	10 A rouge	ICS/VHR/commande électronique du papillon

Cavité	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
* Selon l'équipement			
F106	50 A rouge	-	Moteur de pompe ESC
F107	-	20 A jaune	Clignotant/feu d'arrêt gauche de remorque*
F108	-	15 A bleu	ACCESSOIRE HD NO 4 *
F109	-	20 A jaune	Clignotant/feu d'arrêt droit de remorque *
F110	30 A rose	-	Onduleur d'alimentation
F111	20 A bleu	-	Recul de traction de remorque*

FUSIBLES VHR

Cavité	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
* Selon l'équipement			
F01	-	5 A beige	Activation du dispositif de chauffage de liquide de refroidissement pour système électrique haute tension
F02	-	-	Non utilisé*
F03	-	5 A beige	Capteur de batterie intelligent (IBS)
F04	-	20 A jaune	Moteur de pompe à carburant/Module de commande de la pompe à carburant (FPCM)
F05	-	5 A beige	Passerelle de sécurité
F06	-	15 A bleu	BPCM
F07	-	15 A bleu	PECP-2 (POMPE DE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT DU RADIATEUR BASSE TEMPÉRATURE)
F08	-	15 A bleu	Module de commande de boîte de transfert TCM-8HP CYGNUS
F09	-	5 A beige	IDCM
F10	-	15 A bleu	ESCL
F11	-	10 A rouge	Port UCI (USB et AUX)
F12	-	25 A transparent	Amplificateur haute fidélité
F13	-	10 A rouge	Module d'onduleur d'alimentation (PIM) - Alimentation principale redondante

Cavité	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
* Selon l'équipement			
F14	-	10 A rouge	Module d'onduleur d'alimentation (PIM) - Alimentation principale
F15	-	15 A bleu	Groupe d'instruments du tableau de bord/bloc de commande-HD élec.
F16	-	-	Non utilisé*
F17	40 A vert	-	Pompe à huile de transmission
F18	-	10 A rouge	Compresseur électrique de la climatisation
F19	-	5 A beige	Indicateur de port de chargement
F20	30 A rose	-	COMMANDE DE FREINAGE EN VIRAGE (CBC) 1 (ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR)
F21	-	20 A jaune	Essuie-glace arrière *
F22	-	10 A rouge	ECM/PIM/ETC
F23	-	-	Non utilisé*
F24	30 A rose	-	Siège électrique du passager
F25	-	10 A rouge	MOD_SBW
F26	40 A vert	-	MODULE DU SYSTÈME DE COMMANDE DE FREINAGE EN VIRAGE 2 (ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR NO 1)
F27	30 A rose	-	Essuie-glaces avant
F28	40 A vert	-	COMMANDE DE FREINAGE EN VIRAGE (CBC) 3 (SERRURES ÉLECTRIQUES)
F29	40 A vert	-	MODULE DU SYSTÈME DE COMMANDE DE FREINAGE EN VIRAGE 4 (ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR 2)
F30	30 A rose	-	Coulisse de marchepied électrique*
F31	-	10 A rouge	PORT DE DIAGNOSTIC
F32	-	10 A rouge	Verrouillage de la colonne de direction (SCL)/Module de classification des occupants (OCM)/Module de détection de la présence du conducteur (DPDM)
F33	-	10 A rouge	SYSTÈME PARKTRONICS (PCS)/MODULE DE CAMÉRA RADAR INTÉGRÉE (IRCM)

Cavité	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
* Selon l'équipement			
F34	-	10 A rouge	Commande de stabilité électronique (ESC)/Direction assistée électro-hydraulique (EHPS)/RÉVEIL du module de commande de la barre stabilisatrice à désengagement électronique (SBCM)
F35	-	-	Non utilisé*
F36	30 A rose	-	Module de frein électrique de traction de remorque
F37	30 A rose	-	Connecteur de traction de remorque 7 W
F38	20 A bleu	-	Module de commande du moteur
F39	-	-	Non utilisé*
F40	-	15 A bleu	Module de commande de la transmission (DTCM)/Verrouillage d'essieu avant et arrière
F41	-	15 A bleu	Groupe d'instruments (IC)/RÉVEIL de passerelle de sécurité (SGW)
F42	-	-	Non utilisé*
F43	-	20 A jaune	PRISE DE COURANT (ESPACE DE CHARGEMENT) BATTERIE
F44	-	10 A rouge	RÉCHAUFFEURS de caméra infrarouge
F45	-	20 A jaune	PRISE DE COURANT (ESPACE DE CHARGEMENT) ALLUMAGE*
F46	-	10 A rouge	MODULE DU NIVEAU DES PHARES AUTOMATIQUES/MOTEUR DE NIVEAU/COMMUTATEUR DES PHARES
F47	-	10 A rouge	Module véhicule piéton silencieux (QVPM)
F48	-	10 A rouge	Non utilisé*
F49	-	10 A rouge	Module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC)
F50	-	10 A rouge	ACCESSOIRES HD
F51	-	10 A rouge	Téléviseur numérique/USB/Rétroviseur intérieur (ISRV)/Module de boussole/onduleur de 400 W */Module de commande du moteur (ECM)/Module d'onduleur d'alimentation (PIM)
F52	-	20 A jaune	ALLUME-CIGARE
F53	-	10 A rouge	Haut-parleur sans fil *

Cavité	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
* Selon l'équipement			
F54	-	-	Non utilisé*
F55	-	10 A rouge	Module central de traitement de la vision (CVPM)
F56	-	10 A rouge	CAPTEUR DE TEMPÉRATURE DE L'HABITACLE
F57	-	20 A jaune	Sièges chauffants du conducteur
F58	-	20 A jaune	Sièges chauffants du passager
F59	30 A rose	-	Siège à commande électrique du conducteur
F60	-	15 A bleu	HTD STR WHEEL (volant chauffant)
F61	-	15 A bleu	LBSS/RBSS/CADM-LO *
F62	-	-	Non utilisé*
F63	-	10 A rouge	Module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC)
F64	-	-	Non utilisé*
F65	50 A rouge	-	Onduleur d'alimentation de 400 W
F66	40 A vert	-	Moteur de ventilateur CVC avant
F67	-	15 A bleu	BCP - Pompe active à basse température
F68	-	-	Non utilisé*
F69	-	10 A rouge	Module d'allumage sans clé, noyau RF
F70	-	25 A transparent	BOBINE D'ALLUMAGE/INJECTEUR DE CARBURANT
F71	-	10 A rouge	Dispositif de chauffage du liquide de refroidissement de la batterie
F72	-	10 A rouge	TROUSSE D'ACCESSOIRES ÉLECTRIQUES HD
F73	20 A bleu	-	CAPOTE À COMMANDE ÉLECTRIQUE GAUCHE *
F74	20 A bleu	-	CAPOTE À COMMANDE ÉLECTRIQUE DROITE *
F75	-	5 A beige	Témoin de charge de la batterie/Mode VHR de bloc de commutateurs
F76	-	20 A jaune	Module de commande du moteur
F77	-	10 A rouge	Rétroviseurs extérieurs chauffants
F78	-	10 A rouge	Mode intrusion/sirène/capteurs d'intrusion *

Cavité	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
* Selon l'équipement			
F79	-	20 A jaune	Module de commande de la barre stabilisatrice à désengagement électronique
F80	-	15 A bleu	Changement de bloc solénoïde 1 2/module elcm/solénoïde de réservoir de carburant
F81	30 A rose	-	Dégivreur arrière (rétroéclairage électrique)
F82	-	-	Non utilisé*
F83	50 A rouge	-	Commande de stabilité électronique - Module de commande du moteur et soupapes
F84	20 A bleu	-	Module d'onduleur d'alimentation (PIM) - Alimentation d'entraînement côté haute pression
F85	-	15 A bleu	PECP - Pompe passive à basse température
F86	-	-	Non utilisé*
F87	-	15 A bleu	AHP - Pompe auxiliaire à température élevée
F88	-	-	Non utilisé*
F89	-	10 A rouge	MODULE DE COMMANDE DE DIRECTION (SCCM)/RÉGULATEUR DE VITESSE/CENTRE D'INFORMATION ÉLECTRONIQUE (EVIC)/ TÉLÉVISION NUMÉRIQUE (DTV)/VOYANT DE DÉSACTIVATION DU SAC GONFLABLE
F90	20 A bleu	-	FEUX DE STATIONNEMENT DE REMORQUE
F91	-	20 A jaune	AVERTISSEUR SONORE
F92	40 A vert	-	ACCESSOIRE HD NO 2
F93	40 A vert	-	ACCESSOIRE HD NO 1
F94	-	10 A rouge	Double port USB
F95	-	-	Non utilisé*
F96	-	10 A rouge	COMMUTATEUR DE RÉTROVISEUR À COMMANDE ÉLECTRIQUE
F97	-	20 A jaune	RADIO

Cavité	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
* Selon l'équipement			
F98	-	10 A rouge	BLOC DE COMMANDES HD ÉLECTRIQUE/HORS ROUTE
F99	-	-	Non utilisé*
F100	-	-	Non utilisé*
F101	30 A rose	-	Module de commande de la transmission
F102	-	15 A bleu	TBM2/Module DCSD
F103	-	15 A bleu	ACCESSOIRE HD NO 3
F104	-	15 A bleu	Commande de soutien lombaire (conducteur et passager)
F105	-	10 A rouge	ICS/VHR/commande électronique du papillon
F106	50 A rouge	-	Contrôle électronique de vitesse - moteur de pompe à carburant
F107	-	20 A jaune	CLIGNOTANT/FEU D'ARRÊT GAUCHE DE REMORQUE
F108	-	15 A bleu	ACCESSOIRE HD NO 4
F109	-	20 A jaune	CLIGNOTANT/FEU D'ARRÊT DROIT DE REMORQUE
F110	30 A rose	-	Onduleur d'alimentation de 150 W
F111	20 A bleu	-	RECU DE TRACTION DE REMORQUE

Le client peut faire passer la prise de courant de l'espace de chargement de la position F43 d'alimentation par batterie vers la position F45 alimentée lorsque le contact est à ON (MARCHE).

REPLACEMENT D'AMPOULE

Ampoules de rechange, noms et numéros de pièces

Dans le cas où une ampoule nécessite un remplacement, cette section comprend la description et les numéros de pièces de rechange.

NOTA :

Consultez un concessionnaire autorisé pour le remplacement de ces ampoules à DEL.

Ampoules d'éclairage intérieur	
Nom d'ampoule	Numéro d'ampoule
Témoin de transmission automatique	658
Témoins des commandes de chauffage (2)	194
Éclairage de la commande à bascule (désembueur de lunette et essuie-glace et lave-glace arrière)	**
Éclairage des haut-parleurs intégrés à l'arceau	912
** Ampoules disponibles uniquement chez un concessionnaire autorisé.	

Ampoules d'éclairage extérieur	
Nom d'ampoule	Numéro d'ampoule
Phares (2)	H13
Phares de catégorie supérieure	DEL
Feux de stationnement avant, clignotants sport (2)	7444NALL
Feux de stationnement avant, clignotants de qualité supérieure (2)	DEL
Clignotant de base (Sahara/Rubicon)	7440NALL/WY21WLL
Feux de stationnement de jour de base (Sahara/Rubicon)	7443LL
Feux de gabarit avant (2)	DEL
Phares antibrouillard de base	PSX24W
Phares antibrouillard de qualité supérieure	DEL
Feux arrière à DEL de qualité supérieure	DEL
Ampoule du feu d'arrêt, du feu arrière, du clignotant arrière de base	3157

Ampoules d'éclairage extérieur	
Nom d'ampoule	Numéro d'ampoule
Ampoule du feu de recul arrière de base	7440
Feu de gabarit arrière de base	DEL
Feu de freinage central surélevé	DEL
Éclairage de la plaque d'immatriculation	DEL

NOTA :
Les numéros renvoient aux types d'ampoules commerciales que vous pouvez acheter chez un concessionnaire autorisé. S'il faut remplacer une ampoule, rendez-vous chez un concessionnaire autorisé ou référez-vous au manuel d'atelier correspondant.

Remplacement d'ampoule

NOTA :

Certaines conditions atmosphériques peuvent causer l'embuage des glaces. L'embuage s'évapore généralement lorsque les conditions changent de manière à permettre à la condensation de se transformer en vapeur. Allumez les feux pour accélérer le processus d'évaporation de l'embuage.

PHARES À HALOGÈNE

Effectuez les étapes suivantes pour le remplacement :

- Ouvrez le capot et maintenez-le ouvert à l'aide de la tige.
- Déposez la calandre. Tournez les dispositifs de retenue dans le haut d'un quart de tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et retirez-les.
- Écartez le bas de la calandre en commençant par un côté puis en allant vers l'autre.
- Retirez les trois vis qui fixent le phare au véhicule.
- Retirez le feu du véhicule.

- Déposez le feu de l'embase de butée.
- Saisissez l'ampoule et tournez-la d'un quart de tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
- Retirez l'ampoule de son logement.
- Poussez la languette de verrouillage du connecteur en position déverrouillage.
- Déposez le connecteur de l'ampoule.
- Poussez le connecteur sur la base de l'ampoule neuve et poussez la languette de verrouillage en position verrouillage.

MISE EN GARDE!

Ne touchez pas à l'ampoule neuve avec les doigts. La contamination de l'ampoule par l'huile aura pour effet de raccourcir grandement la durée de vie de l'ampoule. Si l'ampoule est entrée en contact avec une surface grasse ou huileuse, nettoyez l'ampoule avec de l'alcool à friction.

- Reposez le logement de l'ampoule. Tournez l'ampoule d'un quart de tour dans le sens des aiguilles d'une montre.

FEU DE STATIONNEMENT AVANT, CLIGNOTANT

Effectuez les étapes suivantes pour le remplacement :

- Retirez les pièces de fixation de la roue avant pour accéder aux douilles d'ampoule.



Garniture de passage de roue

2. Tournez la douille d'un quart de tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et retirez-la de son logement. Retirez l'ampoule de la douille et remplacez-la.

FEU DE GABARIT AVANT À DEL

Effectuez les étapes suivantes pour le remplacement :

1. Retirez les pièces de fixation de la roue avant pour accéder à la vis et au connecteur électrique de gabarit.
2. Retirez la vis de fixation à l'arrière de l'ensemble de gabarit avant et débranchez le connecteur électrique.
3. Retirez et remplacez l'éclairage de gabarit avant à DEL.

PHARE ANTIBROUILLARD AVANT À HALOGÈNE

Effectuez les étapes suivantes pour le remplacement :

1. Passez la main sous le véhicule pour accéder à l'arrière du phare antibrouillard avant.
2. Débranchez du réceptacle de connecteur d'ampoule antibrouillard avant le connecteur de faisceau de câblage fil.
3. Saisissez fermement l'ampoule par les deux éléments de verrouillage et serrez-les ensemble pour dégager l'ampoule du dos du boîtier de phare antibrouillard avant.
4. Tirez l'ampoule, sans la tourner, hors de l'ouverture verrouillable du boîtier et connectez l'ampoule de rechange.

MISE EN GARDE!

Ne touchez pas à l'ampoule neuve avec les doigts. La contamination de l'ampoule par l'huile aura pour effet de raccourcir grandement la durée de vie de l'ampoule. Si l'ampoule est entrée en contact avec une surface grasse ou huileuse, nettoyez l'ampoule avec de l'alcool à friction.

Phare antibrouillard avant à DEL

Si votre véhicule est équipé de phares antibrouillard à DEL, il faut les remplacer au complet.

FEUX ARRIÈRE, FEUX D'ARRÊT, CLIGNOTANTS ET FEUX DE REcul

Effectuez les étapes suivantes pour le remplacement :

1. Retirez le capuchon du panneau de garnissage intérieur pour accéder à la vis de fixation du bloc optique arrière.



Capuchon de garnissage

2. Retirez la vis de fixation et débranchez le connecteur électrique, puis retirez le bloc optique arrière du véhicule.

NOTA :

Au besoin, appuyez sur la patte du bloc située à l'intérieur derrière le boîtier de phare.

3. Retirez les trois vis du support du bloc pour accéder aux douilles des phares.
4. Tournez la douille appropriée d'un quart de tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, et retirez-la de son logement.



Retrait de l'ampoule

5. Retirez l'ampoule de la douille et remplacez-la.

FEU DE FREINAGE CENTRAL SURÉLEVÉ

Le feu de freinage central surélevé est monté sur un support fixé à la porte pivotante, derrière la roue de secours. Lorsqu'une intervention est nécessaire, procurez-vous l'ensemble de diode électroluminescente auprès d'un concessionnaire autorisé.

Effectuez les étapes suivantes pour le remplacement :

1. Retirez la roue de secours.
2. Retirez les vis du couvercle du support de roue de secours.
3. Retirez les deux vis du bloc optique et débranchez le connecteur électrique.

ÉCLAIRAGE DE LA PLAQUE D'IMMATRICULATION

Effectuez les étapes suivantes pour le remplacement :

NOTA :

Pour installer une nouvelle ampoule, suivez la procédure ci-dessus dans l'ordre inverse. Lorsque vous installez la nouvelle ampoule, assurez-vous de ne pas laisser l'ampoule entrer en contact avec la peau nue.

Consultez un concessionnaire autorisé pour faire remplacer l'éclairage à DEL.

PNEUS

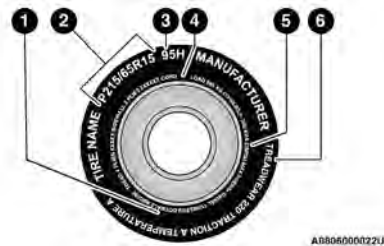
RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SÉCURITÉ DES PNEUS

Les renseignements concernant la sécurité des pneus couvrent les aspects de l'information suivante : inscriptions sur les pneus, numéros d'identification de pneus, terminologie et définitions des pneus, pression des pneus et charge des pneus.

NOTA :

Si votre véhicule est équipé de roues à blocage de talon, veuillez vous reporter à la référence de pièce spécifique à ce type de roues pour des informations et des instructions supplémentaires sur mopar.com ou en contactant un concessionnaire agréé.

Inscriptions sur les pneus



Inscriptions sur les pneus

- 1 – Code des normes de sécurité du département américain des transports (n° d'identification du pneu)
- 2 – Référence dimensionnelle
- 3 – Description d'entretien
- 4 – Charge maximale
- 5 – Pression maximale
- 6 – Indices d'usure, d'adhérence et de température

NOTA :

- Le classement par dimensions de pneu P (véhicule de tourisme) métrique est établi en fonction des normes de construction américaines. La lettre « P » est moulée dans le flanc des pneus P-métriques devant la référence dimensionnelle. Exemple : P215/65R15 95H.
- Le classement par dimensions de pneu métrique européen est établi en fonction des normes de construction européennes. La dimension des pneus conçus selon ces normes est moulée dans le flanc des pneus, en commençant par la largeur de section. La lettre « P » ne fait pas partie de la référence dimensionnelle de ces pneus. Exemple : 215/65R15 96H.
- Le classement par dimensions de pneu LT (camion léger) métrique est établi en fonction des normes de construction américaines. La référence dimensionnelle des pneus LT-métriques est inscrite de la même façon que celle utilisée pour les pneus P-métriques à part le fait que ce sont les lettres « LT » qui sont moulées dans le flanc des pneus avant la référence. Exemple : LT235/85R16.
- Les roues de secours temporaires sont conçues uniquement pour une utilisation temporaire en cas d'urgence. La lettre « T » ou « S » est moulée dans le flanc des pneus des roues de secours temporaires haute pression devant la référence dimensionnelle. Exemple : T145/80D18 103M.
- Les dimensions des pneus à portance élevée sont établies en fonction des normes de construction américaines et sont moulées dans le flanc des pneus, en commençant par le diamètre du pneu. Exemple : 31x10.5 R15 LT.

TABLEAU DE RÉFÉRENCE DIMENSIONNELLE DES PNEUS

EXEMPLE :
Exemple de référence dimensionnelle : P215/65R15XL 95H, 215/65R15 96H, LT235/85R16C, T145/80D18 103M, 31x10.5 R15 LT
<p>P = Pneu pour voiture de tourisme de dimensions établies selon les normes de construction américaines, ou « ...rien... » = Pneu pour voiture de tourisme de dimensions établies selon les normes de construction européennes, ou LT = Pneu pour véhicule utilitaire léger de dimensions établies selon les normes de construction américaines, ou T ou S = Pneu d'une roue de secours temporaire ou 31 = Diamètre extérieur en pouces (po) 215, 235, 145 = Largeur de section en millimètres (mm) 65, 85, 80 = Rapport d'aspect en pourcentage (%) <ul style="list-style-type: none"> • Rapport de la hauteur de section sur la largeur de section du pneu, ou 10,5 = Largeur de la section en pouces (po)</p>
<p>R = Code de construction <ul style="list-style-type: none"> • « R » indique qu'il s'agit d'une construction radiale, ou • « D » indique qu'il s'agit d'une construction diagonale ou en biais. 15, 16, 18 = Diamètre de jante en pouces (po)</p>
Description d'entretien :
<p>95 = Indice de charge <ul style="list-style-type: none"> • Code numérique associé à la charge maximale que peut supporter un pneu H = Symbole de vitesse <ul style="list-style-type: none"> • Symbole indiquant la plage de vitesses auxquelles le pneu peut transporter une charge correspondant à son indice de charge en présence de certaines conditions de fonctionnement. • La vitesse maximale correspondant au symbole de vitesse ne peut être atteinte que lorsque des conditions précises sont en vigueur (c.-à-d., pression des pneus, charge du véhicule, état de la route et vitesses maximales indiquées). </p>
<p>Identification de la charge : L'absence des symboles suivants d'identification de charge sur le flanc d'un pneu indique une charge permise standard (SL) : <ul style="list-style-type: none"> • XL = Pneu pouvant transporter une charge supplémentaire (ou pneu renforcé), ou • LL = Pneu pouvant transporter une charge légère ou • C, D, E, F, G = Gamme de charge associée à la charge maximale qu'un pneu peut transporter à un niveau de pression donné. </p>
Charge maximale – indique la charge maximale que ce pneu peut transporter.
Pression maximale – indique la pression de gonflage à froid maximale permise pour ce pneu.

Numéro d'identification du pneu (TIN)

Le numéro d'identification du pneu est inscrit sur un côté ou les deux côtés du pneu. La date, quant à elle, ne peut être inscrite que sur l'un d'eux.

Dans le cas des pneus dont le flanc est blanc d'un côté, le numéro d'identification complet du pneu, y compris le code de date, est inscrit sur ce côté. Dans le cas des pneus dont les flancs sont noirs, le numéro d'identification peut se trouver sur le bord extérieur du

flanc du pneu tel que ce dernier a été monté sur le véhicule. S'il ne s'y trouve pas, c'est qu'il est inscrit sur le bord intérieur du pneu.

EXEMPLE :

DOT MA L9 ABCD 0301
DOT = Department of Transportation <ul style="list-style-type: none"> • Ce symbole certifie que le pneu est conforme aux normes de sécurité des pneus du ministère américain des transports et que son utilisation est approuvée pour la conduite sur route
MA = Code représentant l'emplacement de fabrication du pneu (2 chiffres)
L9 = Code représentant la dimension des pneus (2 chiffres)
ABCD = Code utilisé par le constructeur de pneus (de 1 à 4 chiffres)
03 = Chiffre représentant la semaine de fabrication du pneu (2 chiffres) <ul style="list-style-type: none"> • 03 signifie la troisième semaine
01 = Nombre représentant l'année de fabrication du pneu (2 chiffres) <ul style="list-style-type: none"> • 01 signifie l'année 2001 • Avant le mois de juillet 2000, les constructeurs de pneus n'étaient tenus que d'indiquer un seul chiffre pour représenter l'année de fabrication du pneu. Exemple : 031 pouvait représenter la troisième semaine de 1981 ou de 1991.

Terminologie et définitions des pneus

Terme	Définition
Pilier B	Le pilier B du véhicule est l'élément de la structure de la carrosserie situé derrière la portière avant.
Pression de gonflage à froid du pneu	La pression de gonflage à froid est mesurée lorsque le véhicule est resté immobile pendant au moins trois heures, ou qu'il a roulé sur une distance inférieure à 1,6 km (1 mi) après une période d'immobilisation minimale de trois heures. La pression de gonflage est mesurée en kPa (kilopascals) ou en lb/po ² (livres par pouce carré).
Pression de gonflage maximale	La pression de gonflage maximale est la pression de gonflage à froid maximale permise pour ce pneu. La valeur maximale de la pression de gonflage est moulée sur le flanc du pneu.
Pression de gonflage à froid recommandée	Pression de gonflage à froid des pneus recommandée par le constructeur automobile et indiquée sur l'étiquette des pneus.
Étiquette des pneus	Une étiquette apposée en permanence sur le véhicule indiquant la capacité de charge du véhicule, la dimension des pneus d'origine et la pression de gonflage à froid des pneus recommandée.

Charge et pression des pneus

NOTA :

La pression de gonflage à froid adéquate est indiquée sur le pied milieu du côté conducteur ou sur le bord arrière de la portière du côté conducteur.

Vérifiez la pression des pneus, y compris celle de la roue de secours (selon l'équipement), au moins une fois par mois et gonflez-les à la pression recommandée pour votre véhicule.



Exemple d'emplacement de l'étiquette des pneus (portière)



Exemple d'emplacement de l'étiquette des pneus (pied milieu)

Étiquette d'information sur les pneus et la charge

INFORMATION - TIRE & LOAD/CHARGE CAPACITY & LE CHARGEMENT			
SEATING CAPACITY/TOTAL NO. OF SEATS - TOTAL 5		FRONT/ARRIÈRE 2 (FRONT/ARRIÈRE 3)	
MAXIMUM VEHICLE CAPACITY/Poids MAXIMUMS DU VÉHICULE			
XXX KG OR XXX LBS <			
TIRE SIZE	FRONT/ARRIÈRE	REAR/ARRIÈRE	SPARE/TIRE DE SECOURS
ORIGINAL TIRE SIZE/ DIMENSIONS DU PNEU (CHOISIR)	P195/70R14	P195/70R14	T125/70D15
COLD TIRE INFLATION PRESSURE/ PRESSION DE GONFLAGE (À FROID)	200kPa, 29PSI	200kPa, 29PSI	420kPa, 60PSI
SEE OWNER'S MANUAL CONSULTEZ LE GUIDE DE L'ENTRETIEN			4N109268

Étiquette d'information sur les pneus et la charge

Cette étiquette fournit les renseignements importants suivant :

1. Nombre de personnes pouvant être transportées dans le véhicule.
2. Poids total que votre véhicule peut porter.
3. Dimension des pneus conçus pour votre véhicule.
4. Pressions de gonflage à froid pour les pneus avant, arrière et pour le pneu de la roue de secours.

Chargement

La charge maximale appliquée sur les pneus par votre véhicule ne doit pas dépasser la capacité de transport de charge des pneus de ce dernier. Vous ne dépasserez pas la capacité de charge des pneus si vous respectez les conditions de charge, les dimensions des pneus et les pressions de gonflage à froid spécifiées dans les informations sur les pneus et la charge ➔ page 214.

NOTA :

Lorsque la charge maximale est atteinte, le poids nominal brut sur les essieux (PNBE) avant et arrière ne doit pas être dépassé.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le poids nominal brut sur l'essieu, le chargement du véhicule et le tractage d'une remorque ➔ page 214.

Pour déterminer les conditions de charge maximale de votre véhicule, repérez l'énoncé « The combined weight of occupants and cargo should never exceed XXX kg or XXX lbs. » (Le poids combiné des occupants et des bagages ne doit jamais dépasser xxx kg ou xxx lb.) sur l'Étiquette d'Information sur les Pneus Et la charge. Le poids combiné des occupants, des bagages et le poids au timon de la remorque (s'il y a lieu) ne doivent jamais dépasser le poids dont il est question dans le cas présent.

Méthode permettant de déterminer la limite de charge appropriée

(1) Trouvez la déclaration « The combined weight of occupants and cargo should never exceed XXX kg or XXX lbs » (Le poids combiné des occupants et des bagages ne doit jamais dépasser XXX kg ou XXX lb) sur l'étiquette d'information de votre véhicule.

(2) Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui prennent place à bord de votre véhicule.

(3) Soustrayez le poids combiné du conducteur et des passagers de XXX kg ou XXX lb.

(4) Le résultat correspond à la capacité de charge des bagages que le véhicule peut transporter. Par exemple, si « XXX » est égal à 1 400 lb et que cinq passagers de 150 lb chacun prennent place dans votre véhicule, la capacité de chargement disponible de votre véhicule est de 650 lb ($1\,400 - 750 [5 \times 150] = 650$ lb).

(5) Déterminez le poids combiné des bagages et de la cargaison chargés dans le véhicule. Ce poids ne peut dépasser la capacité de charge disponible (chargement et bagages) calculée à l'étape 4.

(6) Si vous comptez tracter une remorque, la charge de cette dernière sera transférée à votre véhicule. Consultez ce manuel pour déterminer de quelle façon ce poids réduit la capacité de charge des bagages et de la cargaison pour votre véhicule.

Exemple métrique pour la limite de charge

Par exemple, si « XXX » est égal à 635 kg et que cinq passagers de 68 kg chacun prennent place dans votre véhicule, la capacité de chargement disponible de votre véhicule est de 295 kg ($635 - 340 [5 \times 68] = 295$ kg) comme l'indique l'étape 4.

NOTA :

- Si vous comptez tracter une remorque, la charge de cette dernière sera transférée à votre véhicule. Le tableau suivant illustre la façon de calculer la charge totale, la capacité de charge en bagages et la capacité de remorquage de votre véhicule selon différentes configurations des sièges, ainsi qu'en fonction du nombre et de la taille des occupants. Ce tableau n'est fourni qu'à des fins explicatives et peut ne pas être précis quant à la configuration et aux capacités de transport de charge de votre véhicule.
- Dans l'exemple suivant, le poids combiné des occupants et de la cargaison ne devrait jamais dépasser 392 kg (865 lb).

Occupants			Combined weight of occupants and cargo from Tire Placard	MINUS	Combined Occupant's weight	=	AVAILABLE Cargo/Luggage and Trailer Tongue Weight
TOTAL	FRONT	REAR					
EXAMPLE 1			865 lbs	minus	670 lbs	=	195 lbs
5	2	3					
EXAMPLE 2			865 lbs	minus	540 lbs	=	325 lbs
3	2	1					
EXAMPLE 3			865 lbs	minus	400 lbs	=	465 lbs
2	2	0					

811a4d11

AVERTISSEMENT!

Il est dangereux de surcharger les pneus. La surcharge des pneus peut entraîner une défaillance, nuire au comportement routier du véhicule et augmenter sa distance de freinage. Vous devez utiliser pour votre véhicule des pneus conformes à la capacité de charge recommandée. Ne les surchargez jamais.

PNEUS – GÉNÉRALITÉS

Pression des pneus

Une pression de gonflage adéquate est essentielle à la conduite sécuritaire et au bon fonctionnement de votre véhicule. Voici les quatre principaux secteurs touchés par une pression de gonflage inadéquate des pneus :

- Sécurité
- Économie de carburant
- Usure
- Confort et stabilité du véhicule

Sécurité

AVERTISSEMENT!

- Des pneus mal gonflés sont dangereux et peuvent provoquer des collisions.
- Le sous-gonflage accroît la flexion du pneu et peut entraîner une surchauffe ou une crevaison.
- Un pneu trop gonflé perd sa capacité d'amortissement. Les objets jonchant la route et les nids-de-poule peuvent endommager les pneus et provoquer une crevaison.
- Une pression des pneus trop faible ou trop élevée peut nuire à la conduite du véhicule et causer une défaillance subite des pneus, entraînant la perte de maîtrise du véhicule.
- Une pression des pneus inégale peut provoquer des problèmes de direction. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule.
- Une pression des pneus inégale sur un même essieu peut entraîner une déviation du véhicule vers la gauche ou vers la droite pendant la conduite.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Conduisez toujours avec des pneus gonflés à la pression de gonflage à froid recommandée.

Que les pneus soient trop gonflés ou sous gonflés, la stabilité du véhicule en est compromise en ralentissant ou accélérant le temps de réaction de la direction.

NOTA :

- Une pression des pneus inégale sur un même essieu peut provoquer une réaction imprévisible de la direction.
- Une pression des pneus inégale sur un même essieu peut entraîner une déviation du véhicule vers la gauche ou vers la droite pendant la conduite.

Économie de carburant

Une pression insuffisante des pneus accroît la résistance au roulement et contribue à une plus forte consommation de carburant.

Usure

Une mauvaise pression de gonflage à froid peut causer des modèles d'usure anormale et réduire la durée de la bande de roulement, entraînant un remplacement prématuré du pneu.

Confort et stabilité du véhicule

Lorsque les pneus sont gonflés à la pression prescrite, le confort de la suspension est au maximum. Par contre, des pneus trop gonflés peuvent entraîner des vibrations et rendre les déplacements inconfortables.

Pressions de gonflage des pneus

La pression adéquate de gonflage à froid des pneus est indiquée sur le pied milieu du côté conducteur ou sur le rebord arrière de la portière du conducteur.

Au moins une fois par mois, faites ce qui suit :

- Vérifiez et réglez la pression des pneus à l'aide d'un manomètre de poche de bonne qualité. Ne faites pas de jugement visuel en déterminant le gonflage approprié. Les pneus peuvent sembler être correctement gonflés même lorsqu'ils sont insuffisamment gonflés.
- Vérifiez les pneus pour y découvrir des signes d'usure ou des dommages visibles.

MISE EN GARDE!

Après avoir vérifié ou réglé la pression des pneus, n'oubliez pas de remettre en place le bouchon du corps de valve. Cela empêchera l'humidité et la saleté de pénétrer dans le corps de valve, ce qui pourrait l'endommager.

Les pressions de gonflage spécifiées sur l'étiquette sont toujours des « pressions de gonflage à froid ». La pression de gonflage à froid est mesurée lorsque le véhicule est resté immobile pendant au moins trois heures, ou qu'il a roulé sur une distance inférieure à 1,6 km (1 mi) après une période d'immobilisation minimale de trois heures. La pression de gonflage à froid ne doit pas dépasser la valeur maximale moulée sur le flanc du pneu.

Il faut vérifier la pression des pneus plus souvent lorsqu'il y a de grandes variations de température extérieure, car la pression des pneus varie avec les changements de température.

La pression des pneus change d'environ 7 kPa (1 lb/po²) à chaque variation de 7 °C (12 °F) de la température ambiante. Tenez-en compte lorsque vous vérifiez la pression des pneus à l'intérieur d'un garage, particulièrement l'hiver.

Exemple : si la température à l'intérieur du garage est de 20 °C (68 °F) et si la température extérieure est de 0 °C (32 °F), augmentez la pression de gonflage à froid des pneus de 21 kPa (3 lb/po²), ce qui équivaut à 7 kPa (1 lb/po²) par tranche de 7 °C (12 °F) de différence entre les températures intérieure et extérieure.

La pression des pneus peut augmenter de 13 à 40 kPa (2 à 6 lb/po²) lorsque le véhicule roule. NE RÉDUISEZ PAS cette augmentation normale de la pression ou la pression des pneus sera trop basse.

Pression des pneus pour conduite à vitesse élevée

Le constructeur vous conseille de conduire aux vitesses réglementaires indiquées sur les panneaux de signalisation. Lorsque les limites de vitesse ou les conditions sont telles que le véhicule peut rouler à des vitesses élevées, il est très important que les pneus soient gonflés à la bonne pression. Il peut être nécessaire d'augmenter la pression des pneus et de réduire la charge du véhicule pour la conduite à grande vitesse. Consultez un concessionnaire autorisé de pneus ou d'équipement d'origine de véhicule pour les recommandations concernant les vitesses sécuritaires, la charge et les pressions de gonflage à froid des pneus.

AVERTISSEMENT!

Il est dangereux de conduire à haute vitesse lorsque le véhicule est chargé au maximum. La pression exercée sur les pneus pourrait les endommager. Vous pourriez subir une collision grave. Ne conduisez pas un véhicule chargé à pleine capacité à une vitesse continue de plus de 120 km/h (75 mi/h).

Pneus radiaux

AVERTISSEMENT!

La combinaison de pneus à carcasse radiale avec d'autres types de pneus sur votre véhicule résultera en une piètre tenue de route. L'instabilité ainsi créée pourrait provoquer une collision. Utilisez toujours les pneus radiaux en jeux de quatre. Ne les combinez jamais à d'autres types de pneus.

Réparation des pneus

Si votre pneu devient endommagé, il peut être réparé s'il se conforme aux critères suivants :

- Le pneu n'a pas roulé lorsqu'il était à plat.
- Les dommages se situent seulement sur la chape du pneu (les dommages sur les flancs ne sont pas réparables).
- La crevaison ne dépasse pas 6 mm (¼ po).

Consultez un marchand de pneus autorisé pour les réparations de pneu et des informations supplémentaires.

Les pneus à affaissement limité endommagés, ou les pneus à affaissement limité qui ont subi une perte de pression devraient être remplacés immédiatement par

un autre pneu à affaissement limité de taille et de catégorie de service identiques (indice de charge et symbole de vitesse). Remplacez également le capteur de pression des pneus puisqu'il n'a pas été conçu pour être réutilisé.

Pneus à affaissement limité – selon l'équipement

Les pneus à affaissement limité vous donnent la possibilité de rouler sur une distance de 80 km (50 mi) à 80 km/h (50 mi/h) après une perte rapide de pression. Cette perte rapide de pression est désignée comme mode de conduite à plat. Un mode de conduite à plat se produit lorsque la pression du pneu est égale ou inférieure à 96 kPa (14 lb/po²). Une fois qu'un pneu à affaissement limité en arrive à rouler à plat, ses capacités de roulement sont limitées et il doit être remplacé immédiatement. Un pneu à affaissement limité n'est pas réparable. Lors du changement d'un pneu à affaissement limité après une période de conduite en mode Run Flat (Pneu à affaissement limité) à 96 kPa (14 psi), veuillez remplacer le capteur du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS), celui-ci n'ayant pas été conçu pour être réutilisé.

NOTA :

Le capteur du système de surveillance de la pression des pneus doit être remplacé après la conduite du véhicule avec un pneu crevé.

Il n'est pas recommandé de conduire un véhicule chargé à plein ou de remorquer une remorque pendant qu'un pneu est en mode à affaissement limité.

Consultez la section « Système de surveillance de la pression des pneus » pour obtenir de plus amples renseignements.

Patinage des roues

Lorsque le véhicule s'enlise dans la boue, le sable, la neige ou la glace, ne faites pas patiner les roues à plus de 48 km/h (30 mi/h) ou pendant plus de 30 secondes sans interruption.

Pour plus d'informations ↪ page 321.

AVERTISSEMENT!

Il est dangereux de faire patiner excessivement les pneus. La force que génère une vitesse excessive des roues peut endommager les pneus et causer une défaillance. Les pneus pourraient éclater et blesser quelqu'un. Ne faites pas patiner les roues à plus de 48 km/h (30 mi/h) continuellement pendant plus de 30 secondes lorsque le véhicule est enlisé, et ne laissez personne s'approcher d'une roue qui patine, quelle que soit la vitesse.

Indicateurs d'usure

Les pneus de série de votre véhicule sont dotés d'indicateurs d'usure de la bande de roulement pour vous aider à déterminer le moment où ils devront être remplacés.



Bande de roulement

1 - Indicateurs d'usure

Ces indicateurs sont intégrés au fond des rainures de la bande de roulement du pneu. Ils ont l'aspect de bandes unies quand la profondeur de la semelle est inférieure à 1,6 mm (1/16 po). Le pneu doit être remplacé si la bande de roulement est usée jusqu'aux indicateurs d'usure.

Pour plus d'informations ↪ page 378.

Durée de vie utile des pneus

La durée de vie utile d'un pneu est liée à différents facteurs, dont les facteurs suivants (sans s'y limiter) :

- Les habitudes de conduite.
- La pression des pneus. Une mauvaise pression de gonflage à froid peut causer l'usure irrégulière de la bande de roulement. Ce genre d'anomalie réduit la durée de la bande de roulement, entraînant un remplacement prématuré du pneu.

- La distance parcourue.
- Les pneus performants, les pneus avec un indice de vitesse de V ou plus, et les pneus d'été ont une bande de roulement dont la durée de vie est réduite. La permutation de ces pneus conformément au calendrier d'entretien du véhicule est fortement recommandée.

AVERTISSEMENT!

Les pneus et les roues de secours doivent être remplacés au bout de six ans, sans égard à l'usure de la bande de roulement. Le non-respect de cette directive pourrait entraîner la défaillance soudaine du pneu. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et provoquer une collision entraînant des blessures graves ou mortelles.

NOTA :

Le corps de valve de la roue doit aussi être remplacé lors de la pose des pneus neufs en raison de l'usure des pneus existants.

Remisez les pneus démontés dans un endroit frais et sec et évitez le plus possible de les exposer à la lumière. Protégez les pneus de tout contact avec de l'huile, de la graisse et de l'essence.

Pneus de rechange

Les pneus dont votre véhicule est chaussé assurent l'équilibre de plusieurs éléments. Ils doivent être inspectés régulièrement pour vérifier qu'il n'y a pas de signes d'usure et que les pressions de gonflage à froid sont adéquates. Le constructeur recommande fortement d'utiliser des pneus de taille de qualité et de performance équivalentes aux pneus d'origine lorsqu'il faut les remplacer. Consultez le paragraphe « Indicateurs d'usure de la bande de roulement » dans cette section. Consultez l'étiquette d'information sur les pneus et la charge ou l'étiquette d'homologation du véhicule pour connaître les dimensions des pneus de votre véhicule. L'indice de charge et le symbole de vitesse de vos pneus se trouvent sur le flanc des pneus d'origine.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice de charge et le symbole de vitesse d'un pneu

➔ page 370.

Remplacez les deux pneus avant ou les deux pneus arrière par paires. Ne remplacer qu'un seul pneu peut affecter sérieusement le comportement de votre véhicule. Si jamais vous remplacez une roue, assurez-vous que ses spécifications correspondent à celle d'origine.

Nous vous recommandons de consulter un concessionnaire ou un marchand de pneus autorisé pour les questions concernant les spécifications ou les capacités des pneus. La pose de pneus qui ne correspondent pas aux pneus d'origine pourrait nuire à la sécurité, à la tenue de route et au confort du véhicule.

AVERTISSEMENT!

- Respectez les spécifications de votre véhicule quant au choix des pneus, des dimensions de roues, des capacités de charge ou des indices de vitesse. Certaines combinaisons de pneus et de roues non approuvées peuvent changer les caractéristiques de dimension et de performance de la suspension, et modifier la direction, la tenue de route et le freinage de votre véhicule. Cela pourrait provoquer une conduite imprévisible et imposer des tensions aux composants de direction et de suspension. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et provoquer une collision entraînant des blessures graves ou mortelles. Utilisez uniquement les dimensions de pneus et de roues correspondant aux capacités de charge approuvées pour votre véhicule.
- N'utilisez jamais de pneus avec un indice ou une capacité de charge inférieurs ou autres que ceux des pneus montés à l'origine sur votre véhicule. La pose de pneus avec un indice ou une capacité de charge inférieurs pourrait entraîner la surcharge et une défaillance des pneus. Vous pourriez perdre la maîtrise du volant et causer une collision.
- Si votre véhicule est équipé de pneus qui ne sont pas conformes aux limites de vitesses prescrites pour ce type de véhicule, vous vous exposez à des risques de défaillance subite des pneus, ce qui peut vous faire perdre la maîtrise du véhicule.

MISE EN GARDE!

Le remplacement des pneus d'origine par des pneus de taille différente peut fausser la lecture du compteur de vitesse et du compteur kilométrique.

TYPES DE PNEUS

Pneus toutes saisons – selon l'équipement

Les pneus toutes saisons procurent une traction en toutes saisons (printemps, été, automne et hiver). Les niveaux de traction peuvent varier entre les différents types de pneus toutes saisons. Les pneus toutes-saisons respectent ces exigences et peuvent être identifiés par les désignations M+S, M&S, M/S ou MS moulées sur le flanc du pneu. Utilisez des pneus d'hiver seulement par train de quatre. Le fait de ne pas se conformer à cette directive pourrait affecter la sécurité et la maniabilité de votre véhicule.

Pneus d'été ou trois saisons – selon l'équipement

Les pneus d'été procurent une traction dans les conditions mouillées ou sèches et ne sont pas conçus pour être utilisés dans la neige ou la glace. Si votre véhicule est équipé avec des pneus d'été, souvenez-vous que ces pneus ne sont pas conçus pour l'hiver ou les conditions de conduite froides. Posez des pneus d'hiver sur votre véhicule lorsque la température ambiante est inférieure à 5 °C (40 °F) ou si les routes sont couvertes de glace ou de neige. Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec un concessionnaire autorisé.

Les pneus d'été ne comprennent pas la désignation, ni le pictogramme de montagne ou de flocon de neige sur le flanc du pneu. Utilisez les pneus d'hiver seulement par train de quatre. Le fait de ne pas se conformer à cette directive pourrait affecter la sécurité et la maniabilité de votre véhicule.

AVERTISSEMENT!

N'utilisez pas les pneus d'été sur les chaussées recouvertes de neige ou de glace. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et provoquer des blessures graves ou mortelles. Une conduite trop rapide compte tenu des conditions de conduite peut également entraîner une perte de maîtrise du véhicule.

Pneus d'hiver

Certaines régions exigent l'utilisation de pneus d'hiver. Les pneus à neige sont identifiés par un pictogramme de montagne ou de flocon de neige sur le flanc du pneu.



Si vous devez monter des pneus d'hiver, choisissez des dimensions et un type équivalents à ceux des pneus d'origine. Montez les pneus d'hiver seulement par train de quatre.

Le fait de ne pas se conformer à cette directive peut altérer la sécurité et la maniabilité de votre véhicule.

Les pneus d'hiver ont en général des cotes de vitesse plus basses que celles des pneus d'origine de votre véhicule et ne devraient pas être utilisés pendant des périodes prolongées à des vitesses supérieures à 120 km/h (75 mi/h). Pour les vitesses supérieures à 120 km/h (75 mi/h), consultez l'équipement d'origine ou adressez-vous à un marchand de pneus autorisé pour les recommandations concernant les vitesses sécuritaires, la charge et les pressions de gonflage à froid des pneus.

Bien que les pneus cloutés améliorent la performance du véhicule sur la glace, leur performance en matière d'adhérence et de traction sur une chaussée sèche ou mouillée s'avère moindre que celle des pneus non cloutés. Les pneus cloutés sont interdits dans certaines régions. Il est donc important de vérifier la réglementation locale avant d'installer ce type de pneus.

ROUES DE SECOURS – SELON L'ÉQUIPEMENT**NOTA :**

Dans le cas des véhicules équipés d'une trousse d'entretien des pneus au lieu d'une roue de secours, consultez le paragraphe « Trousse d'entretien des pneus » à la section « En cas d'urgence » pour obtenir de plus amples renseignements.

MISE EN GARDE!

À cause de la garde au sol réduite, ne faites pas passer votre véhicule dans un lave-auto automatique, avec une roue de secours compacte ou à usage limité et temporaire installée. Cela pourrait endommager votre véhicule.

Pour connaître les restrictions au cours du remorquage avec une roue de secours conçue pour une utilisation temporaire d'urgence ➔ page 219.

Ensemble de pneu et roue de secours assortis d'origine – selon l'équipement

La roue de secours de votre véhicule peut être équivalente en apparence aux pneus et à la roue de secours d'origine se trouvant sur l'essieu avant ou l'essieu arrière de votre véhicule. Cette roue de secours pourrait être utilisée dans la permutation des roues pour votre véhicule. Si votre véhicule est muni de cette option, consultez un concessionnaire autorisé de pneus pour connaître le schéma de permutation des pneus recommandé.

Roue de secours compacte – selon l'équipement

Les roues de secours compactes servent en cas d'urgence seulement. Vous pouvez vérifier si votre véhicule est équipé d'une roue de secours compacte en regardant la description de roue de secours sur l'étiquette des renseignements au sujet des pneus et de la charge située sur l'ouverture de porte du conducteur ou sur le flanc du pneu. Les descriptions de roues de secours compactes commencent avec la lettre « T » ou « S » précèdent l'identification des dimensions du pneu. Exemple : T145/80D18 103M.

T, S = roue de secours temporaire

Puisque ce pneu a une durée de vie limitée, le pneu d'origine doit être réparé (ou remplacé) et réinstallé sur votre véhicule dès que possible.

N'installez pas d'enjoliveur à la roue de secours compacte et n'essayez pas d'y installer un pneu ordinaire, car cette roue a été conçue spécifiquement comme roue de secours compacte. Installez seulement un pneu et une roue de secours compacts à la fois sur votre véhicule.

AVERTISSEMENT!

Les roues de secours compactes et pliables sont destinées à un usage temporaire seulement. Ne conduisez pas à plus de 80 km/h (50 mi/h) avec ces roues de secours. La bande de roulement de la roue de secours temporaire a une durée de vie limitée. La roue de secours temporaire doit être remplacée si la bande de roulement est usée jusqu'aux indicateurs d'usure. Assurez-vous d'observer les mises en garde touchant la roue de secours. À défaut de quoi, la roue de secours pourrait s'endommager subitement, ce qui pourrait vous faire perdre la maîtrise du véhicule.

Roue de secours pleine grandeur – selon l'équipement

Les roues de secours pleine grandeur servent en cas d'urgence seulement. Ce pneu peut ressembler au pneu d'origine de l'essieu avant ou arrière de votre véhicule, mais il ne l'est pas. La bande de roulement de cette roue de secours peut avoir une durée de vie limitée. La roue de secours temporaire pleine grandeur doit être remplacée si la bande de roulement est usée jusqu'aux indicateurs d'usure. Comme ce pneu n'est pas de la même taille que le pneu d'origine, remplacez ou réparez le pneu d'origine et reposez-le sur le véhicule le plus tôt possible.

Roue de secours à usage limité – selon l'équipement

La roue de secours à usage limité sert en cas d'urgence seulement. Ce pneu est identifié par une étiquette située sur la roue de secours à usage limité. Cette étiquette comporte les limitations de conduite pour cette roue de secours. Ce pneu peut ressembler au pneu d'origine de l'essieu avant ou arrière de votre véhicule,

mais il n'est pas identique. L'installation de cette roue de secours à usage limité altère la tenue de route du véhicule. Comme ce pneu n'est pas de la même taille que le pneu d'origine, remplacez ou réparez le pneu d'origine et reposez-le sur le véhicule le plus tôt possible.

AVERTISSEMENT!

Les roues de secours à usage limité servent en cas d'urgence seulement. L'installation de cette roue de secours à usage limité altère la tenue de route du véhicule. Avec ce pneu, ne conduisez pas au-delà de la limite de vitesse indiquée sur la roue de secours à usage limité. Gardez le pneu gonflé à la pression de gonflage à froid des pneus indiquée sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge située sur le pied milieu du côté conducteur ou sur le bord arrière de la portière du côté conducteur. Remplacez (ou réparez) le pneu d'origine à la première occasion et réinstallez-le sur votre véhicule. Autrement, vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule.

ENTRETIEN DES ROUES ET DES ENJOLIVEURS

Toutes les roues et les enjoliveurs de roue, particulièrement les roues chromées et en aluminium, doivent être nettoyés régulièrement au moyen d'une solution de savon et de l'eau douce (pH neutre) pour conserver leur éclat et prévenir la corrosion. Lavez les roues en utilisant la même solution de savon recommandée pour la carrosserie du véhicule et n'oubliez pas de toujours les laver quand les surfaces ne sont pas chaudes au toucher.

Les roues sont susceptibles de se détériorer par suite de dommages causés par le sel, le chlorure de sodium, le chlorure de magnésium, le chlorure de calcium, etc., ainsi que par les autres produits chimiques utilisés pour faire fondre la glace ou contrôler la poussière sur les routes sales. Utilisez sans tarder un chiffon doux ou une éponge et un savon doux pour les essuyer. N'utilisez pas de produits chimiques durs ou une brosse dure. Ils peuvent endommager le revêtement protecteur des roues, qui contribue à empêcher qu'elles se corrodent et ternissent.

MISE EN GARDE!

Évitez les produits et les lave-autos automatiques qui utilisent des solutions acides, de puissants additifs alcalins ou des brosses rugueuses. De nombreux produits de nettoyage de roue et les lave-autos automatiques peuvent endommager le fini protecteur des roues. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf. Seuls les produits de nettoyage pour automobile, le nettoyeur pour roues Mopar^{MD} et les produits équivalents sont recommandés.

Lorsque les roues à nettoyer sont très sales, y compris à cause de la poussière de frein, choisissez soigneusement l'équipement et les produits de nettoyage de pneus et de roues utilisés, pour éviter d'endommager les roues. Un nettoyeur pour roues ou pour chrome Mopar^{MD}, ou un produit équivalent, est recommandé. Vous pouvez également utiliser un nettoyeur non abrasif et non acide pour les roues en aluminium ou chromées.

MISE EN GARDE!

N'utilisez pas de tampons à récurer, de laine d'acier, de brosse en soies ni de produits d'entretien pour les métaux et les fours. Ces produits peuvent endommager le fini protecteur des roues. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf. Seuls les produits de nettoyage pour automobile, le nettoyeur pour roues Mopar^{MD} et les produits équivalents sont recommandés.

NOTA :

Si vous prévoyez de stationner ou d'entreposer votre véhicule pendant une période prolongée après le nettoyage des roues, conduisez votre véhicule et appliquez les freins pour éliminer les gouttes d'eau des composants de frein. Cela permettra d'éliminer la rouille rouge des disques de frein et d'empêcher les vibrations du véhicule lors du freinage.

Roues chromées à vapeur foncée, noir satin ou à revêtement clair peu lustré

MISE EN GARDE!

Si votre véhicule est équipé de ce type spécial de roues, N'UTILISEZ PAS de produits de nettoyage de roue, de composés abrasifs ou des pâtes à polir. Ils endommageront le fini de façon permanente et de tels dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf. EFFECTUEZ LE LAVAGE UNIQUEMENT À LA MAIN EN UTILISANT DU SAVON DOUX ET DE L'EAU ET NETTOYEZ AVEC UN CHIFFON DOUX. Si vous utilisez régulièrement cette méthode de nettoyage, vos roues conserveront leur fini.

DISPOSITIFS DE TRACTION

L'utilisation de dispositifs de traction exige un dégagement suffisant entre le pneu et la carrosserie. En raison du jeu limité, les dispositifs de traction suivants sont recommandés. Suivez les recommandations ci-dessous pour éviter des dommages.

- Le dispositif de traction doit être de dimension appropriée pour le pneu, comme recommandé par le fabricant du dispositif de traction.
- Aucune autre taille de pneu n'est recommandée pour l'utilisation avec le dispositif de traction.
- Veuillez suivre le tableau pour la dimension des pneus, l'essieu et le dispositif de traction recommandés :

Moteurs à essence Niveau d'équipement	Essieu	Dimension de pneu/roue	Dispositif de traction (saillie maximale au-delà du profil de pneu ou l'équivalent)
Sport	Arrière	245/75R17	Classe S ou AutoSock
		LT285/75R17C LT315/70R17C	
Sahara		255/70R18	AutoSock
Rubicon		LT255/75R17C LT285/70R17C LT315/70R17C	
Rubicon 392		LT315/70R17C	
Summit		275/55R20	

Moteur VHR Niveau d'équipement	Essieu	Dimension de pneu/roue	Dispositif de traction (saillie maximale au-delà du profil de pneu ou l'équivalent)
Sport	Arrière	275/55R20 LT285/70R17C	AutoSock
Sahara		255/70R18 275/55R20	
Summit		275/55R20	
Rubicon		LT255/75R17C LT285/70R17C	

AVERTISSEMENT!

L'utilisation de pneus de dimension et de type différents (M+S, pneus d'hiver) entre les essieux avant et arrière peut provoquer une conduite imprévisible. Vous pourriez perdre la maîtrise du volant et causer une collision.

MISE EN GARDE!

Pour éviter d'endommager votre véhicule ou les pneus, prenez les précautions suivantes :

- À cause du jeu restreint du dispositif de traction entre les pneus et les autres composants de la suspension, il est important de n'utiliser que des dispositifs de traction en bon état. Les dispositifs brisés peuvent endommager gravement le véhicule. Arrêtez le véhicule immédiatement si un bruit se produit qui pourrait indiquer le bris du dispositif de traction. Avant d'utiliser le dispositif, retirez les pièces qui sont endommagées.

(Suite)

MISE EN GARDE!

- Installez le dispositif aussi serré que possible, puis resserrez-le après environ 0,8 km (0,5 mi). Les dispositifs de traction AutoSock n'exigent pas de serrage ultérieur.
- Ne dépassez pas 48 km/h (30 mi/h).
- Conduisez prudemment et évitez les virages brusques et les bosses, surtout lorsque le véhicule est chargé.
- Ne roulez pas longtemps sur une chaussée sèche.
- Suivez les directives du constructeur du dispositif de traction relatives à la méthode d'installation, à la vitesse de fonctionnement et aux critères d'utilisation. Utilisez toujours la vitesse de fonctionnement recommandée par le constructeur du dispositif si la vitesse est inférieure à 48 km/h (30 mi/h).
- N'utilisez pas de dispositifs de traction sur une roue de secours compacte.

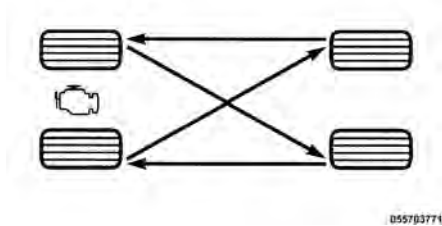
RECOMMANDATIONS CONCERNANT LA PERMUTATION DES PNEUS

Les pneus avant et arrière de votre véhicule sont assujettis à des charges différentes et remplissent des fonctions de direction, de tenue de route et de freinage différentes. C'est pourquoi ils s'usent de façon inégale.

Vous pouvez minimiser cette inégalité d'usure en procédant à la permutation des pneus aux intervalles requis. La permutation présente des avantages, particulièrement dans le cas de pneus à sculpture profonde, comme les pneus de type route-hors route. La permutation prolonge la durée de vie du pneu, aide à maintenir des niveaux de traction acceptables dans la boue, la neige et l'eau, et offre une conduite silencieuse.

Pour connaître les intervalles d'entretien appropriés ➔ page 326. En cas d'usure rapide ou inhabituelle, vous devriez en trouver la cause et la corriger avant de permuter les pneus.

Le diagramme suivant illustre la méthode de permutation « croisée vers l'arrière » recommandée.



Permutation des pneus (croisée vers l'arrière)

MISE EN GARDE!

Le bon fonctionnement d'un véhicule à 4 roues motrices nécessite des pneus de même taille, de même type et de même circonférence pour chacune des roues. Toute différence dans la dimension des pneus est susceptible d'endommager la boîte de transfert. Le calendrier de permutation des pneus doit être respecté pour que l'usure des pneus soit équilibrée.

NORMES DE CLASSIFICATION UNIFORMISÉE DES PNEUS DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Les catégories de pneus suivantes ont été établies par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des États-Unis. Les indices attribués par le constructeur de pneus pour chaque catégorie figurent sur le flanc des pneus de votre véhicule.

Tous les pneus des véhicules de tourisme doivent être conformes aux normes de sécurité fédérales en plus de ces indices.

INDICE D'USURE DE LA BANDE DE ROULEMENT

L'indice d'usure de la bande de roulement est une mesure comparative basée sur l'usure d'un pneu lors d'essais effectués dans un environnement contrôlé, soit sur une piste d'essai gouvernementale spécifique. Par exemple, un pneu d'indice 150 doit s'user une fois et demie moins vite qu'un pneu d'indice 100 sur un circuit d'essai gouvernemental. Le rendement relatif des pneus dépend toutefois des conditions réelles d'utilisation et peut différer grandement de la norme en raison des habitudes de conduite, de l'entretien, des caractéristiques de la route et du climat.

INDICE D'ADHÉRENCE

Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ces indices représentent la capacité du pneu de s'arrêter sur une chaussée mouillée en conditions contrôlées par le gouvernement sur des surfaces d'essai d'asphalte et de béton. Un pneu d'indice C peut présenter une adhérence inférieure.

AVERTISSEMENT!

L'indice d'adhérence attribué à ce pneu est basé sur des essais d'adhérence au freinage en ligne droite qui ne tiennent pas compte des caractéristiques de tenue en accélération, en virage et en aquaplanage, ni de la traction maximale.

RÉSISTANCE À LA CHALEUR

L'indice de température (A, B ou C, en ordre décroissant) représente la résistance d'un pneu à la production de chaleur et sa capacité de dissiper la chaleur produite, valeurs mesurées en environnement contrôlé au moyen d'un tambour d'essai intérieur soumis à des normes précises.

Une exposition prolongée à de hautes températures peut provoquer la dégradation des matériaux composant un pneu et réduire sa durée de vie. Des températures excessives peuvent même provoquer l'éclatement du pneu. En vertu de la norme de sécurité automobile N° 109, tous les pneus pour voitures de tourisme doivent respecter l'indice de température C. Les indices A et B sont attribués aux pneus ayant démontré lors des essais sur tambour une performance supérieure au minimum exigé par la loi.

AVERTISSEMENT!

L'indice de température de ce pneu est établi lorsque celui-ci est correctement gonflé et non surchargé. Une vitesse excessive, un sous-gonflage ou une surcharge du pneu, séparément ou ensemble, peuvent causer une surchauffe et la détérioration du pneu.

ENTREPOSAGE DU VÉHICULE

AVERTISSEMENT!

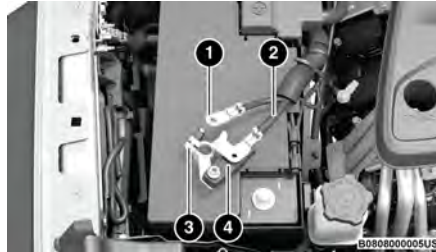
- Prenez garde au ventilateur de refroidissement du radiateur lorsque le capot est levé. Il peut se mettre en marche à n'importe quel moment lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (MARGE) Vous pouvez vous blesser en déplaçant les pales du ventilateur.
- Retirez tous vos bijoux métalliques, tels que les montres ou les bracelets, afin d'éviter de créer par inadvertance un contact électrique. Sinon, vous risquez de subir des blessures graves.
- Les véhicules munis du système d'arrêt/démarrage seront équipés de deux batteries. La batterie principale et les batteries supplémentaires doivent être débranchées pour mettre complètement hors tension le système électrique de 12 V.
- Des blessures graves ou mortelles peuvent survenir si vous ne débranchez pas les deux batteries. Pour savoir comment effectuer correctement le débranchement, consultez un concessionnaire autorisé.

MISE EN GARDE!

Si les câbles de batterie négatifs ne sont pas isolés correctement, cela peut provoquer une surtension dans le système, entraînant des dommages aux composants électriques essentiels.

Si vous ne vous servez pas du véhicule pendant plus de trois semaines, vous pouvez prendre certaines précautions pour protéger la batterie :

- Débranchez le câble négatif de la batterie.
- Si votre véhicule est équipé d'un système d'arrêt/démarrage, débranchez les câbles négatifs des batteries (principale et supplémentaire).
- Chaque fois que vous entreposez votre véhicule ou que vous le remisez (par exemple, pour la durée des vacances) pour deux semaines ou plus, faites fonctionner le système de climatisation, moteur au ralenti, pendant environ cinq minutes en mode d'air extérieur avec le ventilateur réglé à la vitesse maximale. Cette mesure assure une lubrification adéquate du système et minimise la possibilité d'endommager le compresseur lorsqu'il faudra le redémarrer.
- Si vous avez besoin d'assistance pour déconnecter le système de la batterie, consultez un concessionnaire agréé.

**Déconnexion des câbles de la batterie**

- 1 - Câble négatif de la batterie supplémentaire
- 2 - Câble négatif de la batterie principale
- 3 - Cosse négative de la batterie principale
- 4 - Capteur de batterie intelligent (IBS)

NOTA :

- Vous devez isoler les points de connexion de la batterie supplémentaire et de la batterie principale, comme indiqué dans l'image, pour mettre complètement hors tension les deux batteries pour le rangement. Si vous avez besoin d'assistance pour déconnecter le système de la batterie, consultez un concessionnaire agréé.
- Ne débranchez pas le capteur de batterie intelligent, sinon votre système d'arrêt/démarrage peut ne pas fonctionner pendant jusqu'à 24 heures, en raison du réglage du capteur en mode d'apprentissage.

ENTREPOSAGE DU VÉHICULE – VHR (SI ÉQUIPÉ)

Si le véhicule doit rester immobile pendant plus d'un mois, observez les précautions suivantes :

- Stationnez votre véhicule dans un endroit couvert, sec et possiblement aéré, avec les glaces ouvertes légèrement.
- Vérifiez que le frein de stationnement n'est pas serré.
- Débranchez la borne négative (-) de la batterie et assurez-vous que la batterie est complètement chargée. Pendant l'entreposage, vérifiez la charge de la batterie tous les trois mois.

NOTA :

Débrancher la batterie de 12 V empêchera la batterie haute tension d'accepter d'être rechargée par l'équipement d'alimentation de véhicule électrique (EAVE). De plus, le véhicule ne conditionnera pas la batterie haute tension (au besoin et si branchée à un EAVE sous tension). Si la batterie haute tension n'est pas en mesure de se conditionner elle-même et qu'elle devient suffisamment froide (ou chaude), le véhicule ne démarrera pas jusqu'à ce que la température des cellules de la batterie haute tension soit entre -30 °C (-22 °F) et 50 °C (122 °F).

- Si vous ne débranchez pas la batterie du système électrique, vérifiez la charge de la batterie tous les 30 jours.

- Chaque fois que vous immobilisez le véhicule pendant deux semaines ou plus, faites tourner le véhicule au ralenti pendant environ cinq minutes, avec le système de climatisation en marche et le ventilateur fonctionnant à vitesse élevée. Cela permet d'assurer une lubrification adéquate du système, ce qui minimise les risques de dommages au compresseur lorsque le véhicule est remis en service.
- Branchez le véhicule lorsque vous ne l'utilisez pas lorsque possible.

NOTA :

Le véhicule hybride est doté d'une fonction de réveil périodique qui se déclenche toutes les trois semaines. Cette fonction recharge la batterie de 12 V à partir de la batterie haute tension. Cela se produit tant que la batterie haute tension reste au-dessus de la charge minimale ➔ page 163.

MISE EN GARDE!

Avant de retirer les bornes positive et négative de la batterie, attendez au moins une minute avec le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT), puis fermez la portière du conducteur. Lorsque vous rebranchez les bornes positive et négative de la batterie, assurez-vous que le commutateur d'allumage est à la position OFF (ARRÊT) et que la portière du conducteur est fermée.

CARROSSERIE

PROTECTION CONTRE DES AGENTS ATMOSPHÉRIQUES

Les précautions à prendre varient en fonction du type d'utilisation et de la région géographique. Les produits chimiques répandus sur les routes pour les rendre praticables en hiver et ceux qu'on pulvérise sur les arbres et sur les routes lors des autres saisons sont très corrosifs pour la carrosserie de votre véhicule. Le stationnement à l'extérieur, qui expose le véhicule à la pollution atmosphérique, les chaussées sur lesquelles vous roulez, les températures extrêmes et toutes les autres conditions hors normes ont un effet néfaste sur la peinture, les garnitures métalliques et le soubassement.

Les recommandations d'entretien qui suivent vous permettront de bénéficier au maximum du traitement anticorrosion que reçoivent les véhicules au moment de leur fabrication.

Causes de la corrosion

La corrosion résulte de la détérioration ou de la disparition de la peinture et des couches protectrices appliquées sur votre véhicule.

Les causes les plus courantes sont :

- l'accumulation de sel, de poussière et d'humidité;
- l'impact des cailloux et du gravier;
- les insectes, la sève des arbres et le goudron;
- l'air salin à proximité des côtes;
- la pollution atmosphérique, notamment dans les régions industrielles.

ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE ET DE LA SOUS-CARROSSERIE

Nettoyage des phares

Votre véhicule est équipé de phares et de phares antibrouillard en plastique, plus légers et plus résistants aux projections de cailloux que les phares en verre.

Le plastique étant moins résistant aux égratignures que le verre, le nettoyage des lentilles de diffusion doit être effectué différemment.

Pour minimiser les risques de rayer ces lentilles et d'en réduire le rayonnement, évitez de les nettoyer avec un chiffon sec. Pour éliminer la poussière de la route, lavez-les avec une solution de savon doux, puis rincez-les.

N'utilisez pas de détergents abrasifs, de solvants, de laine d'acier ou d'autres matériaux agressifs pour nettoyer les phares.

PRÉSERVATION DE LA CARROSSERIE

Lavage

- Lavez régulièrement votre véhicule. Lavez toujours votre véhicule à l'ombre, à l'aide du nettoyant Mopar^{MD} Car Wash ou d'un savon doux pour l'auto, et rincez-le à grande eau.
- Pour éliminer les traces d'insectes, de goudron ou autres résidus tenaces, servez-vous du dissolvant pour goudron et insectes de Mopar^{MD}.

- Utilisez une cire nettoyante de qualité supérieure, comme Mopar^{MD} Cleaner Wax ou l'équivalent, pour enlever les saletés provenant de la route et les taches ainsi que pour protéger le fini de la peinture. Faites preuve de prudence afin de ne pas rayer la surface peinte.
- Évitez d'utiliser des composés abrasifs ou une polisseuse mécanique qui risquent d'éliminer le fini brillant de votre carrosserie.

MISE EN GARDE!

- N'utilisez pas de produits abrasifs ni de produits de nettoyage tels qu'une laine d'acier ou de la poudre à récurer, qui rayent les surfaces métalliques et peintes.
- L'utilisation d'un pulvérisateur d'une puissance supérieure à 8 274 kPa (1 200 lb/po²) peut endommager ou enlever la peinture et les bandes autocollantes.

Entretien exceptionnel

- Si vous roulez sur des routes salées ou poussiéreuses, ou encore au bord de la mer, lavez au jet le soubassement de votre véhicule au moins une fois par mois.
- Les trous d'écoulement au bas des portières, des bas de caisse et du coffre ne doivent jamais être obstrués.
- Retouchez immédiatement les impacts de pierres et les rayures sur la peinture. Le coût de ces réparations est à la charge du propriétaire.

- Si la peinture et les couches protectrices de votre véhicule ont été endommagées à la suite d'une collision ou d'un événement similaire, faites réparer votre véhicule dans les plus brefs délais. Le coût de ces réparations est à la charge du propriétaire.
- Si vous devez transporter des chargements particuliers tels que des produits chimiques, des fertilisants, du sel routier, etc., assurez-vous que ces matières sont bien emballées dans des contenants étanches.
- Si vous roulez souvent sur des routes en gravier, pensez à installer des bavettes garde-boue ou des boucliers derrière chaque roue.
- Faites ces retouches aussitôt que possible sur les rayures avec la peinture de retouche Mopar^{MD}. Un concessionnaire autorisé vous fournira la peinture de retouche dans la teinte exacte de votre véhicule.

Entretien extérieur pour les modèles à toit en toile

Pour maintenir l'esthétique du garnissage et du toit de l'habitacle de votre véhicule, prenez les précautions suivantes :

- Ne lavez pas un véhicule muni d'une capote en toile dans un lave-auto automatique Le lave-auto pourrait rayer les glaces et provoquer une accumulation de cire.
- Évitez de laisser votre véhicule sans surveillance avec le toit baissé, car l'exposition au soleil et à la pluie pourrait endommager le garnissage.
- N'utilisez pas de nettoyeurs puissants ni d'agents de blanchiment sur la toile du toit, car cela pourrait les endommager.
- Ne laissez pas de nettoyeur à vinyle s'écouler et sécher sur la peinture, laissant des traînées.

- Après avoir nettoyé le toit en toile de votre véhicule, assurez-vous toujours qu'il est complètement sec avant de le baisser.
- Soyez particulièrement prudent lorsque vous lavez les glaces. Suivez les instructions du paragraphe « Entretien des glaces du toit en toile ».

Lavage – Utilisez du concentré de lave-auto Mopar^{MD} ou un produit équivalent, ou encore de l'eau tiède savonneuse, avec une brosse à soie souple. Si vous devez procéder à un nettoyage plus en profondeur, servez-vous du nettoyeur pour capotes en toile Mopar^{MD} ou d'un produit équivalent, ou encore d'un nettoyeur mousseux doux sur toute la capote, en prenant soin de supporter la toile par le dessous.

Rinçage - Assurez-vous d'enlever toute trace de nettoyeur en rinçant soigneusement le toit avec de l'eau propre. Rappelez-vous de laisser le toit sécher avant de l'abaisser.

MISE EN GARDE!

Si vous ne respectez pas ces avertissements, vous risquez de provoquer des dommages intérieurs causés par l'eau, des taches ou des moisissures sur le revêtement :

- Ne lavez pas un véhicule muni d'une capote en toile dans un lave-auto automatique Le lave-auto pourrait rayer les glaces et provoquer une accumulation de cire.
- Il est recommandé que le toit soit exempt d'eau avant son ouverture. Faire fonctionner le toit, ouvrir une portière ou abaisser une glace pendant que le toit est mouillé peut permettre à l'eau de s'infiltrer à l'intérieur du véhicule.

(Suite)

MISE EN GARDE!

- Prenez des précautions en lavant le véhicule, car diriger la pression sur les joints d'étanchéité peut laisser pénétrer l'eau à l'intérieur du véhicule.
- La manipulation ou l'entreposage négligent des panneaux de toit détachables peut endommager les joints et causer des infiltrations d'eau à l'intérieur du véhicule.
- Les panneaux avant doivent être positionnés correctement afin d'assurer une bonne étanchéité. La pose incorrecte peut entraîner des infiltrations d'eau à l'intérieur du véhicule.

MISE EN GARDE!

- Éviter de le laver avec des rouleaux ou des balais dans les postes de lavage. Lavez le véhicule uniquement à la main à l'aide de détergents à pH neutre; essuyez-le à l'aide d'un chamois en cuir humide. N'utilisez pas de produits abrasifs ou de cirages pour nettoyer le véhicule.
- Vous devez nettoyer immédiatement et soigneusement les déjections d'oiseaux, car l'acide qu'elles contiennent est particulièrement agressif.
- Évitez (dans la mesure du possible) de stationner le véhicule sous les arbres; retirez les résines végétales immédiatement étant donné que, lorsque séchées, il se pourrait que la seule façon de les retirer soit avec des produits abrasifs ou des cirages, ce qui est fortement déconseillé, car ils pourraient modifier l'opacité habituelle de la peinture.

(Suite)

MISE EN GARDE!

- N'utilisez pas de liquide lave-glace pur pour nettoyer le pare-brise avant et la lunette; diluez-le dans au moins 50 % d'eau. N'utilisez du liquide lave-glace pur que lorsque c'est strictement nécessaire en raison des conditions de température extérieure.

Soins des fenêtres du toit en toile

Le toit en toile de votre véhicule est muni de fenêtres en plastique qui peuvent être égratignées, à moins d'en prendre grand soin en suivant ces directives :

- N'utilisez jamais un chiffon sec pour enlever la poussière. À la place, **utilisez un chiffon de coton doux imbibé d'eau propre, chaude ou froide, et essuyez la glace de droite à gauche, mais pas de haut en bas.** Le nettoyant Mopar^{MD} pour vitres souples des véhicules Jeep^{MD} est tout indiqué pour l'entretien des vitres en plastique, sans risque de rayures. Ce produit élimine les fines rayures en vue d'améliorer la visibilité et offre une protection contre les rayons UV, ce qui prévient le jaunissement.
- Pendant le lavage, **n'utilisez jamais de l'eau chaude** ou un nettoyant plus puissant qu'un savon doux. N'utilisez jamais de solvants tels que des agents nettoyants puissants ou à base d'alcool.
- Rincez toujours soigneusement avec de l'eau froide, puis essuyez avec un chiffon doux, propre et légèrement humide.
- **N'utilisez jamais de grattoir ou de produits chimiques de dégivrage** pour enlever le givre, la neige ou la glace. Utilisez de l'eau chaude uniquement si vous devez laver les fenêtres rapidement.

- Les débris (sable, boue et saleté, poussière ou sel) de la conduite hors route ont un effet sur le fonctionnement des dispositifs de retenue en plastique. Même la conduite normale sur route et le lavage du véhicule ont éventuellement un effet sur le fonctionnement des dispositifs de retenue en plastique des fenêtres. Afin de maintenir un usage facile des dispositifs de retenue en plastique des fenêtres, il faut en assurer le nettoyage et la lubrification régulières. Nettoyez-les au moyen d'une solution de savon doux et d'une petite brosse. Les produits de nettoyage requis sont disponibles chez un concessionnaire autorisé.
- Ne collez jamais d'autocollants, d'étiquettes gom-mées ou de rubans sur les fenêtres. Les adhésifs sont difficiles à enlever et peuvent endommager les fenêtres.

INTÉRIEURS**RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SÉCURITÉ DES MOQUETTES**

Utilisez toujours des moquettes conçues pour être fixées correctement dans votre véhicule. Utilisez seulement une moquette qui n'entrave pas le fonctionnement de l'ensemble de pédales. N'utilisez le véhicule que lorsque la moquette est solidement fixée par les œillets pour éviter qu'elle glisse hors de sa position et entrave l'ensemble de pédales ou nuise de façon quelconque au fonctionnement sécuritaire du véhicule.

AVERTISSEMENT!

- L'utilisation du véhicule sans moquette peut entraîner des risques de brûlure en raison de l'augmentation de la température du plancher.
- Une moquette mal fixée, endommagée ou pliée, ou des œillets endommagés, peuvent nuire au fonctionnement de la pédale d'accélérateur, de la pédale de frein ou de la pédale d'embrayage et entraîner la perte de maîtrise du véhicule. Pour éviter des BLESSURES GRAVES, voire MORTELLES : Fixez TOUJOURS solidement votre moquette à l'aide des œillets.
- Assurez-vous TOUJOURS qu'aucun objet ne peut tomber ou glisser dans l'aire de plancher du côté conducteur lorsque le véhicule est en mouvement. Les objets peuvent se coincer sous la pédale d'accélérateur, la pédale de frein ou la pédale d'embrayage et pourraient entraîner la perte de maîtrise du véhicule.
- Ne placez JAMAIS des objets sous la moquette (p. ex., serviettes, clés, etc.). Ces objets pourraient changer la position de la moquette et nuire au fonctionnement de la pédale d'accélérateur, de la pédale de frein ou de la pédale d'embrayage.
- Installez SEULEMENT des moquettes conçues pour être fixées correctement dans votre véhicule. N'installez JAMAIS une moquette qui ne peut pas être correctement attachée et fixée à votre véhicule. Si vous devez remplacer une moquette, utilisez seulement une moquette approuvée par le constructeur pour la marque spécifique, le modèle et l'année de votre véhicule.

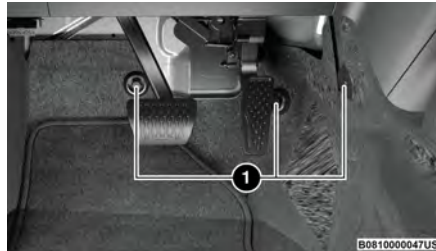
(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Si la moquette du véhicule a été retirée et réinstallée, fixez toujours correctement la moquette sur le plancher et vérifiez que les attaches du tapis de plancher sont bien fixées à la moquette du véhicule. Enfoncez complètement chaque pédale pour vous assurer que la pédale d'accélérateur, la pédale de frein et la pédale d'embrayage fonctionnent correctement, puis réinstallez les tapis de plancher.

RETRAIT DES MOQUETTES**Moquettes avant (modèles à 2 et à 4 portières) :**

1. Retirez les œillets avant.

**Moquette avant**

1 - Œillets

2. Sortez la moquette de l'avant vers l'arrière.

**Moquette avant retirée**

3. Retirez les œillets sous le siège avant. Commencez par la moquette arrière, puis la moquette avant.

**Séparation des moquettes avant et arrière**

4. Sous l'arrière du siège avant, ouvrez la séparation de moquette, puis retirez le bord arrière et glissez la moquette vers l'avant (ne retirez pas le faisceau).



Moquette sous l'arrière du siège avant séparée

5. Ouvrez enfin la séparation de moquette autour du support du siège, puis retirez les deux derniers œillets.



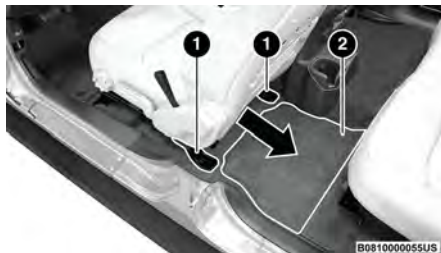
Siège avant et plancher

1 - Œillets

6. Lorsque vous réinstallerez la moquette, veuillez effectuer ces étapes dans l'ordre inverse en vous assurant que la moquette est rentrée sous les marques, le pied milieu et la console, puis réinstallez les œillets.

Moquette arrière (modèles à 4 portières) :

1. Retirez les œillets sous le siège avant (un à gauche et un à droite).
2. Sortez ensuite la moquette vers l'arrière et ouvrez la séparation de moquette autour des supports des sièges avant.

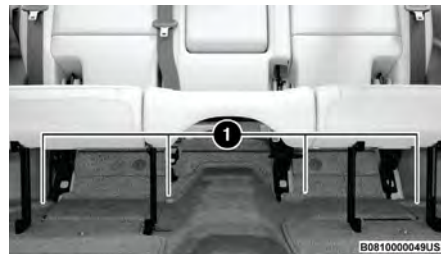


Tirez vers l'arrière du véhicule

- 1 - Séparation de moquette
- 2 - Moquette arrière

3. Retirez les œillets sous le siège arrière (un à gauche et un à droite). Commencez par l'œillet de la moquette de l'espace de chargement, puis la moquette arrière.

4. Sortez ensuite la moquette vers l'avant et ouvrez la séparation de moquette autour des supports des sièges arrière.



Sous le siège arrière

- 1 - Séparation de moquette

5. Lorsque vous réinstallerez la moquette, veuillez effectuer ces étapes dans l'ordre inverse en vous assurant que la moquette est rentrée sous les marques, le pied milieu et la console, puis réinstallez les œillets.

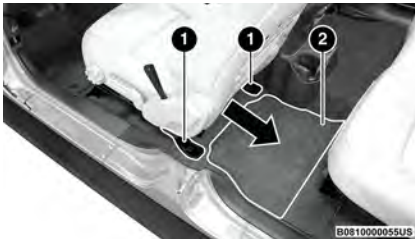
Moquette arrière (modèles à 2 portières) :

1. Déposez les sièges arrière.
2. Retirez les œillets latéraux (un à gauche et un à droite). Commencez par l'œillet de la moquette latérale, puis la moquette arrière.

**Moquette latérale**

1 - Œillet

- Retirez les œillets sous le siège avant (un à gauche et un à droite).
- Sortez ensuite la moquette vers l'arrière et ouvrez la séparation de moquette autour des supports des sièges avant.

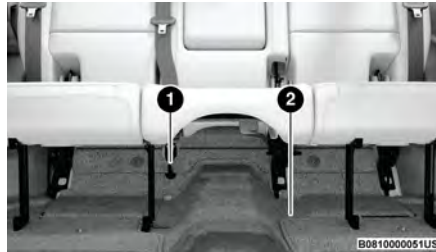
**Tirez la moquette vers l'arrière**

- Séparation de moquette
- Moquette arrière

- Lorsque vous réinstallerez la moquette, veuillez effectuer ces étapes dans l'ordre inverse en vous assurant que la moquette est rentrée sous les marques, le pied milieu et la console, puis réinstallez les œillets.

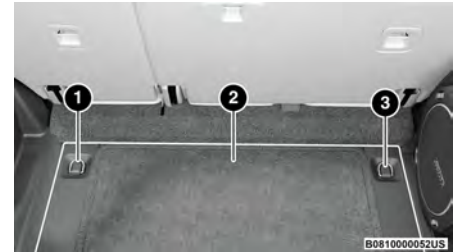
Moquette de l'espace de chargement (modèles à 4 portières) :

- Retirez les œillets sous le siège arrière (un à gauche et un à droite).
- Sortez la moquette vers l'arrière et ouvrez la séparation de moquette autour de la fixation de la ceinture de sécurité.

**Sous le siège arrière**

- Séparation de moquette
- Moquette arrière

- Retirez la moquette sous le plancher de chargement et le support latéral, puis sortez la moquette.

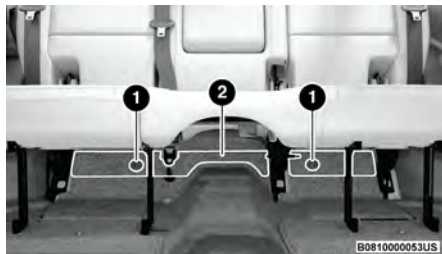
**Plancher de chargement arrière**

- Support latéral
- Plancher de chargement
- Support latéral

- Lorsque vous réinstallerez la moquette, veuillez effectuer ces étapes dans l'ordre inverse en vous assurant que la moquette est rentrée sous les marques, le pied milieu et la console, puis réinstallez les œillets.

Moquette de l'espace de chargement (modèles à 4 portières) avec dispositif de recouvrement de l'espace :

1. Retirez les œillets sous le siège arrière (un à gauche et un à droite).
2. Sortez la moquette vers l'extérieur l'avant et ouvrez la séparation de moquette autour de la fixation de la ceinture de sécurité et sous le support du siège central.



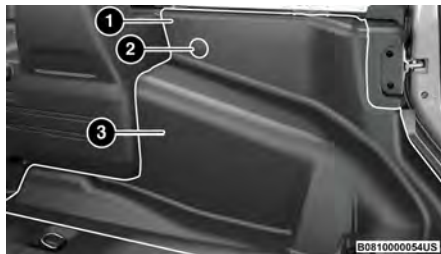
Sous le siège arrière

- 1 - Œillets
- 2 - Séparation de moquette

3. Lorsque vous réinstallerez la moquette, veuillez effectuer ces étapes dans l'ordre inverse en vous assurant que la moquette est rentrée sous les marques, le pied milieu et la console, puis réinstallez les œillets.

Moquette latérale (modèles à 4 portières) :

1. Retirez l'œillet latéral (un à gauche et un à droite).
2. Sortez la moquette en commençant par le rebord supérieur, puis tout autour du périmètre, et ouvrez la séparation de moquette autour de la fixation de la ceinture de sécurité.



Paroi latérale intérieure

- 1 - Rebord supérieur
- 2 - Œillet
- 3 - Moquette latérale

3. Lorsque vous réinstallerez la moquette, veuillez effectuer ces étapes dans l'ordre inverse en vous assurant que la moquette est rentrée sous les marques, le pied milieu et la console, puis réinstallez les œillets.

Moquette latérale (modèles à 2 portières) :

1. Retirez l'œillet latéral, puis celui du bas (gauche et droite).
2. Sortez la moquette en commençant par le rebord supérieur, puis tout autour du périmètre, et ouvrez la séparation de moquette autour de la fixation de la ceinture de sécurité.

3. Lorsque vous réinstallerez la moquette, veuillez effectuer ces étapes dans l'ordre inverse en vous assurant que la moquette est rentrée sous les marques, le pied milieu et la console, puis réinstallez les œillets.

SIÈGES ET PIÈCES EN TISSU

Utilisez le nettoyeur pour tissu de Mopar^{MD} pour traiter les tissus et la moquette de votre véhicule.

AVERTISSEMENT!

N'utilisez aucun solvant volatil pour effectuer le nettoyage. Nombre d'entre eux sont potentiellement inflammables et peuvent également entraîner des lésions respiratoires si vous les utilisez dans des espaces clos.

Entretien des ceintures de sécurité

N'utilisez aucun solvant chimique ou nettoyeur abrasif pour javelliser, teindre ou nettoyer les ceintures de sécurité. De tels produits affaibliraient la résistance du tissu dont elles sont faites. Les rayons du soleil peuvent également affaiblir la résistance du tissu.

Si vous devez nettoyer les ceintures de sécurité, utilisez une solution à base de savon doux ou tout simplement de l'eau tiède. Ne retirez pas les ceintures de sécurité du véhicule pour les laver. Séchez ensuite avec un autre chiffon doux.

Remplacez les ceintures de sécurité si elles paraissent usées ou effilochées, ou encore si les boucles sont défectueuses.

AVERTISSEMENT!

Si la ceinture de sécurité est déchirée ou effilochée, elle risque de se rompre en cas de collision et donc de ne pas protéger l'occupant. Inspectez régulièrement les ceintures de sécurité et assurez-vous qu'elles ne sont ni coupées ni effilochées, et qu'aucune pièce de fixation n'est desserrée. Les pièces endommagées doivent être remplacées immédiatement. Ne démontez pas et ne modifiez pas le système de ceinture de sécurité. Si vous êtes impliqué dans une collision, ou si vous avez des questions concernant la condition des ceintures de sécurité ou des enrouleurs, apportez votre véhicule à votre concessionnaire FCA autorisé ou à votre installation offrant le programme Certified Collision Care certifié par FCA pour une inspection.

PIÈCES EN PLASTIQUE ET PIÈCES ENDUITES

Employez le protecteur-rénovateur pour vinyle de Mopar^{MD} pour traiter les garnitures en vinyle.

MISE EN GARDE!

- Lorsque les assainisseurs d'air, les produits pour éloigner les insectes, les lotions solaires ou les désinfectants à main entrent en contact direct avec les surfaces en plastique, peintes ou décorées de l'intérieur, cela peut causer des dommages permanents. Essuyez immédiatement.
- Les dommages causés par ces types de produits peuvent ne pas être couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

Nettoyage des glaces de diffusion en plastique du groupe d'instruments

Les glaces qui se trouvent devant les instruments du tableau de bord sont moulées en plastique transparent. Lorsque vous les nettoyez, prenez garde de ne pas en rayer le plastique.

Utilisez un chiffon doux et humide. Vous pouvez utiliser une solution de savon doux, mais jamais de produits à haute teneur en alcool ou de produits abrasifs. Si vous utilisez du savon, essuyez avec un chiffon propre et humide. Séchez ensuite avec un autre chiffon doux.

SURFACES EN CUIR

Le protecteur-rénovateur pour vinyle de Mopar^{MD} est spécifiquement recommandé pour la sellerie en cuir.

Vous préserverez votre sellerie en cuir de la meilleure façon qui soit en la nettoyant régulièrement au moyen d'un chiffon doux et humide. Les petites particules de poussière agissent comme un abrasif et endommagent le cuir de la sellerie; vous devez les éliminer rapidement à l'aide d'un chiffon humide. Un chiffon doux et la solution Total Clean de Mopar^{MD} vous permettront de venir facilement à bout des saletés récalcitrantes. Vous devez faire attention de ne pas imber le cuir avec quelque liquide que ce soit. Veuillez ne pas vous servir de cires, d'huiles, de liquides de nettoyage, de détergents, de solvants ou de produits à base d'ammoniaque pour nettoyer votre sellerie en cuir.

NOTA :

Si le véhicule est doté d'une sellerie en cuir de couleur pâle, les corps étrangers, la saleté, le transfert de colorant de tissu auront tendance à être plus visibles que dans les véhicules dotés de selleries de couleurs plus sombres. Le cuir est conçu pour faciliter le nettoyage de la sellerie et FCA recommande d'appliquer du produit Mopar^{MD} Total Care sur un chiffon pour nettoyer les sièges en cuir selon les besoins.

MISE EN GARDE!

N'utilisez pas d'alcool ni de produits de nettoyage à base d'alcool ou de cétone pour nettoyer la sellerie en cuir, car vous risqueriez de l'endommager.

SURFACES VITRÉES

Il y a lieu de nettoyer toutes les surfaces vitrées régulièrement à l'aide du nettoyant pour vitres de Mopar^{MD} ou de tout produit domestique équivalent. N'utilisez jamais de nettoyant de type abrasif. Soyez prudent lorsque vous nettoyez l'intérieur de la lunette munie de dégivrateurs électriques ou de la glace munie de l'antenne radio. N'utilisez ni grattoir ni instrument tranchant qui risqueraient d'en rayer les éléments.

Lorsque vous nettoyez le rétroviseur, vaporisez le nettoyant sur la serviette ou le chiffon que vous utilisez. Ne vaporisez pas le nettoyant directement sur le miroir.

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE (NIV)

Le NIV est gravé sur le coin avant gauche du montant A et il est visible de l'extérieur du véhicule par le pare-brise.



Numéro d'identification du véhicule

NOTA :

Il est illégal d'enlever ou de changer la plaque de numéro d'identification d'un véhicule.

SYSTÈME DE FREINAGE

Votre véhicule est équipé de deux systèmes de freinage hydraulique. Même si l'un des circuits tombe en panne, l'autre continue de fonctionner normalement. Dans ce cas, vous perdez une partie du pouvoir de freinage. Vous pourriez remarquer l'allongement de la course de la pédale, l'augmentation de la pression nécessaire pour ralentir ou arrêter et l'activation potentielle du témoin d'avertissement du système de freinage.

Les freins continuent de fonctionner si le système d'assistance tombe en panne pour quelque raison que ce soit (par exemple, serrage répété des freins lorsque le contact est coupé). Toutefois, l'effort requis pour freiner le véhicule sera beaucoup plus exigeant que lorsque le système des freins assistés est fonctionnel.

SPÉCIFICATIONS RELATIVES AU COUPLE DE SERRAGE DES ROUES ET DES PNEUS

Un couple de serrage approprié des écrous de roue et des boulons est très important pour garantir que la roue est correctement montée sur le véhicule. Chaque fois qu'une roue est enlevée puis réinstallée sur le véhicule, les écrous de roue et les boulons doivent être serrés à l'aide d'une clé dynamométrique correctement étalonnée et d'une douille hexagonale à paroi profonde.

SPÉCIFICATIONS RELATIVES AU COUPLE DE SERRAGE

Couple de serrage des écrous de roue et des boulons	**Taille des écrous de roue et des boulons	Douilles des écrous de roue et des boulons
176 N·m (130 lb-pi)	M14 x 1,50	22 mm

** Utilisez uniquement les écrous ou boulons de roue recommandés par un concessionnaire autorisé et nettoyez ou enlevez toute saleté ou huile avant le serrage. Vérifiez la surface de montage de la roue avant de monter le pneu et enlevez toute corrosion ou particule desserrée.

Spécifications relatives au couple de serrage de la roue de secours

Couple de serrage des écrous de roue et des boulons	**Taille des écrous de roue et des boulons	Douilles des écrous de roue et des boulons
80 N·m (59 lb-pi)	M14 x 1,50	22 mm

** Utilisez uniquement les écrous ou boulons de roue recommandés par un concessionnaire autorisé et nettoyez ou enlevez toute saleté ou huile avant le serrage. Le couple de serrage de la roue de secours est situé sur la porte pivotante.



B091000007US

Surface de montage de la roue

Serrez les écrous de roue/boulons en étoile jusqu'à ce que chacun d'entre eux ait été serré deux fois. Assurez-vous que la douille est bien engagée sur l'écrou de roue ou le boulon de fixation (ne l'insérez pas à mi-course).



B0901000080US

Modèles de couple de serrage

Après 40 km (25 mi), vérifiez le couple de serrage des écrous de roue/boulons pour vous assurer que tous les écrous de roue/boulons sont bien calés contre la roue.

AVERTISSEMENT!

Ne serrez pas les écrous de roue ou les boulons à fond avant d'avoir abaissé le véhicule afin d'éviter de déplacer le véhicule sur le cric. Vous risquez des blessures si vous ne tenez pas compte de cet avertissement.

EXIGENCES EN MATIÈRE DE CARBURANT

Lorsque vous utilisez de l'essence avec l'indice d'octane recommandé, il est normal d'entendre un léger cognement provenant du moteur. Toutefois, si le moteur émet un lourd cognement, communiquez immédiatement avec un concessionnaire. L'utilisation d'essence avec un indice d'octane inférieur à l'indice recommandé peut causer une défaillance du moteur et pourrait annuler la garantie limitée de véhicule neuf.

Une essence de qualité inférieure peut causer des problèmes, notamment des difficultés de démarrage, un calage ou un fonctionnement irrégulier du moteur. Si votre véhicule présente un de ces problèmes, essayez une autre marque d'essence avant de faire inspecter votre véhicule.

MOTEUR 2.0 L



Ce moteur est conçu en conformité avec toutes les exigences en matière d'émissions et offre une économie de carburant et un rendement satisfaisants avec de l'essence « ordinaire » sans plomb de qualité supérieure d'un indice d'octane de 87 tel qu'indiqué par la méthode (R+M)/2. L'utilisation d'essence « super » avec un indice d'octane de 91 ou plus élevé permettra à ce moteur d'atteindre un rendement optimal. Cette aug-

mentation du rendement se fera surtout remarquer par temps très chaud ou lorsque la charge est très lourde, comme durant les opérations de remorquage.

MOTEUR 3.6 L



Ce moteur est conçu en conformité avec tous les règlements antipollution et offre une économie de carburant et un rendement satisfaisants avec de l'essence « ordinaire » sans plomb de qualité supérieure d'un indice d'octane de 87, tel que mesuré par la méthode (R+M)/2. L'utilisation du supercarburant d'un indice d'octane élevé n'apporte aucun avantage supplémentaire par rapport à l'essence ordinaire dans ce type de moteur.

MOTEUR 6.4 L

N'utilisez pas de polycarburant E-85 ou de mélanges d'éthanol supérieurs à 15 % dans ce moteur.



Ce moteur est conçu en conformité avec tous les règlements antipollution et offre une économie de carburant et un rendement excellents avec du supercarburant sans plomb de qualité supérieure d'un indice d'octane de 91 tel qu'indiqué par la méthode (R+M)/2. L'utilisation du supercarburant d'un indice d'octane de 91 ou plus est nécessaire pour ces moteurs.

ESSENCE REFORMULÉE

De nombreuses provinces et de nombreux États exigent l'utilisation d'essence à combustion plus propre, appelée « essence reformulée ». Les essences reformulées sont des mélanges oxygénés spéciaux destinés à réduire les émissions produites par le véhicule et à améliorer la qualité de l'air.

Nous vous recommandons d'utiliser des essences reformulées. Les essences reformulées adéquatement mélangées offrent de meilleures performances et prolongent la durée de vie du moteur et des composants du circuit d'alimentation.

ADDITIFS AU CARBURANT

Outre l'utilisation de l'essence sans plomb avec le bon indice d'octane, les essences qui contiennent des détergents, des additifs anticorrosion et de stabilité sont recommandés. L'utilisation d'essences qui contiennent ces additifs améliore l'économie de carburant, réduit les émissions et maintient le rendement du véhicule.



L'essence détergente de QUALITÉ SUPÉRIEURE désignée contient un niveau plus élevé de détergents pour aider à minimiser davantage les dépôts de carburant et du système d'alimentation en carburant. Lorsque cette option est disponible, l'utilisation de l'essence détergente de QUALITÉ SUPÉRIEURE est recommandée. Visitez le site www.toptiergas.ca pour obtenir une liste de détaillants d'essence détergente de QUALITÉ SUPÉRIEURE.

L'utilisation aveugle d'agents de nettoyage du système d'alimentation en carburant doit être évitée. Un grand nombre de ces matériaux conçus pour éliminer les dépôts de gomme et de vernis peuvent contenir des solvants actifs ou des ingrédients similaires. Ces additifs peuvent endommager le joint d'étanchéité du système d'alimentation en carburant et les matériaux de la membrane.

ESSENCES À MÉLANGE OXYGÉNÉ

Certains fournisseurs de carburant mélangent l'essence sans plomb à des composés oxygénés tels que l'éthanol.

MISE EN GARDE!

N'utilisez PAS d'essence E-85, d'essence contenant du méthanol ou d'essence contenant plus de 15 % d'éthanol (E-15). Ces mélanges peuvent nuire au démarrage et au comportement routier du véhicule, endommager des pièces essentielles du circuit d'alimentation en carburant ou provoquer l'allumage du témoin d'anomalie. De plus, les normes antipollution en vigueur pourraient également ne pas être respectées. Observez les étiquettes apposées sur les pompes, car elles doivent indiquer clairement si le carburant contient plus de 15 % d'éthanol (E-15).

Le constructeur n'est pas responsable des problèmes causés par l'utilisation d'essence contenant plus de 15 % d'éthanol (E-15) ou d'essence contenant du méthanol. De plus, les dommages encourus pourraient ne pas être couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

NE PAS UTILISER DE CARBURANT E-85 DANS LES VÉHICULES QUI NE SONT PAS À CARBURANT MIXTE

Les véhicules qui ne sont pas à carburant mixte peuvent utiliser de l'essence contenant jusqu'à 15 % d'éthanol (E-15). L'utilisation d'une essence contenant un taux d'éthanol plus élevé pourrait annuler la garantie limitée de véhicule neuf.

Un véhicule qui n'est pas à carburant mixte et qui a été par mégarde ravitaillé à l'aide de carburant E-85 manifesterait un ou plusieurs symptômes tels que :

- un fonctionnement en mode de mélange appauvri;
- activation du témoin d'anomalie OBD II;
- perte de rendement du moteur;
- démarrage à froid laborieux et une qualité de conduite à froid dégradée;
- risque accru de corrosion des composants du circuit d'alimentation.

MODIFICATIONS DU SYSTÈME D'ALIMENTATION EN GAZ NATUREL COMPRIMÉ ET EN PROPANE LIQUIDE

Les modifications qui permettent au moteur de fonctionner au gaz naturel comprimé (GNC) ou au propane liquide peuvent endommager le moteur et les composants du système antipollution et du circuit d'alimentation en carburant. Le constructeur n'est pas responsable des problèmes causés par l'utilisation du gaz naturel comprimé et du propane liquide. De plus, les dommages encourus pourraient ne pas être couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

MMT DANS L'ESSENCE

Le MMT (manganèse méthyl cyclopentadiényl tricarbonyl) est un additif métallique contenant du manganèse qui est mélangé à certaines essences pour en augmenter l'indice d'octane. Les essences contenant du MMT n'offrent aucun avantage par rapport aux essences d'indice équivalent sans MMT. L'essence mélangée à du MMT réduit la vie utile des bougies d'allumage et la performance du système antipollution dans certains

véhicules. Le constructeur vous recommande d'utiliser des essences sans MMT dans votre véhicule. Étant donné que la présence de MMT peut ne pas être indiquée sur la pompe, il est important de demander au préposé de la station-service si l'essence qu'il vend en contient.

AVERTISSEMENTS RELATIFS AU CIRCUIT D'ALIMENTATION

MISE EN GARDE!

Consignes à suivre pour conserver le rendement du véhicule :

- La loi fédérale interdit l'utilisation d'essence au plomb. L'utilisation d'essence contenant du plomb peut nuire au bon fonctionnement du moteur et endommager le système antipollution.

(Suite)

MISE EN GARDE!

- Un moteur mal réglé, l'usage d'un carburant inadéquat ou des défauts d'allumage peuvent causer la surchauffe du catalyseur. Si votre moteur produit une odeur âcre de brûlé ou une légère fumée, il se peut qu'il soit mal réglé et qu'il nécessite une réparation immédiate. Adressez-vous à un concessionnaire autorisé.
- Il est déconseillé d'utiliser des additifs destinés à augmenter l'indice d'octane du carburant vendus sur le marché. La plupart de ces produits possèdent une forte teneur en méthanol. Le constructeur n'est pas responsable des dommages causés au circuit d'alimentation en carburant ou des problèmes de rendement du véhicule découlant de

(Suite)

MISE EN GARDE!

l'utilisation de ces types de carburant ou d'additif; de plus, les dommages encourus pourraient ne pas être couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

NOTA :

La modification intentionnelle du système antipollution peut entraîner des sanctions civiles contre vous.

LIQUIDES ET CONTENANCES

	Unités américaines	Unités métriques
Carburant (quantité approximative)		
Modèles 4Xe	17,2 gallons US	65 L
Modèles à deux portières	17,5 gallons US	66 L
Modèles à 4 portières	21,5 gallons US	81 L
Huile moteur avec filtre		
Moteur 2.0L	5 pte	4,73 L
Moteur 3.6L	5 pte	4,73 L
Moteur 6.4L	7,5 pte	7,1 L

	Unités américaines	Unités métriques
Circuit de refroidissement*		
Moteur 2.0L	12 pte	11,4 L
Refroidisseur intermédiaire de moteur 2.0L	3,7 pte	3,5 L
2,0 L de liquide de refroidissement de batterie PHEV (communiez avec un concessionnaire autorisé pour faire vérifier le véhicule)	5,6 pte	5,3 L
1,3 L de liquide de refroidissement du système électronique d'énergie PHEV (communiez avec un concessionnaire autorisé pour faire vérifier le véhicule)	5,7 pte	5,4 L
Moteur 3.6L	13,4 pte	12,7 L
Groupe électrogène (MGU) 3.6L	2,3 pte	2,2 L
Liquide de refroidissement du bloc d'alimentation 3.6L	3,3 pte	3,1 L
Moteur 6.4L	15,6 pte	14,8 L
*Comprend le vase d'expansion rempli jusqu'au repère MAX (MAXIMUM).		

LIQUIDES ET LUBRIFIANTS POUR LE MOTEUR

Composant	Liquides, lubrifiants ou pièces d'origine
Liquide de refroidissement du moteur	Nous recommandons l'utilisation du liquide de refroidissement/antigel Mopar ^{MD} 10 ans ou 240 000 km (150 000 mi) de formule OAT (technologie de l'acide organique) ou son équivalent, conforme aux exigences de la norme MS.90032 du constructeur.
Refroidisseur intermédiaire	Nous recommandons l'utilisation du liquide de refroidissement/antigel Mopar ^{MD} 10 ans ou 240 000 km (150 000 mi) de formule OAT (technologie de l'acide organique) ou son équivalent, conforme aux exigences de la norme MS.90032 du constructeur.
Liquide de refroidissement de la batterie et des composants électroniques de puissance	Nous recommandons l'utilisation du liquide de refroidissement/antigel Mopar ^{MD} 10 ans ou 240 000 km (150 000 mi) de formule OAT (technologie de l'acide organique) ou son équivalent, conforme aux exigences de la norme MS.90032 du constructeur.
Huile moteur – Moteur de 2,0 L	Nous recommandons l'utilisation de l'huile moteur entièrement synthétique Mopar ^{MD} SAE 5W-30 certifiée par l'API SP/GF-6A, conforme aux exigences de la norme MS-13340 du constructeur. L'équivalent entièrement synthétique de l'huile moteur SAE 5W-30 peut être utilisé, mais doit comporter la marque de commerce Donut de l'API ➔ page 339.
	MISE EN GARDE!
	Si vous n'utilisez pas l'huile recommandée conforme à la norme API SP/GF-6A ou équivalente, il est possible que cela cause des dommages au moteur qui ne seront pas couverts par la garantie du véhicule.

Composant	Liquides, lubrifiants ou pièces d'origine
Huile moteur – Moteur de 3,6 L	Nous recommandons l'utilisation de l'huile moteur entièrement synthétique Mopar ^{MD} SAE 0W-20, conforme aux exigences de la norme MS-6395 du constructeur. L'équivalent entièrement synthétique d'huile moteur SAE 0W-20 peut être utilisé, mais doit comporter la marque de commerce Starburst de l'API ↪ page 339.
Huile moteur – Moteur de 6,4 L	Nous recommandons l'utilisation de l'huile moteur entièrement synthétique Mopar ^{MD} SAE 0W-40 certifiée par l'API, conforme aux exigences de la norme MS-A0921 du constructeur. L'équivalent entièrement synthétique de l'huile moteur SAE 0W-40 peut être utilisé, mais doit comporter la marque de commerce Donut de l'API ↪ page 339.
Choix de carburant – Moteur de 2,0 L	Indice d'octane de 87, selon la méthode (R+M)/2, 0 à 15 % d'éthanol.
Choix de carburant – Moteur de 3,6 L	Indice d'octane de 87, selon la méthode (R+M)/2, 0 à 15 % d'éthanol.
Choix de carburant – Moteur de 6,4 L	Supercarburant sans plomb à indice d'octane de 91 ou plus seulement, méthode (R+M)/2, 0 à 15 % d'éthanol (n'utilisez pas de carburant E-85).

MISE EN GARDE!

- Le mélange d'un liquide de refroidissement (antigel) autre que le liquide de refroidissement (antigel) de formule OAT (TECHNOLOGIE D'ACIDE ORGANIQUE) précisé peut endommager le moteur et diminuer la protection contre la corrosion. Le liquide de refroidissement de formule de technologie d'acide organique (OAT) est différent et ne doit pas être mélangé avec du liquide de refroidissement (antigel) de technologie d'acide organique hybride (HOAT) ou n'importe quel liquide de refroidissement (antigel) « mondialement compatible ». Si un liquide de refroidissement (antigel) qui n'est pas de formule OAT (TECHNOLOGIE D'ACIDE ORGANIQUE) est versé dans le circuit de refroidissement en cas d'urgence, le circuit de refroidissement doit être vidangé, rincé et rempli de liquide de refroidissement de formule OAT frais, conforme à la norme MS-90032, par un concessionnaire autorisé dès que possible.

(Suite)

MISE EN GARDE!

- N'utilisez pas uniquement de l'eau ou un liquide de refroidissement (antigel) à base d'alcool. N'utilisez pas d'autres produits inhibiteurs de rouille ou antirouille, car ils pourraient se révéler incompatibles avec le liquide de refroidissement et obstruer le radiateur.
- Ce véhicule n'est pas conçu pour utiliser un liquide de refroidissement (antigel) à base de propylène glycol. L'utilisation de liquide de refroidissement (antigel) à base de propylène glycol n'est pas recommandée.

LIQUIDES ET LUBRIFIANTS DE CHÂSSIS

Composant	Liquides, lubrifiants ou pièces d'origine
Transmission automatique – selon l'équipement	N'utilisez que de l'huile à transmission automatique (ATF) Mopar ^{MD} ZF 8 & 9 Speed ou un produit équivalent. Si l'huile appropriée n'est pas utilisée, vous risquez de compromettre le fonctionnement ou le rendement de la transmission.
Transmission manuelle – selon l'équipement	Nous recommandons l'utilisation de l'huile à transmission automatique ATF+4 de Mopar ^{MD} .
Boîte de transfert	Nous recommandons l'utilisation de l'huile à transmission automatique ATF+4 de Mopar ^{MD} .
Différentiel avant	Nous recommandons l'utilisation de l'huile Mopar ^{MD} pour engrenages et essieux (SAE 75W85) (API GL-5).
Différentiel d'essieu arrière (M200, code de vente DRZ)	Nous recommandons l'utilisation de l'huile Mopar ^{MD} pour engrenages et essieux (SAE 75W140) (API GL-5).
Différentiel d'essieu arrière (M220, code de vente DRE/DRF)	Nous recommandons l'utilisation de l'huile Mopar ^{MD} pour engrenages et essieux (SAE 75W85) (API GL-5). Les modèles munis d'un différentiel autobloquant Trac-Lok exigent un additif modificateur de friction.
Maître-cylindre de frein	Nous recommandons l'utilisation du liquide de frein DOT 3, SAE J1709, de Mopar ^{MD} .
Réservoir de direction assistée	Nous recommandons l'utilisation du liquide de pompe de direction assistée Mopar ^{MD} .

SERVICE À LA CLIENTÈLE

POUR OBTENIR LE SERVICE AUQUEL VOUS AVEZ DROIT POUR VOTRE VÉHICULE

PRÉPARATION POUR LA VISITE D'ENTRETIEN

Toute intervention à effectuer peut ne pas être couverte par la garantie. Discutez des frais supplémentaires avec le directeur du service d'entretien. Maintenez à jour un carnet des services d'entretien effectués sur votre véhicule. L'information qu'il contient facilitera généralement la résolution du problème.

PRÉPARATION D'UNE LISTE

Dressez une liste écrite des problèmes à résoudre ou des réparations précises à effectuer sur votre véhicule. Si vous avez eu un accident ou si vous avez fait faire des réparations qui n'apparaissent pas dans votre carnet d'entretien, mentionnez-le au préposé au service.

FAITES DES DEMANDES RAISONNABLES

Si votre liste de services à effectuer est longue et si vous voulez récupérer votre véhicule à la fin de la journée, parlez-en au conseiller technique et établissez un ordre de priorité des travaux. De nombreux concessionnaires autorisés peuvent vous fournir un véhicule de location (des frais supplémentaires peuvent s'appliquer). Si cette possibilité vous intéresse, mentionnez-le lorsque vous prenez un rendez-vous.

SI VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE

FCA US LLC et ses concessionnaires autorisés tiennent beaucoup à vous satisfaire. Leur plus grand désir est donc que leurs produits et services vous conviennent. L'entretien sous garantie doit être effectué par un concessionnaire autorisé. Nous vous recommandons fortement de confier votre véhicule à un concessionnaire autorisé. Ces gens vous connaissent, ils savent ce qui convient le mieux à votre véhicule et ils s'efforceront de vous offrir un service rapide et de première qualité. Les concessionnaires autorisés de FCA US LLC possèdent les locaux, les techniciens formés en usine, les outils spécialisés et l'information la plus récente pour vous assurer une réparation adéquate de votre véhicule dans des délais raisonnables.

Ce sont les raisons pour lesquelles nous vous conseillons de toujours commencer par consulter le directeur du service après-vente de votre concessionnaire autorisé. Si, pour une raison quelconque, vous n'êtes toujours pas satisfait, adressez-vous au gérant ou au propriétaire de l'établissement concessionnaire autorisé. Il se fera un devoir de vous aider. Si un concessionnaire autorisé ne parvient toujours pas à résoudre le problème, communiquez avec le centre de service à la clientèle de FCA US LLC.

Assurez-vous d'inclure les renseignements suivants lors de toutes les communications avec le service à la clientèle de FCA US LLC :

- Nom et adresse du propriétaire
- Numéros de téléphone du propriétaire (mobile, domicile et travail)
- Nom du concessionnaire autorisé
- Numéro d'identification du véhicule (NIV)
- Date de livraison et kilométrage du véhicule

ASSISTANCE ROUTIÈRE

Disponible 24 heures par jour, 7 jours par semaine
Composez le 1 800 521-2779 ou visitez le site chrysler.rsahelp.com (États-Unis)

Composez le 1 800 363-4869 ou visitez le fca.roadsideaid.com (Canada)

Qui est couvert

Vous êtes couvert par les services d'assistance routière si vous avez acheté le véhicule pour en faire l'utilisation. Les services d'assistance routière ont une durée de cinq ans ou jusqu'à ce que le compteur kilométrique indique 60 000 mi, selon la première éventualité calculée à partir de la date de début de la garantie limitée de base, comme indiqué dans le livret des renseignements sur la garantie.¹

1. Les services de remorquage sont fournis par Cross Country Motor Club, Inc., Medford, MA 02155, sauf dans les États de l'Arkansas, de la Californie, d'Hawaï, de l'Oregon, du Wisconsin ou du Wyoming, où les services sont fournis par Cross Country Motor Club of California, Inc., Thousand Oaks, CA 91360.

Que faire

Si votre véhicule nécessite un démarrage par batterie d'appoint, une livraison de carburant en raison d'une panne sèche, une réparation de pneus, un déverrouillage du véhicule en raison de clé perdue ou laissée dans l'habitacle, un remorquage suite à un bris mécanique, composez le numéro sans frais : États-Unis : 1-800-521-2779/Canada : 1-800-363-4869. Fournissez votre nom, le numéro d'identification du véhicule requis pour les services couverts, votre numéro d'immatriculation et votre emplacement, y compris le numéro de téléphone à partir duquel vous appelez. Décrivez brièvement la nature du problème et répondez à quelques questions simples. Vous obtiendrez le nom du fournisseur de service et une heure d'arrivée approximative. Si vous sentez que vous êtes dans une situation dangereuse, veuillez nous le dire. Avec votre consentement, nous communiquerons avec les autorités policières locales et les services de sécurité civile.

Si vous ne pouvez pas communiquer avec le service d'assistance routière

Si vous ne pouvez pas communiquer avec le service d'assistance routière ou si vous ne pouvez pas fournir un numéro d'identification de véhicule valide et que vous obtenez des services de remorquage de votre propre initiative, vous pouvez soumettre les reçus originaux de l'établissement qui a remorqué votre véhicule dans les 30 jours suivant l'événement. Assurez-vous de joindre le numéro d'identification du véhicule, le kilométrage indiqué au compteur kilométrique au moment de l'événement et votre adresse postale actuelle. Nous traiterons votre demande selon l'admissibilité du véhicule et du service. Si votre demande est admissible, nous vous rembourserons les frais raisonnables et cou-

tumiers pour ce service dans la région où il a été fourni. La décision de FCA US LLC relative au remboursement des frais est définitive. Toute correspondance doit être adressée à :

FCA US LLC Customer Assistance
P.O. Box 9145
Medford, MA 02155

À l'attention du département des réclamations

FCA US LLC se réserve le droit de modifier les modalités ou d'interrompre le programme d'assistance routière à tout moment. Le programme d'assistance routière est soumis à certaines restrictions et conditions d'utilisation uniquement déterminées par FCA US LLC.

Réparation d'un pneu crevé

Si l'un de vos pneus a subi une crevaison, nous enverrons un fournisseur de services qui posera la roue de secours temporaire de votre véhicule (selon l'équipement) tel que recommandé dans votre manuel du propriétaire. Cette intervention ne constitue pas une réparation permanente d'un pneu crevé.

Alimentation en carburant en raison d'une panne sèche

Il n'est pas toujours possible de trouver une station-service à proximité, surtout lorsqu'on voyage loin de chez soi. Nous enverrons alors un fournisseur de services qui vous livrera une petite quantité de carburant (d'au plus deux gallons US) afin que vous puissiez vous rendre à la station-service la plus proche. Ce service est limité à deux livraisons sans frais au cours d'une période de 12 mois.

Assistance au démarrage

Il est toujours très désagréable d'avoir une batterie déchargée, mais avec l'assistance routière, vous n'avez pas à craindre de vous retrouver en panne sur le bord de la route. Nous enverrons un fournisseur de services qui effectuera le survoltage de votre batterie, quelle que soit l'heure du jour ou de la nuit.

Service de déverrouillage

Si vous ne pouvez plus poursuivre votre route parce que les clés sont verrouillées dans votre véhicule ou parce que les serrures gelées, vous pourrez obtenir de l'aide avec un simple coup de téléphone. Ce service se limite à vous fournir l'accès à l'habitacle du véhicule. Il ne couvre pas le coût des clés de remplacement.

Service de remorquage

Notre service de remorquage vous confère la tranquillité d'esprit et la confiance. Si votre véhicule devient inopérant en raison d'un bris mécanique, le service d'assistance routière enverra une dépanneuse qui remorquera votre véhicule jusqu'au concessionnaire Chrysler, Dodge, Jeep^{MD} ou Ram autorisé le plus proche. Si vous choisissez de vous rendre chez un autre concessionnaire, vous assumerez le coût du remorquage si la distance supplémentaire excède 10 mi.

CENTRE DE SERVICE À LA CLIENTÈLE FCA US LLC

Boîte postale 21-8004
 Auburn Hills, MI 48321-8004 États-Unis
 Phone (Téléphone) : (877) 426-5337

CENTRE DE SERVICE À LA CLIENTÈLE FCA CANADA INC.

Boîte postale 1621
 Windsor (Ontario) N9A 4H6
 Phone (Téléphone) : (800)
 465-2001 anglais/(800) 387-9983 français

MEXIQUE

Av. Prolongacion Paseo de la Reforma, 1240
 Sante Fe C.P. 05109
 Mexico, D.F.
 Dans la ville de Mexico : (800) 505-1300
 En dehors de la ville de Mexico : +(52) 55 50817568

PORTO RICO ET LES ÎLES VIERGES AMÉRICAINES

FCA Caribbean LLC
 P.O. Box 191857
 San Juan 00919-1857
 Téléphone : 877 426-5337

SERVICE À LA CLIENTÈLE POUR LES PERSONNES MALENTENDANTES ET CELLES QUI SOUFFRENT DE TROUBLES DE LA PAROLE (ATS OU TÉLÉIMPRIMEUR)

Pour offrir de l'assistance aux personnes malentendantes, FCA US LLC a installé des appareils de télécommunication pour personnes sourdes (ATS) dans son centre de service à la clientèle. Par conséquent, les personnes malentendantes qui résident aux États-Unis et qui ont accès à un ATS ou à un téléimprimeur conventionnel peuvent communiquer avec le constructeur au 1-800-380-2479.

Les résidents canadiens malentendants qui ont besoin d'assistance peuvent se prévaloir des services adaptés et des services de relais offerts par Bell Canada. Pour communiquer avec un agent des services de relais de Bell, les utilisateurs d'un téléimprimeur peuvent composer le 711, tandis que les appelants peuvent composer le 1-800-855-0511.

CONTRAT DE SERVICE

AVERTISSEMENT!

Le système d'échappement (moteurs à combustion interne seulement), certains de ses constituants et certains composants du véhicule contiennent ou émettent des produits chimiques reconnus par l'État de Californie comme pouvant entraîner des cancers, des malformations à la naissance et des problèmes de fécondité. Par ailleurs, certains liquides contenus

(Suite)

AVERTISSEMENT!

dans les véhicules et certains produits issus de l'usure des composants peuvent contenir ou émettre des produits chimiques reconnus par l'État de Californie comme pouvant entraîner des cancers, des malformations à la naissance et des problèmes de fécondité.

Vous avez peut-être souscrit à une protection complémentaire par l'intermédiaire d'un contrat de service. FCA Canada Inc. en répond sans réserve. Assurez-vous qu'il s'agit bien d'un contrat de service Chrysler Canada Inc. original. Nous ne sommes pas responsables des contrats de service émis par d'autres entreprises. Si vous avez souscrit à un contrat autre qu'un contrat de service FCA Canada Inc. original et que des réparations sont nécessaires, vous devrez contacter le gestionnaire de ce contrat. Si vous avez des questions relatives au contrat de service, utilisez la ligne directe nationale destinée aux clients des contrats de service du fabricant au 1 800 387-9983 (en français) ou au 1 800 465-2001 (en anglais).

Nous comprenons l'importance de l'investissement que vous avez effectué en faisant l'achat d'un véhicule neuf. Un concessionnaire autorisé a également beaucoup investi dans des locaux, des outils et dans la formation de son personnel pour vous assurer le meilleur service qui soit.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA GARANTIE

Veillez consulter les renseignements sur la garantie pour prendre connaissance des modalités pertinentes de FCA US LLC relatives à ce véhicule et au marché. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le site www.mopar.com/om.

Veillez consulter les renseignements sur la garantie pour prendre connaissance des modalités pertinentes de FCA Canada Inc. relatives à ce véhicule et au marché.

Utilisez ce code QR pour avoir accès à votre expérience numérique.



PIÈCES MOPAR^{MD}

Les fluides fournis par l'usine et les pièces et accessoires d'origine Mopar^{MD} sont disponibles auprès d'un concessionnaire autorisé. Ils sont recommandés afin de maintenir l'état original et le fonctionnement optimal de votre véhicule.

POUR SIGNALER DES DÉFECTUOSITÉS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ

DANS LES 50 ÉTATS AMÉRICAINS ET À WASHINGTON, D.C.

Si vous croyez que votre véhicule présente une défectuosité qui pourrait causer une collision ou des blessures graves ou mortelles, communiquez immédiatement avec la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) en plus d'en aviser FCA US LLC.

Si la NHTSA reçoit d'autres plaintes similaires, elle peut ouvrir une enquête et ordonner le lancement d'une campagne de rappel et de réparation lorsqu'elle détermine qu'un défaut compromettant la sécurité touche un groupe de véhicules. Cependant, la NHTSA ne peut s'impliquer dans les situations problématiques individuelles pouvant survenir entre vous, un concessionnaire autorisé et FCA US LLC.

Pour communiquer avec la NHTSA, vous pouvez appeler la ligne directe en matière de sécurité automobile sans frais au 1-888-327-4236 (ATS : 1-800-424-9153), visitez le site Web <http://www.safercar.gov>, ou écrivez à : Administrator, NHTSA, 1200 New Jersey Avenue, SE., West Building, Washington, D.C. 20590. Le site Web <http://www.safercar.gov> permet également d'obtenir d'autres renseignements relatifs à la sécurité automobile.

AU CANADA

Si vous pensez que votre véhicule présente des défauts de sécurité, communiquez immédiatement avec le service à la clientèle. Les clients canadiens qui souhaitent signaler un défaut lié à la sécurité au gouvernement canadien doivent communiquer avec Transports Canada, Enquêtes sur les défauts et rappels des véhicules au 1-800-333-0510 ou visiter le site Web www.apps.tc.gc.ca/Saf-Sec-Sur/7/PCDB-BDPP.

BONS DE COMMANDE DE PUBLICATION

Vous pouvez utiliser le site Web ou l'un des numéros de téléphone énumérés ci-après pour vous procurer les manuels énumérés ci-après.

Manuels d'entretien

Ces manuels d'entretien exhaustifs fournissent des connaissances pratiques complètes du véhicule, des systèmes et des pièces, qui sont clairement détaillées avec des illustrations, des schémas et des tableaux.

Manuels de procédures de diagnostic

Les manuels de diagnostic comprennent des schémas, des tableaux et des illustrations détaillés. Ces manuels aident à repérer et à corriger les problèmes relatifs aux fonctions et aux systèmes contrôlés par ordinateur. La façon précise de déterminer et de résoudre le problème y est indiquée au moyen de procédures de dépannage et de conduite pas-à-pas, d'essais diagnostiques éprouvés et d'une liste complète des différents outils et équipements.

Pour commander un exemplaire numérique des manuels de procédures d'entretien ou de diagnostic, visitez :

www.techauthority.com (Canada et États-Unis).

Manuels du propriétaire

Ces manuels du propriétaire ont été rédigés avec la collaboration de spécialistes en entretien et en ingénierie et visent à vous familiariser avec des véhicules FCA particuliers.

Pour accéder en ligne à vos renseignements de propriétaire, visitez www.mopar.com/om (États-Unis) ou www.owners.mopar.ca (Canada).

Ou visitez le :

www.techauthority.com pour commander des copies physiques des manuels du propriétaire (États-Unis).

Des manuels du propriétaire, des manuels de la radio et des livrets de renseignements sur la garantie peuvent être commandés par l'intermédiaire d'Archway en composant le :

- 1 800 387-1143 (Canada)

Changement de propriétaire ou d'adresse

*Si vous avez acheté ce véhicule d'occasion ou si vous avez changé d'adresse, veuillez communiquer les informations suivantes et les envoyer à :

FCA US LLC

P.O. Box 21-8008

Auburn Hills, MI 48321-8004 États-Unis

Veillez à inclure les éléments suivants :

- Date de la vente (mm/jj/aa)
- Numéro d'identification du véhicule (numéro à 17 caractères situé en haut à gauche du tableau de bord)
- Relevé exact du compteur kilométrique
- Nom et prénom
- Phone Number (Numéro de téléphone)
- Adresse, ville, état et code postal
- Adresse électronique

*S'applique uniquement aux résidents des États-Unis.

Généralités

Module IRCM

Modèle/ID FCC : L2C0054TR IC : 3432A-0054TR

Le présent appareil est conforme à la section 15 des règlements de la FCC et aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence.

Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne peut pas causer d'interférence nuisible et (2) ce dispositif doit accepter l'interférence reçue, y compris l'interférence pouvant causer une mise en fonction inopinée.

Cet appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée à condition que l'appareil ne produise pas de brouillage préjudiciable et qu'il accepte tout brouillage, même celui susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

NOTA :

Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation de l'autorisation donnée à l'utilisateur de faire fonctionner l'appareil. Le terme « IC : » précédant le numéro de certification radio signifie uniquement que les spécifications techniques d'Industrie Canada ont été respectées.

NOTA :

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux émissions définies pour un environnement non contrôlé. Cet équipement doit être installé et utilisé avec un minimum de 20 cm de distance entre la source de rayonnement et votre corps.

INDEX

A	
Abaissement de la capote souple en position	
Sunrider ^{MD}96
Additifs, carburant396
Ajout de liquide de refroidissement (antigel)348
Ajout d'essence211, 212
Alarme	
Alarme de sécurité47, 152
Comment amorcer le système47
Désamorçage du système47
Réamorçage du système47
Alarme de sécurité47, 152
Comment amorcer le système47
Désamorçage du système47
Alarme d'urgence36
Alerte de rappel de siège arrière254
Allumage38
Commutateur38
Démarrage sans clé d'allumage pour VHR40
Ampoules307, 366
Ampoules de rechange366
Ampoules, éclairage307, 366
Animaux de compagnie306
Antigel (liquide de refroidissement)348, 397
Mise au rebut349
Appel de phares82
Appui-tête72
Assistance à la clientèle401
Assistance au départ en pente259
Attelages	
Traction de remorque217
Au sujet des freins394
Automatic High Beams (Feux de route automatiques)81
Avertissement concernant le monoxyde de carbone	
.308
Avertissement de capotage9
Avertissements, capotage9
B	
Bac de chargement monté sur le toit130
Balais d'essuie-glace344
Barre stabilisatrice à déconnexion	
Électronique180
Batterie16, 149, 337
Charge22
Remplacement de la télécommande de télédéverrouillage37
Témoin du circuit de charge149
Batterie à haute tension16
Batterie sans entretien337
Baudriers276
Boîte de transfert351
Entretien351
Fluide400
Fonctionnement des 4 roues motrices175, 177
Bouchon à pression du circuit de refroidissement (bouchon de radiateur)349
Bouchon de radiateur (bouchon de radiateur de liquide de refroidissement)349
Bouchon du réservoir de carburant211, 212, 214
Bouchons, remplissage	
Carburant211
Huile (moteur)333
Radiateur (pression du liquide de refroidissement)349

C	
Calendrier d'entretien325, 329
Calendrier, entretien325
Caméra d'aide au recul209
Caméra, recul209
Capote95, 102
Capote à commande électrique, vitres de custode120
Capote en toile387
Carburant	
Additifs396
Ajout211, 212
Antipollution395
Bouchon de remplissage (bouchon du réservoir de carburant)	
.211
Contenance du réservoir de carburant397
Essence395
Éthanol396
Exigences397
Indice d'octane395, 398
Méthanol396
Spécifications398
Ceintures à trois points d'ancrage276
Ceintures de sécurité	
.275, 306
Ancrage supérieur de baudrier réglable278
Baudrier réglable278
Ceintures à trois points d'ancrage276
Directives d'utilisation277
Enrouleur à blocage automatique (EBA)279
Ensembles de retenue pour enfants293
Femmes enceintes279
Marche à suivre pour détordre une ceinture à trois points d'ancrage278
Marche à suivre pour détordre une ceinture de sécurité278

- Mode d'emploi des ceintures à trois points
 d'ancrage277
 Prétendeur de ceinture de sécurité279
 Prétendeurs279
 Rallonge278
 Rallonge de ceinture de sécurité278
 Rappel275
 Siège arrière276
 Siège avant275, 276, 277
 Vérification306
- Ceintures de sécurité Entretien392
 Chaînes antidérapantes (chaînes pour pneus) . . .381
 Chaînes, pneu.381
 Changement d'un pneu crevé.369, 379
 Charge22
 Chargement du véhicule214, 372
 Pneus372
- Choix du liquide de refroidissement (antigel) . . .398
 Circuit de refroidissement347
 Ajout de liquide de refroidissement (antigel) . .348
 Bouchon à pression349
 Bouchon de radiateur349
 Capacité de refroidissement397
 Choix du liquide de refroidissement
 (antigel)348, 397, 398
 Mise au rebut du liquide de refroidissement
 usagé349
 Niveau du liquide de refroidissement349
 Points à ne pas oublier350
 Vérification347, 349
 Vidange, rinçage et remplissage347
- Classification uniformisée des pneus.383
 Clés35
 Remplacement37
 Clés de rechange37
 Clignotants157, 307, 367, 368
 Clignotant307
 Clignotants157, 367, 368
- Feux de détresse309
 Climatisation, conseils d'utilisation88
 Colonne de direction inclinable64
 Colonne de direction télescopique.64
 Commande automatique de la température87
 Commande de réglage automatique de la
 température.87
 Commande de stabilité électronique (ESC)256
 Commande électrique Volet supérieur coulissant . .118
 Dépose de la vitre de custode120
 Fonctionnement118
 Protection contre le pincement118
 Commandes à distance de la radio.247
 Commandes audio au volant.247
 Commandes du système audio montées sur le
 volant247
 Commande vocale74
 Climate (Chauffage-climatisation)88
 Commutateur de verrouillage de glace.95
 Commutateurs auxiliaires.93
 Conduite223
- Connecteur
 Interface client universelle (UCI)90
 UCI90
 Connecteur d'interface client universelle (UCI) . . .90
 Connecteur UCI.90
 Conseils de sécurité305
 Console89
 Plancher89
 Contenance en liquides397
 Contenance, liquides397
 Contrat de service.403
 Contrat, service403
 Contrôleur, système de la pression des pneus . . .269
 Crochets d'arrimage, espace de chargement . . .129
 Crochets de remorquage
 Urgence323
 Cybersécurité230
- D**
 Daytime Running Lights (Feux de jour)81
 Dégivreur
 Remote Start (Démarrage à distance)44
 Dégivreur de pare-brise306
 Délestage Capteur de batterie intelligent147
 Délestage Mode de protection antidécharge de
 la batterie147
 Délestage Protection antidécharge de la batterie
 activée147
 Délestage Réduction de la charge électrique147
 Démarrage160, 163, 164
 À distance42
 Bouton38
 Moteur Si le moteur ne démarre pas163
 Temps froids163
 Transmission automatique160
 Transmission manuelle160
- Démarrage à distance
 Fonctions programmables par l'utilisateur du
 système Uconnect43
 Quitter le mode de démarrage à distance43
 Réglages du système Uconnect43
 Démarrage à distance (moteur à essence).42
 Démarrage d'appoint316
 Démarrage d'un moteur noyé163
 Démarrage et conduite160, 163, 164
 Dépose de la capote.108
 Dépose du marchepied latéral223
 Déverrouillage du levier de vitesses au
 frein/transmission171
- Direction
 Colonne de direction inclinable64
 Power (Alimentation)189
 Volant, chauffant65
 Volant, réglage de l'inclinaison64
 Directives de levage314

Dispositif antilouvoiement de la remorque263
Dispositif antilouvoiement de la remorque (TSC)263
Dispositif de retenue pour enfant293
Dispositif d'ouverture automatique des glaces à commande électrique95
Dispositifs de retenue des occupants.274
Durée utile des pneus377

E

Échappement308, 346
Échappement double mode182
Éclairage extérieur.80, 307
Éclairage intérieur83
Éclairage intérieur et du tableau de bord83
Écrous de roue/boulons394
Embuage des glaces88
Emplacement du cric313
Emplacement du pied milieu.372
Encadrement de portière122
Dépose122
Installation122
En cas d'urgence309
Enregistrement de remorque249
Ensemble de retenue pour enfants.293
Ensembles de retenue pour enfants	
Ancrages inférieurs et courroies d'attache pour siège d'enfant297
Emplacement des ancrages LATCH299
Ensembles de retenue pour enfants plus grands295
Ens. ret. enfants/bébés295
Installation du siège d'enfant303
Places assises296
Rangement approprié d'une ceinture de sécurité à enrouleur à blocage automatique (EBA) inutilisée301

Sièges d'appoint296
Entreposage du véhicule384, 385
Entreposage, véhicule384, 385
Entretien118
Entretien de la peinture386
Entretien de la sellerie en toile387
Entretien des roues et des pneus380
Entretien de votre véhicule338
Entretien du climatiseur343
Entretien du fini intérieur388
Entretien du système antipollution159
Entretien périodique.329
Essence antipollution395
Essence (carburant).395
Essence reformulée395
Essieu arrière (différentiel).351
Essieu avant (différentiel)351
Essieu Verrouillage179, 180
Essuie-glace et lave-glace arrière84
Essuie-glaces.83
Essuie-glaces à balayage intermittent à cadence variable.83
Essuie-glaces à balayage intermittent (essuie-glaces à cadence variable).83
Essuie-glaces, arrière84
Essuie-glaces, pare-brise337
Éthanol396
Étiquette d'homologation du véhicule214
Étiquette d'information sur les pneus et la charge372
Étiquette, Informations sur les pneus et la charge372

F

Feu de freinage central surélevé368
Feux307
Alarme de sécurité152
Appel de phares82

Avertisseur de phares allumés82
Bas niveau de carburant153
Bas niveau de liquide lave-glace153
Borne latérale368
Bouchon du réservoir de carburant153
Clignotant307
Clignotants157, 367, 368
Commutateur route-croisement, phares83
Croisière156, 158
Description des témoins des groupes d'instruments150, 157
Direction assistée électrique149
Entretien des feux arrière368
Extérieur80, 307
Feu d'arrêt central surélevé368
Feux arrière368
Feux de détresse309
Feux de jour81
Feux de route81
Intérieur83
Inverseur route-croisement81, 83
Lecture et accueil83
Phares367
Phares antibrouillard82, 368
Phares automatiques82
Rappel de ceinture de sécurité151
Remplacement d'ampoule366, 367
Sac gonflable148, 281, 306
Service366, 367
Stationnement156
Système antipatinage257
Système de surveillance de la pression des pneus (TPMS)269
Témoin d'anomalie (vérification du moteur)153
Témoin des freins149
Témoin du limiteur de vitesse en descente258
Témoin du programme de stabilité électronique (ESP)150, 152

- Témoin du système d'assistance au freinage . . .257
 Température de l'huile151
 Transmission Temperature
 (Température de la transmission)151
 Feux de détresse309
 Filtre à air339
 Filtre à air du moteur339
 Filtre à huile, choix339
 Filtre à huile, remplacement339
 Filtre de climatisation88, 343
 Filtres
 Climatisation88, 343
 Filtre à air339
 Huile moteur339
 Moteur Mise au rebut de l'huile339
 Fluide frigorigène343
 Fluide frigorigène du climatiseur343
 Fonction de réaction améliorée en cas
 d'accident292, 324
 Fonctionnement de la radio247
 Fonctionnement par temps froid163
 Fonctions programmables par l'utilisateur231
 Frein de stationnement166
 Frein d'urgence166
 Fuites de liquide308
 Fuites, liquide308
 Fusibles353
- G**
 Glaces94
 Power (Alimentation)94
 Glaces de capote102
 Groupe d'instruments131, 135
 Descriptions157
 Display (Affichage)136
 Moteur Réinitialisation de l'huile moteur138
- Options de menu142
 GROUPE D'INSTRUMENTS132
 Guide de traction de remorque217
 Guides Aventure251
- H**
 Haut
 Amovible95
 Capote95
 Couissant à commande électrique118
 Double95
 Rigide95
 Hayon arrière pivotant128
 Hayon pivotant arrière128
 Hill Start Assist (Assistance au départ en pente) . . .259
 HomeLink (ouvre-porte de garage)77
 Huile, moteur339, 398
 Additifs339
 Contenance397
 Filtre339
 Jauge337
 Logo d'identification339
 Mise au rebut339
 Mise au rebut du filtre339
 Recommandation339, 397
 Synthétique339
 Témoin d'avertissement de pression150
 Vérification337
 Viscosité397
 Huile moteur synthétique339
- I**
 Indicateurs d'usure377
 Indice d'octane de l'essence (carburant) . . .395, 398
 Inscriptions sur les pneus369
- Installation de la demi-portière59
 Installation du rétroviseur de la demi-portière63
 Inverseur
 Power (Alimentation)92
 Inverseur route-croisement81
 Phare83
- J**
 Jauges d'huile
 Huile (moteur)337
- L**
 Lavage du véhicule386
 Lave-autos386
 Lave-glaces83, 337
 Fluide337
 Levier du dispositif d'inclinaison du dossier du
 siège conducteur65, 67
 Limiteur de vitesse en descente258
 Liquide de direction assistée400
 Liquide de frein350, 400
 Liquide, frein400
 Liquide pour essieux400
 Lubrification, carrosserie344
 Lubrification des mécanismes de carrosserie . . .344
- M**
 Manuel de l'opérateur
 Manuel du propriétaire405
 Manuels de réparation405
 Marche à suivre pour détordre une ceinture de
 sécurité278
 Méthanol396
 Mirrors de courtoisie76

Mise au rebut			
Antigel (liquide de refroidissement)349	
Mise en garde concernant les gaz			
d'échappement308	
Mises en garde concernant les gaz			
d'échappement308	
MISE SUR CRIC DU VÉHICULE ET			
REPLACEMENT D'UN PNEU312	
Mode de fonctionnement de secours de la			
transmission automatique173	
Mode manuel			
Lever de déverrouillage de position de			
stationnement320	
Service405	
Modifications			
Véhicule10	
Modifications/altérations du véhicule10	
Module d'alimentation intégré (fusibles)353	
Moquette389	
Moteur333	
Bouchon de remplissage d'huile333	
Carburant Spécifications395, 397	
Choix de l'huile339, 397	
Compartment333, 334, 335, 336	
Démarrage160, 163, 164	
Démarrage d'appoint316	
Filtre à air339	
Filtre à huile339	
Huile339, 397, 398	
Huile synthétique339	
Identification du compartiment	.333, 334, 335, 336		
Liquide de refroidissement (antigel)398	
Mise en garde concernant les gaz			
d'échappement308	
Noyé, démarrage163	
Recommandations de rodage165, 166	
Refroidissement347	
Réinitialisation d'huile138	
Si le moteur ne démarre pas163	
Surchauffe319	
Vérification du niveau d'huile337	
N			
Nettoyage			
Roues380	
Nettoyage des lentilles du tableau de bord393	
Nettoyage des surfaces vitrées393	
Niveau de liquide			
Transmission manuelle352	
Numéro d'identification du véhicule (NIV)394	
O			
Off Road Pages248	
Barre d'état248	
Jauge des accessoires248	
Tangage et roulis248	
Transmission248	
Ouverture du capot127	
Ouvre-porte de garage (HomeLink)77	
Ouvre-porte de garage universel (HomeLink ^{MD}) –			
si équipée.77	
P			
Palettes de changement de vitesse174	
Panneaux Freedom113	
Pare-brise			
Rabattable124	
Pare-brise rabattable124	
Passage des rapports170	
Passage au point mort (N) de la boîte de			
transfert222	
Passage hors du point mort (N) de la boîte de			
transfert222	
Transmission automatique170, 171	
Transmission manuelle167	
Passive Entry (Entrée passive)49	
Période de rodage d'un nouveau véhicule165, 166	
Permutation des pneus382	
Phares			
Appel de phares82	
Automatique82	
Avertisseur de phares allumés82	
Inverseur route-croisement81	
Nettoyage386	
Remplacement367	
Remplacement d'ampoule367	
Phares antibrouillard82, 368	
Phares antibrouillard, entretien368	
Phares automatiques82	
Pièces Mopar404	
Plage de rapports168, 172	
Plancher de l'espace de chargement129	
Plancher, espace de chargement129	
PNBV215	
Pneus307, 375, 379, 383	
Capacité de charge372	
Chaînes381	
Classe de qualité383	
Couple de serrage des écrous de roue394	
Durée utile des pneus377	
Généralités375, 379	
Indicateurs d'usure377	
Patinage377	
Permutation382	
Pneus d'hiver379	
Pression de gonflage375	
Pression de gonflage des pneus375	
Radiaux376	
Remplacement312, 378	

Roue de secours compacte	379	Précautions d'utilisation	158	Régulateur de vitesse (contrôle de la vitesse)	195, 196
Roues de secours	313, 379, 380	Préparation pour le levage sur cric	312	Régulateur de vitesse Selec-Speed	261
Sécurité	369, 375	Pression de gonflage		Réinitialisation de l'indicateur automatique de	
Système de surveillance de la pression		Pneus	375	vidange d'huile –selon l'équipement	138
des pneus (TPMS)	154, 269	Prétendeurs		Réinitialisation d'huile	138
Tailles	370	Ceintures de sécurité	279	Remorquage	215, 217, 322
Vieillessement (durée utile des pneus)	377	Prise de courant auxiliaire	91	Derrière un véhicule de loisir	221
Vitesse élevée	376	Prise électrique auxiliaire (prise de courant)	91	Poids	217
Pneus de recharge	378	Prise électrique, auxiliaire (prise de courant)	91	Véhicule en panne	322
Pneus d'hiver	379	Prises de courant électrique	91	Remorquage Derrière une autocaravane	221
Pneus radiaux	376	Procédures de démarrage	160, 163, 164	Remorquage derrière un véhicule de loisir	221
Poids au timon de la remorque/poids de la		Programmation des télécommandes		Passage au point mort (N) de la boîte de	
remorque	218	(télédéverrouillage)	37	transfert	222
Poids de remorque	217	Protection contre la corrosion	386	Passage hors du point mort (N) de la boîte de	
Poids nominal brut du véhicule (PNBV)	216			transfert	222
Port de la ceinture de sécurité par les femmes		R		Remorquage d'un véhicule en panne	322
enceintes	279	Rangement	89, 102, 120	Remote Start (Démarrage à distance)	
Porte-bagages	130	Derrière le siège	90	Exit (quitter) (VHR)	45
Porte-gobelets illuminés	90	Rangement des glaces	102	Remote Start (Démarrage à distance) (VHR)	44
Portière ouverte	149, 151	Rangement d'un pneu crevé	369, 379	Remplacement d'ampoule	366, 367
Portières	48	Rappel de ceinture de sécurité	151, 275	Remplacement de l'antidémarrageur Sentry Key	37
Dépose	52, 55	Ravitaillement	211, 212	Remplacement de la pile de la télécommande	
Dépose, arrière	55	Reconnaissance vocale	74	(télédéverrouillage)	37
Dépose, avant	52	Réglages	230	Remplacement des balais d'essuie-glaces	344
Portières amovibles	52, 55	Réglages du profil	233	Renseignements concernant la garantie	404
Arrière	55	Réglages du système Uconnect	230	RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA GARANTIE	404
Avant	52	Fonctions programmables par l'utilisateur	49, 231	Renseignements concernant la sécurité des	
Port USB	90	Programmation du système de déverrouillage		pneus	369
Pour ouvrir le capot	127	passif	49	Renseignements concernant la sécurité, pneus	369
Pour signaler un défaut relié à la sécurité	404	Régulateur de vitesse	196	Réserve de couple	182
Power (Alimentation)		Accélération/décélération	196	Retrait du capuchon d'extrémité de pare-chocs	223
Direction	189	Accélération ou décélération (régulateur de		Rétroviseur à atténuation automatique	75
Freins	394	vitesse adaptatif [ACC] seulement)	200	Rétroviseur intérieur	75
Glaces	94	Annuler	196	Rétroviseurs	75
Inverseur	92	Reprise	196	Atténuation automatique des éblouissements	75
Rétroviseurs	76	Régulateur de vitesse adaptatif (ACC)		Chauffant	76
Sièges	65	(régulateur de vitesse)	195, 196	Courtoisie	76
Verrouillage des portières	48			Extérieur	76

Vue arrière75
Rétroviseurs extérieurs76
Rétroviseurs extérieurs chauffants76
Roue de secours compacte379
Roue et enjoliveur de roue380
Roues de secours313, 379, 380

S

Sac gonflable

Enregistreur de données d'événement (EDR)324
Entretien293
Entretien du système de sacs gonflables293
Fonctionnement des sacs gonflables283
Protège-genoux289
Sac gonflable avant282, 283
Si un déploiement se produit291
Système de réponse améliorée en cas d'accident292, 324
Témoin d'avertissement de sac gonflable281, 283
Témoin redondant sac gonflable281
Transport d'animaux domestiques306
Sangles d'arrimage de l'espace de chargement129
Sécurité, gaz d'échappement308
Sentry Key (antidémarrage)38
Service à la clientèle401
Service offert par le concessionnaire338
Siège arrière repliable et rabattable70
Sièges65
Accès facile68
Ajustement65, 66
Arrière à dossier rabattable65
Arrière à dossier repliable et rabattable70
Basculement65
Chauffant72
Power (Alimentation)65
Réglage de la hauteur67

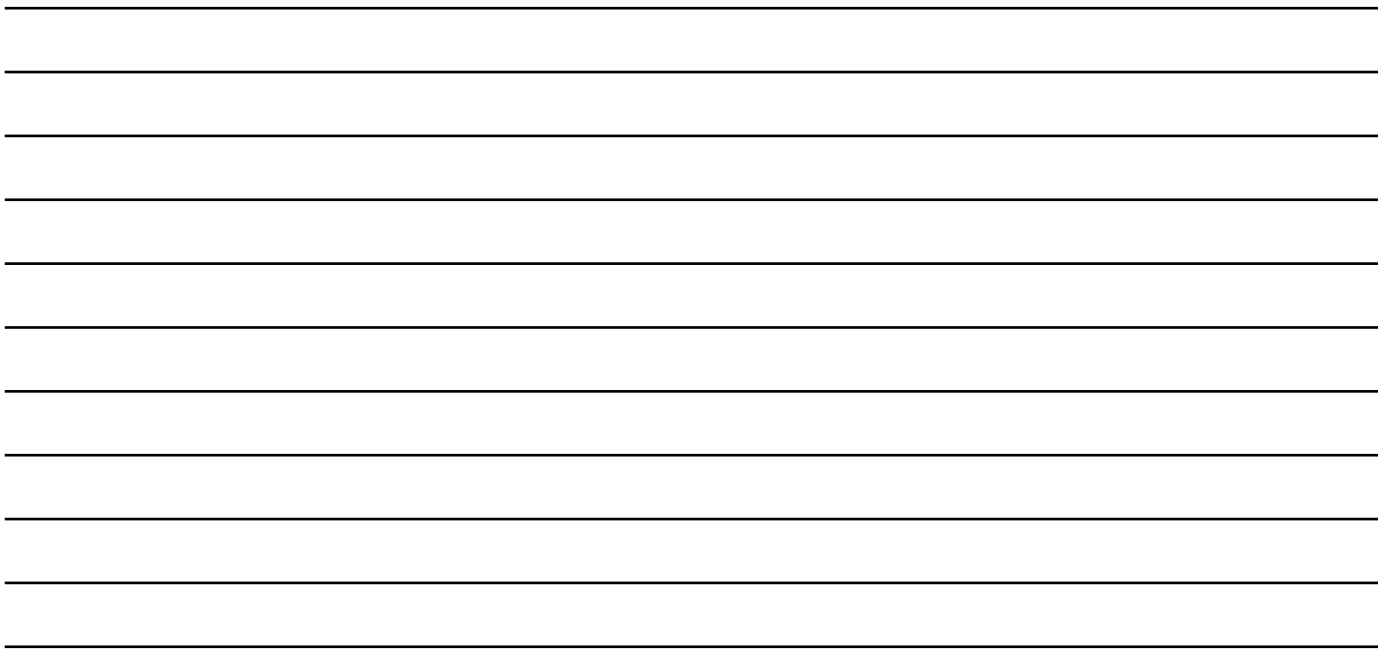
Réglage du support lombaire66
Sièges arrière à dossiers rabattables68
Sièges chauffants72
Sièges rabattables à plat65
Signalation des défauts reliés à la sécurité404
Spécifications	
Carburant (essence)398
Huile398
Stationnement automatique AutoPark161
Stop/Start (Arrêt-démarrage)190, 192
Sunrider ^{MD} pour toit rigide116
Support du capot127
Surchauffe du moteur319
Système antipatinage262
Système d'accès et de démarrage sans clé	
Keyless Enter TM 'n Go ^{MC}49
Passive Entry (Entrée passive)49
Système d'alarme de changement de voie82
Système d'assistance au freinage255
Système d'avertissement de basse pression des pneus269
Système d'avertissement de collision frontale267
Système d'avertissement de présence de piéton254
Système de chauffage-climatisation	
Automatique85
Système de climatisation87, 343
Système de commande des freins254
Système de commande électrique des freins254
Dispositif électronique antiroulis255, 262
Système de freinage antiblocage253
Système de démarrage à distance42, 44
Système de diagnostic de bord158
Système de freinage350, 394
Maître-cylindre350
Stationnement166
Système de freinage antiblocage (ABS)394
Témoin d'avertissement149
Vérification du liquide350

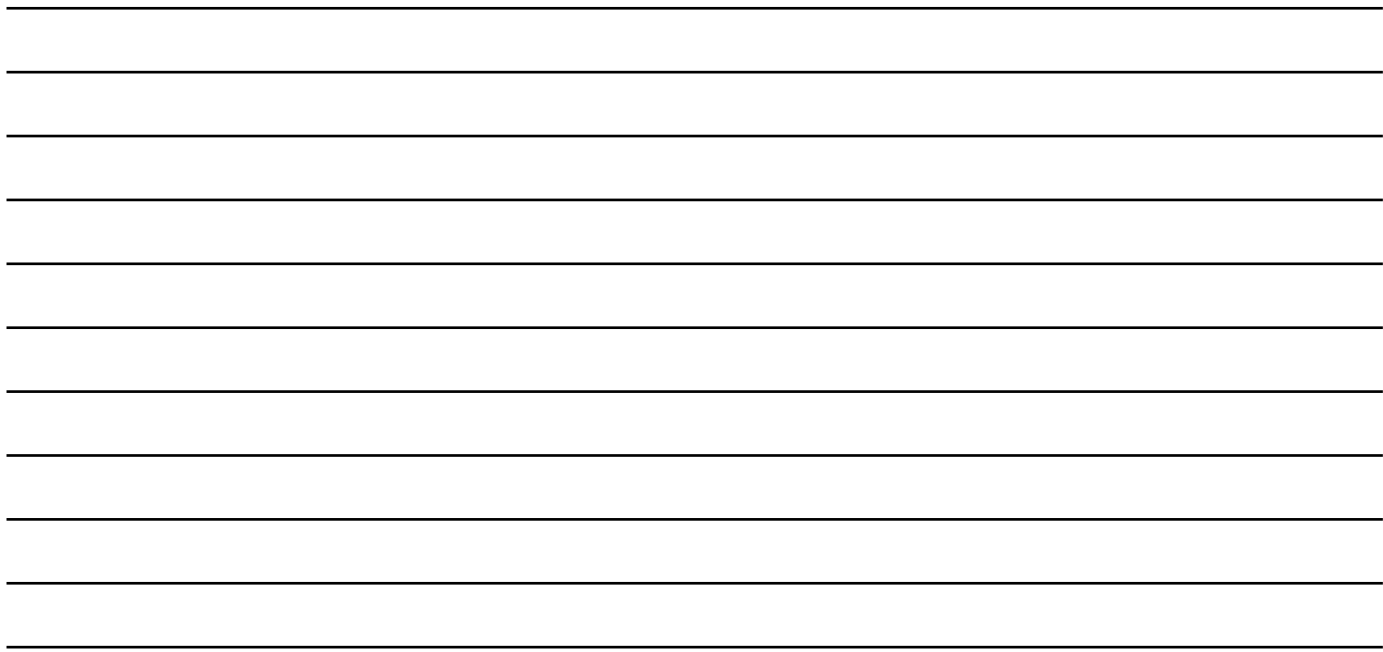
Système de freinage antiblocage (ABS)253
Système de reconnaissance vocale74
Système de surveillance de circulation en marche arrière265
Système de surveillance des angles morts263
Système ParkSense arrière205
Système ParkSense, arrière205
Systèmes audio (radio)230

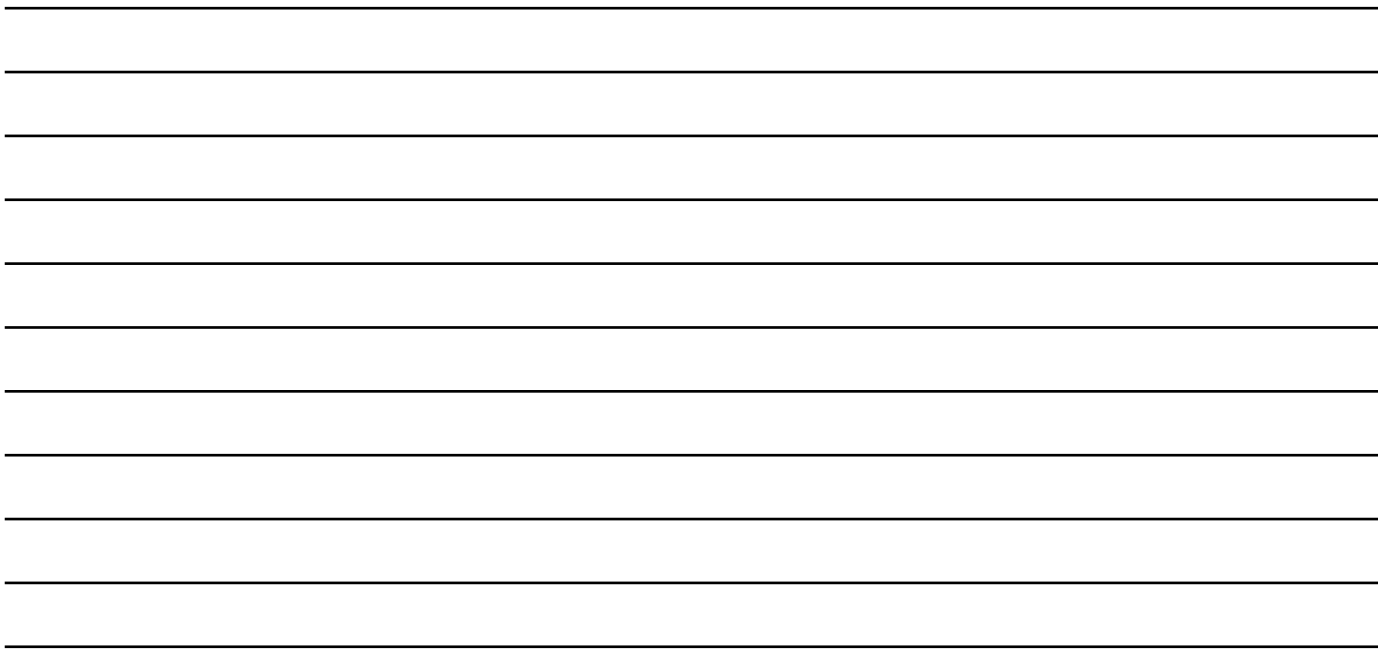
T

Tableau de référence, dimension des pneus370
Télécommande	
Comment amorcer le système47
Désamorçage du système47
Programmation de télécommandes additionnelles37
Système de démarrage42
Télécommande du système audio (radio)247
Téledéverrouillage35
Pour amorcer l'alarme47
Pour désamorcer l'alarme47
Programmation de télécommandes additionnelles37
Téléphone cellulaire247
Témoin d'anomalie du moteur (témoin d'anomalie)159
Témoin d'anomalie (vérification du moteur)153, 159
Témoin d'avertissement des freins antiblocage152
Témoin d'avertissement du système de commande électronique de l'accélérateur150
Témoin de portière ouverte149, 151
Témoin de pression d'huile150
Témoin de sac gonflable148, 281, 306
Témoin du limiteur de vitesse en descente258
Témoin du régulateur de vitesse156, 158

Témoins d'avertissement (description du groupe d'instruments)152	Transport d'animaux domestiques306	Sécurité-enfants51
Toit amovible118	Tremblement dû au vent95	Verrouillage automatique des portières51
Toit ouvrant118	Treuil183	Verrouillage automatique des portières51
Toit rigide95	Accessoires184	Verrouillage des portières Automatique51
Trac-Lok		Fonctionnement184	Verrou307
Essieu arrière179	Techniques de treuillage189	Capot127, 150
Traction de remorque215	Utilisation183	Volant chauffant65
Attelages217	Trousse de rétroviseur pour portière retirée57		
Câblage219	Trousse de rétroviseur pour portière retirée -selon l'équipement57		
Exigences minimales218				
Poids de la remorque et poids au timon de la remorque217, 218				
Traction intégrale175	U			
Fonctionnement175	Urgence			
Passage des rapports175	Appel d'urgence SOS309		
Système175	En cas d'urgence309		
Traction intégrale Fonctionnement177	Urgence, En cas d'			
Transmission171	Crochets de remorquage323		
Automatique171, 352	Démarrage d'appoint316		
Entretien352	Mise sur cric312		
Fluide400	Usage intensif329		
Mode manuel167	USB90		
Passage des rapports170	Utilisation du cric314		
Transmission automatique171				
Additifs spéciaux352	V			
Ajout de liquide352	Vérifications de la sécurité de votre véhicule305		
Changement de l'huile et du filtre352	Vérifications de niveau de liquide351		
Plage de rapports172	Freinage350		
Remplacement de l'huile352	Huile moteur337		
Type de liquide352, 400	Vérifications de sécurité à l'extérieur du véhicule307		
Vérification du niveau de liquide352	Vérifications de sécurité à l'intérieur du véhicule306		
Transmission manuelle167, 352	Vérifications, sécurité305		
Choix du lubrifiant352, 400	Verrouillage			
Vérification du niveau de liquide352	Essieu179, 180		
Vitesses recommandées pour le changement de rapport168	Mode manuel48		
		Portières à commande électrique48		







La responsabilité première du conducteur consiste à conduire le véhicule en toute sécurité. Si vous conduisez alors que votre attention est détournée, vous risquez de perdre la maîtrise de votre véhicule, ce qui peut entraîner un accident et des blessures. FCA US LLC recommande vivement au conducteur de faire preuve d'extrême prudence en utilisant un appareil ou une fonction qui pourrait détourner son attention de la route. L'usage d'appareils électriques comme les téléphones cellulaires, les ordinateurs, les radios portatives, le système de navigation du véhicule ou tout autre appareil par le conducteur alors que le véhicule est en déplacement est dangereux et peut entraîner de graves collisions. Écrire et envoyer des télémessages en conduisant est également dangereux et ne devrait se faire que lorsque le véhicule est à l'arrêt. Si vous n'êtes pas en mesure de vous concentrer totalement sur la conduite de votre véhicule, immobilisez votre véhicule dans un endroit sûr. Certains États et certaines provinces interdisent l'usage de téléphones cellulaires ou l'envoi de télémessages en conduisant. Il incombe toujours au conducteur de se conformer à toutes les réglementations locales en vigueur.

Ce manuel du propriétaire a été préparé pour vous aider à vous familiariser avec votre nouveau véhicule Jeep^{MD} et sert de source de références pour répondre aux questions les plus fréquentes.

Les caractéristiques illustrées dans ce manuel peuvent ne pas toutes s'appliquer à votre véhicule. Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site mopar.com/om (É.-U.), proprietaires.mopar.ca (Canada) ou votre concessionnaire Jeep^{MD} local.

ASSISTANCE ROUTIÈRE

À VOTRE SERVICE 24 HEURES PAR JOUR, 7 JOURS PAR SEMAINE.

COMPOSEZ LE 1 800 521-2779 OU VISITEZ LE SITE chrysler.rsahelp.com (États-Unis)

COMPOSEZ LE 1 800 363-4869 OU VISITEZ LE SITE fca.roadsideaid.com (CANADA)

SERVICES : Réparation de pneu crevé, alimentation en carburant en raison d'une panne sèche, assistance au démarrage, déverrouillage du véhicule en raison de clé perdue ou laissée dans l'habitacle et service de remorquage

Veuillez consulter le chapitre sur le service à la clientèle de ce manuel du propriétaire pour obtenir de plus amples renseignements.

FCA US LLC se réserve le droit de modifier les modalités ou d'interrompre le programme d'assistance routière à tout moment. Le programme d'assistance routière est soumis à certaines restrictions et conditions d'utilisation uniquement déterminées par FCA US LLC.

CONDUITE ET ALCOOL

La conduite en état d'ébriété est l'une des causes les plus fréquentes d'accident. Votre capacité de conduire peut être considérablement diminuée, même avec un taux d'alcool dans le sang inférieur à la limite permise. Ne conduisez jamais sous l'effet de l'alcool. Nommez un conducteur désigné qui ne consomme aucun alcool, appelez un taxi ou un ami, ou utilisez les transports publics.

AVERTISSEMENT

Conduire après avoir consommé de l'alcool peut être la cause d'un accident. Votre perception est moins précise, vos réflexes sont plus lents et votre jugement est diminué lorsque vous consommez de l'alcool. Ne conduisez jamais après avoir consommé de l'alcool.



Que ce soit pour accéder à de l'information sur des caractéristiques de produits précises, découvrir l'héritage de votre véhicule, connaître les étapes à suivre en cas d'accident ou planifier votre prochain rendez-vous, nous savons que l'application sera le complément essentiel de votre véhicule de marque Jeep^{MD}. Téléchargez simplement l'application, sélectionnez la marque et le modèle et laissez-vous guider. Pour obtenir cette application, rendez-vous directement sur l'App Store^{MD} ou sur Google Play^{MD} et entrez le mot-clé « JEEP^{MD} » (résidents des États-Unis seulement).

**TÉLÉCHARGEZ LE MANUEL DU PROPRIÉTAIRE ET
LES LIVRETS DE RADIO ET DE GARANTIE LES
PLUS RÉCENTS**

Canada



proprietaires.mopar.ca

USA



mopar.com/om